Un jeu de rôle de Jean-Philippe Jaworski

Te Deum pour un massacre

VOLUME PREMIER

LIVRE PREMIER : La vie en France pendant les guerres de religion
LIVRE DEUXIÈME : Les régions de France et l'Europe
LIVRE TROISIÈME : Chroniques des guerres de religion



Éditions du Matagot



VOLUME 1
CRÉDITS

Auteurs

Jean-Philippe Jaworski
Mathilde Bartholin, Stéphane Chapuis,
François-Xavier Cuende, Sylvain Ferrieu,
Josselin Moneyron, Alain Rozenblum,
Jean-Baptiste Syda

Illustrateurs

Rolland Barthélémy, Alain Rozenblum,
Sandie Levent

Remerciements

Bouclier, John Guilliann
et toute l'équipe de la CJdRA,
Hicham pour avoir cru en ce projet.



VOLUME 1
PROLOGUE

Madame, je serais ou du plomb ou du bois,
Si moi que la nature a fait naître François,
Aux races à venir je ne contais la peine
Et l'extrême malheur dont notre France est pleine.
Je veux de siècle en siècle au monde publier
D'une plume de fer sur un papier d'acier
Que ses propres enfants l'ont prise et dévêtue,
Et jusques à la mort vilainement battue.

Pierre de Ronsard, à Catherine de Médicis



VOLUME 1
PROLOGUE

Le tocsain du palais point avec le jour ; tout se croise, tout s'esmeut, tout s'excite, et cherchent colere : le sang et la mort courent les rues en telle horreur, que Leurs Majestés mesmes, qui en estoient les auteurs, ne se pouvoient garder de peur dans le Louvre : tous huguenots indifferemment sont tués, sans faire aucune defence.

Jean de Tavannes, Mémoires de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes

Paris, une heure avant l'aube. Sur les terrasses du Vieux Louvre, Madame Catherine et son fils chéri, le gracieux duc d'Anjou, contemplent les toits enchevêtrés de la cité. Une odeur de vase monte des eaux sombres de la Seine, une brume de chaleur s'effiloche sous les arches de bois du pont Notre-Dame. Seul le choc sourd d'une barque contre un ponton, seul l'aboi rauque d'un chien perturbent le silence qui pèse sur la ville endormie, assommée par la canicule. Un vent tiède se lève, fait grincer les girouettes, disperse le brouillard en fantômes fugaces. La reine noire et le jeune homme racé sont pâles. Ils ont

VOLUME 1
PROLOGUE



VOLUME 1
PROLOGUE

les yeux brillants d'insomnie, la bouche amère. Madame Catherine crispe ses belles mains sur un chapelet, Monsieur agace du doigt la perle baroque qui orne son oreille. Une haleine montée du fleuve les fait frissonner.

La nuit les a marqués ; l'attentat raté contre l'amiral de Coligny, les grondements vengeurs et les cliquetis d'armes des huguenots, la colère puérile du roi. Le conseil de guerre improvisé avec les ultras du parti catholique suait la peur. La peur de la reine mère, la peur de Tavannes malgré ses plans de guerre, la peur de Gondi malgré ses ruses mielleuses, la panique de Guise qui a juré d'entraîner Madame Catherine dans sa chute si l'enquête remonte jusqu'à lui... En fait, tout est venu de la peur. La peur est mauvaise conseillère. La peur rend méchant. La peur rend féroce…

Puis, ce fut l'affrontement avec Charles, le roi poète, le roi boucher, le roi malade. Charles est devenu livide lorsque Gondi est venu lui annoncer que le coup d'arquebuse qui a mutilé son ami l'amiral a été tiré sur ordre de Madame Catherine. Charles est devenu blanc comme un mort. Sa mère. Impliquée dans le complot criminel monté contre son favori. Le roi s'est mis à hurler. Il a commencé à tourner comme un fauve, le long des murs de l'appartement royal. Pendant deux heures, Gondi, avec sa rhétorique vénéneuse, s'est efforcé de le convaincre de l'amour de Madame Catherine, des arrière-pensées criminelles de l'amiral, de l'utilité d'une purge chez les princes hérétiques. Mais Charles tempête, Charles sacre, Charles menace. Condé est son cousin. Navarre est devenu son frère. Coligny, Coligny est son ami, son soutien, son père.

Gondi a échoué. Le visage défait, il a rejoint la reine, Monsieur, Guise, Tavannes, dans la ténèbre étouffante des Tuileries. Le roi était inflexible. Le roi refusait. Guise a perdu son sang-froid, Monsieur a senti ses jambes se dérober, même Tavannes, le vieux soldat, s'est



VOLUME 1
PROLOGUE

mis à trembler. Désormais, avec ce que le roi venait d'apprendre, tous se savaient perdus si l'amiral de Coligny était encore vivant au matin. Seule Catherine a gardé la tête froide. Elle connaît son fils. Elle le sait violent, veule, obstiné, mais elle cerne aussi ses faiblesses.

Avec ses affidés blafards, elle se présente devant Charles. Elle se jette à ses genoux. Elle s'accuse, elle sanglote, elle supplie. Hagard, en nage, Charles la repousse, l'insulte, braille, arrache les boutons de son pourpoint. La pantalonnade tragique s'éternise, grotesque, insupportable. Aiguillonnés par la peur, Monsieur, Guise, Gondi, Tavannes retrouvent leurs esprits, harcèlent le roi – complots, représailles, insurrections. Et la reine mère continue à étreindre ce fils couronné qu'elle étouffe, qu'elle embrasse, qu'elle détruit. Alors, au bout de la nuit, le roi faiblit, le roi cède au chœur des loups de haute naissance, le roi s'effondre sous les étreintes languides de sa mère. Il pousse un cri terrible. Un cri qui marquera à jamais Paris, le pays, l'histoire :

« VOUS LE VOULEZ. EH BIEN ! QU'ON LES TUE TOUS ! QU'ON LES TUE TOUS ! »

À Paris, le massacre commença le 24 août, une heure avant le lever du soleil. Il dura cinq jours. En province, les tueries se prolongèrent jusqu'en octobre. À Rome, lorsque le pape Grégoire XIII apprit les événements de la Saint-Barthélemy, Sa Sainteté manifesta une grande allégresse, et célébra un Te Deum dans sa chapelle privée. Un Te Deum pour un massacre…

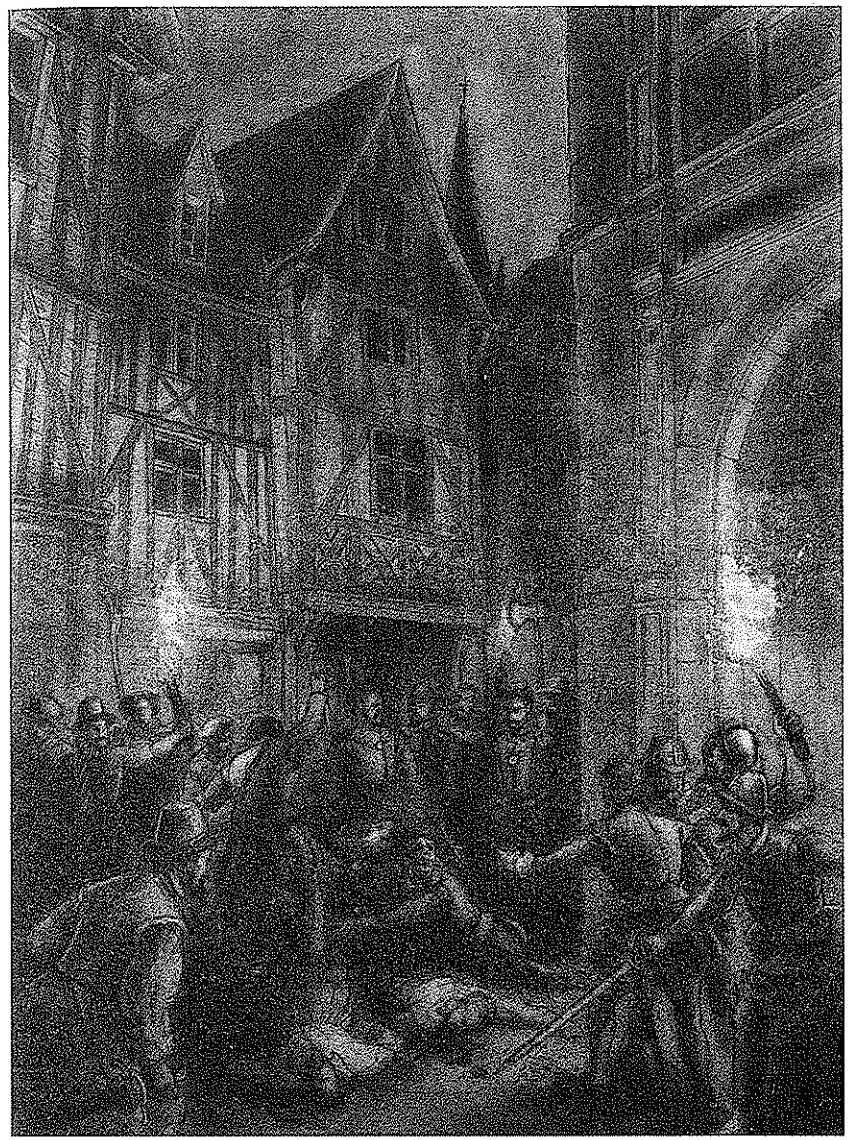
La guerre civile reprit dans le royaume. Elle devait durer vingt-deux ans, et faire plus de ravages que la guerre de Cent Ans.

Quatre siècles plus tard, l'atrocité de ces conflits fratricides n'a pas fini de hanter l'inconscient collectif français.

VOLUME 1
PROLOGUE



VOLUME 1
PROLOGUE

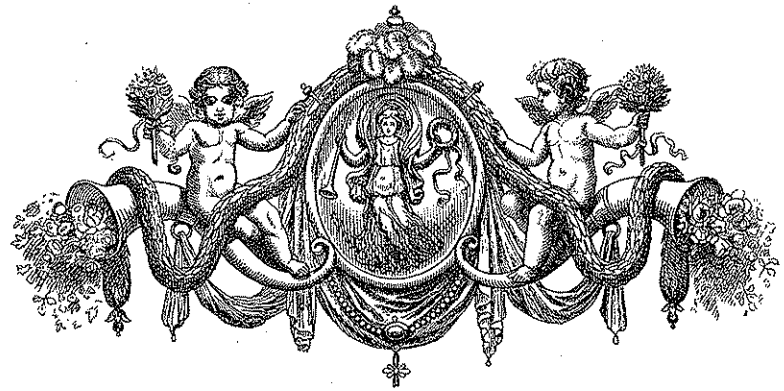




VOLUME 1
TABLE DES
MATIÈRES



VOLUME 1
TABLE DES
MATIÈRES



- TABLE DES MATIÈRES -

LIVRE PREMIER
LA VIE EN FRANCE PENDANT LES GUERRES DE RELIGION

CHAPITRE I : LE DÉCOR..... 19
I. Un vaste empire..... 19
II. Le petit âge glaciaire..... 20
III. Le cadre rural..... 21
IV. Le cadre urbain 23

CHAPITRE II :
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE..... 27
I. Un panorama
de la société française 27
1. La noblesse..... 28
2. Le clergé..... 32
3. La population urbaine..... 34
4. La population rurale..... 39
II. La vie quotidienne 42
1. Le costume 42
2. Alimentation & repos 49
3. L'hygiène 53
4. Les loisirs 58
5. Les voyages..... 69

CHAPITRE III : LA JUSTICE..... 72
I. Les sources..... 74
1. L'esprit de la justice 74
2. Différents types de justice .. 79
II. Les institutions..... 81
1. Les justices seigneuriales ... 82
2. Le présidial 84
3. Les officiers royaux..... 85
4. Autres institutions 87
III. La justice criminelle..... 88
1. Les peines 91
2. La police..... 95



VOLUME 1
TABLE DES
MATIÈRES

CHAPITRE IV :
LA FRACTURE RELIGIEUSE 98
I. Sauver son âme 98
II. La réforme luthérienne 101
III. La réforme calviniste 103
IV. Signes extérieurs de religion .. 106
V. Noms d'oiseaux 107

CHAPITRE V : LA GUERRE 109
I. L'armée royale 110
1. Les vieilles bandes françaises 111
2. Les troupes mercenaires .. 121
II. Les armées insurrectionnelles 129
1. L'armée protestante 129
2. L'armée des Malcontents .. 131
3. L'armée de la Ligue 131
III. Les armées privées 133
1. La clientèle 133
2. Les troupes de gardes 134
IV. Les armées en campagne 135
1. L'orientation 135
2. La mauvaise qualité de la voirie 136
3. Cantonnement et ravitaillement 136
4. Des effectifs incertains 137
V. Le champ de bataille 138

CHAPITRE VI : LE MARCHÉ 141
I. Le système monétaire du XVI^e siècle 141
II. Prix moyens échoppe par échoppe 142

LIVRE DEUXIÈME
DES RÉGIONS DE FRANCE

L'Artois 155
Le Béarn et la Navarre 163
La Bourgogne 167
La Bretagne 169
La Champagne 171
Comtat Venaissin 174
Le Dauphiné 176
La Franche-Comté 178
La Guyenne 181
Le Languedoc 184
Le duché de Lorraine et de Bar 187
Lyon et le Lyonnais 191
La Normandie 195
L'Orléanais 198
Paris et Île-de-France 201
La Picardie 210
La Provence 213
Le Roussillon 216

DES ROYAUMES
ET EMPIRES D'EUROPE

L'Espagne et le Portugal 221
Les Îles Britanniques 230
L'Italie 235
L'Empire ottoman 241
La Pologne et la Lituanie 247
Le Saint Empire Romain Germanique 249
La Suisse 254



VOLUME 1
TABLE DES
MATIÈRES

LIVRE TROISIÈME
CHRONIQUES DES GUERRES DE RELIGION

CHAPITRE I : L'INFLUENCE DU RÈGNE DE HENRI II 259
I. Les guerres de Henri II 261
1. Douze ans de règne, huit ans de guerre 263
2. Les répercussions des guerres de Henri II 263
II. Les factions à la cour de Henri II 263
1. Les Châtillon-Montmorency 265
2. La duchesse de Valentinois 267
3. Les Guise 267
4. L'origine de la haine entre François de Guise et Gaspard de Coligny 271
5. Quelques grands personnages du royaume . 273

CHAPITRE II : LE RÈGNE FUGITIF DE FRANÇOIS II (10 JUILLET 1559 - 5 DÉCEMBRE 1560) 275
I. François II, sa mère, sa reine, ses oncles 275
II. L'opposition au gouvernement Guise 278
III. Le tumulte d'Amboise (10 - 19 mars 1560) 281
IV. La médiation des « moyenneurs » : l'assemblée de Fontainebleau 284
V. Premières insurrections huguenotes 286
VI. Un roi mort trop tôt 287

CHAPITRE III : LA LUTTE POUR LA PAIX DE CATHERINE DE MÉDICIS (6 DÉCEMBRE 1560 - 1 MARS 1562) 289
I. Catherine de Médicis 289
II. Les enfants royaux 293
III. Le partage du pouvoir 295
IV. La consultation du royaume : les États généraux d'Orléans et de Pontoise 297
V. La polémique religieuse : le colloque de Poissy 301
VI. La création de la tolérance civile : l'édit de janvier 1562 . 303
VII. Violences populaires et mouvements insurrectionnels 305
VIII. La cour déchirée 309
IX. Le massacre de Wassy (1^er mars 1562) 311

CHAPITRE IV : LA PREMIÈRE GUERRE CIVILE (1 MARS 1562 - 19 MARS 1563) 315
I. L'enlèvement du roi et la chute d'Orléans 315
II. Les chefs militaires de la première guerre civile ... 317
1. Les chefs catholiques 317



2. Les chefs protestants 322
III. Le royaume ravagé 328
IV. La guerre de Monsieur de Monluc 329
V. La chevauchée sanglante du baron des Adrets 332
VI. Rumeurs de paix 335
VII. L'escalade : les interventions étrangères .. 338
VIII. Une guerre de mouvement 341
IX. La boucherie de Rouen 343
X. L'offensive de l'armée des princes 345
XI. La bataille de Dreux (19 décembre 1562) 348
XII. La guerre s'enlise 352
XIII. L'assassinat du duc de Guise (17 février 1563) 354
XIV. L'édit d'Amboise (19 mars 1563) 356

CHAPITRE V : LA RESTAURATION DE L'AUTORITÉ ROYALE (19 MARS 1563 - 23 JANVIER 1564) 358
I. Le siège du Havre (juillet 1563) 358
II. La majorité du roi 360
III. L'escadron volant 362

CHAPITRE VI : LE GRAND VOYAGE (24 JANVIER 1564 - 1ER MAI 1566) 375
I. Motifs du grand voyage 375
II. La grande caravane 377
III. Une conférence au sommet : l'entrevue de Bayonne (14 juin - 2 juillet 1565) 380
IV. Une œuvre politique de grande ampleur 382

CHAPITRE VII : LA CRISE DES PAYS-BAS ESPAGNOLS 385
I. Mécontentement aux Pays-Bas 385
II. Vague de violence et d'iconoclasme aux Pays-Bas : le début de la guerre de 80 ans 386
III. L'expédition du duc d'Albe et la tension franco-espagnole 387
IV. Répression espagnole aux Pays-Bas et agitation de la noblesse huguenote en France 391

CHAPITRE VIII : LA DEUXIÈME GUERRE CIVILE (26 SEPTEMBRE 1567 - 23 MARS 1568) 395
I. Le complot huguenot 395
II. La surprise de Meaux (28 septembre 1567) 397
III. Mobilisation générale des huguenots & massacre de la Michelade 401
IV. Le blocus de Paris 401
V. La bataille de Saint-Denis (10 novembre 1567) 403
VI. Henri d'Anjou, lieutenant général du royaume - Ses conseillers militaires 406



VII. La marche vers l'est 413
VIII. Partie nulle 417
IX. L'édit de Longjumeau (23 mars 1563) 419

CHAPITRE IX : LA « MESCHANTE PETITE PAIX » (23 MARS 1568 - AOÛT 1568) 421
I. Violations de l'édit de Longjumeau 421
II. Multiplication des ligues catholiques et tueries endémiques 423
III. Radicalisation catholique de la cour 425
IV. La « Sainte Alliance » des Protestants 431
V. Complots catholiques contre les princes protestants 432
VI. L'exode des princes protestants 433

CHAPITRE X : LA TROISIÈME GUERRE CIVILE (AOÛT 1568 - 8 AOÛT 1570) 437
I. Préparatifs de guerre 437
II. Premiers combats 441
III. Le terrible hiver 1568 443
IV. Le contrôle de la Charente (mars 1569) 445
V. La bataille de Jarnac (13 mars 1569) 448
VI. Le cynisme du duc d'Anjou .. 451
VI. Les huguenots ne baissent pas les armes 452
VII. La guerre du duc d'Anjou et les poisons de la reine 455
VIII. La jonction des armées protestantes 456
IX. La bataille de La Roche-l'Abeille (25 juin 1569) 458
X. Courtoisies, massacres & empoisonneurs (été 1569) 459
XI. L'enlisement à Poitiers (été 1569) 563
XII. La bataille de Moncontour (3 octobre 1569) 465
XIII. Une victoire sans lendemain 472
XIV. Le siège de Saint-Jean d'Angély (16 octobre - 3 décembre 1569) 474
XV. Le « voyage des princes » .. 477
XVI. Lassitude de la couronne .. 478
XVII. Les Huguenots reprennent l'offensive 481
XVIII. Victoire protestante : la paix de Saint-Germain (8 août 1570) 483

CHAPITRE XI : « LA PAIX BOITEUSE ET MAL ASSISE » (8 AOÛT 1570 - JUILLET 1572) .. 485
I. Une paix fragile 485
II. Les intrigues du grand-duc Cosme de Médicis 487
III. « Gloriana » courtisée 488
IV. Margot et le paysan du Béarn 491
V. La guerre des Flandres 494



VOLUME 1
TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XII : LES NOCES DE SANG : LES MASSACRES DE LA SAINT-BARTHÉLEMY (AOÛT-OCTOBRE 1572)..... 499
I. Paris, été 1572..... 499
II. La crise du 10 août..... 502
III. Il faut tuer l'amiral de Coligny..... 503
IV. Le mariage « contre-nature »..... 505
V. L'attentat de la rue des Poulies (22 août 1572)..... 506
VI. « Qu'on les tue tous ! » (23-24 août 1572)..... 511
VII. La « sonaria » parisienne (24 août 1572)..... 514
VIII. La mort de l'amiral..... 515
IX. Le massacre des chefs protestants..... 518
X. Le déchaînement populaire..... 519

CHRONOLOGIE..... 523

BIBLIOGRAPHIE..... 530

INSPIS SCÉNARIO
• Diplomatie périlleuse..... 173
• Fuites à l'ambassade..... 224
• Un naufragé encombrant..... 226
• Rançon fuyante..... 238
• Le royaume éphémère..... 248
• La lettre compromettante..... 282
• Les manœuvres de Lord William Cecil..... 300
• La chute de Rouen..... 346
• Picorée royale..... 378
• Le baiser de Judas..... 388
• Des cavaliers dans la nuit..... 396
• Correspondance criminelle..... 435
• Guérilla papiste..... 460
• Mort-aux-rats..... 462
• Le massacre des innocents..... 500

FICHES DE PERSONNAGES
• Catherine de Médicis..... 290
• François de Lorraine, duc de Guise..... 318
• Louis de Bourbon, prince de Condé..... 322
• Gaspard de Châtillon, amiral de Coligny..... 326
• Blaise de Monluc, lieutenant du roi en Guyenne..... 330
• Hélène de Fonsèque, demoiselle de Surgères (« Minerve »)..... 368
• Charlotte de Beaune, baronne de Sauve (« Circé »)..... 373
• Henri de Valois, duc d'Anjou, lieutenant général du royaume..... 408
• Gaspard de Saulx, comte de Tavannes..... 440
• Ludovic de Nassau..... 470



LIVRE 1
LA VIE EN FRANCE



- LIVRE PREMIER -
LA VIE EN FRANCE PENDANT LES GUERRES DE RELIGION



Chapitre I
Le décor

Ces pages ont pour objectif de brosser un tableau du second XVIe siècle. Elles permettront au maître de jeu de disposer d'informations, sur la société et sur la vie quotidienne, qui donneront plus d'authenticité à ses scénarios. Elles permettront aussi aux joueurs de se faire une idée plus précise du cadre de vie, de la personnalité et des occupations de leurs personnages.

I. Un vaste empire

La France du XVIe siècle possède un territoire plus réduit que la France actuelle. À partir de 1558, Calais est reconquis, mais à l'exception du littoral, Flandre et Artois (le Nord-Pas-de-Calais) sont territoires espagnols ; au nord du royaume, Amiens est quasiment une ville frontière. À l'est, Champagne et Bourgogne sont des régions frontalières ; certes, Henri II annexe les Trois-Évêchés de Toul, Metz et Verdun en 1552, mais le reste du duché de Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté restent des provinces étrangères. Dans la vallée du Rhône, Lyon est une ville frontière avec la Savoie, État indépendant. La principauté d'Orange et le Comtat Venaissin



(région d'Avignon) font partie des États du pape. Au sud-ouest, la Basse-Navarre forme théoriquement un royaume indépendant.

Toutefois, il ne faut pas voir le royaume avec notre regard mais avec celui du Français du XVI^e siècle. De nos jours, il suffit d'une heure d'avion ou d'une journée de voiture pour aller d'un bout à l'autre de la France. Au XVI^e siècle, le géographe et médecin Charles Estienne estime qu'il faut dix-neuf journées de voyage pour la traverser dans le sens nord-sud, et vingt-deux pour la traverser dans le sens est-ouest (vers la pointe de la Bretagne). Au regard de l'homme du XVI^e siècle, la France est donc un pays vingt fois plus vaste qu'il ne l'est à nos yeux. D'après l'historien Roland Mousnier, à l'échelle des moyens de locomotion du XVI^e siècle, la France est alors plus vaste que l'Europe actuelle. Pour un cavalier, la distance Paris-Lyon est aussi éprouvante que le trajet Paris-Moscou pour un automobiliste...

L'impression d'immensité est amplifiée par plusieurs facteurs. La plupart des contemporains n'ont aucune représentation géographique de la France ; la première carte du royaume, à l'usage du roi, n'est tracée qu'en 1525, et n'est éditée qu'en 1535. Si les campagnes sont peuplées, les zones de haute montagne sont encore inexplorées ; le seul passage par un col représente déjà une aventure éprouvante et dangereuse. Le français reste une langue concurrencée par les dialectes régionaux. Enfant, Henri de Navarre apprend à parler le béarnais avant le français ; lorsqu'il est présenté à Henri II, il lui parle dans le dialecte du Béarn. Changer de région implique changer de langue, et donne le sentiment que le royaume est formé par une mosaïque de pays. Enfin, vers 1559, le royaume semble peuplé par 18 millions de personnes. C'est beaucoup plus que l'Espagne ou l'Angleterre à la même époque, mais c'est trois fois moins que la population actuelle. Un territoire moins peuplé dispose proportionnellement de beaucoup plus d'espace.

II. Le petit âge glaciaire

À partir des années 1550 jusqu'au début du XIX^e siècle, l'Europe souffre d'un refroidissement sensible du climat. Les hivers sont longs et



terriblement rigoureux ; rivières et fleuves gèlent à la mauvaise saison ; en 1589, le port de Marseille sera même pris dans les glaces ! Les étés sont frais et pluvieux. Le refroidissement du climat est perçu comme un phénomène brutal par les hommes du XVI^e siècle, habitués à la douceur de vivre de la première Renaissance. En outre, ce refroidissement a des répercussions catastrophiques. La fonte des neiges et les précipitations fréquentes provoquent de grandes inondations (en moyenne, une tous les quatre ans) ; les pluies fréquentes ravinent les terrains cultivés et pourrissent les récoltes sur pied. En moyenne montagne, les glaciers avancent, reprennent les champs péniblement gagnés sur les hautes vallées et menacent même certains villages.

Ces catastrophes provoquent des disettes, voire des famines régulières et amplifient la crise économique traversée par le pays. Comme le poids de la fiscalité a tendance à s'alourdir parallèlement, la paysannerie, acculée au désespoir, se soulève de plus en plus souvent contre les impôts.

III. Le cadre rural

La France comporte encore de grandes forêts, des landes incultes, de larges territoires marécageux et insalubres. Toutefois, le XVI^e siècle est une époque de conquête du territoire agricole. La déforestation est intensive : elle provoque les lamentations de Ronsard (« Écoute, Bûcheron ! Arrête un peu le bras »), ainsi que des catastrophes écologiques. En Provence, des coupes excessives entraînent une érosion accrue qui menace les terres cultivées.

L'aspect des campagnes varie beaucoup en fonction des régions. Dans le nord et l'est de la France, les champs sont ouverts (sans clôtures) pour faciliter la jachère et l'exploitation des terres communautaires héritées du Moyen Âge. Dans l'ouest, on commence à planter des haies qui vont dessiner les bocages. Dans le sud, la terre, plus pauvre, impose des exploitations plus vastes que dans le nord. Sur le bassin méditerranéen, on commence à ériger de nombreux champs en terrasses sur le flanc des collines.

Dans le nord du royaume, la division des terres due à la répartition égalitaire de l'héritage entre tous les enfants d'un couple provoque une multiplication de lopins de plus en plus petits. Ces lopins sont des champs en « lanières » : les parcelles sont de longues bandes de terre étroites perpendiculaires aux chemins qui les desservent. Partout, on pratique le « complantage », la polyculture. Un champ est généralement divisé en plusieurs carrés, comme un potager, où sont cultivés blé, froment, lin, pastel. Dans le sud de la France, on sème souvent des céréales sur des parcelles où l'on cultive aussi oliviers ou arbres fruitiers. Presque chaque ville ou chaque village possède ses vignobles, de qualité très inégale, généralement cultivés dans les faubourgs. Le bétail est envoyé paître en forêt, gardé par quelques vachers et quelques bergers.

L'habitat varie aussi en fonction des régions. Dans le nord du royaume, on trouve surtout des hameaux, et bon nombre de fermes



ou de métairies isolées. La demeure paysanne est en bois et en torchis, avec un toit de chaume. La plupart du temps, les hommes partagent une pièce commune avec les animaux. Bon nombre de masures pauvres n'ont même pas de cheminée. Les paysans plus aisés construisent des appentis, et délimitent la cour de ferme par un muret.

À mesure que l'on descend vers le sud, l'habitat rural évolue. Les toits peuvent toujours être en chaume, mais aussi en « ancelles » (tuiles de bois), en « laves » (plaques calcaires), en ardoises ou en tuiles. Dans les provinces méridionales, les villages sont généralement construits en pierres sur des collines ou des promontoires fortifiés, avec une majorité de toits de tuiles. Les villages méridionaux sont plus grands et beaucoup plus peuplés que les villages du nord du royaume.

Les villages sont généralement lovés autour d'une église médiévale, et sont souvent dominés par la silhouette plus ou moins délabrée d'un château fort. Le long des cours d'eau, on croise de nombreux moulins à aube. Les moulins à vent sont aussi très fréquents.

IV. Le cadre urbain

Les villes restent de dimensions modestes – mais paraissent immenses aux yeux des contemporains. Seul Paris dépasse 100 000 habitants. Les autres grandes villes du royaume (Lyon, Marseille, Rouen, Lille, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Amiens, Orléans, Rennes, Tours, Aix-en-Provence, Caen, Angers, Montpellier, Dijon, Metz, Troyes, Arles, Grenoble, Valenciennes, Nîmes, Montauban, Poitiers et Besançon) comptent de 30 000 à 70 000 habitants. La plupart des villes moyennes comptent de 2 000 à 4 500 habitants... C'est minime, et de nombreuses villes anciennes occupent une superficie plus réduite que les ruines gallo-romaines sur lesquelles elles sont édifiées. Les remparts, qui suivent souvent le tracé de la muraille romaine, sont fréquemment éloignés des premières maisons, et des champs, des potagers et des vergers séparent l'agglomération proprement dite de ses fortifications. Celles-ci sont souvent imposantes : il n'est pas rare que les ouvrages défensifs occupent un tiers de la superficie totale de la cité.



Les fortifications ont beaucoup évolué : on construit désormais des murailles appuyées contre des remblais de terre, garnies de bastions triangulaires ou à orillons (en quinconce). Le centre ville reste toutefois très médiéval. Une grande partie des demeures urbaines est toujours construite en bois, et les incendies sont toujours un fléau redouté de la ville du XVI^e^ siècle. Les rues ne sont que des venelles tortueuses, parfois larges de moins de deux mètres (à Rouen), assombries par les encorbellements (étages débordant sur la rue), par la hauteur des maisons (en général, quatre à cinq étages) et par le linge tendu d'une demeure à l'autre au-dessus des passants. L'étroitesse de la voirie, l'absence totale de règles de circulation et le grand nombre d'animaux vagabondant en semi-liberté entraînent de multiples encombrements assortis de querelles animées. L'exode rural, déjà très important, provoque une crise du logement et génère de nombreux chantiers. Les échafaudages, bricolés à la va-vite dans des rues étriquées, sont souvent à l'origine d'accidents graves. Les ponts restent rares, par souci de sécurité. La plupart sont encore en bois, et forment de véritables rues puisque des maisons sont construites le long de chaque côté. La relative rareté des ponts en fait de véritables goulets d'étranglement pour la circulation, où l'on trouve de gigantesques embarras – et des bandes de tire-laine toujours prêts à profiter de la foule pour faire des larcins.

En outre, la rue est un cloaque infect. Elle sert tout à la fois de dépotoir (on jette ses détritus par les fenêtres) et de fosse d'aisance (une grosse partie de la population s'y rend pour uriner et déféquer). Un ruisseau fétide court au milieu en charriant les eaux usées ou les flots de sang déversés par les abattoirs. Les services de nettoyage sont assurés par quelques porcs que l'on laisse en liberté pour dévorer les ordures... L'odeur est pestilentielle : c'est celle d'une gigantesque décharge, alimentée depuis des siècles. Les voyageurs approchant de Paris étaient capables de sentir sa puanteur à des kilomètres à la ronde. Dans des conditions d'hygiène si déplorables, les épidémies sont fréquentes, et le taux de mortalité urbaine est beaucoup plus élevé que celui des campagnes. Outre la puanteur, la ville possède une autre nuisance, mieux supportée par les citadins : le bruit. La ville est le siège d'un vacarme constant : cloches sonnant les heures et les offices, criées des commer-



çants et des petits métiers, bêlements et meuglements des troupeaux menés au marché ou aux abattoirs, rires et lazzis des spectateurs de farces, chants religieux des processions catholiques ou des assemblées réformées, vacarme des ateliers des artisans...

Cependant, la Renaissance commence à modifier le paysage urbain. On pave les rues. Quelques rares égouts à ciel ouvert sont construits (en particulier au Havre). On bâtit de plus en plus de maisons en pierres de taille, dotées de fenêtres à meneaux et de grandes arcades au rez-de-chaussée où sont installées des échoppes. Les riches bourgeois et les grands aristocrates édifient de magnifiques hôtels particuliers, aux façades ornées de sculptures à l'italienne et aérées par de grandes fenêtres. Les architectes rêvent même de larges rues rectilignes, se croisant à angle droit, mais seuls quelques faubourgs bénéficieront de cette urbanisation novatrice.

Rues et maisons sont dominées par de nombreux clochers. Dans les villes contrôlées par les catholiques, couvents et monastères se multiplient d'ailleurs, contribuant un peu à ordonner le chaos urbain.

Outre la rue, les lieux de sociabilité sont l'église ou le temple, la place du marché, les quais, les lavoirs et les tavernes. On se retrouve aussi très souvent dans les fossés du rempart (lorsqu'ils sont à sec) pour assister à un concours de tir, à une partie de jeu de paume, voire à un duel.

L'espace privé est très réduit : le flux migratoire venu des campagnes provoque une surpopulation urbaine. Dans les milieux populaires, on s'entasse généralement à plusieurs par pièce. Les maisons individuelles sont rares : la plupart des bâtiments comportent plusieurs appartements, souvent en location, voire en sous-location. Les appartements peuvent comporter de une à cinq pièces. À la différence de nos appartements actuels, généralement horizontaux (sur un palier), les appartements du XVI[e] siècle sont plutôt verticaux (répartis sur plusieurs étages).



CHAPITRE II
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

La société française est en pleine mutation au XVI[e] siècle. On assiste au début de l'exode rural, l'urbanisme évolue, les mentalités sont bouleversées par les découvertes techniques et les polémiques politiques et religieuses, ainsi, bien sûr, que par les guerres civiles.

La modernité commence à façonner la société. Cela ne veut pas dire, cependant, que cette évolution se traduit par des progrès. On assiste au contraire au XVI[e] siècle à un certain nombre de régressions graves : l'économie du royaume s'effondre, précarité et misère augmentent de façon dramatique, le statut de la femme régresse malgré quelques brillantes exceptions, le pouvoir royal est bafoué par les grands féodaux et l'intolérance fait rage.

Les troubles de la fin du siècle vont ternir l'Humanisme de la Renaissance et générer un pessimisme profond au sein de la population. Toutefois, ces désordres permettent aussi parfois à des aventuriers ou à des gens partis de rien de s'élever très haut dans la hiérarchie sociale. Des favoris comme les ducs d'Épernon ou de Joyeuse ne sont à l'origine que de petits nobles de province, qui se hissent en quelques années aux



plus hautes places du royaume. Michel de Montaigne, hobereau bordelais d'une famille fraîchement anoblie, d'origine juive espagnole par sa mère, se verra offrir la mairie de Bordeaux et même un portefeuille de ministre sous Henri IV. Et l'on reprochera aux Valois d'avoir favorisé la fortune d'aventuriers italiens gravitant dans l'entourage de Catherine de Médicis...

C'est dire que des PJ audacieux et habiles ont toutes les chances de s'élever dans la hiérarchie sociale.

I. Un panorama de la société française

La société française du XVI^e^ siècle semble être l'héritière de la société médiévale. Les trois ordres, clergé, noblesse et tiers état, forment les trois corps de la société et seront des facteurs importants d'instabilité politique au cours des États généraux, convoqués à plusieurs reprises sous les derniers Valois.

Mais l'apparition de nouveaux idéaux religieux et politiques, l'enrichissement de la bourgeoisie et l'appauvrissement du monde rural, la rivalité entre la vieille noblesse d'épée et la nouvelle noblesse de cloche (appelée au siècle suivant « noblesse de robe ») provoquent des bouleversements importants qui rendent caduque la conception médiévale de la société.

On peut donc distinguer plusieurs corps sociaux :

1. La noblesse

Elle représente une fraction infime de la société, environ 1 à 2 % de la population française. Elle bénéficie de nombreux privilèges (exemption de taille, droit de porter l'épée, droit d'avoir un banc réservé à l'église, droit de posséder un pigeonnier, etc.) et elle fournit ses élites militaires et administratives au royaume. Elle se subdivise elle-même en plusieurs types de noblesse :



• **La haute noblesse**, essentiellement composée de membres de la noblesse d'épée. Il s'agit d'une petite élite au sein de la noblesse, composée des princes du sang (membres de la famille royale, comme les Bourbons-Condés) et de quelques grandes familles (Châtillon, Guise...) qui possèdent des charges, des revenus et des clientèles considérables. Héritiers directs des grands féodaux du Moyen Âge, ces aristocrates sont suffisamment puissants pour défier l'autorité royale, voire pour la tenir en échec. L'affaiblissement de la couronne sous les derniers Valois est souvent le résultat de leurs complots et de leurs rébellions.

• **La noblesse d'épée** est la vieille noblesse française, dont les origines remontent traditionnellement aux croisades ; elle bénéficie d'un très grand prestige. Si elle inclut la haute noblesse, elle comprend aussi un nombre important de gentilshommes appartenant à la petite noblesse. Cette noblesse a une vocation essentiellement militaire ; orgueilleuse, brouillonne, brutale, souvent indisciplinée et inculte, elle place au-dessus de tout le culte de l'honneur et la défense de ses privilèges. Nombre de familles de la noblesse d'épée sont en fait en pleine décadence au XVI^e^ siècle ; certaines lignées s'éteignent faute d'héritiers, les derniers descendants fauchés sur les champs de bataille d'Italie ou des Flandres, ou laissés morts sur le pré pour une affaire d'honneur ; d'autres sombrent dans la misère. En effet, la noblesse d'épée vit essentiellement du revenu de ses terres : or la hausse des prix au XVI^e^ siècle épuise les petits propriétaires, et la ruine menace souvent les gentilshommes de province.

• **La noblesse de cloche** rassemble l'ensemble des « nouveaux nobles ». Elle sera appelée « noblesse de robe » à partir du XVII^e^ siècle. Elle est assez mal considérée par la noblesse d'épée, qui la tient pour une caste de parvenus intrigants, encore entachés de roture. Pourtant, la noblesse de cloche forme un corps social très actif, composé de personnes compétentes, ambitieuses, souvent plus utiles à l'État que les chevaliers désargentés de la noblesse d'épée. La noblesse de cloche, toutefois, est loin de former une classe sociale homogène. Il existe en effet divers moyens pour gagner des titres de noblesse au XVI^e^ siècle. Ce qu'on appelle la « noblesse de cloche » à proprement parler est le titre apporté par une charge de magistrat ou d'administrateur au sein d'une ville royale. Les charges de notaire, secrétaire du roi, conseiller dans les cours de justice



royales permettent de gagner un titre de noblesse, souvent après vingt ans d'exercice. Cet anoblissement relève de la coutume, et la transmission héréditaire du titre nobiliaire aux enfants se fait dans un flou juridique assez suspect. Parfois, l'anoblissement est graduel : le premier membre d'une famille à exercer une charge juridique ou administrative n'est reconnu que comme un « demi-noble », et c'est son fils, s'il reprend la charge paternelle, qui sera considéré comme noble à part entière. La noblesse d'épée méprise néanmoins ce système d'anoblissement, qu'elle surnomme assez méchamment « la savonnette à vilain ». Mais il existe d'autres façons de gagner des titres de noblesse. Les charges militaires (capitaines, lieutenants & enseignes ; chevau-légers et archers de la maison du roi) bénéficient également d'une noblesse graduelle. Le roi délivre lui-même des « lettres de noblesse », qui élèvent généralement un roturier au rang d'écuyer. Ces lettres sont rares (en moyenne six par an de 1420 à 1560) et sont très coûteuses ; en effet, non seulement il faut payer des droits d'enregistrement à la Chambre des comptes et au parlement, mais il faut aussi payer le roi. Sous François Ier, une lettre de noblesse coûtait en moyenne 787 livres, ce qui pouvait représenter l'équivalent de plusieurs années de revenus pour un gentilhomme de province.

Au XVIe siècle, il existe également un certain nombre de nobles douteux venus de l'étranger, en particulier d'Italie, comme les Gondi ou les Strozzi. Il s'agit souvent d'aventuriers issus des familles patriciennes de Florence, de Lucques ou de Naples, qui bénéficient de la protection de Catherine de Médicis et obtiennent de hautes charges administratives ou financières. Ces nouveaux nobles à l'accent toscan sont très mal vus du peuple et de la noblesse d'épée ; ultra-catholiques, ils profiteront des guerres de Religion et des massacres de la Saint-Barthélemy pour éliminer un certain nombre des vieilles familles françaises, afin de confisquer leurs charges et leurs revenus...

Enfin, il existe « l'anoblissement par prescription ». Il s'agit ni plus ni moins pour une famille bourgeoise d'adopter un mode de vie aristocratique, d'acheter un fief, d'en prendre le nom, et de s'arroger un titre de noblesse... En moyenne, ce type d'escroquerie fonctionnait après quarante ans d'efforts. Toutefois, les derniers Valois lutteront contre l'afflux de faux nobles dû à cette pratique.

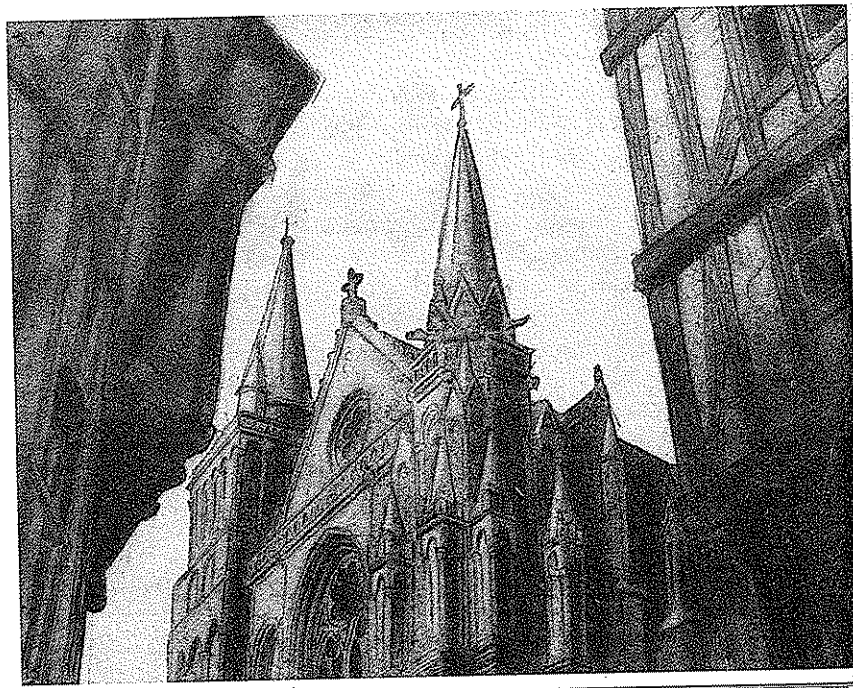


2. Le clergé

Il représente environ 3 à 5 % de la population. Il appartient à l'Église catholique romaine, mais il n'est pas rare de voir un prêtre, voire un prélat, embrasser les idées de la Réforme. Le clergé dispose d'immenses privilèges : il a le droit de percevoir des impôts (la dîme, en fait confisquée par le roi), il possède un parc foncier gigantesque qui en fait la première puissance économique du royaume, il intervient directement dans les affaires du royaume par l'intermédiaire de certains dignitaires ecclésiastiques (les cardinaux de Guise et de Bourbon, par exemple).

Au sein du clergé, des clivages importants existent. On distingue tout particulièrement :

• **Le haut clergé**, qui rassemble les grands dignitaires de l'Église : abbés, abbesses, évêques et cardinaux. Ces personnages sont d'origine

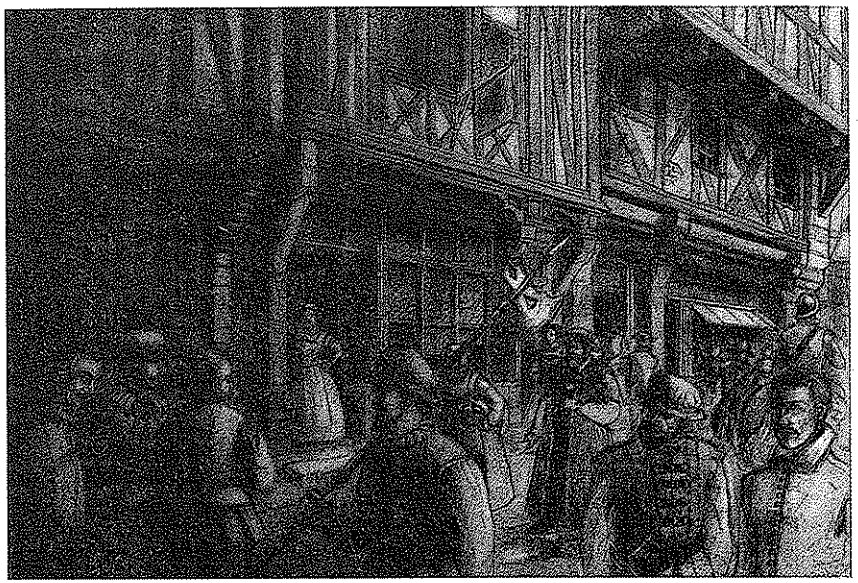




noble, bénéficient de revenus importants et possèdent souvent un certain poids politique, car depuis le règne de François Ier, les évêques, nommés par le roi, servent de relais à l'autorité royale au sein de leurs diocèses. Certains cardinaux pratiquent le cumul de diocèses de façon scandaleuse : le cardinal de Lorraine était ainsi évêque de trente diocèses. Les revenus rapportés par de tels cumuls sont astronomiques, et le seul poids financier de cardinaux comme Charles de Lorraine ou Louis de Guise suffit à en faire des puissances politiques de premier ordre au sein du royaume. Davantage hommes politiques que religieux, ces grands prélats sont souvent des diplomates et des courtisans accomplis, élégants, fastueux, qui entretiennent d'authentiques armées privées et brillent à la cour des Valois. Certains sont attachés à l'Église romaine (Lorraine et Bourbon), d'autres n'hésitent pas à embrasser le parti de la Réforme. Certains, comme Odet de Châtillon, iront jusqu'à se marier et prêcher pour la Réforme tout en essayant de conserver leurs privilèges et leurs revenus épiscopaux... La plupart violent allégrement leurs devoirs religieux ; l'absentéisme des évêques dans leurs diocèses est monnaie courante, au désespoir du pape et du roi. Il n'est pas rare non plus que des courtisanes fréquentent les somptueux hôtels de leurs éminences...

• **Le bas clergé**, qui rassemble la majorité des curés de campagne, des moines et des moniales. Son origine et sa condition sont souvent proches du peuple, son éducation laisse fréquemment à désirer – c'est le concile de Trente qui crée le séminaire ; jusque dans les années 1560, un curé peut être formé en quinze jours... Les membres du bas clergé sont souvent pauvres en milieu rural, modestes en milieu urbain. Il arrive régulièrement qu'ils soient eux aussi gagnés aux idées de la Réforme.

• **Le clergé commendataire** est un cas particulier. Les revenus de certaines abbayes, appelés « commendes », sont parfois attribués à des clercs séculiers (des évêques, par exemple), voire à des laïcs. Ces clercs ou ces laïcs qui perçoivent la commende d'une abbaye sont appelés « abbés commendataires ». Cela donne souvent de curieux abbés, qui n'ont jamais mis les pieds dans le monastère dont ils perçoivent le revenu, et qui mènent quelquefois une vie bien peu religieuse. L'un des plus célèbres fut Pierre de Bourdeilles, un gentilhomme qui fut nommé



abbé commendataire de Brantôme. Il illustra le nom de son abbaye sur les champs de bataille, dans les débauches organisées par le duc d'Alençon, et l'immortalisa en léguant à la postérité un classique de la littérature grivoise : *Les Dames galantes*...

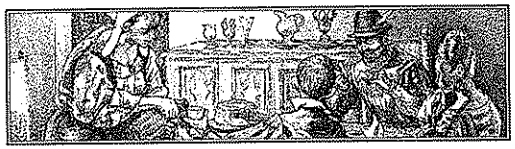
3. La population urbaine

Elle représente environ 6 % de la population française en 1500, et 14 % en 1600. Elle double donc en 100 ans, malgré une mortalité naturelle plus élevée que dans les campagnes, les guerres civiles, la crise économique et les fréquentes épidémies de la deuxième moitié du siècle. Une grande partie de la population urbaine du XVI[e] siècle est constituée d'immigrants : paysans ruinés cherchant fortune en ville, aristocrates construisant des hôtels particuliers, mais aussi marchands et artisans étrangers venus s'installer en France – le XVI[e] siècle assiste à une arrivée massive de négociants, d'artistes et d'aventuriers italiens...

La population urbaine est le reflet des mutations de l'époque. Elle est donc très disparate. Une grande partie des citadins forme la bourgeoisie. Le mot « bourgeois » possède plusieurs significations au XVI[e] siècle ; mais le sens le plus répandu pourrait être un synonyme de « citoyen ». Le bourgeois, c'est le résident d'une ville (en général, au moins depuis cinq ans) qui bénéficie des droits et doit se soumettre aux devoirs spécifiques à sa cité. Ce statut couvre souvent des horizons très divers, depuis les riches négociants et les officiers royaux jusqu'aux petits artisans ou aux maraîchers. Outre les bourgeois, la ville accueille une foule d'étrangers ou de gens de passage : réfugiés, compagnons recrutés sur un chantier, étudiants itinérants, marchands ou artisans récemment installés, nobles séjournant quelques semaines ou quelques mois par an dans leurs hôtels particuliers, garnisons militaires...

On peut distinguer plusieurs classes sociales au sein du monde urbain :

• **La haute bourgeoisie** représente l'élite sociale et économique de la ville. Elle est composée des familles de puissants négociants, souvent plus riches que nombre de membres de la noblesse, et qui diversifient leurs affaires dans de multiples activités : import/export, fabrication manufacturée de produits à grande échelle, banque, exploitation de vastes domaines agricoles, spéculation sur les produits de première nécessité... Les membres de la haute bourgeoisie bénéficient souvent d'une excellente éducation ; on n'hésite pas à envoyer les enfants suivre les cours au collège, voire à l'université. En outre, les membres de cette classe sociale bénéficient d'un réseau de relations commerciales à l'échelle du royaume, voire à l'échelle internationale. Au-delà du commerce qui a fait leur fortune, les membres de la haute bourgeoisie visent généralement l'anoblissement. Tout est bon pour parvenir à ce but : achat de charges, achat de terres seigneuriales, politique matrimoniale, voire usurpation pure et simple d'un titre. (Montaigne, dont la famille est originaire de la haute bourgeoisie bordelaise, n'hésite pas à railler l'origine douteuse de sa propre noblesse en évoquant les Montaigne qui vivent dans d'autres régions de France qu'en Guyenne...) Cette volonté d'être reconnus comme appartenant à l'aristocratie pousse souvent les plus puissants marchands à se construire en ville de véritables palais, et d'authenti-



ques châteaux dans leurs domaines agricoles. Outre l'anoblissement, les membres de la haute bourgeoisie poursuivent aussi des objectifs politiques. Ils fournissent une grande partie des magistrats, des officiers de ville ; ils noyautent l'administration royale ; ils monopolisent les charges de consuls, jurats ou capitouls (équivalents de nos conseillers municipaux et maires actuels) et contrôlent les parlements des grandes villes. S'appuyant sur les chartes médiévales qui confèrent des privilèges parfois exorbitants aux villes, ils disposent d'un poids politique considérable, qui peut faire office de contre-pouvoir au roi lui-même. À plusieurs reprises, les Valois iront supplier le parlement de Paris d'accorder des prêts à la couronne ; les bourgeois de La Rochelle exigeaient des plus puissants princes du royaume le serment de respecter leurs privilèges avant de les accepter dans leurs murs ; et la Ligue, qui faillit renverser Henri III, qui le chassa de Paris et qui contrôla le nord du royaume pendant cinq ans, la Ligue elle-même n'aurait pu exister sans le soutien fanatique de la bourgeoisie parisienne.

• **La petite bourgeoisie** rassemble l'ensemble des commerçants aisés sans être riches, ainsi que les boutiquiers plus modestes et les « regrattiers » (détaillants). Les membres de la petite bourgeoisie sont moins fortunés que ceux de la haute bourgeoisie, mais ils n'ont souvent rien à leur envier pour ce qui est du niveau culturel ou de l'ambition sociale et politique. Les études qui permettent à un fils de famille d'obtenir un poste d'avocat ou de magistrat accordent souvent à toute la famille un bond en avant dans la hiérarchie sociale.

• **Les artisans**, ou « mécaniques », forment une partie conséquente de la population urbaine. La plupart sont considérés comme « bourgeois », mais cela n'est pas systématique. Nombre d'ouvriers itinérants n'ont pas ce statut. La plupart des artisans appartiennent à des « métiers statués », c'est-à-dire des métiers régis par des codes très stricts (ce que l'on appellera plus tard des « corporations »). On y distingue les « métiers réglés », qui sont organisés par des coutumes locales et les « métiers jurés », qui sont organisés par des lettres patentes royales. Ces métiers statués sont soumis à une hiérarchisation très structurée. Pour devenir artisan, il faut d'abord être apprenti ; un apprenti est placé dans l'atelier d'un maître après avoir passé avec lui un contrat devant notaire.



L'apprentissage terminé, l'artisan devient compagnon. C'est un ouvrier, qui passe des contrats avec des maîtres, souvent d'une durée d'un an renouvelable. Pour devenir maître, il faut réaliser un « chef d'œuvre », et s'acquitter de droits assez élevés. Il faut aussi avoir les moyens de posséder un atelier... Ce système, qui avait très bien fonctionné au Moyen Âge, tend à se pervertir au XVI^e siècle. En effet, la hausse des prix rend un compagnon quasiment incapable de rassembler seul l'argent nécessaire à l'élaboration du « chef d'œuvre ». De plus, les maîtres tendent à bloquer l'accession des compagnons au titre de maître pour favoriser leurs fils ou leurs gendres, à dessein de conserver leurs ateliers dans leurs familles. Du coup, le milieu des artisans tend à se scinder en deux classes : maîtres nantis d'un côté, apprentis et compagnons plus modestes de l'autre. Alors qu'au Moyen Âge, tous les artisans d'un même métier appartenaient à la même « confrérie », par esprit de contestation, apprentis et compagnons du XVI^e siècle fondent des sociétés fermées aux maîtres, les « devoirs », pour veiller sur les intérêts des compagnons. La situation se durcit, et débouche à plusieurs reprises sur de véritables conflits sociaux entre maîtres (patrons...) et compagnons (ouvriers...). Dès les années 1540, des mouvements de grève éclatent, en particulier à Lyon dans le milieu de l'imprimerie. Les revendications houleuses des compagnons joueront un grand rôle, tout au long du siècle, dans l'instabilité des villes.

• **La domesticité** représente une partie très importante de la population urbaine. Il s'agit de l'ensemble des valets, servantes, chambrières, lavandières, palefreniers indispensables au train de vie des maisons bourgeoises et des hôtels nobles. La majorité des domestiques sont célibataires ; les maîtres acceptent mal le mariage de leurs serviteurs, mariage qui risquerait de les distraire de leur service. En revanche, il n'est pas rare que les liens entre maître et serviteur prennent un caractère quasi-familial. Le valet rusé où la servante à la langue bien pendue que Molière rendra populaires au théâtre un siècle plus tard courent déjà ruelles, marchés et antichambres.

• **Les intellectuels** se multiplient dans la ville du XVI^e siècle. L'essor de l'imprimerie, de l'école, de la médecine contribue à l'effervescence de la pensée. On croise en ville des collégiens, des étudiants,



des professeurs de collège ou d'université, des libraires-imprimeurs, des médecins, des astrologues, des naturalistes, des géographes, des mathématiciens... Tous ces érudits maîtrisent couramment le latin, et pratiquent également assez souvent le grec ancien, voire l'hébreu. Pour se démarquer du vulgaire, ils utilisent le latin non seulement comme langue écrite, mais aussi à l'oral. Dans les milieux érudits, le latin est donc toujours une langue vivante au XVI^e siècle. C'est aussi la langue internationale, qui sert à communiquer entre savants de toute l'Europe. Les intellectuels sont souvent originaires de la bourgeoisie, dans une moindre mesure de la noblesse. Mais il arrive aussi que certains membres du peuple parviennent à acquérir un savoir étendu et à s'imposer dans ce milieu encore fermé. Ambroise Paré, le plus grand chirurgien français du XVI^e siècle, n'était à l'origine qu'un barbier. Pierre de la Ramée, dit Ramus, premier professeur de mathématiques au Collège de France, n'était dans sa prime jeunesse que berger, puis valet. Malgré leurs origines sociales disparates, les intellectuels prennent conscience de leur importance au sein de la société et commencent à revendiquer une certaine reconnaissance sociale. Les professeurs d'université, en particulier, réclament le droit à l'anoblissement, ce que le pouvoir ne concédera que rarement à certains d'entre eux.

• **Les agriculteurs** vivent encore nombreux en ville. Ils exploitent champs et potagers compris à l'intérieur de l'enceinte ou dans le voisinage de la bourgade. Ils entretiennent également un cheptel relativement abondant : une ville du XVI^e siècle comprend souvent plus de chevaux, d'ovins et de bovins que d'habitants. Indispensables à l'approvisionnement toujours problématique de la ville, les cultivateurs urbains sont souvent plus aisés que leurs confrères des campagnes.

• **Le bas peuple**, enfin, comprend une fraction de plus en plus importante de la société urbaine au cours du siècle. Les membres du bas peuple vivent au mieux dans la précarité, au pire dans la misère la plus noire. On y trouve les petits métiers des rues (vendeurs de fruits, porteurs d'eau, colporteurs, rémouleurs, etc.), des compagnons au chômage, des paysans ruinés venus tenter leur chance en ville, des réfugiés ayant fui les dévastations de la guerre. Nombre d'entre eux sombrent dans la mendicité, la prostitution et la délinquance. Caïmans



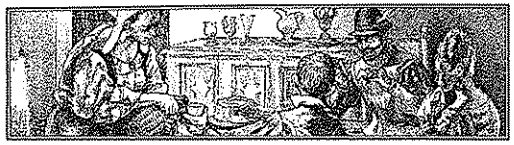
(brigands) et crocheteurs (voleurs) se multiplient dans leurs rangs. La guerre et la crise économique remplissent continuellement la rue de ces sans-logis, à tel point que des Indiens du Brésil ramenés à Rouen en 1561 s'étonneront devant le roi Charles IX de la misère qui règne au sein de son peuple.

4. La population rurale

À la fin du XVI^e siècle, en dépit de la croissance des villes, la population rurale comprend encore plus de 80 % de la population du royaume. Les mauvaises conditions climatiques, la poussée démographique, les ravages de la guerre et la crise économique ont néanmoins gravement dégradé les conditions de vie de la paysannerie au cours de la deuxième moitié du XVI^e siècle.

À la fin du XV^e siècle, la paysannerie prospérait. Le servage avait quasiment disparu (même s'il subsistera très ponctuellement jusqu'au XVIII^e siècle), et une majorité de paysans avaient accédé à la petite propriété terrienne : les alleus. Ces bonnes conditions, couplées à la fin de la guerre de Cent Ans et des pandémies de peste, provoquèrent une explosion démographique. Entre 1450 et 1550, la population rurale doubla, voire tripla dans certaines régions. Malgré une déforestation intensive, les ressources agricoles ne suivirent pas la croissance démographique, et la situation de la paysannerie devint précaire. À cela s'ajouta le problème de la succession : si dans le sud du royaume, le domaine familial était transmis à l'aîné, ce qui garantissait la perpétuation de la propriété, dans le nord du royaume, en revanche, les biens étaient partagés entre les enfants. De génération en génération, cela produisait la fragmentation des terres en lopins de plus en plus petits, bientôt trop réduits pour assurer la survie d'une famille. Les paysans sombraient donc dans la misère, et devaient souvent vendre leurs terres à de puissants voisins (laboureurs, aristocrates, bourgeois ou ecclésiastiques) pour échapper à la ruine et à la famine. Cette situation contribua à enrichir les riches, et à appauvrir les pauvres.

Lorsqu'on ajoute les mauvaises conditions climatiques qui détruisaient régulièrement les récoltes (étés pluvieux, inondations fréquentes),







la dévaluation de la monnaie qui provoquait l'écroulement du revenu des producteurs agricoles et les ravages de la guerre, on comprendra que la situation du paysan se dégrade de façon souvent dramatique au cours du siècle. Cette détérioration du niveau de vie des campagnes éclaire aussi l'afflux massif de réfugiés en ville.

Toutefois, les populations rurales sont loin d'être homogènes. On distingue de grandes variations d'une province à l'autre, et on relève plusieurs classes sociales au sein de la population des campagnes. D'une région à l'autre, on ne parle pas le même dialecte, on n'adopte pas les mêmes techniques agricoles (champs ouverts au nord et à l'est, développement du bocage à l'ouest, cultures en terrasses dans le sud-est), on n'a pas le même habitat, le même costume ni... la même odeur ! Deux siècles plus tard, un médecin, Brieude, est encore capable de reconnaître l'origine géographique d'un paysan à son odeur : les vachers de montagne ont une odeur aigre, Quercinois et Rouergats fleurent l'ail et l'oignon, tandis que les Auvergnats empestent le petit lait aigri tournant à la putréfaction...

Au sein des populations rurales, on peut grosso modo distinguer trois classes :

• **Les laboureurs** sont de gros propriétaires terriens. Ils ont souvent accumulé une certaine fortune personnelle, qui les rend capables de surmonter les crises provoquées par les années de mauvaises récoltes. Les plus riches d'entre eux se lancent dans le commerce ou la spéculation, rachètent les lopins des paysans ruinés pour agrandir leurs exploitations, et rêvent d'accéder à la noblesse. Certains vont jusqu'à se construire des gentilhommières et prennent le nom de leur terre pour tenter de se faire passer pour des hobereaux. Dans ce cas, ils envoient leurs enfants au collège dans le but de leur acheter des charges qui pourraient favoriser leur entrée dans l'aristocratie.

• **Les paysans** forment une grosse partie des populations des hameaux et des villages. Ce sont de petits propriétaires terriens qui vivotent sur leurs alleus familiaux. Une mauvaise récolte suffit souvent à endetter, voire à ruiner une famille. Les paysans s'appauvrissent de plus en plus lourdement à mesure que le siècle passe. Ils vendent leurs biens, et viennent grossir les rangs des journaliers, des mendiants, des réfugiés et des truands qui écument le pays.



• **Les journaliers** sont des ouvriers agricoles qui ne possèdent aucune terre et louent leurs bras aux gros propriétaires terriens. Leur situation varie entre la précarité et la misère. Ils sont les premiers frappés par les rigueurs de l'hiver, les famines, les épidémies endémiques. Les extrémités auxquelles ils sont réduits les poussent régulièrement à la mendicité et au brigandage.

II. La vie quotidienne au XVIe siècle

I. Le costume

Depuis le XVe siècle, le costume est en évolution constante. Pendant toute la première partie du XVIe siècle, les guerres d'Italie introduisent les modes italiennes en France : pourpoints à crevés (ouvertures laissant voir la chemise ou une doublure sur les bras ou sur le torse), chausses moulantes, cols bas et carrés, toques empanachées... À partir du règne d'Henri II (1547-1559), le costume est cependant de plus en plus influencé par la mode espagnole, plus stricte. Néanmoins, les élégants des grandes familles françaises, comme le duc Henri de Guise ou le roi Henri III lui-même, ainsi que les coteries de courtisans qui les entourent, entretiendront le faste vestimentaire lancé par François Ier, et développeront une mode extravagante et typiquement française. Nombre d'ambassadeurs étrangers, qui connaissent très bien la crise économique du royaume, témoignent dans leurs rapports de leur stupéfaction face à l'apparat vestimentaire de la cour et de la bourgeoisie parisienne.

Le costume féminin

La femme du XVIe siècle commence par vêtir une cotte ; il s'agit d'une chemise longue, parfois évasée en décolleté. La cotte est en grosse toile pour les femmes du peuple, en soie pour les dames de la bourgeoisie ou de la noblesse.



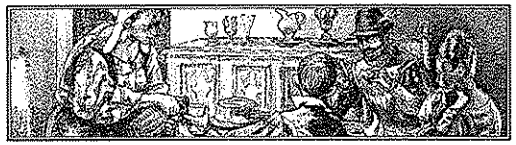
Au-dessus de sa cotte, la femme enfile une robe. La coupe de cette robe varie au XVIe siècle : en général, la robe s'élargit en cloche vers le bas et s'ouvre en décolleté sur la cotte. Sous le règne d'Henri II apparaît le vertugadin ; il s'agit d'un jupon de gros canevas, cerclé d'un anneau d'osier pour l'élargir vers le bas, couvert d'un bas de jupe de taffetas épais. Le vertugadin élargit donc les hanches et la jupe de la femme : au cours du siècle, il finit par devenir un vrai panier d'osier qui donne une ampleur majestueuse à la robe. Les manches de la robe évoluent aussi au cours du siècle : jusque vers 1550, c'est la mode italienne qui prévaut : les manches sont en fait des brassards, très étroits, quasiment indépendants de la robe. La femme en enfile un sur le bras, un sur l'avant-bras, et les lie avec des rubans. Dans les espaces entre brassards et rubans, la cotte est donc visible. Sous Catherine de Médicis, les manches deviennent partie intégrante de la robe et sont appelées « manches en gigot ». Ce sont des manches bouffantes, souvent grossies par les conques, arceaux tendus de tissus légers fixés sur les épaules. En 1550, le buste féminin est donc gracile ; vers 1575, il est devenu courbe et vaporeux.

C'est également Catherine de Médicis qui introduit la fraise dans le costume féminin. Il s'agit d'un col plissé juché sur un haut collet, maintenu par un collier rigide appelé carcan. Peu à peu, les fraises vont se transformer en grandes collerettes brodées. Carcan, manches en gigot et vertugadin ne sont guère pratiques ; pourtant, les élégantes se sanglent encore davantage.

Au-dessus de leur robe, ces dames de la bourgeoisie et de la noblesse enfilent une basquine. La basquine est l'ancêtre du corset : c'est un bustier sans manche, rembourré, très serré à la taille par un lacet noué dans le dos. Le devant de ce bustier est particulièrement raide, puisqu'il est maintenu par le busc : une lame de buis, d'ivoire ou de nacre, qui donne une poitrine et un ventre plats à la dame (non sans les comprimer cruellement).

Une femme chausse des pantoufles ; il s'agit de mules légères de velours ou de satin, à bout arrondi. Pour sortir, elle enfile au-dessus de ses mules des souliers de cuir noir, à semelles très épaisses pour tenter de la garantir de la boue et des ordures.

Avant de sortir, une femme prend soin de sa chevelure. Elle se coiffe le plus souvent en raquette : elle se fait une raie au milieu, se tire les







cheveux en largeur sur le front, puis les rabat en chignon sur la nuque ou sur le sommet de la tête. En outre, il est indécent de sortir sans chapeau. La femme du XVI^e^ siècle peut en porter différents types : la coiffe, calot brodé ; la templette, tour de visage brodé ; la toque à aigrette, venue d'Italie ; le chaperon, voile d'étoffe sombre ou brodé tombant de chaque côté du visage sur les épaules ; ou encore le bonnet de veuve, popularisé par Catherine de Médicis, doté d'une armature triangulaire dont les pointes enserrent le front et le haut des oreilles, ainsi que d'un grand voile retombant dans le dos.

Pour l'extérieur, la dame enfile un manteau. Celui-ci tombe en cloche, ses deux pans s'écartant en une ouverture triangulaire sur le buste pour laisser voir la robe. Les manches du manteau sont fendues tout le long du bras, mais sont serrées au niveau du coude et du poignet par des rubans ou des broches.

Le masque est aussi un accessoire vestimentaire très répandu chez les dames de la bonne société. Il est souvent en velours ou en soie. Le but premier du masque n'est pas de se dissimuler, mais de protéger le visage des rigueurs du soleil, des intempéries ou des branches et des ronces. Le XVI^e^ siècle, plus que toute autre époque, a associé la beauté à la blancheur de la peau, et pour rien au monde une femme de qualité ne laisserait gâter son teint par la moindre couleur ou la moindre égratignure... Il est donc courant de voir ces dames porter le masque pour partir à la chasse ou en voyage. Les gants, taillés dans les mêmes étoffes, remplissent la même fonction que le masque. Bien sûr, le masque est aussi très commode pour se rendre ni vue ni connue chez un monsieur qui n'est pas son mari... Et il deviendra très populaire au cours des bals et des ballets donnés par Henri III.

Enfin, le XVI^e^ siècle invente la culotte féminine. Il s'agit d'une sorte de long caleçon, parfois en dentelle. La culotte n'est pas un accessoire destiné au confort, mais plutôt à la pudeur. Les danses de la Renaissance étaient parfois très enlevées (comme la volte), et il arrivait que les robes, dans le feu de l'action, remontassent très haut, découvrant les jambes de ces dames et davantage. Ce spectacle offusquant certains esprits pieux, on entreprit de couvrir ces redoutables appas... (Les protestants, d'ailleurs, interdisaient purement et simplement les bals, ce qui tranchait la question.)







Le costume masculin

L'homme du XVI^e siècle commence par vêtir une cotte ; il s'agit d'une chemise longue, parfois évasée et plissée. La cotte est en grosse toile pour les hommes du peuple, en soie ou en satin pour les bourgeois et les gentilshommes.

L'homme enfile ensuite des chausses. Il s'agit de sortes de collants, très moulants. Au-dessus des chausses, il enfile un haut-de-chausses : il s'agit d'une sorte de caleçon, court et bouffant sous François I^er, qui a tendance à s'allonger à mesure que le siècle avance. Les hauts-de-chausses qui descendent sur le genou sont appelés trousses ou grègues. Le haut-de-chausses est souvent garni de crevés, qui laissent apparaître les chausses ou une doublure, et se trouve doté d'une brayette, ou braguette, proéminente jusque sous Henri III. Chez les nobles et les bourgeois, il arrive que la braguette soit brodée d'or et ornée de pierreries... Sous Henri III, les hanches du haut-de-chausses sont garnies d'armatures, les lodiers, qui les rendent bouffantes de façon extravagante. Le haut-de-chausses est fixé à la cuisse ou au genou par des rubans, et il est attaché à la taille par des aiguillettes. Les aiguillettes sont un cordon tressé ou un lacet, dont les extrémités sont dotées d'une tête de métal, que l'on enfile successivement dans des boutonnières ouvertes dans le bas du pourpoint et dans la taille du haut-de-chausses ; le haut-de-chausses se trouve donc lacé au pourpoint de façon étroite.

Au-dessus de la cotte, l'homme enfile donc un pourpoint. Il s'agit d'une sorte de veste très cintrée, dont le haut des manches est bouffant et dont les poignets sont très ajustés et ornés de manchettes de mousseline ou de dentelles. Le pourpoint porte souvent des crevés qui découvrent la cotte ou une doublure, ainsi que le tracé, un décor fait de rayures composées de lacets ou de galons précieux. Le col du pourpoint est montant ; en dépasse la collerette de la chemise. Cette collerette peut être soit un col cassé, très simple, et très proche des cols de chemise actuels, soit une fraise, plus élaborée. Le pourpoint est fermé par un grand nombre de boutons. Il arrive également que la poitrine forme un véritable plastron, très rigide, provoqué par l'adjonction d'un busc. Sous Charles IX, le pourpoint porte des basques, des pans qui descendent de la taille et



couvrent le sommet du haut-de-chausses. Sous Henri III, le pourpoint est déformé par la panse, ou le panseron. Il s'agit d'une bosse abdominale, tirée vers le bas, qui finit par recouvrir complètement la braguette.

En temps ordinaire, l'homme du XVI^e siècle porte des chaussures à bouts carrés et renflés, parfois ornées de crevés. Il arrive aussi que l'on porte des sortes de babouches qui ne couvrent que l'extrémité des orteils. Les premières chaussures à bout carré et talons hauts, très en vogue au siècle suivant, apparaissent dès la fin du XVI^e siècle.

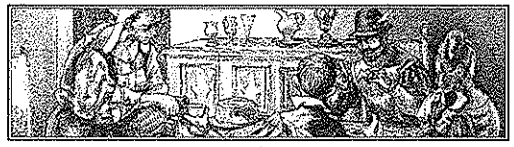
Pour sortir, l'homme du XVI^e siècle peut choisir différents manteaux. Le sayon est un manteau sans manches, muni de basques, porté par les paysans. La casaque est un manteau court aux manches courtes bouffantes (qui laissent les avant-bras découverts), porté largement ouvert, qui s'arrête à mi-cuisse. C'est un vêtement plutôt répandu dans la première moitié du siècle. Le long manteau descend jusqu'en bas du mollet ; il possède un décolleté en pointe avec des revers en fourrure, et des manches fendues pour laisser passer les bras. Au cours des guerres civiles, la cape est très populaire : c'est un manteau très court, parfois doté de manches, que l'on jette sur ses épaules à l'espagnole. Nombre de capes sont décorées de tracés parallèles aux franges.

La mode est aux cheveux courts, tirés en arrière, voire aux cheveux ras, comme en témoigne un portrait de Montaigne ou les habitudes d'Henri III. Presque tout le monde porte la barbe. Celle-ci peut-être portée en collier, parfois très longue comme chez Calvin ou Théodore de Bèze ; mais la plupart du temps, elle est finement taillée, en particuliers chez les élégants.

Comme chez les femmes, il est inconcevable chez les hommes de sortir sans chapeau. Les chapeaux masculins du XVI^e siècle sont très divers : calots, toques, bonnets, bérets, souvent ornés de plumes, de médailles, voire de pierres précieuses. Pour le voyage ou pour la guerre, on porte des couvre-chefs à larges bords, d'une forme assez voisine des Stetson américains du XIX^e siècle.

Le costume, reflet de la conscience

De grandes disparités apparaissent dans le vêtement en fonction des différentes classes sociales, mais aussi en fonction des convictions



religieuses des Français de l'époque. Les protestants, au nom d'un retour à la pureté évangélique, méprisent le luxe et adoptent des vêtements sombres, dépouillés et austères. Ils portent une fraise sobre et très courte. Les catholiques, au contraire, donnent dans les surenchères d'élégance, de couleurs et d'étoffes précieuses. Ils portent une fraise large, parfois d'une taille extravagante. Pour eux, c'est une façon de témoigner de leur adhésion aux fastes de l'Église romaine, si violemment attaqués par les luthériens et les calvinistes. Un gentilhomme ou un bourgeois vêtu d'un pourpoint brun ou noir est donc facilement soupçonné d'hérésie...

L'opposition entre costumes catholiques et protestants sera parfois spectaculaire. Le 18 août 1572, au cours du mariage entre Marguerite de Valois et Henri de Navarre, les nobles catholiques arborent de coûteuses toilettes surchargées de brocarts et de pierreries, alors que les aristocrates huguenots n'ont revêtu que les vêtements sombres qu'ils portent tous les jours. Le fossé entre les deux partis est visible.

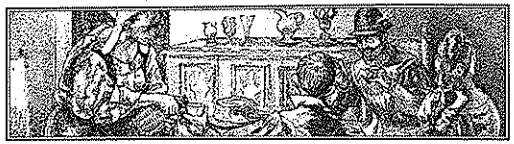
2. Alimentation & repos

Au XVI^e siècle, le repas et le sommeil sont des actes quasiment sociaux. On mange et on dort en communauté.

Les repas :

Dans la noblesse et la bourgeoisie, on prend quatre repas pas jour. Il s'agit du petit-déjeuner, consommé vers huit heures du matin, du dîner, pris vers dix heures et demie, du ressiner, pris vers quatorze heures et du souper, pris vers dix-sept heures. Le ressiner est surtout un repas pour enfants, l'équivalent Renaissance du goûter, que les adultes sautent fréquemment. Les deux repas les plus substantiels sont le dîner et le souper. Dans la paysannerie et le bas peuple, les repas sont moins abondants. Ils se limitent souvent au petit-déjeuner et au souper. Dans ce cas, le petit-déjeuner est consommé au lever du soleil, et il est constitué d'une bouillie épaisse qui doit donner des forces pour toute la journée de travail.

Le repas du XVI^e siècle ressemble encore beaucoup au repas médiéval. Le peuple mange dans des écuelles de terre ou de bois,





voire sur de simples tranches de pain. La grande pauvreté et l'absence de mobilier induisent que les petites gens ne mangent pas forcément sur une table, mais plutôt sur le pouce, sur un coin du coffre familial ou à croupetons. Dans la bourgeoisie et la noblesse, des tables sont apprêtées spécialement sur des tréteaux pour la durée du repas, d'où l'expression « mettre la table ». Elles sont garnies de nappes dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie. Le repas commence inévitablement par une bénédiction, chez les catholiques comme chez les huguenots. Puis, les convives prennent place. Les mets sont recueillis sur un tranchoir de pain épais, de bois ou de métal. Un gobelet se trouve à droite du tranchoir, un couteau à découper à gauche. Le gobelet est souvent en étain ; les verres, en particulier les verres à pied, sont encore des objets de grand luxe, qui tendent néanmoins à se répandre au cours du siècle.



On ne dispose qu'un couteau, un tranchoir et un verre pour deux convives, qui doivent boire et manger ensemble. Seule exception : les soupes sont servies dans des écuelles individuelles ; comme il n'existe qu'une grande cuiller destinée au service de tous les convives, la soupe est directement bue à l'écuelle, ou on y fait tremper du pain que l'on consomme ensuite. La fourchette existe, mais seul l'écuyer tranchant, le serviteur préposé au service des viandes, en dispose. C'est Henri III, sur le modèle vénitien, qui lance l'usage individuel de la fourchette. Son attitude semblera si maniérée à ses contemporains qu'elle contribuera à le faire passer pour efféminé...

Un bassin à eau, porté par un serviteur, circule entre les convives. On se lave les mains avant le repas et à la fin du repas, et on se les rince aussi pendant le repas, car on se sert dans les plats et on mange avec les doigts. L'usage de la serviette est répandu dans la noblesse, et permet de s'essuyer les doigts sans risquer de salir ses vêtements. Toutefois, il est assez fréquent que l'on continue à s'essuyer les doigts sur la nappe.

Dans la bonne société, l'alimentation est variée. On mange du chapon, du poulet rôti, du bœuf, du veau bouilli, du mouton, du gibier, des perdrix et divers poissons. Les viandes sont accompagnées de sauces, indispensables pour couvrir le goût souvent faisandé dû à une mauvaise conservation. On cuisine des sauces au verjus, à l'oseille, au vinaigre mêlé de sucre et de cannelle, et même à l'orange dans les milieux les plus fortunés. On utilise beaucoup les condiments comme le raifort et la moutarde. Les viandes sont accompagnées de légumes comme poireaux, oignons, potirons et salades. Le menu diffère un peu pour les enfants : du sevrage à deux ans, on leur donne de la bouillie de légumes. Par la suite, on leur donne beaucoup de plats à base de pois et de pois chiches, accommodés de fenouil et d'anis.

Dans le peuple, les menus sont moins variés. L'alimentation de base reste composée de bouillie et de pain. La consommation de viande est en net recul : la prépondérance accordée aux cultures sur l'élevage et l'utilité des animaux en tant que bêtes de trait ou bêtes laitières font monter les prix de la viande et la transforment en un produit de demi-luxe.

Pour le dessert, on consomme beaucoup de fruits : cerises, prunes, raisins, amandes fraîches, noisettes et noix. On consomme les pommes



et les poires cuites. Les fraises sont une exception, car si on les apprécie beaucoup, on les consomme en entrée, sucrées au miel blanc du Languedoc. Dans les milieux fortunés, on raffole également des oranges et des melons. Outre les fruits, on prise beaucoup les gâteaux, eux aussi sucrés au miel blanc.

Plusieurs boissons sont consommées au XVI^e siècle. Dans les familles aisées, on donne aux enfants du julep rosat, un sirop doux à l'eau de rose, du lait d'amande, voire du sirop de citron ou du jus d'orange. Toutefois, la boisson la plus consommée reste le vin, et la bière dans le nord du royaume. On boit très jeune, et l'on boit beaucoup. À partir de cinq ans, les enfants commencent à boire du vin coupé d'eau. Dans les années 1550, un ouvrier languedocien a droit à une ration quotidienne de deux litres de vin. Boire est un acte éminemment social : chaque fois qu'un verre est servi, on porte des santés, que l'on boit souvent à plusieurs dans le même gobelet.

À la fin du repas, on récite les grâces. Dans les milieux aisés, les serviteurs débarrassent les plats, retirent la nappe et la table.

Le sommeil

Dans ce domaine aussi, le XVI^e siècle porte la marque du Moyen Âge. Il est très rare qu'on dorme seul.

Dans les campagnes, les paysans dorment souvent sur des paillasses dans l'unique pièce de la ferme ou de la métairie, en compagnie des animaux. Une simple barrière suffit à séparer le bétail de l'espace domestique. La chaleur animale est généralement la seule source de chauffage domestique.

Dans les villes, les gens du bas peuple s'entassent souvent à huit ou dix personnes dans une pièce. Eux aussi couchent sur des paillasses. En hiver, ils souffrent souvent du froid, et les nuisances sonores sont telles qu'il est difficile de fermer l'œil. Planchers et cloisons sont minces, et l'on entend tout ce qui se passe chez le voisin, où cohabitent aussi huit à dix personnes... Sanglots de nourrissons, chansons d'ivrognes, rires, scènes de ménage, cris et coups retentissent d'un bout à l'autre des maisons divisées en appartements.

Dans la bourgeoisie et la noblesse, on dort dans de grands lits



aménagés en alcôves par de longues tentures. Le couple des maîtres dort dans le même lit. Lorsque l'on reçoit un invité de marque, on l'invite à dormir dans le lit des maîtres de maison. En général, valets et servantes attachés au service personnel des maîtres dorment dans leur chambre, sur des banquettes disposées sur le sol pour la nuit. La notion de classes est si forte que les maîtres font l'amour sans se soucier de leurs domestiques, qu'ils ignorent en raison de leur basse origine. C'est ainsi que quelques propos tenus par Diane de Poitiers alors qu'elle subissait les assauts de Henri II furent rapportés par des chambrières indiscrètes...

La plupart du temps, on laisse une veilleuse allumée dans la ruelle du lit. Les nuits sont souvent agitées, car la vermine infeste aussi bien les grabats des pauvres que les lits de plume des puissants. Dans les châteaux de la Loire, il arrivait que le roi reçût les plaintes d'ambassadeurs dont la chambre, infestée de puces et de rats, leur ôtait le sommeil.

Les chemises de nuit commencent à se diffuser au XVI^e siècle, mais la plupart du temps, on dort nu, à la mode médiévale. Le jour des Innocents, la tradition est d'ailleurs d'essayer de surprendre des dormeurs au petit matin pour leur infliger de grandes claques sur la peau nue. Le roi lui-même prend souvent plaisir à ces enfantillages – ce qui permettra par exemple à Henri II de surprendre l'évêque de Périgueux au lit en très galante compagnie...

L'habitude de dormir en communauté est telle que l'on dort parfois entre hommes. Henri II, après s'être livré à des beuveries avec son favori le connétable de Montmorency, dormit à plusieurs reprises dans le même lit que lui, sans qu'on pût soupçonner sérieusement les deux hommes d'homosexualité. Au soir de la bataille de Dreux, le duc de Guise partagea son lit avec son illustre prisonnier, le prince de Condé, parce que le bagage de l'armée royale avait perdu une partie du mobilier du duc.

3. L'Hygiène

Ce chapitre aborde un sujet régulièrement négligé par les PJ. Pourtant, l'hygiène est une composante culturelle majeure de toute société, et la description, même allusive, d'un masque de beauté à base de moutarde et de miel ou d'un massage capillaire au beurre frais peut contribuer au



dépaysement des joueurs... De plus, ce chapitre comprend des informations essentielles pour des personnages parfumeurs, barbiers, médecins, apothicaires ou gravitant dans les antichambres de la cour.

Contrairement aux idées reçues, le Moyen Âge fut une période de propreté corporelle. Le XVII^e siècle, quant à lui, connut l'apogée de la crasse, habilement dissimulée sous les fards, les dentelles, les perruques et les parfums. Assez logiquement, le XVI^e siècle représente une phase de transition entre la propreté médiévale et la saleté classique...

Propreté et soins cosmétiques

Les baigneries : C'est le nom donné aux bains au XVI^e siècle. Au début du siècle, ils sont encore très populaires. Chaque château noble possède ses étuves, chaque maison bourgeoise contient une cuve en bois où il est possible de se tremper. Les villes possèdent des étuves publiques (et mixtes !) où, pour une somme modique, il est possible de venir se baigner. À l'époque, le bain n'est pas conçu comme un soin du corps, mais plutôt comme un plaisir. On l'associe d'autant plus au plaisir qu'on prend son bain à plusieurs, et que les choses tournent rapidement aux ébats aquatiques les plus débridés. Les étuves publiques sont notoirement considérées comme des lieux de prostitution et de débauche, et encourent aussi bien les foudres de l'Église romaine que celles de l'Église réformée... La pression des autorités religieuses poussera les autorités à fermer de plus en plus de bains publics à mesure que les années avanceront.

Les médecins, quant à eux, s'ils ne jugent pas encore le bain trop nocif (comme ils le feront un siècle plus tard), ne le jugent pas non plus nécessaire. L'un d'entre eux, Glozius, écrit par exemple dans un traité sur l'hygiène : « Moi, je n'ai jamais pris de bain et je ne m'en porte pas plus mal ! » Associé à la luxure, négligé par la médecine, le bain devient bientôt suspect. Comme prostituées et courtisanes se lavent fréquemment pour se purifier de leurs « souillures », on commence à considérer qu'une femme de qualité n'a besoin de se nettoyer que les mains et le visage. Le reste serait une atteinte à la pudeur. Au cours de la deuxième moitié du siècle, on trouve une alternative au bain : le linge de corps. À défaut de se laver, on lave son linge, qui a absorbé la sueur et toutes les impuretés exsudées par le corps. C'est à l'époque que la blancheur du



linge devient un signe de richesse : arborer une cotte ou une chemise immaculée, c'est montrer que l'on change souvent de linge, et donc que l'on possède de la fortune.

Les soins de la bouche : L'hygiène bucco-dentaire est un souci très présent dans la bonne société du XVI^e siècle. D'une part, on redoute les rages de dents ; d'autre part, on considère la bouche comme un organe essentiel de la séduction et des jeux érotiques (« fontaine de toutes les douceurs amoureuses », écrit le médecin Jean Liébaut), et il convient d'en assurer le charme et la propreté. Alors, on a recours à de multiples procédés : on mâche des feuilles, on se rince la bouche au vin, et les dames riches vont jusqu'à se frotter les dents avec de la poudre de perles. On se cure aussi les dents, avec des couteaux ou avec des cure-dents. (L'amiral de Coligny ne se séparait jamais d'un beau cure-dent en argent, qu'il mâchonnait ou qu'il gardait sur l'oreille.) Pour lutter contre la mauvaise haleine, on suce des pilules spécialement conçues par les apothicaires pour rafraîchir la bouche.

Les soins capillaires : Dans la bonne société, la chevelure fait aussi l'objet de soins attentifs. Certes, le recul du bain tend à rendre les cheveux gras. À ce sujet, et pour l'anecdote, Marie de Lorraine aurait ainsi apostrophé sa fille, Marie Stuart, reine d'Écosse et épouse de François II : « De tout temps avez été paresseuse de vous décrasser la tête. Soyez assurée que vous ne serez bien si vous ne la lavez tous les mois ou si vous ne faites couper vos cheveux car vous avez toujours les cheveux pleins de graisse. » Et pourtant, Marie Stuart était considérée comme l'une des femmes les plus élégantes de France... À défaut de se laver les cheveux, on les coiffe avec attention, on les teint en blond à l'aide de décoctions de rhubarbe, de massages au beurre frais et d'expositions au soleil ; on les boucle également à l'aide de fers à friser. Ces soins capillaires sont essentiellement féminins jusqu'au règne d'Henri III. Celui-ci, épris d'élégance avec tant de raffinement qu'on le soupçonna d'homosexualité, répandit aussi chez les gentilshommes la mode de se teindre ou de se friser barbe et cheveux.



Les soins de la peau : Au XVI^e^ siècle, pour être belle, une femme doit avoir une peau blanche comme l'albâtre. Pour exemple, les nus peints par les artistes de l'École française ou par Antoine Caron dans les années 1560-1580 montrent des femmes bien en chair, mais si pâles qu'elles ont un aspect presque morbide à nos yeux.

Pour veiller à la blancheur de son teint, une femme de qualité s'expose le moins possible au soleil, quitte à porter masques et gants pour sortir. Dans l'aristocratie, parasols et ombrelles apparaissent. La femme lave son visage et ses mains avec de l'eau de pluie ou avec l'eau de sources souterraines, en évitant l'eau qui a pu être exposée au rayonnement néfaste de la lune. Certains médecins recommandent aussi de se laver les mains avec de l'urine. Pour entretenir sa peau, on commande aux apothicaires des pommades et des onguents très élaborés. On pratique également les masques de beauté, à base de fèves, de grains d'orge pilés mêlés de lard râpé ou de graisse.

En revanche, on se méfie du maquillage. Poudres et fards ont la réputation d'altérer le teint, de donner des rides et de gâter les dents, aussi les utilise-t-on peu.

La mode des parfums : Les Français découvrent le parfum en Italie à la fin du XV^e^ siècle, et la bonne société en adopte rapidement l'usage. Le parfum a plusieurs vertus : effacer les odeurs corporelles, lutter contre la puanteur épouvantable de la rue et même prévenir les maladies. On utilise les essences de rose, de violette, de civette, d'ambre, de musc, de benjoin, que l'on mêle à des pommades ou dont on se frotte les cheveux. On parfume également les accessoires et les habits dont le contact répété avec le corps risque de dégager de mauvaises odeurs : ainsi parfume-t-on les mules des femmes, les poignets et les cols des vêtements, les gants et les chapelets. Ces artifices sont appelés « senteurs » à l'époque. On les distingue du mot « parfum » qui s'applique plus spécifiquement aux fumigations de gomme ou de plantes, brûlées dans des cassolettes, qui entretiennent des fumées aromatiques dans les demeures de la bonne société.

Les dames de la haute société entretiennent des parfumeurs dans leur domesticité. Le rôle du parfumeur est bien sûr de s'occuper de sa



patronne, mais il consiste surtout à parfumer soigneusement les invités avant qu'ils ne paraissent devant les maîtres de maison, afin de bannir toutes les mauvaises odeurs de la rue.

Les lieux d'aisance

C'est l'une des expressions utilisées pour désigner les toilettes. Le XVI^e^ siècle utilise un certain nombre d'appellations pour désigner ce que le XVII^e^ siècle commencera à nommer les « cabinets ». Au XVI^e^ siècle, on va se soulager aux latrines, aux fosses d'aisance, aux aisances, sur les funestes lunettes, dans les retraits, dans les lieux secrets ou encore dans le lieu « où le roi va à pied ».

En fait, les latrines sont encore excessivement rares. On en trouve dans quelques châteaux et gentilhommières, quasiment jamais dans les maisons bourgeoises, jamais dans les maisons populaires ou rurales. Dans la noblesse et la bourgeoisie, on utilise la chaise percée, sorte de fauteuil dont la lunette est garnie de velours ou de damas, et que les valets vont vider, après usage, au mieux dans une fosse ou dans un potager, au pire dans la cour ou dans la rue.

Pour le reste, soit les neuf dixièmes de la population, on se débrouille comme on peut. Le pot de chambre est peu répandu à l'époque (et de toute façon, on le vide par la fenêtre...). Les paysans vont dans la nature, un luxe que la plupart des citadins leur envient. Car en ville, pas d'espace intime : on urine ou on défèque dans les ruelles, contre les murs d'église ou les remparts, sur les quais, dans les salles communes des tavernes ou dans les couloirs et escaliers des châteaux. Il est si courant de croiser un homme ou une femme en train de « faire ses eaux » ou de pousser sa crotte que les traités de civilités abordent fréquemment le sujet et donnent des conseils sur la conduite à adopter. *Le Galateo ou traité des manières*, publié en 1555 par Giovanni della Casa, est l'un des premiers ouvrages à recommander de ne pas se soulager, s'essuyer ou se rhabiller en public.

Il va sans dire que la rue est un cloaque infect. Non seulement on s'y soulage, mais on y vide ses ordures par les fenêtres, et chevaux, bovins et moutons y vont aussi de leur urine et de leur purin. On y laisse des porcs en liberté pour... nettoyer les ordures. La puanteur devient insup-



portable dans les quartiers des tanneries, où l'urine est recueillie dans de grands tonneaux pour faire tremper les peaux à traiter...

En général, le ruisseau immonde qui court au milieu de la rue va se jeter dans la rivière voisine, ou finit par infiltrer les nappes phréatiques qui alimentent les puits de la bourgade. On consomme donc une eau souvent fétide. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les villes soient régulièrement ravagées par des épidémies.

En 1596, sir John Harington, un proche de la reine Elizabeth Ière d'Angleterre, invente le cabinet à l'anglaise. Il s'agit d'une chaise percée dotée d'un réservoir d'eau, soit la première version des toilettes actuelles. Mais il faudra des siècles à cette grande avancée technologique pour être adoptée par la société européenne...

4. Les loisirs

Même si la France traverse des crises et des guerres graves, l'homme du XVIe siècle aime aussi se divertir. Lorsque la noblesse ne guerroie pas, elle dispose de beaucoup de temps libre, et les membres du peuple, lorsqu'ils habitent en territoire catholique, profitent d'une centaine de jours chômés par an grâce au calendrier des fêtes. On s'amuse donc beaucoup au XVIe siècle.

La chasse

La chasse reste un loisir très prisé par la noblesse. Comme au Moyen Âge, les nobles pratiquent la chasse à courre avec de grandes meutes et le concours de piqueurs et de rabatteurs à pied. On chasse le cerf, le loup et le sanglier, plus rarement l'ours qui est déjà en voie d'extinction dans la plupart des provinces françaises. Les dames accompagnent les chasseurs, à cheval, le visage protégé des branches et des épines par un masque. Les Valois sont fous de chasse : Catherine de Médicis, excellente cavalière, fait scandale parmi les dames en refusant de porter le masque ; Charles IX s'épuise à la chasse, où il méprise les bâtons à feu et se délecte de façon malsaine en achevant le gibier à la dague. Tout casanier et efféminé qu'il puisse paraître, Henri III lui-même peut courir trois cerfs dans la journée.



Une variante moins sportive, mais très prisée par les dames, est la chasse à l'épervier, à l'émerillon ou à l'autour. La fauconnerie reste un art très apprécié au sein de la noblesse.

Toutefois, contrairement aux idées reçues, la chasse n'est pas encore le privilège des seuls nobles. En accédant à la petite propriété à la fin du Moyen Âge, la paysannerie a aussi accédé au droit de chasse. Les gens du peuple chassent donc beaucoup le petit gibier, à l'arbalète ou à l'arquebuse, dans les bois et les campagnes, mais aussi dans des lieux moins orthodoxes comme les cimetières, souvent très giboyeux en lapins...

La danse

La danse est un loisir très prisé dans toutes les classes sociales. Elle a toutefois tendance à se diversifier et à devenir savante au cours du siècle. Elle est aussi de plus en plus durement attaquée par les puritains





de l'Église réformée. L'orchestre d'un bal est appelé la « bande ». Il comprend généralement des joueurs de luth, de hautbois, de cornet et de flûte dans les fêtes données par la noblesse. Il se place dans une loge ou sur une estrade.

Parmi les danses pratiquées au XVI^e siècle, on relève :

Le branle : Il s'agit d'une danse pratiquée dès le début du XVI^e siècle. D'un rythme vif, elle rassemble dames et cavaliers dans une ronde ; un couple se détache, effectue une figure, répétée ensuite successivement par tous les autres couples. Il existe de nombreuses variantes du branle. Le branle du chapelet est une danse où le cavalier va couronner de fleurs la dame qu'il choisit, l'embrasse et l'entraîne dans la danse ; la couronne change alors de mains, et un nouveau couple entre dans la danse ; le branle des torches est une danse où un flambeau remplace la couronne de fleurs ; le branle des lavandières est une variante du branle où les danseuses frappent en chœur dans leurs mains.

La gaillarde : Dans cette danse, un couple prend position au bout de l'aire de danse en se tenant par la main, se fait la révérence puis défile à pas réglés, suivi par les autres couples qui répètent un à un les mêmes figures. Parvenus au bout de la galerie, les couples échangent leurs partenaires et repartent pour un tour.

La pavane : Il s'agit d'une danse pratiquée dès le début du XVI^e siècle. D'un rythme très lent, elle permet aux danseurs d'évoluer avec gravité sans se séparer de leurs manteaux ou de leurs épées.

La volte : Il s'agit d'une danse très vive, où dames et cavaliers s'embrassent, puis se lancent dans des figures tourbillonnantes pendant lesquelles le cavalier saisit sa partenaire, la lance dans les airs en la faisant tourner sur elle-même et la rattrape. Cette danse, très sensuelle, dévoile souvent les cuisses des dames, ce qui scandalise les bien-pensants.

On peut aussi citer l'allemande, danse proche de la pavane, la courante et la morisque, danses proches de la volte. Sous Henri III, la mode des bals masqués fera fureur.

Dans le milieu aristocratique, toutes ces danses sont compliquées par des révérences, des pas savants, des figures classiques représentant des scènes comme « l'hommage à la dame » ou « la concorde des amants ». Sur les sièges qui garnissent les bords de l'aire de danse, les



dames s'installent souvent sur les genoux de leurs cavaliers. Dans les pièces voisines, dames et cavaliers changent régulièrement de chemises, parfois dans un joyeux désordre des plus équivoques...

Les jeux nobles

La noblesse a conservé le goût des jeux guerriers du Moyen Âge, joutes et tournois. Ces spectacles sont aussi très goûtés par le peuple. Malgré les armes émoussées et les règles strictes, ces jeux demeurent très dangereux ; chaque tournoi compte son lot de blessés, voire de morts. Au début de chaque tournoi, un cercueil ouvert est placé sur la lice, pour rappeler aux champions les dangers qu'ils courent et pour les engager à mesurer leurs coups. Précaution inutile : Henri II lui-même mourra des suites d'un coup de lance malheureux reçu sur la lice.

La course à la bague (ou à la quintaine) : Il s'agit d'un entraînement médiéval à la charge. Dans la course à la bague, le cavalier doit décrocher un anneau du bout de la lance, au cours d'une charge au galop. Dans la course à la quintaine, le cavalier doit charger à la lance le bouclier d'un mannequin pivotant : le choc fait tourner le mannequin, dont le deuxième bras est armé d'un fléau. Le cavalier doit être en mesure d'esquiver le coup du mannequin.

La joute, ou combat à la barrière : La joute oppose deux cavaliers sur une lice coupée par une barrière. Chaque cavalier s'élance le long de la barrière et tente de désarçonner son adversaire. Les chevaliers étant des combattants aguerris, considérablement alourdis par leur armure, il est rare qu'ils vident les étriers au premier choc. Si les deux cavaliers tiennent en selle, les juges de joute attribuent des avantages en fonction de la partie du corps touchée (la plus recherchée est le sommet du heaume) et des pièces d'armure arrachées. Au cours d'une joute, les adversaires peuvent se livrer trois assauts ; si aucun n'a mordu la poussière, les juges désignent le vainqueur en fonction de la qualité des coups échangés.

C'est au cours d'une joute, le 30 juin 1559, qu'Henri II est mortellement blessé. Il venait de livrer trois assauts contre le comte de Montgomery, et aucun avantage ne s'était dessiné. Contre l'avis des juges et de ses proches, Henri II exigea une quatrième passe. Elle lui fut







fatale : en bon jouteur, le comte de Montgomery frappa le casque du roi ; malheureusement, sa lance se rompit sous le choc, et un tronçon vint crever l'œil du monarque et s'enfoncer profondément dans le crâne. Après une agonie épouvantable, le roi rendit l'âme le 10 juillet.

Le tournoi : Il s'agit d'une bataille rangée entre deux troupes de chevaliers, soutenus par leurs valets à pied et à cheval. La bataille a lieu à armes courtoises, c'est-à-dire avec des armes émoussées, et certains coups sont proscrits – par exemple, on ne frappe jamais les chevaux. Ces affrontements n'en restent pas moins extrêmement violents, et comportent leur lot de côtes, bras et jambes cassés. Les combattants capturés doivent, selon les lois de la guerre, une rançon à leurs vainqueurs (généralement, le cheval et l'armure). Les juges attribuent de nombreux prix : le vainqueur du tournoi est bien sûr primé, mais on récompense aussi le chevalier le plus valeureux, le plus courtois, le plus élégant, etc... Le roman espagnol *Amadis des Gaules* a ranimé la doctrine courtoise au XVI^e^ siècle, et chaque chevalier porte généralement les couleurs d'une dame. Ainsi, Henri II portait des armes noires et blanches, aux couleurs de sa favorite Diane de Poitiers.

La joute à l'italienne : Il s'agit d'un tournoi, mais d'un tournoi scénarisé et théâtralisé. Cette forme est typique du XVI^e^ siècle. Les combattants endossent le rôle et l'armure de grands généraux de l'Antiquité ou de héros mythologiques, et leur combat dans la lice se pose comme la représentation d'un combat légendaire. Le combat n'a cependant rien de simulé, et obéit aux lois du tournoi ordinaire.

Souvent, de part et d'autre de la lice, on monte des décors qui représentent les enjeux du combat. À Chenonceaux, une joute à l'italienne oppose les aristocrates papistes, qui ont endossé le rôle de héros grecs, aux aristocrates réformés, qui ont endossé le rôle des héros troyens. Un décor représente la ville de Troie, et il est animé par des jeunes filles qui encouragent leurs champions.

Au cours d'une joute à l'italienne, le combat est encadré par des déclarations rimées qui précèdent et concluent l'affrontement. Souvent, l'épilogue en vers expose une morale ou scelle la réconciliation des combattants.



Les jeux de société

Les jeux d'argent et les paris sont très populaires. Il existe déjà des loteries qui permettent de gagner de jolies sommes ou un cheval. Certains joueurs perdent de telles sommes au jeu qu'ils finissent par passer contrat devant un notaire pour s'engager à payer de lourdes amendes s'ils retouchent aux dés ou aux cartes... François Ier a interdit aux officiers royaux de jouer de l'argent, mais cette loi est rarement respectée. Henri III lui-même perdra 30 000 écus aux dés en une seule soirée.

Les jeux de cartes : Ils sont déjà nombreux au XVIe siècle. On joue au tarot, venu d'Italie, au « jeu du flux », où le gagnant est celui qui possède le plus de cartes d'une même couleur, ou encore à la « prime », où il faut obtenir quatre cartes de séries différentes.

Les jeux de dés : Le jeu de dés le plus répandu est le « jeu à passe dix », où les joueurs parient que la somme de trois dés dépassera 10. Le trictrac, mélange de jeu de dés et de jeu de dames, est aussi très populaire, en particulier chez les femmes de qualité.

Les jeux de table : Les échecs et les dames sont toujours aussi populaires qu'au Moyen Âge. On joue aussi à la marelle : il s'agit d'une sorte de morpion qui se joue sur table ou sur carton, où il faut aligner trois pions sur un côté du carré.

Les jeux pratiqués dans les antichambres et les corps de garde : La mourre oppose deux adversaires : l'un des joueurs lève les mains en ouvrant un certain nombre de doigts tandis que son adversaire doit crier simultanément le même nombre. On joue aussi aux osselets et « à croix ou pille », c'est-à-dire à pile ou face.

Les sports

Les sports sont très populaires, et sont pratiqués aussi bien par la noblesse que par le peuple. Bien que les compétitions n'existent pas encore et que le sport reste une simple distraction, un public nombreux assiste souvent aux parties, encourage ses favoris et parie des sommes considérables sur tel ou tel joueur.

Le jeu de paume : C'est le sport le plus populaire du XVIe siècle. Chaque ville, chaque château compte au moins une salle de jeu de



paume ; les villes entourant les résidences royales comptent plusieurs dizaines salles de jeux. La salle du jeu de paume est un lieu de grande sociabilité, où l'on se rencontre pour jouer, mais aussi pour aller aux nouvelles, flirter et bavarder.

Le jeu de paume est l'ancêtre du tennis. Le mot anglais « tennis » viendrait de « Tenez ! », mot crié par le joueur au moment où il sert au jeu de paume. Le jeu de paume se joue en simple ou en double, avec des raquettes et des balles appelées « esteufs ». Il se pratique en salle, de part et d'autre d'un filet, sur une aire de 30 mètres de long sur 10 de large. Une galerie, protégée par un filet et dotée d'un toit incliné en bois, entoure le terrain et accueille les spectateurs. La balle peut rebondir sur les murs jusqu'à une hauteur de cinq mètres ou sur le toit de la galerie sans être considérée comme sortie. Mieux encore : un bon service doit toucher le toit de la galerie avant de rebondir sur le terrain adverse.

Le terrain est divisé par un grand nombre de lignes transversales, les « chasses ». Un joueur gagne un point lorsque son adversaire laisse rebondir la balle plus d'une fois avant de la frapper. Mais il est possible aussi que le joueur qui est battu demande à mettre le point en suspens pour faire une « chasse » : lors du prochain changement de service, le joueur battu doit alors obliger son adversaire à un deuxième rebond avant la chasse où lui-même a été battu.

Les spectateurs se livrent à une multitude de paris. Le mot « tripot » vient du jeu de paume ; il est dérivé du verbe « tripoter », qui signifie « sautiller sur place » au XVIe siècle. Il en dit long sur les quantités d'argent mises en jeu dans les galeries au cours d'une partie.

Le palle-maille : C'est aussi un jeu appelé pail-mail ou mail. Il s'agit d'une sorte de lointain ancêtre du golf. Il est pratiqué dans de longues allées de près de deux cents mètres, bordées de planches et plantées de bornes, les « pierres de touche », qui marquent des passages obligés. On y pousse des boules de buis à l'aide de longs maillets. Le palle-maille porte divers noms en fonction de la façon dont on y joue : on l'appelle le « rouet » quand chacun joue pour soi, la « passe » ou la « partie » quand on joue en équipe ; les « grands coups » quand les deux adversaires frappent la même boule, la « chicane » quand le jeu se pratique en campagne sur un terrain non préparé.



Jeux de boules et jeux de quilles : Bon nombre de ces jeux sont pratiqués aussi bien dans les parcs des châteaux que dans les arrière-cours des tavernes. On joue aux quilles, au billard (une sorte de croquet, où l'on fait passer une boule sous des arceaux en la poussant avec un maillet) et au cochonnet, une forme ancienne de la pétanque.

Jeux de ballon : Ces jeux sont surtout pratiqués en hiver, leur caractère « tonique » permettant de mieux résister au froid. La soule oppose deux équipes, selon des modalités assez variées puisque l'on se passe la balle (appelée esteuf ou pelote, généralement remplie de foin) au pied, à la main, voire avec des crosses. C'est un sport assez brutal, puisqu'on y échange force coups de poing et coups de pied. Plus violent encore : la couille de bélier, qui désigne une balle dure et le jeu où on l'utilise, sorte de précurseur du football américain. Ces jeux sont populaires, et sont souvent pratiqués par des pages et des valets.

Le tir : Les concours de tir sont assez fréquents au XVI^e^ siècle, attirent un public nombreux et sont généralement primés. Il s'agit de concours de tir à l'arbalète et à l'arquebuse, disputés par des gens du peuple et bon nombre de soldats.

Les spectacles

Dans ce domaine aussi, la civilisation française du XVI^e^ siècle porte encore la marque de la civilisation médiévale tout en anticipant déjà sur la civilisation classique. Dans le domaine du spectacle, cela se traduit par une grande diversité de genres.

Le ballet : C'est un spectacle aristocratique par excellence. On donne des ballets dans les résidences royales, plus rarement dans l'enceinte des villes à l'occasion d'entrées solennelles. Le ballet est très coûteux, car la scène est généralement ornée de décors et de machineries, et car les costumes des danseurs sont de somptueux déguisements mythologiques ou exotiques. Pour la haute noblesse, c'est un spectacle « interactif » puisque le roi et certains courtisans aiment se mêler à la danse.

Les entrées solennelles : L'entrée du roi dans une ville donne lieu à de grandes fêtes organisées avec soin. On dresse des arcs de triomphe et des fontaines ornés de devises et de blasons, on pave le parcours du cortège royal de fleurs et d'herbes parfumées, les représentants de tous les



corps de métiers défilent et viennent présenter leur hommage au souverain. Des haltes sont prévues à diverses étapes du parcours, pour offrir de nombreux spectacles au souverain : orchestres, allégories chorégraphiées, scènes et bâtiments symboliques se succèdent (en 1548, on construit à Lyon un palais flottant en forme de temple antique), assortis de poèmes composés à la gloire du roi par les plus grands poètes du royaume (Maurice Scève, Pierre de Ronsard, Philippe Desportes). La fête se prolonge souvent sur plusieurs jours, illuminée la nuit par des feux d'artifice.

La musique : La chanson polyphonique et les orchestres sont très prisés à l'occasion des fêtes et des bals. On fait de la musique et on l'apprécie dans toutes les classes de la société ; les grands ne se séparent guère de leurs joueurs de luth, et les petites gens entonnent souvent des chansons populaires aux champs, à la veillée ou à la taverne. Il existe déjà des chansonniers très populaires qui créent de véritables « tubes », comme les chansons intitulées « La guerre » (plus tard rebaptisée « La bataille de Marignan »), « Le chant des oiseaux », « La chasse » ou « L'alouette », composées par Clément Janequin. Dans la rue, les badauds se rassemblent facilement autour des « bandes » de musiciens itinérants ou des étudiants qui jouent du luth pour se distraire et pour séduire les filles.

Le théâtre : Spectacle déjà populaire au Moyen Âge, le théâtre connaît un essor remarquable au XVI^e^ siècle. Sur les places et sur les marchés, on joue toujours des farces, pièces cultivant le gros comique, souvent scabreux, qui continue à faire rire le peuple et la noblesse – Henri de Navarre en était friand.

Mais le théâtre français subit aussi l'influence italienne ; sous les derniers Valois, les comédiens italiens sont très appréciés. La postérité a retenu trois de ces troupes : les Gelosi, les Confidenti et les Raccolti. Ces Italiens jouent deux types de pièces : les mascarades et les pastorales. Les mascarades sont des pièces généralement improvisées autour d'un thème comique et introduisent en France les personnages de la Commedia dell'arte : Arlequin, Zani, Pantalon, l'ingénue Isabelle, les capitaines Ruina et Cocodrillo. Des thèmes récurrents de la mascarade sont l'apologie de la cuisine italienne et la satire du tempérament espagnol, le tout assaisonné de scènes souvent aussi scabreuses que celles de la farce. Les pastorales sont des pièces plus poétiques et complètement



irréelles, qui mettent en scène les amours de bergers et bergères galants. À la différence des mascarades, les pastorales sont écrites, souvent en vers ; le baroque y affleure avec l'intervention de magiciens ou de créatures mythologiques. Une particularité du théâtre du XVI^e^ siècle est que l'on ne joue pas séparément, mais quasi-simultanément pastorales et mascarades. Entre chaque acte d'une pastorale, les acteurs jouent une scène de mascarade, qui permet au public de se détendre en reprenant souvent de façon parodique le thème de la pastorale.

Enfin, le théâtre français du XVI^e^ siècle est marqué par l'arrivée en force de la tragédie, de la comédie et de la tragi-comédie. Ces pièces sont écrites à l'imitation des pièces de l'Antiquité, et sont donc composées en vers sur un mode déjà proche du théâtre du XVII^e^ siècle. Toutefois, même si les sujets antiques sont déjà fréquents dans ces pièces (*La Troade* (1579) et *Antigone* (1580) de Robert Garnier), une particularité de la tragédie Renaissance est d'aborder de nombreux sujets bibliques (*Abraham sacrifiant* (1550) de Théodore de Bèze et *Les Juives* (1583) de Robert Garnier). Ces pièces bibliques s'inscrivent bien sûr dans le débat religieux de l'époque, ce qui montre que le théâtre devient un mode d'expression idéologique. La censure commence d'ailleurs à apparaître : Henri III interdira la représentation des *Juives* à la cour, craignant que cette pièce renforce le parti ultra-catholique dirigé par la maison de Guise.

Il n'existe pas encore de salles de théâtre. On joue sur des tréteaux sur les places, dans les salles spacieuses des châteaux de l'aristocratie et dans les salles de jeu de paume. La plupart des comédiens sont des artistes itinérants, soumis à une vie des plus précaires. Il arrive aussi que des pièces soient montées par les élèves et les professeurs de collège (jésuites ou oratoriens) : il s'agit alors de pièces jouées en latin, en plein air et à grand spectacle puisqu'elles peuvent compter des centaines de figurants. Y assistent toutes les notabilités de la ville ou de la région.

La taverne

C'est un lieu de loisirs incontournable pour bourgeois et gens du peuple.

En règle générale, la taverne comprend une salle commune et une arrière-cour ou un jardin où l'on peut disposer des tables et jouer aux quilles en été. Les tavernes les plus luxueuses offrent des tables, des



bancs et de rares chaises à leurs clients ; les bouges les plus miteux n'ont parfois pas même de tables et les clients s'assoient par terre ou restent debout. Le sol est souvent en terre battue, et les odeurs d'urine se mêlent à celles de la vinasse, car les clients vont régulièrement se soulager contre les murs.

On vient s'y réchauffer, y boire de la bière ou du vin, échanger des ragots ou participer à la veillée. Lieu de passage et havre du voyageur, c'est par la taverne que les nouvelles se diffusent dans le village ou la cité. On y joue beaucoup aux cartes ou aux dés, et il n'est pas rare qu'un ou deux musiqueux fassent danser la compagnie. Au XVI^e^ siècle, il est encore courant de voir les clients apporter leur bûche ou leur fagot pour alimenter l'âtre et réchauffer la compagnie. Les confréries et les « devoirs » de compagnons en colère y tiennent leurs réunions, et il arrive assez souvent que les contrats passés devant notaire soient signés sur un coin de table de la taverne.

5. Les voyages

Voyager au XVI^e^ siècle est une entreprise aventureuse et pleine de dangers. Le mauvais état des routes, la connaissance très approximative de la géographie du royaume, l'insécurité galopante due aux brigandages et aux guerres font de tout déplacement un acte fort hasardeux. Pourtant, on se déplace beaucoup à l'époque, et l'on trouve des populations variées sur les routes : troupeaux en transhumance, mercenaires au chômage, compagnons itinérants, comédiens ambulants, aristocrates en service, écoliers et professeurs vaguant d'université en université, réfugiés, bourgeois fuyant des épidémies, marchands venus d'Italie ou d'Allemagne, prédicateurs et agents huguenots, moines mendiants des ordres prêcheurs, toute une faune hétéroclite qui court les chemins en toute saison, fait vivre tavernes et auberges et meurt parfois au coin d'un bois sous le couteau des bandes de caïmans.

Les voies fluviales

Fleuves et rivières forment les principaux axes d'échange du royaume. Les trois quarts des marchandises et une bonne partie des



voyageurs suivent les voies fluviales. À l'opposé des rivières quasi-désertes de notre époque, les rivières du XVI^e siècle grouillent d'embarcations : trains de bois flotté, barques de pêche, bacs, plattes (barques pontées) mues à la rame ou tractées par des attelages le long des chemins de halage, gabarres à voiles se croisent dans un ballet permanent. Il arrive même de voir passer une galère sur les fleuves, lorsqu'un grand aristocrate ou un membre de la famille royale voyage par voie d'eau.

Avec un tel trafic, la navigation n'est pas sans danger. De plus, le cours des rivières n'est pas domestiqué : les bancs de sable et les hauts fonds rendent certains passages hasardeux, et certains fleuves ont parfois un cours semé de rapides – comme le Rhône. Les noyades ne sont pas rares, d'autant plus que tous les nautoniers sont loin de savoir nager. De plus, le voyage par voie fluviale est lent : les navires à voile sont les otages des sautes de vent, et lutter contre le courant peut s'avérer particulièrement pénible – les bateliers qui remontent le Rhône font difficilement plus de vingt kilomètres par jour.

Malgré tous ces obstacles, la voie d'eau reste plus sûre que la route. En outre, chaque ville et chaque village possédant ses débarcadères, les mariniers font relâche chaque soir dans un lieu à peu près sûr et dorment à terre.

Voyager sur la route

Malheureusement, fleuves et rivières ne baignent pas toutes les bourgades du royaume ; les marchandises et les voyageurs se retrouvent donc souvent sur les routes.

Les routes les mieux entretenues sont empierrées ; mais nombre d'entre elles sont encore en terre battue, creusées d'ornières et de nids de poule, et elles se transforment en marigots à la mauvaise saison. De plus, les péages sont fréquents et coûteux, et le brigandage existe de façon endémique. Pour prendre la route, il est donc préférable d'avoir de l'argent, des armes et de la compagnie...

Le mode de déplacement le plus fréquent reste la marche à pied. Un marcheur peut accomplir une distance de 6 à 7 lieues (24 à 30 km) par jour ; sur de longues distances, un voyageur use une paire de souliers tous les quinze jours. Les privilégiés voyagent à cheval (ou à mulet,



pour les moins fortunés), et peuvent parcourir ainsi de 10 à 12 lieues (40 à 50 km) par jour. Chevaux et mulets ont l'avantage d'être à la fois rapides et « tout terrain », et on les préfère de loin aux « coches », les carrosses, encore fort rares au XVI^e siècle (vers 1550, on n'en dénombre que trois à Paris). Il faut préciser que les suspensions des coches sont quasi-inexistantes et que leur poids en fait des véhicules inadaptés aux mauvais chemins. En outre, l'avant-train mobile est rare, ce qui pose de gros problèmes pour négocier des virages serrés. La litière à cheval est un véhicule beaucoup plus prisé et beaucoup plus fréquent dans la noblesse : plus confortable et plus adapté au voyage sur de mauvaises routes, c'est le véhicule préféré de Catherine de Médicis au cours de ses nombreux voyages.

Pour ce qui est du transport de marchandises, il se fait essentiellement à dos de mulet ou sur charrette (chariot à deux roues).

Même si les cartes sont encore rarissimes, le voyageur dispose d'un outil précieux pour se déplacer : il s'agit du premier guide imprimé en France, *La Guide des chemins de France*, de Charles Estienne, publié en 1552. Les grands itinéraires français y sont décrits, avec de nombreuses précisions (état des routes, durée des étapes, auberges, curiosités et... tronçons infestés de brigands).

Le soir, on se repose dans les auberges, fort nombreuses, les relais de poste ou les hôtelleries des monastères. Lorsque la cour se déplace, elle va de château en château, le roi s'invitant dans les domaines de ses sujets fortunés lorsque la région ne contient pas de résidence royale. Pour éviter de former des encombrements, la cour se déplace en plusieurs convois qui prennent des chemins différents. Fourriers et valets prennent les devants, dans une caravane chargée des meubles. Arrivés sur place quelques heures avant les aristocrates, ils attribuent les chambres en marquant à la craie le nom de leurs occupants, et disposent l'ameublement. Ils déménagent à nouveau quand le roi repart – parfois le lendemain même.



Chapitre III
La justice

En matière judiciaire comme dans bien d'autres domaines, le XVI^e siècle s'affirme comme une période de transition. La justice s'est éloignée des pratiques médiévales, mais ce n'est pas pour autant qu'elle est entrée dans l'ère du droit moderne. Dès lors, il est tentant de caricaturer le système juridique de la Renaissance, en piochant au coup par coup soit dans le droit médiéval, soit dans le droit moderne. Il serait plus judicieux de découvrir l'équilibre qui existe à l'époque, fruit d'une évolution lente qui va transformer peu à peu le droit médiéval en droit moderne. Cette évolution est au cœur de notre système juridique, car c'est à cette époque que notre droit a été modelé tout en se distinguant des autres systèmes juridiques existants.

Pour déterminer quel type de droit s'applique dans quelle situation et quelle cour est compétente pour juger d'une action en justice menée par les personnages ou contre ceux-ci, il faut oublier le regard du juriste moderne qui a tendance à proposer des classifications pour tout et à régler les questions juridiques en application des principes de droit communément acceptés de nos jours. Or, ces principes sont d'application plutôt récente, et appartiennent au droit moderne tel qu'il s'est



défini et affiné après la Révolution française et jusqu'au milieu du XX^e siècle avec le triomphe des droits de l'Homme et de l'État de droit. De telles conceptions n'ont pas encore leur place à la Renaissance, même si la justice ne se fait pas pour autant au petit bonheur la chance. Le Moyen Âge avait sa propre logique juridique et appliquait ses propres méthodes, qui devaient tenir compte de divers critères, comme l'influence plus ou moins forte du droit romain et les effets du désordre féodal qui avait fait reposer les attributions judiciaires non plus entre les mains du dépositaire légitime, le roi, mais entre celles de ceux qui se montraient assez forts pour faire appliquer leur décision par la force, à savoir les comtes et autres grands nobles du royaume. Il en résultait une justice assez variable en fonction du lieu ou de l'officier en charge d'une affaire, mais les critères judiciaires demeuraient assez bien définis pour garantir l'application raisonnable du droit et pas l'arbitraire absolu comme il serait tentant de le croire à première vue.

L'Ancien Régime, à ses débuts, doit tenir compte de cette réalité juridique issue de la pratique médiévale tout en essayant de centraliser le pouvoir judiciaire, qui est la source première du pouvoir royal. En effet, l'idée d'une séparation des pouvoirs est anachronique au XVI^e siècle, et c'est la justice seule qui détermine la raison d'être du pouvoir royal. À l'origine, c'est ce pouvoir judiciaire qui fait l'autorité royale, à l'exclusion de tout autre pouvoir. On imagine aisément le désarroi des rois capétiens pendant la féodalité, période qui leur avait ravi cette prérogative. On comprend aussi mieux les efforts du roi pour reprendre à son profit ce pouvoir et faire appliquer ses règles de justice sur tout le royaume. Il en allait de sa légitimité.

Le roi n'a donc pas encore un pouvoir législatif en tant que tel ; car plutôt que faire les lois, il harmonise et unifie les différentes pratiques et coutumes qu'il rencontre. Ainsi, depuis les premiers coutumiers du XIII^e siècle, comme celui de Beaumanoir, les « lois » du royaume sont fondées sur l'unification des différentes coutumes et pratiques juridiques observées, et sur l'introduction d'une pointe de droit romain pour éclairer certains points.

Même si le milieu du XVI^e siècle a vu quelques grands bouleversements sous l'égide de rois très influents et sans doute plutôt autoritaires,



tels que François Ier, le travail d'unification des normes du royaume de France est bien loin d'être à son terme. Les dernières grandes étapes de l'unification du système judiciaire, au moment où se déroule *Te Deum pour un massacre*, sont sans doute l'ordonnance de Villers-Cotterêts, ou « Ordonnance générale sur le fait de la justice, police et finances » passée en 1539, sous François Ier, et les ordonnances d'Orléans (1561) et de Moulins (1566), qui concrétisent l'important travail du chancelier Michel de l'Hospital. L'ordonnance de Villers-Cotterêts réforme et réduit les prérogatives des justices ecclésiastiques et les privilèges des villes. Elle institue la tenue obligatoire des registres de baptême, un commencement d'état civil et surtout rend le français, et non plus le latin, obligatoire dans la rédaction de tous les actes administratifs et judiciaires. L'ordonnance d'Orléans et réaffirme la nécessité de mettre par écrit et de clarifier les coutumes du nord de la France et les différentes sources de droit (le droit romain et les coutumes) du sud et réorganise la police, l'armée et le notariat. Celle de Moulins énumère en 86 articles des réformes importantes mais sans fil directeur. De telles ordonnances tendent à standardiser les lois du royaume, mais elles sont encore loin du compte, ce qui laisse aux juges provinciaux une certaine liberté d'application des règles de justice.

I. Les sources

1. L'esprit de la justice

En premier lieu, il convient de comprendre l'esprit de la justice qui, à l'époque, s'inspire encore fortement de la justice coutumière et arbitrale telle que les cours médiévales la pratiquent.

L'origine de la pratique juridique provient des plaintes portées devant un juge par des personnes ayant subi un préjudice. Le premier rôle du juge est alors de trouver une compensation, parfois appelée remède, au préjudice subi pour rétablir la justice et protéger les faibles contre les abus (la puissance royale se développera d'ailleurs essentiellement à partir de cette



autorité judiciaire). Le système compensatoire est originellement présent dans le nord de l'Europe, sous le nom de « **Wehrgeld** » (ou Wergeld, selon une orthographe plus récente) et dans le nord de la France, mais en réalité, jusqu'à la fin du Moyen Âge, il est le système le plus reconnu. Un système de Wehrgeld autorise la compensation des préjudices dans un très grand nombre de cas, y compris le vol, l'enlèvement ou la mutilation. On fixe alors un prix pour le préjudice allégué et, une fois ce prix payé, tout rentre dans l'ordre. Or, quand la seule compensation possible est la mort du coupable, le système de compensation se rapproche de la loi du talion ; et ses dispositions entrent désormais dans le domaine de la justice de sang. Ce procédé va donner naissance, au Moyen Âge, à la distinction entre Haute et Basse Justices, une justice de sang ou une justice réparatrice et compensatoire. Elle influe aussi sur le déroulement des procès. Le juge y est cantonné à un rôle arbitral tandis que les parties s'efforcent de faire la preuve de leur bon droit. Cette opposition directe avec arbitre est connue sous le nom de procédure accusatoire, ainsi nommé car elle repose sur une accusation directe et se dispense d'enquête préalable à l'audience de jugement.

De façon générale, pour régler les conflits, le juge doit faire appel à son bon sens, et s'il existe certains codes fixant les compensations habituelles, ses références s'inscrivent le plus souvent dans les coutumiers ou dans les décisions de ses prédécesseurs, ce qui explique la primauté originelle de la coutume et la jurisprudence. Cet esprit de la justice doit être pris en compte pour mesurer l'évolution de la justice pendant la Renaissance.

Au cours des XVIe et XVIIe siècles, le droit français va se prononcer pour une autre procédure, dite « inquisitoire », qui tire son nom des méthodes de l'Inquisition, prévoyant la réalisation d'une enquête préalable avant tout jugement. Le droit français introduit cette procédure à la fin du Moyen Âge, et à l'époque du jeu, les deux procédures coexistent, dépendant de la nature du conflit juridique. Les juridictions ecclésiastiques et royales pratiquent la procédure inquisitoire de façon exclusive. Ce nouveau système pénal se répand à partir du modèle de la justice royale, vers les juridictions provinciales et urbaines à partir du XVIe siècle, imposant la procédure inquisitoire, le recours à la torture, la



généralisation des châtiments corporels qui caractérise la justice criminelle d'Ancien Régime, telle qu'elle est définie dans les ordonnances de Charles Quint (la Caroline, 1531), de François Ier (Villers-Cotterêts, 1539), de Philippe II (1570). Curieusement, les nouvelles procédures se voulaient des améliorations de l'ancien système accusatoire. Or, elles vont au contraire susciter la réprobation chez tous les grands auteurs depuis Cesare Beccaria jusqu'aux philosophes des Lumières ; c'est à partir de l'échec de ce système d'Ancien Régime que le droit moderne s'affirmera. Et, au moment du jeu, ce système apparaît encore comme en plein développement.

Cette conception du droit préside au choix des sources applicables en droit français. Le droit de l'Ancien Régime n'est pas un ensemble de lois établies dans un code, mais reste avant tout tributaire du système coutumier. C'est donc la coutume et, par extension, la jurisprudence, qui occupent le premier rôle dans le système juridique. La coutume reste la source de droit dominante depuis le milieu du Moyen Âge. « Il y avait là un grand avantage – celui d'un droit perpétuellement flexible – mais en même temps un danger, celui de la trop grande diversité, de la difficulté aussi qu'il y avait à connaître un ordre juridique non écrit et à guider son évolution ». La coutume connaît souvent de grandes disparités en fonction du ressort géographique ; elle s'applique avant tout parce qu'on la considère légitime est qu'elle est donc généralement acceptée par la population à laquelle elle s'applique. Il y a donc souvent un fondement de bon sens à la coutume, malgré ses variations. Pendant toute la période monarchique, le roi ne fera souvent qu'entériner les coutumes locales et procéder à des rédactions dans le but d'unifier les particularismes locaux et d'élaguer les coutumes les plus inhabituelles, pour garantir une cohérence dans l'ensemble du royaume. L'autorité royale n'est pas créatrice de droit, elle n'est pas législative : le pouvoir du roi repose sur la garantie qu'il offre de pouvoir préserver la justice. Le pouvoir judiciaire étant le premier ferment du pouvoir royal, les initiatives du roi se portent non pas sur le remplacement des coutumes par un appareil normatif supérieur, mais la réformation des normes existantes. Les officiers royaux, comme les baillis et les sénéchaux, vont avant tout servir d'observateurs des pratiques locales, avant de devenir des acteurs chargés de les fixer et



d'en faire des normes juridiques certaines et définitives. En complément de leur activité, la rédaction des coutumes sous forme de coutumiers, qui commence sous le règne de saint Louis, permet l'unification de la coutume sur l'ensemble du royaume. La grande période des rédactions ne commence qu'au XVIe siècle, avec les coutumiers de Chartres (1508), Orléans (1509), Auvergne et Paris première version (1510), Poitou (1514), Bretagne et Berry (1534) ; le mouvement se poursuit tout au long du siècle pour aboutir en 1580 à une version plus définitive de la coutume de Paris, avec l'ambition d'en faire la coutume supplétive pour l'ensemble du royaume de France, une coutume s'appliquant par défaut dès que la coutume locale est insuffisante. La coutume tend à s'unifier, à s'écrire et à se clarifier, mais elle ne perdra jamais sa prééminence ; quant à la jurisprudence, son développement repose surtout sur la mise par écrit des décisions judiciaires, une pratique juridique coutumière qui va également s'ériger en règle. Et l'idée d'une séparation précise entre pays de coutume et pays de droit écrit, qui appliquent le droit romain à l'exclusion de toute autre source, est très surfaite.

Cette distinction entre pays de droit oral et pays de droit écrit est moins radicale qu'on serait tenter de le penser. L'influence du droit romain sur le sud de la France est réelle, mais ce droit n'est pas appliqué uniformément sur certaines régions tandis que d'autres l'ignorent totalement. De surcroît, la distinction entre pays coutumiers et pays de droit écrit ne doit pas être ramenée simplement à l'application du droit romain. Les pays de droit écrit ont aussi leurs coutumes et leurs procédures propres, où les coutumes ont emprunté les solutions du droit romain sans que celui-ci s'applique directement en tout point. Les coutumiers y sont fréquents, la jurisprudence y joue un rôle également important, et de façon générale la coutume – et surtout la coutume locale – est considérée comme la source première du droit, le droit romain étant considéré comme un droit étranger dont l'application reste supplétive, et souvent réservée aux cas de vide juridique ou d'arbitrage entre diverses interprétations juridiques.

Les règles de droit romain gagnent du terrain à la fin du Moyen Âge, car elles inspirent la direction que va prendre le droit français. Celui-ci reprend les distinctions juridiques telles que pratiquées par les grands



juristes de Rome, et se désolidarise, petit à petit, de l'esprit arbitral. Cette réorientation du droit va conduire à la différence moderne entre droit « romain », tel que nous le pratiquons, et la *Common Law* des pays anglo-saxons, qui n'a pas connu ces modifications. L'influence du droit romain est largement reconnue au sud, et admise au nord, mais elle ne s'impose pas encore exclusivement. Les coutumes demeurent bien souvent les premières sources de droit et les juges de la Renaissance vont se fonder sur les jugements de leurs prédécesseurs pour se faire leur opinion. En cela, la France ressemble encore beaucoup à un pays de *Common Law*, avec un rôle arbitral du juge, un rôle étendu des parties, l'absence d'instruction préalable (réservée aux justices ecclésiastiques et souvent entre les mains des inquisiteurs), la préséance des coutumes et de la jurisprudence.

Le fait de vouloir affirmer la préséance du droit romain, ou de la coutume de Paris, qui sera définitivement rédigée en 1580, en tant que droit général du royaume, soulèvera une controverse encore vive un siècle après la rédaction du coutumier de Paris. L'effort de réaliser ainsi l'ancêtre d'un code de loi général, à la façon du Code civil, se heurte encore à la primauté de la coutume locale, quel que soit l'endroit. Le XVI^e^ siècle est pourtant le siècle des grands légistes, défenseurs de la monarchie absolue ; les ouvrages de Jean Bodin vont synthétiser cette tendance, surtout à partir de 1576 avec le concept d'un réel pouvoir législatif, la première marque de souveraineté étant « de donner loi à tous en général et à chacun en particulier », selon Bodin dans ses *Six Livres de la République*. La volonté de renforcer le pouvoir royal est forte ; mais elle n'est pas encore triomphante.

Même en période de monarchie absolue de droit divin (qui commence surtout au XVII^e^ siècle), le roi ne prendra pas la peine de superposer son autorité royale aux coutumes locales, qui fonctionnent suffisamment bien et qui concernent essentiellement le droit privé, alors que le roi réserve son tout récent pouvoir législatif au droit public. C'est dans ce domaine qu'interviennent essentiellement les ordonnances royales, comme celle de Villers-Cotterêts, d'Orléans et de Moulins (voir ci-dessus), qui contiennent les premières dispositions importantes de droit public ; les « ancêtres », en quelque sorte, de nos lois. La variété et



le nombre des dispositions concernent également le droit privé ; tandis que l'ordonnance de Villers-Cotterêts généralise l'emploi de la procédure inquisitoire, prévoit la tenue dans chaque paroisse des registres de baptême et des actes d'état civil, l'ordonnance d'Orléans réorganise police, armée et notariat tout en réaffirmant l'interdiction de la pratique des épices, et celle de Moulins rend obligatoire l'autorisation préalable à toute publication, la réforme du règlement des juridictions municipales, la preuve écrite pour tout contrat dépassant cent livres, consacrant ainsi la nouvelle organisation des lois du royaume. Quelques années plus tard, en 1579, l'ordonnance de Blois va encore apporter son lot de réformes ; 360 articles qui font notamment du mariage un acte public et solennel célébré après publication des bans, en présence du curé et de non moins de quatre témoins ; la vieille coutume du sacrement administré entre époux est bousculée par la florissante autorité royale.

2. Les différents types de justice

Le Moyen Âge pratiquait également une distinction juridique inspirée de cette idée de compensation, qui s'écarte profondément de la frontière moderne entre les différentes catégories juridiques. Ainsi, il n'existe pas de distinction entre justices civile et pénale ; le même tribunal, ou la même cour, sera compétente pour juger des deux.

Ce qui fait la distinction entre les différents droits, ce n'est pas un critère organique moderne , qui confie un type d'affaire spécifique à une cour spécialisée, mais plutôt un critère formel, qui dépend également du degré de modernité de la région considérée, et qui va confier le cas à une justice seigneuriale ou à une justice royale, à une justice laïque ou à une justice ecclésiastique, et qui repose enfin sur l'évaluation de la gravité des actes considérés, envisageant d'appliquer une justice dite « réparatrice » qui repose encore sur l'arbitrage et la compensation presque amicale du préjudice, ou sur une justice plus radicale vouée à punir le coupable, sous la forme d'une justice de sang.

En effet, le rôle du juge s'apprécie selon une distinction encore toute médiévale, qui est celle de la **Haute** et de la **Basse Justice**, à laquelle vient s'ajouter une Moyenne Justice qui préfigure en quelque sorte la



justice pénale moderne et ses peines intermédiaires. Pratiquement, la Moyenne Justice joue un rôle important au civil, notamment en matière de successions et de protection juridique des intérêts des mineurs : apposition de scellés, inventaire des biens des mineurs, nomination des tuteurs, etc.

Au fond, sur quoi repose cette distinction ? La réponse est simple : soit il est possible de trouver une compensation (souvent monétaire) au préjudice subi, soit la mise à mort du coupable semble la seule issue possible.

En **Basse Justice** (ou « justice basse »), le seigneur peut juger les affaires de moindre importance, en fait les menues contestations de la vie courante, sanctionnées par une faible amende); on est loin de la Wehrgeld et du système très étendu de compensation, mais l'idée de réparation subsiste malgré tout.

Avec la **Haute Justice** (ou « justice haute »), le juge peut juger toutes les affaires et prononcer toutes les peines, dont la peine capitale, celle-ci ne pouvant toutefois être exécutée qu'après confirmation par des juges royaux. Ici, l'appel obligatoire est porté devant les parlements.

La justice royale se fonde essentiellement sur la Haute Justice, car le roi n'intervient le plus souvent que dans les cas les plus graves, et pour éviter une vendetta qui mettra à feu et à sang les territoires de ses vassaux. Car le pardon négocié a pour principe de compenser un préjudice de façon parfois laxiste et qui repose sur l'accord du plaignant ; à défaut, les violences reprennent, car le juge se trouve dépassé. Dès lors, le renouveau du pouvoir royal trouve un moyen d'expression en affirmant la plénitude de sa compétence en matière de Haute Justice, qui accompagne sa démarche pour centraliser le pouvoir judiciaire. Ceci étant, les dépositaires de la Basse Justice ne l'entendent pas nécessairement de cette oreille, et résistent. Ce qui aurait dû être une irréductible opposition devient association quand la loi royale reprend à son compte le pardon et permet, dans des cas clairement édictés par le roi, d'accorder le pardon des crimes. Un procédé tel que la lettre de rémission (voir *infra*) favorise le renforcement de l'autorité royale ; car en accordant le pardon, le roi se substitue à la victime, mettant en lumière l'argument selon lequel toute infraction est surtout, par extension, un crime de lèse-majesté.



II. Les institutions

Là encore, il faut s'éloigner des concepts modernes qui prévoient de considérer les différentes institutions compétentes en fonction des catégories de droit ; avec des cours criminelles pour le droit pénal, des tribunaux civils pour les affaires courantes, sans oublier les prud'hommes pour les affaires sociales et le tribunal de commerce pour les entrepreneurs. Cette réalité moderne trouve sa source dans une certaine spécialisation des officiers de justice, mais, au XVI[e] siècle, elle n'est pas la première question à considérer.

La question est davantage de savoir dans quelle province se situe l'affaire pour déterminer si l'autorité compétente sera une **cour seigneuriale**, un **officier royal** ou une **juridiction urbaine**.





Deux types d'institution se partagent la gestion de la justice ordinaire ; les **justices seigneuriales** et les **justices royales**.

La toile juridique, en France, n'est guère uniforme, et la modernité des institutions judiciaires ne s'est pas imposée partout, même si la vocation de l'Ancien Régime est d'affirmer l'autorité royale en tout lieu du royaume. Selon les provinces, certaines sont plus réfractaires que d'autres à l'abandon des prérogatives seigneuriales, et, en fonction du lieu, la justice pourra encore être l'attribut de cours seigneuriales plutôt que de l'autorité royale, ou enfin d'un présidial.

Ensuite le type de justice doit également être pris en compte ; s'il s'agit de la Basse Justice, la justice seigneuriale est concernée ; s'il s'agit de Haute Justice, les officiers royaux, prévôts sous le contrôle de baillis ou de sénéchaux, interviennent. Enfin, pour les cas intermédiaires, apparaît en 1551 une juridiction adaptée, sous le contrôle de l'autorité royale, et présente à peu près partout, y compris en ville : le **présidial**.

Cette distinction est bien entendu loin d'être absolue, car il subsiste des seigneurs hauts justiciers qui peuvent exercer la Haute Justice ; les prévôts peuvent très bien s'occuper de Basse Justice en raison de leurs attributions spécifiques. Enfin, les présidiaux ont tendance à s'occuper de tout, car leur compétence s'exerce concurremment à toutes les autres institutions judiciaires. Bien souvent, c'est le premier qui se déclare compétent qui récupère l'affaire.

I. Les justices seigneuriales

La justice seigneuriale correspond plutôt à ce que l'on appellerait de nos jours une « justice de proximité », mais elle n'a plus alors d'importance réelle que pour des affaires mineures. Ces cours rendent encore des services indiscutables dans les campagnes en raison de leur rapidité et de leur facilité d'accès.

La création des **bailliages royaux** est censée avoir ramené les justices seigneuriales existantes à un rang de subalterne, mais dans les faits, ces justices sont largement majoritaires. D'ailleurs, la confusion des termes entretient la confusion des offices, car on appelait aussi baillis,



baillis seigneuriaux, de simples officiers de justice seigneuriale, dits de robe longue ou petits baillis, pour les distinguer des baillis royaux. Le fait de s'en référer à un bailli ne signifiait pas nécessairement la consultation d'un officier royal.

Le **tribunal seigneurial** se compose, théoriquement, de trois personnes :

- Le **juge**, appelé parfois prévôt, bailli, sénéchal, vice-gérant, ou viguier selon les régions, qui prononce la sentence.
- Le **procureur**, appelé procureur fiscal, qui représente le ministère public, et engage les poursuites.
- Le **greffier**, qui transcrit les jugements et tient les archives de la justice.

Depuis le début du XVI^e^ siècle, le seigneur ne juge plus personnellement. Il est alors tenu de nommer un juge possédant des compétences juridiques reconnues (diplôme d'une faculté de droit), être pourvu de gages suffisants, et avoir été agréé par la juridiction royale dont il dépend.

Parfois, la justice seigneuriale est plus étoffée, généralement quand son ressort est étendu géographiquement, et son activité importante. On y rajoute alors :

- Le **juge des appellations**, qui juge en appel et qui est donc en mesure d'émettre un second jugement si le premier est contesté par l'une des parties.
- Le **lieutenant de justice**, adjoint du juge, qui le remplace le cas échéant dans ses fonctions.
- Le **substitut du procureur**, adjoint du procureur fiscal.
- Le **sergent**, aux fonctions proches de celles des huissiers actuels, existe obligatoirement dans les Hautes et Moyennes Justices, et souvent en fait dans les Basses Justices. C'est lui qui, notamment, doit remettre aux justiciables les assignations devant le tribunal.

Il existe bien des témoignages déplorant les dysfonctionnements des justices seigneuriales comme le manque des personnel, la présence de paysans illettrés aux postes de juge, de procureur, de greffier, quand ils ne sont pas carrément absents ; le manque de geôliers, d'officiers de justice, d'auditoire ou de prison. Dans d'autres endroits, où les fonc-



tions sont rémunérées, les postulants sont nombreux mais tout aussi incompétents et souvent corrompus, qui rendent « une sentence à l'insu de la partie adverse au cabaret en buvant une bouteille ». Les frais sont importants et il arrive que le plaignant doive lui même payer les émoluments d'officiers qu'il aura fait venir pour juger son cas, sans se soucier de leur compétence ou de leur impartialité…

En dépit de cette légende noire, les justices seigneuriales sont rapides, accessibles aux justiciables, peu coûteuses et – parfois – équitables ; cette dernière assertion doit être tempérée car de nombreuses critiques leur sont adressées en raison de leur manque de moyens et du manque de professionnalisme des juges.

2. Le présidial

L'apparition du **présidial** vient bousculer la distinction des justices en place car cette institution a une vocation très large et se charge d'un peu tous les cas juridiques.

C'est en janvier 1551 que le roi Henri II, désireux de renforcer son système judiciaire, institue par édit royal les présidiaux, en créant un par bailliage (ou sénéchaussée). Selon l'édit de mars 1551 (ancien style), 60 présidiaux étaient créés, dont 32 du ressort du parlement de Paris.

Hiérarchiquement placé entre le bailliage et le parlement, le présidial statue sur les affaires civiles dont l'objet était inférieur à 250 livres tournois en capital ou 10 livres tournois de rente, ainsi que les affaires d'appel dont l'objet était compris entre 250 et 500 livres tournois en capital ou entre 10 et 20 livres tournois de rente. Le présidial était incompétent pour les affaires difficilement estimables en valeur ou si les montants étaient supérieurs à 500 livres tournois, pour les affaires qui touchaient à l'État ou la qualité des personnes, les affaires ecclésiastiques, etc. Dans ces cas, le bailliage demeurait compétent.

Le présidial était également compétent pour les affaires criminelles en concurrence avec les prévôts et les baillis s'il se déclarait compétent plus rapidement que ces derniers. Apparaissant comme une institution de Moyenne Justice, le présidial sert surtout à remplir les trous, et à régler tous les conflits qui pourraient surgir hors de la compétence



classique des baillis ou des prévôts. Ils remplacent souvent les prévôtés existantes.

Le présidial du XVI^e^ se compose du **président** ; du **lieutenant général**, qui est souvent sous les ordres du bailli ; du **lieutenant criminel**, qui juge les affaires criminelles, avec son assistant nommé **lieutenant particulier assesseur criminel** ; du **chancelier**, chargé de la rédaction et de l'authentification des actes ; des **conseillers**, en charge de juger ; du **conseiller clerc**, un juge chargé de veiller sur les droits de la juridiction ecclésiastique ; d'un **commissaire-enquêteur examinateur** ; des **secrétaires** et des **contrôleurs** pour assister les conseillers.

Les juges devaient être au moins neuf par présidial. Mais l'effectif pouvait parfois atteindre 30 membres selon les besoins du moment, et surtout les besoins du Trésor royal puisque toutes les charges se monnayaient assez cher. Une importante inflation des prix se fit sentir à la fin du XVI^e^ siècle.

3. Les officiers royaux

Les **officiers royaux** sont une invention du Moyen Âge tardif, et s'inscrivent dans la réaffirmation de l'autorité royale. À partir du XI^e^ siècle, les Capétiens retirent l'administration du domaine royal aux nobles pour la confier à des prévôts, généralement des roturiers aisés, qui possèdent le droit de percevoir les revenus du roi dans leur conscription ou prévôté. Cette pratique, bénéfique pour les finances royales, entraîne rapidement de graves abus et, dès la fin du XII^e^ siècle, le prévôt est contrôlé par un bailli dit « itinérant » ; puis, au XIII^e^ siècle, par un bailli et un sénéchal à poste fixe.

Les **prévôts** ont au départ le rôle de collecteurs d'impôts. Mais en tant qu'officiers royaux, et placés plus largement à la tête de tout ce qui se rapporte à un service public, ils vont se voir accorder certaines prérogatives judiciaires, corollaires du rôle de service public qui garantissent le respect de l'autorité royale sur l'ensemble des territoires, qu'il s'agisse du domaine royal ou encore sur les terres seigneuriales. Ainsi les prévôts royaux sont le degré le plus bas des juridictions royales. Ils sont parfois appelés **viguiers** dans le sud de la France et **châtelains** en Normandie



et en Bourgogne. Ils ont un équivalent, les **prévôts seigneuriaux**, qui exercent sur les terres seigneuriales en tant que représentants du roi.

La spécialisation n'est pas complètement absente du système. Si les affaires de religion reviennent toujours aux cours ecclésiastiques, il existe des prévôts spécialisés : **prévôt des maréchaux**, **prévôt des marchands**, **prévôt général** (ou grand prévôt des monnaies), **prévôt de l'hôtel** (ou grand prévôt de France)...

Les officiers royaux, ainsi, peuvent connaître d'affaires très diverses, et en sont venus à se spécialiser. Les affaires commerciales sont du ressort du prévôt des marchands, les infractions commises par les vagabonds, militaires ou déserteurs reviennent au prévôt des maréchaux. Les affaires monétaires (on ne parlera pas encore de « droit fiscal ») comme les questions de change ou encore la fabrication de fausse monnaie, appartiennent au prévôt général ou grand prévôt des monnaies.

Enfin, les deux critères, la géographie et la spécialisation, peuvent se rencontrer, comme c'est le cas dans les villes, qui depuis le milieu du Moyen Âge bénéficient d'un statut particulier en raison du fait qu'elles ont souvent échappé à la domination d'un noble, comte ou autre, doté d'un pouvoir judiciaire. Les autorités judiciaires des villes se sont donc développées de façon autonome. Le système urbain est celui de l'**échevinage**, qui fait reposer l'autorité juridique entre les mains des **échevins**, principaux magistrats de la ville, souvent élus parmi les notables et les anciens (c'est-à-dire 40 ans à l'époque) de la ville. Ces échevins sont souvent les assesseurs du prévôt ou du maire (ou mayeur), une dénomination qui existe déjà à l'époque. Sous l'Ancien Régime, l'ascension du bailli va limiter leurs attributions judiciaires, qui reviennent à l'officier royal. Ils deviennent souvent de simples conseillers municipaux, mais leur importance traditionnelle ne les empêche pas de s'arroger une certaine autorité dans les affaires judiciaires de la ville, surtout en matière commerciale d'ailleurs.

À Paris, c'est l'officier royal appelé **prévôt de Paris** qui représente le roi. À la tête du Châtelet, il est chargé des vicomté et prévôté de Paris. À la fin du XVI[e] siècle, la charge du prévôt est partagée entre le **lieutenant civil**, le **lieutenant criminel** et le **lieutenant de police**, mais ce n'est pas encore le cas sous Charles IX. Les échevins parisiens



n'ont pas disparu pour autant, mais ils sont les assesseurs du prévôt des marchands et siègent avec lui à l'Hôtel de Ville.

Encore plus spécialisé, le **prévôt de l'hôtel** – ou **grand prévôt de France** – est un officier d'épée, dont la juridiction s'étend sur le Louvre ainsi que sur toute la maison du roi, juge en premier ressort des causes civiles et en dernier ressort des causes criminelles et de police qui touchent la cour.

4. Autres institutions

Dans un climat de guerre de Religion, il convient de se poser la question de ce que deviennent les institutions de justice ecclésiastique. Elles existent encore mais leur pouvoir est considérablement réduit. Au Moyen Âge, l'**officialité** était le tribunal ecclésiastique du diocèse chargé des causes relatives aux sacrements et des causes personnelles concernant des ecclésiastiques. La compétence des officialités s'étendait non seulement aux objets proprement religieux, mais aussi à tous objets concernant les ecclésiastiques, parmi lesquels de nombreux clercs (même mariés), et aux juifs. À la fin du Moyen Âge, profitant du renouveau de l'Église catholique, la tendance était à l'accaparement des affaires judiciaires, quelles qu'elles fussent, par les clercs, développant notamment une compétence en matière d'enregistrement des actes notariés intéressant les clercs et les institutions ecclésiastiques. Au XVI[e] siècle, c'est le pouvoir royal qui s'impose, et les affaires, même de nature religieuse, commencent à échapper aux officialités au profit des officiers royaux et des présidiaux.

Malgré cet état de fait, l'officialité est intégrée à la hiérarchie judiciaire du pays, et reste compétente par défaut dès lors qu'aucun autre tribunal ne se saisit du cas. Cette compétence reste assez importante si les affaires sont de nature religieuse (affaires spirituelles qui touchent à la foi, aux sacrements, à l'usage d'un pouvoir spirituel : bénédictions, dispenses, offices, bénéfices et tous les actes de la juridiction ecclésiastique) ; pour les affaires civiles (ou mixtes, comme par exemple, des causes du droit de patronat, des causes de serment, de polygamie, de sorcellerie ou d'inceste) l'institution sera bien souvent dépassée par d'autres. Et, dans tous les cas, l'appel sera du ressort des juridictions civiles ; c'est



ce que l'on nomme « appel comme l'abus ». Le dernier mot revient aux juridictions civiles ; prenons l'exemple de Geoffroy Vallée, penseur qui considérait que la crainte de Dieu laissait l'homme dans l'aliénation et que seule une véritable ascèse, sans le concours de l'Église, permettrait le rapprochement avec le Créateur. Cette pensée dérangeante, publiée dans *Béatitude des Chrétiens ou le Fléau de la foy* (1572), ne passa pas inaperçue. Le parlement de Paris le condamna en à être pendu, puis brûlé, non pour athéisme, mais pour avoir « tenu dit et maintenu les blasphèmes et propos erronés [...] contre l'honneur de Dieu et de notre mère sainte Église ». Il fut exécuté le 9 février 1574.

L'appel, en effet, n'était pas inconnu au Moyen Âge, car il était possible, dans le système vassalique, de demander réparation au suzerain d'un seigneur. À la Renaissance, le système vassalique ayant globalement disparu, il est alors possible, en dernier recours, de saisir un officier royal, et, pourquoi pas, si la chance devait sourire à la partie perdante, au conseil du roi lui-même. Les justices seigneuriales bénéficient d'une compétence en matière d'appel pour les cas mineurs, mais le plus souvent, ce sont les parlements à qui sont destinés les appels en matière civile ou criminelle.

Pour les causes civiles touchant à la personne ou à la maison du roi, l'appel était porté au **grand conseil**, qui était la formation juridique spécialisée au sein du conseil du roi.

III. La justice criminelle

Mais venons-en à ce qui constitue la majeure partie des conflits juridiques notables, à savoir les affaires pénales. Cette catégorie est sans doute la face visible de l'iceberg judiciaire, car la très grande majorité des affaires étaient, et sont encore, présentées au civil, mais les personnages aventureux qui outrepasseraient leurs droits se retrouvent souvent devant des juges criminels.

Le XVI^e^ siècle présente une innovation intéressante ; celle du « criminel », jugé et condamné par un juge, rompt avec l'image traditionnelle d'une justice médiévale qui ne connaît pas de « crimes » mais seulement



des « faits », pas de « coupables » mais seulement des « auteurs », pas de « peine » ou de « châtiment », mais seulement une « réparation des dommages causés à la victime », pas de « juges », mais seulement des « arbitres » qui amènent les parties à négocier pour rétablir la paix. La justice pénale devient l'expression de la volonté du roi et ajoute à l'infraction un trait comportemental ignoré jusqu'alors. Le criminel est celui qui fait l'affront au pouvoir royal en refusant de suivre les lois du royaume. Toute infraction est ainsi doublé d'un crime de « lèse-majesté » qui ne dit pas son nom, et tout préjudice qui lèse en premier lieu la victime est aussi un préjudice pour l'État, qui devient victime indirecte dans tous les cas (ceci explique la capacité du ministère public à se saisir lui-même en cas de violation de la loi, car il est légalement considéré comme victime secondaire).

Deux modèles de justice criminelle coexistent tout au long de l'Ancien Régime : celui de la justice royale fondé sur la condamnation et la punition, et celui, plus caché, de la justice réparatrice, fondé sur la négociation et l'accommodement, hérité du Moyen Âge. Mais à partir du XVI^e^ siècle, le souverain qui a récupéré le droit de punir s'est aussi réservé le droit de pardonner. Il utilise pour ce faire un procédé pénal extraordinaire : celui de la **lettre de rémission**.

Le roi est libre d'accorder cette lettre à quiconque lui en fait la demande, même en cas de crime grave, et celle-ci vaudra pour pardon total des offenses, avant que ne soit déclenchée la poursuite (car ce n'est pas une grâce, qui intervient après). Dans les Pays-Bas, la législation de Charles Quint (1515-1555), particulièrement abondante sur ce point, témoigne de cet enjeu majeur :

« Comme par le grand nombre des requestes que l'on présente journellement en nostre conseil privé, on perchoit la multitude fréquente et énorme des homicides, meurdres et abus qui se commectent en nos pays et seigneuries de par deçà, procédant tant par négligence des officiers qui ne font leur debvoir d'appréhender et corriger les dicts homicides, que au moyen de la facilité de concession des lettres de rémission et pardon des dicts homicides et autres délits ».

Pour réduire le nombre d'homicides, trop souvent impunis à cause de la négligence des officiers de justice et de la trop grande facilité avec



laquelle on en obtient le pardon, il faut organiser la répression, interdire le règlement à l'amiable et réglementer strictement la pratique de la rémission. L'ordonnance de 1541 qui fait la synthèse des différentes dispositions législatives prises sur ce point depuis le début du règne interdit formellement la composition (« paix à partie » ou justice négociée). Désormais, les officiers de justice – quels qu'ils soient – doivent poursuivre tous les homicides, en se prêtant main forte et assistance, sans tenir compte des frontières des juridictions, sous peine d'être privés de leur office (processus de centralisation et de contrôle). La procédure de rémission est soigneusement réglementée et seul le souverain peut accorder le pardon.

Pour être pardonné, l'accusé doit reconnaître son crime, en demander pardon au souverain. Celui-ci lui accorde sa rémission, moyennant la réparation des dommages causés à la victime, ou à sa famille, et le paiement d'une amende au profit du souverain. L'ordonnance de Philippe II, datant de 1570, impose des conditions draconiennes : l'accusé doit être un bon catholique (ce qui exclut les hérétiques, sorciers… et protestants) et homme de bien, jouissant d'une honnête réputation. Le crime doit être fortuit et l'accusé doit pouvoir démontrer qu'il a été provoqué ; le crime ne doit pas avoir été commis avec une arme prohibée (essentiellement couteaux et pistolets), bien trop en vogue dans les rues, et ne doit pas avoir été commis en état d'ivresse, ce qui est également une situation bien trop fréquente à cette époque.

Voilà une manière de dépasser les anciennes formes de justice compensatoire, mais pas le concept de la justice de compensation, qui existe donc toujours, en dépit du nouveau système qui tend à s'imposer. Punir et pardonner constituent ainsi les deux volets complémentaires d'une double stratégie de maintien de l'ordre, fondée à la fois sur l'éclat des supplices et la générosité du pardon. Il faut toutefois conserver à l'esprit qu'une lettre de rémission coûtera à l'accusé une somme astronomique pour l'époque (où le salaire moyen est de 15 sous par jour), à savoir l'équivalent de près de 250 jours de travail. Une bonne affaire pour les autorités royales...

Pour ce qui est de la compétence des différentes juridictions, elle se construit toujours autour des critères de Haute ou de Basse Justice. La



Basse Justice reste arbitrale et souvent du ressort des conseils municipaux ou des justices locales, dans le cadre des cours seigneuriales dont nous avons précédemment parlé.

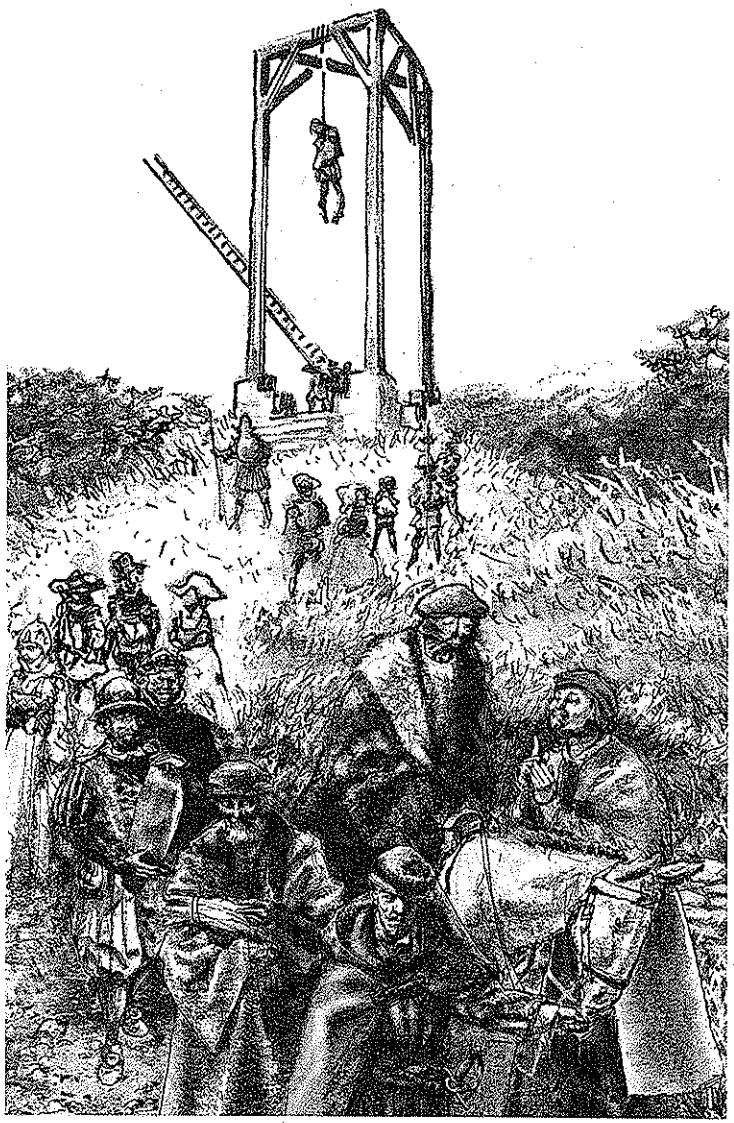
La Haute Justice est conservée par les seigneurs hauts justiciers ou les baillis et sénéchaux au service du roi. Il faut toutefois avoir conscience de la supériorité écrasante des justices seigneuriales. Les cours tenues par les officiers royaux sont très minoritaires : il n'y avait en effet aucun intérêt a créer des doublons quand les seigneuries permettaient une gestion suffisante de la fonction judiciaire, jusqu'à l'apparition des présidiaux en vue de renforcer de l'organisation judiciaire du royaume. Ceux-ci récupéreront un grand nombre d'affaires intermédiaires aussi bien civiles que pénales, ce qui signifie souvent que les questions de compétence en matière criminelle restent sujettes à toutes les interprétations.

I. Les peines

La criminalité du XVI^e^ siècle n'est en rien supérieure à celle des siècles précédents. Les crimes de sang ne se sont pas multipliés, mais la punition radicale et sanglante des infractions, quant à elle, est en pleine expansion. Les peines sont durcies et la peine capitale connaît son application la plus élevée depuis près d'un millénaire.

Sous l'effet de la nouvelle conception du « crime », la peine se transforme : elle consiste désormais essentiellement en un châtiment corporel, infligé en public, en vue de l'édification des masses, et pour marquer le triomphe de la justice, du roi, de Dieu, sur le crime, le mal et le péché. La justice criminelle se donne désormais pour mission de punir les coupables : elle invente – littéralement – le « pénal ». De là une multiplication des incriminations, qui désormais ne se cantonnent plus uniquement aux actes causant un préjudice, mais s'étendant aussi à tout ce qui choque, dérange, ou semble inapproprié ; hérésie, sorcellerie, blasphème, mais crimes de lèse-majesté, mais encore vagabondage.

Ce qui n'arrange rien, c'est la tendance de l'époque à pratiquer des peines de plus en plus cruelles. L'Ancien Régime est extrêmement dur quant à la punition – car tel est bien le mot désormais – des infractions.



L'infraction est davantage une insulte au roi qu'un préjudice envers une victime. Alors le roi prend les mesures qui s'imposent, c'est-à-dire une absence totale de mesure… Depuis le règne de François Ier, le châtiment criminel doit remplir des objectifs particuliers, au-delà de la réparation : la peine doit être définitive, pour éviter la récidive ; elle doit avoir une fonction rédemptrice, et inciter le coupable à rechercher le pardon, à la fois pour le bien de son âme et pour rétablir la sacralité du roi qui le condamne ; elle doit être stigmatisante, et si le condamné n'est pas tué, il doit rester marqué à vie, pour qu'il se souvienne de ses méfaits et pour que les gens qui le fréquentent sachent à quoi s'en tenir... Une volonté de marquer les esprits qui justifie également que la peine soit publique, pour que tous soient prévenus que la justice royale ne fait pas dans l'angélisme.

Les instances criminelles adaptent l'arsenal des peines à cette nouvelle conception pénaliste, et multiplient les types de peines pour se donner les moyens de punir adéquatement tous les crimes. L'ancienne division entre les peines de réparation – les peines financières – et les peines capitales est largement étoffée par l'apparition de nouvelles peines ou la modernisation d'anciens procédés originellement conçus comme des moyens de coercition mais pas comme des peines, comme la prison ou le bannissement. La variété des peines inclut donc de nouvelles techniques : châtiments corporels, parfois bénins (coups de bâton ou de fouet), parfois plus douloureux et entraînant des mutilations ; peines d'humiliation publique comme le pilori ou le port d'inscriptions désignant le crime ; enfin, introduction de nouvelles peines qui tombent à pic dans le climat économique. Ainsi les galères servent de solution pénitentiaire depuis 1481, et leur utilisation va crescendo. Les bagnes vont également voir le jour sous l'Ancien Régime, même s'ils prennent une nouvelle dimension avec la question du peuplement des colonies, peu après la période qui nous intéresse.

Voici notamment comment on punit la prostitution pendant l'Ancien Régime : « La cour par nouveau jugement a déclaré et déclare ledit Blaise Grivot, Reine Robin sa femme demeurant atteints et convaincus de maquerellage en tenant lieu de prostitution, pour réparation de quoi a ordonné et ordonne que ledit Grivot et Robin



seront attachés à une perche, portant sur la tête un chapeau de paille avec un écriteau où seront inscrits devant et derrière ces mots : "Maquereau et maquerelle publics", que ledit Grivot et ladite Robin sa femme seront par l'exécuteur de haute justice battus de verge, les a bannis et bannit pour trois ans de cette ville et banlieue et leur fait défense d'y rentrer sous plus grande peine, condamne les deux à 10 livres d'amende envers la ville. [...] Marguerite Royer, bannie trois ans, Henriette Gueneau se retirera dans huit jours chez ses parents ». Les deux premiers prévenus sont les tenanciers du bordel, les deux derniers noms sont celles des prostituées, l'une majeure et la dernière mineure, rendue à l'autorité parentale.

Les peines capitales sont profondément diversifiées : pendaison, bûcher, noyade, supplice de la roue, décapitation... Ces peines sont choisies en fonction de l'effet escompté ou de la nature du crime. Elles sont parfois cumulées pour garantir que la punition sera rendue dans toute son ampleur. Viennent parfois s'y ajouter des peines appliquées au cadavre du condamné pour ajouter une disgrâce spirituelle à la condamnation du corps. C'est ce qui arrive, entre autres, aux pires criminels : condamnés d'abord à se repentir devant l'église du lieu, puis à faire le tour de la ville habillés de façon à marquer les esprits (avec une chemise jaune par exemple, et tenant une torche) avant de commencer les réjouissances : le coupable est tenaillé aux seins, bras, cuisses et gras des jambes, la main coupable du crime brûlée au feu de soufre, et sur les endroits où il sera tenaillé, jeté du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix résine bouillante, de la cire et soufre fondus et ensuite son corps consumé au feu, réduit en cendres et ses cendres jetées au vent.

On peut alors dire que l'Ancien Régime pratique la politique de la peine adaptée ; mais pas autant à la gravité du crime qu'à la personnalité des criminels. Cette frénésie punitive sera-t-elle pour autant la garantie d'une justice mieux rendue ? Les principes des Lumières vont contester cette vision des choses, avant que la Révolution n'y mette un terme (pas forcément pour faire mieux d'ailleurs). Quant aux criminels eux-mêmes, ils ne sont ni pires ni meilleurs qu'à d'autres moments de l'Histoire...



2. La police

Les forces de police suivent la même évolution que les autres institutions. Là encore, les institutions ne sont pas encore unifiées et la compétence de police dépend encore des conditions géographiques et du type de justice. La fonction de lieutenant de police n'est pas encore d'actualité, car elle n'apparaît qu'avec l'ordonnance de 1667.

Les forces en présence, au XVI^e^ siècle, sont le **guet** pour les villes, les **officiers seigneuriaux** pour les campagnes, la **maréchaussée** pour les affaires de maintien de l'ordre, les **commissaires-inspecteurs** dans certaines affaires d'importance, et le **prévôt de Paris** pour tout ce qui se déroule dans la capitale.

La distinction entre Haute et Basse Justice joue également un rôle dans l'attribution des pouvoirs de police. Les juridictions royales et les seigneurs justiciers se partagent la Haute Justice, et à cette occasion peuvent faire appel à un groupe peu connu qui va donner naissance aux grades de police modernes : les **commissaires-inspecteurs**, qui ont un pouvoir d'enquête ; peu nombreux, ils voient doubler leurs effectifs sous le règne de François I^er^, en 1521, mais cela reste très insuffisant. On sait qu'ils vont rapidement encadrer les effectifs de police, surtout au moment où se développe la police d'Ancien Régime, qui en est, en ce qui nous concerne, à ses débuts.

Vers 1660, on les retrouve dans l'organigramme des présidiaux, mais il semble qu'il leur soit possible d'agir de façon indépendante, par exemple à la tête de la police locale lors d'une enquête difficile.

La police en tant que telle se préoccupe de la Basse Justice, du maintien de l'ordre, de la surveillance des sujets royaux... des tâches dites de « police ». Elle est profondément liée à l'évolution des institutions urbaines. Ce sont les villes qui ont en premier lieu donné naissance à des forces de police sous la direction des magistrats locaux, échevins ou consuls. Ainsi, à Paris, depuis le XIII^e^ siècle (1254), on note l'existence d'un corps des **chevaliers du guet**, chargé de surveiller la ville de nuit. Ce dispositif est par la suite adopté dans les autres grandes villes. De surcroît, les villes font également appel à une **milice**, qui se charge des



mêmes fonctions que le guet mais qui ne peut prétendre à un statut professionnel.

Cette police n'enquête pas vraiment, elle se contente de maintenir l'ordre et accomplit des tâches multiples, administratives, sanitaires, économiques, dont l'expansion est partie liée à celle des villes. Si des affaires relevant de la Haute Justice se produisent en ville, les magistrats – échevins ou consuls – pourront faire appel au guet pour apporter son soutien physique à l'enquête, et à un officier appointé par leurs soins, un commissaire-inspecteur ou tout officier royal, pour la mener.

Dans certains cas, il est possible de faire appel à une institution d'origine militaire, la **maréchaussée**. Il s'agit d'un corps armé, issu de la gendarmerie, au départ créé par le roi et dépendant directement





des maréchaux, avec pour première fonction de surveiller l'armée en campagne, mais aussi les mercenaires, les déserteurs et les soldats démobilisés, pour éviter pillages et violences diverses. Progressivement, la maréchaussée devient la force publique du domaine royal et militaire, et des atteintes à la souveraineté (recherche des crimes royaux, fausse monnaie, dépôts d'armes, levée d'armée privée, conspiration, crimes de guerre), avec une juridiction souveraine siégeant au Palais dans l'île de la Cité (actuel Palais de Justice). Au XVI^e^ siècle, la maréchaussée est investie de la police des chemins et places royales, y compris ceux qui traversent des villes, mais aussi pour la police des étrangers et des vagabonds, des soldats en garnison, des bandes armées, des canaux, les ports et les mariniers, sans avoir le droit d'intervenir à l'intérieur des campagnes, qui appartiennent aux seigneurs justiciers – ceux-ci étant épaulés par leurs propres hommes – ni à l'intérieur des villes, gérée par la police.

La maréchaussée est dotée de juridictions locales avec le prévôt des maréchaux, qui instruit, juge et condamne les délits commis et flagrants délits dans ses domaines de compétence, toujours sous appel des parlements pour les crimes capitaux et royaux. On ne parle pas de « police » pour désigner l'activité de la maréchaussée, mais celle-ci complète efficacement les polices municipales pour ce qui est du maintien de l'ordre.

Enfin, la ville de Paris connaît son propre officier de police, juridiction d'exception qui sera vouée, par la suite, à devenir commune : le **prévôt de Paris**. Cumulant toutes les fonctions de police au sein de la capitale, il est un personnage important. Il n'agit pas seul et peut s'entourer de lieutenants, faire appel au guet ou à la milice, et il représente presque à lui seul l'organigramme des autorités policières de la ville. Si le modèle se cantonne à la capitale pendant le XVI^e^ siècle, il inspirera la création des futures institutions de police dès le siècle suivant ; il se présente donc comme un personnage incontournable du milieu parisien, qui n'ignore rien des événements de la capitale en ces temps troubles…



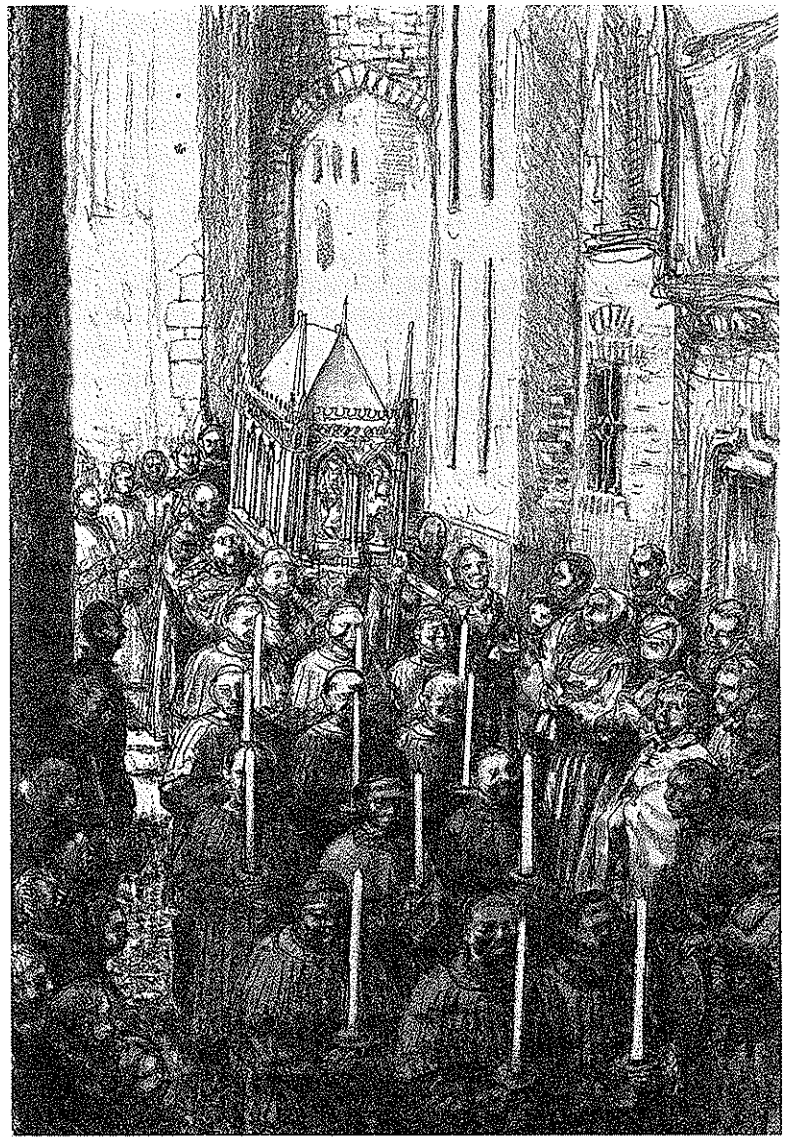
Chapitre IV
La fracture religieuse

Au milieu du XVI^e siècle, la crise religieuse est profonde dans le royaume de France. Avant de se traduire par des troubles civils, politiques et militaires, elle se manifeste d'abord par des conversions massives à la religion réformée, par une remise en question radicale du dogme et par des pratiques cultuelles complètement bouleversées. Pour bien cerner la violence des engagements et la montée des fanatismes, il convient d'abord de définir rapidement les enjeux religieux du choc entre l'Église catholique romaine et les Églises réformées.

I. Sauver son âme

La raison fondamentale de la crise religieuse, c'est l'angoisse. L'angoisse face à la mort, et surtout face à l'au-delà. Depuis le XII^e siècle émerge progressivement dans la population européenne une inquiétude collective : comment avoir l'assurance de faire son salut, c'est-à-dire comment avoir l'assurance d'échapper à l'enfer ? Dans







cette société où l'athéisme est inconcevable, où la croyance en l'immortalité de l'âme est ancrée dans les consciences, nombre d'individus sont épouvantés par le poids de leurs propres péchés, et par la perspective de souffrir une éternité de supplices s'ils sont damnés. Cette angoisse collective, alimentée par les guerres et par les grandes épidémies de peste, n'a fait que croître au cours des XIVe et XVe siècles, et se traduit par exemple dans un art de plus en plus macabre, qui témoigne bien de la psychose collective.

Face à cette montée de l'angoisse, l'Église catholique n'est pas restée inactive. Elle propose plusieurs réponses pour apaiser la communauté des fidèles. Elle recommande d'abord de recourir à **l'intercession des saints** : ceux-ci ayant été de simples hommes mortels, ils sont plus compréhensifs vis-à-vis de leurs frères pécheurs, et leur intervention auprès de Dieu faciliterait le salut des chrétiens qui leur adressent des prières. La plus puissante des intercessions est celle de la Vierge Marie, ce qui explique l'extraordinaire culte marial qui se développe à partir du XIIe siècle, et la floraison des églises nommées « Notre-Dame ». Dans ce culte des saints, les réformés du XVIe siècle verront une résurgence insupportable de l'idolâtrie païenne.

Au XIIe siècle, l'Église catholique invente le **purgatoire**. Il s'agit d'une région intermédiaire entre le paradis et l'enfer, où les âmes pécheresses sont soumises à la pénitence avant leur admission au paradis. La possibilité d'un rachat post-mortem atténue la perspective effrayante de l'enfer pour les chrétiens dont la conscience n'est pas en repos.

L'Église propose en outre divers moyens pour abréger le séjour au purgatoire. Elle met en place une messe spéciale, l'**obit**, dont l'objectif est d'assurer le salut des morts. Chaque messe est, naturellement, tarifée… Pour apaiser la peur de l'enfer, les chrétiens médiévaux et les catholiques de la Renaissance achètent en masse ces messes célébrées, après leur mort, pour le salut de leur âme. Les plus humbles en financent quelques-unes ; les aristocrates en achètent des centaines, voire des milliers. Certains versent même des fortunes à des églises ou à des monastères pour faire célébrer des messes perpétuelles… L'obit devient une véritable industrie : il existe même des prêtres spécialisés,



les prêtres filleuls, dont le sacerdoce consiste uniquement à célébrer jour après jour les messes pour les défunts.

Enfin, l'Église romaine met en place le système des **indulgences**. L'indulgence est à l'origine une remise partielle ou plénière des péchés ; à la fin du Moyen Âge, elle devient également une « réduction de peine », une remise de jours de purgatoire. Il existe de nombreuses façons d'obtenir des indulgences : faire des actes de charité, participer à certaines processions ou à certains pèlerinages, vénérer des reliques de saints… Au Moyen Âge, le pape accordait une indulgence plénière aux croisés combattant pour la reconquête de la Terre sainte. Toutefois, le système s'est perverti progressivement, et l'Église a fini par faire un véritable commerce des indulgences, vendant tout simplement des jours de paradis… C'est contre cet abus qu'un moine allemand, Martin Luther, va se dresser à Wittenberg au début du XVIe siècle.

II. La réforme luthérienne

En 1517, les seules églises de Wittenberg ont vendu un total de 127 799 années et 116 jours d'indulgences… Scandalisé par ce commerce, Martin Luther (1483-1546), moine et professeur de théologie à l'université de Wittenberg, placarde sur la porte de l'église du château local quatre-vingt-quinze thèses récusant la pratique des indulgences. C'est le début de la crise religieuse européenne.

À l'origine, Luther n'entend nullement quitter l'Église romaine : il critique juste les pratiques qu'il estime contestables, et appelle donc à **réformer** l'Église. La publication des *Quatre-vingt-quinze Thèses* (dont quarante-cinq sont rapidement condamnées par le pape) donne lieu à quatre ans de discussions polémiques entre Luther et les représentants du pouvoir romain. Loin d'apaiser les divergences, ces entretiens les enveniment : Luther est excommunié le 3 janvier 1521. Rejeté par l'Église catholique romaine, mais protégé par certains princes allemands, Luther pose alors les fondements doctrinaux d'une nouvelle Église.

La doctrine luthérienne bouleverse profondément le dogme catholique. Voici ses principaux fondements :



Seule la foi assure le salut, et la foi est un don de Dieu : Dieu l'accorde librement et gratuitement. Par conséquent, les bonnes œuvres ne sont pas méritoires, puisqu'elles sont le fruit de la foi, elle-même donnée par Dieu. On ne peut donc plus monnayer son salut contre des actes de charité.

Le purgatoire n'existe pas : Le chrétien ne peut être que sauvé ou damné. Il est sauvé par la foi, qui lui est accordée gratuitement par Dieu.

Le culte des saints est idolâtre : Adorer quelqu'un d'autre que Dieu est se comporter en païen. En outre, c'est inutile, puisque seul Dieu décide qui est sauvé et qui est damné.

La seule vérité est celle des saintes Écritures, l'Ancien Testament et le Nouveau Testament : Il faut donc revenir aux textes d'origine, et les rendre accessibles aux chrétiens en les traduisant en langue vulgaire. Toute la tradition ultérieure de l'Église catholique, entachée d'erreurs, doit être rejetée.

Le Nouveau Testament n'institue que deux sacrements : le baptême et la cène (la communion) : Les cinq autres sacrements, créés plus tard, sont donc rejetés.

Au cours de la célébration de la cène, il y a consubstantiation, non transsubstantiation : Donnée subtile, mais pour laquelle catholiques et protestants s'étrilleront pendant des décennies… La transsubstantiation est un dogme catholique, qui affirme que l'eau et le vin se transforment en Corps réel de Jésus-Christ au cours de la célébration de la cène ; Luther affirme qu'il y a consubstantiation, c'est-à-dire que l'eau et le vin ne sont pas transformés intégralement, mais qu'ils sont à la fois des aliments terrestres et le Corps réel de Jésus-Christ.

Le sacerdoce est universel : Tout chrétien peut prier directement Dieu. Par conséquent, le clergé est inutile : il faut le supprimer – et supprimer tout particulièrement le siège pontifical.

Dès 1530, les luthériens fixent leur doctrine dans un texte, *La Confession d'Augsbourg*. La réforme luthérienne se diffuse très vite dans le Saint Empire germanique, au point de devenir un problème politique majeur dès la première moitié du XVI^e siècle. Elle gagne la France à partir



de 1519, mais il faut attendre l'entrée en scène d'un disciple dissident de Luther pour que la foi réformée embrase massivement les consciences françaises.

III. La réforme calviniste

En mars 1536, Jean Calvin (1509-1564), universitaire français réfugié à Bâle, publie dans cette ville l'*Institution de la religion chrestienne*. C'est le livre fondateur de sa doctrine religieuse, qui prolonge et radicalise la réforme luthérienne.

Calvin rejoint Luther sur un certain nombre de points : la foi seule accorde le salut, et se trouve être une grâce accordée par Dieu ; le purgatoire n'existe pas ; le culte des saints est idolâtre ; la seule vérité réside dans la Bible ; seuls les deux sacrements institués par le Nouveau Testament sont reconnus.

Mais Calvin va plus loin dans la remise en question du dogme catholique sur certains points :

Calvin nie le libre-arbitre du chrétien : le chrétien est prédestiné par Dieu à être sauvé ou à être damné : L'homme étant déchu depuis le péché originel, il est impuissant à se racheter par ses propres moyens. C'est Dieu et Dieu seul qui décide de sauver son âme ou de la perdre.

Calvin nie aussi bien la transsubstantiation catholique que la consubstantiation luthérienne : Au moment de la célébration de la cène, il affirme que la présence du Christ dans le pain et le vin est purement spirituelle, mais qu'il n'y a pas transformation physique des aliments qui, matériellement, restent du pain et du vin. Par conséquent, l'adoration de l'hostie, fréquente chez les catholiques, en particulier au cours de la Fête-Dieu, est idolâtre puisque c'est l'adoration d'un aliment qui n'a pas encore été investi de la présence spirituelle du Christ au cours d'une célébration religieuse.

Ces nuances, qui peuvent paraître ténues, vont être à l'origine des débordements les plus violents au cours des guerres de Religion. Pour prouver que les hosties ne sont pas le Corps réel du Christ, certains







agitateurs calvinistes les profanèrent publiquement, en les donnant à manger à des porcs ou en les mêlant d'excréments. Comme ces extrémistes n'étaient pas frappés par la foudre divine, ils affirmaient ainsi prouver que les hosties n'étaient que du pain, un « vain Dieu de pâte » ; mais le peuple catholique qui assistait à ces blasphèmes et voyait le Corps du Christ ainsi souillé y percevait des débordements diaboliques, ce qui excitait sa fureur contre les calvinistes.

L'apport de Calvin n'est pas seulement doctrinal : le « prophète genevois » (Calvin institue une république réformée à Genève à partir de 1541) donne une organisation très structurée à son Église, qui va lui donner les moyens de se diffuser rapidement en France et de former un contre-pouvoir religieux et politique majeur.

Comme Luther, Calvin rejette toute forme de clergé. Mais il n'en met pas moins en place un ministère religieux, qui, s'il est assuré par des laïcs, nécessite néanmoins une solide formation théologique. (Voir, dans *L'âge viril*, les professions « *Ministre* » et « *Théologien* ».) L'ensemble de l'Église est organisée selon un système pyramidal semi-démocratique.

Chaque église forme un **consistoire**, c'est-à-dire un conseil formé par le pasteur, les anciens et les diacres. (Voir « *Ministre* »). Les pasteurs, d'abord nommés par Jean Calvin lui-même, sont ensuite de plus en plus souvent nommés par les consistoires locaux.

Deux fois par an, un **synode provincial** rassemble des délégués de tous les consistoires d'une province, afin de débattre des problèmes de l'Église dans la région.

Enfin, en cas de besoin, un **synode national** peut rassembler exceptionnellement des délégués des consistoires de tout le royaume.

Cette organisation structurée et nationale va permettre aux réformés de se souder et de coordonner efficacement leurs actions au cours des guerres civiles.

Le paradoxe, c'est que Calvin était ouvertement contre toute forme de contestation violente : mais les *Ordonnances ecclésiastiques* qu'il institue vont donner les moyens à l'aristocratie protestante de transformer l'Église réformée en une formidable organisation politique et militaire.



IV. Signes extérieurs de religion

Dans la vie quotidienne, les réformés ne se démarquent pas seulement par une foi différente : ils adoptent des attitudes et des pratiques, religieuses ou civiles, qui les distinguent notoirement des catholiques. Facilement repérables, parfois de façon ostentatoire, ils cristallisent facilement l'attention et la vindicte catholiques.

Dans la vie courante, ils tendent à adopter un certain puritanisme. Cela se traduit fréquemment par le port de vêtements très sobres et par le mépris pour les divertissements frivoles – en particulier pour la musique profane et pour les bals. (Toutefois, ce puritanisme n'est pas toujours adopté par les membres de l'aristocratie ou du haut clergé gagnés à la Réforme…) Dans le domaine des affaires, ils pratiquent le prêt à intérêt, rigoureusement interdit par l'Église catholique, et jusque-là apanage des seuls juifs. L'adoption de ces pratiques usuraires rend les affairistes réformés très impopulaires auprès d'une société en constante paupérisation…

Dans leurs pratiques religieuses, les réformés se démarquent de façon encore plus visible. Ils célèbrent la cène le dimanche, mais ils le font aussi le mercredi, ce qui est en rupture avec les habitudes des laïcs catholiques. Faute de temples, ils se rassemblent dans des maisons privées, dans des granges, voire dans des terrains vagues ou en plein champ. Alors que la messe est célébrée en latin, ils célèbrent leur culte en français, et chantent des psaumes traduits par Clément Marot. Le seul fait d'adopter la « langue vulgaire » pour célébrer Dieu les signale clairement comme des hérétiques et des blasphémateurs aux yeux des catholiques. À partir de 1562, quand les premiers troubles graves éclatent, les réformés s'empareront de plus en plus souvent d'églises, dont ils briseront toutes les statues de saints, pour les transformer en temples.

En dehors de la célébration de la cène, les réformés peuvent encore se faire remarquer de façon spectaculaire. Au passage de membres du



clergé ou de processions, tous les laïcs catholiques se découvrent ; pas les réformés. Dans une foule, ils sont donc visibles comme le nez au milieu de la figure… En outre, leur attitude est inévitablement perçue comme injurieuse par les catholiques.

Pendant les grandes fêtes catholiques, en particulier pendant la Fête-Dieu, toutes les maisons sont pavoisées : on orne les façades avec les plus belles tentures, les plus belles tapisseries et les plus beaux tapis dont on dispose ordinairement dans son intérieur. Or les réformés se refusent à cette pratique. Au cours des grandes fêtes catholiques, les maisons protestantes se signalent donc de façon criante, seules demeures ordinaires au milieu de la ville chamarrée. En outre, on sait ainsi très clairement où logent les réformés – ce qui facilite grandement la tâche des massacreurs catholiques quand une flambée de haine religieuse embrase la population…

IV. Noms d'oiseaux

Catholiques comme protestants se proclamant chrétiens et se réclamant de la seule doctrine autorisée, il est assez compliqué pour les contemporains de s'attribuer des appellations claires qui distinguent les deux religions. Ces dénominations apparaissent assez vite, en fait, mais la plupart sont des injures, et ne contribuent pas à apaiser les esprits…

Le mot « **protestant** » n'existe pas dans le vocabulaire français au XVI^e siècle. Cette appellation désigne une réalité purement allemande, et ne se diffusera que plus tard en France. Les protestants se désignent eux-mêmes comme des « **chrétiens réformés** », ou « **réformés** ». Ils se disent « **de la religion réformée** », voire tout simplement « **de la Religion** ». Ce à quoi les catholiques répondent que les protestants sont de la « **religion prétendue réformée** », expression souvent abrégée par l'acronyme « **la RPR** ». Cet acronyme est naturellement perçu comme insultant par les réformés.

Les mots « **luthérien** » et « **calviniste** » sont employés en France au XVI^e siècle, mais uniquement par les catholiques. Les protestants les rejettent, car ils prétendent suivre la seule parole de la Bible, non celle



de théologiens. Les deux termes ont, dans le discours des catholiques, une très nette connotation sectaire.

L'expression « **mal sentants de la foi** » est fréquemment employée par les catholiques pour dénigrer les protestants. Plus violents encore sont les termes « **hérétique** » et « **huguenot** ». Le terme « hérétique », tiré du vocabulaire religieux, désigne des âmes perdues qui se sont écartées du dogme : c'est le crime religieux majeur. Le terme « huguenot » désigne les « hommes de main » protestants qui se rebellent contre le pouvoir royal, et il possède une connotation à la fois crapuleuse et politique. Par bravade, les protestants adopteront ce sobriquet comme un titre de gloire. Contrairement aux idées reçues, le terme « **parpaillot** » n'est pas encore employé au XVI[e] siècle : il ne se diffusera en France qu'au XVII[e] siècle.

Pour désigner les catholiques, les réformés emploient souvent les termes « **idolâtre** » (qui dénigre le culte des saints, de la Vierge et de l'hostie), « **missaliste** » (pour qualifier un fidèle allant à la messe et/ou utilisant le missel romain) et « **papiste** » (pour se gausser de la soumission au pape, que les calvinistes considèrent comme une sorte d'antéchrist). Ces termes sont également perçus comme injurieux, et l'échange de politesses entre « huguenots » et « papistes » suffit souvent pour que les épées soient tirées et que le sang coule…

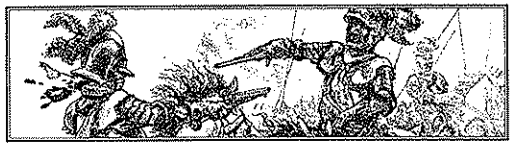




CHAPITRE V
LA GUERRE

Le XVI[e] siècle est une période de guerres presque continuelles pour le royaume de France. Guerres d'Italie, guerre contre le Saint Empire, guerre contre l'Espagne et l'Angleterre, sans oublier trente ans de guerres civiles entrecoupées de paix fragiles. Sous le règne de François I[er], les trois quarts du budget de l'État sont consacrés à l'effort de guerre. En 1559, à la fin du règne d'Henri II, le trésor royal est vide. Au cours des États généraux d'Orléans, en 1560, le chancelier Michel de L'Hospital avoue une dette nationale de 43 millions de livres tournois, alors que les revenus annuels du royaume sont de 8 à 10 millions de livres...

À la fin du siècle, l'épuisement économique du royaume est tel qu'Henri III ira jusqu'à gager les bijoux de la couronne chez son beau-frère le duc Charles de Lorraine, pour que celui-ci paie ses dettes. La détresse financière du Trésor permet aussi de mieux comprendre la faiblesse du pouvoir royal, qui fait le lit des insurrections et des guerres intérieures.





I. L'armée royale

L'armée française au XVI^e siècle est un corps magnifique, hétéroclite, où se mêlent avancées techniques et archaïsmes, français et étrangers, noblesse et racaille. Sous Henri II, tout en laissant des garnisons dans les villes et les forteresses du royaume, elle peut rassembler une force expéditionnaire de 40 000 hommes. Ce chiffre est considérable, mais il convient néanmoins de le relativiser car nombre de combattants ne restent sous les drapeaux que quelques mois. En dépit des réformes de François I^er, c'est une armée mal organisée, mal payée, souvent indisciplinée. Toutefois, ces désordres sont aussi le lot des troupes des grandes puissances étrangères comme l'Espagne ou l'Angleterre.



Le commandant suprême de l'armée royale est le **connétable**, dont la charge est symbolisée par l'épée de connétable – une épée dont la lame est ornée de fleurs de lys. À la mort du connétable de Montmorency au cours de la bataille de Saint-Denis (1567), Catherine de Médicis lui substituera la charge de **lieutenant général du royaume** (déjà attribuée à François de Guise entre 1557 et 1559 au moment de la captivité du connétable de Montmorency) qu'elle attribuera à son fils Henri d'Anjou. Le lieutenant-général du royaume est le commandant suprême des armées et gouverne la France en cas d'absence ou d'incapacité du roi.

Les commandants militaires qui ont remporté des victoires décisives sur l'ennemi reçoivent le titre honorifique de **maréchal**, dont la charge est symbolisée par un bâton de commandement. Sous Henri II, l'armée compte trois maréchaux ; toutefois, leur nombre se multiplie au cours des guerres civiles, puisqu'il y en aura onze sous Henri IV.

L'armée comprend d'une part par les « vieilles bandes françaises », qui rassemblent le ban et l'arrière-ban, les compagnies d'ordonnances ainsi que les troupes d'infanterie et l'artillerie, et d'autre part les troupes mercenaires.

I. Les vieilles bandes françaises

Ces troupes sont très disparates, puisque seule une partie d'entre elles, les compagnies d'ordonnances, sont des troupes permanentes. Les autres corps, en particulier la cavalerie, ne servent que quelques mois par an.

Le ban et l'arrière-ban

Il s'agit de l'armée féodale, qui fonctionne toujours au XVI^e siècle en dépit de ses archaïsmes. Les vassaux du roi doivent un service armé de quarante jours par an à leur suzerain ; ils peuvent prolonger leur service d'armes au-delà des quarante jours, mais ils reçoivent alors une solde en dédommagement. Ces vassaux forment la chevalerie au sein de l'armée, dont le regroupement est appelé la « **gendarmerie** ». Depuis le XV^e siècle, certaines compagnies de cavalerie se sont néanmoins professionnalisées : elles sont payées à l'année. On les appelle les compagnies



Gendarme de compagnie d'ordonnance



Grâces : Blanchi sous le harnois
Providence : Pauvre pécheur (D4)
Bienveillance 8

Savoir : Mêlé (D8)

Mémoriser 3
Héraldique 4
Allemand ou Italien 2
Lire/Écrire 2
Tactique 2

Sensibilité : Étriqué (D6)

Perception 2 Orientation 4

Entregent : Badin (D8)

Charme 3
Commander 3
Éloquence 2
Étiquette 4
Intimidation 5
Pose 3

Puissance : Musculeux (D12)

Bonus dégâts +2
Pièces d'armure lourde 9 (+2)
Effort 5
Armes d'hast 6
Bagarre 5
Forcer 3
Lutte 4
Saut 3

Complexion : Gaillard (D10)

Endurance 4 Dive bouteille 4

Adresse : Ingambe (D8)

Actions/tour 2
Course 3
Initiative 3
Arquebusade 2 Équitation 6
Escalade 3 Escrime 5
Esquive 3 Main gauche 2



d'ordonnance. Leur organisation est semblable à celle des cornettes féodales, et leur nombre reste insuffisant pour rendre la levée du ban et de l'arrière-ban inutile.

Il arrive aussi que leurs effectifs soient grossis par des gentilshommes venus « pour le plaisir », sans obligations et sans solde. Parfois, ces aristocrates belliqueux sont même étrangers : en 1552, 400 gentilshommes anglais vont ainsi prêter main-forte à l'armée française pour s'emparer des Trois-Évêchés, en Lorraine. Les chevaliers de la gendarmerie sont accompagnés d'« **archers à cheval** ». Dans son ordonnance de 1534, François Ier impose le nombre de trois archers à cheval pour deux chevaliers. En fait, ces archers à cheval n'ont plus d'arc depuis le début du siècle ; ils sont armés d'un épieu de guerre, la lancegaye, d'une épée, et souvent de deux pistolets. Ils ne portent que le corselet de fer ou une jacque de mailles, ainsi qu'une bourguignotte, ce qui les rend beaucoup plus mobiles que les chevaliers.

L'armement du chevalier du XVIe siècle est en effet très semblable à celui de son aïeul du XVe siècle : il porte l'armure de plates, charge à la lance d'arçon et se bat à l'épée, voire à la masse dans la mêlée. Les destriers sont encore cuirassés de caparaçons dans les années 1550. Dans les années 1540, les armures sont plus lourdes qu'au siècle précédent.

Toutefois, la multiplication des bâtons à feu rend cette cavalerie lourde obsolète. Des arquebusiers peuvent opérer des ravages dans une charge de chevalerie. Dès les années 1540, la plupart des cavaliers portent deux pistolets d'arçon, qu'ils déchargent à bout portant dans la mêlée. Dès lors, les armures lourdes n'ont plus grand intérêt ; on tend à abandonner les pièces d'armure gênantes comme les gantelets, les solerets, les armets ; on remplace de plus en plus le destrier médiéval par des montures moins puissantes mais plus rapides, qui permettent de se dérober au feu de l'ennemi. Cette mutation du combat équestre favorise l'apparition d'un nouveau type de cavalerie : les corps de **chevau-légers**. Il s'agit de cavaliers portant seulement cuirasse et bourguignotte, armés d'épées, de pistolets et de lances courtes. Leur équipement, plus léger, leur permet une plus grande mobilité. À la différence de la chevalerie, exclusivement noble, les chevau-légers sont souvent des roturiers, auxquels se mêlent nombre d'étrangers.



Argoulet / Arquebusier

Providence : Pauvre pécheur (D4)
Bienveillance 8

Savoir : Sot (D4)

Mémoriser 1
Armurerie 5
Allemand ou Italien 1

Sensibilité : Ouvert (D8)

Perception 3
Orientation 3

Entregent : Fruste (D6)

Charme 2
Intimidation 2
Mendier 3

Puissance : Membru (D8)

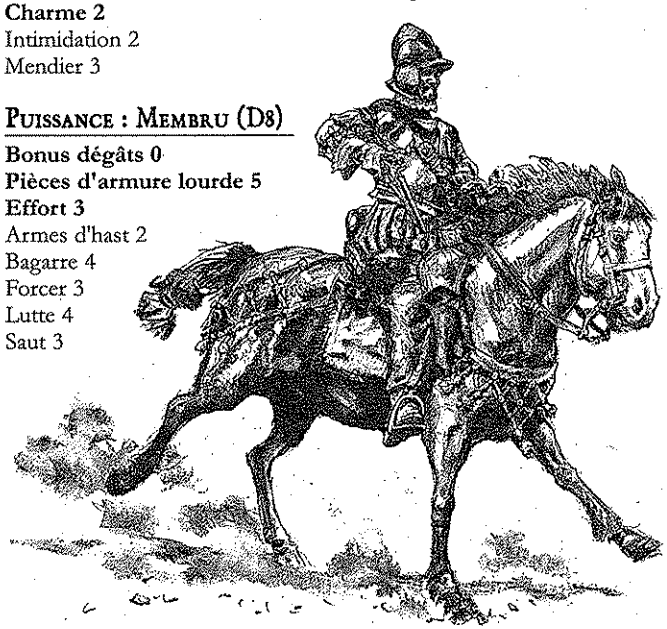
Bonus dégâts 0
Pièces d'armure lourde 5
Effort 3
Armes d'hast 2
Bagarre 4
Forcer 3
Lutte 4
Saut 3

Complexion : Dispos (D8)

Endurance 3
Dive bouteille 4

Adresse : Ingambe (D8)

Actions/tour2
Course 3
Initiative 3
Arquebusade 5
Équitation 3 (Argoulets uniquement)
Escalade 3
Escrime 2
Esquive 3





Le commandement suprême de la cavalerie est assuré par le **colonel général de la cavalerie**. En campagne ou sur le champ de bataille, la cavalerie est rassemblée en « **cornettes** ». Le mot « cornette » a plusieurs sens : il désigne d'abord l'étendard de cavalerie, qui se termine par deux pointes ; par extension, il désigne l'officier qui le porte, et en élargissant, la compagnie de cavalerie qui le suit. Une cornette normale compte environ cinquante cavaliers. Mais les cornettes sous le commandement direct des princes du sang, des maréchaux ou de chefs prestigieux comme le duc de Guise rassemblent cent cavaliers.

La cornette de cavalerie dispose de la hiérarchie suivante : le **capitaine** commande, secondé (ou remplacé) par un **lieutenant**. L'**enseigne** (ou le cornette) porte l'étendard de la compagnie, le **guidon** fait office d'aide de camp auprès du capitaine ou du lieutenant, le **maréchal des logis** et le **fourrier** gèrent respectivement le cantonnement et le ravitaillement.

Comme au Moyen Âge, les chevaliers sont accompagnés de gens de pied, qui font office de soldats et de valets. (Dans le scénario *Le rimailleur ferraillé*, Guillemet, le valet du baron de Sanceny, est l'exemple type de ce genre de combattant.) Ces gens de pieds sont des « **coustilliers** », armés de longs coutelas, chargés d'achever ou de capturer les ennemis à terre.

L'infanterie

Au cours des guerres d'Italie, François Ier a réalisé l'importance de l'infanterie. S'inspirant des armées romaines, François Ier décide dans son ordonnance de 1534 de lever une **légion** de 6000 hommes par province française. En fait, seules six légions seront effectivement formées.

Les légions rassemblent des soldats de métier et forment des troupes permanentes, à la différence de la cavalerie. Le recrutement est appelé « **racolage** » : le contrat proposé est généralement de cinq ans renouvelables. Les hommes qui s'engagent sont souvent des marginaux, des étrangers et des délinquants dont beaucoup cherchent à échapper à la justice. On ferme les yeux sur leurs crimes passés pourvu qu'ils servent loyalement la couronne. Sur les 6000 hommes d'une légion, environ 4000 sont piquiers ou hallebardiers, et 2000 sont arquebusiers. Parmi les arquebusiers, on distingue des corps d'arquebusiers à cheval, les « **argoulets** ». Les argoulets n'utilisent chevaux ou mulets que pour



se déplacer plus rapidement que l'infanterie, mais mettent pied à terre pour combattre. Leur nombre va se multiplier au cours du siècle, en particulier dans les troupes huguenotes. Ils sont à l'origine du fameux corps des mousquetaires.

Outre la pique ou l'arquebuse, le légionnaire du XVI^e siècle est armé d'un long coutelas, parfois d'une épée courte de fantassin (le fauchon). Il porte un morion, une chemise de mailles ou un corselet de fer, souvent lacés sur un pourpoint de cuir. Son équipement défensif est parfois complété par une rondache.

La légion est très organisée. Elle est divisée en compagnies de 100 hommes, les **enseignes**. Le mot « enseigne » désigne aussi le drapeau autour duquel la compagnie se rassemble, et l'officier qui porte ce drapeau. Chaque enseigne comporte les sous-officiers suivants, par grades croissants : un **fourrier** chargé de l'intendance, quinze **lanspessades**, soldats de première classe, cinq **caporaux** et deux **sergents**. Il faut aussi ajouter deux **tambours** et un **fifre** dans chaque enseigne. L'officier qui commande 100 hommes est appelé **centenier**. Il reste cependant un subalterne de l'enseigne, l'officier porte-drapeau. Au sein de la légion, chaque régiment de 1 000 hommes est dirigé par un **capitaine**. Les **lieutenants** servent d'officiers relais entre les enseignes et le capitaine, et assurent le commandement en l'absence de ce dernier. Tous ces grades sont ouverts à la noblesse, mais aussi aux roturiers. Mieux encore, un soldat d'origine populaire qui s'élève dans la hiérarchie des officiers a souvent la possibilité d'accéder à la noblesse graduelle, voire à la noblesse tout court. Ces officiers anoblis dans le service aux armées portent généralement le titre d'**écuyer**.

Le chef d'une légion est un **lieutenant général**. Il appartient toujours à la noblesse d'épée. Enfin, le chef d'état-major de l'ensemble des légions est le **colonel général de l'infanterie**. Ce grade en fait l'un des personnages les plus puissants du royaume ; il est généralement accordé à un membre d'une grande famille aristocratique. Gaspard de Coligny, puis son frère François d'Andelot figurèrent parmi les plus fameux colonels généraux du siècle.

Malheureusement pour le pouvoir royal, l'endettement du Trésor et l'explosion de l'armée au moment des guerres civiles rendra les légions



à peu près inopérantes dès les premières guerres de Religion. Si la hiérarchie des troupes de gens de pied français restera assez semblable à celle de la légion, on ne rassemblera plus guère que des régiments disparates, dont les effectifs pourront fluctuer de 300 à 1 000 hommes.

Les milices bourgeoises

Nombre de villes françaises ont conservé, parmi leurs privilèges hérités du Moyen Âge, le droit de lever des forces armées pour assurer leur défense. Il s'agit de troupes périodiques de conscrits et de volontaires, composées de bourgeois et commandées par des bourgeois. Elles forment des corps d'infanterie dont l'organisation et la hiérarchie varient beaucoup d'une ville à l'autre. Les troupes sont rassemblées par quartiers ; chaque quartier est commandé par un officier élu appelé le **quartenier**, ou encore **centenier**, **cinquantenier**, **trentenier** ou **dizainier** en fonction du nombre d'hommes rangés sous ses ordres. Le grade le plus élevé est celui de **capitaine**, et les officiers n'ont pas la possibilité d'être anoblis.

Magnifiquement armées et équipées (la milice parisienne scintille de brocarts et de dorures), parfois très braves au feu lorsqu'elles sont fanatisées, les milices restent moins bien organisées et nettement moins résistantes que les légions ou les troupes mercenaires. Certaines d'entre elles joueront néanmoins un rôle capital au cours des guerres civiles. La milice de La Rochelle soutint plusieurs sièges sans faiblir ; la milice parisienne subit le premier choc de la bataille de Saint-Denis en 1567, participa massivement aux massacres de la Saint-Barthélemy et résista farouchement à l'armée d'Henri IV au siège de Paris.

L'artillerie

L'artillerie révolutionne la guerre de siège au XVI^e siècle. Plus puissants et plus précis qu'au Moyen Âge, les canons de la Renaissance peuvent désormais rapidement ouvrir des brèches dans les vieilles murailles médiévales. Du coup, les fortifications évoluent : on ne construit plus des remparts droits renforcés de tours, mais des



remparts bas, appuyés contre des levées de terre. Ces nouvelles fortifications sont hérissées de bastions triangulaires, puis de bastions à orillons (en quinconce, aux flancs rentrants) que Vauban reprendra et perfectionnera au XVII^e siècle. Pour les défenseurs, ces bastions présentent deux avantages : d'une part, ils permettent de prendre l'assaillant sous un feu croisé. D'autre part – et surtout – les boulets de l'assiégeant heurtent les murs de biais, non de face, ce qui garantit une meilleure résistance des fortifications. Ce perfectionnement de l'architecture fortifiée induit, par contrecoup, l'apparition de nouveaux corps d'artilleurs : il s'agit des pionniers et des pétardiers. Les pionniers sont des terrassiers qui creusent des tranchées d'approche, et les pétardiers sont des artificiers spécialisés dans la fabrication de mines destinées à faire sauter les remparts.

Au XVI^e siècle, il n'existe pas encore de calibre standardisé dans l'artillerie. On peut distinguer cependant des types de pièces assez répandus. La couleuvrine, le faucon et la serpentine sont de petites pièces d'artillerie, qui tirent de grosses balles plutôt que des boulets ; la serpentine est plutôt une arme défensive, placée sur un rempart ou sur un navire de guerre. Le canon, plus lourd et plus large, tire des boulets de fer. Toutes ces pièces d'artillerie ont des fûts très allongés, à la surface parfois torsadée pour les renforcer. Ils sont fixés sur des affûts de bois mobiles, pour permettre d'en contrôler l'inclination et la portée ; grâce aux progrès de l'arithmétique, on commence en effet à pratiquer le tir courbe. Les affûts eux-mêmes sont montés sur des roues de bois solidement cerclées de fer.

L'artillerie est utilisée dans les guerres de siège, mais aussi au cours des batailles en rase campagne. Au cours du choc entre deux armées, on s'efforce toujours de placer l'artillerie sur des reliefs pour optimiser sa portée. Si la bataille a lieu en plaine, on place encore souvent l'artillerie au premier rang : les chefs d'armée se méfient du tir courbe, et répugnent à faire tirer le canon dans le dos de leurs troupes. Si l'ennemi menace l'artillerie, on interpose des compagnies de fantassins, ou on essaie de dégager la place à l'aide d'une charge de cavalerie.

Malgré l'importance prise par l'artillerie, celle-ci possède encore de très faibles effectifs. Il est rare qu'une armée en campagne compte plus



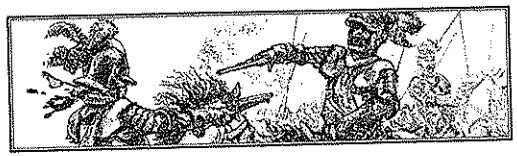
de dix canons ; les pièces d'artillerie sont chères, lourdes, peu mobiles. Faute d'argent, ou par souci de rapidité, les armées huguenotes se passeront plus d'une fois de canons.

L'artillerie royale est commandée par un officier appelé le **grand maître de l'artillerie**.

La marine

On distingue trois types de navires de guerre au XVI^e^ siècle. Le **galion** est un gros navire à voile pansu, doté de nombreux canons qui lui donnent une importante puissance de feu. Un navire de 500 tonneaux peut embarquer 250 hommes d'armes et environ 70 pièces d'artilleries, dont plus de la moitié est constituée de canons. La **roberge** est un petit navire à voile, doté d'une faible puissance de feu mais plus rapide et plus maniable que le galion. La **galère** est un long navire effilé, manœuvré à l'aviron et parfois à la voile ; la galère dispose d'une faible puissance de feu (une serpentine et six couleuvrines), mais peut accueillir une grande quantité de soldats sur son pont (environ 40 arbalétriers et 60 arquebusiers en 1552) et tire avantage de sa rapidité et de son faible tirant d'eau. Au cours du XVI^e^ siècle, on construisit aussi des **galéasses**, galères plus lourdes, moins maniables, mais dotées de 40 à 48 canons. Galions et roberges naviguent dans l'Atlantique, alors nommé « mer du Ponant », tandis que les galères sont plutôt utilisées en Méditerranée, nommée « mer du Levant ». Toutefois, Henri II n'hésita pas à grossir sa flotte du Ponant avec des galères méditerranéennes lors de la guerre contre l'Angleterre en 1545.

François I^er^ a complètement négligé la flotte française, qui ne compte plus guère qu'une dizaine de vieux navires à sa mort. Son fils, Henri II, essaiera de rétablir la situation. Sous son règne, la flotte comprendra une quarantaine de galères, une dizaine de galions et quelques dizaines de roberges. Cet effectif suffit à concurrencer la flotte anglaise, encore faible au XVI^e^ siècle, mais cela reste très inférieur à la formidable *armada* espagnole, qui conservera son hégémonie sur l'Atlantique jusqu'en 1588. Faute d'argent, les fils d'Henri II (François II, Charles IX et Henri III) ne pourront poursuivre sa politique maritime, en dépit de coups de main sur la Corse ou sur les Açores.



La flotte de galères est commandée par le **général des galères**. Trois provinces possèdent des amirautés autonomes en temps de paix : il existe donc un amiral de Bretagne, un amiral de Guyenne et un amiral de Provence. Toutefois, en temps de guerre, tous ces officiers sont placés sous le commandement d'un officier suprême : le **grand amiral de France**. Gaspard de Coligny, qui exerça ce commandement plusieurs années, l'a rendu célèbre.

2. Les troupes mercenaires

Pour faire face aux armées anglaises, espagnoles ou impériales, les armées françaises resteraient insuffisantes. Depuis la guerre de Cent Ans, la couronne avait donc pris l'habitude d'avoir recours aux services de mercenaires étrangers. Ces troupes mercenaires sont relativement fiables tant qu'elles sont payées, mais deviennent incontrôlables lorsqu'elles ne reçoivent plus leur solde. Des armées mercenaires impayées furent cause de ravages importants dans le pays, provoquèrent indirectement la défaite de l'amiral de Coligny à Moncontour en 1569, allèrent jusqu'à menacer Paris et le roi, provoquant l'affolement de Catherine de Médicis et d'Henri III. En 1563, les reîtres impayés de l'armée huguenote menacèrent de tuer l'amiral de Coligny, et celui-ci en fut réduit à organiser une collecte parmi ses soldats et gentilshommes français pour payer ses soldats allemands !

Parmi les mercenaires, on distingue trois grands types de troupes :

Les Suisses

Ce sont des fantassins originaires des cantons libres de Suisse. Depuis le XV^e^ siècle, ils louent leurs services à prix d'or. Ils ont la réputation d'être les meilleurs soldats d'Europe. Pourtant, le 14 septembre 1515, François I^er^ leur inflige une défaite cuisante à Marignan, après une bataille acharnée qui a duré plus de 24 heures. À la suite de cette bataille, François I^er^ et les représentants des cantons suisses signent la paix perpétuelle de Fribourg le 29 novembre 1516. Les Suisses s'y engagent à ne plus jamais lever les armes contre la couronne de France. En échange,



Suisse

Grâces : Robuste
Providence : Brebis égarée
Bienveillance 7

Savoir : Sot (D4)

Mémoriser 1
Armurerie 4
Français 2
Tactique 3

Sensibilité : Étriqué (D6)

Perception 2
Orientation 3

Entregent : Rustaud (D4)

Charme 1
Commander 2
Intimidation 6
Marchandage 5

Puissance : Musculeux (D12)

Bonus dégâts +2
Pièces d'armure lourde 9
Effort 5
Armes d'hast 7
Bagarre 6
Forcer 4
Lutte 4
Saut 3

Complexion : Sanguin (D12)

Endurance 5
Dive bouteille 4
Natation 3

Adresse : Ingambe (D8)

Actions/tour 2
Course 3
Initiative 3
Arquebusade 3
Escalade 3
Escrime 2
Esquive 4
Jeux de dés 4
Lancer 2
Main gauche 2





François Ier leur verse une indemnité de 1 000 000 de livres tournois, une pension à chacun des treize cantons, et engage la couronne de France à toujours recruter prioritairement ses mercenaires parmi les troupes suisses. L'accord sera respecté de part et d'autre pendant des siècles : en 1791, les derniers soldats à mourir pour défendre Louis XVI contre les révolutionnaires seront des gardes suisses...

Au XVIe siècle, les Suisses forment une infanterie lourdement cuirassée. L'organisation des troupes suisses est très semblable à celle de l'infanterie française, à ceci près que les enseignes se rassemblent dans des corps de 1 000 hommes appelés **régiments.** Un quart des effectifs d'un régiment suisse est composé d'arquebusiers, et trois quarts sont formés de piquiers aux piques particulièrement longues. Leur formation de combat, le **carré suisse** (ou le buisson d'épines), sera imitée par toutes les troupes d'Europe dès le XVIe siècle, et inspirera encore le carré de la garde de la Grande Armée sous Napoléon Ier... Les piquiers forment un carré qu'ils hérissent de plusieurs rangs de piques, le rendant quasiment impénétrable. Une rangée d'arquebusiers est disposée devant chaque côté du carré, de façon à tenir sous leur feu toutes les directions possibles. Si l'ennemi attaque au corps à corps, les arquebusiers se réfugient dans le taillis de piques.

Formés en carré, les Suisses sont capables de stopper n'importe quelle attaque, y compris des charges de chevalerie. Ils sont aussi capables de se déplacer en formation, dans un ordre impeccable, sous le feu de l'ennemi. À moins d'une puissance de feu très supérieure, leur progression est lente mais quasiment inexorable.

Au cours des guerres civiles, leur intervention fut plus d'une fois décisive. Sur la route de Meaux à Paris, ils sauvèrent en 1566 Charles IX et la famille royale d'un raid surprise de cinq cents cavaliers menés par le prince de Condé. À Moncontour, les troupes protestantes étaient sur le point de remporter la victoire quand les Suisses entrèrent en jeu du côté des troupes royales. Elles retournèrent la situation et transformèrent la rencontre en un désastre pour les huguenots.

Au cours des guerres de Religion, on trouva des Suisses dans le camp catholique comme dans le camp réformé. Toutefois, la plupart restèrent fidèles à la couronne. Qu'ils fussent catholiques ou réformés, les Suisses ne considéraient pas les Français comme leurs ennemis. S'il



Lansquenet

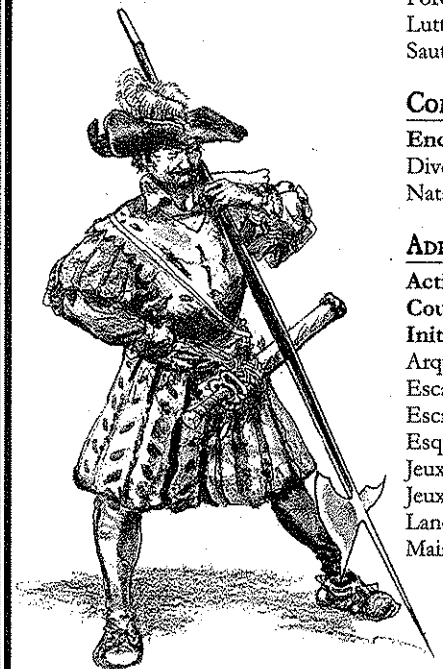
Grâces : En garde
Providence : Brebis égarée
Bienveillance 6

Savoir : Sot (D4)

Mémoriser 1
Armurerie 4
Français 1
Tactique 3

Sensibilité : Étriqué (D6)

Perception 2 Orientation 3



Entregent : Rustaud (D4)

Charme 1
Intimidation 3
Marchandage 6

Puissance : Vigoureux (D10)

Bonus dégâts +1
Pièces d'armure lourde 7
Effort 4
Armes d'hast 5
Bagarre 5
Forcer 4
Lutte 4
Saut 4

Complexion : Gaillard (D10)

Endurance 4
Dive bouteille 4
Natation 3

Adresse : Leste (D10)

Actions/tour3
Course 4
Initiative 4
Arquebusade 4
Escalade 4
Escrime 5
Esquive 4
Jeux de dés 4
Jeux de cartes 3
Lancer 3
Main gauche 3



leur arrivait de les combattre, c'était juste par obligation professionnelle. En revanche, ils vouaient une haine féroce à un autre corps mercenaire : les lansquenets.

Les lansquenets

Les lansquenets sont des mercenaires allemands. Il s'agit de fantassins organisés en régiments, sur un mode semblable à celui des Suisses. Ils se distinguent par quelques points particuliers : ils portent des costumes à crevés aux couleurs bariolées qui permettent de les identifier de loin sur un champ de bataille. Ils portent également une arme spécifique, la lansquenette, une épée large conçue pour le corps à corps. Certaines enseignes de lansquenets sont formées de soldats armés d'espadons ou de flamberges (épées à deux mains). Ces soldats tentent de disloquer les rangs adverses à coups de taille. Cet armement régressera néanmoins au cours du XVI[e] siècle pour faire place à des enseignes plus classiques de piquiers et d'arquebusiers.

Généralement moins lourdement armés que les Suisses, les lansquenets sont aussi plus mobiles sur un champ de bataille. Ce sont d'excellents soldats, expérimentés et disciplinés – tant qu'ils sont payés. Toutefois, ils sont rarement fiables ; lorsque le dénouement d'une bataille est incertain, les régiments de lansquenets sont les premiers à battre retraite, à se rendre, voire à trahir leur camp. De plus, on trouve fréquemment des régiments de lansquenets dans les deux camps au cours d'une guerre, ce qui entretient la méfiance des commandants français.

Les lansquenets vouent une haine réciproque aux Suisses. Cette animosité est nationale (Allemands contre Suisses) et professionnelle : Suisses et lansquenets sont des concurrents sur le marché de l'infanterie mercenaire européenne...

Les reîtres

Ce sont des mercenaires à cheval, originaires d'Allemagne, qu'on appelle aussi les « **pistoliers allemands** » ou les « **pistoliers à cheval** ». Ils représentent pour la cavalerie européenne ce que les Suisses représentent pour l'infanterie : une élite.



Reître

Grâces : Dégainé coordonné
Providence : Brebis égarée
Bienveillance 6

Savoir : Limité (D6)

Mémoriser 2
Armurerie 4
Français 1
Intendance 3
Tactique 3

Sensibilité : Étriqué (D6)

Perception 2
Orientation 5

Entregent : Fruste (D6)

Charme 2
Commander 2
Intimidation 5
Marchandage 5

Puissance : Vigoureux (D10)

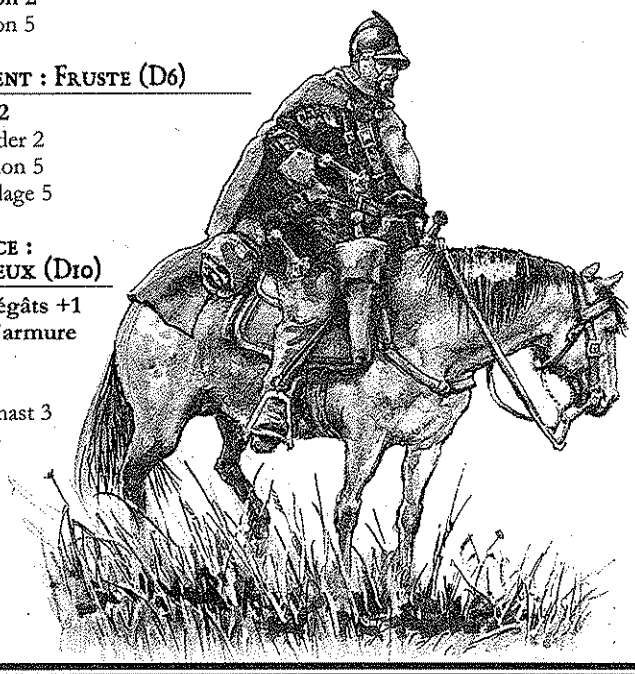
Bonus dégâts +1
Pièces d'armure lourde 7
Effort 4
Armes d'hast 3
Bagarre 4
Forcer 4
Lutte 3
Saut 4

Complexion : Gaillard (D10)

Endurance 4
Dive bouteille 4
Natation 3

Adresse : Preste (D12)

Actions/tour 3
Initiative 5
Équitation 6
Escrime 5
Jeux de dés 4
Main gauche 4
Course 5
Arquebusade 6
Escalade 3
Esquive 4
Lancer 3





L'équipement du reître est très proche de celui du chevau-léger : il est protégé par un corselet de fer et une bourguignotte, est armé d'un sabre, parfois d'une lance courte, et systématiquement de deux pistolets d'arçon. À la différence des lansquenets, les reîtres portent plutôt des vêtements sombres et noircissent leurs armures, d'où leurs surnoms de « **diables noirs** » ou « **barbouillés** ». On les reconnaît facilement à leurs longues capes noires qui retombent sur la croupe du cheval.

Leurs escadrons sont organisés en cornettes, comme la cavalerie française. Toutefois, leur intendance est nettement supérieure à celle des autres troupes européennes. Toute armée de reîtres est accompagnée d'un convoi de chariots : certains sont affectés aux vivres, d'autres au butin ; d'autres encore transportent des forges mobiles, pour ferrer les chevaux et réparer les armes, des boulangeries mobiles pour cuire le pain au bivouac, et des chargements de faux. En effet, si les vivres viennent à manquer, certaines cornettes se muent en unités de moissonneurs qui vont faucher les champs des populations locales et rafler leur récolte, sous la garde d'autres cornettes armées. Formés uniquement de cavaliers, et n'étant pas ralentis par des gens de pied comme la gendarmerie française, les régiments de reîtres peuvent se déplacer très vite, nettoyer un canton de ses récoltes en quelques heures et vivre indéfiniment sur le pays.

Sur le champ de bataille, les reîtres adoptent une formation de combat appelée le **limaçon**, particulièrement redoutée par l'adversaire. Les reîtres chargent en colonne par deux, bride lâchée, un pistolet dans chaque main. Lorsqu'ils arrivent à portée de tir, ils déchargent leurs deux pistolets sur l'ennemi, puis font demi-tour au galop pour rejoindre l'arrière de la colonne, laps de temps qu'ils mettent à profit pour recharger leurs armes. Toute la colonne procédant de la même manière, c'est un véritable feu roulant qui frappe l'ennemi sur un point précis, suffisant pour décimer une enseigne en quelques minutes. Leur grande mobilité permet aux reîtres de poursuivre l'ennemi s'il plie, ou de se dérober au contact s'il contre-attaque. Toutefois, s'ils sont acculés à la mêlée, les reîtres se montrent aussi d'excellents bretteurs. La célèbre balafre du duc Henri de Guise, qui lui valut son sobriquet, était le souvenir d'un reître.



Recrutement & commandement des troupes mercenaires

Lorsqu'un parti désire engager des troupes mercenaires, il doit envoyer des émissaires en Suisse ou en Allemagne. Il s'agit d'officiers de haut rang, voire des princes du sang, qui contactent des aristocrates du Saint Empire. Ces aristocrates, lorrains ou allemands, sont, selon l'expression de l'historienne Arlette Jouanna, de véritables « entrepreneurs de guerre ». L'Histoire a retenu leurs noms : Jean-Philippe de Salm, comte Rhingrave ; Wolfgang de Bavière, duc des Deux-Ponts ; Wolrad, comte de Mansfeld ; le duc Jean-Casimir de Bavière, qui faillit mettre le royaume à genoux à la tête de ses reîtres... Ils exigent des prix exorbitants pour leurs services : Jean-Casimir se fera payer deux millions de livres, soit le quart du revenu national annuel français, pour une armée de 10 000 reîtres... Ils réclament également de solides garanties : terres, bijoux dynastiques, otages.

Une fois que l'accord est conclu, les commandants mercenaires contactent les régiments mercenaires et négocient avec eux le prix de leurs services. Ces négociations ne se font pas seulement avec les officiers, mais souvent avec toute la troupe rassemblée. Lorsqu'un accord est conclu, les soldats mettent un genou en terre en baisant le sol pour montrer leur adhésion au contrat. Ils jurent alors fidélité à leur employeur étranger, roi de France ou chef rebelle. Il arrive que l'identité de leur chef réel soit gardée secrète ; dans ce cas, ils jurent fidélité au « **capitaine muet** ». Ils restent sous le commandement direct du dignitaire mercenaire qui les a recrutés, lui-même étant placé sous l'autorité de leur employeur étranger.

Ces armées mercenaires se heurtent régulièrement à un problème de taille : la géographie. Pour rejoindre les troupes françaises qu'elles doivent renforcer, il leur faut faire le chemin depuis leurs bases suisses ou allemandes jusque sur le théâtre des opérations, en général l'Île-de-France, l'ouest ou le sud-ouest du royaume. Le problème s'avèrera aigu pour les mercenaires au service des princes protestants, qui doivent traverser un territoire contrôlé par les catholiques (en particulier par les troupes des Guise) sur plusieurs centaines de kilomètres avant de faire



la jonction avec les forces huguenotes. Ces progressions en territoire ennemi, parfois émaillées de batailles, montrent l'étendue de l'habileté stratégique de Jean-Casimir de Bavière, ou du duc des Deux-Ponts...

II. Les armées insurrectionnelles

Il serait caricatural de vouloir brosser un tableau précis des armées rebelles qui écumèrent le royaume de France au XVI^e^ siècle. Au cours des huit guerres civiles qui ensanglantèrent la France, changements de camps, abjurations et trahisons abondent, alliances contre-nature se multiplient, et il devient très difficile de démêler qui appartient à quel camp.

En simplifiant, on peut relever trois grands courants insurgés : **l'armée protestante**, qui participe activement aux huit guerres civiles ; **l'armée des Malcontents**, qui apparaît en 1574, soutient les prétentions du duc d'Alençon, frère du roi Henri III, et provoque la cinquième guerre civile ; **l'armée de la Sainte Ligue**, qui rassemble les catholiques ultras, se forme à partir de 1584 et provoque la huitième guerre civile.

Pour avoir une idée des retournements de situation, il faut savoir que l'armée royale, catholique, lutte contre les troupes protestantes au cours des sept premières guerres civiles. Au cours de la cinquième guerre civile, les Malcontents, catholiques modérés, s'allient avec les protestants contre les troupes royales. Au cours de la huitième guerre civile, l'armée royale, catholique, s'allie avec les protestants contre les armées de la Sainte Ligue, catholiques ultras. À ces guerres s'ajoutent des mouvements insurrectionnels régionaux, d'origine populaire ou aristocratique, comme la sécession du Languedoc menée par le maréchal Henri de Damville.

1. L'armée protestante

Le noyau de l'armée protestante est formé par un grand nombre de gentilshommes de petite et moyenne noblesse. Cela lui permet de bénéficier d'une cavalerie importante et aguerrie. La gendarmerie huguenote



privilégie très vite la rapidité et la mobilité sur la puissance : les chevaliers portent donc des armures plus légères que celles de la gendarmerie royale, et préfèrent souvent le pistolet à la lance. À la gendarmerie huguenote, il faut ajouter de nombreux régiments de chevau-légers et de reîtres. Au total, la cavalerie protestante forme un corps très puissant, le fer de lance de l'armée sur le champ de bataille.

L'infanterie est plus pauvre. De nombreux régiments d'arquebusiers à cheval viennent renforcer la cavalerie, mais pour le reste, les fantassins sont issus de milices disparates, formées de paysans, d'artisans et de bourgeois pauvrement armés, mal organisés et rapidement démoralisés. L'infanterie protestante française est trop faible pour soutenir seule une bataille en rase campagne, et les chefs huguenots recrutent massivement des régiments de lansquenets. Ce sont de bons soldats, mais les problèmes financiers des protestants ne leur permettent pas de les payer régulièrement ; du coup, les lansquenets se montrent peu sûrs, revendicatifs, parfois hostiles, et sont peu fiables sur le champ de bataille. Au cours de la huitième guerre civile, de forts contingents suisses viendront renforcer l'infanterie huguenote. L'armée protestante recevra régulièrement des fonds anglais, et parfois des contingents de cavalerie et d'infanterie anglaises.

L'artillerie protestante est pauvre, parfois inexistante. Certaines campagnes furent menées par l'amiral de Coligny ou par Henri de Navarre sans un canon. Toutefois, lorsque les protestants disposent de quelques pièces, ils savent les utiliser avec une efficacité redoutable. Leurs pionniers et leurs pétardiers savent aussi, à l'occasion, faire des dommages spectaculaires dans les fortifications adverses.

La valeur militaire des chefs protestants est inégale : Louis de Condé est courageux mais tour à tour indécis ou impulsif. En revanche, l'amiral de Coligny et Henri de Navarre se montrèrent excellents stratèges. Malheureusement, les mutineries des mercenaires ou les pressions d'officiers bellicistes (et dépourvus de cervelle) ne leur laissèrent pas toujours la liberté d'organiser les opérations à leur idée. En revanche, le commandement huguenot est riche en chefs charismatiques, capables de remonter le moral des troupes et de les galvaniser au combat. François de La Noue fut successivement surnommé « le Bayard huguenot », puis



« Bras de Fer » en raison d'une blessure qui lui avait arraché un bras ; le prince Louis de Condé était très populaire chez ses troupes pour sa gaieté et sa folle témérité au feu – qui finit par lui coûter la vie à Jarnac ; l'amiral Gaspard de Coligny générait un mélange de crainte et d'admiration qui lui permit d'imposer à ses troupes une cadence infernale, et de retourner des désastres en victoires stratégiques ; Henri de Navarre était adulé de ses soldats, qui l'appelaient familièrement « lou nouste Henric » et avec lesquels il plaisantait au plus fort des engagements.

2. L'armée des Malcontents

Les Malcontents sont issus d'un mouvement de contestation nobiliaire dans les années qui suivent les massacres de la Saint-Barthélemy. À l'origine, ces troupes sont donc essentiellement formées de bandes de cavaliers et de gens de pied issus du ban et de l'arrière-ban de l'armée royale. Ces premières troupes sont de qualité inégale, mais souvent audacieuses. En 1574, le jour du Mardi gras, des troupes de Malcontents déguisés en pitres de carnaval s'emparent par surprise de plusieurs villes du royaume et sont à deux doigts de capturer Charles IX à Saint-Germain. On appela ces insurgés les **Publicains**.

À partir de l'évasion de François d'Alençon, chef du parti, hors du Louvre, une partie importante de la noblesse vint renforcer son armée. L'alliance avec l'armée et les princes protestants permit de recruter de gros contingents de reîtres et de lansquenets au cours de la cinquième guerre civile. Toutefois, cette armée fondit après la « paix de Monsieur » signée en 1575, qui marqua la fin de la guerre. Au cours des guerres suivantes, ses débris vinrent pour la plupart grossir les troupes protestantes, mais certains vinrent au contraire renforcer l'armée de la Ligue.

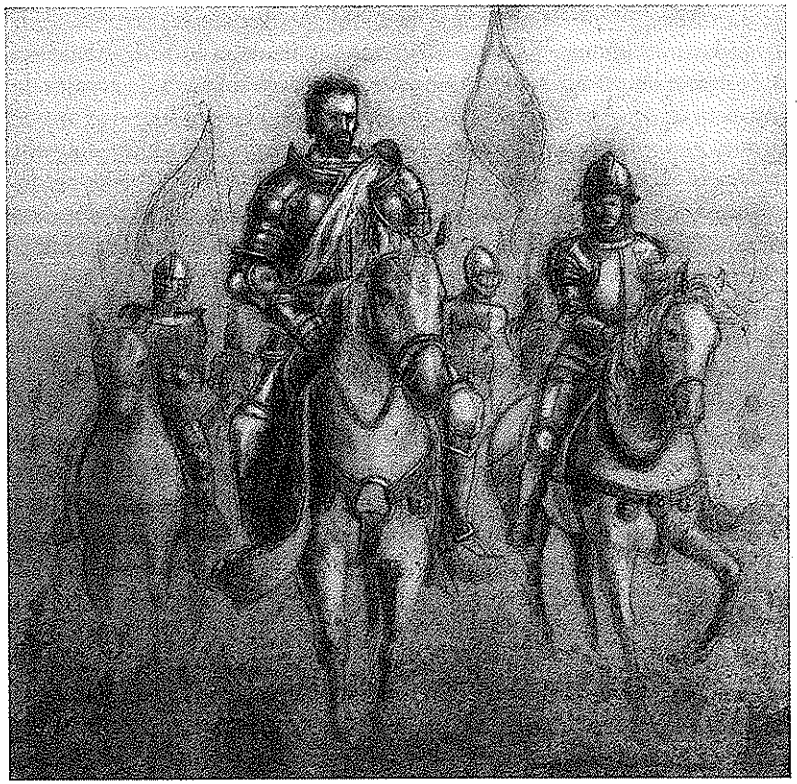
3. L'armée de la Ligue

On distingue deux courants au sein de la Ligue : d'une part la **Sainte Ligue** elle-même, rébellion de la noblesse ultra-catholique dirigée par les Guise-Lorraine ; d'autre part la **Sainte Union**, rébellion de la bourgeoisie ultra-catholique de Paris et d'un certain nombre de grandes villes



du nord du royaume. L'alliance de ces deux courants donne naissance en 1588 à un mouvement révolutionnaire d'une puissance inégalée, qui neutralise les troupes royales d'Île-de-France et chasse Henri III hors de la capitale.

L'armée de la Ligue est alimentée aussi bien de l'intérieur par les finances des villes insurgées que de l'extérieur par un certain nombre de puissances étrangères, dont l'Espagne. La noblesse lui donne une cavalerie convenable, les milices bourgeoises lui apportent une infanterie nombreuse. Sa richesse lui permet de recruter de forts contingents de reîtres, de Suisses et de lansquenets. Enfin, l'Espagne lui accorde gratuitement le soutien de ses troupes, en particulier ses *tercios*, redoutables régiments d'infanterie entraînés à affronter les régiments suisses.





La Ligue ne comptera qu'un grand chef militaire, le duc Henri de Guise. Son assassinat le 23 décembre 1588, perpétré sur ordre d'Henri III, décapitera le haut commandement ligueur. Les autres commandants ligueurs, menés par le duc de Mayenne, s'avèreront de médiocres stratèges. La Ligue n'en contrôlera pas moins le nord du royaume pendant cinq ans.

III. Les armées privées

En principe, seul le roi et certaines villes dotées du privilège de former des milices ont le droit légal de lever des troupes. Toutefois, ce droit est bafoué tout au long de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Il est bafoué bien sûr par les insurgés, mais aussi par des particuliers, grands personnages du royaume qui estiment légitime de disposer de troupes privées pour afficher leur rang, montrer leur puissance et veiller à leur sécurité. En fonction des convictions religieuses et politiques de ces dignitaires, leurs troupes vont souvent renforcer l'armée royale ou une armée insurgée.

1. La clientèle

Les princes du sang et les membres des plus puissantes familles du royaume possèdent une **clientèle** : il s'agit d'un vaste réseau de gentilshommes de petite et moyenne noblesse qui offrent leurs services en échange de la protection et des faveurs du grand personnage. Des chefs de parti comme le duc de Guise, le prince de Condé ou l'amiral de Coligny peuvent à l'occasion se faire accompagner à la cour par des escortes de 500 à 1 200 gentilshommes (plus leurs gens de pied). Ces troupes ne sont pas ouvertement armées : mais elles transportent armures, lances et pistolets dans leurs bagages, et il faut moins d'une heure à mille gentilshommes pour se transformer en plusieurs cornettes de cavalerie. Ces escortes affolèrent plus d'une fois la couronne,



non sans raison, quand les chefs des partis protestants et papistes se retrouvaient à la cour « accompagnés » de centaines de vétérans prêts à en découdre.

2. Les troupes de gardes

Certains grands personnages se paient parfois des enseignes, voire des régiments entiers de gardes du corps. Il s'agit de corps d'infanterie, composés de piquiers ou d'arquebusiers. La couronne proscrit particulièrement la levée de corps d'arquebusiers privés, interdiction régulièrement violée. Il faut préciser que le roi accorde parfois des dispenses arbitraires, qui peuvent générer de graves confusions.

Un exemple significatif est fourni par le combat du 8 janvier 1565 – pendant une période de « paix » du règne de Charles IX. Le cardinal de Lorraine, accompagné par son neveu le duc Henri de Guise, s'apprête à entrer à Paris escorté par plusieurs centaines d'arquebusiers pour se rendre à l'hôtel des Guise. Le roi, absent, a accordé par lettre une autorisation exceptionnelle au cardinal pour entrer dans la capitale avec son escorte, mais il a négligé d'en avertir le gouverneur de Paris, François de Montmorency. Montmorency interdit au cardinal d'entrer avec ses troupes, se fondant sur les édits royaux ; avec morgue, le cardinal





passe outre, sans même avertir le gouverneur qu'il dispose de la licence royale. Montmorency rassemble alors la garnison de Paris, et charge les arquebusiers du cardinal au carrefour de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Denis. Les Lorrains sont submergés, repoussés ou massacrés, et le cardinal ne devra la vie sauve qu'à sa fuite éperdue dans la boutique d'un cordier...

IV. Les armées en campagne

Une armée en campagne se heurte à de nombreux problèmes :

1. L'orientation

Les cartes sont rarissimes au XVI^e^ siècle, et celles qui existent sont trop imprécises pour être d'un réel secours à un commandant militaire. Pour se déplacer, on doit se fier à une connaissance empirique du pays, en ayant recours à des guides locaux et aux « **enfants perdus** », soldats de l'avant-garde. Dans ces conditions, il est toujours difficile de situer précisément l'ennemi, sauf lorsqu'il est en vue, voire de situer précisément les corps de sa propre armée, lorsqu'ils cantonnent ou se déplacent à quelques kilomètres.

Cette imprécision aboutit parfois à des situations cocasses ; en automne 1568, l'armée royale du duc d'Anjou talonne les troupes protestantes en Poitou, sans savoir exactement où se trouve l'ennemi. Un soir, les avant-gardes royales débouchent sur les centaines de feux d'un vaste campement. Persuadés d'être tombés sur le bivouac de l'armée du prince de Condé, les chefs catholiques arrêtent l'ensemble de l'armée et la font stationner à portée de voix du campement adverse, attendant le lever du jour pour estimer les forces en présence. Le campement protestant n'était en fait que le bivouac des valets de l'intendance ; ils avaient perdu l'armée huguenote au cours de la journée et faisaient bombance sans se soucier des troupes royales. Heureusement pour eux, ils furent retrouvés par François de La Noue, capitaine huguenot, qui leur fit lever le camp vers minuit.



2. La mauvaise qualité de la voirie

La plupart des routes du XVIe siècle sont dans un état pitoyable. Seul un tronçon de route royale est pavé près de Paris. La plupart des autres routes ne sont que des voies grossièrement empierrées, quand il ne s'agit pas de chemins creux transformés en bourbiers dès les premières pluies. Les pièces d'artillerie et les chariots de l'intendance ne peuvent donc avancer que lentement. En outre, l'étroitesse des chemins, en particulier dans le sud-ouest du royaume, ralentit la progression des troupes en les forçant à progresser en interminables colonnes.

Les ponts sont rares et représentent des points stratégiques. Ceux qui ne sont pas contrôlés sont souvent minés et détruits par les pionniers de l'armée qui adopte une stratégie défensive. En conséquence, les pionniers de toutes les armées du XVIe siècle sont capables de fabriquer des ponts de bateaux en quelques heures pour franchir les cours d'eau. On utilise aussi tous les moyens pour détruire les ponts de bateaux des troupes adverses : le maréchal de Monluc disloquera par exemple un pont provisoire huguenot avec un moulin flottant et emporté par le courant.

3. Cantonnement & ravitaillement

Les casernes sont inconnues au XVIe siècle. Qu'une armée soit en garnison dans une ville ou qu'elle batte la campagne, elle cantonne chez l'habitant. Les aristocrates se réservent les meilleurs gîtes – châteaux, maisons bourgeoises, abbayes – tandis que le gros de l'armée s'installe où il peut : maisons individuelles, étables, granges, bergeries... Ces cantonnements sont inconfortables et surpeuplés. Compte tenu des mauvaises conditions d'hygiène, chaque armée traîne son lot de malades, et les épidémies y sont fréquentes. Les hivers terribles de la deuxième moitié du XVIe siècle font aussi des ravages dans les troupes mal cantonnées ; Agrippa d'Aubigné prétend que 4 000 soldats de l'armée du prince de Condé moururent de faim et de froid au cours de l'hiver 1568-1569.



Lorsqu'une armée rassemble plusieurs milliers d'hommes, elle cantonne dans plusieurs villages, parfois éloignés de plusieurs kilomètres les uns des autres. Cela peut poser de sérieux problèmes en cas d'alerte ou d'attaque ennemie ; la défaite des protestants à Jarnac, le 11 mars 1569, est ainsi due à la dispersion de leurs troupes dans vingt-huit villages, éparpillés sur une distance de vingt-quatre kilomètres.

L'intendance, appelée le **bagage**, suit mal. Parfois, l'armée en est même privée. Par conséquent, les troupes vivent sur le pays. Pillages, brutalités et viols sont monnaie courante, même en territoire ami, en particulier de la part de l'infanterie. Gaspard de Coligny, lorsqu'il occupe le poste de colonel-général de l'infanterie, est le premier officier à rédiger un règlement militaire qui interdit le brigandage, sous peine de pendaison. Toutefois, lorsqu'il passe dans la rébellion réformée, ses problèmes financiers sont tels qu'il doit bien laisser ses troupes piller les territoires traversés pour subsister. En outre, la « **picorée** » est quasiment une institution militaire. La picorée est le pillage des territoires conquis. Un dixième du butin revient au haut commandement, le reste est réparti entre les troupes. Ces pillages sont généralement accompagnés des pires atrocités : tortures, incendies, massacres.

4. Des effectifs incertains

L'écrasante majorité de troupes périodiques au sein des armées (gentilshommes venus « pour le plaisir », mercenaires, milices bourgeoises, renforts étrangers) rend les effectifs très instables. Lorsqu'ils sont fatigués ou démoralisés, lorsque leur région d'origine est menacée, gentilshommes et milices désertent en masse sans être inquiétés. Les mercenaires impayés, au mieux refusent de combattre, au pire deviennent menaçants pour leurs employeurs...

Lorsque le duc d'Anjou remporte la bataille de Moncontour, en octobre 1569, il commande à une armée de près de 30 000 hommes. Deux mois plus tard, alors qu'il a été rejoint par son frère Charles IX au siège de Saint-Jean d'Angély, il ne commande plus qu'à une troupe de 3 000 hommes...



V. Le champ de bataille

Les guerres civiles furent surtout le fait d'innombrables accrochages, coups de mains, embuscades et massacres. On peut néanmoins relever une bonne quinzaine de grands affrontements militaires. Neuf grandes batailles rangées ont eu lieu : Dreux (1563), Saint-Denis (1567), Jarnac, La Roche-l'Abeille et Moncontour (1569), Arnay-le-Duc (1570), Coutras (1587), Arques (1589) et Ivry (1590). Il faut ajouter des sièges célèbres : Orléans (1563), Saint-Jean d'Angély (1569), La Rochelle (1573), La Charité et Issoire (1577), Cahors (1580) et Paris (1589 et 1590).

On peut relever quelques constantes dans le déploiement des troupes sur le champ de bataille.

Une armée se divise en deux grands corps : les **enfants perdus** et la **bataille**. Les enfants perdus se portent en avant-garde entre les deux armées et rassemblent les enseignes et cornettes soumis au premier choc. La bataille regroupe le reste de l'armée, en général les trois quarts de l'effectif, déployés avec un centre et des ailes. Que ce soit dans la bataille ou dans les enfants perdus, les commandants alternent régiments de soldats français et régiments de mercenaires ; cela permet de contrôler un peu mieux les mercenaires, dont on craint toujours quelque trahison. La plupart des enseignes et des cornettes sont déployés en carrés, sur le modèle du carré suisse.

Comme les uniformes n'existent pas et que chaque combattant arbore un équipement différent, voire une livrée aux couleurs de tel ou tel seigneur, on crée des signes de reconnaissance. Il s'agit d'une part de « chemises », sortes de casaques (sans manches) ou de mandilles (aux manches flottantes) enfilées sur l'armure ; d'autre part, d'écharpes de la même couleur, portées en oblique et nouées sur la hanche. Pendant les guerres civiles, chemises et écharpes protestantes sont blanches (pour symboliser la « netteté de conscience »), chemises et écharpes royales sont marquées de la traditionnelle croix blanche droite sur champ coloré (ce qui renforce l'idée d'une « croisade » contre l'hérésie).

Une bataille commence souvent (mais pas toujours) par un duel d'artillerie, complété par une arquebusade intense dès que les adversaires sont à portée de tir. La fumée dégagée par ce feu nourri devient si épaisse qu'elle coupe rapidement toute visibilité. Henri IV s'efforçait par exemple de disposer ses troupes en fonction du vent, pour éviter qu'elles ne fussent aveuglées par les fumées des tirs. Des charges sont lancées pour tenter de percer les lignes adverses ; reîtres et chevau-légers frôlent l'ennemi en déchargeant leurs pistolets avant de se dérober au contact ; la gendarmerie, formée par la chevalerie, charge à la lance les rangs adverses pour tenter de les disloquer. Les enseignes de piquiers et de hallebardiers tiennent des positions, mènent des offensives là où la cavalerie a bousculé les troupes adverses ou là où la cavalerie ne peut intervenir (côtes escarpées, forêts). Les régiments de fantassins bien organisés, comme ceux des Suisses ou des lansquenets, se déplacent en ordre au rythme du fifre et du tambour.

En règle générale, on évite au maximum la mêlée. Le corps à corps, c'est presque toujours la phase du combat où bon nombre de soldats dégainent un pistolet gardé en réserve et se tirent dessus à bout portant. C'est donc un des moments les plus dangereux de la bataille. On ne cherche le contact avec l'ennemi que pour le bousculer et le repousser ; s'il résiste, il est préférable de battre en retraite avant de subir de trop lourdes pertes. Les batailles du XVI^e siècle sont donc très mobiles, faites d'avancées et de reculades successives assorties de brefs engagements. Elles sont souvent riches en coups de théâtre, les contre-attaques pouvant s'avérer meurtrières. Il existe toutefois des exceptions à la règle. La responsable est la pluie ; lorsque les combattants sont trempés, les bâtons à feu sont inopérants. L'abandon des arcs et des arbalètes ne laisse que les armes blanches aux combattants, qui s'affrontent alors dans des mêlées très physiques. Ce fut le cas en 1569 à La Roche-l'Abeille, où la pluie était telle que l'on laissa les arquebuses au fourreau et que « ce gentil combat s'eschauffoit à coups d'espée », rapporte Agrippa d'Aubigné.

Vers la fin du siècle, on commence à utiliser des techniques de siège en rase campagne. Henri IV fit creuser un réseau spectaculaire de tranchées entre Dieppe et Arques pour y placer ses arquebusiers et mieux résister aux assauts des troupes du duc de Mayenne.

Un autre trait caractéristique des batailles du XVI^e siècle est le rôle joué par les chefs militaires. Comme les troupes sont indisciplinées et





que leur moral est souvent inégal, les commandants d'armée paient de leur personne pour galvaniser leurs soldats. À l'exception du duc de Mayenne, trop gros pour être bon combattant, tous les grands stratèges des guerres civiles se battent avec leurs hommes, souvent dans les premiers rangs. En fait, maréchaux et grands officiers versent de lourds tributs sur le champ de bataille et forment une impressionnante galerie de gueules cassées : François de La Noue a perdu un bras, le connétable de Montmorency a eu la mâchoire cassée, le maréchal de Monluc a eu le nez arraché par une balle, François de Guise et son fils Henri sont balafrés, l'amiral de Coligny et le duc de Joyeuse ont eu les dents fracassées par des arquebusades... Cette exposition du chef au feu est à double tranchant ; elle peut aussi bien donner un moral d'acier aux troupes et les mener à la victoire que provoquer une débandade généralisée lorsque le commandant tombe. À Moncontour, la blessure grave de l'amiral de Coligny prive les protestants de commandant en chef et les mène à la catastrophe. À Ivry, Henri IV accomplit l'exploit de traverser toute la cavalerie ennemie à la tête d'une seule cornette et, depuis une éminence, fait signe à ses troupes dans le dos de l'adversaire ; aussitôt, une véritable folie guerrière s'empare des protestants qui balaient un ennemi pourtant deux fois plus nombreux.

Enfin, ces batailles sont meurtrières car on fait peu de prisonniers. Jusqu'au XV^e siècle, on respecte les captifs. En 1415, lorsque Henri V d'Angleterre ordonne de tuer les prisonniers au cours de la bataille d'Azincourt, c'est parce qu'ils sont trop nombreux, mal gardés, et qu'il doit faire face à une armée encore supérieure à la sienne ; malgré ces conditions, les troupes anglaises protestent et, pour la plupart, refusent de toucher aux prisonniers. Au XVI^e siècle, ces scrupules ont disparu. Si l'on sauve encore les aristocrates capturés (et ce n'est pas toujours le cas : le maréchal de Saint-André à Dreux et le prince de Condé à Jarnac sont abattus à coups de pistolet alors qu'ils se rendent), on liquide en masse les gens de pieds et les mercenaires réduits à l'impuissance. À Moncontour, les Suisses du duc d'Anjou égorgent en une nuit environ 9 000 captifs huguenots – ce qui représente deux à trois fois plus de morts que les victimes de la Saint-Barthélemy parisienne... La guerre est devenue une entreprise d'extermination.



CHAPITRE VI
LE MARCHÉ

LE LUNDI XIX^E MARS 1553, SIMONET FUT À CHERBOURG. POUR UN QUARTERON DE SUCRE, TROIS SOLS ; UNE LIVRE DE FIGUES, UN SOL ; EN BEURRE, 10 SOLS (...) ET CINQ BOISSEAUX DE SEL, QUINZE SOLS.

JOURNAL DU SIRE DE GOUBERVILLE, TOME I

I. LE SYSTÈME MONÉTAIRE AU XVI^E SIÈCLE

Il existe quatre unités monétaires de valeur croissante en France au XVI^e siècle. Il s'agit des deniers, des sols, des livres tournois et des écus. Voici leurs valeurs :

1 écu = 3 livres tournois & 5 sols
1 livre tournois = 20 sols
1 sol = 12 deniers



Le menu peuple gère son budget en sols et en deniers, et a rarement l'occasion de manipuler des livres tournois. La bourgeoisie et la noblesse calculent leurs comptes en livres tournois. Seules les très grandes opérations financières se comptent en écus. Voici une estimation des revenus de quelques classes sociales à la Renaissance :

- Journalier : 5 sols/jour ou 1 sol/jour + le feu et le pot (logé et nourri)
- Compagnon : 1 livre tournois/jour ou 8 sols/jour + le feu et le pot
- Pension de gentilhomme de petite noblesse : 300 livres tournois/an
- Revenus de bourgeois et de noble aisé : 600 livres tournois/an

Voici une équivalence très grossière de la valeur en euros des monnaies du XVI[e] siècle :

Un écu vaut à peu près 48 euros
Une livre tournois vaut à peu près 15 euros
Un sol vaut à peu près 75 centimes d'euro
Un denier vaut à peu près 6 centimes d'euro

Mais il faut avoir à l'esprit que l'économie du royaume de France au XVI[e] siècle est plus proche de celle d'un pays en voie de développement que de notre économie contemporaine. En conséquence, la monnaie y possède un plus fort pouvoir d'achat. Posséder une livre tournois au XVI[e] siècle, c'est posséder beaucoup plus, en termes de pouvoir d'achat, que 15 euros dans la France actuelle.

II. Prix moyens échoppe par échoppe

La société du XVI[e] siècle ignore la centralisation de la distribution : chaque produit ou presque doit être acheté dans une boutique spécialisée. Ainsi, pour se procurer des vêtements neufs, il faut acheter du tissu chez le drapier, des boutons et des aiguillettes (lacets) chez l'épinglier, et porter le tout à un tailleur que l'on paie pour confectionner les vêtements.

Les produits sont classés échoppe par échoppe, afin que le MJ puisse gérer de façon historique les emplettes des joueurs. Les échoppes sont classées par ordre alphabétique.



Notez que des personnages qui disposent de compétences artisanales (comme la couture) peuvent se contenter d'acheter les matières premières de leur équipement et le confectionner par eux-mêmes.

L'échoppe de l'apothicaire

- Absinthe : 2 deniers
- Achillée : 1 denier
- Aconit : 5 deniers
- Aigremoine : 2 deniers
- Aristoloche : 5 deniers
- Armoise : 5 deniers
- Arsenic : 1 livre tournois (acquisition difficile)
- Asaret : 5 deniers
- Asphodèle : 5 deniers
- Bardane : 1 sol
- Centaurée : 3 deniers
- Colchique : 2 sols
- Cyanure : 1 livre tournois (acquisition difficile)
- Datura : 1 sol
- Digitale : 2 sols
- Ellébore : 4 sols
- Fougère mâle : 1 denier
- Gentiane : 1 sol
- Gui de chêne : 2 deniers
- Hièble : 1 sol
- Joubarbe : 1 sol
- Jusquiame : 1 sol
- Millepertuis : 2 sols
- Morelle noire : 1 sol
- Myrte : 2 sols
- Origan : 2 deniers
- Ortie : 1 denier
- Plantain : 1 denier
- Passiflore : 2 sols
- Quintefeuille : 3 deniers
- Salsepareille : 1 denier
- Serpentine : 3 deniers
- Serpolet :1 sol
- Tussilage : 1 denier
- Valériane : 1 sol

L'échoppe de l'armurier

- Arbalète : 5 livres tournois
- Arc anglais : 10 sols
- Armet : 15 livres tournois
- Armet orfévré : 80 livres tournois
- Arquebuse à mèche : 8 livres tournois
- Arquebuse de cérémonie : 40 livres tournois
- Balles de cuivre, la douzaine : 1 sol
- Barde de plates (pour destrier uniquement) : 30 livres tournois
- Bourguignotte : 7 livres tournois
- Brassards, la paire : 20 livres tournois
- Brassards orfévrés, la paire : 100 livres tournois



- Chanfrein (pour destrier uniquement) : 2 livres tournois
- Dague : 1 livre tournois
- Dague de cérémonie : 10 livres tournois
- Dossière : 5 livres tournois
- Dossière orfévrée : 40 livres tournois
- Épée d'estoc : 3 livres tournois
- Espadon ou flamberge : 5 livres tournois
- Espadon ou flamberge de cérémonie : 50 livres tournois
- Fauchon : 1 livre tournois
- Flèches ou viretons, la douzaine : 1 sol
- Forte-épée : 3 livres tournois
- Forte-épée de cérémonie : 30 livres tournois
- Gantelets, la paire : 10 livres tournois
- Gantelets orfévrés : 30 livres tournois
- Hallebarde : 1 livre tournois
- Hallebarde de cérémonie : 10 livres tournois
- Jacque de mailles : 30 livres tournois
- Jaseran : 20 livres tournois
- Lance d'arçon : 1 livre tournois
- Lancegaye : 10 sols
- Lansquenette : 3 livres tournois
- Main gauche : 1 livres & 10 sols
- Masse d'armes à ailettes : 3 livres tournois
- Masse d'armes orfévrée : 30 livres tournois
- Marteau d'armes : 3 livres tournois
- Morion : 6 livres tournois
- Pétard (tonnelet de poudre) : 2 livres tournois & 10 sols
- Pertuisane : 1 livre tournois
- Pertuisane-boutefeu : 1 livre tournois & 10 sols
- Pertuisane de cérémonie : 10 livres tournois
- Pétrinal : 9 livres tournois
- Pique : 15 sols
- Pistole : 12 livres tournois
- Pistole à pommeau : 12 livres tournois & 5 sols
- Pistole de main gauche : 14 livres tournois
- Pistolet : 10 livres tournois
- Pistolet à pommeau : 10 livres tournois & 5 sols
- Pistolet de cérémonie : 30 livres tournois
- Pistolet de gaucher : 12 livres tournois
- Poires à poudre, la douzaine : 1 livre tournois & 4 sols
- Pourpoint de buffle : 12 livres
- Rapière : 4 livres tournois
- Rapière de cérémonie : 40 livres tournois
- Rondache : 5 livres tournois
- Rondache orfévrée : 30 livres tournois



- Solerets, la paire : 8 livres tournois
- Solerets orfévrés, la paire : 24 livres tournois
- Tassettes, la paire : 15 livres tournois
- Tassettes orfévrées, la paire : 60 livres tournois
- Ventrière : 7 livres tournois
- Ventrière orfévrée : 28 livres tournois





L'échoppe du barbier

- Coupe de la barbe : 5 deniers
- Coupe de cheveux : 2 sols

L'échoppe du bottier

- Paire de bottes : 2 livres tournois
- Paire de gants de cuir : 2 livres tournois
- Paire de mules : 10 sols
- Paire de pantoufles : 15 sols
- Paire de souliers : 1 livre tournois

L'échoppe du bourrelier

- Aumônière : 1 sol & 2 deniers
- Baudrier : 8 sols
- Besace : 2 sols
- Bourse : 10 deniers
- Douzaine de lacets de cuir : 3 deniers
- Fontes de selle, la paire : 10 sols
- Fourreau : 5 sols
- Fronde : 5 deniers
- Gaine de pistole ou de pistolet : 6 sols
- Harnais : 3 livres tournois
- Selle de bât : 4 livres tournois
- Selle de monte : 7 livres tournois

L'échoppe du chapelier

- Bonnet de veuve : 15 sols
- Chapeau de voyage : 1 livre tournois & 10 sols
- Chaperon : 1 livre tournois & 2 sols
- Coiffe : 1 livre tournois & 15 sols
- Masque à bec médical : 15 sols
- Masque de velours : 10 sols
- Templette : 1 livre tournois & 2 sols
- Toque à aigrette : 1 livre tournois & 15 sols

L'échoppe du chaudronnier

- Casserole de cuivre : 10 sols
- Marmite : 15 sols
- Poêle : 10 sols

L'échoppe du coutelier

- Ciseaux de tailleur : 12 sols
- Ciseaux de sculpteur : 15 sols
- Couteau de chasse, poignard : 10 sols
- Lancettes de chirurgien : 5 livres tournois



L'échoppe du drapier

- Brocart, l'aune : 3 livres tournois
- Drap de Flandre, l'aune : 1 sol
- Gros drap, l'aune : 4 deniers
- Lin, l'aune : 8 deniers
- Soie, l'aune : 1 livre tournois
- Velours, l'aune : 3 sols

L'échoppe du ferronnier

- Broche : 1 sol
- Cassette de fer : 3 livres tournois
- Crémaillère : 1 livre tournois
- Marteau : 3 sols
- Hache : 15 sols
- Pinces : 10 sols
- Tenailles : 12 sols

L'échoppe du fourreur

- Peaux d'hermines, la douzaine : 6 livres tournois
- Peaux de lapins, la douzaine : 5 sols
- Peau de loup, la pièce : 10 sols
- Peau d'ours, la pièce : 1 livre tournois
- Peau de renard, la pièce : 12 sols

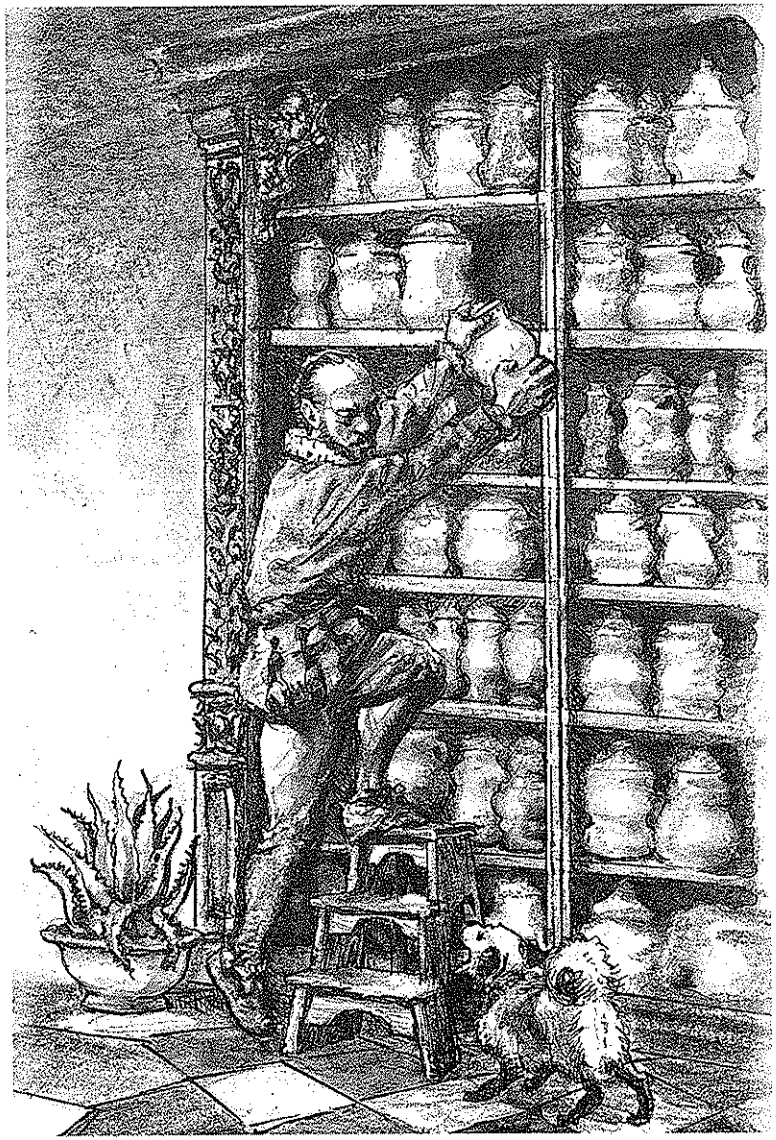
L'échoppe de l'épinglier

- Aiguilles à coudre, la douzaine : 1 sol
- Aiguillettes, la douzaine : 2 sols
- Boutons d'os, la douzaine : 1 sol
- Boutons de cuivre, la douzaine : 2 sols
- Boutons d'ivoire, la douzaine : 12 sols
- 1 livre de clous : 4 sols
- Hameçons, la douzaine : 2 sols

L'échoppe du joaillier

- Astrolabe : 10 livres tournois
- Bijoux : variable
- Boussole : 4 livres tournois
- Boutons de nacre, la douzaine : 1 livre tournois
- Boutons d'argent, la douzaine : 3 livres tournois
- Boutons d'or, la douzaine : 8 livres tournois
- Compas : 2 livres tournois
- Équerre : 6 sols
- Feuille d'argent : 5 sols
- Feuille d'or : 10 sols
- Jeu de fontes typographiques métalliques : 30 livres tournois
- Règle graduée : 3 sols







L'échoppe du libraire

- Alphabet grec : 2 sols
- Cornet à encre & 6 plumes : 5 sols
- Jeu de cartes : 10 sols
- Livre imprimé : 4 livres tournois
- Livre imprimé & illustré : 8 livres tournois
- Livre manuscrit des siècles précédents : 7 livres tournois
- Livre manuscrit & enluminé : 20 livres tournois
- Mines de plomb, la douzaine : 1 sol
- 1 main de papier (20 pages) : 1 sol & 6 deniers

L'échoppe du luthier

- Cor de chasse : 10 sols
- Épinette : 40 livres tournois
- Fifre : 12 sols
- Flûte : 15 sols
- Luth : 5 livres tournois
- Mandore : 2 livres tournois
- Rebec : 6 livres tournois
- Tambour : 18 sols
- Trompette : 5 livres tournois
- Viole de gambe : 8 livres tournois

L'échoppe du marchand de bois

- 1 cent de cotrets (bûches) : 3 livres tournois & 15 sols
- 1 cotret : 9 deniers

L'échoppe du marchand de chandelles

- 1 livre de chandelles (6 chandelles) : 5 sols & 10 deniers
- 1 chandelle : 1 sol
- Lanterne : 10 sols
- Mèches d'arquebuse, la douzaine : 3 sols

L'échoppe du menuisier

- Boulier : 3 sols
- Chevalet : 15 sols
- Coffre : 16 sols
- Damier : 6 sols
- Dés, la paire : 1 denier
- Gourdin : 2 deniers
- Maillet : 5 deniers

L'échoppe du parfumeur

- Eau de senteur : 3 livres tournois
- Fard : 2 sols



- Mouche : 1 sol
- Parfum : 1 livre tournois
- Perruque : 4 livres tournois
- Poudre de perles, la dose : 4 sols
- Rouge : 3 sols

L'échoppe du tailleur

Le tailleur est l'artisan qui confectionne les vêtements sur mesure. Ce n'est pas un drapier : on lui fournit le tissu (ou on le paye pour qu'il aille l'acheter). Les prix qui suivent sont ceux de la confection ; ils sont accompagnés par les aunes de tissu nécessaires au tailleur pour réaliser sa commande. Il faut également fournir au tailleur les aiguillettes et les boutons qui servent à fermer les habits.

Vêtements féminins

- Basquine : 2 livres tournois et 1/2 aune de tissu
- Basquine élégante : 4 livres tournois et 1 aune de tissu
- Cotte : 1 livre tournois, 10 sols et 1 aune de tissu
- Cotte élégante : 3 livres tournois et 1,5 aune de tissu
- Culotte : 1 livre tournois et 1/2 aune de tissu
- Fraise : 1 livre tournois et 1/4 aune de tissu
- Manches de robe, la paire : 1 livre tournois et 1/2 aune de tissu
- Manches de robe élégantes, la paire : 2 livres tournois et 1 aune de tissu
- Manteau : 3 livres tournois et 2 aunes de tissu
- Manteau élégant : 6 livres tournois et 3 aunes de tissus
- Robe : 4 livres tournois et 2 aunes de tissu
- Robe élégante : 8 livres tournois et 3 aunes de tissu
- Vertugadin : 1 livre tournois et 1 aune de tissu

Vêtements masculins

- Casaque : 3 livres tournois et 1,5 aune de tissu
- Casaque élégante : 6 livres tournois et 2 aunes de tissu
- Cape : 2 livres tournois et 1,5 aune de tissu
- Cape à l'espagnole : 4 livres tournois et 2 aunes de tissu
- Chausses : 1 livre tournois et 1/2 aune de tissu
- Chausses élégantes : 2 livres tournois et 1 aune de tissu
- Cotte : 1 livre tournois, 10 sols et 1 aune de tissu
- Cotte élégante : 3 livres tournois et 1,5 aune de tissu



- Fraise : 1 livre tournois et 1/4 aune de tissu
- Hauts-de-chausses, la paire : 1 livre tournois, 10 sols et une aune de tissu
- Hauts-de-chausses élégants, la paire : 3 livres tournois et 2 aunes de tissu
- Long manteau : 3 livres tournois et 3 aunes de tissu
- Long manteau élégant : 6 livres tournois et 4 aunes de tissu
- Pourpoint : 2 livres tournois et 2 aunes de tissu
- Pourpoint élégant : 4 livres tournois et 3 aunes de tissu
- Sayon : 5 sols et 1,5 aune de tissu

L'échoppe du tanneur

- Peau de bœuf tannée : 12 sols

La foire aux bestiaux

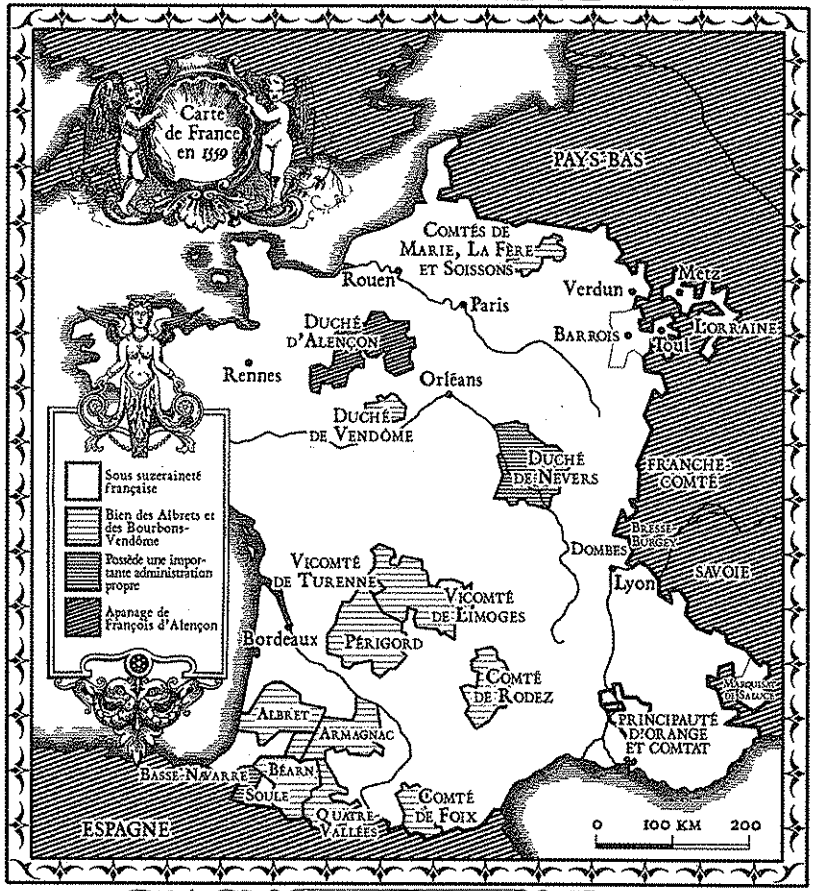
- Âne : 30 livres tournois
- Bœuf : 40 livres tournois
- Cheval de bât : 75 livres tournois
- Cheval de monte : 100 livres tournois
- Chien de chasse dressé : 35 livres tournois
- Chiot de chasse : 3 livres tournois
- Chien de garde : 10 livres tournois
- Chiot de garde : 1 livre tournois
- Destrier : 150 livres tournois
- Genêt d'Espagne : 200 livres tournois
- Mule : 50 livres tournois

La place du marché

- 1 livre de beurre : 4 sols & 6 deniers
- 1 setier de froment : 12 livres tournois & 6 sols
- 1 cent de harengs saurs : 2 livres tournois, 11 sols & 2 deniers
- 1 hareng saur : 7 deniers
- 1 pichet (1/2 litre) d'huile d'olive : 6 sols & 7 deniers
- 1 miche de pain : 1 sol
- 1 cent d'œufs : 1 livre tournois, 18 sols & 11 deniers
- 1 œuf : 5 deniers
- 1 muid (274 litres) de pois secs : 166 livres tournois & 16 sols
- 1 livre de pois secs : 7 sols
- 1 muid (274 litres) de vin : 26 livres tournois & 13 sols
- 1 pichet de vin (1/2 litre) : 1 sol & 1 denier



LIVRE 2
DU ROYAUME
DE FRANCE



LIVRE 2
DU ROYAUME
DE FRANCE



LIVRE 2
DU ROYAUME
DE FRANCE

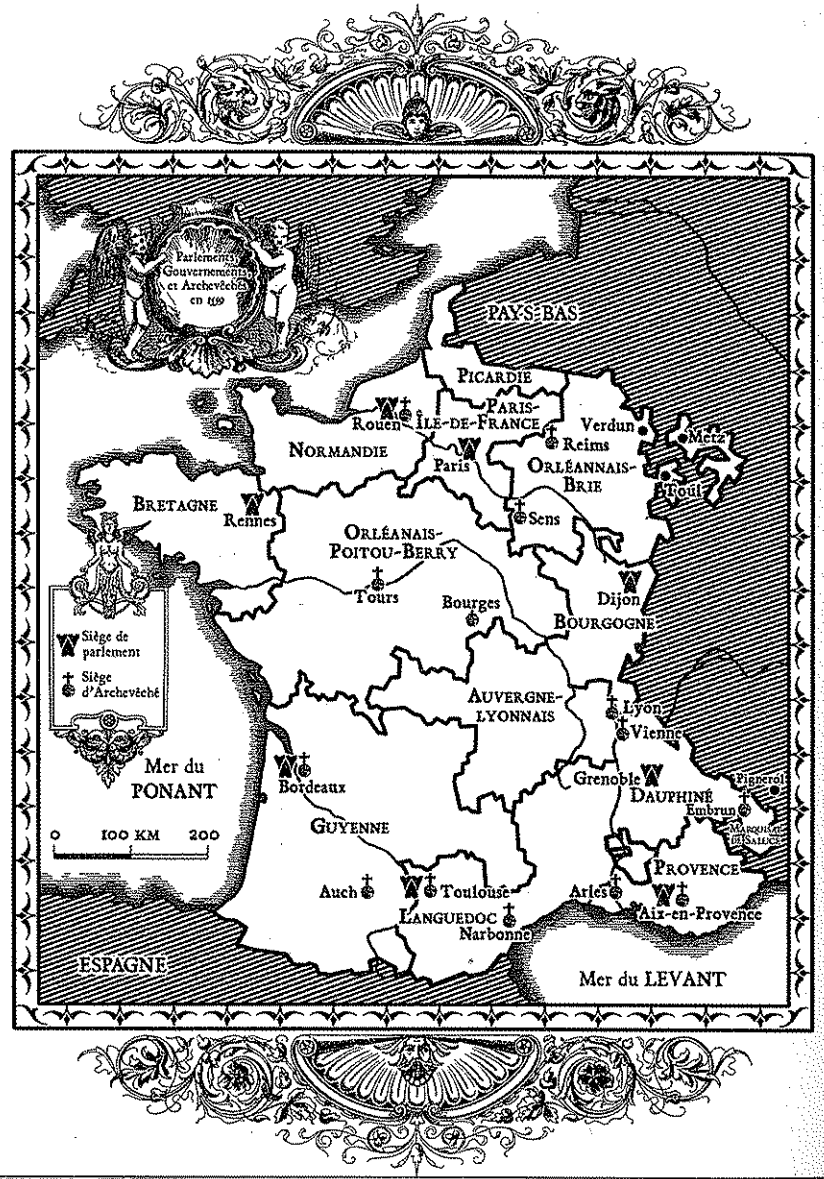


- Livre 2 -

Du royaume de France



LIVRE 2
DU ROYAUME
DE FRANCE





L'Artois

L'Artois est l'ancien fief de la tribu gauloise des Atrébates qui lui donna son nom. La capitale antique, Nemetocenna, demeura par la suite la première ville de la région sous le nom d'Arras. Après avoir été romanisée et intégrée à la province impériale de Gaule Belgique, la région tomba aux mains des Francs. Quatre siècles plus tard, en 863, le roi Charles le Chauve l'offrit en apanage à sa fille Judith, qui l'apporta en dot à son époux Baudouin Bras de Fer, comte de Flandre. Longtemps la région demeura l'un des fiefs des comtes de Flandre, vassaux du roi des Francs.

En 1180, Philippe-Auguste rattacha l'Artois à la couronne de France. Louis IX le Saint en fit, en 1270, un comté qu'il offrit à son frère puîné, Robert. Ce grand fief, véritable grenier à blé, était fort riche et, dès le XI^e siècle, profitant des incessants conflits entre grands féodaux les bourgeois des cités de Flandre et d'Artois obtinrent des chartes et initièrent le « mouvement communal » qui fleurira dans toute l'Europe médiévale au siècle suivant. Durant tout le Moyen Âge l'Artois, opulent et stratégiquement placé entre Manche et continent et nord et sud, fut à la fois théâtre et enjeu de luttes tumultueuses qui virent Picardie et Flandre d'une part, Cambrésis et Boulonnais d'autre part, passer successivement



aux mains françaises, anglaises, flamandes ou encore bourguignonnes. La guerre de Cent Ans fit de l'Artois l'un de ses champs de bataille privilégiés. La situation devint si inextricable qu'en 1482, Louis XI renonça à la Flandre mais garda l'Artois. L'empereur Maximilien et le roi de France Charles VIII se livrèrent aussi bataille pour l'Artois. Le traité de Senlis de 1493 régla la question d'une façon étrange : en effet, selon les clauses approuvées par les deux parties, Charles VIII rendait l'Artois à l'empereur, mais conservait sa suzeraineté sur cette province. Dans le chaos guerrier du XIV^e^ siècle, les Anglais, qui s'étaient emparé de Calais, gardèrent la cité comme une « tête de pont » puisqu'ils avaient perdu toutes leurs autres possessions continentales.

Après avoir relevé des ducs de Bourgogne, l'Artois passa par héritage aux Habsbourg d'Espagne. Au début du XVI^e^ siècle, Charles Quint, prince flamand, empereur germanique et roi des Espagnes, annexa l'Artois au Saint Empire. François I^er^ réagit par un projet de guerre, c'est dans ce cadre qu'il rencontra le roi d'Angleterre Henri VIII au Camp du Drap d'Or en juin 1520, afin de lui proposer une alliance. C'est d'ailleurs à cette occasion que fut produit le tout premier ouvrage imprimé à Arras : le récit de l'entrevue à Calais de Henri VIII d'Angleterre et de Charles Quint.

En 1521, tout le pays entre Arras et Doullens fut dévasté par les armées françaises. Néanmoins, cinq ans plus tard, François I^er^ fut contraint de renoncer à la Flandre et à l'Artois par le traité de Madrid qui rattacha « définitivement » toute la région aux Pays-Bas espagnols. Une nouvelle administration fut alors mise en place. Les États d'Artois, une assemblée politique consultative, composés de représentants du clergé, de la noblesse et des villes, siégea à Arras et assura l'administration courante de la « nouvelle » province. En 1530 le conseil d'Artois fut créé, qui exerça les fonctions de « cour d'appel » provinciale et dès 1536 un nouveau système fiscal fut instauré. C'est durant cette période qu'eurent lieu les premières arrestations et exécutions de luthériens en Artois et dans le reste des Pays-Bas.

En 1537, François I^er^, au mépris du traité de Madrid, tenta à nouveaux de s'emparer de l'Artois. L'affaire sembla tourner à la promenade militaire pour les troupes françaises qui s'égaillèrent dans tout le pays et le mirent joyeusement au pillage, privant la couronne espagnole



des impôts de la province. Après la mort de son père, le roi Henri II continua à guerroyer contre Charles Quint jusqu'à l'an 1559. C'est cette année-là que fut en effet passé le traité du Cateau-Cambrésis qui, moins quelques concessions mineures faites à la France, consacrait la victoire et la domination espagnole en Artois. C'est alors que commencèrent véritablement les guerres de Religion…

Figures protestantes : le comte d'Egmont et le prince d'Orange

L'histoire des guerres de Religion en Artois, qui y furent relativement moins violentes qu'en Flandre ou que dans le reste des Pays-Bas espagnols, est indissociable du nom de Lamoral, baron de Fiennes, comte d'Egmont et prince de Gavre, né le 18 novembre 1522 à La Hamaide en Hainaut. Né dans une des familles les plus riches et nobles des Pays-Bas espagnols, il était le neveu par les femmes du roi d'Espagne. En 1542, il hérita de la province de Hollande. Il épousa Sabine de Bavière, comtesse palatine de Simmern en 1544. Il s'illustra sur le champ de bataille contre les Français à Saint-Quentin en 1557 et à Gravelines en 1558. Il fut envoyé en Angleterre comme négociateur de l'alliance matrimoniale entre le prince Philippe et Marie Tudor puis fut le négociateur du traité du Cateau-Cambrésis. Très satisfait des services d'Egmont, Philippe II, devenu roi, le nomma stathouder de Flandre et d'Artois.

Membre du conseil d'État aux côtés de Guillaume de Nassau, prince d'Orange – son beau-frère – et de Philippe de Montmorency-Nivelles, comte de Hornes, il commit avec ces derniers la faute politique de protester contre les spoliations des libertés des citoyens des provinces, fussent-elles religieuses ou économiques, auxquelles, depuis l'Espagne, le roi et ses *cortes* avaient résolu de soumettre leurs États du nord. Il se rendit lui-même auprès du roi d'Espagne pour lui soumettre les doléances de ses provinces. Alors qu'il commençait à être considéré comme un rebelle, il appliqua sans faillir les lois et édits du roi d'Espagne lors de l'insurrection populaire qui éclata en 1566. L'année suivante, le duc d'Albe fut envoyé aux Pays-Bas par le roi d'Espagne afin de relever Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles Quint et « régente »



depuis 1559, et de réprimer la révolte et d'anéantir toute velléité de reforme religieuse de la Groningue à l'Artois.

Guillaume d'Orange, élevé en luthérien bien qu'il fût contraint d'abjurer pour pouvoir hériter de la principauté d'Orange, s'enfuit et conseilla à Egmont et Hornes de le suivre. Il s'y refusèrent. Le duc d'Albe les fit bientôt arrêter. Ils furent jugés et condamnés à mort, bien qu'eux ne fussent ni luthériens ni calvinistes, ni même à proprement parler rebelles. Ils furent décapités le 5 juin 1568 sur la Grand-Place à Bruxelles. Les deux nobles devinrent des martyrs symboles de la liberté opprimée et Guillaume d'Orange, dit « le Taciturne », un héros de la cause protestante, surtout après sa conversion au calvinisme en 1573.

Charles Quint qui avait passé toute sa jeunesse aux Pays-Bas et parlait couramment néerlandais, français, espagnol et un peu d'allemand, avait conduit une politique ferme mais relativement libérale. Philippe II avait grandi en Espagne et ne pratiquait ni le néerlandais, ni le français, il conduisait une politique intransigeante et ne comprenait pas du tout ses sujets nordiques.

Les Artésiens et l'ensemble des sujets des Pays-Bas, tant nobles que bourgeois ou laboureurs, ne tardèrent pas à être fort mécontents, tant à propos de l'augmentation des impôts que de la répression du calvinisme et de la politique de centralisation croissante. De par l'intransigeance du roi, les mécontentements finirent par dégénérer en protestations formelles, en révoltes puis en véritable guerre d'indépendance.

Guillaume d'Orange tenta d'encercler les Pays-Bas en ouvrant quatre fronts. Cette campagne de 1568 fut un échec, Guillaume manquait d'argent pour payer ses mercenaires et ses alliés furent massacrés par le duc d'Albe. Néanmoins la guerre, entrecoupée de trêves, d'offensives et de reculades des deux camps, de complications religieuses et de revirements inattendus, ne cessa pas. Aux côtés de l'armée de mercenaires du Taciturne, des civils de toutes conditions sociales s'engagèrent dans le conflit. Ces « Gueux » menèrent une guérilla sans merci contre les intérêts espagnols partout où ils le pouvaient. Mais cette guerre eut pour principale conséquence de séparer les provinces du nord de plus en plus acquise au calvinisme de celles du sud, demeurant catholiques sous la férule espagnole, notamment l'Artois.



La révolte des Hurlus

Après les luthériens des années 1530, le calvinisme apparut en Artois en 1542, trouvant des adeptes parmi les classes « intellectuelles ». La répression poussa rapidement ces nouveaux convertis à fuir. Ainsi l'éditeur et imprimeur arrageois Jean Crespin, réfugié à Genève, y reprit son métier et publia en faveur de la Réforme. Arras et l'Artois demeurèrent assez calmes en dépit de flambées de violence sporadiques et d'une très importante présence de soldatesque espagnole parfois violente et souvent si mal payée qu'elle se livrait volontiers au pillage. En 1555, notamment, a lieu une sauvage répression anti-protestante. En 1560, les « Hurlus », des protestants s'autoproclamant sous l'autorité du prince d'Orange, se mirent à écumer l'Artois et la région de Tournai, incendiant églises, monastères et couvents. Ces violences furent tout d'abord désapprouvées par les catholiques artésiens. Mais le mécontentement finit par gagner presque toute la population face à la constante augmentation des impôts et au mépris des privilèges des villes. Les bourgeois artésiens catholiques modérés, excédés par l'oppression espagnole, finirent par soutenir en sous-main la lutte de Guillaume d'Orange. L'hostilité envers l'Espagne et son roi se faisait chaque jour plus palpable. Des révoltes ouvertes éclatèrent même dans les années 1570, toujours très vivement réprimées par le duc d'Albe et ses sbires. Ainsi, en 1578, l'avocat Nicolas Gosson, meneur de la révolte des Verts-Vêtus fut décapité en place publique à Arras. En 1578, les Hurlus s'emparèrent du château des comtes de Mouscron. Il s'en firent déloger quatre mois plus tard par des troupes artésiennes catholiques. Néanmoins, la région se pacifia grâce à quelques concessions espagnoles, dictées, il est vrai, bien plus par la banqueroute du royaume que par un souci véritable d'apaisement politique.

Les États des Pays-Bas méridionaux dont la Flandre romane et l'Artois, effrayés des accès de fanatisme des calvinistes de Hollande et par les exactions des Hurlus, souhaitèrent exprimer à nouveau leur fidélité à la couronne. À l'instigation du duc de Parme, le 17 mai 1579 fut proclamée l'Union d'Arras qui préludait à la réconciliation des provinces wallonnes, dont l'Artois, avec l'Espagne. Cette union mettait un terme



au protocole de la Pacification de Gand, dernier espoir d'une indépendance de l'ensemble des 17 provinces.

Peu après, l'Union d'Utrecht fut proclamée à son tour dans le nord, en prélude cette fois aux futures Provinces-Unies des Pays-Bas. Pourtant les Hurlus continuèrent à faire parler d'eux en pays catholique. Ils tentent à plusieurs reprises de prendre la ville de Lille pendant les années 1581 et 1582, mais en vain. Dans le même temps avec l'appui d'Élisabeth d'Angleterre, l'Union d'Utrecht, majoritairement protestante, repoussa « définitivement » les Espagnols, et devint les Provinces-Unies. Mais la réaction espagnole fut déterminée et le duc de Parme qui avait remplacé le duc d'Albe commença à soumettre le nord avec le soutien solide des provinces catholiques du sud. En 1595, quand Henri IV, nouveau roi de France, déclara la guerre à l'Espagne, le gouvernement espagnol fut une deuxième fois en banqueroute. Écrasé militairement et financièrement acculé, Philippe II dut signer la paix de Vervins en 1598. Par traité, il y acceptait de céder les Pays-Bas en dot à sa fille Isabelle, son neveu et beau-fils l'archiduc d'Autriche devenant le nouveau suzerain des Pays-Bas. Pendant ce temps, Maurice d'Orange, le fils du Taciturne assassiné en 1584, faisait tomber l'une après l'autre les places-fortes espagnoles.

Ainsi, mis à part Calais, reprise aux Anglais par François de Guise pour le compte d'Henri II, et Boulogne, l'Artois demeura totalement espagnol et catholique jusqu'à ce qu'il soit définitivement rattaché à la France après la guerre de Trente Ans, en 1659 au terme du traité des Pyrénées. Néanmoins, en dépit de la paix de Vervins et du traité des Pyrénées, la guerre entre Pays-Bas et Espagne continua si longtemps qu'elle y gagna le nom de guerre de Quatre-Vingts Ans et ne s'acheva qu'au traité de Westphalie en 1648. Les sept provinces septentrionales gagnèrent leur indépendance sous le nom de Provinces-Unies, proclamée en 1581 par l'Acte de La Haye et reconnue par l'Espagne par un traité signé en 1648 en marge des traités de Westphalie.

Lille, capitale de la Flandre romane

La cité de Lille est située au cœur de la partie du comté de Flandre de langue romane, l'une des régions les plus prospères d'Europe. Elle



est l'un des maillons d'un réseau commercial de villes très anciennes remontant à l'Antiquité ou aux temps barbares, Boulogne, Arras, Cambrai, Valenciennes, Saint-Omer, Gand, Bruges, Anvers et Douai. La fortune des ces cités s'appuie sur la fabrication et la diffusion de draps de laine. Dès le XII[e] siècle, la renommée de la foire aux draps de Lille est internationale.

Le comté de Flandre devint partie du duché de Bourgogne après le mariage en 1369 de la comtesse de Flandre et de Philippe II le Hardi, duc de Bourgogne. Ce dernier instaura en 1385 le conseil de Flandre à Lille. Ce conseil sédentaire avait juridiction sur l'ensemble des affaires financières et judiciaires des territoires du duc à l'exception de la Bourgogne proprement dite. Le duc Jean sans Peur déplaça le conseil de Flandre à Gand mais conserva sa chambre des comptes à Lille. La cité devient alors l'une des trois capitales du duché avec Bruxelles et Dijon. Elle comptait alors 25 000 habitants. Dans les années 1450, le duc Philippe le Bon, plus puissant que le roi de France lui-même, paracheva cette évolution en faisant de Lille une grande capitale administrative et financière.

En 1477, à la mort de Charles le Téméraire dernier duc de Bourgogne, son héritière Marie de Bourgogne épousa Maximilien d'Autriche, apportant la ville et le comté de Flandre à la maison de Habsbourg. La chambre des comptes de Lille fut alors supprimée mais cela n'amoindrit que très légèrement l'importance de la riche cité drapière. À la fin du règne de Charles Quint, les Flandres et Lille passèrent à son fils aîné Philippe II, roi d'Espagne. La ville resta par la suite sous autorité espagnole jusqu'au règne de Philippe IV et au traité d'Aix-la-Chapelle de 1668.

Au XVI[e] siècle Lille fut frappée de nombreux maux : en effet épidémies de peste, guerres « françaises », agitation sociale, révoltes protestantes, lourdes impositions espagnoles et harcèlement des rebelles Hurlus semblèrent vouloir concourir au déclin de la cité que seuls l'essor et l'opulence de son industrie textile préservent de la ruine. Les thèses de Luther se propagent en Europe sous la plume de théologiens enflammés, et l'un d'eux et non des moindres, Jean Lefèvre d'Étaples, était flamand. Par ses liens avec l'empire, Lille fut touchée très tôt par



les échos de la Réforme. Dans les années 1550, l'Inquisition espagnole appuyée par les *tercios* se livra à une terrible et méthodique répression des velléités calvinistes en Flandres et dans la cité. Les violences sociales et religieuses perdurent néanmoins dans les campagnes de Flandres durant les deux décennies 1560-1570, même si Lille elle-même resta relativement épargnée. Néanmoins après les exécutions des comtes de Hornes et d'Egmont en 1568, plus d'un millier de Flamands, d'Artésiens et d'habitants du Hainaut, dont un bon nombre de Lillois, furent exécutés sommairement pour pacifier la province et réprimer les troubles tandis que plus de douze mille personnes furent arrêtées et emprisonnées.

Successivement en 1581 et 1582, les fameux Hurlus protestants, partisans de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange et chef des protestants des Pays-Bas, tentèrent de s'emparer de la ville, mais échouèrent à chaque fois. C'est à cette occasion qu'une héroïne locale se révéla déterminante dans la lutte contre les vandales protestants : Jeanne Maillotte. Elle tint à Lille le même rôle légendaire que Jeanne Hachette à Beauvais ou sainte Geneviève à Paris, sauvant la cité et ses églises du pillage et de la destruction. Les Hurlus furent combattus non seulement par les Espagnols mais aussi par des troupes flamandes et artésiennes catholiques.

Le siècle, peu clément, aura considérablement appauvri la ville qui mettra près de soixante ans à se remettre des guerres et désordres jusqu'à 1667, quand, redevenue riche et prospère, Lille sera assiégée et prise par Vauban et par la suite un temps gouvernée par le célèbre D'Artagnan.



Le Béarn et la Navarre

Aux confins de la Guyenne, Béarn et Basse-Navarre sont des domaines de la maison d'Albret, encore indépendants de la couronne de France. Famille de petite noblesse à l'origine, les Albret ont tiré profit, aux temps médiévaux, du conflit entre le roi d'Angleterre, qui est aussi duc d'Aquitaine, et le roi de France, pour bâtir une des plus puissantes seigneuries du duché (ainsi, Charles Ier d'Albret est-il fait connétable de France par Charles V en 1402) et poursuivre leur ascension.

Puis, par le jeu des alliances matrimoniales, les Albret se lient à la famille de Navarre et entrent en possession de la vicomté du Béarn et du comté de Foix (1479) puis de la couronne de Navarre (1484). Des pas décisifs sont franchis vers les sommets du royaume grâce au mariage d'Henri d'Albret (Henri II de Navarre) et Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, en 1527, puis aux noces de leur fille Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, premier prince du sang, en 1548. De l'union de ces derniers naît Henri, qui deviendra Henri III de Navarre (1572) et Henri IV de France (1589).





- Jeanne d'Albret -



Histoire des deux provinces

Le royaume de Navarre et la vicomté de Béarn sont différents tant en territoires qu'en histoire, mais ils présentent des caractères communs. Ces deux États, qui jouissent d'une certaine indépendance à la fin jusqu'au début du XVI^e^ siècle, ont été modelés par des querelles intestines, comme celles des seigneurs de Béarn, de Foix et d'Armagnac, et par les ingérences de puissances étrangères, que ce soit la France, la Castille ou l'Aragon. Et ils subissent, au XVI^e^ siècle, des transformations profondes sur le plan social, politique et économique.

L'appellation de « royaume de Navarre » est quelque peu trompeuse. En fait de royaume, il s'agit d'une modeste vallée (1 300 km² et moins de 40 000 habitants), ancienne province du royaume de Navarre né de la *Reconquista*, et qui s'étendait autrefois de part et d'autre des Pyrénées. Dominé successivement et de manière souvent mouvementée par les dynasties de Navarre (970-1234), de Champagne (1234-1285), capétienne (1285-1425), d'Aragon (1425-1479), puis les maisons de Foix (1479-1484) et d'Albret (à partir de 1484), ce royaume de Navarre est annexé par Ferdinand II le Catholique en 1512, puis incorporé à la couronne espagnole en 1515, qui tire profit de la mésentente entre le roi de Navarre, Jean III d'Albret, et le roi de France, Louis XII. Henri II de Navarre, fils de Jean, tente de reprendre la Navarre à Charles Quint, mais les victoires espagnoles de 1521 l'en empêchent. Les troupes espagnoles franchissent même les Pyrénées et envahissent cette « Basse-Navarre » en 1523 ; son occupation finit toutefois par être trop coûteuse aux yeux de Charles Quint, qui l'abandonne en 1530. La Basse-Navarre entre alors dans le domaine de la maison d'Albret, et le titre de roi de Navarre n'est plus qu'honorifique, de ce côté-ci des Pyrénées. Les Espagnols nient vigoureusement aux Albret le droit d'user de ce titre royal, lui substituant les désignations « Béarn » ou « Vendôme » (Jeanne d'Albret est dédaigneusement appelée « la Vendôme » dans les correspondances hispaniques).

Le Béarn, de son côté, a bénéficié de la modernisation impulsée par Henri II d'Albret avec ses réformes domaniales et judiciaires, sa refonte de la monnaie, le renforcement de la défense du territoire, ou encore le



développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie naissante. C'est une seigneurie originale, dont le seigneur-vicomte reste placé sous le contrôle étroit des assemblées représentatives, les États. C'est aussi un territoire qui tient à garder sa souveraineté, aidé en cela par ses vicomtes qui, ayant perdu tout espoir de reconquérir un jour la Navarre au sud des Pyrénées, tournent leur politique extérieure quasi exclusivement vers leurs relations avec les rois de France.

Une place-forte protestante

Les rois de France tentent bien d'intervenir dans les affaires béarnaises, par les alliances matrimoniales (Henri II d'Albret avec Marguerite d'Angoulême en 1527, Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon en 1548, et Henri III de Navarre avec Marguerite de Valois en 1572) et les influences économiques et sociales. Mais la forte implantation du protestantisme en Béarn va perturber cette construction politique à long terme. C'est Jeanne d'Albret qui contribue à répandre les idées de la Réforme introduites par sa mère Marguerite de Navarre, créant par exemple une académie d'Orthez sur le modèle genevois, et faisant approuver sa politique par les États en 1568. Les tensions augmentent entre France et Béarn, tournant au conflit armé, exacerbées par les mesures à l'encontre des catholiques (imposition des pratiques calvinistes, sécularisation des biens de l'Église), qui nourrissent, de fait et de droit, l'intolérance. Aux ordonnances ecclésiastiques béarnaises de 1570 répond un édit royal du 16 octobre 1572 rétablissant le catholicisme en Béarn, mais l'attaque des troupes françaises menées par Gramont est un nouvel échec après celui de 1568. Catherine de Bourbon, régente au nom de son frère Henri, défend bec et ongles l'indépendance du Béarn protestant. Ce n'est qu'en 1599 que Henri IV, par l'édit de Fontainebleau, rétablira le catholicisme en Béarn, comme il l'avait promis au pape.





En 1477, après la mort de Charles le Téméraire, les armées du roi Louis XI entrent en Bourgogne et occupent le duché et le comté, deux terres voisines, homonymiques mais distinctes. D'abord fiancé à Marguerite, petite-fille du Téméraire qui doit lui apporter le comté en dot, Charles VIII épouse finalement Anne de Bretagne, ce qui rend à la Bourgogne l'espoir de l'indépendance, mais établit aussi une démarcation nette entre duché, sous domination française, et comté, redevenu terre impériale sous le règne du comte de Bourgogne, Maximilien de Habsbourg. Plus tard, François Ier et Charles Quint s'affrontent mille fois pour le duché, l'empereur et roi d'Espagne le considérant en effet comme la terre de ses ancêtres où il souhaite être inhumé. Après des années de guerre, le traité de Cambrai met fin, en 1529, aux ambitions bourguignonnes de Charles de Habsbourg. Cette renonciation sera confirmée par le traité de 1559 et les Habsbourgs consentent à ne conserver que le Charolais.

Le duché de Bourgogne comprend les comtés de Dijon, d'Auxerre, de Mâcon, de Bar-sur-Seine, la Bresse et le Bugey. Sa frontière, assez mal



définie, avec le comté devient la source de multiples conflits et disputes entre la France et l'empire. Pour faciliter l'intégration de cette nouvelle province au royaume de France, François Ier, Henri II et Charles IX y appointent de prestigieux personnages comme gouverneurs : l'amiral Chabot, le duc de la Trémoïlle et enfin les ducs de Guise. Nombre de privilèges seront accordés aux villes du duché durant cette période et le parlement institué en défi au roi Louis XI par le Téméraire est maintenu et ses pouvoirs sont même étendus. Cette politique profitera d'ailleurs à la couronne puisque le parlement de Bourgogne s'opposera notamment à l'introduction de la réforme tridentine en France, qui renforcerait les pouvoirs du pape. Ces positions gallicanes sont favorables aux Valois.

Une production florissante

Le duché est une terre prospère dont la population et la richesse ne cessent d'augmenter. Grande productrice de céréales, de bétail et de bois, la province tire aussi un grand bénéfice de ses vignobles prestigieux qui produisent surtout des vins blancs et des rouges clairets. Au XVIe siècle, si les vins des côtes de Beaune sont déjà nimbés d'une réputation internationale, les crus de l'Auxerrois et de Chablis sont aussi très connus et prisés. Le bois bourguignon est acheminé vers Paris, grande consommatrice, par flottage sur l'Yonne et la Seine. Et depuis le début du siècle l'on commence à exploiter le charbon de terre à Montcenis et Decize. Ces deux facteurs font aussi de la Bourgogne un haut lieu de la sidérurgie renaissante.

En revanche on ne trouve pas d'université ou d'école de renom en Bourgogne, et il faudra attendre 1570 pour que l'esthétique de la Renaissance pénètre dans ce pays encore largement gothique.



La Bretagne

Longtemps terre étrangère, le duché de Bretagne n'est rattaché à la France qu'en 1498 quand Louis XII rompt son mariage avec Jeanne de France pour épouser la duchesse Anne, veuve de son prédécesseur Charles VIII. Ce rattachement par mariage trouve sa confirmation en 1514 par les épousailles de Claude de France, fille d'Anne et de Louis XII, avec François Ier. Il faut néanmoins attendre 1532 pour que l'union de la Bretagne et de la France, requise par les États de Bretagne, soit entérinée. La province continuera toutefois de bénéficier de privilèges fiscaux et réglementaires, défendus bec et ongles par les États de Bretagne contre les tentatives d'empiètements royaux.

Depuis Guillaume le Conquérant, les Anglais ont toujours eu des vues sur la Bretagne, et leur dernière tentative remonte à peine à 1558 lors de l'incursion du Conquet. En dehors de cela, la paix règne à peu près. La province sera en effet relativement peu touchée par les guerres de Religion, la « nouvelle opinion » trouvant peu d'émules sur le sol breton et uniquement dans l'entourage de grandes familles nobiliaires. Le duché restera fermement et majoritairement catholique. D'ailleurs, depuis le début du XVIe siècle, un vaste mouvement paroissial s'est amorcé. Partout



l'on construit des calvaires et l'on embellit les églises, notamment en les dotant de magnifiques vitraux qui introduisent dans une Bretagne encore très médiévale l'esthétique de la Renaissance.

Marins et marchands

Même si Saint-Malo, patrie de Jacques Cartier, représente déjà le port d'attache de moult aventureux marins habitués des parages de Terre-Neuve, il faudra attendre encore un bon siècle avant que la cité des corsaires n'arrive à son apogée. De très nombreux marchands bretons, montés sur de petits mais robustes navires, sillonnent néanmoins les côtes d'Europe de Porto à Anvers et assurent le transport de toutes sortes de cargaisons. La majorité des Bretons vit encore peu de la mer, même s'il existe déjà le long des côtes maints petits ports de pêche. Leurs habitants connaissent une mauvaise passe quand les sécheries de merlu et de lieu plongent dans une véritable crise économique au début du siècle. Il faudra attendre 1560 pour que la morue et la sardine salée deviennent des produits d'exportation phares qui ramèneront une certaine prospérité dans les villages côtiers.

Au tournant du XVI^e^ siècle, les Bretons sont avant tout gens de campagne, vivant d'une maigre agriculture. Les villes du duché sont riches et produisent lin, sarrasin, bétail et céréales en quantité suffisantes pour pouvoir exporter vers la France en guerre et ainsi s'assurer des revenus confortables. Les seigneuries ne sont souvent que de grosses fermes. L'on parle partout les divers dialectes bretons ou le gallo et presque nulle part français. Néanmoins, de grandes familles aristocratiques du royaume sont issues de cette terre : les Penthièvre, les Matignon, les Rohan, les Rieux ou les Mercoeur pour ne citer qu'eux.

Il faudra attendre la guerre de la Ligue (1590-1598) pour que les guerres civiles aient une conséquence directe sur la Bretagne. Encouragé par son épouse la comtesse de Penthièvre, le duc de Mercœur, alors gouverneur de Bretagne, conçoit le projet un peu utopique de se faire proclamer duc. Il s'allie alors avec le roi Philippe II d'Espagne qui, de son côté, prévoit de faire donner la Bretagne à sa fille Isobel (descendante d'Anne, de Claude et des derniers Valois). Finalement, Mercœur, brouillé avec Philippe II, sera le dernier ligueur à se rallier à Henri IV.



La Champagne

Au début du XI^e^ siècle, Eudes II, comte de Blois, réunit sous sa domination les comtés de Troyes, Meaux, Chartres et Blois. Sous le règne de cette maison de Blois-Champagne, la province vit un grand essor économique, commercial et culturel. En 1284, les épousailles de la fille du comte Henri III avec Philippe le Bel font entrer la Champagne dans le domaine royal. Aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, les ravages de la guerre de Cent Ans, la grande peste, les révoltes paysannes et la guerre entre le roi Louis XI et le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, éprouvent durement la province.

Elle se relève néanmoins avec le retour de la paix, retrouvant un dynamisme économique avec la draperie, la tapisserie, l'imprimerie ou encore la métallurgie. Ceci se traduit par une sensible augmentation démographique pour les villes comme Troyes ou Reims, et un enrichissement notable de la grande bourgeoisie. C'est également une période où l'autorité royale se renforce sur les provinces, dont la Champagne, avec des restructurations fiscales et administratives (création de la généralité de Châlons en 1542), militaires (gouvernement de Champagne), et judiciaires (réforme des bailliages et présidiaux, rédaction des coutumes). De 1521 à 1546, François I^er^ roi de France, affronte l'empereur Charles Quint. La Champagne subit



trois invasions impériales, qui restent toutefois limitées : même si elles conduisent à ruiner quelques localités, elles n'affectent pas profondément la province, contrairement aux guerres religieuses qui vont suivre.

Le théâtre des guerres de Religion

La proximité de l'Allemagne et de la Suisse favorise l'influence de la Réforme sur la Champagne, auprès des nobles d'abord, puis dans la bourgeoisie. L'activisme des premiers réformés champenois, qui vont jusqu'à détruire des statues de saints, entraîne une violente réaction de l'Église catholique, et dès la fin des années 1530, les hérétiques sont envoyés au bûcher (Reims, 1537 ; Sens, 1540 ; Troyes, 1542 ; Meaux, 1546). Deux évènements champenois vont précipiter le royaume dans la première guerre civile : le massacre de protestants à Wassy par le duc François de Guise et sa troupe (1er mars 1562) et un massacre semblable à Sens le mois suivant. Les protestants champenois prennent les armes, sous le commandement d'Antoine de Croy, seigneur de Moncornet et comte de Porcien, et attaquent en particulier Sainte-Menehould, qu'ils n'arrivent pas à prendre.

L'année 1564 met la Champagne au cœur de l'actualité politique et religieuse, avec le long séjour du roi Charles IX au cours de son tour du royaume puis le concile provincial convoqué à Reims par le cardinal de Lorraine pour définir les moyens de mettre en œuvre la Contre-Réforme lancée par le concile de Trente.

Ligueurs contre partisans du roi

Les années suivantes vont faire tomber sur la Champagne bien des malheurs de la guerre, que ce soit les destructions nées des affrontements directs entre armées catholiques et huguenots, ou les pillages auxquels se livrent, sur le pays, ces troupes et leurs alliés mercenaires (comme les protestants allemands) lorsque les uns ou les autres ne reçoivent pas leur solde. Après la création de la Sainte Ligue (1576) et les victoires d'Henri de Guise « le Balafré » sur les armées allemandes qui ont envahi la Champagne (1587), la province se divise selon ses allégeances : une partie des villes est ligueuse (Reims, Troyes, Chaumont), d'autres penchent pour le roi (Vitry, Sainte-Menehould, Langres) ou évitent de prendre parti (Châlons). Toutefois, lorsqu'en 1588, Henri de Guise est assassiné à Blois sur ordre



du roi Henri III, celui-ci perd le soutien de presque toute cette province, à l'exception de quelques villes comme Châlons, Sainte-Menehould ou Avize. Un clivage similaire se dessine par la suite entre villes partisanes du cardinal de Bourbon, que les ligueurs reconnaissent comme souverain légitime (Reims, Troyes, Sens, Chaumont) et villes ralliées à Henri de Navarre (Châlons, Langres). Jean d'Aumont, maréchal de France et gouverneur de Champagne, chargé par le Navarrais de réduire les ligueurs de Champagne n'arrive pas à ses fins, et le duc de Lorraine, plutôt neutre jusque-là, entre dans la partie du côté des ligueurs. Les affrontements n'aboutissent à rien de décisif si ce n'est la ruine des contrées champenoises.

Henri IV finit par soumettre la Champagne à son autorité, mais la Ligue y résiste encore jusqu'en 1594 (soumission de Troyes, Sens, Chaumont, Reims) et même en 1595 (reddition de la forteresse de Monsaugeon dans le Bassigny).

Inspi scénario pour PJ français, de religion et de classe sociale indifférente

Diplomatie périlleuse

Suite à la signature de l'édit de Janvier, le 17 janvier 1562, les PJ sont envoyés en Champagne pour convaincre les protestants locaux d'en appliquer les directives, notamment l'abandon des lieux de culte occupés. Ils sont confrontés à l'hostilité des seigneurs locaux que mène Antoine de Croÿ, prince de Porcien. Mais le 1er mars, le massacre des protestants de Wassy par Guise va mettre le feu aux poudres : les PJ vont se retrouver mêlés aux terribles conséquences de l'événement qui fait basculer le royaume dans la première guerre de Religion. Parviendront-ils à maintenir un semblant de paix ? Choisiront-ils de se rallier à la cause protestante ? Ou au contraire, aideront-ils le pouvoir à déjouer les manœuvres du prince de Porcien ?



Comtat Venaissin

Le démembrement de l'empire carolingien fait échoir le Venaissin aux comtes de Provence puis, dès 1125, aux comtes de Toulouse qui en sont maîtres pendant deux siècles. Jusqu'à ce que Raymond VII, vaincu dans la croisade des Albigeois, cède au pape par le le traité de Meaux (1229) toutes ses possessions à l'est du Rhône. Cette cession est confirmée par le roi de France Philippe III le Hardi à Grégoire X en 1274. En 1320, Carpentras succède à Pernes comme capitale du Comtat. Les papes n'entrent vraiment en possession du Venaissin qu'après sa vente par la reine Jeanne Ire de Naples, à Clément VI à Avignon en 1348. Même si les papes reconnus par le Magistère de Rome ne résident plus en Avignon depuis 1376, le Comtat reste un État pontifical, frappant sa propre monnaie, et le Saint-Siège y est représenté par un évêque portant le titre de recteur (le pape est représenté à Avignon par un légat ou son adjoint, un vice-légat). Quand Charles II, comte de Provence, lègue à sa mort en 1481 ses États au roi de France Louis XI, Avignon et le Comtat deviennent une enclave dans le royaume de France.

Après le retour des papes à Rome, la région entre dans un déclin économique et politique, en net contraste avec la vitalité intellectuelle et artistique de la période papale. Fort heureusement, le Venaissin est une



des rares contrées de Provence où l'eau ne manque pas : l'agriculture, bénéficiant d'une irrigation rendue possible par d'astucieux canaux, y est donc florissante, tout comme une petite industrie utilisant l'eau comme force motrice (moulins, etc.).

Outre l'influence architecturale et artistique italienne, le Comtat porte aussi l'empreinte de la présence des juifs, installés dans le Venaissin dès les temps médiévaux (Carpentras possède la synagogue la plus ancienne de France, construite en 1367) ou réfugiés dans cet État papal après leur expulsion du royaume de France en 1394. Ils sont installés dans quatre communautés, à Avignon, Carpentras, Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue.

Pendant les guerres de Religion, Avignon reste fidèle au pape, mais le Comtat est durement touché par les combats. Craignant que la forte présence de protestants dans les Cévennes, à Orange et dans le Dauphiné ne soit une menace pour la sécurité de ses États, le pape Pie IV sollicite l'aide du roi de France Charles IX, qui désigne Charles Ier de Bourbon comme légat, poste qu'il occupe de 1565 à 1590, assisté par Georges d'Armagnac jusqu'en 1585.

Le général des armées pontificales

Parmi les figures de l'époque, retenons le cas de Dominique Grimaldi. Homme d'église et de guerre à la fois, il est nommé recteur du Comtat Venaissin (1577-1584), puis évêque de Cavaillon (1584-1585), archevêque d'Avignon (1585-1592), vice-légat pontifical de 1585 à 1589, et de nouveau en 1592. À peine nommé recteur du Comtat, il participe à la tardive riposte pontificale contre la prise, par des troupes protestantes, du village de Ménerbes, en plein cœur du Venaissin, pas moins de quatre ans plus tôt ! Rassemblant des troupes diverses relevant de l'armée pontificale, d'Henri d'Angoulême (gouverneur de Provence), du maréchal de Retz ou encore du bailli de Manosque, il assiège Ménerbes, qui tombe en décembre 1578, après quatorze mois de siège. Saluant le courage des assiégés, il leur rend les honneurs de la guerre après leur reddition ; mais, alors que Grimaldi et une petite troupe escortent Henri d'Angoulême vers Aix-en-Provence où il souhaite se retirer, ils sont attaqués par une bande protestante. Échappant à l'embuscade malgré sa troupe décimée, Grimaldi parvient à mener Henri d'Angoulême à l'abri dans Carpentras.



Le Dauphiné

Depuis que le comte du Viennois Humbert II, dernier souverain du Dauphiné et sans héritier, l'a vendu à Philippe VI de Valois en 1349, le Dauphiné donne son titre de « dauphin » au fils du roi de France qui reçoit cette province en apanage. Pays de langue d'oc, cette province, qui a pour capitale Grenoble où siège son parlement, tire profit des guerres d'Italie : les nobles dauphinois issus de modestes domaines – dont le plus célèbre, Pierre Terrail, seigneur de Bayard – y gagnent rançons, honneurs et charges militaires, la province étend son territoire sur Gap, la vicomté de Tallard ou la vallée de la Durance, les rois et reines s'arrêtent souvent à Grenoble. L'imprimerie se développe fortement dans toute la province, favorisant la diffusion de la littérature, et en particulier l'œuvre de Rabelais (imprimée à Valence en 1547) et les « Mystères » en langue provençale. Mais ce serait oublier que le peuple, lui, vit difficilement, et que les guerres traînent derrière elles bien des maux : les maladies (la peste et la syphilis, ou mal napolitain, par exemple), les mauvaises récoltes, les impôts qui s'alourdissent, les armées qui vivent sur le pays. Au final, le miracle italien n'est qu'un mirage.



Implantation du protestantisme

Un enfant du pays, Guillaume Farel, après un séjour à Meaux où l'évêque Guillaume Briçonnet l'initie à des thèses proches de celles de Luther, revient à Gap en 1522. Ses prêches sont les premiers pas de la Réforme en Dauphiné, renforcés par d'autres clercs à Grenoble (Jean de Sébiville, Aimé Meigret). Le protestantisme s'étend dans le deuxième quart du siècle, aidé par la parution en 1535 d'une bible en langue française, et déjà se font jour les premières persécutions à Grenoble, à Vienne, à Romans. Mais la sympathie de grands personnages comme l'évêque de Valence, Jean de Monluc, voire la conversion d'autres, comme l'évêque de Gap, Gabriel de Clermont, favorise l'implantation de la religion réformée. Hector Pardaillan, seigneur de La Motte-Gondrin, nommé lieutenant général du Dauphiné par le roi, rêve d'en découdre avec les protestants. L'occasion lui en est donnée lorsque la nouvelle du massacre de Wassy (mars 1562) arrive en Dauphiné et que les réformés prennent les armes sous les ordres de François de Beaumont, baron des Adrets. Le plaisir de guerre de La Motte-Gondrin est de courte durée, puisqu'il est assassiné un mois après. Le baron des Adrets, lui, va mener campagne jusqu'à la fin 1562, semant la terreur, de chevauchées en prises de villes, de ruines d'églises en massacres de garnisons. Finalement lâché par les grands chefs protestants, dont Condé lui-même, le baron rejoint le camp catholique au sein duquel il combat jusqu'à ce qu'il se retire définitivement en 1574.

Par la suite, les protestants se trouvent de nouveaux chefs en Jacques de Crussol, baron d'Assier, et Charles Dupuy-Montbrun. Face à eux, les catholiques menés notamment par Bertrand Raimbaud V de Simiane, baron de Gordes, lieutenant général en Dauphiné. Celui-ci est plutôt modéré et soutenu en cela par le parlement du Dauphiné.

Dupuy-Montbrun, capturé et exécuté en 1575, est remplacé à la tête des réformés par François de Bonne, seigneur de Lesdiguières. Remarquable stratège, il se voit, au fil des guerres, confirmé dans son titre de commandant général des armées en Dauphiné par Henri de Montmorency-Damville, Condé et enfin Henri de Navarre. Un de ses plus hauts faits d'armes est la prise de Grenoble, en décembre 1590. L'assurance du libre exercice du catholicisme met fin aux guerres de Religion dans cette province.



LA FRANCHE-COMTÉ

Terre celte des Séquanes puis province romaine, passant sous le contrôle de divers peuples germains avant d'être intégrée au royaume de Burgondie, cette région du Jura, à la fois de plaine et de montagne, devient le comté de Bourgogne au milieu du Xe siècle. Les luttes incessantes entre ses grands voisins vont faire passer cette Comté libre (Franche-Comté) dans la suzeraineté ou la zone d'influence du Saint Empire romain germanique (notamment sous Frédéric Barberousse), du royaume français des Capétiens (Philippe IV le Bel l'achète à Othon IV de Bourgogne en 1295) et des Valois, et du duché de Bourgogne. Sous l'impulsion du duc de Bourgogne Philippe II le Hardi, frère de Charles IV de France, et de ses successeurs, la Franche-Comté et les Comtois rêvent du retour à une grande Lotharingie, sous l'égide d'une Bourgogne puissante. Mais la défaite finale de Charles le Téméraire face à Louis XI et à ses alliés suisses du moment met fin à ce rêve (1477). Un imbroglio de succession et d'ambitions territoriales refait basculer la Franche-Comté dans le giron de l'empire habsbourgeois après deux siècles



d'influence française (paix de Senlis entre Charles VIII et Maximilien, en mai 1493).

Paradoxalement, la Franche-Comté va profiter de l'antagonisme entre royaume de France et empire habsbourgeois pour se tailler une sorte d'autonomie. Elle va également tirer parti de la neutralité des Suisses, que l'expansionnisme de leurs voisins menaçait jusqu'alors : cette neutralité est assurée par deux accords signés avec eux, l'un par Marguerite, fille de Maximilien, en 1511, l'autre par François Ier en 1522. Loin des comtes de Bourgogne (Marguerite d'Autriche, puis Charles Quint et Philippe II) et, d'une certaine manière, de l'administration impériale, les Comtois – qui ne se veulent ni Français, ni Impériaux, ni Espagnols, même s'ils sont fidèles à Charles Quint, ont les coudées franches. Le gouverneur de Franche-Comté (toujours issu d'une des gran-

PERRENOT DE GRANVELLE, PÈRE ET FILS

Deux figures comtoises symbolisent cet âge d'or de la Franche-Comté. Nicolas Perrenot de Granvelle, docteur en droit et avocat, entré au Parlement de Dole en 1518, se hissera jusqu'à la charge de garde des sceaux de Charles Quint en 1532. Son fils Antoine aura une progression encore plus fulgurante : évêque à 23 ans, secrétaire d'État de Charles Quint à 33 ans. Nommé conseiller de Marguerite de Parme, alors régente des Pays-Bas espagnols, il contribue à en provoquer la révolte, qu'il se révèle incapable de réprimer. Cet échec ne l'empêche pas de devenir archevêque à 44 ans et cardinal dans la foulée (est-ce un lot de consolation ?) puis vice-roi de Naples (1571) et président du conseil suprême d'Italie à la cour d'Espagne (1575). Il s'y révèle fin manœuvrier dans les jeux tortueux entre l'Espagne et le Portugal, et entre l'Espagne et la France, et ardent propagateur de la Contre-Réforme au travers de son statut d'archevêque de Besançon (même s'il réside à Madrid), jusqu'à ce que la paralysie le frappe en 1584.



des familles comtoises) et le parlement de Dole (composé de Comtois choisis pour leurs capacités et non pour leur naissance) ont la main sur les affaires politiques et économiques grâce, notamment, aux privilèges accordés par Charles Quint.

Une paix relative

À cette période où l'Europe se déchire entre Réforme et catholicisme, la Franche-Comté, par la paix qui y règne tant bien que mal, fait un peu figure d'exception. Certes, elle traverse de graves difficultés (forte inflation de 1540 à 1560, famines du début des années 1560 puis des années 1570, crise économique de 1560 à 1580), mais son essor démographique est notable. La Réforme trouve quelques terrains favorables dans la société comtoise, par exemple auprès de la noblesse qui se sent dédaignée par le souverain espagnol. Mais la répression est dure, dès la fin des années 1520 à Besançon. Lors de l'été 1567, les catholiques saisissent l'occasion du passage par la Franche-Comté de l'armée du duc d'Albe, qui se rend aux Pays-Bas pour y mater la révolte, pour faire appliquer fermement le concile de Trente, jouant du cachot ou de l'exil avec ceux qui refusent de se soumettre. Le dernier soubresaut protestant aura lieu en juin 1575, lorsque les réformés de Besançon échouent à s'emparer de leur ville.

Henri IV, à qui sa conversion au catholicisme a offert la paix civile en son royaume, a les mains libres pour affronter l'Espagne, ce qu'il entreprend dès 1595. Le Béarnais entre en Bourgogne et en Franche-Comté, bousculant Charles II de Lorraine, duc de Mayenne, et son allié le connétable de Castille, Juan Fernández de Velasco. Après attaques et contre-attaques, le soutien des cantons suisses au secours des Comtois et l'arrivée de renforts espagnols entraînent le retrait de l'armée française. La paix de Vervins (1598) confirme la neutralité de la Franche-Comté, sortie meurtrie et ruinée de ces dernières années de guerre.



La Guyenne

Descendant de l'ancien duché d'Aquitaine, la Guyenne constitue une province vaste et hétérogène, qui s'étend du nord de la Dordogne aux Pyrénées et du rivage atlantique aux contreforts du Massif central, soit environ un huitième de tout le pays. Revenue à la couronne française depuis à peine un siècle (1453) après deux siècles de rattachement à la couronne anglaise, la Guyenne ne présente pas d'unité administrative, juridique ou fiscale, même si Bordeaux, seule grande ville de la province, s'impose comme capitale : certains territoires conservent leur droit coutumier dans une région principalement de droit écrit ; certaines sénéchaussées ressortissent du parlement de Toulouse et non celui de Bordeaux ; et toutes ces contrées ne relèvent pas du même système de taille ou de gabelle.

De son passé marqué par la distance par rapport au pouvoir, qu'il ait été anglais ou capétien, la Guyenne garde une propension notable à la résistance vis-à-vis de l'autorité royale : le parlement de Bordeaux se fait parfois réticent à entériner les décisions royales, les grandes familles nobles (comme les Albret, les Gramont ou les Armagnac) profitent des



faiblesses des monarques, les paysans se soulèvent contre la fiscalité (notamment en Périgord en 1593-1595), et les villes elles-mêmes sont attachées à faire reconnaître par les souverains français les privilèges obtenus de la couronne anglaise.

Tensions religieuses et internationales

Le protestantisme, après des débuts tardifs et une période de répression, profite de l'attitude plus tolérante à son égard dans les années 1560 pour s'implanter fortement en Guyenne, et plus particulièrement en Aunis, en Béarn et dans la vallée de la Garonne. Il remporte un succès décisif avec la conversion, à la Noël 1560, de Jeanne III d'Albret, représentante d'une des familles les plus importantes de la province (et mère du futur roi Henri IV de France). Contrairement au nord du royaume où il est surtout urbain, le protestantisme de Guyenne est essentiellement rural, bénéficiant de protections de la noblesse gasconne qui mêle enjeux religieux et politiques.

Il convient de noter également la présence de communautés juives implantées à Bordeaux et dans la région de Bayonne après l'expulsion des juifs d'Espagne et du Portugal.

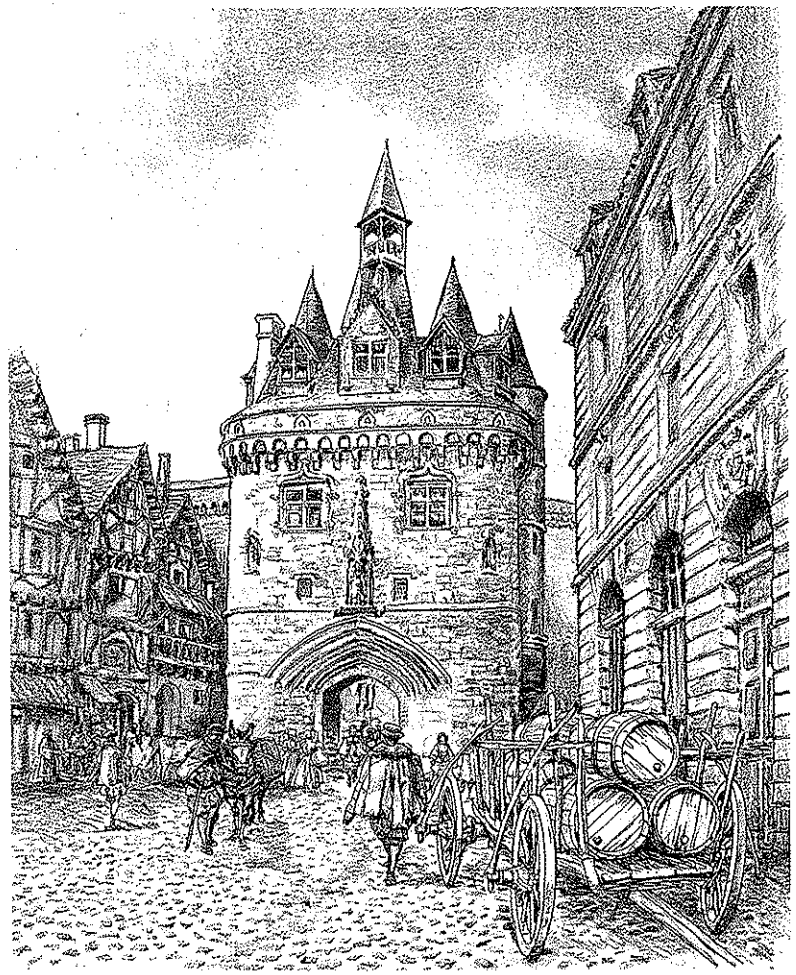
Zone de présence d'un protestantisme actif, la Guyenne est lourdement touchée par les guerres de Religion successives, avec des épisodes forts comme les sièges de Lectoure (1562), de Montauban (1562) et de Cahors (1580), ou les batailles de Vergt (1562) et de Coutras (1587). Elle voit s'affronter notamment deux des grands capitaines de ce temps, le catholique Blaise de Lasseran de Massencome, seigneur de Monluc, gouverneur de Guyenne, à la fois chef de guerre et homme de lettres, et le protestant Symphorien de Durfort, seigneur de Duras.

Par ailleurs, la Guyenne est une province frontière maritime et terrestre, en particulier avec l'Espagne, remuant et menaçant voisin. La défense de l'estuaire de la Gironde ou de places comme Bayonne prend donc une importance majeure, autant que la diplomatie avec les représentants du roi d'Espagne (entrevue de Bayonne, 1565).

Province tournée vers des activités d'agriculture, de pêche et de commerce, la Guyenne ne manque pas pour autant de vie intellectuelle. Même si cette province souffre d'un retard d'alphabétisation, elle abrite



les universités de Cahors (fondée en 1332) et de Bordeaux (1441), le collège de Guyenne à Bordeaux (1533), et la cour de Marguerite de Navarre, à Nérac, est un creuset de culture et de création. Et cette province est le berceau de Michel Eyquem de Montaigne et d'Étienne de La Boétie, tous deux natifs de Dordogne.





Le Languedoc

De la province romaine de Narbonnaise occidentale, ravagée par les invasions et les contre-attaques du Ve au Xe siècle, naît le Languedoc qui démontre rapidement sa vitalité économique et commerciale, et son dynamisme culturel appuyé notamment sur la « langue d'oc » qui se forme, à cette époque, à partir des dialectes romans du Sud. La doctrine cathare, qui s'implante solidement en Haut-Languedoc, en est éradiquée après plus d'un siècle de luttes sanglantes (jusqu'au début du XIVe siècle), et la chute des comtes de Toulouse face aux armées françaises conduit au rattachement du Languedoc au royaume de France (1271).

Demeuré riche et actif malgré les ravages de cette croisade, le Languedoc va traverser des crises profondes du milieu du XIVe au milieu du XVe siècle, frappé par la grande peste, qui reste endémique dans la région jusqu'au début du XVIe siècle, par la guerre franco-anglaise et l'anarchie féodale qu'elle entraîne (maison de Foix contre celle d'Armagnac, par exemple), et par un grave marasme économique.



Une province riche et indépendante

Fort heureusement, au XVIe siècle, le Languedoc parvient à se redresser sur le plan démographique et économique, profitant notamment de l'afflux d'argent venu des Amériques par l'Espagne. Dans le Bas-Languedoc, Montpellier, Béziers, Nîmes prospèrent, l'industrie de la laine et de la toile fait la fortune des marchands d'Uzès et de Pèzenas ; dans le Haut-Languedoc, Toulouse profite encore des richesses que génère le pastel, avant que l'indigo ne l'évince vers la fin du siècle. Mais des problèmes subsistent : disettes récurrentes et baisse des salaires nourrissent le ressentiment du peuple, surtout vis-à-vis d'une Église dont les revenus restent élevés.

Profitant de l'absence fréquente du gouverneur, issu d'une grande famille (des Montmorency après 1526), et du faible prestige de son lieutenant général, les notables locaux conservent une forte influence dans les affaires de la province, notamment au travers des États du Languedoc ou des diverses cours souveraines (parlement de Toulouse, chambre des comptes de Montpellier, etc.). Ceci favorise l'émergence d'une noblesse de robe par acquisition d'offices ou de fiefs, ou par alliance avec d'anciennes familles. Nobles et bourgeois emploient de plus en plus le français pour s'exprimer, quand le peuple reste fidèle à sa langue d'oc.

Protestantisme et politique

Dès la fin des années 1520, la Réforme, venue du couloir rhodanien, pénètre en Bas-Languedoc, prospérant sur le terreau du mécontentement social, s'installant fortement dans les villes (Uzès, Alès, Nîmes, Aiguesmortes) puis gagne les vallées des contreforts cévenols et la vallée de l'Hérault. Moins urbanisé, le Haut-Languedoc est moins réceptif à la Réforme, sauf à Toulouse ou autour d'Albi et Castres. Les anciennes zones cathares sont peu touchées. Après une période de clandestinité, les réformés s'exposent au grand jour (1559-1560), dans une explosion de haine contre les catholiques du Bas-Languedoc (Nîmes, Béziers, Montpellier, Lodève) à laquelle répondent les représailles du Haut-Languedoc catholique (à Gaillac, par exemple). Pendant quarante ans, le Languedoc sera le théâtre d'une suite ininterrompue de sièges, sacs



de villes, massacres et trêves fragiles. Les enjeux religieux sont sous-tendus par des ambitions personnelles, au point qu'en 1574, les réformés mettent à leur tête un chef catholique, le gouverneur du Languedoc Henri de Montmorency-Damville, tandis que les catholiques se rangent derrière un chef protestant, Jacques de Crussol, duc d'Uzès, irréductible ennemi des Montmorency ! Mécontents de cet opportunisme, les capitouls de Toulouse et les États de Carcassonne créent, en 1575, une ligue pour combattre tout à la fois les « catholiques politiques » et les protestants. À leur tête, Anne de Joyeuse, un des mignons d'Henri III. La lutte des Joyeuse (Anne, puis son frère Antoine Scipion, puis son autre frère Henri dit Ange) avec les Montmorency va durer jusqu'à la fin du XVI^e siècle, jusqu'à ce qu'Ange Joyeuse s'incline, en 1599.

Les guerres de Religion bouleversent le Languedoc, figeant pour des siècles la carte religieuse de la province en confinant le protestantisme à l'est du Bas-Hérault, au nord de la Montagne Noire, accélérant le déclin des grandes familles au profit de la bourgeoisie, grevant l'économie et portant un coup d'arrêt à la croissance démographique Certaines villes, pourtant, tirent leur épingle du jeu, comme Montpellier bien protégée par ses remparts. Il faut attendre 1596 pour que la reprise, générale et sensible, se fasse jour.

LES JOYEUSE

Cette célèbre famille s'illustre au service des catholiques. Le père Guillaume, vicomte de Joyeuse, né en 1520, est envoyé par Charles IX au Languedoc en tant que lieutenant général pour y mater les rebellions protestantes.

Il eut sept fils dont l'aîné, Anne de Joyeuse, deviendra un des mignons d'Henri III après avoir combattu aux côtés de son père les protestants languedociens et sera élevé au rang de duc. Ses frères François et Henri dit Père Ange se tournent vers la religion tout en se consacrant à la cause catholique. Antoine Scipion, quant à lui, prendra la relève de son père en tant que lieutenant général du Languedoc.





LE DUCHÉ DE LORRAINE ET DE BAR

Au XVI^e siècle, le duché de Lorraine et de Bar fait figure de « nain politique » coincé entre ses deux voisins : le royaume de France et le Saint Empire romain germanique. Le territoire exigu inclut des possessions françaises comme les évêchés de Toul, Metz et Verdun et des seigneuries dépendantes de l'empereur. Il s'étend entre la Meuse à l'ouest, le massif vosgien au sud-est et les possessions impériales au nord-est. La Lorraine est densément peuplée, en particulier dans les campagnes proches de la capitale, Nancy. Les Lorrains parlent français, mais des dialectes germaniques apparaissent au fur et à mesure que l'on progresse vers le nord.

Les ducs de Lorraine sont des princes souverains qui ne dépendent ni du roi ni de l'empereur. Toutefois dans la pratique, le duché est souvent allié ouvertement à l'une des deux puissances, selon les préférences de celui qui le gouverne. En 1545, à la mort du duc François, allié du roi de France, le pouvoir est confié à deux régents en attendant la majorité du jeune duc Charles III : à sa mère Chrétienne de Danemark, nièce de Charles Quint, et à son oncle, Nicolas de Vaudémont. La duchesse est ouvertement favorable à une alliance avec le Saint Empire. Cette



menace fait réagir le roi de France Henri II : lors de son voyage d'Allemagne de 1552, il prend non seulement possession des Trois-Évêchés lorrains (Metz, Toul et Verdun), mais il occupe également Nancy. Il destitue alors Chrétienne et confie la régence unique à Nicolas, qui pour cela restera fidèle au roi à vie. Henri II emmène en France le jeune duc qui sera élevé avec les enfants royaux.

Charles épouse Claude, la fille préférée de Catherine de Médicis. Il revient en Lorraine en 1559, et souhaite y établir un pouvoir absolu, à l'image des rois de France. Mais la noblesse lorraine est une noblesse d'épée aguerrie qui représente l'essentiel de l'armée lorraine. En raison de leur place cruciale dans le petit État, les nobles entendent qu'on respecte leurs privilèges, ce qui donne lieu à des conflits avec le duc. Celui-ci, souhaitant renforcer son pouvoir personnel, a refusé dès son avènement de prêter serment pour confirmer les privilèges des trois ordres. Mal lui en prit, car il dut s'exécuter trois ans plus tard, face au refus des nobles de lui accorder une aide financière exceptionnelle. Charles III a donc appris à ménager cette noblesse fière et peu encline à se plier face au pouvoir ducal.

Le but de Charles pendant tout son règne va être de faire de son duché un État puissant. Il entreprend ainsi des travaux de fortifications visant à la défense de la Lorraine tant du côté français que du côté germanique. Il veut également faire de sa capitale, Nancy, une cité moderne, apte à se défendre. La principale ville du duché bénéficie à la fin du XVI[e] siècle d'un fort dynamisme démographique qui a provoqué une urbanisation anarchique noyant les remparts médiévaux dans le bâti des faubourgs. Afin de remédier à cela, le duc a lancé de grands travaux sous la conduite d'architectes italiens. La cité, qui voit finalement le jour en 1598, possède un tracé des rues régulier et aéré et inclut le vieux centre médiéval, tout en dédales, dans une enceinte bastionnée munie d'un parc d'artillerie important et moderne. Tous ces travaux sont réalisés grâce à l'immense fortune du duc, qui provient des ressources minières du duché dont l'exploitation est placée sous le contrôle de la famille ducale. En plus du fer et du cuivre qui servent à l'arsenal de Nancy, la Lorraine se place parmi les premiers producteurs de sel en Europe, denrée essentielle pour conserver les aliments.



Une terre farouchement catholique

C'est également grâce à cette manne financière que Charles III réunit autour de lui une cour raffinée, humaniste, mais dont le catholicisme est intransigeant. La Lorraine n'est certes guère accueillante pour les protestants : leur culte a été interdit dans tout le duché et ils y sont persécutés. Le culte est seulement autorisé par le roi dans la ville de Metz, française depuis 1552. Une communauté s'y établit et un temple est construit dès 1551 jusqu'à ce que le roi Charles IX, en visite dans la ville épiscopale en 1567, interdise le culte après la victoire de Jarnac. Le fanatisme des catholiques lorrains va même plus loin : le duché est, à partir de la fin du XVI[e] siècle, une terre où sévit une terrible chasse aux sorcières. Le juge Nicolas Remy, secrétaire du duc, est réputé avoir condamné au bûcher neuf cents sorciers et sorcières à cette époque, souvent des individus isolés et en marge de la société, accusés par la fanatique populace villageoise.

C'est guidé par ce même catholicisme que Charles III soutient activement ses cousins de Guise dans leur lutte contre les protestants. Il ambitionne de faire de son duché le centre politique de la Ligue et en accueille les réunions de l'état-major à Nancy en 1580 et 1584. À partir de cette époque, le duché prend part activement aux guerres de Religion. En 1587, 20 000 reîtres, lansquenets et Suisses menés par l'électeur palatin Jean-Casimir, traversent la Lorraine pour venir en aide à Henri de Navarre et ravagent les campagnes en épargnant toutefois les villes. Indigné par l'assassinat des Guise, Charles III se déclare franchement ligueur. La Lorraine devient alors un point de ravitaillement, d'armement et d'approvisionnement des contingents destinés aux divers théâtres de la lutte religieuse.

Malgré cela, le duché échappe pendant tout le règne de Charles aux affres de la guerre. Le duc parvient à maintenir la paix et la prospérité. Il porte secours aux pauvres en frappant la bourgeoisie du duché d'une taxe spéciale. Cette bourgeoisie aurait d'ailleurs mauvaise grâce à protester car le duc a largement favorisé son enrichissement. Des industries nouvelles se développent et certains produits comme la bière de Nancy acquièrent une renommée internationale.



À sa mort en 1608, les obsèques du duc furent à la mesure de sa popularité. Un convoi funéraire de trois mille personnes, religieux, bourgeois et nobles y prirent part en corps constitués pour accompagner dans sa dernière demeure Charles III.



- Charles III, duc de Lorraine -



Lyon et le Lyonnais

Lyon, l'antique Lugdunum, capitale du primat des Gaules, première des villes de l'antiquité gallo-romaine a connu depuis lors des fortunes multiples et contraires. Néanmoins, si dès l'aube de la Renaissance Paris est bien devenue la capitale politique du royaume, Lyon en est devenue la capitale économique, avec le rang de deuxième cité de France. Pourtant Lyon, dépourvue de parlement, n'a aucune fonction administrative. La ville n'est pas non plus la plus peuplée du royaume, elle ne compte « que » 70 000 habitants en 1550 et est donc comparable en cela à d'autres villes françaises comme Rouen ou Toulouse. C'est avant tout par son grand rôle commercial et bancaire et son éclat culturel que rayonne la ville. Les troubles religieux terniront à terme le rayonnement de la cité, qui, à l'image du royaume, se retrouvera appauvrie et amoindrie à l'issue des guerres civiles.

Porte de l'Italie, à la faveur des guerres engagées dans la péninsule par trois rois de France successifs, Lyon bénéficiera la première des influences artistiques, architecturales et intellectuelles qui feront sortir le royaume de l'âge gothique pour l'entraîner sur les chemins de la modernité et de la Renaissance. La ville est de fait une base militaire arrière des



plus commodes et aura pour cela le privilège de voir, à de nombreuses reprises, la cour résider entre ses murs, avec ses cohortes de grands personnages et d'intellectuels. Érasme tout comme Rabelais vanteront les qualités de Lyon et envisageront même de s'y installer.

La situation géographique de Lyon est une des raisons aussi de son incroyable prospérité au début des guerres de Religion. La ville se trouve au confluent du Rhône et de la Saône, à assez faible distance de la Loire et au point d'intersection des grandes aires marchandes des Pays-Bas et de l'Italie. Le roi Louis XI institua quatre grandes foires à Lyon dès 1464, qui contribueront grandement à l'explosion du développement économique de la ville. Ce succès retentit à tel point que, sur plaintes de cités « concurrentes », ce privilège sera supprimé en 1484, avant d'être finalement et définitivement réinstauré par le roi Charles VIII en 1494. Il se produit alors un transfert d'activité qui fera de la cité l'une des toutes premières places financières d'Europe. Les Médicis transportent dès 1466 leur succursale de Genève à Lyon, et à terme plus de 75 grands banquiers italiens feront de même jusqu'en 1568. Banque, commerce et soie sont alors les trois piliers de la bonne fortune lyonnaise. Sur les 209 grandes sociétés de commerce que compte alors le royaume, 169 sont implantées à Lyon (ce qui représente tout de même 81 % de l'activité économique française). 143 des entreprises lyonnaises sont italiennes et 15 sont impériales.

En marge de ce succès économique brillant, une nouvelle industrie d'invention encore récente va se développer à Lyon : l'imprimerie. Cette industrie des « dents noires », métaphore qui désigne les lettres de plomb ou « casse » que l'on utilise sur les presses, va propulser la cité au rang de véritable creuset où bouillonnent les idées et où fleurissent les arts. Lyon devient alors une ville incroyablement cosmopolite et ouverte où certains intellectuels chassés d'autres villes, comme Étienne Dolet par exemple, trouvent facilement un refuge, parfois temporaire, il est vrai. Rabelais qui exerce un temps comme médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon, s'y fait éditer comme tant d'autres. Les romans de chevalerie ou à l'antique, de nouvelles versions de la bible, le corpus hermétique de l'Hermès Trismégiste et même des partitions y sont alors quotidiennement imprimés et vendus dans toute l'Europe. Rabelais, en hommage à son cosmopolitisme, offrira à la ville le surnom de Myrelingues (« mille langues »).



À la mort d'Henri II, Lyon est au faîte de sa puissance. Ses banques consolident la dette que le royaume et la couronne ont contractée auprès d'elles pour financer les guerres d'Italie et de Flandre et la rançon astronomique de François Ier, en constituant « le grand parti ». Les intérêts impayés sont alors versés au capital, ce qui ne laisse pas d'augmenter considérablement la dette initiale. La ville est riche, très riche. Néanmoins la vie des gens du peuple reste difficile, et parfois même intolérable à cause des crises entraînées par les spéculations. La Grande Rebeyne, une révolte de la faim qui eut lieu en 1529 en deviendra l'emblème, mais la détresse économique des classes défavorisées se manifestera au long du siècle par de petites bandes (c'est-à-dire des grèves) et par des éclats subits de violence.

Guerres et conséquences

À Lyon, les réformes luthérienne et calviniste sont accueillies au départ avec méfiance mais sans grande véhémence conservatrice. La variété des origines et des coutumes des Lyonnais les rend sensiblement plus tolérants que d'autres bourgeois du royaume de France et la publication de livres protestants tend à enrichir la ville. Néanmoins, si l'opinion hérétique est professée de façon telle que l'équilibre social de la ville en est menacé, la répression s'abat, là comme partout. Le pasteur calviniste Monier est ainsi brûlé en place publique en 1551. Comme dans le reste de la France, à partir de 1560, la situation s'aggrave et les tensions interconfessionnelles s'amplifient. Par un coup d'audace, une nuit d'avril 1562, les réformés, menés par le fameux baron des Adrets, s'emparent de la ville en saisissant par force et surprise tous ses points stratégiques. Durant plusieurs mois, le cruel baron fera office de dictateur, conduisant, la dague entre les reins, les notables catholiques au prêche. Le maréchal de Vieilleville, gouverneur royal et catholique de la cité, va parvenir à rétablir la situation : il circonvient les huguenots en juin 1563, conclut une trêve qui fait cesser les affrontements, « libère » les églises et autorise même la construction de trois temples dans un souci d'apaisement. Cette dernière mesure lui coûtera son poste.

L'année suivante, en 1564, Charles IX fait son entrée à Lyon lors du tour de France de deux ans, par lequel Catherine de Médicis entend



bien faire montre de son roi de fils à la France entière. C'est à la faveur de cette étape que sera promulgué un édit interdisant le culte protestant dans une ville où se trouve le roi de France très chrétien. Dès 1565 le fort Saint-Sébastien est construit et nanti d'une garnison de 400 royaux chargés de garantir la ville contre les entreprises huguenotes.

La Saint-Barthélemy a aussi lieu à Lyon. Le 28 août 1572, le gouverneur François Mandelot est informé de la situation par courrier royal. Il a ordre de maintenir l'ordre et de se saisir des chefs protestants. La rumeur du massacre parisien sur lequel le gouverneur garde le silence parvient néanmoins aux catholiques lyonnais et quelques protestants sont assassinés sans que qui que ce soit ne songe même à intervenir. Le 31 août, les prisons sont forcées par des catholiques déterminés et 700 huguenots sont dûment massacrés.

Comme nombre de villes de France, durant la huitième guerre de religion, Lyon rejoint la Sainte Ligue catholique. Elle bascule dans le camp des guisards ultra-catholiques lors du soulèvement du 24 février 1589. Mais lors de la conversion d'Henri IV en 1593, la ville se rallie au roi et les édiles locaux placent le gouverneur ligueur, le duc de Nemours, en état d'arrestation, avec le soutien de l'archevêque Pierre d'Épinac. En février 1594, la ville ouvre grand ses portes au maréchal d'Ornano, envoyé du roi. Ce dernier lui-même y fait son entrée le 4 septembre 1595.

Les péripéties des guerres marquent finalement assez durement la ville. Dépeuplée, frappée par la récession et par le marasme économique dans lequel le royaume tout entier finit par plonger, la ville tente de se redresser mais ne retrouve pas l'opulence d'antan. La plupart des imprimeurs émigrent à Genève pour tenter de conserver un peu de liberté. De même, les grandes familles bancaires quittent Lyon pour n'y jamais revenir. En 1597 il ne reste plus que 21 banques. Affaiblie, victime des désordres monétaires et des crises financières à répétition qu'a entraîné l'interventionnisme espagnol, Lyon est bien proche de sa fin à l'aube du XVII[e] siècle. La spéculation internationale, l'essor du commerce atlantique au détriment du trafic méditerranéen vont presque achever la cité. Néanmoins un spectaculaire redressement s'y opère très vite et Lyon, accentuant son rôle de pôle industriel ne tardera pas à redevenir sous Louis XIII la deuxième ville de France.



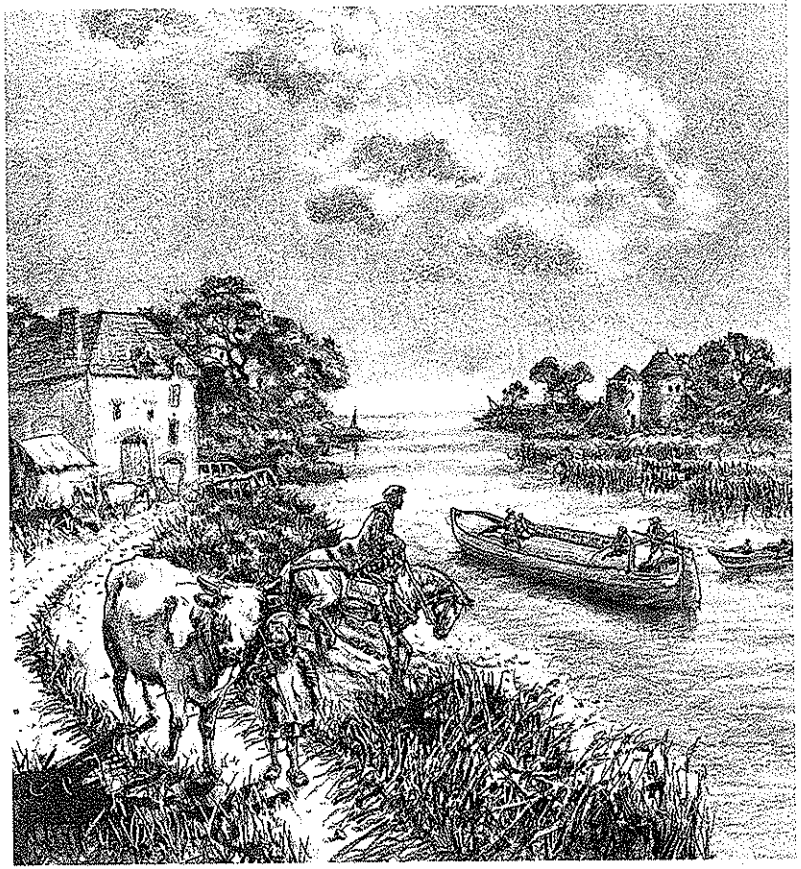


La Normandie

L'antique Neustrie est devenue marche en 911 pour le chef normand Rollon (Rolf le Long) puis duché de Normandie, dont le plus célèbre duc fut Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre. Les conflits nés de la double couronne des souverains anglais seront d'ailleurs à l'origine de la fameuse guerre de Cent Ans qui ruinera la région, entre autres. La guerre de Cent Ans terminée, la Normandie se relève de ses ruines démographiques et économiques, mais il faudra attendre 1530 pour que le duché retrouve son niveau de population d'avant 1340.

Une province tournée vers la mer

En 1517, le roi François I[er] fonde le port et la ville du Havre de Grâce destinée à offrir à Paris et à la Normandie une place commerciale capable de rivaliser avec l'Angleterre. L'élan est alors donné. Dès les premières années du XVI[e] siècle, la cité de Rouen connaît un essor sans précédent grâce à la draperie. Les pêcheurs normands, à l'exemple des Basques et des Bretons, montent des expéditions de pêche au hareng en mer Baltique et à la morue dans les eaux de Terre-Neuve. Les marins normands se livrent aussi au commerce le long des côtes européennes. Jusqu'en 1580, la Manche est le



nœud du commerce vers Londres ou Anvers. Les marchands normands importent des matières premières des Îles Britanniques (laine, étain, cuir, etc.), du sel et de l'alun du sud. Dans la ville portuaire d'Harfleur, une colonie de marchands espagnols se développe.

Entre 1500 et 1600, les armateurs normands, tel Jehan Ango de Dieppe, à l'instar des aventureux marins bretons, lancent des expéditions vers le Brésil, le Canada ou Sumatra. La ville de Rouen commandite les voyages de Giovanni da Verrazano, qui ramènera des bois précieux

d'Amérique du Sud. En 1550, une fête brésilienne est organisée sur la Seine à Rouen, en l'honneur de la visite du roi Henri II. Ce dynamisme économique entraîne une prospérité sans précédent et la construction d'innombrables manoirs et châteaux. Bien sûr, ce nouvel état d'esprit favorise aussi l'influence du protestantisme.

Foyers du protestantisme

En effet, dès les années 1530, le protestantisme fait son apparition en Normandie. Cela reste essentiellement un mouvement urbain, lié au commerce. Alençon devient le premier foyer normand de la Réforme. La région est riche et très alphabétisée, ouverte sur le monde par son négoce. Rouen devient le troisième centre d'impression de livres en France. De nombreux imprimeurs s'installent également à Caen. Les livres imprimés en Normandie contribuent à une plus large diffusion des thèses calvinistes et luthériennes. Les premiers protestants normands sont avant tout de petits nobles, des bourgeois de Caen, d'Alençon et de Rouen et des artisans du textile.

Dès le début des guerres de Religion en 1562, à Alençon, à Rouen, à Caen, à Coutances et à Bayeux, les protestants se livrent à des excès iconoclastes et s'en prennent aux églises et à l'idolâtrie des saints. Les réformés normands sont actifs et riches. Les quatre mille protestants de Caen se livrent presque tous au grand commerce maritime. Néanmoins, dix ans plus tard, lors des massacres de la Saint-Barthélemy, les réformés de Rouen n'échappent pas à ce sort funeste.

Il est à noter que certains grands acteurs des guerres civiles ont leurs assises dans cette province, comme le lieutenant général de Normandie Jacques de Goyon, comte de Matignon et maréchal de France, Jacques du Perron, évêque d'Evreux et figure intellectuelle du temps, ou encore le premier président du parlement de Normandie, Jacques de Bauquemare, seigneur de Bourdeny, conseiller privé de Sa Majesté la reine mère. Même le clan des Guise est ancré en Normandie grâce à l'apanage de René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, oncle du « Balafré ».

En dépit de l'édit de Nantes, à la fin du XVI[e] siècle, le protestantisme se fait plus discret en Normandie, même s'il reste relativement bien implanté à Caen et Alençon.



L'Orléanais

Le Xe siècle voit l'émergence de grandes seigneuries dont les manœuvres vont asseoir la puissance et dessiner les rivalités : capétienne en Orléanais (les quatre premiers rois capétiens sont d'Orléans), angevine en Touraine et aquitaine en Bas-Berry. Profitant des rivalités des maisons de Blois et d'Anjou, les Capétiens étendent leur domaine. Et si Paris devient la capitale du royaume, c'est la région de la Loire moyenne qui demeure l'assise forte des Capétiens, en particulier face aux Plantagenêts. La reconquête du pays par Charles VII ne commence-t-elle pas par la symbolique prise d'Orléans (mai 1429) ? L'Orléanais paie un lourd tribut aux crises et aux ravages des XIVe et XVe siècles (guerre de Cent Ans, épidémies, soulèvements paysans), mais ceci contribue néanmoins à l'ascension de la bourgeoisie face à une noblesse décimée et ruinée et la région se redresse une fois la paix revenue, pour trouver un éclat tout particulier pendant la Renaissance. Blois, capitale de fait des ducs d'Orléans, devient la résidence royale sous Louis XII, mais François Ier la ramène à Paris sous la menace des ambitions de Charles Quint.



Arrivée du protestantisme

L'Orléanais et le Berry s'imprègnent d'évangélisme dès les années 1520 : Orléans et Bourges offrent à Jean Michel, Guillaume Briçonnet, Jean Calvin ou encore Robert Olivétan des tribunes d'expression ou des refuges. La riposte catholique ne tarde pas, à Chartres, Blois, Châteauroux, Orléans dans les années 1520 et 1530. Cela ne freine pas l'implantation du protestantisme, dont les pasteurs et les églises dressées se multiplient, à Blois, Bourges et Issoudun (1556), puis Orléans (1557). La plus grande extension est atteinte vers 1560, et Sancerre est connue comme une petite Genève du Berry. Lorsque la guerre éclate, en 1562, les protestants prennent les villes où ils se sentent en force : Orléans, Blois, Bourges, Beaugency, Gien. Mais Chartres leur résiste. Pillant églises et abbayes, les huguenots amassent un trésor de guerre qu'ils gardent dans la Tour Neuve d'Orléans. Mais les sacrilèges et les destructions des réformés jouent contre eux ; dès 1563, la Réforme commence à reculer dans l'Orléanais, les villes se soulèvent ou sont reprises (Blois, Tours et Bourges tombent entre juillet et septembre 1563). Orléans est un bastion de résistance protestante, devant lequel le duc François de Guise est tué.

En 1567, la guerre suivante se déroule encore principalement dans le val de Loire. Plus tard, même quand le val de Loire et le Berry ne sont pas au cœur des combats, ils souffrent des traversées des troupes (en 1570, par exemple). La Saint-Barthélémy parisienne trouve des échos en Orléanais et dans le Berry : à Orléans, le massacre dure plusieurs jours ; on tue aussi à Beaugency et à Châtillon-sur-Loire. Mais Blois, Chartres, Tours et Sancerre ne cèdent pas à l'appel au meurtre. Sancerre est châtiée par un long siège, auquel ses habitants répondent par une résistance héroïque, ne cédant qu'en août 1573, après plus de 6 mois de siège et de famine qui occasionnèrent au moins un cas de cannibalisme.

Ralliements à la Ligue

Quand la Sainte Union de la Ligue catholique prend de l'ampleur dans le royaume, Orléans et Bourges s'y rallient (1585). La guerre revient en Orléanais et dans le Berry. Claude de La Châtre, baron de



La Maisonfort, gouverneur du Berry depuis 1569 et de Bourges depuis 1585, rejoint la Ligue, au nom de laquelle il se saisit du Berry (1588). Chassé de Paris, Henri III se réfugie à Chartres puis à Tours, et face aux prétentions de la maison de Lorraine, il recourt aux dernières extrémités, faisant assassiner le duc Henri de Guise dit « le Balafré ». Les villes ligueuses, parmi lesquelles Châteaudun, Vendôme, Gien ou Issoudun, se soulèvent alors contre le roi. De même pour Orléans et Bourges, dont la loyauté à la couronne ne s'était pourtant pas démentie au fil des siècles précédents. L'alliance d'Henri III avec Henri de Navarre, en avril 1589, permet de renverser en partie la situation. Devenu roi à son tour, Henri IV poursuit la reconquête de l'Orléanais et du Berry. En 1590, il reprend Vendôme, remporte l'éclatante victoire d'Ivry (« Ralliez-vous à mon panache blanc ! »), entre à Chartres en 1591. Après son abjuration du protestantisme, négociée notamment par Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, il voit La Châtre rejoindre son camp et lui remettre Orléans et Bourges (1594). Enfin, c'est à Chartres qu'est célébré le sacre d'Henri IV, point de départ de la réunification du royaume.

LE BALAFRÉ

Henri de Guise est une figure incontournable des guerres de Religion. Celui que l'histoire retiendra sous le nom de « Balafré », à cause d'une blessure reçue au combat en 1575, est un homme ambitieux, brillant et impitoyable. Pair de France, il est le chef de la Ligue catholique. L'encombrant personnage, qui peut prétendre au trône de France, est exécuté le 23 décembre 1588 à Blois sur ordre d'Henri III, dans la propre chambre du roi où il avait été convoqué.



PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Paris est à la fois ville et cour depuis que François Ier en a fait le siège de la royauté en 1528, et cette double nature se ressent dans son organisation et dans sa conformation. Elle a également conservé des traits de ville médiévale tout en ayant entrepris des transformations sous l'influence de la Renaissance.

LA VILLE

Paris est, par sa population, une des principales villes d'Europe. En comptant ses faubourgs, elle abrite environ 220 à 250 000 habitants au milieu du XVIe siècle, dans un périmètre relativement restreint (autour de 500 hectares) et parfois engoncé dans des remparts et fossés hérités des temps troublés du Moyen Âge ou des luttes contre Charles Quint.

Le Paris du XVIe siècle a conservé sa division en trois ensembles naturels, héritée du XIIIe siècle : l'île de la Cité et, de part et d'autre de la Seine, la rive gauche (ou « Université ») au sud de la rivière et la rive droite (ou « Ville ») au nord.



L'île de la Cité, le moins étendu des trois ensembles (elle ne compte qu'un seul des seize quartiers de Paris), est le double centre de pouvoir : dans sa partie ouest, le pouvoir administratif avec le Palais, que le roi n'habite plus et où siègent désormais le parlement, la chambre des comptes et autres tribunaux ; dans sa partie est, la cathédrale Notre-Dame avec son tribunal ecclésiastique, l'officialité sur sa façade sud et son gibet sur le parvis, qui sert parfois encore de scène de théâtre.

L'Université, qui ne s'étend que sur deux des quartiers de Paris, regroupe les activités intellectuelles et spirituelles, avec ses églises, ses couvents, ses collèges de la Sorbonne, ses imprimeries et ses librairies. L'expression « Quartier latin » fait référence tant à l'implantation de l'antique Lutèce qu'à la langue savante dans laquelle sont dispensés les enseignements.

La ville à proprement parler, avec ses treize quartiers, occupe la rive droite. C'est là que bat le cœur du commerce et des métiers de la capitale, et quelques secteurs se sont spécialisés : les Halles pour une grande partie de l'alimentation, les quartiers proches des quais pour la viande ou le poisson, les épiciers rue Saint-Denis, les changeurs sur le Grand-Pont (actuel pont au Change). Sur la rive droite se dressent aussi des symboles du pouvoir royal : le Temple et la Bastille, ses forteresses militaires, à l'est, et le Louvre et les Tuileries, ses résidences, à l'ouest.

Paris, une grande ville

Dans la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, Paris est la ville la plus peuplée du royaume, loin devant Rouen et Lyon (60 à 75 000 habitants), Toulouse et Orléans (50 000) et Bordeaux (35 000). En Europe, peu de villes présentent une population à peu près comparable : Londres atteint 200 000 habitants à la fin du XVI^e^ siècle, Séville compte environ 110 000 âmes (Madrid seulement 50 000), Venise et Naples 100 000, Vienne 80 000, Florence 50 000. Seule Istanbul se démarque nettement, dépassant vraisemblablement les 500 000 habitants au milieu du XVI^e^ siècle.



Quartiers et faubourgs de Paris

Île de la Cité : quartier Notre-Dame

Rive gauche : quartiers Sainte-Geneviève et Saint-Séverin

Rive droite : quartiers Saint-Esprit, Saint-Jean en Grève, Saint-Gervais, Saint-Antoine, le Temple, Saint-Martin, Sépulcre, Saint-Jacques de l'Hôpital, Saint-Eustache, Saint-Honoré, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Jacques la Boucherie, les Saints-Innocents

Faubourgs : faubourg Saint-Marcel (au sud du quartier Sainte-Geneviève), Saint-Germain et Saint-Jacques (au sud de Saint-Séverin), faubourg Saint-Honoré, faubourg Saint-Victor (au nord du quartier du Saint-Esprit)

Les faubourgs

Les faubourgs se sont développés hors les murs, souvent le long d'une route accédant à la ville. Leur croissance a été sensible lorsque la paix est revenue après la guerre de Cent Ans et le pouvoir royal, pourtant bien décidé à en enrayer le développement, n'y réussit pas. Ces faubourgs sont surtout des zones d'activité artisanale et de logement.

L'aspect de la ville

Paris est, à bien des égards, une ville encore médiévale, comme en témoignent ses rues étroites et sinueuses, encombrées d'immondices, ses caniveaux fangeux, ses maisons à encorbellement. La puissance publique essaie d'apporter des améliorations à l'urbanisme pour que Paris prenne l'aspect d'une capitale, mais la législation sur l'architecture (comme l'édit de 1554 et l'ordonnance de 1560 sur l'alignement) ou l'éclairage (ordonnance de 1526, arrêt du parlement de 1558), peu ou pas respectée, n'aboutissent qu'à peu de progrès.



Pourtant, la ville se transforme un peu, surtout au début du XVI^e siècle sous l'impulsion de François I^er, pétri de l'influence de la Renaissance italienne. Certains hôtels royaux, inhabités voire menaçant ruines sont abattus, laissant la place à des espaces libres ou à de nouvelles demeures, plus belles. En 1533, la construction d'un nouvel hôtel de ville est entreprise ; elle se poursuit sous Henri II, mais les guerres de Religion interrompent les travaux, et ce n'est qu'en 1628 qu'il sera pleinement achevé. Sous ce même Henri II, le Louvre continue d'évoluer, et sert de résidence à la famille royale pendant les guerres de Religion, tandis que les Tuileries commencent à sortir de terre en 1564, sous l'impulsion de Catherine de Médicis, avant que le chantier ne soit quelque peu délaissé sous Charles IX.

La Seine

Si elle n'est pas elle-même un quartier de Paris, la Seine n'en est pas moins un élément important de décor.

Elle est, en premier lieu, une frontière entre la rive droite et la rive gauche. Deux routes la franchissent dans Paris, qui traversent la Cité par quatre ponts : pont Notre-Dame, Petit-Pont, pont au Change et pont Saint-Michel. Emportés par des crues ou par des chocs de bateaux, ces ponts sont reconstruits plus solidement, la pierre remplaçant désormais le bois (pont Notre-Dame rebâti en 1512, pont Saint-Michel en 1549, Petit-Pont en 1552). Couverts de maisons, toutes identiques, avec chacune sa boutique au rez-de-chaussée, ils impressionnent tant les Parisiens que les gens venus d'ailleurs. Voies étroites du fait des maisons qui les bordent, ces ponts sont très souvent encombrés par l'intense activité de Paris. Le « pont Neuf », dont la construction démarre en 1578 ne sera achevée que 25 ans plus tard.

La Seine est une frontière entre le nord et le sud de Paris, mais c'est aussi une formidable artère, par laquelle va et vient une grande partie du commerce : céréales, bois, pierres et vins arrivent de l'amont, sel et poissons de l'aval. Des ports, le plus souvent spécialisés, sont aménagés sur les berges : port au blé, au foin, au bois, au poisson d'eau douce ou de mer, etc.



Enfin, la Seine est un danger avec lequel il faut compter, car les inondations la font fréquemment sortir de son lit (neuf inondations recensées entre 1564 et 1595), et ses crues emportent parfois les ponts.

Les Parisiens

La population parisienne couvre l'ensemble des couches de la société du royaume, du roi et des princes jusqu'aux mendiants et autres gens sans aveu. Grands seigneurs laïcs et aristocrates religieux (n'oublions pas que beaucoup d'archevêques et évêques ne vivent pas à demeure dans leur diocèse, mais bien à Paris) habitent des hôtels remarquables, les premiers plutôt en rive droite, les seconds plutôt en rive gauche. Les gens de qualité et les officiers vivent dans le Marais ou sur les îles de la Seine, laissant le quartier des Halles ou le faubourg Saint-Victor aux artisans et commerçants. Les ouvriers les plus humbles peuplent la Grève ou les rues près des quais. Les gueux et les caïmans investissent les maisons en ruines, les portes cochères, ou même les bateaux au mouillage le long des berges.

Les Étrangers à Paris

Le XVI^e siècle voit une arrivée massive d'Italiens, rejoignant les banquiers « lombards » déjà installés à Paris depuis le XII^e siècle au moins : certains suivent la cour de Catherine de Médicis ; d'autres, Milanais, Romains ou Napolitains, fuient l'Italie où ils avaient embrassé la cause française. La capitale compte aussi une présence allemande depuis le XV^e siècle, imprimeurs, fondeurs, tanneurs, domestiques et gardes du corps des grands nobles à côté des Suisses. Les Anglais et Écossais, dont beaucoup étaient étudiants à l'Université, se font rares sous la pression catholique, tandis que des étudiants espagnols, portugais ou allemands catholiques s'y maintiennent.



L'activité des Parisiens est fortement tournée vers l'exploitation des halles, marchés et ports. C'est ce qui permet, en particulier, l'approvisionnement de cette population en blé, en viande (les Parisiens consomment environ 50 000 bœufs et veaux, 30 000 porcs et 200 000 moutons par an), en poisson, en vin et en sel. Mais, hors des consommations de la capitale, l'activité commerciale est faible et dominée par les merciers – on en compte un millier en ville – et, dans une moindre mesure, les cinq autres catégories des Six-Corps (drapiers, épiciers, pelletiers, changeurs et orfèvres). L'esprit d'entreprise n'est pas très présent dans l'esprit des bourgeois parisiens, qui préfèrent s'assurer des rentes foncières.

Quant à la production artistique parisienne, elle reste loin derrière celle du val de Loire ou du Lyonnais pour ce qui est des lettres ou de la musique, et l'influence de la Sorbonne, féroce défenseur du dogme catholique, muselle les avancées des sciences.

Les pouvoirs à Paris

Trois pouvoirs principaux se côtoient et parfois s'affrontent dans Paris : celui du roi, celui de la ville et, de manière moins marquée, celui de l'Église.

Le roi exerce ses droits de seigneur sur la vicomté de Paris. Il est, à ce titre, représenté par le prévôt, assisté par son lieutenant criminel et son lieutenant civil, qui siègent tous trois au Châtelet. Le parlement de Paris rend la justice au nom du roi, en dernier recours ; cour souveraine, il comporte diverses chambres (grand-chambre, chambre des requêtes, chambre des enquêtes, etc.). Ce parlement profite des périodes troublées pour s'immiscer dans la politique royale.

Face au pouvoir du roi, celui de la municipalité, représenté par le Conseil de ville, avec à sa tête un bureau composé du prévôt des marchands et de quatre échevins, assistés par trois officiers (procureur du roi et de la ville, greffier de la ville, receveur de la ville). Le conseil comprend également 24 conseillers, seize chefs de quartiers et trente-deux notables (deux par quartier).

La juridiction de la municipalité s'étend sur la ville et le fleuve, les activités de commerce et de finance, les entretiens des ponts, des



quais, de la voirie, des fontaines, l'organisation des cérémonies, etc. Ses décisions sont exécutées par un quartenier élu dans chaque quartier, lui-même aidé de cinquanteniers et dizainiers. Mais l'indépendance du Conseil de ville n'est qu'apparente, car depuis Charles VII, les souverains orientent fortement la désignation du prévôt des marchands et des échevins. Peu à peu, le pouvoir royal prend la mainmise sur le Conseil, excluant les représentants du peuple et ceux de la bourgeoisie pour y placer des hommes de confiance, souvent des officiers de la couronne.

Enfin, la juridiction du clergé parisienne s'étend sur une partie de la capitale : par exemple, celle de l'évêque de Paris s'étend sur cent cinq rues, celle du chapitre de Notre-Dame sur le parvis et trente-huit rues. Et l'on ne compte pas moins de vingt autres juridictions ecclésiastiques sur des parties de la ville et des faubourgs.

Un autre pouvoir, quasi insurrectionnel mais bien réel, est celui exercé par la Ligue et ancré dans le support reçu de la part du petit peuple parisien, du clergé et d'une partie de la bourgeoisie. Il prend forme avec l'instauration, en 1587, du régime des « Seize », constitué de représentants des seize quartiers de la capitale, et prend fin en décembre 1591 avec l'arrestation et l'exécution immédiate des quatre plus factieux membres de ce conseil des Seize.

Catholicisme et Réforme à Paris

Les curés parisiens vont, par leurs sermons enflammés, dresser le peuple de la capitale contre les hérétiques protestants. L'engagement des curés contre l'hérésie est parfois très marqué ; certains d'entre eux sont ouvertement ligueurs (par exemple Jean Prévost à Saint-Séverin ou Christophe Aubry à Saint-André-des-Arts) et, au temps de la Ligue, les processions sont des défilés tout autant militaires que religieux.

Le fanatisme catholique naît dès les premiers pas de la Réforme, et la Sorbonne en est le fer de lance, condamnant les écrits de Luther dès 1521. Le premier luthérien monte sur un bûcher parisien cette même année. Les relations entre catholiques et protestants s'enveniment, mutilations de statues des saints et condamnations se répondant mutuellement. La répression sous François Ier et sous Henri II n'empêche pas



la montée de la Réforme et, bien que la pratique de leur religion soit interdite dans la capitale, le nombre des huguenots parisiens au début des années 1560 est de l'ordre de 10 à 15000. Mais le massacre de la Saint-Barthélemy va quasiment anéantir cette présence, et pour longtemps : la plupart des protestants qui ne sont pas tués émigrent vers les provinces du royaume ou vers l'étranger.

Île-de-France

Si le terme de « France » fait directement référence au royaume que les Francs y créent au Ve siècle avec Paris comme capitale, l'origine du terme « île » est plus obscure. Toujours est-il que cette Île-de-France (l'expression serait née au XIVe siècle) est au cœur du domaine royal sous les Capétiens, dès le Xe siècle. Elle comprend, à sa plus grande extension, le Beauvaisis, le Laonnais, le Soissonnais ou encore le Valois. Capitale permanente du royaume de France depuis la moitié du XIIe siècle, Paris connaît un essor politique, économique et artistique notable, qui bénéficie aux contrées environnantes. Frappée par la grande peste de 1348 et les jacqueries de 1358, l'Île-de-France n'est pas épargnée non plus par la guerre de Cent Ans, par exemple quand Édouard III mène une chevauchée qui le conduit de Calais jusque dans le faubourg Saint-Antoine à Paris (1360), ou quand Armagnacs et Bourguignons se battent au cœur de la ville (1418). Le pouvoir des Valois, affaibli par cette guerre, arrive toutefois, grâce à Louis XI, à résister à l'assaut mal coordonné des ducs de Bourgogne, Bretagne et Berry (1465). Sous l'impulsion de François Ier puis de Henri II, Paris et l'Île-de-France vivent pleinement leur Renaissance économique, artistique, littéraire, jusqu'à ce que les guerres de Religion éclatent. Dès 1534, déjà, l'affaire des « placards », ces affiches hostiles à la messe catholique, entraîne des tensions, des condamnations au bûcher. Pourtant, des noyaux protestants se forment, à Paris et dans d'autres villes de la province, comme Meaux. Les convertis sont d'abord des petites gens, puis des grands personnages (Bourbon, Condé, Coligny). Les intransigeances naissent dans le camp réformé comme chez les catholiques. Après le massacre



de Wassy (1562), qui déclenche les guerres de Religion, le duc de Guise est accueilli à Paris en triomphateur. Malgré l'édit de pacification d'Amboise (1563), le culte protestant reste interdit dans Paris. Les combats de 1567, au cours desquels le connétable Anne de Montmorency est tué, ravagent les campagnes entre Paris et Orléans. Mais Paris est surtout le théâtre du massacre de la Saint-Barthélémy (24 août 1572), alors que de nombreux protestants sont venus célébrer le mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois. Dans les années qui suivent, les Parisiens se défient de Henri III, pourtant profondément catholique, et lui préfèrent Henri de Guise. Devant la prolifération des émeutes impulsées par les ligueurs, le roi en arrive à interdire à Guise d'entrer à Paris, mais celui-ci défie l'autorité du roi et entre dans la capitale qui se soulève contre le souverain et le contraint à fuir la ville pour Blois (1588). Henri II doit se résoudre à faire alliance avec Henri de Navarre et ses protestants pour mettre le siège devant Paris, mais il est assassiné à Saint-Cloud par le dominicain Jacques Clément (1er août 1589). Avant de mourir, il a toutefois le temps de désigner Henri de Navarre comme son successeur. Celui-ci, devenu Henri IV, reprend le siège de la ville. La capitale, très éprouvée par le blocus et dont les autorités sont divisées par de profondes dissensions, ne se soumet qu'en mars 1594, après que le roi a abjuré le protestantisme (mai 1593) et s'est fait couronner à Chartres (février 1594). D'où la formule probablement apocryphe : « Paris vaut bien une messe » (dans une lettre à sa maîtresse, Henri IV qualifie lui-même ces actes de « saut périlleux »).

Les guerres de Religion touchent durement l'Île-de-France, dont villes et campagnes, dans un rayon de vingt-cinq lieues autour de Paris, voient s'affronter catholiques et protestants français ainsi que leurs alliés étrangers respectifs pendant près d'un demi-siècle. Seul le retour de la paix, à la fin du XVIe siècle, permettra le relèvement de la province.



La Picardie

Vaste plateau aux terres fertiles mais sans protections naturelles, la Picardie reste longtemps un territoire aux limites imprécises, car même à l'époque féodale, elle n'est pas organisée en un seul duché (contrairement à la Bourgogne, par exemple) ; ses grands seigneurs de l'époque sont à la tête de quelques comtés (Vermandois, Ponthieux, Amiens). Berceau des chansons de geste en langue d'oïl (XI^e siècle) et creuset de l'art gothique (XII^e siècle), la Picardie souffre par la suite, comme d'autres contrées, des ravages de la guerre de Cent Ans, de la grande peste et de révoltes paysannes.

Aux mains des Anglais

Dans la guerre entre le royaume de France et le duché de Bourgogne un temps allié aux Anglais (XV^e siècle), certaines villes de la Somme passent et repassent sous la domination de l'un ou de l'autre (traité d'Arras en 1435, traité de Péronne en 1468). C'est après la mort de son rival Charles le Téméraire tué devant Nancy (1477) et le traité d'Arras (1482) avec



Maximilien de Habsbourg, empereur romain germanique, que Louis XI reprend définitivement la Picardie et le duché de Bourgogne, tandis que Flandre, Artois, Hainaut et Franche-Comté reviennent à Maximilien.

La Picardie acquiert alors un statut stratégique face aux Habsbourgs, devenus en 1519 souverains d'Autriche, de Bourgogne et d'Espagne. Les guerres des rois de France (François I^er puis Henri II) contre les Habsbourgs (Charles Quint puis Philippe II) et les souverains d'Angleterre (Henri VIII puis Elizabeth I^re) d'Angleterre exposent la Picardie aux incursions ennemies. La reprise de Calais, possession anglaise depuis 211 ans, en 1558, succès militaire mineur (le siège ne dure que huit jours), a un retentissement politique et stratégique majeur, débouchant sur le traité de Cateau-Cambrésis (1559) et le mariage de deux filles d'Henri II avec Philippe II d'Espagne et avec le duc de Savoie.

Répression catholique

Sous les règnes de Charles IX et d'Henri III, la Picardie est déchirée, comme les autres provinces du royaume, par les luttes religieuses. La Réforme est entrée en Picardie grâce à des penseurs locaux : Jacques

Le berceau du calvinisme

C'est à Noyon, en Picardie, que naît Jean Calvin (ou Cauvin), le 10 juillet 1509. Fils du procureur de l'évêque, il y est élevé dans la foi catholique au collège des Capettes, dans la perspective de se consacrer comme ses deux frères à la vie ecclésiastique. Il se rend avec sa mère en pèlerinage à la proche abbaye d'Ourscamp, pour y prier devant les reliques de sainte Anne, coutume qu'il décrira plus tard comme superstitieuse. Il est fréquemment reçu par des nobles locaux, les Hangest. C'est à Paris où il poursuit ses études, mais surtout à Orléans et Bourges qu'il découvrira les idées nouvelles qui préfigurent la Réforme, avant se convertir en 1531. Son père Gérard Calvin resté à Noyon meurt en 1531 excommunié, probablement en raison de conflits avec l'autorité ecclésiastique locale.



Lefèvre, d'Étaples, Pierre Robert Oliviétan, de Noyon, puis surtout Jean Calvin, de Noyon lui aussi. La répression catholique frappe durement, envoyant par exemple au bûcher un gentilhomme de l'Artois, Louis de Berquin, dès 1529, mais le protestantisme se développe dans la province. Après les premiers combats confessionnels de 1562 et la trêve d'Amboise de 1563, la guerre en Picardie reprend en 1567, détruisant les lieux de cultes protestants, chassant les réformés des charges publiques, terrorisant les religionnaires à tel point que certains abjurèrent pour revenir dans le giron de l'Église catholique, entravant définitivement la montée du protestantisme dans la province.

Naissance de la Ligue

C'est en Picardie que les ligueurs rendent leur Sainte Union publique, avec le manifeste qui prend le nom de la ville de Péronne (1576). La province se trouve alors sollicitée tant par la Ligue que par les partisans de Condé, et même par Henri III qui demande aux échevins picards de ne pas ouvrir les portes de leurs villes aux ligueurs ; mais le double assassinat du duc de Guise et de son frère le cardinal de Lorraine, en 1588, fait pencher vers la Ligue une majorité de Picards, craignant les désordres, et de leurs villes, qui y voient une façon de conquérir une certaine autonomie vis-à-vis de l'autorité royale. Henri III obtient donc l'effet inverse de celui qu'il espérait en faisant tuer les Guise. Il faudra que Henri IV, à partir de 1594, vienne lui-même mettre le siège devant les villes picardes – soutenues, pour certaines, par des troupes espagnoles envoyées par Philippe II – pour qu'elles se soumettent enfin à son autorité.

Gabrielle d'Estrées

Si la Picardie s'est rebellée contre ses souverains français, elle n'en a pas moins offert à Henri IV une de ses maîtresses, Gabrielle d'Estrées, fille du gouverneur de Noyon, rencontrée en 1590. Le château de Piquigny a abrité, pendant plusieurs mois, les amours du Vert-Galant et de sa belle maîtresse.





La Provence

À la fin du X^e^ siècle, le comte d'Arles, Guillaume, fort de sa victoire sur les Maures qu'il a chassés de Provence, donne au comté de Provence une certaine autonomie vis-à-vis du roi de Bourgogne-Provence et de son suzerain, l'empereur du Saint Empire romain germanique. Les alliances matrimoniales font passer la Provence dans le domaine des comtes de Catalogne au XII^e^ siècle puis dans celle de la maison capétienne d'Anjou au milieu du XIII^e^ siècle. Suite à la croisade des Albigeois, de guerres de succession ou de troubles armés, la Provence perd une partie de son territoire au profit du pape (création du Comtat Venaissin en 1274, région de Nice passant sous la protection de la Savoie en 1388, etc.). Après une période où des papes schismatiques siègent à Avignon et le règne de René I^er^, duc d'Anjou et comte de Provence (1434-1480), et éphémère roi de Naples (1435-1442), la dynastie d'Anjou prend fin au décès de son faible neveu Charles III (1481) : celui-ci fait du roi de France Louis XI son héritier, qui devient par là-même comte de Provence.



Guerres et répression religieuse

Les ambitions des rois de France de l'autre côté des Alpes se heurtent à la résistance des Habsbourgs, et la Provence subit les dégâts des guerres d'Italie hors de la péninsule, quand les troupes de Charles Quint l'envahissent en 1524 puis 1536. À cette même période, la lutte contre les hérétiques s'ajoute aux troubles des guerres étrangères : les vaudois du Lubéron et du pays d'Aigues font l'objet d'une cruelle campagne de répression (dont le massacre de Mérindol en 1545), avec l'approbation de François Ier et du pape Paul III. Cette affaire des vaudois est le prélude à de nouveaux affrontements confessionnels, entre catholiques et protestants, dont les premiers éclatent en 1560 et 1561 à Aix, Castellan ou encore Entrevaux. Malgré l'édit de tolérance de janvier 1562 et la paix d'Amboise en mars 1563, le cycle des massacres et des représailles se poursuit, plongeant progressivement la Provence dans l'horreur. François de Beaumont, baron des Adrets, héros des guerres d'Italie, se rend célèbre par ses exactions.

Divisions et alliances politiques

Les enjeux ne sont plus simplement religieux, mais de plus en plus politiques. Après plus de dix années de guerre religieuse, un ensemble de communes importantes (Draguignan, Fréjus, Brignoles, Lorgues, Grasse, Saint-Paul) en vient à refuser de contribuer à l'effort de guerre matériel et financier exigé par le chef du parti catholique, Jean de Pontevès, comte de Carcès, lieutenant général de la province. Pour se défendre contre les exactions des troupes de Carcès (les « carcistes »), les habitants de ces communes s'allient à des seigneurs protestants pour former le parti des « razats », qui finissent par emporter le conflit (1575-1579). Aux ravages des bandes armées qui traversent le comté s'ajoute le soulèvement paysan de 1579.

La perspective de voir Henri de Navarre monter sur le trône de France va modifier les alliances et renforcer les oppositions en Provence, jusqu'au sein du parlement. D'un côté, le camp majoritaire, opposé à



Navarre et partisan de l'archevêque de Rouen Charles Ier de Bourbon, siège à Aix, derrière ses chefs le comte de Carcès et le baron de Vins. De l'autre, siégeant à Pertuis, les « bigarrats », alliance bigarrée entre les catholiques partisans du Navarrais et les protestants, avec à sa tête Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence, et Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon. La Provence est à nouveau ravagée par les exactions des deux camps. Les ligueurs vont toutefois s'entredéchirer, entre partisans et opposants de l'appel à l'aide de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Le duc entre triomphalement à Aix en novembre 1590, mais ses ambitions personnelles lui attirent la désaffection de ses partisans et, vaincu par le duc de Lesdiguières et le duc d'Épernon en 1591, il finit par se retirer de Provence au printemps 1592. En 1594, Henri IV abjure, et le parlement d'Aix accepte de le reconnaître comme roi légitime.

Marseille, prise par la Ligue en 1588, se comporte en cité autonome hors de l'emprise de l'État, sous une sorte de dictature à l'antique menée par Charles de Cazaulx, premier consul de la ville ; la collusion de celui-ci avec Philippe II, sa répression de toute opposition et les mauvais impacts de sa politique sur l'économie marseillaise lui valent d'être finalement assassiné en février 1597.

Le président d'Orange

En 1560, Perinet Parpaille, président de la cour souveraine d'Orange et catholique devenu protestant, prend la tête des réformés d'Orange, pille la cathédrale et se rend maître de la ville. Catherine de Médicis, voyant que son édit de tolérance ne conduit à aucun apaisement en Provence, envoie Honorat de Savoie, comte de Sommerive, lutter contre les bandes qui infestent la région et reprendre Orange. Parpaille est capturé et exécuté en 1562. De son nom dériverait le sobriquet « parpaillot » qui désignera, à partir du siècle suivant, les protestants de Provence.



Le Roussillon

Née au IXe siècle des marches carolingiennes d'Espagne et de Gothie, la Catalogne se construit sous l'impulsion des comtes de Barcelone, avant d'entrer dans l'orbite de la couronne d'Aragon au XIIe siècle. La couronne de France, à la faveur de la croisade des Albigeois dans la première moitié du XIIIe siècle, arrache le Languedoc à l'influence de l'Aragon et de la Catalogne. Le traité de Corbeil (1258) dessine une nouvelle frontière entre le Languedoc, tourné vers la France, et la Catalogne tournée vers l'Espagne ; cette frontière passe entre le Narbonnais et le Roussillon. Au milieu du XVe siècle, les Catalans se soulèvent contre leur souverain, Jean II de Trastamare, comte de Barcelone et roi d'Aragon, qui fait appel à Louis XI pour l'aider à mater ses sujets rebelles et lui offre, pour cela, le Roussillon et la Cerdagne (traité de Bayonne, 1462). Mais Charles VIII restitue le Roussillon et la Cerdagne aux Rois catholiques Ferdinand et Isabelle (traité de Barcelone, 1493) pour avoir les mains libres en Italie. Charles VIII (en 1496), Louis XII (en 1502) et Henri,



dauphin de France et futur Henri II (en 1542) essaient de reprendre militairement Perpignan, mais tous trois échouent.

Perpignan est désormais subordonnée à Barcelone, où réside le lieutenant général nommé par les rois d'Espagne, et le castillan remplace la langue catalane dans la sphère officielle. Place avancée de la couronne espagnole face à la France, Perpignan va s'entourer de remparts puissants et prendre un caractère militaire prépondérant, comme le font de leur côté le château de Salses et la citadelle de Collioure.

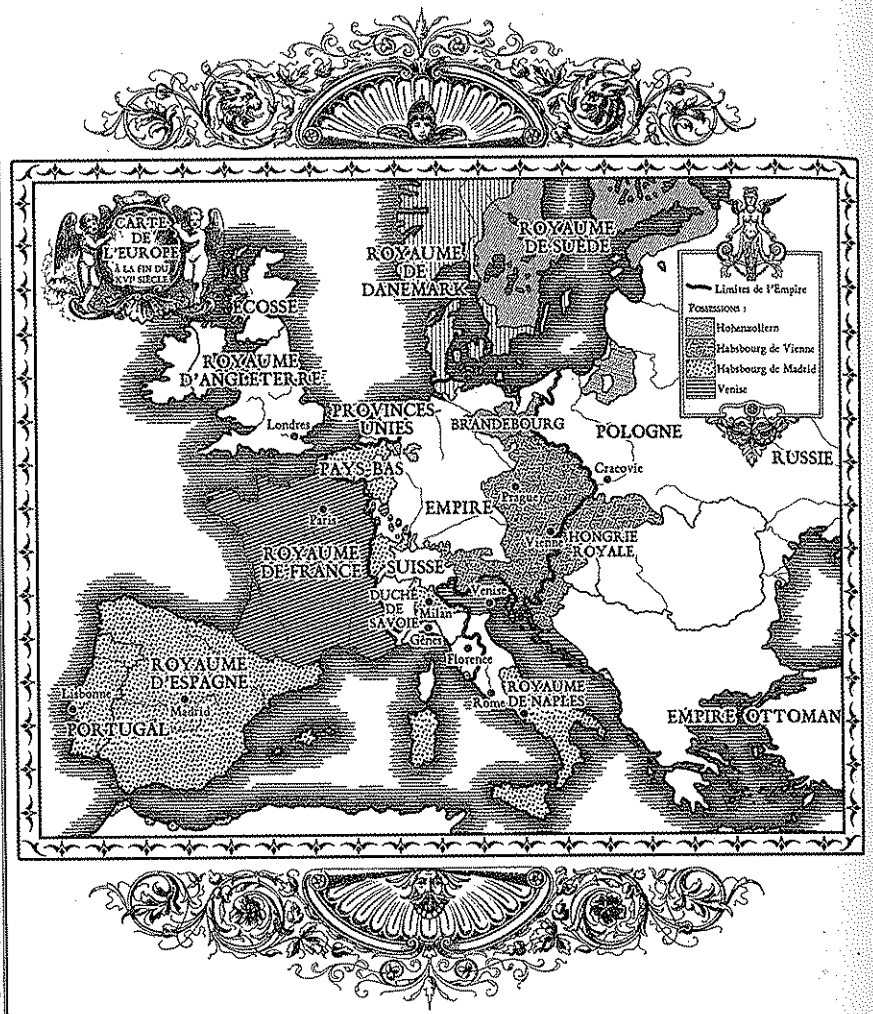
Le fief des bandolers

Dans la deuxième moitié du XVIe siècle, le Roussillon et la Cerdagne servent de refuge aux bandolers, des bandits de grands chemins catalano-aragonais, parmi lesquels on compte de nombreux morisques. Ils se sont fait, entre autres pratiques, la spécialité d'attaquer les convois d'argent venant des ports de Séville et Cadix, à travers la péninsule ibérique, jusqu'aux ports de Barcelone et de Valence avant d'être exportés vers les banques de Gênes. Partageant une petite part de leur butin aux habitants de ces régions, les bandolers s'assurent leur complicité et leur silence.

À partir de 1590, deux clans s'affrontent : d'un côté les Nyerros (du nom de la ville de Nyer), une faction franco-catalane à la fois politique, civile et militaire, formée de bandolers et de paysans aisés, défendant les droits et territoires de seigneurs féodaux, et de l'autre les Cadells (du nom du baron Juan Cadell i Solanell, dont le château sert de base à la bande), bandolers catalans soutenus par une partie du clergé et la population des villes.



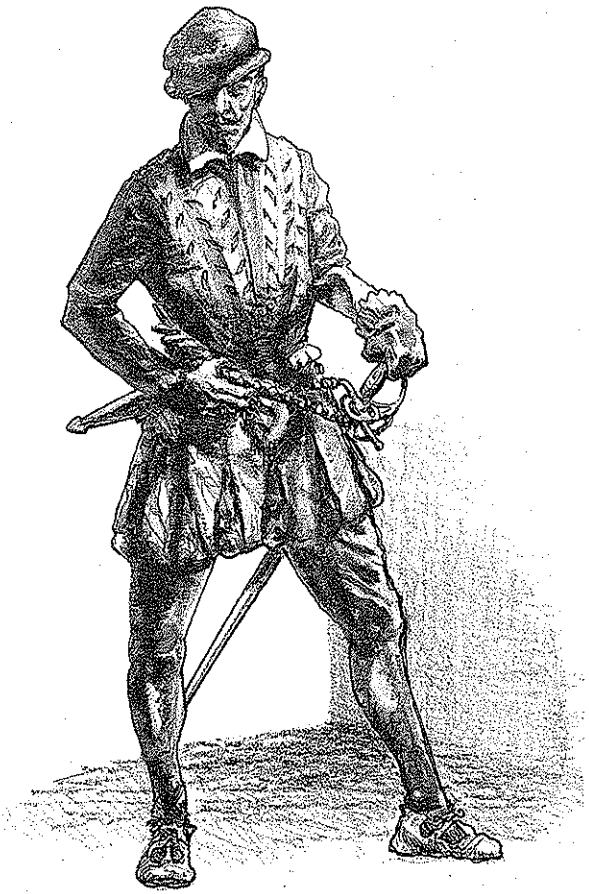
LIVRE 2 BIS
ROYAUMES
ET EMPIRES
D'EUROPE



LIVRE 2 BIS
ROYAUMES
ET EMPIRES
D'EUROPE

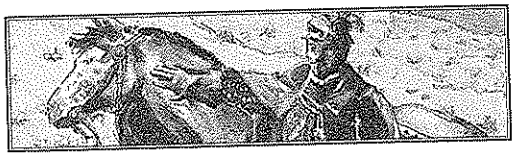


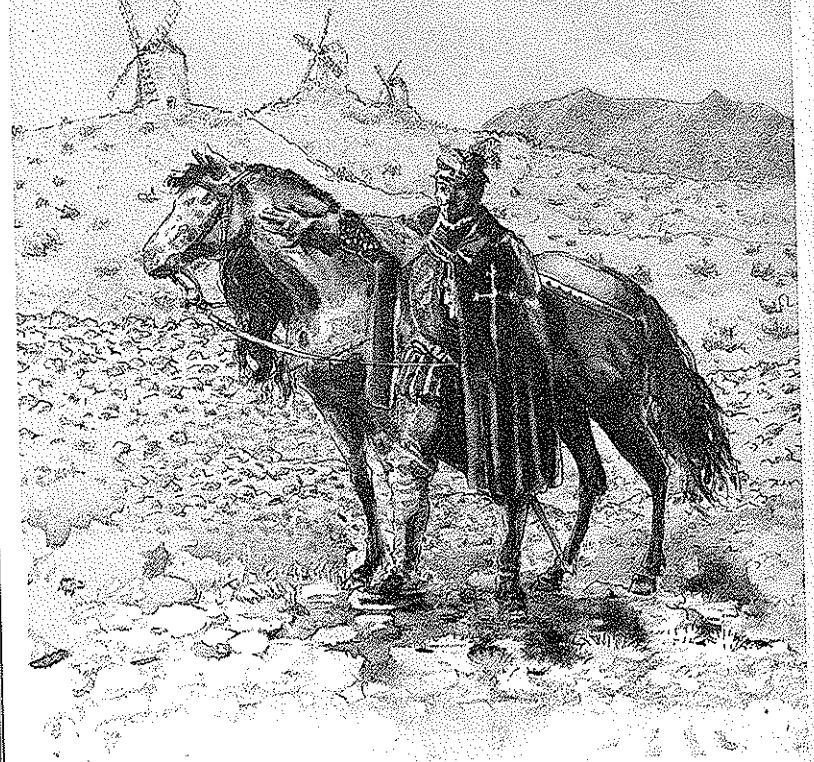
LIVRE 2 BIS
ROYAUMES
ET EMPIRES
D'EUROPE



- Livre 2 bis -

Des royaumes et empires d'Europe









L'Espagne

L'héritage des Rois catholiques

Le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, les « Rois catholiques », en 1469 ouvre pour l'Espagne une ère nouvelle, portée par des rêves d'unité tant politique que religieuse, une ère également de puissance et de prospérité qui va durer plus d'un siècle et demi. En accédant au trône impérial en 1519, Charles de Habsbourg, petit-fils des Rois catholiques par sa mère, et déjà roi d'Espagne, devient le monarque le plus puissant d'Europe. Mais les ambitions habsbourgeoises de former une « monarchie chrétienne universelle », empire temporel comparable à l'empire spirituel de l'Église de Rome, vont se heurter à la progression de la Réforme protestante, à l'opposition des souverains français, à la volonté hégémonique de la maison d'Autriche, et à la poussée ottomane dans l'Europe orientale sous l'impulsion de Soliman. Épuisé par la maladie, ses voyages ainsi que ses revers politico-stratégiques, ce Charles Ier d'Espagne, surtout connu sous son nom impérial



- Philippe II d'Espagne -

de Charles Quint, finit par renoncer au pouvoir, abandonnant la dignité impériale à son frère Ferdinand (déjà maître des domaines autrichiens et roi de Bohême et de Hongrie) et offrant les couronnes espagnoles et la souveraineté des pays bourguignons (Pays-Bas, Franche-Comté) à son fils Philippe, qui devient, en 1556, Philippe II, roi d'Espagne.

L'empire intérieur et extérieur de Philippe II

Philippe II est à la tête de vastes possessions, qu'il contribuera à étendre pour en faire un vaste empire sur lequel le soleil ne se couche jamais : l'Espagne, les Pays-Bas, la Franche-Comté, une partie de la péninsule italienne (le Milanais au nord, les royaumes de Naples et de Sicile au sud), les trois-quarts de l'Amérique, l'archipel des Philippines (nommées ainsi en son honneur). Et en devenant, en 1580, roi de Portugal par union personnelle des deux couronnes, Philippe II réalise à la fois l'union de la péninsule ibérique et celle des deux plus grands empires coloniaux de son temps.

C'est pendant le règne de Philippe II (1556-1598) que se construit une grande partie du « siècle d'or espagnol » (environ 1530-1640), période de civilisation éclatante et de prospérité économique, au moins jusqu'en 1590 environ. Ce règne est aussi celui du renforcement de l'unité de l'Espagne et de la défense de ses intérêts, partout en Europe, de la mer du Nord à la Méditerranée. Mais, autant l'Espagne de Charles Quint était ouverte aux influence de toute l'Europe, autant celle de Philippe II, obsédée notamment par les notions de « pureté du sang » et de « vieux chrétien », se replie sur elle-même et se fige.

Cette défense des intérêts espagnols s'est confondue avec la défense du catholicisme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. Le roi d'Espagne s'engage dans une lutte sans merci contre tous ceux qui menacent la vraie foi :

- les morisques de l'ancien royaume de Grenade, toujours soupçonnés de nourrir en cachette leur foi musulmane ;
- les juifs *conversos*, dont la révolte est écrasée dans le sang en 1568-1571 ;



INSPI SCÉNARIO POUR PJ ESPAGNOLS CATHOLIQUES, DE CLASSE SOCIALE INDIFFÉRENTE

FUITES À L'AMBASSADE

Depuis plusieurs semaines, certaines dépêches de l'ambassade d'Espagne à Paris semblent avoir été interceptées et, fait plus grave, déchiffrées. Le code, reposant sur des combinaisons de chiffres et le recours à un livre bien précis, est pourtant réputé quasiment inviolable. L'ambassadeur, fort marri de cette brèche dans la sécurité de ses liaisons avec ses interlocuteurs en Espagne, en Angleterre ou dans les Pays-Bas, hésite à faire confiance aux personnes de son entourage pour mener l'enquête. Il fait donc appel, pour cela, à des individus qui ne relèvent pas directement de son ambassade et aux services desquels il a déjà eu recours pour résoudre des affaires délicates : les PJ.

Les PJ devront déterminer la source de la fuite. L'un des secrétaires de l'ambassade a-t-il trahi pour couvrir ses dettes de jeu ? L'un des destinataires des dépêches de l'ambassadeur s'est-il fait dérober son code ? Le camp adverse a-t-il recruté un algébriste génial qui a percé les secrets du code ? Ou bien l'ambassadeur lui-même s'est-il laissé aller à des confidences sur l'oreiller auprès de sa fougueuse maîtresse qu'il fait entrer secrètement dans son hôtel particulier ?



- les suspects de luthérianisme et autres hérétiques d'Espagne, pourchassés eux aussi en s'appuyant sur la puissante et redoutée Inquisition ;
- les protestants des Pays-Bas, dont Philippe II échoue à mater le soulèvement né en 1566 et dont la partie nord se proclame indépendante sous l'appellation de Provinces-Unies en 1581 ;
- les protestants d'Angleterre, avec lesquels le conflit mène au fiasco de l'expédition de l'Invincible Armada en 1588 ;
- les Turcs, dont l'expansion est arrêtée par la victoire chrétienne de Lépante en 1571, à laquelle prend part la flotte espagnole.

UNE LONGUE RIVALITÉ AVEC LA FRANCE

La rivalité personnelle entre François Ier et Charles Quint, le choc de leurs ambitions en Italie et en Bourgogne, et la tentative d'encerclement de la France par la maison d'Autriche ont conduit à près d'un demi-siècle de tensions, de guerres et de trêves, jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis signée par leurs successeurs respectifs, Henri II et Philippe II, en 1559.

Malgré ce traité, Philippe II, peut-être encouragé par son écrasante victoire de Saint-Quentin en 1557, poursuit la politique d' « abaissement de la France » : misant notamment sur le fait que les divisions internes de la France l'empêcheront d'être une rivale sérieuse en Europe, il soutient le parti catholique pendant les guerres de Religion et attise les troubles. L'Espagne s'attaque aussi aux intérêts français en Amérique, par exemple, en massacrant les colons huguenots de Floride en septembre 1565.

La bataille des îles Açores, en juillet 1582, où la flotte française est détruite, installe pour un moment la suprématie espagnole, au point que Philippe II se sent assez puissant pour essayer de faire monter sa fille Isabelle sur le trône de France. Finalement, les victoires d'Henri IV à la fois contre la Ligue et contre les armées espagnoles contraignent Philippe II à signer une nouvelle paix à Vervins en 1598, année de sa mort.



Inspi scénario pour PJ gascons, de religion et classe sociale indifférentes

Un naufragé encombrant

Côtes de Gascogne, un mois de janvier dans les années 1580. Les travaux gigantesques menés par l'ingénieur Louis de Foix ont ramené, en 1578, l'embouchure du fleuve Adour non loin de Bayonne, privant Capbreton de sa position de débouché maritime qu'elle avait prise jusque-là. Toutefois, son port garde encore de l'intérêt pour s'y mettre à l'abri. Un petit bateau de commerce, poursuivi par un navire armé portant les couleurs de la couronne d'Espagne, tente de se réfugier dans le havre de Capbreton. Mais les mauvaises conditions de mer conduisent le bateau de commerce à s'échouer sur le rivage sableux. Les Capbretonnais recueillent ses occupants. L'un d'entre eux prétend être un important seigneur portugais, et demande au corps de ville (dont font partie les PJ) de le protéger des menées des agents espagnols lancés à ses trousses ; s'il sent que cela peut faire basculer la sympathie de ses interlocuteurs, il leur « avoue » être le roi Sébastien du Portugal, dont Philippe II et ses sbires veulent faire croire qu'il est mort à la bataille des Trois Rois.

Or, une fois la tempête calmée, le navire espagnol entre dans le port de Capbreton, sans intentions hostiles. Un gentilhomme castillan s'entretient avec le corps de ville capbretonnais, réclamant qu'on lui remette le Portugais en fuite, coupable de crimes horribles.

Les arguments espagnols, dans la discussion qui s'ensuit, mêlent paroles mielleuses et menaces à peine voilées sur le commerce habituel des navires de Capbreton vers la province espagnole de Guipuzcoa. Et, pendant que les débats ont lieu, des agents espagnols fouinent dans les environs avec autant de discrétion que possible, pour mettre la main sur le Portugais.



Le Portugal

Ambitions intérieures et coloniales

Par le traité d'Alcaçovas, en 1479, le roi de Portugal Alphonse V renonce définitivement à ses visées sur le trône de Castille. D'une certaine manière, le Portugal s'ouvre sur le grand large, tournant le dos à l'Espagne qui nourrit la tentation de l'englober dans son empire. Le successeur d'Alphonse V, Jean II (roi de 1481 à 1495), impulse les conquêtes maritimes et le commerce portugais, tout en matant par la force les ambitions de la noblesse portugaise. Manuel Ier (1495-1521) et Jean III (1521-1557) poursuivent l'œuvre intérieure de Jean II, affirmant le pouvoir sans partage des monarques portugais. Pourtant, la puissance du pays vacille, sous l'effet des crispations religieuses, des soucis économiques, et des doutes sur l'avenir de la dynastie régnante, et l'influence portugaise est attaquée jusque dans ses possessions d'Inde ou de Malaisie.

Le rêve fou de croisade

En 1557, la couronne portugaise passe du défunt Jean III à son petit-fils Sébastien, car son fils Jean est mort en 1554. Sébastien n'ayant que trois ans lors de son accession au trône, la régence est d'abord assurée par sa grand-mère Catherine, épouse de Jean III et sœur de Charles Quint (1557-1562) avant que son grand-oncle Henri n'en prenne la charge à son tour (1562-1568). Si cette régence est une période d'extension coloniale pour le Portugal (Angola, Mozambique, Macao), elle voit aussi Philippe II d'Espagne, en qualité d'oncle de Sébastien, jouer les arbitres dans les affaires du pays.

Devenant pleinement roi à sa majorité en 1568, Sébastien laisse son esprit, fragile voire dérangé, s'emporter dans le rêve d'une croisade en Afrique du Nord, et l'inattendue victoire de Lépante sur les Turcs (1571) le conforte dans cette perspective. Après une première tentative



sans effet contre Ceuta et Tanger en 1574, il se lance à nouveau contre Tanger en 1578. Philippe II tente de l'en dissuader, mais Sébastien préfère écouter les encouragements du pape Grégoire XIII. La bataille de Ksar el-Kebir (les Portugais l'appellent « Alcacer-Quibir » et les Arabes « Wâd al-Makhâzin »), le 4 août 1578, met fin dans le sang aux rêves de Sébastien : le roi disparaît dans la bataille, et la quasi-totalité de son armée, qui comprend une grande partie de la noblesse portugaise, est détruite ou capturée dans cette aventure marocaine. Cette bataille est connue comme « la bataille des Trois Rois » puisque trois monarques y perdent la vie : le sultan du Maroc Abu Marwan Abd al-Malik, le roi de Portugal et son allié Mohammed el-Mottouakil que l'actuel sultan, son oncle, avait renversé deux ans plus tôt.

Une difficile succession

Le Portugal, frappé à la tête et au cœur par ce désastre, entre dans une période difficile, et les conflits internes s'ouvrent. Henri Ier, Henri le Cardinal, celui-là même qui fut régent pendant la minorité de Sébastien, ceint la couronne de roi mais, malade et sans descendance, il doit réfléchir à sa propre succession. Cependant, il n'arrive pas à trancher entre les prétendants : Antonio, le prieur de Crato, qui a survécu à Ksar el-Kebir, favori du petit peuple, mais descendant de « nouveaux chrétiens » et aux mœurs pour le moins remuantes ; la duchesse de Bragance, s'appuyant sur la légitimité de sa lignée et le soutien de la petite noblesse ; le puissant voisin Philippe II, aux droits dynastiques avérés et qui manie tant la corruption que la menace dans cette course à la couronne.

Henri Ier l'indécis meurt en janvier 1580 sans avoir fait de choix. Le prieur Antonio se fait acclamer roi mais, en quelques mois, l'armée espagnole du duc d'Albe s'enfonce dans le Portugal, jusqu'à prendre Porto et Lisbonne. Cette armée d'occupation terrorise le pays, pour essayer de tuer dans l'oeuf toute rébellion. Antonio est totalement défait en août 1580 et prend la fuite. Philippe met la main sur la couronne du Portugal et la pose sur sa propre tête en avril 1581 ; il la gardera jusqu'à sa mort en 1598.



Derniers soubresauts

Si la conquête du Portugal par le duc d'Albe et Philippe II a été relativement rapide, tout le monde dans le pays n'a pas baissé les bras.

En effet, le prieur Antonio a pris la fuite mais il n'a pas entièrement renoncé au trône. Il cherche donc l'appui des adversaires de Philippe II, que ce soit la reine d'Angleterre Elisabeth Ire, la presque reine de France Catherine de Médicis, ou même les Turcs. Seule Catherine de Médicis, imaginant un empire colonial français qui pourrait commencer par le Brésil, se range à ses côtés ; mais leurs ambitions communes échouent, et les Espagnols restent maîtres de la situation. Antonio, qui n'a même pas reçu le soutien du peuple portugais, trouve la mort en exil, en 1595.

Par ailleurs, une autre résistance se fait jour, plus anecdotique : certains se plaisent à croire, ou à faire croire, que le roi Sébastien n'est pas mort au Maroc, et qu'il vit encore. Plusieurs « Sébastien » apparaissent ici et là, se nourrissant de ce souvenir mi-nostalgique mi-légendaire qui bat dans le cœur du petit peuple, le mythe du retour du roi qui sauverait le royaume, Sebastião o Desejado, Sébastien le Désiré.

Des idées d'aventure

Les relations conflictuelles entre la France et l'Espagne ouvrent des portes sur diverses aventures pour des PJ de *Te Deum pour un massacre*. Même sans incarner des personnages hispaniques, il est en effet tout à fait possible de se retrouver mêlé à ces luttes d'influences ouvertes ou cachées.

Ainsi, le scénario *Jeux de dames*, paru dans le supplément *Le Boutefeu imprimé n°2*, tourne-t-il autour des menées d'agents espagnols infiltrant une taupe dans un réseau d'agents protestants, en plein cœur de Paris.

D'autres pistes sont utilisables pour des scénarios (voir *encadrés*).

Les PJ voudront-ils se ranger du côté de ce Sébastien portugais, qu'il soit vrai ou faux roi, ou préféreront-ils préserver les bonnes relations commerciales de leur port avec leurs voisins guipuzcoans ?

Les Îles Britanniques

Au XVI[e] siècle, les termes de Grande-Bretagne ou de Royaume-Uni n'existent pas encore. Les Îles accueillent l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, trois royaumes rivaux aux cultures spécifiques, sans cesse engagés dans des conflits armés les uns avec les autres.

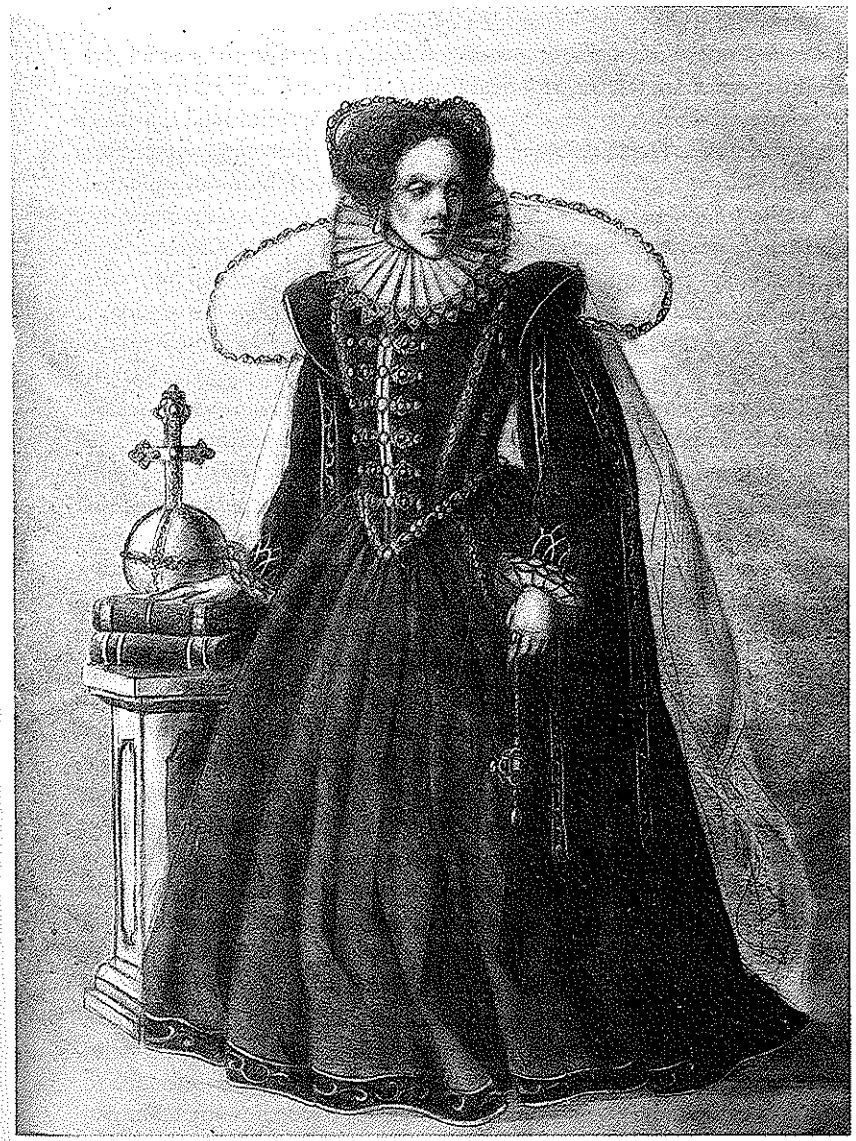
L'Angleterre

L'Angleterre, ennemi traditionnel de la France pendant toute la période médiévale, mais potentiel allié des Valois dans leur rivalité avec l'Espagne de Philippe II, concentre toute l'attention des politiciens français, et définit les rapports que le continent entretient avec les autres pays de l'archipel.

Soi-disant réformée par Henry VIII au début du siècle, l'Angleterre ne devient en fait véritablement protestante qu'en 1559 sous l'impulsion d'Elizabeth I[re] qui marque, par cet acte hautement politique, une rupture claire après les désastreuses années de règne de sa soeur Mary I[re]. À cause de cette réforme, l'Angleterre devient soudain un terrain de jeu très complexe pour les diplomates français. D'une part, Londres devient

LIVRE 2 BIS
ROYAUMES
ET EMPIRES
D'EUROPE

LES ÎLES
BRITANNIQUES





le refuge de milliers de huguenots qui fuient la France à la suite des massacres et, qui risquent, craint-on à Paris, de comploter contre le roi. D'autre part, l'Angleterre, alliée de l'Espagne contre la France pendant les décennies précédentes, s'attire désormais les foudres du pieux Philippe II et de l'Inquisition, ce qui la pousse naturellement du côté des Valois. Plusieurs projets de mariage sont d'ailleurs échaffaudés pendant les trente premières années du règne d'Elizabeth, mais tous échouent, à cause de la crainte irrépressible qu'éprouve la reine d'Angleterre à l'idée de perdre son pouvoir et son aura.

L'Écosse

Dans ce contexte tendu, la place de l'Écosse, et surtout de sa souveraine, est encore plus étrange. Pendant des siècles, ce royaume a représenté pour la France la porte arrière de l'Angleterre, et a fait des Valois les plus fidèles alliés des Stuarts, maîtres du château d'Edimbourg. En 1560, cependant, les seigneurs protestants prennent le contrôle du pays et déposent la régente Marie de Guise, épouse du défunt roi. Quand, à la mort de François II, la toute jeune Mary Stuart, affiliée par sa mère au clan Guise, débarque pour reprendre le contrôle du royaume, elle se retrouve prise au piège d'un marasme politique et religieux qui aura finalement raison de sa vie. Les Guise, en effet, souhaitent garder le contrôle du pays et rétablir le catholicisme, avec le soutien des Valois à tendance catholique comme le jeune Henri d'Anjou. Mais ni les calvinistes écossais, ni Elizabeth et sa cour protestante ne veulent voir des milliers de Français envahir la capitale écossaise et ses ports. À force d'intrigues, ils réussissent à déposer Mary, qui s'exile en Angleterre et finit emprisonnée à vie.

Pour l'Espagne, Mary devient la clé de voûte de tous les complots pour rendre l'Angleterre à la vraie religion, et tous les conseillers de Philippe II rêvent de mettre Mary Stuart sur le trône d'Elizabeth.

L'Irlande

Pour ce faire, ils s'intéressent à l'Irlande, pays très peu modernisé, mais très catholique, et qui s'oppose depuis des décennies aux tentatives



d'annexion entreprises par l'Angleterre des Tudors. De l'or, des prêtres, et parfois même quelques soldats affluent sur l'île, considérée comme la principale brèche dans la défense anglaise. C'est sans compter, cependant, avec les multiples rivalités des clans irlandais, qui préfèrent se trahir les uns les autres en faveur des Anglais pour obtenir quelques terres du voisin.

Pendant près de 20 ans, de 1568 à son exécution en 1588, l'ancienne reine de France et d'Écosse intrigue contre Elizabeth, avec le concours d'espions espagnols, d'envoyés du pape, de jeunes catholiques anglais et bien sûr, d'agents à la solde des Guise. Dans les couloirs sombres des palais anglais, c'est l'avenir des nations protestantes qui se joue, car officieusement, et malgré la crise financière qui frappe le pays, l'Angleterre est la principale source de financement des révoltes protestantes en France et aux Pays-Bas. (Ni les principautés allemandes, ni les pays nordiques ne soutiennent les mouvements calvinistes.) Dans tous les complots, il est question de libérer Mary Stuart pour la mettre sur le trône anglais, d'envahir l'Angleterre et éventuellement l'Écosse par le biais de l'Irlande, et de faire se soulever la population catholique, forcément majoritaire, contre les usurpateurs hérétiques. Mais à chaque fois, le réseau d'espions d'Elizabeth parvient à déjouer les conspirations. Cette guerre de l'ombre éclate finalement au grand jour : l'Angleterre s'engage aux côtés d'Henri de Navarre contre les Guise et leurs premières ligues. Mary Stuart est finalement exécutée pour sa complicité dans une tentative d'assassinat d'Elizabeth, et l'Espagne, privée de sa principale alliée sur l'île, décide d'employer les grands moyens et de faire voguer sa grande Armada sur l'archipel. Une grande bataille a lieu dans la Manche ; les corsaires anglais, aidés par des volontaires hollandais et français ainsi que par les éléments déchaînés, infligent à Philippe une douloureuse défaite. La guerre éclate ; Philippe décide d'investir tous les moyens à sa disposition dans l'écrasement de la cause protestante. Sa guerre contre l'Angleterre fait écho à celle que la Ligue mène, grâce au financement espagnol, contre Henri III et Henri de Navarre.

Elle fera rage jusqu'en 1603.

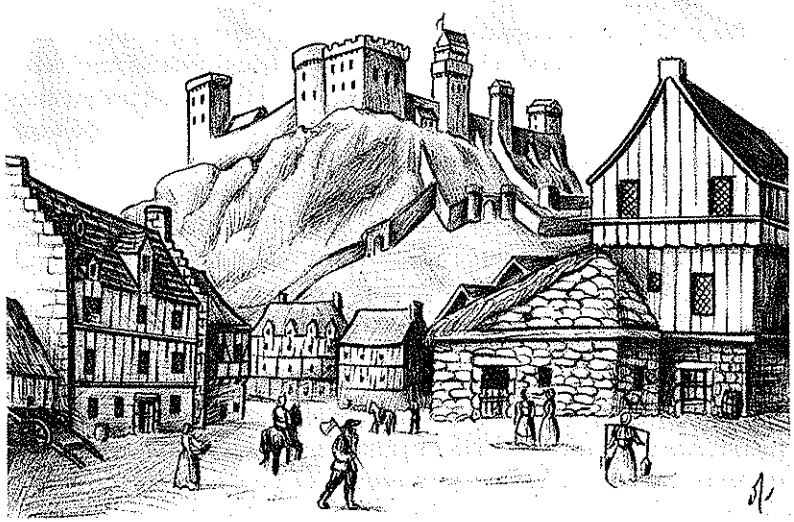


Les peuples de l'archipel

Les Anglais sont la population la plus nombreuse, en particulier grâce à Londres, véritable métropole avant l'heure qui est le moteur de l'économie du pays. Ils se considèrent comme le peuple le plus civilisé de l'île, et malgré leur fascination pour la cour française, le vieux mépris qu'ils ont développé pendant la guerre de Cent Ans garde encore toute sa force.

Les Écossais des Basses Terres (Lowlands) parlent un dialecte proche de l'anglais, et ont une culture à mi-chemin entre celle de leurs voisins et celle de leurs alliés français, malgré une certaine rudesse qui choque les visiteurs.

Les Gaels sont divisés par un bras de mer qui déchire lentement la vieille nation celte. En Écosse, les Highlanders (habitants des Hautes Terres) sont des Gaels qui s'entendent mal avec leurs voisins des Basses Terres mais qui intègrent peu à peu leur culture, et en particulier le calvinisme, tandis que les Irlandais, qui détestent l'envahisseur anglais, s'accrochent par défiance à un catholicisme archaïque.





L'Italie

La persistance des puissances locales

Le sac de Rome par les troupes de Charles Quint en 1527 frappe l'Italie matériellement et moralement, et son retentissement touche toute la chrétienté. Malgré la paix de Cambrai entre François Ier et Charles Quint en 1529, les luttes entre les deux puissances ne cessent pas et continuent à toucher la péninsule italienne, notamment le Piémont, la Lombardie et le royaume de Naples. C'est le traité de Cateau-Cambrésis, en 1559, qui met fin aux hostilités directes, confirmant la domination de l'Espagne sur une grande partie de l'Italie, la France renonçant à Milan, à la Corse, à la Savoie et au Piémont. La période qui s'ouvre alors est parfois pointée comme une ère de décadence italienne, mais la réalité est plus complexe ; c'est un temps de relative stabilité politique qui contraste avec les longues guerres qui ont précédé, un temps de formidable création artistique, un temps d'émergence de nouvelles puissances locales, et aussi un temps d'affrontement entre catholiques et protestants comme dans le reste de l'Europe.

L'Italie, à l'exception des États pontificaux et de Venise, est dominée par l'Espagne de Philippe II. Celui-ci est en effet maître du Milanais, du







royaume de Naples, de la Sicile et de la Corse, et d'États sur lesquels il exerce une puissance indirecte, comme la république de Gênes, le duché de Savoie, le grand-duché de Toscane, le duché de Parme et celui de Mantoue. Le « Suprême Conseil d'Italie » dirige le royaume de Naples, celui de Sicile et la Sardaigne ; installé à Madrid, il s'appuie sur deux vice-rois, l'un à Naples, l'autre à Palerme, représentants de Philippe II sans réelle autonomie de gouvernement. Même dans l'Italie directement et indirectement espagnole, les grandes familles régnantes restent italiennes (les Sforza à Milan, les Doria à Gênes, les Médicis à Florence, les Este à Ferrare et Modène, les Gonzague à Mantoue) et le Conseil d'Italie ne remplace pas les institutions locales préexistantes.

L'évolution vers l'absolutisme

Dans la péninsule, espagnole ou pas, la tendance générale est à l'établissement de pouvoirs autocratiques (même sous le masque du régime républicain), qui modernisent et renforcent leurs administrations, leurs diplomaties, leurs finances et leurs institutions judiciaires.

La République de Venise est bien trop accaparée par sa lutte contre les Turcs pour s'opposer à la puissance espagnole. La Sérénissime, parfois obligée de négocier avec le sultan, ne capitule pourtant pas ; elle contribue même, sur le long terme, à miner la puissance turque, retardant ses avancées et lançant des contre-attaques. La vague ottomane emporte pourtant les possessions chrétiennes, dont celles de Venise, certaines ne tombant qu'après de longues résistances, comme Chypre prise en 1571 après un an de siège. Venise délaisse alors temporairement la neutralité qu'elle avait observée jusque-là dans le conflit entre l'Espagne et les Turcs, en s'engageant dans la « Sainte Ligue » (Espagne, Venise, États pontificaux, Savoie et Gênes) qui remporte notamment la victoire de Lépante (1571). Mais la Sérénissime, méfiante quant aux intentions réelles de Philippe II, se retire de la Sainte Ligue et signe la paix avec le sultan en 1573. Dans le même temps, la société vénitienne évolue : sa classe dirigeante qui avait bâti sa prospérité, et donc celle de la cité, sur le commerce maritime se tourne vers les investissements et les revenus de la terre ferme, tandis que les pouvoirs se concentrent



Inspi scénario pour PJ chrétiens, de nation et de classe sociale indifférentes

Rançon fuyante

Un jeune noble ami d'un des PJ (noble, lui aussi), s'est rendu à Messine avec l'argent de rançons destinées à racheter des chrétiens capturés par les Ottomans. Mais il revient sur ses terres d'origine les mains vides, prétendant s'être fait dérober par des brigands le pécule difficilement rassemblé. Les PJ (parents ou amis de prisonniers, membres de leurs maisonnées, etc.) sont chargés de se rendre à Messine et d'éclaircir cette affaire, dont les dessous sont plus complexes que l'apparence.

Le jeune gentilhomme ne s'est pas fait dérober l'argent par des brigands, mais l'a perdu au jeu. S'il l'a ainsi perdu, c'est parce qu'il a été amené à fréquenter des lieux de perdition de Messine avec un soi-disant religieux se prétendant intermédiaire avec les Ottomans.

Le religieux est-il sincère et a-t-il été abusé lui aussi par les ruffians qui manient les cartes, ou bien est-il leur rabatteur, conduisant entre leurs griffes les jeunes gens naïfs voulant tirer des amis du malheur ?

Les PJ arriveront-ils par la ruse, la tricherie ou la force, à récupérer l'argent perdu pour délivrer enfin des Turcs leurs amis ou parents ?

Ce synopsis a été inspiré par un chapitre du roman Forcada, el secreto de la Reina Virgen, *de Carlos Carnicer (éditions La esfera de los libros, 2007)*



entre les mains d'une aristocratie oligarchique, notamment au Grand Conseil et au Sénat. Cependant, Venise reste une ville ouverte aux étrangers, aux artistes, aux intellectuels, et même aux penseurs peu orthodoxes, au grand dam de la Papauté.

En Toscane, en Savoie ou dans les États pontificaux, l'évolution absolutiste est encore plus marquée.

Sous l'impulsion de Cosme de Médicis, fort du soutien des papes, Florence devient progressivement une monarchie bureaucratique, par élimination des rivaux du duc et centralisation des pouvoirs. Ceci ne doit pour autant pas occulter les efforts de Cosme pour redresser les finances de la ville ou moderniser les infrastructures du grand-duché, même si Florence ne retrouve pas sa puissance et sa richesse passées et si la deuxième moitié du XVI^e^ siècle amorce son déclin.

Le duché de Savoie, de son côté, a longtemps essayé de se maintenir à égale distance des deux puissances rivales, la France et l'Espagne. En installant sa capitale à Turin, Emmanuel-Philibert, neveu de Charles Quint, fait du Piémont le centre de son duché et l'inscrit dans une perspective pleinement italienne. Fervent catholique, le duc offre un semblant de tolérance aux réformés, sous l'impulsion de son épouse Marguerite de France, fille de François I^er^. Cependant cette tolérance est sélective : elle s'applique aux réformés du canton de Vaud, mais de manière bien moins marquée aux autres protestants. Le duc n'en défend pas moins l'indépendance de son duché vis-à-vis du pouvoir politique et religieux des papes, et installe peu à peu son statut de monarque absolu, s'appuyant sur une administration acquise à sa cause et des troupes militaires renforcées. Après sa mort (1580), son successeur Charles-Emmanuel I^er^ fait l'erreur de sous-estimer la France, la pensant affaiblie par ses longs conflits internes, et sort de sa neutralité pour choisir l'alliance avec l'Espagne. Mal lui en prend car la paix de Vervins (1598) entre France et Espagne le prive de son allié Philippe II, et il finit, au tournant du siècle, par perdre une grande partie de ses possessions à l'ouest des Alpes.

Enfin, dans les États pontificaux, le pape tient tout le pouvoir au creux de sa main, et s'appuie sur une bureaucratie principalement ecclésiastique organisée en congrégations, dont certaines atteignent une



fâcheuse notoriété, comme l'Inquisition qui lutte contre les hérésies ou l'Index qui frappe d'interdit les écrits jugés contraires aux enseignements de l'Église. Cette centralisation du pouvoir se heurte, évidemment, à des mouvements de résistance, qu'ils viennent de la noblesse ou du peuple. Qui plus est, cette réorganisation du pouvoir pontifical s'accompagne d'un népotisme tant pontifical qu'aristocratique, et le haut clergé poursuit sa vie de luxe alors que la misère fait des ravages par ailleurs. Rome, capitale du catholicisme, présente un double visage, celui de la somptueuse ville des artistes et des architectes, et celui de la cité miséreuse et violente.

Des idées d'aventure

Les Italies espagnole et non espagnole sont un terreau fertile d'aventures. En effet, si elles ne sont plus vraiment le terrain des affrontements directs des deux grandes puissances, la France et l'Espagne, elles permettent de se plonger dans les rivalités retorses au sein des duchés et principautés ou entre ces « petits » États, ou encore dans le choc entre chrétienté et sultanat ottoman.



L'Empire ottoman

À l'est de l'Europe s'étend le plus grand État au XVI^e^ siècle : l'Empire ottoman. Il couvre un territoire très vaste allant de la Hongrie jusqu'aux côtes de l'Afrique du Nord en passant par l'Europe carpatique et caucasienne, le Levant et l'Anatolie. Le cœur du pouvoir se situe à Istanbul, l'ancienne Constantinople conquise depuis 1453. Cet Empire est marqué par la diversité : diversité de peuples, de langues et de religions. Il compte en effet des populations orthodoxes ou catholiques en Roumélie – les provinces européennes – et musulmanes dans les autres provinces. La liberté de religion est reconnue et protégée par le sultan en échange d'un impôt payé par les non musulmans. La population turque constitue l'assise du pouvoir. Convertis depuis plusieurs siècles à l'islam, les Turcs sont un ancien peuple de nomades qui ont gardé leurs propres langue et culture. Ils ont également intégré une partie des apports culturels byzantins depuis la conquête du XV^e^ siècle.

Au milieu du XVI^e^ siècle, l'Empire ottoman est à l'apogée de sa puissance et de son extension spatiale. C'est le résultat de la conquête menée par Soliman I^er^ dit le Magnifique. Au pouvoir depuis 1520, le sultan a mené ses armées de victoires en victoires. La plus retentissante est sans





- Soliman Ier dit le Magnifique -



doute celle de Mohacs en 1526, où l'artillerie turque a décimé la chevalerie hongroise. Le sultan a même été jusqu'à faire le siège de Vienne en 1529, en vain toutefois.

Soliman a également rénové l'administration de son empire afin d'y assurer son pouvoir. Instrument de la conquête, l'armée turque est l'une des plus puissantes au monde. Formée de toute la diversité des peuples de l'empire, elle s'organise autour d'un noyau dur de troupes d'élite de cavalerie, les sipahi, et d'infanterie, les janissaires. Ces derniers sont les seuls membres permanents de l'appareil militaire. Leurs rangs sont constitués d'enfants chrétiens enlevés dès la naissance à leurs parents, convertis à l'islam et entraînés au maniement d'armes traditionnelles comme le sabre ou l'arc, et modernes comme l'arquebuse. Ils constituent également, à cause de leurs révoltes de palais, une force politique sous les successeurs de Soliman. L'armée ottomane est bien équipée et comporte plus d'armes à feu et d'artillerie que les armées occidentales. En revanche, l'usage de la pique et les tactiques liées à cette arme ne sont absolument pas adoptées. Les Turcs possèdent également une flotte importante qui leur a permis de faire la conquête de plusieurs îles de la Méditerranée orientale, comme Rhodes en 1522, faisant face aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de l'Hôpital qui vont établir leur nouvelle base à Malte.

L'héritage de Soliman

Pourtant la fin du règne de Soliman voit la fin des succès et de l'expansion. Une première fois, l'avancée turque en Méditerranée est bloquée à Malte en 1565 par la résistance des chevaliers, pourtant en infériorité numérique, qui tiennent tête à l'armée ottomane lors d'un siège meurtrier de cinq mois. La flotte turque qui a subi trop de pertes est obligée de rembarquer pour ne pas essuyer un revers écrasant. À plus de quatre-vingts ans, Soliman prend alors la tête d'une dernière campagne contre l'Autriche, mais, malade et épuisé, il meurt sous sa tente en Hongrie en 1566. Selîm II, son fils, ne possède pas l'énergie de ce grand conquérant et laisse donc l'exercice du pouvoir à son principal ministre, le grand vizir Mehmed Pacha qui gère l'héritage du Magnifique



avec un certain succès malgré l'affaiblissement manifeste des armées ottomanes. La bataille navale de Lépante en 1571 voit triompher une alliance chrétienne entre la papauté, Venise et le Saint Empire menée par le fils naturel de Charles Quint, Don Juan d'Autriche, contre la flotte turque. Néanmoins, bien que cette bataille navale soit la plus importante du XVI[e] siècle, elle n'a qu'une influence limitée sur l'évolution interne de l'Empire qui a acquis une certaine stabilité avec Soliman.

Au coeur du pouvoir

Le palais de Topkapi à Istanbul, la « Sublime Porte », est la résidence du sultan et le centre du pouvoir ottoman. Véritable cité à l'intérieur de la ville, il est composé d'une accumulation de bâtiments entrecoupés de cours et de jardins ombragés. Cet espace est régi par une étiquette très stricte organisée autour de la personne du sultan, véritable clef de voûte de l'État. Une foule de pages, de serviteurs aux diverses attributions et d'eunuques, les « aghas blancs », y gravitent au service de la personne impériale. Les appartements privés du souverain constituent le véritable cœur de Topkapi. Ils comprennent plusieurs chambres, la salle du Trésor et surtout le sérail. Le sultan est le seul homme « complet » à pouvoir franchir la « Porte de la Félicité ». Les concubines impériales y vivent ensemble sous la surveillance d'un autre corps d'eunuques, les « aghas noirs ». En réalité, seul un petit nombre de ces femmes est réservé au sultan, les autres y attendent d'être dotées et mariées à des serviteurs fidèles du souverain. Le sérail est souvent le lieu de haines et d'intrigues sanglantes, en particulier avant 1558 sous l'influence de Roxelane, la favorite de Soliman. Le palais est également le centre du pouvoir : le sultan y tient son conseil avec les principaux représentants de l'État : le Divan. Toutes les grandes décisions concernant l'empire y sont prises en concertation avec les vizirs. Ce conseil a également un rôle protocolaire puisque le souverain y traite avec les ambassadeurs étrangers. Ceux-ci sont nombreux à résider de manière permanente à la cour, y compris ceux des puissances européennes à l'image de Busbecq, ambassadeur de l'empereur du Saint Empire qui a laissé le témoignage précieux de sa correspondance décrivant la vie à la cour d'Istanbul.





L'exception française

La France fait figure d'allié privilégié de l'Empire ottoman depuis que François I[er] et Soliman ont signé en 1536 le traité dit des « Capitulations ». Cette alliance, si elle choque le reste de la Chrétienté, assure aux navires battant pavillon français un avantage commercial certain qui se traduit par des réductions de taxes pour les marchands des deux pays. En outre, le roi de France conclut ainsi avec le sultan une alliance de revers contre leur vieil ennemi commun, Charles Quint. Ces traités sont confirmés et renouvelés par les successeurs de François I[er]. Afin de maintenir ces bonnes relations, dès 1536, une ambassade et des consulats français permanents sont installés à Istanbul et dans les grandes villes de l'empire. Le roi de France a également la charge de la protection des chrétiens sur tout le territoire ottoman, ce qui lui assure une certaine sympathie chez les chrétiens d'Orient. Par la suite, à la fin du XVI[e] siècle, les autres États européens suivent l'exemple français en concluant leurs propres alliances, prouvant ainsi que malgré sa religion majoritaire, l'Empire ottoman est devenu un État qui a sa place dans le concert des grandes puissances européennes.



La Pologne et la Lituanie

Forte de son économie, de sa tolérance religieuse, et de son rôle politique et stratégique face à la Scandinavie au nord, à la Russie à l'est ou à l'Empire ottoman au sud, la Pologne, alliée à la Lituanie voisine, constitue une puissance majeure de l'Europe centrale dans la deuxième moitié du XVI^e^ siècle.

Les alliances entre le royaume de Pologne et le grand-duché de Lituanie remontent à la fin du XIV^e^ siècle car, si la Lituanie avait résisté avec succès, contrairement à la Pologne, aux Mongols de la Horde d'Or, elle était exposée aux volontés expansionnistes du voisin russe. Une série d'actes d'union sont passés entre les deux pays, jusqu'à l'union de Lublin (1569) qui crée la « République des Deux Nations ». La Pologne, plus vaste et plus attractive, y prend de fait une place prépondérante même si le droit fait des deux puissances signataires des égales.

En fait de république, le système politique en vigueur en Pologne puis dans cette union polono-lituanienne est une monarchie élective, dans laquelle le souverain, « qui règne mais qui ne gouverne pas » selon la formule, est élu par une assemblée de la noblesse, la Diète et voit ses pouvoirs limités. Les rois polonais de la dynastie des Jagellon (1506-1572)



ont longtemps essayé de jouer sur les dissensions entre la grande aristocratie (les magnats) et la noblesse moyenne pour renforcer leur propre pouvoir, mais ils y ont échoué, en particulier le dernier d'entre eux, Sigismond-Auguste. Quand il meurt sans héritier en 1572, les luttes d'influence s'ouvrent pour l'élection du nouveau roi. Pas moins de six candidats (dont un Habsbourg, le tsar de Russie, un Vasa de Suède ou encore un prince transylvain) se présentent, mais c'est Henri de Valois, frère du roi de France Charles IX qui finit par être élu roi de Pologne en mai 1573, sous le nom d'Henryk Walezy. Son règne est court puisqu'en juin 1575, il quitte la Pologne pour monter sur le trône de France, laissé vacant par le décès de son frère. Il laisse son nom aux « articles henriciens », sorte de constitution de la République des Deux Nations que lui a imposée la noblesse polonaise. Stéphane Báthory, prince de Transylvanie, lui succède (1575-1586). Puis vient le temps de Sigismond Vasa de Suède (1586-1632) qui unit sur sa tête en 1592 les deux couronnes de Suède et de Pologne et transfère la résidence royale de Cracovie à Varsovie en 1596.

Outre ses particularités politiques, la Pologne-Lituanie est marquée par son ouverture et sa complexité sur le plan religieux. Certes, le catholicisme y est la religion officielle et celle des souverains, et la Pologne fait office de bastion catholique au milieu de ses voisins touchés par la Réforme, comme la Hongrie, la Bohême ou la Scandinavie. Pourtant, à côté des catholiques latins, on trouve :

- des orthodoxes, en particulier en Lituanie ;
- des protestants de divers courants, des calvinistes, notamment dans la noblesse polonaise, des luthériens dans l'ouest du pays, des « frères bohémiens » qui fuient la recatholicisation de la Bohême entreprise par les Habsbourgs, ou encore des hétérodoxes comme les antitrinitaires ;
- une importante diaspora juive dans certaines villes et l'est du pays ;
- et même des musulmans (les Tatars au sud-est du royaume).

L'Église catholique ne désarme pas face à la poussée protestante : elle œuvre – sans succès – pour l'élection du candidat Habsbourg, catholique, lors de l'élection de 1573, mais elle tient ses champions par la suite avec Stéphane I^er^ Báthory luttant face au protestantisme, à l'orthodoxie et à l'islam, et avec Sigismond III Vasa, un proche de la papauté, en 1587.



Malgré les soubresauts politiques, la deuxième moitié du XVI^e^ siècle est, pour la Pologne, une période faste. Son agriculture est prospère, son commerce est encore florissant à la jonction de l'Occident et de l'Orient, et sa créativité scientifique, philosophique, politique et littéraire est intense.

INSPI SCÉNARIO POUR PJ NOBLES ET CATHOLIQUES

LE ROYAUME ÉPHÉMÈRE

Le bref règne d'Henri de Valois, futur Henri III, sur la Pologne, de 1573 à 1575, fournit un cadre intéressant pour des PJ diplomates et aventureux. Les personnages peuvent faire partie de l'ambassade extraordinaire, menée par l'évêque Jean de Montluc, qui se rend en Pologne pour défendre la candidature du prince français devant la Diète : intrigues de cour et tensions politiques entre ambassadeurs étrangers promettent de longues heures de négociations et d'intrigues.

Le 19 août, une délégation polonaise vient en grand pompe chercher le futur roi, qui retarde son départ jusqu'à décembre 1573. Il parvient à Cracovie en 1574, accompagné d'une cour brillante : Charles de Guise, Louis de Gonzague prince de Nevers, ou encore François d'O font partie du convoi. Les PJ peuvent avoir été désignés pour faire partie de l'entourage du futur roi, et le protéger des menées d'autres princes étrangers qui souhaiteraient mettre main basse sur le riche royaume de Pologne. Ils auront fort à faire avec Henri de Valois, qui ne se rend à Cracovie qu'à contrecœur, regrettant déjà le faste de la cour parisienne. Sacré le 21 février, le prince va jusqu'à refuser la reine qu'on lui propose, Anne Jagellon, la sœur du précédent monarque, la jugeant trop laide.

Lorsque la nouvelle de la mort de son frère le roi Charles IX lui parvient, le 14 juin, il n'aura de cesse de s'échapper de son encombrant royaume pour prétendre au trône de France. La fuite d'un monarque n'est toutefois pas une chose aisée, et là encore les PJ pourraient avoir la lourde tâche d'organiser en quelques jours un départ précipité le plus discret et diplomatique possible…



LE SAINT EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE

Cet immense ensemble géographique, véritable mosaïque de 390 États regroupant ceux d'Allemagne mais aussi de Bohème et du nord de l'Italie, qui compte au milieu du XVI^e^ siècle près de 25 millions d'habitants (contre à peu près 17 à la même époque en France) est l'héritier du rêve médiéval de monarchie chrétienne universelle, continuatrice d'un empire romain largement mythifié. Mais les derniers à croire encore réellement en ce rêve se sont éteints sous le règne de Charles Quint.

Cet empire sept fois séculaire connaît au XVI^e^ siècle de profondes mutations, tant religieuses que politiques ou culturelles. La grande originalité de ce pays, qui n'en fut jamais vraiment un, tient en trois facteurs distincts bien qu'inextricablement liés. L'empire et les États de la maison d'Autriche sont d'une part le rempart de l'Europe chrétienne contre le monde musulman et notamment l'Empire ottoman qui ne cesse pas de harceler ses frontières orientales (jusqu'à assiéger Vienne en 1529 !). D'autre part, le formidable et assez inattendu développement de la réforme luthérienne qui contribue à séparer ses États de l'autorité de Rome fera jouer un rôle très particulier à l'empire dans le tourbillon des guerres de Religion qui déchirent l'Europe de la seconde moitié



LIVRE 2 BIS
ROYAUMES
ET EMPIRES
D'EUROPE

LE SAINT
EMPIRE
ROMAIN
GERMANIQUE

du siècle. Finalement, la dignité élective d'empereur, que se disputent âprement Luxembourg, Hohenstaufen, Nassau et Habsbourg finit par devenir, de fait, héréditaire.

La puissance des Habsbourgs

En effet par une politique d'acquisition territoriale, et donc de cumul d'alliances et de prestige, les Habsbourgs de la maison d'Autriche parviennent finalement à accaparer cette dignité après trois siècles de lutte, sous Frédéric III (1440-1493) qui devient empereur en 1442, date à partir de laquelle la charge ne quittera plus la famille. La maison de Habsbourg devient alors apparemment la plus puissante d'Europe, puisqu'elle compte dans ses fiefs des maisons d'Espagne et d'Autriche, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bohème, le Saint Empire et même les immensités inconnues du Nouveau Monde ! C'est pourquoi l'empire sera pour plus d'un siècle indissociable des pays de la maison d'Autriche dont pourtant une bonne partie se trouve à l'extérieur de ses frontières. Aux yeux des français, l'empire, après s'être tant bien que mal remis des « guerres sociales » des années 1520, était vu comme un État qui avait su triompher de ses divisions confessionnelles et instaurer une paix religieuse durable. En effet, en matière de religion, les successeurs autrichiens du très catholique mais érasmien Charles Quint, à la différence des Espagnols, suivirent une politique de concessions ouverte aux compromis. Bien qu'essayant de promouvoir politiquement une « reconquête » catholique de l'espace impérial Ferdinand, frère de Charles Quint (empereur de 1558 à 1564) et son fils Maximilien II (empereur de 1564 à 1576) se montrèrent assez tolérants, habiles et machiavéliques pour sauvegarder un semblant de cohésion à l'ensemble disparate d'États et de religions qu'étaient leur empire et leurs États. Ferdinand fut même couronné roi des Romains, la première étape obligée avant d'être élu empereur, sans le consentement du très redoutable pape Paul IV, ce qui consacrait l'affranchissement de l'empire des coutumes médiévales. La réforme luthérienne s'amplifia dans les années 1520 avec la publication de la Bible en allemand. Cette réforme qui rencontra dès le départ un formidable écho dépassant les intentions initiales de Luther se mua en véritable révolution et en « guerres sociales »,



avec la révolte de la petite noblesse de 1522 bientôt suivie de la révolte des paysans, soutenus par le prédicateur Thomas Münzer et sa secte anabaptiste qui souhaitait mener de front réformes religieuses et sociales. Par la suite, une paix précaire plus ou moins établie, les États impériaux connurent une mouvance religieuse déroutante, devenant tour à tour catholiques puis luthériens en fonction de leurs princes et des circonstances politiques – le Palatinat fut même un temps calviniste.

La dignité élective d'empereur

Mais ces fluctuations ne vinrent pas à bout des institutions impériales solidement établies dès 1356, date à laquelle le système électoral impérial avait été promulgué. Il désignait sept grands électeurs, trois ecclésiastiques et quatre laïcs : les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves, le roi de Bohème, le duc de Saxe, le comte Palatin du Rhin et enfin le margrave de Brandebourg. La dignité d'empereur n'était pas briguée que par des princes germaniques. Les rois et princes de France François Ier puis Henri II en 1551, Charles IX et François d'Alençon en 1570 et enfin Henri IV en 1600 tentèrent tous de se faire élire empereur pour faire pièce aux Habsbourgs, mais, malgré une diplomatie secrète intense, d'énormes pots de vins et des alliances, au demeurant très fluctuantes, ils ne furent jamais en mesure de concrétiser cette ambition. En dépit de l'attrait du titre pour lequel tant de maisons nobiliaires s'affrontèrent si longtemps, l'empereur n'était pas un souverain comparable aux rois du reste de l'Europe. Par sa disparité et son absence de centralisation, les ressources du Saint Empire n'égalaient pas celles du royaume de France. Jusqu'à l'avènement de Maximilien en 1493, l'empire n'était pas une véritable monarchie, tant les pouvoirs et les prérogatives y étaient dispersés. Mais même lui ne réussit qu'à véritablement centraliser ses propres États, partie de la maison d'Autriche. Néanmoins, il modernisa les institutions impériales, leur donnant un semblant de cohésion gouvernementale par l'instauration de la Diète (Reichstag) qui se réunit de façon tout à fait irrégulière et n'a pas de siège précis, composée de trois collèges : celui des électeurs (Kurfürstenrat), celui des princes et prélats non électeurs (Fürstenrat) et celui des villes franches (Reichsstädtisches Kollegium). De plus, alors que



jusqu'à Charles Quint, les empereurs étaient couronnés par le pape en Italie, sinon à Rome même, selon l'exemple prétendument fondateur de Charlemagne, Ferdinand et ses successeurs seront désormais couronnés à Ratisbonne, signe indéniable d'une « germanisation » de l'empire issue des réformes politiques et religieuses. Pourtant, malgré les efforts de la nouvelle dynastie, qui doit continuer de lutter pour rester en place, l'empereur n'est pas un roi. Il ne dispose pas de pouvoirs étendus. Depuis la Diète de Worms de 1521, il ne peut, par exemple, lever qu'un maximum de troupes de 20000 fantassins et 4000 cavaliers, ce qui limite considérablement sa force potentielle de coercition. Mais pire encore, l'empire ne dispose d'aucun système unifié de fiscalité, aussi le souverain ne peut-il en aucun cas se passer de la Diète pour gouverner. En dépit d'une paix officielle promulguée à Augsbourg en 1555 et d'un apaisement religieux, la situation n'est pas stable et c'est bien de paix relative dont l'on peut parler sous les règnes des successeurs de Charles Quint, de Ferdinand à Rodolphe II (empereur de 1576 à 1612). Ici et là, à la faveur d'un changement dynastique ou d'une lutte nobiliaire, dans tel ou tel État de l'empire, éclatent de petites guerres entre catholiques, luthériens ou calvinistes. L'ordre ne s'impose pas toujours dans les campagnes où des gueux et des brigands sans feu ni lieu (c'est-à-dire sans domicile) rançonnent à l'envi les voyageurs isolés. Et les villes impériales ne sont pas plus sûres que les cités françaises. L'empire joue par ailleurs un rôle déterminant dans les guerres de Religion françaises. En effet, des États germaniques et de Bohème proviennent nombre de mercenaires loués à prix d'argent par leurs princes aux belligérants français. Des protestants louent ainsi des troupes indifféremment à qui les paye, fussent-ils catholiques, et des catholiques n'hésitent pas à vendre les services de leurs mercenaires aux protestants ou à se faire payer pour ne pas les vendre. Même le comte Palatin du Rhin, Jean Casimir, calviniste et allié de Condé et de Navarre fournira des troupes mercenaires au roi de France Henri III contre ses propres coreligionnaires. Certaines villes de l'empire deviennent alors de véritables plaques tournantes du mercenariat, où se négocient âprement les contrats et les prix de la neutralité. Ces cités, comme Strasbourg, vont même considérablement s'enrichir durant cette période. « Le fer d'Allemagne ne se remue pas sans or et sans argent », a-t-on alors coutume de dire en France.



La Suisse

Rattachés au XI^e siècle au Saint Empire romain germanique, des territoires helvétiques mettent à profit l'affaiblissement des empereurs pour bâtir quelque degré d'autonomie, en s'attachant par exemple à l'obtention de « l'immédiateté impériale », c'est-à-dire le fait de relever directement de l'empereur et non de quelque seigneur local (en particulier les Habsbourgs qui lorgnent sur les richesses des petits duchés et comtés suisses).

En 1291, trois communautés plutôt rurales, les Waldstätten (Uri, Schwytz et Unterwald), renouvellent solennellement un pacte d'alliance préexistant, pour préserver leurs libertés contre des suzerains potentiels. Au cours des XIV^e et XV^e siècles, cette union, dont chaque membre continue à gérer ses propres affaires, s'étend par des alliances avec d'autres territoires ruraux ou citadins, par des achats ou par des conquêtes. De trois cantons, la Confédération passe à huit (de 1332 à 1353) puis à treize (en 1481). Elle se défend notamment contre les menées expansionnistes des Habsbourgs, ducs d'Autriche, défaits à Morgarten (novembre 1315), à Sempach (1386) et à Näfels (1388). Grâce à ses troupes devenues redoutables sur les champs de bataille, elle est alors suffisamment forte pour peser dans l'équilibre des forces en Europe.



Ainsi, elle s'allie au roi de France contre Charles le Téméraire de Bourgogne (victoires suisses de Grandson et Morat, en 1476, et participation à la victoire suisso-lorraine de Nancy en 1477) et gagne finalement une indépendance de fait par rapport au Saint Empire romain germanique après l'avoir vaincu dans la guerre de Souabe (traité de Bâle en 1499). Toutefois, des dissensions se font jour, surtout au XV^e siècle, au sein même de la Confédération, comme l'opposition entre villes et campagnes. Le sort des armes est moins heureux pour les confédérés quand ils plongent dans les guerres d'Italie : vaincus à Marignan (1515) aux côtés des Milanais, ils signent avec François I^er la paix perpétuelle de Fribourg (1516), après avoir accepté de mettre leurs mercenaires au service du roi de France (traité de Genève en 1515).

Une terre protestante

La Suisse marque également le paysage européen en étant le berceau de deux courants principaux du protestantisme, avec Ulrich Zwingli en Suisse alémanique, à Zurich, et Jean Calvin, un Français qui a trouvé asile en Suisse romande, d'abord à Bâle, puis à Genève dont il veut faire la nouvelle « ville sainte » sous l'égide d'une théocratie.

La Suisse se déchire, certains cantons, comme ceux des régions rurales, restant fidèles à la foi catholique tandis que les autres, surtout ceux des villes et des centres économiques (sauf Soleure et Fribourg), penchent pour la Réforme. Devant l'impossibilité de trouver un compromis, la Confédération éclate, et les cantons catholiques forment l'Alliance chrétienne avec l'archiduc Ferdinand d'Autriche. La trêve de 1529, survenue après les premiers combats, ne dure pas, et les protestants zurichois sont écrasés à la deuxième bataille de Kappel (1531) où Zwingli trouve la mort. Le traité qui suit cette bataille engage les cantons à respecter les choix religieux des uns et des autres. À Genève, Calvin attire des protestants d'autres pays, français, italiens, néerlandais ou anglais. Parmi eux, de nombreux éditeurs et imprimeurs qui contribuent à la diffusion des textes bibliques et théologiques, ainsi que des banquiers participent à l'essor économique de la ville. Encouragés par l'action de conversion entreprise par le Français Guillaume Farel,



les Bernois, eux, étendent leur influence à l'ouest, tirant parti de la faiblesse de la maison de Savoie, à laquelle les Genevois s'opposent, eux aussi. Après la conquête, en 1536, du Pays de Vaud, du Chablais et du Pays de Gex, Berne impose le protestantisme à ses nouvelles possessions. Lausanne et Genève deviennent le centre du protestantisme francophone.

Les catholiques ne restent pas inactifs, surtout dans la partie alémanique du pays. Ils conduisent une Contre-Réforme, appuyée notamment sur un programme d'éducation confié aux Jésuites et sur le séminaire milanais (Collegium Helveticum) fondé en 1579 où est formé le clergé suisse. Le catholicisme reprend aussi des territoires, par exemple quand Berne et le Valais restituent à la Savoie le Pays de Gex et la plus grande partie du Chablais (1567) ou que certains cantons abandonnent peu à peu le protestantisme.

Pendant la période des guerres de Religion en France, la Suisse centrale penche pour la Ligue, Fribourg et Soleure se rangent dans le camp d'Henri III, et les protestants fournissent des mercenaires à Henri de Navarre.

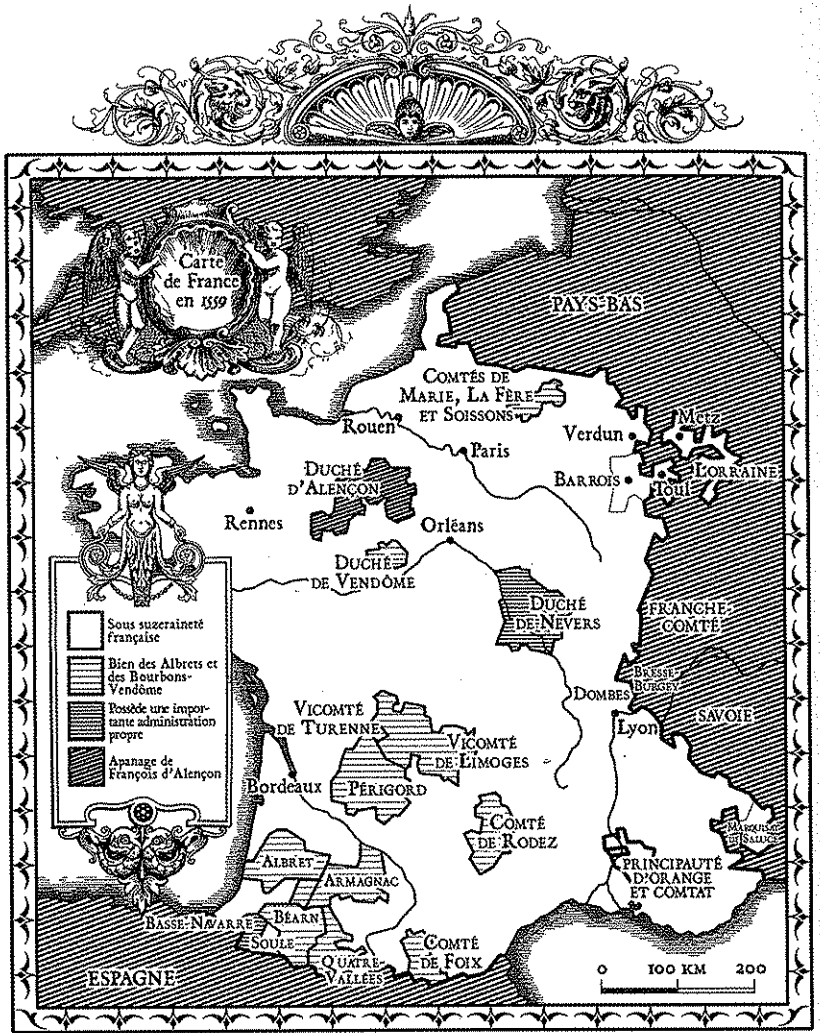
Le terme de « confédérés » apparaît pour la première fois dans le pacte de Brunnen, en 1315. Le texte est écrit en allemand, et le mot employé est « eidgenossen », qui désigne les compagnons (genossen) liés par un serment (eid). Dans sa déformation vers le français, ce mot deviendra « eyguenet » (« eyguenot » en genevois) vers 1520, puis « huguenot » dans les années 1550 ou 1560.





LIVRE TROISIÈME
CHRONIQUE DES GUERRES DE RELIGION
DU TOURNOI DES TOURNELLES AUX MASSACRES DE LA SAINT-BARTHÉLEMY







Chapitre I
L'influence du règne de Henri II

Pour comprendre les premières tensions religieuses et politiques, qui apparaissent dès 1559 sous le règne de François II, il convient de s'intéresser d'abord brièvement au règne d'Henri II.

Henri II est né en 1519. C'est le deuxième fils de François Ier. Il a épousé Catherine de Médicis en 1533, et a accédé au trône en 1547, après la mort de son père.

Henri II ne possède ni l'intelligence, ni la culture, ni le génie politique de son père. Ayant passé plusieurs années de son enfance en tant qu'otage dans les prisons espagnoles (pour garantir que François Ier respecterait bien sa parole, à la suite de sa capture à Pavie), il a conservé de cette période un caractère secret et cassant. C'est un catholique intransigeant qui considère avec horreur la diffusion de la Réforme et organise une répression violente contre les protestants. Il institue en particulier la « chambre ardente », un tribunal civil chargé de traiter les affaires de sorcellerie et d'hérésie. Moins brillant que son père, il a néanmoins le mérite de conserver un pouvoir fort, qui donne une relative stabilité intérieure au royaume. Mais il est épris de romans de chevalerie, il adore les fastes de la guerre, et il entre souvent en conflit avec le Saint Empire, l'Espagne ou l'Angleterre. Ces



- Henri II -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE I
26 JUILLET 1547
AU
9 JUILLET 1559

guerres épuisent financièrement le royaume. Elles forment également toute une génération de vétérans expérimentés au sein de l'aristocratie française, des vétérans qui s'entre-déchireront par la suite au cours des guerres civiles.

I. Les guerres de Henri II

1. Douze ans de règne, huit ans de guerre

De 1549 à 1550, la France et l'Angleterre du jeune Edward IV se font la guerre. Henri II souhaite récupérer Calais, occupé depuis le XIV^e^ siècle, et organise un blocus. La guerre ne débouche sur aucun avantage décisif.

En 1552, Henri II soutient les princes luthériens d'Allemagne (en dépit de son opposition à la Réforme française...) et entre en guerre contre le Saint Empire de Charles Quint. À la tête d'une armée de 40 000 hommes, il fait une promenade militaire jusqu'aux portes de Strasbourg, annexe les Trois-Évêchés (Toul, Metz et Verdun), et passe par Nancy où il s'impose comme tuteur du jeune duc de Lorraine, Charles III, encore enfant, qu'il ramène en France avec lui. À la fin de l'année, l'armée impériale de Charles Quint fond sur Metz, défendue par le duc François de Guise qui commande une garnison très inférieure en nombre. François de Guise se couvre de gloire en infligeant une sévère défaite aux impériaux, après un siège de plusieurs mois.

La trêve de Vaucelles marque la fin de la guerre, en février 1556, reprise cependant dès le mois de décembre contre l'Espagne et l'Angleterre (Philippe II, nouveau roi d'Espagne, a épousé Marie Tudor, reine d'Angleterre). Les forces anglo-espagnoles mènent une puissante offensive dans le nord du royaume. En juillet 1557, Henri II ordonne à l'amiral Gaspard de Coligny de bloquer l'armée d'invasion à Saint-Quentin avec une garnison dérisoire. Contre l'avis de certains grands officiers de la couronne, qui estiment Saint-Quentin perdu et conseillent à Coligny de désobéir, l'amiral entre in extremis dans la ville et stoppe



les troupes anglo-espagnoles suffisamment longtemps pour permettre à l'armée française d'arriver à la rescousse, menée par le connétable de Montmorency. La bataille décisive a lieu le 10 août 1557, et se solde par un désastre pour les Français. Les trois quarts de l'armée française, forte de 40 000 hommes, sont massacrés ou capturés. Tout l'état-major est pris par l'ennemi. La route de Paris est ouverte aux envahisseurs, et un vent de panique souffle sur le royaume.

Seul Coligny continue à résister, dans des conditions épouvantables. Il tient Saint-Quentin jusqu'au 27 août, ce qui contribue sans doute à sauver la capitale, mais il doit finir par se rendre. Par chance, Philippe II d'Espagne semble alors arriver au bout de ses ressources financières, et il licencie le plus gros de son armée.

Pendant ce temps, Henri II a fait appel au duc François de Guise, parti guerroyer en Italie. Le duc revient à bride abattue à Paris, où il entre le 6 octobre 1557 et où il est nommé lieutenant général du royaume. À la tête d'une nouvelle armée, il marche sur le nord du royaume au début de l'hiver. Le 31 décembre, il met le siège devant Calais, ville réputée imprenable car ses remparts sont entourés par la mer à marée haute, ce qui empêche a priori les assaillants d'utiliser leur artillerie. Et pourtant, le 4 janvier 1558, la ville est prise d'assaut. Cette victoire a un retentissement immense, mais François de Guise ne s'arrête pas là. Il reconquiert une à une les villes de la frontière nord, jusqu'à Thionville qui tombe en juin 1558 et Arlon qui est prise début juillet. Cette brillante contre-offensive sauve le royaume, confère une immense popularité au duc de Guise, et donne les moyens à Henri II de traiter à armes égales avec Philippe II et Marie Tudor.

Le traité de Cateau-Cambrésis est signé les 2 & 3 avril 1559 avec l'Angleterre et l'Espagne, au terme de cinq mois de négociation. C'est un retour à la paix, mais à quel prix ! À l'exception de Calais, toutes les conquêtes du duc de Guise sont restituées, et la France abandonne définitivement ses prétentions sur l'Italie. Cela ressemble à une capitulation, qui scandalise d'autant plus la noblesse que les troupes françaises avaient remarquablement redressé la situation. En fait, il semble que Henri II ait hâté la paix par tous les moyens pour concentrer ses efforts sur ceux qu'il considère comme les ennemis de l'intérieur : les réformés.

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE I
26 JUILLET 1547
AU
9 JUILLET 1559

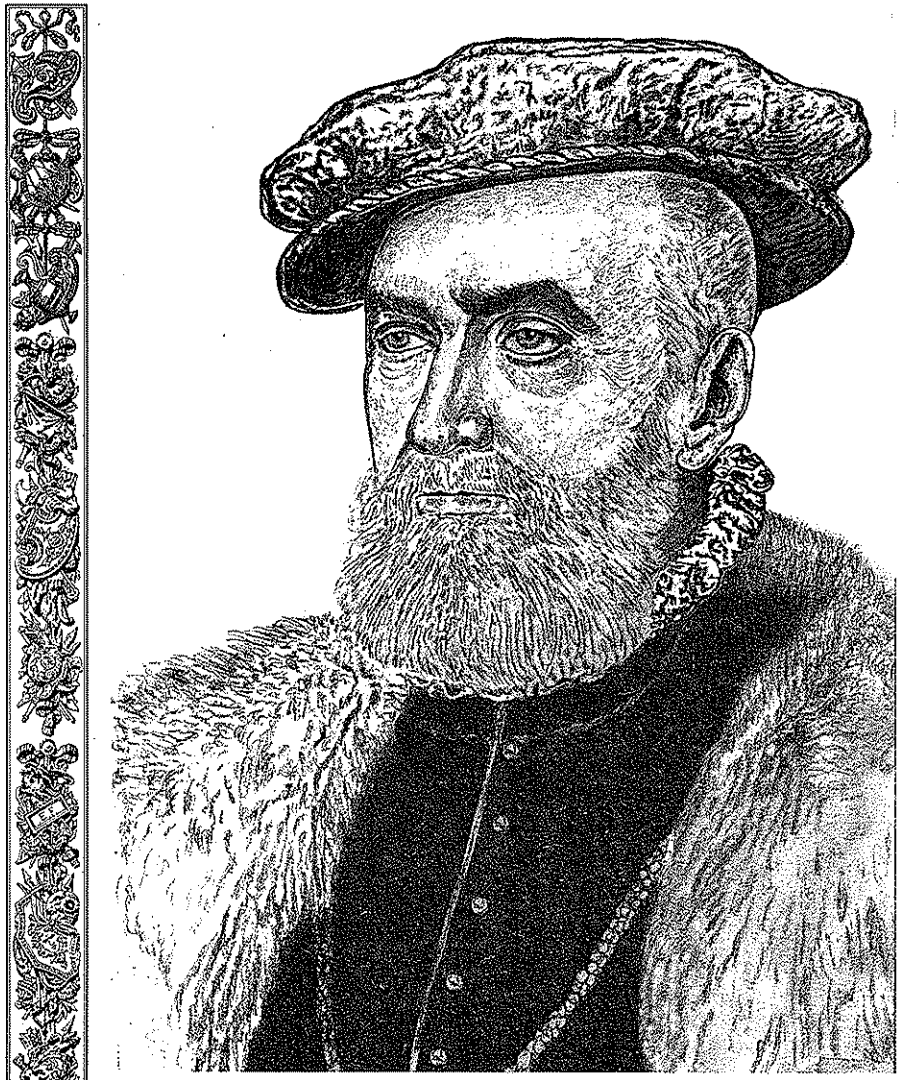
2. Les répercussions des guerres de Henri II

Les guerres de Henri II ont des répercussions plus ou moins immédiates sur les guerres civiles qui éclatent après sa mort. D'une part, elles forment une génération de vétérans endurcis qui mettront leur expérience au service des troupes insurgées ou à celui de l'armée royale. D'autre part, elles ont vidé le trésor royal, ce qui affaiblira considérablement la monarchie face aux révoltes des aristocrates réformés, Malcontents ou ligueurs. Enfin, elles ont placé la France au centre de l'échiquier européen. Le royaume de France se trouve au cœur des conflits entre Espagne, Angleterre, Écosse, Saint Empire et « gueux » des Pays-Bas. Angleterre et Pays-Bas, ainsi que certains États du Saint Empire, forment la nébuleuse des nations protestantes. Espagne, Écosse et – encore une fois – certains États du Saint Empire forment un front de résistance catholique. Si la France reste catholique, elle mènera une politique pro-espagnole, et menacera les États du Nord. Si la France devient protestante, elle mènera une politique anti-espagnole, menaçant par exemple les Flandres espagnoles, politique dont les autonomistes hollandais et l'Angleterre tireront bénéfice.

Dès lors, les guerres civiles ont aussi un enjeu international. C'est tout l'équilibre politique et religieux de l'Europe qui risque de basculer avec la victoire de l'un ou de l'autre des partis français. On comprend mieux, dès lors, l'apport massif des capitaux et des troupes étrangers dans le conflit. L'Angleterre paie les protestants, envoie parfois des corps expéditionnaires de plusieurs milliers d'hommes. L'Espagne paie les catholiques ultras, et enverra de nombreuses troupes renforcer les armées de la Ligue.

II. Les factions à la cour de Henri II

Quelques grands aristocrates exercent une profonde influence sur Henri II. Ils se jalousent mutuellement les faveurs royales, et rivalisent de manœuvres et de duplicité pour évincer leurs adversaires, sans toutefois aller jusqu'à des extrémités violentes.



- Anne de Montmorency -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE I
26 JUILLET 1547
AU
9 JUILLET 1559

I. Les Châtillon-Montmorency

Le favori d'Henri II est le connétable Anne de Montmorency. Montmorency pourrait être son père ; ancien compagnon de jeux et d'armes de François Ier, dont il était déjà l'aîné d'un an, le connétable était tombé en disgrâce à la fin du règne précédent. L'accession au trône de Henri II lui permit de revenir immédiatement et durablement au premier plan, jusqu'à la mort du roi en 1559. Prudent, mais peu réfléchi, le connétable est un politique médiocre et un mauvais chef militaire. Il est par exemple responsable de la défaite de Saint-Quentin, et ses piètres talents diplomatiques en font le principal artisan du désastreux traité de Cateau-Cambrésis. Il faut néanmoins reconnaître deux qualités paradoxales au connétable : c'est généralement un partisan de la paix (ce qui est rare, et très déconsidéré au sein de l'aristocratie), et c'est aussi un combattant courageux sur le champ de bataille (à soixante-dix ans passés, on le retrouve encore au cœur des mêlées).

Les Montmorency sont issus de la vieille noblesse française : des documents attestent de l'existence de leur lignage dès le Xe siècle, et ils se prétendent ouvertement plus anciens que les Capétiens. Anne de Montmorency a le sens de la famille : il utilise sa faveur auprès du roi pour servir les intérêts de ses cinq fils, en particulier les deux aînés, François, gouverneur de Paris et d'Île-de-France, et Henri, seigneur de Damville et maréchal de France. Mais le connétable a aussi été le tuteur de ses trois neveux, orphelins du maréchal Gaspard de Châtillon-Coligny. Après leur avoir fait donner une excellente éducation – les trois frères maîtrisent parfaitement le latin – il a obtenu la charge d'amiral de France pour l'aîné, Gaspard de Coligny, le diocèse de Beauvais pour le cadet, l'évêque Odet de Châtillon (bientôt élevé à la pourpre de cardinal), et la charge de colonel général de l'infanterie pour le troisième, François d'Andelot. Ces six hommes forment le clan Châtillon-Montmorency, et si le connétable est un politique et un militaire médiocre, ses fils et ses neveux, en revanche, forment une coterie redoutable de diplomates et de capitaines. L'autre atout des Châtillon-Montmorency, c'est leur immense fortune, qui rivalise presque avec celle de la couronne.





- Diane de Poitiers -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE I
26 JUILLET 1547
AU
9 JUILLET 1559

2. La duchesse de Valentinois

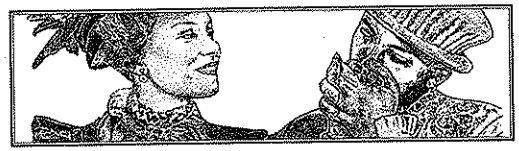
Face à ce puissant parti, on trouve une femme. Mais quelle femme ! Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois et grande sénéchale de France, est la favorite du roi Henri II. Veuve du sénéchal Louis de Brézé, la duchesse de Valentinois a vingt ans de plus que le roi Henri II ; c'est une femme grande, sportive, dont la beauté, un peu masculine selon des critères actuels, est universellement louée au XVI^e^ siècle. On murmure, probablement à tort, qu'elle aurait été la maîtresse de François I^er^ avant de devenir celle de son fils. Sa liaison avec Henri commence dès les années 1530, alors qu'il n'est pas encore roi. Elle durera jusqu'à la mort du roi, en 1559.

Malgré quelques infidélités avec de jeunes rivales (comme la belle Filippa Ducci), malgré son mariage avec la « duchessina » Catherine de Médicis, Henri II reste sous l'empire de Diane. Belle, intelligente, indépendante et riche, Diane est la véritable reine de France. Le roi a adopté ses couleurs, le blanc et le noir, et il s'est doté de nouvelles armoiries, formées des initiales entrelacées de Diane et Henri. Ce sont les armes de la duchesse de Valentinois que le roi porte le 30 juin 1559, lorsqu'il est mortellement blessé par le capitaine de Montgomery... Le pouvoir exercé par Diane est tel que c'est elle qui s'occupe de l'éducation des enfants royaux, et que c'est elle qui incite son amant à respecter ses obligations conjugales vis-à-vis de la jeune Catherine de Médicis...

Or Diane de Poitiers et le connétable de Montmorency se jalousent et se contrecarrent sans cesse. Le roi ballotte indéfiniment entre leurs conseils contradictoires. Mais pour tenir en échec le puissant parti des Châtillon-Montmorency, Diane a besoin d'alliés ambitieux et influents. Elle s'appuie sur un parti nouveau et agressif : la famille de Guise.

3. Les Guise

Les Guise sont issus de la très vieille noblesse ; la propagande guisarde les fait même remonter jusqu'à Charlemagne, ce qui ferait de leur famille une lignée plus ancienne que celle des rois de France... Mais les Guise sont aussi perçus comme des étrangers.





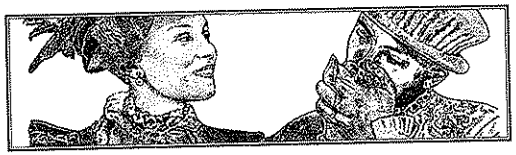
- Marie Stuart -



Ils sont issus de la branche cadette de la famille des ducs de Lorraine. Le duché de Lorraine est encore indépendant au XVI^e^ siècle ; intégrée théoriquement au Saint Empire, la Lorraine est en fait un état autonome, riche, puissant et plutôt francophile. Depuis la fin du XV^e^ siècle, le duc de Lorraine est considéré comme un grand chef de guerre : en 1477, le jeune René II de Lorraine écrase sous les murs de Nancy Charles le Téméraire, le terrible duc de Bourgogne qui avait soumis les Pays-Bas et fait plier Louis XI. Le fils de René II, Antoine II de Lorraine, a épaulé les troupes de Louis XII et François I^er^ au cours des guerres d'Italie, et a massacré l'armée des « rustauds », gigantesque horde de luthériens allemands qui menaçaient son duché et l'est du royaume. En outre, les Lorrains sont les alliés des puissantes cités d'Alsace et des cantons suisses. Ce sont aussi les inventeurs des régiments de « pistoliers à cheval », qui inspireront ensuite les reîtres.

Claude de Guise, le fondateur de la branche des Guise, est le fils de René II et le frère d'Antoine II, auquel il apporte son soutien lors de la guerre des rustauds. Claude de Guise-Lorraine a été naturalisé Français en 1506, et nommé duc et pair du royaume en 1527. Il meurt en 1550, en laissant dix enfants.

C'est cette génération des Guise qui se lance dans une politique extrêmement ambitieuse de conquête du pouvoir, avec une profusion extraordinaire de grandes figures. L'aînée, Marie de Lorraine, devient reine d'Écosse en épousant Jacques V Stuart ; elle aura une fille, Marie Stuart, que ses oncles Guise parviendront à marier au dauphin François de Valois, le fils aîné de Henri II et le futur François II. Ainsi les Guise exercent-ils leur influence sur trois familles régnantes : les Lorraine, les Stuart et les Valois. L'héritier de Claude de Guise est son fils aîné, le duc François de Guise, surnommé « le Balafré », ou « le Grand ». Il a épousé Anne d'Este, petite-fille de Louis XII, ce qui fera de son fils, le duc Henri, un membre de la lignée royale. François de Guise est sans doute le plus grand général français du XVI^e^ siècle : c'est lui qui repousse Charles Quint à Metz en 1552, c'est lui qui redresse l'armée française après la terrible défaite de Saint-Quentin, c'est lui qui prend Calais en janvier 1558 et mène la fulgurante reconquête du nord du royaume





- Charles, cardinal de Lorraine -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE I
26 JUILLET 1547
AU
9 JUILLET 1559

au cours de la première moitié de la même année. C'est aussi lui qui endossera, peut-être malgré lui, la terrible responsabilité de l'ouverture des guerres civiles...

Le duc François est étroitement secondé par ses frères. Car c'est là ce qui fait la force du clan des Guise : leur famille est formidablement soudée, à la différence des Châtillon-Montmorency, qui s'entre-déchireront dès le début des guerres civiles. François de Guise s'appuie sur ses frères laïcs : Claude, duc d'Aumale, François, grand prieur et général des galères, et René, marquis d'Elbeuf. Mais son soutien le plus précieux est celui apporté par ses frères ecclésiastiques : Charles, archevêque de Reims et cardinal de Lorraine, et Louis, cardinal de Guise. Les deux cardinaux sont d'excellents diplomates, de fins politiques et des intrigants redoutables. En outre, leur poids financier est extraordinaire. Le cardinal de Lorraine cumule à lui seul trente évêchés et... leurs revenus ! Cela lui donne la puissance d'un État dans l'État, dont le roi est forcé de tenir compte. De plus, les cardinaux de Guise et de Lorraine contrôlent presque tout l'épiscopat français, et mènent ouvertement le parti gallican (prônant l'autonomie temporelle du clergé français) face au pape lui-même...

Face aux Châtillon-Montmorency, les Guise se posent comme de formidables adversaires. Ils subsisteront d'ailleurs facilement à la disgrâce de Diane de Poitiers après la mort de Henri II, et ils parviendront presque, dans les années 1580, à s'emparer de la couronne de France.

4. L'origine de la haine entre François de Guise et Gaspard de Coligny

Adversaires politiques, les Guise et les Châtillon-Montmorency ne se posent pourtant pas, à l'origine, en ennemis. Ils se fréquentent et s'estiment à la cour de Henri II, partagent les mêmes dangers et parfois les mêmes tactiques sur le champ de bataille, admirent réciproquement leurs vertus chevaleresques. Au cours des premières guerres civiles, le connétable de Montmorency et François de Guise combattront d'ailleurs ensemble.



Toutefois, certains historiens ont décelé un épisode, bien antérieur à la première guerre civile, qui semble avoir semé un ferment de discorde entre le duc de Guise et l'amiral de Coligny. Le 13 août 1553, une grande bataille opposa sous les murs de Renty l'armée impériale de Charles Quint à l'armée française menée par le roi Henri II et le connétable de Montmorency. L'issue de la bataille reposait sur l'occupation d'une position, le Bois-Guillaume, tenue par les Français à la veille de la bataille. Le connétable de Montmorency avait attribué au duc de Guise la garde du Bois-Guillaume, mais celui-ci, persuadé que la bataille se déciderait dans la plaine, ne laissa que trois cents arquebusiers sur place, appuyés de quelques enseignes de piquiers. À midi, le choc eut lieu entre l'avant-garde impériale (douze mille fantassins !) et la cavalerie française appuyée par l'artillerie. Les charges fougueuses des cornettes de François de Guise, de son frère le duc d'Aumale, du duc de Nevers et du comte de Saulx-Tavannes firent plier les impériaux, non sans laisser de nombreux morts sur le terrain. Menés par Charles Quint, les impériaux se déportèrent alors sur le Bois-Guillaume, où ils débordèrent le faible effectif laissé par le duc de Guise et où ils se retranchèrent solidement. En forêt, la cavalerie française était inefficace, et l'avantage revint aux impériaux. Furieux contre l'inconséquence de François de Guise, Gaspard de Coligny mit pied à terre, s'empara d'une pique, rallia un millier de fantassins et chargea à pied les impériaux. Un terrible corps à corps opposa les deux infanteries dans le sous-bois, au terme duquel Coligny parvint à repousser les impériaux, et même à s'emparer des pistolets de l'empereur. À nouveau à découvert dans la plaine, les impériaux redevinrent vulnérables aux charges de la cavalerie française, et au tir de l'artillerie que le connétable fit déplacer en hâte au Bois-Guillaume. Au soir, la victoire était française.

Mais une violente altercation opposa aussi Gaspard de Coligny à François de Guise pendant le conseil du roi. L'amiral accusa publiquement la négligence criminelle du duc, et la querelle aurait pu dégénérer si le roi n'était intervenu en exigeant que ses deux capitaines restassent bons amis. Les deux hommes firent la paix, à contrecœur, mais le mal était fait. Une sourde rancune les opposa désormais, qui devait se manifester avec force lorsque la guerre civile éclata. Lorsque François de Guise fut assassiné par Poltrot de Méré, les Guise accusèrent Coligny d'avoir commandité le meurtre – sur le témoignage douteux de Poltrot, arraché sous la torture... Et la soif de vengeance des Guise devait jouer un grand rôle dans le mécanisme tragique qui mena la France aux massacres de la Saint-Barthélemy.



5. Quelques grands personnages du royaume

À part la favorite Diane de Poitiers, les Châtillon-Montmorency et les Guise, quelques autres personnages exercent une certaine influence à la cour de Henri II.

Les Bourbon-Condé sont des princes du sang : ils sont les cousins des Valois, et si ceux-ci viennent à s'éteindre, ils pourraient hériter du trône. À la fin du règne de Henri III, ils sont trois : Antoine, duc de Vendôme et roi de Navarre grâce à son mariage avec Jeanne d'Albret ; Charles, cardinal de Bourbon, et Louis, prince de Condé. Le roi de Navarre et le cardinal de Bourbon sont des personnages sans grande envergure, même si Antoine de Bourbon sait faire preuve d'un certain courage sur le champ de bataille. De son mariage avec la reine Jeanne d'Albret, Antoine a eu plusieurs enfants, dont le tout jeune Henri, prince du Béarn, qui est fiancé tout enfant à la petite Marguerite de Valois, la fille de Henri II. Ce petit prince du Béarn, qui s'exprime alors plus spontanément en béarnais qu'en français, n'est autre que le futur Henri IV, et la jeune Marguerite est la future « reine Margot »...

Parmi les Bourbons, c'est surtout le prince de Condé qui brille par son esprit, son humour, son courage insolent – et ses multiples conquêtes féminines. Il est très populaire auprès de la noblesse et auprès de l'armée, des atouts dont il saura se servir au cours des guerres civiles. En outre, il a pour épouse Éléonore de Roye, la nièce des Châtillon. Condé est donc le neveu par alliance de l'amiral de Coligny, du cardinal de Châtillon et du colonel général de l'infanterie François d'Andelot.

Dans un tout autre registre, Jeanne d'Albret est déjà une femme volontaire et dure, convertie au calvinisme, qu'elle impose par la force à la Navarre et au Béarn.

Enfin, il faut aussi compter avec un autre favori de Henri II : Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France. Son poids politique est moindre que celui des Guise et des Châtillon-Montmorency, mais ce catholique convaincu apportera un soutien décisif au parti royal au début des guerres civiles.



- Antoine de Bourbon, roi de Navarre -

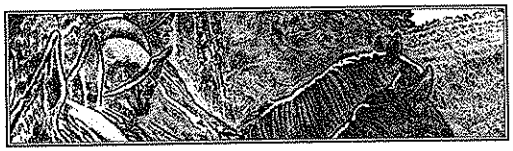
Chapitre II
Le règne fugitif de François II

10 juillet 1559 - 5 décembre 1560

La mort de Henri II provoque à la fois une crise monarchique et un grand courant d'espoir. Crise monarchique, car pour la première fois depuis près de deux siècles, le roi est un adolescent de quinze ans, sans expérience politique et militaire. Espoir, parce que les réformés et les catholiques modérés se prennent à croire que le jeune roi va abandonner la politique de persécutions contre les protestants engagée par Henri II.

I. François II, sa mère, sa reine, ses oncles

Le jeune François est un adolescent fragile, impressionnable et complètement dépassé par les événements. Le 30 juin 1559, il participait au tournoi qui fut fatal à son père ; lorsque le roi est transporté en hâte à l'hôtel des Tournelles, il l'accompagne en tenant le heaume paternel. Dans l'escalier de l'hôtel, malgré le tronçon de lance fiché dans son crâne, Henri II gravit les marches à pied, pour rassurer ses sujets. Le dauphin François, lui, s'évanouit.





- François II -



C'est ce faible damoiseau qui hérite de la couronne dix jours plus tard. Sa santé aussi laisse à désirer : depuis l'enfance, il « mouche de l'oreille ». Une malformation congénitale fait communiquer son conduit auditif avec ses fosses nasales. Le moindre rhume est source d'alarmes, susceptible de provoquer une infection grave de l'oreille ; c'est d'ailleurs ce qui se passera en 1560 et provoquera sa mort.

Affolé par la charge écrasante qui lui revient, François II se tourne vers les deux personnes qui lui sont les plus chères : sa mère et sa jeune femme. Sa mère, c'est la reine Catherine de Médicis. Elle a donné dix enfants à Henri II, mais jusqu'à présent, son rôle s'est à peu près limité à celui de reproductrice – pas même de mère, la favorite, Diane de Poitiers, ayant littéralement confisqué l'éducation des enfants royaux. Amoureuse de son mari, mais délaissée par lui, forcée de pactiser avec la favorite de son époux pour survivre dans une cour étrangère qui la méprise, Catherine de Médicis est encore considérée comme un pion insignifiant en 1559. La noblesse la surnomme la « marchande », sobriquet insultant qu'on lui attribue pour souligner les origines « roturières » des Médicis, et on oublie un peu vite que du vivant de François Ier, le grand roi l'avait prise en amitié – il avait décelé une intelligence très vive chez la jeune Florentine.

Madame Catherine, tout en pleurant son mari, profite d'abord de la situation pour régler ses comptes avec Diane de Poitiers. La favorite est chassée de la cour ; les biens et les bijoux que lui avait offerts Henri II sont confisqués. Mais Catherine de Médicis n'a pas encore assez d'appuis pour jouer un rôle politique plus important ; tout au plus récupère-t-elle la responsabilité de l'éducation de ses enfants, auxquels elle voue un amour maternel profondément sincère. François II est légalement majeur, et si une partie de l'opinion réclame une tutelle, on pense au prince du sang Antoine de Bourbon, non à l'étrangère...

François II se réfugie donc aussi auprès de sa femme, Marie Stuart. La jeune reine d'Écosse a un an de plus que François, elle est belle, élégante, insouciante. Le jeune couple royal se cache dans les jardins pour se chuchoter des secrets, se livrer à des mignardises qui attendrissent la cour. Mais ces deux tourtereaux sont bien incapables



d'affronter la crise économique, la crise religieuse, les vieux capitaines aux dents longues qui se déchirent pour gagner du pouvoir et de la faveur. Alors, sans doute influencé par Marie, François II se tourne vers ses oncles par alliance : les Guise. Les ambitieux Lorrains n'attendaient que cela : ils se mettent immédiatement au service du jeune monarque.

Le duc François de Guise et son frère, le cardinal Charles de Lorraine, prennent en main le royaume avec l'accord officiel de François II et de Catherine de Médicis. Le duc prend la direction de l'armée, le cardinal celle des finances. Pragmatiques et efficaces, ils évaluent très vite l'ampleur des dettes du trésor et lancent des mesures drastiques pour renflouer les caisses.

II. L'opposition au gouvernement Guise

Les Guise entreprennent donc de trouver les 43 millions de livres qui manquent au trésor. Les intérêts des dettes royales sont baissés sans concertation ; pensions, gages, factures sont suspendus ; nombre de soldats sont licenciés, parfois sans avoir perçu leur solde. Ces mesures sont très impopulaires ; d'autant plus impopulaires que les Guise, pour sauvegarder leur clientèle, font des exceptions en faveur de leurs partisans.

Le mécontentement est aggravé par la question religieuse. Les Guise sont férocement catholiques. Le cardinal de Lorraine en a donné la démonstration sanglante dans le diocèse de Metz, où les luthériens sont pourchassés, brûlés ou noyés avec un tel acharnement que les États réformés du Saint Empire voisin s'en sont émus et ont fait parvenir une plainte au roi de France. La politique de persécutions religieuses de Henri II est donc reprise, voire amplifiée par le duc et le cardinal de Guise. Le problème, c'est qu'au cours des dernières années du règne de Henri II, la noblesse, puis la haute noblesse ont été gagnées à la Réforme. Parmi les grands, le colonel général de l'infanterie, François

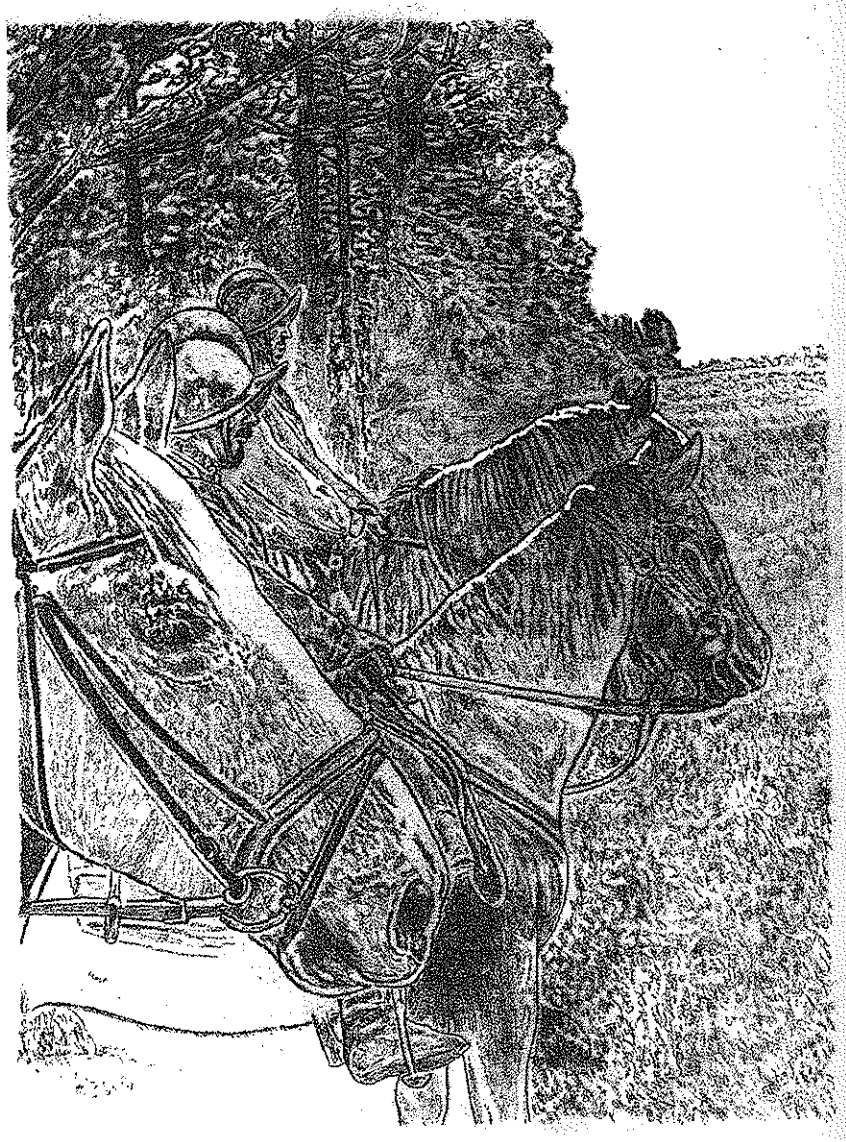


d'Andelot, est le premier à se proclamer pour la « Religion » : cela lui vaut une incarcération, quelques mois avant la mort de Henri II, qui provoque un courant de mécontentement dans la noblesse protestante, mais aussi dans la noblesse catholique. Cela ne fait que renforcer la détermination des hérétiques : les deux frères de d'Andelot, l'amiral de Coligny et le cardinal de Châtillon, se convertissent à leur tour. La cause gagne même les princes du sang : Antoine de Bourbon et le prince Louis de Condé embrassent également la foi réformée.

Les réformés français comptent donc désormais nombre de gentilshommes dans leurs rangs, c'est-à-dire nombre d'hommes de guerre peu disposés à se laisser museler ou condamner. Face à la répression des Guise, les mécontents se tournent naturellement vers les princes du sang.

En 1559, la fidélité au roi reste intacte, même chez les réformés persécutés. On attribue la responsabilité de la rigueur économique et de l'intolérance religieuse aux seuls Guise, et nombre de protestataires désirent simplement soustraire François II à l'influence de ses oncles. C'est pourquoi on fait appel aux Bourbons ; à la différence des Guise, ils sont de souche française, de sang royal, et leur adhésion au protestantisme garantirait l'arrêt des persécutions s'ils s'emparaient de la tutelle royale.

Des problèmes surgissent cependant. Légalement, les Guise ne peuvent être destitués que par le roi – ce qui est improbable – ou par les États généraux du royaume. Hormis le roi, seuls les princes du sang peuvent convoquer les États généraux ; or Antoine de Bourbon n'est pas disposé à le faire. Il rêve de récupérer les territoires de la Navarre conquis en 1512 par les Espagnols, et il compte sur les excellentes relations entre l'Espagne et les Guise pour tenter de recouvrer son royaume. Il refuse donc d'agir contre les Guise. Le prince Louis de Condé, lui, agirait bien, mais il est désargenté, incapable de lever des troupes nombreuses, et face aux Guise, il estime la partie perdue d'avance. Il se dérobe donc aussi. Les mécontents se tournent alors vers les Châtillon. Mais l'amiral de Coligny, le chef du clan, cultive un sens de l'honneur très strict, et il refuse de prendre les armes contre un gouvernement formé sur ordre du roi. L'opposition semble être dans l'impasse.



III. Le tumulte d'Amboise (10-19 mars 1560)

Un gentilhomme périgourdin, Godefroy du Barry, sieur de La Renaudie, organise alors une conjuration pour enlever le roi afin de le séparer des Guise. Se faisant passer (sans doute mensongèrement) pour le représentant du prince Louis de Condé, il parvient à rassembler une troupe de plus de cinq cents hommes, pour la plupart issus de la petite noblesse. Parmi eux, on trouve le baron de Castelnau de Chalosse, le jeune Edme de Ferrière-Maligny, le capitaine Mazères, le capitaine Sainte-Marie, le capitaine Lignières.

Malheureusement, des indiscrétions filtrent jusqu'à la cour. Affolée, Catherine de Médicis persuade François II de se réfugier à Amboise, où le château est facile à défendre. La cour s'y rend avec les Guise, sous la garde de leurs troupes. Convoqués, les Châtillon-Montmorency gagnent également Amboise, où ils sont gardés en semi-captivité. Coup de grâce pour les conjurés, le capitaine Lignières les trahit et livre à l'avance le détail de leur plan. Ceux-ci devaient arriver en ordre dispersé, se rassembler dans les bois autour d'Amboise pour livrer assaut par surprise au château, tandis que Ferrière-Maligny prendrait possession de la ville.

Néanmoins, les modérés se font entendre autour du roi ; il s'agit de désamorcer en douceur le souffle insurrectionnel. Le 8 mars 1560, François II signe à Amboise l'édit d'apaisement : le roi amnistie les « crimes d'hérésie » et les prisonniers non convaincus de rébellion, pourvu que tous s'engagent à vivre en « bons catholiques ».

Malgré cette concession, les Guise passent à la contre-offensive. Dès le 10 mars 1560, ils lancent leur cavalerie dans les bois d'Amboise, et tombent sur les groupes dispersés de conjurés. Beaucoup sont surpris et arrêtés. Une première escarmouche éclate aux portes de Tours. Le 14 mars, le prince Louis de Condé se présente à Amboise en protestant de son innocence ; contrairement aux bruits véhiculés par La Renaudie, il affirme ne pas avoir trempé dans la conjuration. En gage de sincérité, les Guise le forcent à participer aux opérations de police. Le 15 mars,

INSPI SCÉNARIO POUR PJ HUGUENOTS, GENTILSHOMMES OU MILITAIRES

LA LETTRE COMPROMETTANTE

Le prince de Condé est bel et bien l'instigateur de la conjuration d'Amboise. Le 13 mars, quand les choses tournent mal, il décide de faire disparaître les traces de sa compromission. Or le baron Castelnau de Chalosse possède une lettre du prince, prouvant sa participation au complot, que Louis de Condé voudrait faire disparaître. Les PJ sont chargés de convaincre le baron de Chalosse de brûler le document.

Problème : le baron de Chalosse est assiégé au château de Noisay par le duc de Nevers. Les PJ vont devoir trouver un moyen de pénétrer à Noisay, soit en s'infiltrant dans les troupes du duc de Nevers, soit en tentant de tromper la surveillance des assiégeants. Il leur faut ensuite convaincre le baron de Chalosse de se débarrasser de la lettre, sachant qu'elle peut représenter aux yeux du sieur de Castelnau une garantie de vie sauve en cas de reddition.

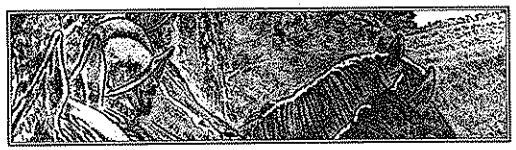
Si les PJ réussissent (et se tirent vivants de l'affaire), le prince de Condé leur devra une faveur. S'ils échouent, la lettre fera partie des pièces à charge contre le prince de Condé au cours du procès de novembre 1561.

le baron de Castelnau, assiégé dans le château de Noisay (à 5 km d'Amboise), se rend au duc de Nemours avec sa parole d'être gardé en vie et d'être mené au roi. Le 16 mars, le roi offre un nouveau signe de détente : il accorde son pardon à tous les roturiers capturés, pourvu qu'ils repartent en petits groupes dans les deux jours ; François II accepte même de recevoir des délégués.

Mais les événements dérapent le lendemain. Deux cents cavaliers protestants, menés par La Roche-Chandieu, tentent de s'emparer du château d'Amboise : ils sont repoussés à coups de canon et d'arquebuse ; beaucoup seront rattrapés en plaine par les Lorrains, massacrés ou capturés. Parmi les chefs des conjurés, seul Edme de Ferrière-Maligny parvient à s'enfuir, grâce à la complicité de l'écuyer du prince de Condé. Le 19 mars, La Renaudie est intercepté par le vieux Pardaillan ; La Renaudie abat Pardaillan d'un coup de pistolet, mais il est tué à son tour par les compagnons du vieux gentilhomme. Les Guise violent l'accord passé entre le duc de Nevers et le baron de Castelnau ; celui-ci, malgré son rang, est soumis à la torture, puis exécuté.

Car les représailles exercées par les Guise, à partir du soir du 17 mars, sont atroces. Les gentilshommes capturés sont torturés, pendus en masse dans la forêt ou aux balcons du château. La ville d'Amboise est pavée de morts, que l'on laisse pourrir sur la chaussée. Bon nombre de conjurés sont noyés dans la Loire. Le corps de La Renaudie, d'abord pendu, est coupé en morceaux qui sont fichés sur des piques aux quatre coins de la ville. On dit que le jeune roi et sa jolie reine, Marie Stuart, vont contempler les grappes de pendus en se promenant avec les dames de la cour...

Désormais, la fêlure est profonde entre la couronne et les protestants. Sous la torture, nombre de conjurés ont accusé le prince de Condé ; mais celui-ci, imperturbable, assiste au conseil du roi et aux exécutions, et proteste avec une telle véhémence de son innocence qu'il finit par défier en duel judiciaire quiconque osera l'accuser. Malgré les soupçons de François II, on lui laissera le bénéfice du doute. Mais la méfiance des catholiques vis-à-vis des réformés s'exacerbe, et les réformés gagnent le surnom de « huguenots », déformation de l'allemand « eidgenossen », signifiant « conjurés », « confédérés ». Les Guise, quant



à eux, sortent renforcés de la crise : le 17 mars, à la suite de la peur provoquée par l'assaut des protestants, François II a nommé François de Guise lieutenant général du royaume. Cela élève le duc de Guise quasiment au rang de vice-roi.

IV. La médiation des « moyenneurs » : l'assemblée de Fontainebleau

Sitôt après la répression, les partisans de la modération se font à nouveau entendre auprès du roi. On les appelle les « moyenneurs ». Les moyenneurs ne sont pas des avocats de la tolérance religieuse ; ils militent eux aussi pour que le royaume soit unifié par la même foi. Mais ils remarquent également que les accusations des réformés contre les abus de l'Église romaine sont justifiées, et ils militent pour qu'un concile national, rassemblant des représentants des deux Églises, réforme l'Église catholique et réunifie les deux fois. En attendant la tenue de ce concile, ils prônent une tolérance temporaire du culte réformé.

Les moyenneurs sont pour la plupart des humanistes disciples d'Érasme. On trouve parmi eux des juristes (François Baudoin, André Guillart), des théologiens (Claude d'Espence), et même de grands ecclésiastiques participant au conseil du roi (Jean de Monluc, évêque de Valence ; Paul de Foix, archevêque de Toulouse ; Charles de Marillac, archevêque de Vienne). Le parti compte deux porte-parole de poids : d'une part, il s'agit du nouveau chancelier (grosso modo, le premier ministre), Michel de L'Hospital. D'autre part, il s'agit du... cardinal de Lorraine !

Malgré les terribles représailles d'Amboise et de Metz, la prise de position de Charles de Guise-Lorraine au sein des moyenneurs n'est qu'à demi paradoxale. D'une part, le cardinal de Lorraine est lui-même un intellectuel cultivé, aux idées larges, trop fin pour adopter un dogmatisme rigide. S'il est capable de cruauté, c'est dans le cadre de la répression de mouvements séditieux, mais, en bon diplomate, il sait aussi utiliser d'autres procédés que la violence. D'autre part, le cardinal de Lorraine poursuit toujours ses intérêts. Il sait que le pape s'opposera à la tenue d'un concile français, de peur de perdre toute autorité sur l'Église catholique du royaume. Or, en tant que chef du parti gallican, c'est précisément le but recherché par le cardinal de Lorraine. Notre grand prélat sait bien que si une sécession venait à se produire entre catholiques français et le souverain pontife, il se retrouverait naturellement à la tête de l'Église de France. Le soutien aux moyenneurs lui paraît donc un excellent prétexte pour parvenir à ses fins...

Les moyenneurs réussissent très vite à reprendre le contrôle du roi, en particulier grâce à la reine mère, Catherine de Médicis, écœurée par les violences. En mai 1560, l'édit de Romorantin rétablit une distinction entre sédition et hérésie : seuls les séditieux seront poursuivis, mais les protestants qui ne se révoltent pas contre le roi ne sont plus inquiétés. Du moins, officieusement, car ils sont toujours rebelles officiellement, ce qui provoque une grande confusion dans l'épiscopat et chez les officiers royaux. Dans les États voisins, on se pose aussi des questions sur la politique de François II : est-il pour ou contre la Réforme ? Philippe II d'Espagne, beau-frère de François II par son mariage avec Élisabeth de Valois, multiplie les ingérences, et pousse à la répression. Mais Catherine de Médicis commence à agir en coulisse ; elle fait temporiser son « cher fils » espagnol, tout en favorisant les moyenneurs.

De concert avec le cardinal de Lorraine et le chancelier de L'Hospital, Catherine veut donc convoquer un concile national. Mais il faut préparer l'opinion, donner le sentiment que ce concile répond à une aspiration nationale. Pour cela, on organise l'assemblée de Fontainebleau, à la fin du mois d'août 1560.

L'assemblée de Fontainebleau a lieu du 21 au 26 août 1560. Derrière les moyenneurs, Catherine de Médicis commence sérieusement à entrer dans le jeu politique. Elle est secrètement hostile aux Guise, dont le gouvernement et les violences mécontentent peuple et noblesse. Non seulement elle veut obtenir un concile, mais elle veut aussi convoquer des États généraux, dont les doléances devraient affaiblir le duc de Guise et le cardinal de Lorraine.



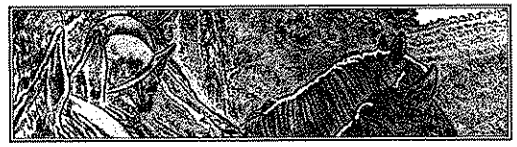
L'assemblée rassemble le conseil élargi du roi : outre les Guise, les grands officiers du royaume (dont le connétable de Montmorency, l'amiral de Coligny et le colonel général d'Andelot), sont présents les secrétaires d'État et les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel.

Dès le début se passe un événement imprévu, qui risque de tout compromettre. L'amiral de Coligny se lève, prend la parole et déclare publiquement, pour la première fois, qu'il a adhéré au culte réformé. Cette profession de foi fait l'effet d'un coup de tonnerre, mais Coligny va plus loin encore : il déclare qu'il a été choisi comme le représentant des protestants de Normandie, et qu'il sollicite le droit de lire les requêtes qu'ils adressent au roi. Fort heureusement, François II réagit avec calme, et fait lire les réclamations par un secrétaire d'État. Toutefois, Coligny ne s'arrête pas en si bon chemin ; il reprend la parole, et critique durement François de Guise. Le duc, piqué au vif, répond avec colère, et pour la deuxième fois, les deux hommes s'affrontent au conseil royal. Les autres membres tempèrent leurs invectives, mais la haine que se vouent François de Guise et Gaspard de Coligny se manifeste désormais clairement aux yeux de tous.

En dépit de cet éclat, l'assemblée se poursuit plus favorablement pour les moyenneurs : Jean de Monluc, évêque de Valence, et Charles de Marillac, archevêque de Vienne, parviennent non seulement à obtenir l'adhésion du conseil pour le concile, mais aussi pour la levée des États généraux. Face à l'assentiment général, les Guise se soumettent. Le 31 août 1560, le roi publie un édit où les États généraux sont convoqués pour le mois de décembre 1560, et où un concile est décidé pour le mois de janvier 1561.

V. Premières insurrections huguenotes

Malgré le succès des moyenneurs à Fontainebleau, malgré les concessions du roi, le massacre des conjurés d'Amboise a choqué l'opinion protestante. Partout, les gentilshommes réformés prennent secrètement



les armes, stimulés par le courage de Coligny à Fontainebleau. Ils font parvenir des doléances à Antoine de Bourbon et Louis de Condé. Les deux frères, ébranlés, se retrouvent à Nérac au printemps 1560, d'où ils encouragent sans doute les premières révoltes protestantes.

Des insurrections éclatent en Provence et en Dauphiné ; des églises sont saccagées et incendiées. Au début du mois de septembre 1560, Edme de Maligny, le rescapé d'Amboise, tente de s'emparer par surprise de Lyon. Il est arrêté de justesse par le lieutenant du gouverneur de la ville, Antoine d'Albon, le cousin du maréchal de Saint-André. Au début de l'automne, Poitiers et Orléans sont menacées par des bandes armées de huguenots. Le 26 août, un gentilhomme protestant, Jacques de La Sague, est arrêté alors qu'il portait des lettres prouvant l'implication du prince de Condé dans ces rébellions.

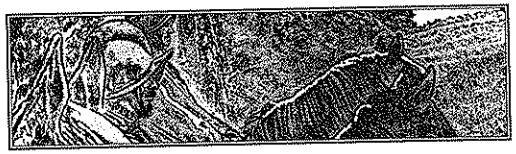
La cour commence à s'affoler. Et de façon inattendue, c'est le roi François II qui entreprend de rétablir l'ordre.

VI. Un roi mort trop tôt

En 1560, François II n'a que seize ans. Mais les évènements graves qui ont agité les premiers mois de son règne l'ont mûri. Sans doute réalise-t-il que pour couper court à toutes les luttes qui opposent les factions autour de son trône, il doit exercer le pouvoir par lui-même. Et c'est ce qu'il commence à faire, non sans intelligence et fermeté.

Dès la fin du mois d'août, il ordonne à Antoine de Bourbon et Louis de Condé de se rendre à la cour. Il convoque le ban et l'arrière-ban, déploie les troupes royales dans toutes les provinces françaises, fait disperser les bandes armées de huguenots. Il organise des répressions brutales, mais uniquement dans les milieux séditieux, épargnant les réformés qui n'ont pas pris les armes. Parallèlement, il veille à ce que les États généraux et le concile ne soient pas retardés par les troubles.

Les États généraux doivent se passer à Orléans. Le roi y siège, et c'est là qu'Antoine de Bourbon et Louis de Condé finissent par comparaître devant lui. Pour légitimer leur rébellion, les protestants continuent à arguer que le roi est trop jeune pour gouverner et qu'il est le jouet



des Guise. Mais le jeune roi a bien changé ; s'il estime qu'Antoine de Bourbon n'est guère dangereux – il le laisse quelque temps entre les griffes du cardinal de Lorraine, pour l'effrayer un peu -, en revanche, il décide de frapper la tête de la rébellion protestante pour montrer son pouvoir. Il fait arrêter Louis de Condé le 31 octobre, se sert des papiers trouvés sur le sieur de la Sague pour le traîner en justice. Et il fait la démonstration de sa capacité à régner en instruisant lui-même le procès. Le prince de Condé est condamné à mort, sans doute au cours du mois de novembre.

Mais François II tombe malade ; un rhume provoque un abcès à l'oreille, que les médecins sont impuissants à soigner. Après une agonie de quelques semaines, le jeune roi meurt d'un « flux d'oreille » le 5 décembre 1560.



Chapitre III
La lutte pour la paix de Catherine de Médicis

6 décembre 1560 – 1er mars 1562

La mort de François II ouvre une crise encore plus grave que celle provoquée par la disparition de son père. Le roi disparaît alors que la guerre civile menace, que le redressement de l'autorité royale est à peine amorcé, que les États généraux et le concile sont sur le point de se tenir. Pour lui succéder, un petit frère de dix ans, Charles IX ; un enfant maladif, secret, parfois agité de crises de rage pathologiques. Il suffirait d'un rien pour que le royaume verse dans le chaos.

C'est alors que paraît enfin sur la scène politique, à visage découvert, l'une des plus grandes figures du XVIe siècle : la reine mère, Catherine de Médicis.

I. Catherine de Médicis

En 1560, Catherine de Médicis aborde la quarantaine. Depuis la mort de son mari, elle arbore une robe noire et un bonnet de veuve. C'est une femme grande, carrée et grasse. Sa taille a été alourdie par dix enfants, dont quatre sont déjà morts en 1560, et par un appétit d'ogre. Elle a le visage lourd : double menton et bajoues, lèvres épaisses, yeux

protubérants, et seules ses mains ont conservé quelque finesse, flattées avec courtisanerie par les témoins de l'époque.

Cette femme masculine et laide dégage pourtant une étrange séduction. Son sourire a du charme, et, d'un naturel optimiste, elle aime rire et plaisanter. Très sportive, elle raffole de la chasse ; elle montera à cheval jusqu'à plus de soixante ans. Dotée d'une santé de fer, elle ne souffre que de crises de foie provoquées par ses excès alimentaires. Victime d'une grave chute de cheval, les chirurgiens la trépanent ; quelques jours plus tard, elle a déjà le cœur d'en rire avec une de ses dames de compagnie... En fait, elle est très loin de la veuve sinistre que ses ennemis ou des romanciers comme Alexandre Dumas ont voulu dépeindre.

Son programme politique est simple. Elle l'expose en deux lignes à son fils Charles IX : parlant du royaume, elle écrit qu'elle veut le

Catherine de Médicis

Grâces : Épicurienne, Intrigante, Machiavélique, Sens politique
Providence : Fille prodigue (D6)
Bienveillance 6

Savoir : Lettrée (D10)

Mémoriser 4

Alchimie 2	Angéologie 1
Astrologie 2	Cabale 2
Comptabilité 6	Cosmographie 4
Droit 5	Héraldique 4
Intendance 6	Toscan 5
Lire/Écrire 3	Philosophie 2
Stratégie 9	Tactique 2
Théologie 2	

Sensibilité : Spirituelle (D20)

Perception 6	Évaluation 4
Littérature 2	Orientation 2
Perspicacité 8	Vénerie 3

Entregent : Sémillante (D20)

Charme 6	Baratin 5
Comédie 7	Commander 3
Éloquence 4	Enseigner 4
Étiquette 5	Intimidation 7
Marchandage 6	Pose 2

Puissance : Membrue (D8)

Bonus dégâts +0
Pièces d'armure lourde 5
Effort 3

Complexion : Sanguine (D12)

Endurance 5

Adresse : Empesée (D4)

Actions/tour 1

Course 1	**Initiative 1**
Couture 3	Équitation 5

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE III
6 DÉCEMBRE 1560
AU
1ER MARS 1562



- Catherine de Medicis -



« revoir en l'estat auquel il a esté par le passé, durant les règnes des rois Meisseigneurs vos père et grand-père ». En substance, son but, c'est la restauration de la France, afin de léguer un État stable à ses enfants. Car la véritable motivation des trente ans d'action politique qu'elle va mener, c'est l'avenir de ses enfants. En ce sens, Catherine de Médicis est un personnage tragique, car elle aura finalement œuvré en pure perte, le royaume revenant, quelques mois après sa mort, à Henri de Navarre, l'un de ses pires ennemis.

Pour restaurer le royaume, Catherine ne croit ni à la guerre civile, ni aux guerres extérieures. Elle veut la paix et la réconciliation des Français. Ce qui peut sembler paradoxal, puisqu'elle épousera parfois le parti de la guerre, et qu'elle trempera dans plusieurs assassinats. Mais Madame Catherine a lu Machiavel ; même si elle n'est pas la disciple du diplomate florentin, elle abonde du moins dans son sens quand il écrit qu'un dirigeant doit savoir violer la morale commune lorsque c'est pour le bien de l'État. De plus, Catherine a rarement les moyens d'imposer sa politique ; il lui faut louvoyer sans cesse entre des partis militairement et financièrement plus puissants que la couronne, ce qui permet de mieux comprendre ses volte-face et ses paradoxes.

Catherine de Médicis possède plusieurs qualités essentielles : ruse, perspicacité, dissimulation, sang-froid, capacité à improviser dans les pires extrémités, ténacité, mais aussi souplesse politique – sans oublier un moral d'acier. Son optimisme la pousse cependant parfois à poursuivre des chimères qui lui font perdre un temps précieux, comme ses multiples projets de mariage entre ses fils et Elizabeth d'Angleterre... Un autre défaut de Madame Catherine : son don pour l'improvisation l'incite à négliger la politique à long terme. Sans doute est-ce l'une des raisons qui la poussent à s'entourer d'un cercle de mages et d'astrologues. Du reste, la fréquentation des magiciens n'en fait pas une femme superstitieuse ou crédule. Bien au contraire, ses contemporains la croyaient athée. En fait, Catherine de Médicis exploitait tout ce qui pouvait la renseigner, en recoupant souvent ses informations avec rigueur.

Personnage complexe, reine toute puissante dans les années 1560 – dans un pays où la loi salique interdit le pouvoir aux femmes... – Catherine de Médicis est redoutée ou haïe par la noblesse, le clergé



et le peuple dès les années 1565. Les catholiques comme les protestants lui reprochent de favoriser la confession adverse, on redoute ses manipulations, ses agents, voire ses tueurs – tout le monde sait que monsieur René, son parfumeur, est aussi un empoisonneur consommé... Jusqu'à l'avènement de Henri III, c'est avec elle que les ambassadeurs et les monarques étrangers négocient lorsqu'ils veulent traiter avec la couronne de France. La noblesse française a le sentiment que cette étrangère a confisqué le trône, le peuple ne comprend pas grand chose à ses revirements et la considère comme une impie qui viole toutes les causes. Paradoxalement, c'est Henri IV, son ennemi, qui la comprit peut-être le mieux, et prit sa défense en ces termes : « Qu'eût pu faire une pauvre femme ayant, par la mort de son mari, cinq petits enfants sur les bras et deux familles en France qui pensaient d'envahir la couronne, la nôtre (les Bourbon) et celle des Guise ? Fallait-il pas qu'elle jouât d'étranges personnages pour tromper les uns et les autres, et cependant garder, comme elle a fait, ses enfants, qui ont successivement régné par la sage conduite d'une femme si avisée ? »

II. Les enfants royaux

Après la mort de François II, il reste six enfants à Catherine de Médicis. Ses deux filles aînées sont mariées : Élisabeth, âgée de quinze ans, est l'épouse de Philippe II, le roi d'Espagne. C'est au cours des fêtes de son mariage que Henri II trouva la mort. Claude, âgée de quatorze ans, a épousé le jeune duc de Lorraine, Charles III, cousin des Guise. Restent quatre enfants à la charge de Catherine de Médicis, dont le roi lui-même, Charles IX, âgé de dix ans. Les trois autres enfants sont Alexandre-Édouard, duc d'Orléans, âgé de neuf ans (rebaptisé Henri lors de sa confirmation), Marguerite, âgée de sept ans (et déjà surnommée « Margot » par Pierre de Ronsard) et Hercule, duc d'Alençon, âgé de six ans (rebaptisé François lors de sa confirmation).

Une étrange dégénérescence semble s'acharner sur les enfants royaux. Élisabeth et Charles IX ont une santé extrêmement fragile ; Catherine de Médicis vivra d'ailleurs dans l'angoisse pour sa fille aînée



une fois qu'elle sera partie en Espagne. Claude souffre d'une difformité de la colonne vertébrale qui la force à porter un corset de fer pour redresser sa taille. Hercule porte mal son nom : il a les jambes courtes et contracte très jeune la petite vérole, qui lui laisse un visage ravagé ; il ressemble plus à un nabot contrefait qu'à un prince de lignée royale. Alexandre-Édouard semblerait de constitution normale s'il ne souffrait d'une fistule sous l'œil gauche ; comme elle suppure souvent, les médecins ouvriront une plaie au bras gauche de l'enfant et l'entretiendront des années dans l'espoir de résorber l'« infection » faciale. Seule Marguerite semble jouir d'une santé robuste.

En dépit de leurs disgrâces, la reine mère nourrit un amour authentique pour ses enfants. Elle organise fêtes et divertissements, elle rit de leurs facéties les plus osées, elle veille attentivement à leur santé, faisant évacuer rapidement toute la joyeuse petite cour dès qu'une épidémie menace la résidence royale. Elle ne peut cependant cacher ses préférences pour deux d'entre eux. Chez les filles, c'est Claude qu'elle choie le plus, peut-être parce que la petite princesse souffre beaucoup de ses problèmes de dos. C'est une enfant sage, effacée, que Catherine de Médicis a mariée au duc de Lorraine parce que le jeune homme est presque un fils pour elle (il a été élevé sous la tutelle de Henri II), et parce que la proximité du duché de Lorraine permet à la mère et à la fille de se revoir souvent. Mais le favori reste de très loin Alexandre-Édouard, le petit duc d'Orléans.

En dépit de sa fistule, Alexandre-Édouard est un très bel enfant. Il est grand, mince, déjà courtois et spirituel. Les ambassadeurs étrangers sont stupéfiés par sa grâce, qui contraste avec la timidité de Charles IX et avec la laideur du petit duc d'Alençon. À la différence de ses frères, intellectuellement médiocres, il est brillant, curieux, plein de sensibilité. Les dames de la cour raffolent de ce joli petit prince, dont la répartie est déjà vive. Très vite, il commence à s'intéresser aux problèmes politiques ; sous le règne de Charles IX, on le verra plus souvent au conseil que le roi, qu'il finira d'ailleurs par remplacer plus ou moins officieusement. Au conseil, c'est un auditeur attentif, qui n'intervient presque jamais, mais qui apprend à connaître les hommes, les partis et les stratégies politiques. En fait, très vite, aristocrates français comme étrangers estimeront qu'il aurait fait un bien meilleur roi que son frère Charles.



Catherine de Médicis est folle de ce fils modèle. Elle l'appelle « mes yeux », « mon tout », « mon petit aigle », et elle s'est juré de lui obtenir un trône européen. En fait, pour son malheur, l'enfant sera destiné à porter deux couronnes – c'est le futur Henri III.

Charles IX jalouse ce petit frère trop brillant et trop aimé. Il faut admettre que le jeune roi paraît bien terne en regard : maladif, timide, sans appétit intellectuel, la charge politique l'écrase et il préfère se reposer sur sa mère pour le gouvernement du royaume. Ses seuls loisirs sont la chasse et les exercices violents – qu'il supporte mal, compte tenu de sa mauvaise santé. Son plus grand plaisir consiste à tuer le gibier de sa main, pour sentir la mort de l'animal. Ce penchant sanguinaire s'accentuera avec l'âge, puisque jeune homme, Charles IX prendra parfois plaisir à saigner des animaux de trait à Paris, en pleine rue, le visage dissimulé sous un masque. Ce sadisme animalier est peut-être un exutoire à de terribles pulsions de violence : le jeune roi est parfois agité de colères terribles, et il lui arrivera de tirer la dague en pleine cour pour tenter de se jeter sur certains de ses sujets... En outre, Charles IX est peu assidu à l'étude. Plutôt que de s'initier à la chose politique, le roi préfère apprendre... l'art du forgeron. Il se fait aménager une forge au Louvre, où il passe le plus clair de son temps quand il ne chasse pas. Vers vingt ans cependant, sans doute pour rivaliser avec Alexandre-Édouard/Henri et Marguerite, il se piquera de poésie, et fera de Pierre de Ronsard son favori.

Enfin, parmi les enfants de Catherine de Médicis, il faut aussi évoquer Marguerite. En 1560, Margot est encore une ravissante petite fille, déjà très instruite, très mûre et... très sérieuse. Elle ne laisse encore rien présager du caractère indomptable qui sera le sien quelques années plus tard, et il est étonnant de constater que Catherine de Médicis ne l'ait pas comptée au nombre de ses enfants favoris à l'époque.

III. Le partage du pouvoir

Quand le roi François II disparaît, la situation est instable. Le nouveau roi, Charles IX, est trop jeune pour gouverner. Les Guise, qui ont soutenu le pouvoir royal (avec sans doute l'ambition de le



confisquer à moyen terme) sont très impopulaires. Les princes du sang de la branche des Bourbons, soutenus par une partie importante de la noblesse et du peuple, sont convaincus de conspiration contre le pouvoir royal ; Louis de Condé, condamné à mort, est sur le point d'être exécuté. La reine mère, Catherine de Médicis, est considérée comme quantité négligeable par la noblesse et le peuple, qui la jugent à la fois indigne et incapable d'exercer la régence.

Catherine de Médicis parvient pourtant à s'emparer en douceur du pouvoir, en procédant par étapes. Hostile aux Guise, elle se tourne vers les Bourbons. Elle reconnaît qu'en tant que prince du sang, Antoine de Navarre a des droits à la régence, et lui propose de l'exercer avec elle. Dès le mois de décembre, Catherine de Médicis et Antoine de Navarre se partagent la tutelle du roi et la direction du royaume. Pour se concilier le soutien de l'aîné des Bourbons, Catherine a immédiatement gracié Louis de Condé et l'a fait libérer. Aveuglé par sa suffisance et par la reconnaissance, Antoine de Navarre a accepté de laisser le sceau royal sous la garde de Catherine. C'est une erreur politique, car seul le sceau royal confère véritablement le pouvoir.

Antoine de Navarre réalise trop tard qu'il s'est fait doubler. Le duc de Guise ne se prive pas de le lui faire sentir, et un incident éclate dès février 1561. La cour siégeait alors à Fontainebleau ; François de Guise, en tant que grand maître, détenait les clefs du château. Antoine de Navarre, qui devinait sans doute que le pouvoir lui échappait, exige qu'on lui remette les clefs et qu'on renvoie Guise. Catherine accepte de lui faire porter les clefs, mais refuse de congédier le chef du puissant clan lorrain. Navarre s'apprête alors à quitter la cour, entraînant avec lui tout le clan Châtillon-Montmorency. La menace était grave : elle signifiait une sécession non seulement au sein de la noblesse française, mais aussi entre les deux régents du royaume. Il suffisait ensuite à Antoine de Navarre de s'appuyer sur sa charge de régent pour provoquer une guerre civile où Catherine risquait fort d'avoir le dessous. En manœuvrant le petit roi et le vieux connétable de Montmorency, Catherine parvint à retenir Antoine de Navarre à la cour. L'alerte avait été chaude, et Catherine travailla aussitôt pour empêcher la crise de se reproduire. En s'appuyant sur les délégués des États généraux, elle parvint dès le



mois de mars à conclure un nouvel accord avec Antoine de Navarre : elle conservait la charge de « gouvernante de France », tandis qu'il exerçait désormais celle de lieutenant général du royaume. Ce titre faisait de Navarre le chef des armées et le vice-roi du royaume ; toutefois, en tant que « gouvernante », Catherine était clairement sa supérieure hiérarchique. S'il reprenait au roi de Navarre la fantaisie d'abandonner la cour, il pourrait désormais être considéré comme un rebelle, et non comme le défenseur des intérêts de la couronne.

Au total, il aura fallu à peine trois mois à Catherine de Médicis pour prendre le contrôle légal de la couronne. Mais les problèmes du royaume sont loin d'être résolus : les grands s'agitent, l'intolérance religieuse s'exacerbe dans les deux camps en dépit des efforts des moyenneurs, et les caisses du trésor sont vides.

IV. La consultation du royaume : les États généraux d'Orléans et de Pontoise

Au moment de la mort de François II, le 5 décembre 1560, les députés sont déjà en route pour Orléans, répondant à la convocation lancée par le roi dans l'édit du 31 août. Ils apportent les cahiers de doléance des trois ordres (tiers état, noblesse, clergé). Il est inconcevable d'annuler la tenue des États et de les renvoyer ; aussi, en dépit du deuil royal et du jeune âge de Charles IX, Catherine de Médicis et Antoine de Navarre décident-ils de maintenir le calendrier initial. L'ouverture solennelle des États généraux a lieu le 13 décembre 1560, à peine huit jours après la mort du roi.

Les États généraux commencent dans un climat explosif. On estime que 455 députés sont présents à Orléans : 127 pour le clergé, 107 pour la noblesse, 221 pour le tiers. Les élections des députés ont souvent été accompagnées de désordres, des polémiques féroces s'étant engagées entre les défenseurs des revendications catholiques (qui prônent



l'intransigeance contre les « hérétiques ») et ceux des revendications réformées (qui exigent la liberté de culte et le droit d'avoir des temples). En outre, une certaine hostilité dresse les députés du clergé contre les représentants du tiers et de la noblesse. En effet, les députés laïcs sont partisans de confisquer les terres et les revenus de l'Église pour renflouer les caisses de l'État.

Le 13 décembre 1560, le chancelier Michel de L'Hospital ouvre les États par un discours resté célèbre : il exhorte les députés à abandonner leurs querelles et à essayer de trouver une solution pacifique à la crise du royaume. En pure perte : les discordes entre les députés sont telles que, dès la deuxième séance, les trois ordres se réunissent dans des salles séparées, et ne communiquent plus qu'à l'aide de messagers.

Les députés se mettent toutefois au travail, et commencent l'énorme labeur qui consiste à établir une synthèse de tous leurs cahiers de doléance. Sous la direction du chancelier de L'Hospital, les députés entreprennent une ordonnance législative pour répondre aux attentes exprimées dans les cahiers. Ce travail dure un mois, dans un climat relativement serein... jusqu'au moment où la question des finances est soulevée.

Les lettres de convocation des députés n'évoquaient pas la détresse du trésor. Les députés sont donc stupéfaits lorsque, le 13 janvier 1561, le chancelier de L'Hospital se décide enfin à leur révéler le gigantesque déficit : 43 millions de livres de dettes – alors que les impôts rapportent au plus dix millions de livres par an. Lorsque le chancelier presse les députés de lever un nouvel impôt pour compenser ce gouffre financier, les représentants des trois ordres protestent. Ceux du tiers soulignent en particulier qu'ils ont été élus pour demander moins d'impôts, non pour en créer davantage. Tous les députés font valoir que, n'ayant pas été prévenus de la gravité de la crise financière, ils n'ont pu consulter leurs électeurs à ce sujet. Ils concluent donc qu'ils ne sont pas compétents. Les États généraux d'Orléans se soldent sur un échec, le 31 janvier 1561. Les régents et le chancelier de L'Hospital renvoient les députés devant leurs électeurs pour les consulter sur la question financière, et décident d'ouvrir de nouveaux États généraux à Pontoise, le 1er août 1561.



Les députés des États de Pontoise, par souci d'économie, sont beaucoup moins nombreux (environ 80). Mais leurs élections provoquent à nouveau de furieuses polémiques dans tout le royaume. Les États de Pontoise seront assez brefs (du 1er au 27 août), mais les doléances et les propositions des députés sont souvent révolutionnaires. En matière législative, le tiers et la noblesse demandent une consultation régulière des États, tous les deux ans selon le tiers, tous les dix ans selon la noblesse. Ils demandent également la convocation immédiate des États si le trône échoit à un prince de vingt ans ou moins, et le droit pour les états de décider de la paix ou de la guerre. En fait, le tiers et la noblesse envisagent de faire des États généraux une véritable assemblée législative... En matière religieuse, une majorité de députés du tiers et de la noblesse s'accordent pour demander qu'on donne des temples aux réformés. Dans le domaine financier, les trois ordres refusent tout net de payer davantage. Mais Claude Terlon, un avocat élu par le tiers du Languedoc, émet une proposition très audacieuse qui rallie l'ensemble du tiers et de la noblesse. Terlon propose tout simplement de vendre tous les biens de l'Église : une partie de l'argent servirait à rembourser l'intégralité des dettes du Trésor, l'autre formerait un capital, géré par les corps de ville, qui servirait à salarier les clercs et à accorder des prêts aux marchands pour stimuler l'économie. Les députés du clergé commencent par refuser ; toutefois, ils subissent la pression du tiers, de la noblesse et de la couronne ; au moment de la clôture des États, ils s'engagent à examiner la question.

En fait, le 21 octobre 1561, l'assemblée des ecclésiastiques de France, qui siège à Poissy, finit par passer un compromis avec la couronne : il s'agit du contrat de Poissy. Le clergé s'engage à offrir la somme annuelle de 1 600 000 livres à la couronne pendant six ans. En échange, les prélats français obtiennent le droit de réunir une assemblée du clergé qui aura pour fonction de gérer l'argent cédé à la couronne. Il s'agit d'un moyen de contrôle financier partiel sur la gestion du trésor. Cette solution ne suffit pas à renflouer les caisses royales ; comme le tiers et la noblesse ont refusé de payer, le conseil royal crée dès la fin de 1561 une nouvelle taxe sur le vin, pour compenser en partie son déficit.



Inspi scénario pour PJ appartenant à la noblesse ou à la haute bourgeoisie – Religion indifférente

Les manœuvres de Lord William Cecil

Les personnages sont les débiteurs de Claude Terlon, soit parce que l'avocat les a défendus, soit parce qu'il a défendu des membres de leur famille.

Le 15 août 1561, pendant les débats des États généraux, Claude Terlon est attaqué par des spadassins et n'échappe à la mort que grâce à l'intervention d'un mystérieux gentilhomme à l'accent anglais. Claude Terlon craint un attentat ourdi par des papistes fanatiques, et demande aux PJ de le protéger.

Un certain nombre d'indices permettent de remonter une piste jusqu'au cardinal de Lorraine, qui aurait effectivement tout intérêt à ce que les propositions révolutionnaires de Claude Terlon soient étouffées. Mais l'attentat a en fait été monté par Nicolas Throckmorton, ambassadeur de la reine Elizabeth d'Angleterre auprès de la cour de France. Throckmorton lui-même suivait la suggestion de lord William Cecil, secrétaire d'État auprès d'Elizabeth, qui cherche à discréditer les Guise et l'Église romaine en France pour faire basculer le royaume dans le camp réformé, et suspendre l'aide française à l'Écosse catholique. C'est donc un gentilhomme anglais au service de l'ambassadeur, Thomas Windebank, qui a monté un faux attentat contre Claude Terlon, puis a joué les anges sauveurs. Thomas Windebank a pris soin de laisser certains indices susceptibles d'orienter l'enquête vers les Guise.

Aux joueurs de montrer beaucoup de doigté : attaquer frontalement les Guise serait une grave erreur ; découvrir les manigances anglaises peut être le thème d'un scénario nécessitant également finesse et diplomatie.



V. La polémique religieuse : le colloque de Poissy

Le 25 juillet 1561, des lettres royales annoncent qu'un colloque aura lieu à Poissy où se rencontreront des délégués du clergé catholique et des Églises réformées, dans le but de trouver une solution à la crise religieuse. La reine, le chancelier et les moyenneurs placent tous leurs espoirs dans cette assemblée : la paix et l'unité du royaume sont en jeu.

En fait, le colloque s'annonce mal. Philippe II d'Espagne et le pape sont hostiles à cette initiative ; les évêques catholiques doivent à la fois être juges et partie, ce que les protestants récusent avec force. Le colloque devait commencer le 9 septembre ; des tractations ont lieu avec la reine jusqu'au 8 septembre pour définir les modalités de la rencontre... Les protestants obtiennent raison sur un certain nombre de points, et le colloque s'ouvre solennellement le 9 septembre, dans le réfectoire du couvent des Nonnains de Poissy. Y assistent la famille royale, les princes du sang, Jeanne d'Albret, reine de Navarre (et zélatrice passionnée de la Réforme), et les gentilshommes du conseil du roi.

Les deux religions ne sont pas représentées de façon équitable ; du côté protestant se trouvent douze docteurs en théologie, dont Théodore de Bèze, orateur, homme de lettres et disciple de Jean Calvin, sur lequel reposent les espoirs des réformés. Du côté catholique se trouvent plus de quarante prélats, conseillés par des théologiens de la Sorbonne rompus à la dialectique. Non seulement les représentations sont déséquilibrées, mais la disposition de la salle ne se prête pas au débat : les ecclésiastiques catholiques sont assis de part et d'autre de la salle, alors que les ministres réformés sont installés au centre, derrière une barrière, face au roi et à la gouvernante. L'organisation de la salle ressemble plus à celle d'un tribunal qu'à celle d'un colloque.

En fait, on pourra distinguer trois camps au cours du colloque : les réformés, qui campent sur les thèses de Jean Calvin ; les catholiques intransigeants, qui composent la majorité des représentants ecclésiastiques ; les moyenneurs, qui composent une minorité influente du clergé



catholique, mais qui sont malheureusement divisés eux aussi sur les objectifs théologiques du colloque.

Le colloque commence mal. Après un discours du chancelier de L'Hospital aux représentants de l'Église, discours où le chancelier réclame encore une fois la réconciliation et la paix, les douze docteurs protestants sont introduits dans la salle. Immédiatement, le cardinal de Tournon s'écrie : « Voici ces chiens de Genevois ! » Théodore de Bèze rétorque qu'il « est nécessaire (...) qu'il y ait des chiens pour aboyer contre les loups. » Le ton est donné. Il s'agira d'un dialogue de sourds du début à la fin. Les moyenneurs, le cardinal de Lorraine en tête, tenteront de parvenir à des compromis : ils proposeront aux réformés d'adopter la confession d'Augsbourg, luthérienne et non calviniste, et donc moins éloignée de l'Église romaine. Mais les protestants refusent d'y adhérer, remarquant que les catholiques eux aussi la récusent. Des polémiques très violentes opposent les délégués des deux fois, en particulier au sujet de la messe et de la présence du Christ dans l'eucharistie. Le légat du pape, Hyppolite d'Este, fait pression en coulisse sur Catherine de Médicis ; son bras droit, le général des Jésuites Lainez, dresse un réquisitoire d'une rare violence contre les réformés, qu'il traite en italien de « loups, serpents, assassins », et adresse de telles remontrances à la gouvernante que celle-ci aurait pleuré. Les trois séances du colloque, les 9, 16 et 24 septembre restent complètement stériles. Le 26 septembre 1561, la rupture semble consommée entre les deux bords ; le colloque se clôt le 9 octobre, sans l'ombre d'une conciliation. Les tensions entre les théologiens des deux bords sont peut-être plus vives encore qu'à la veille des débats.

Le colloque de Poissy est un échec complet. Même la noblesse française en sort divisée : le 29 septembre a eu lieu une assemblée des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, les plus hauts dignitaires du royaume. Ni le prince de Condé, ni l'amiral de Coligny n'y ont assisté. Le divorce entre noblesse protestante et noblesse catholique semble sur le point d'être consommé. Il apparaît donc clairement qu'il n'existe pas de solution religieuse aux problèmes du royaume. Les derniers espoirs sont d'ordre politique. Malgré la détérioration inquiétante de la situation, Catherine de Médicis et le chancelier de L'Hospital vont encore tenter de sauver la paix.



VI. La création de la tolérance civile : l'édit de janvier 1562

Toute la politique poursuivie par la reine et son ministre au cours de l'année 1561 et du début de l'année 1562 traduit un effort désespéré pour défendre la tolérance religieuse et la paix civile. Dès le 28 janvier 1561, Catherine publie des lettres royales qui renouvellent l'amnistie pour les prisonniers accusés d'hérésie ; le 19 avril, la couronne passe un édit interdisant les perquisitions à domicile et l'usage de termes injurieux comme « huguenot » ou « papiste ». La tolérance existe jusqu'au sein de la cour et de la famille royale : à plusieurs reprises, on voit les enfants royaux et leur cousin Henri de Béarn (fils d'Antoine de Navarre et de Jeanne d'Albret, et futur Henri IV) organiser des processions de carnaval où ils singent les prélats romains. Le roi lui-même se travestira en évêque devant sa mère et le nonce pontifical ; Catherine ne répondra aux protestations du légat que par une plaisanterie... Alexandre-Édouard, le « petit aigle », lance même à la femme de l'ambassadeur d'Espagne qu'il est « huguenot ». Sa sœur, Marguerite, écrira dans ses *Mémoires* qu'à l'époque, le jeune duc d'Anjou se moquait d'elle précisément parce qu'elle restait attachée à la foi catholique. Dans ce climat de tolérance, les protestants présents à la cour n'hésitent pas à célébrer leurs prêches dans leurs appartements, toutes portes ouvertes, et les psaumes calvinistes résonnent sous les voûtes des demeures royales... pour le plus grand scandale des aristocrates catholiques, menés par le duc de Guise.

La reine mère, qui ne peut pas envisager que les deux confessions restent sur leurs positions, convoque à nouveau des théologiens des deux religions à Saint-Germain en janvier 1562. Mais ces confrontations ne débouchent sur rien : l'intransigeance des religieux des deux bords ne fait que s'affirmer davantage.

Puisqu'il n'existe pas de solution religieuse à la crise, Catherine de Médicis et Michel de L'Hospital vont utiliser leur dernière carte : trouver une solution politique. Il s'agit pour eux de mettre en place une politique de tolérance civile, qui reconnaîtrait les réformés, au même titre



- Michel de L'Hospital -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE III
6 DÉCEMBRE 1560
AU
1ER MARS 1562

que les catholiques, comme des sujets français, en dépit de l'existence de deux religions au sein de l'État. Cette mesure est révolutionnaire : pour la première fois en France, le gouvernement, fondé sur le droit divin, admet la notion de tolérance religieuse.

Le verbe « tolérer » ou le mot « tolérance » n'ont pas au XVIe siècle les connotations positives qu'on leur donne actuellement. « Tolérer », à la Renaissance, signifie plutôt « endurer » ou « souffrir »… Et la notion même de tolérance est un scandale idéologique et religieux pour les réformés comme pour les catholiques endurcis. La politique de la reine mère et du chancelier est donc très impopulaire, même si son objectif essentiel est de sauver la paix dans le royaume.

Cette politique de tolérance est mise en œuvre dans « l'édit de Janvier », promulgué à Saint-Germain le 17 janvier 1562. Dans ce texte, le roi exige que les réformés rendent les églises dont ils se sont emparés et arrêtent immédiatement tout vandalisme contre les statues et les représentations de la foi catholique ; en contrepartie, le culte réformé est permis à l'intérieur des villes dans les demeures privées, et le culte public est permis en dehors de l'enceinte des villes, en particulier dans les faubourgs. Même si ces autorisations sont restrictives, elles ont une importance capitale car, pour la première fois, elles reconnaissent la légalité du culte protestant.

Malheureusement, seule une minorité de politiques et d'intellectuels modérés comprend la notion de tolérance. Les mentalités françaises ne sont pas prêtes à admettre un concept si nouveau ; et c'est dans un climat chargé de tension et de violence que l'édit de Janvier est promulgué.

VII. Violences populaires et mouvements insurrectionnels

Le gouvernement de Catherine de Médicis est en porte-à-faux avec la population française. Le « papiste » pour les protestants, le « huguenot » pour les catholiques, c'est l'ennemi, c'est l'hérétique, c'est le blas-



phématéur. Haines et discordes déchirent le royaume depuis le peuple jusqu'aux princes du sang.

Des incidents graves, parfois meurtriers, éclatent un peu partout dans le royaume. À partir du printemps 1560 apparaît une violence protestante tournée contre les symboles catholiques. Il s'agit de l'iconoclasme. Des bandes de huguenots bien organisées créent des « tumultes » (des émeutes), au cours desquelles elles abattent des statues de saints ou ravagent les stèles des cimetières. Cette violence est idéologique : il s'agit d'abattre les « idoles » qui corrompent la religion romaine. Mais les protestants ne disposent pas de lieux de culte suffisamment grands pour accueillir leurs assemblées toujours plus nombreuses : à partir de février 1561, ils commencent à s'emparer des églises. Certaines occupations sont pacifiques, mais d'autres sont faites les armes à la main. La statuaire catholique des églises ainsi investies est martelée ; les hosties sont profanées. Certains émeutiers s'emparent des vêtements ecclésiastiques et singent la messe ; on menace de mort des prêtres catholiques pour qu'ils foulent des hosties consacrées, parfois mêlées d'excréments. Ces sacrilèges sont entrepris par les protestants pour prouver qu'il s'agit de symboles idolâtres, puisque aucun châtiment divin ne frappe les iconoclastes. Mais les catholiques sont horrifiés par ces blasphèmes, et y voient la confirmation du caractère diabolique de la religion réformée.

C'est surtout le sud du royaume qui est touché par l'iconoclasme ; toutefois, on recensera au moins un sac d'église à Paris, à Saint-Médard, le 27 décembre 1561.

Les catholiques sont choqués par cette violence protestante ; ils ne comprennent pas la tolérance de la reine mère, et ils ont le sentiment que le gouvernement les abandonne aux outrances huguenotes. Leurs réactions vont de la provocation aux pires exactions. Pour lutter contre le prosélytisme protestant, le clergé multiplie les prêches, les processions, les cérémonies pénitentielles, en déployant un faste somptueux qui est l'antithèse exacte de l'austérité calviniste. Des prédicateurs itinérants issus d'ordres prêcheurs (Jacobins, Minimes) haranguent les foules catholiques, prédisent la colère de Dieu, des fléaux terribles, voire la fin du monde, dont ils attribuent la responsabilité aux blasphèmes des



protestants. À l'issue de ces prêches enflammés, des catholiques survoltés assassinent parfois des voisins soupçonnés d'hérésie. Au cours de l'année 1561, les prêches catholiques provoquent au moins trois massacres de protestants (à Beauvais en avril, à Aix dans l'été, à Carcassonne en décembre). Les heurts entre catholiques et protestants deviennent donc meurtriers.

Certains affrontements ou certaines insurrections prennent même des aspects de guerre civile. En Guyenne, des seigneurs catholiques dispersent des rassemblements protestants ou luttent contre l'iconoclasme ; à partir du mois d'août 1561, ils deviennent la cible d'agressions de bandes armées. Le cas le plus célèbre est celui du baron de Fumel. Il s'agissait d'un seigneur catholique qui avait dispersé plusieurs assemblées de réformés : les paysans protestants de ses terres, épaulés par les huguenots des communes voisines, se révoltent contre lui. Au total, c'est une bande comprenant au moins 1 500 huguenots qui met le siège devant son château, l'emporte d'assaut le 23 novembre 1561, et massacre l'aristocrate catholique.

Face à ces troubles, les catholiques décident de se substituer au pouvoir royal pour lutter contre le vandalisme et les attaques protestants. Un peu partout apparaissent dans les villes et les campagnes des « syndicats » ou des « ligues », c'est-à-dire des associations de défense catholique, dont l'organisation est ouvertement militaire. Ces « ligues » apparaissent d'abord dans les villes du sud du royaume, où les violences huguenotes ont été plus fortes ; il en résulte un climat explosif, où les provocations se multiplient dans les deux bords. Certaines « ligues » poussent l'intransigeance jusqu'à défier le roi et la tolérance imposée par l'édit de Janvier. À Aix, Flassans de Pontevès, seigneur de Flassans et consul de la ville, forme au printemps 1561 une bande armée pour lutter contre les protestants ; en janvier 1562, Flassans provoque une violente émeute anti-protestante à Aix. Il refuse de respecter l'édit de Janvier, se proclame « chevalier de la foi » et traque les calvinistes des campagnes provençales ; il faudra que l'armée royale vienne assiéger Barjols où il s'est retranché, et massacre ses soldats au cours de la chute de la ville (6 mars 1561), pour neutraliser cette ligue hors-la-loi.





- Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE III
6 DÉCEMBRE 1560
AU
1ER MARS 1562

VIII. La cour déchirée

Le danger le plus important vient cependant de la cour. Les grands lignages sont déchirés entre plusieurs partis. Aux divisions politiques viennent se juxtaposer les prises de position religieuses.

La prise en main du gouvernement par Catherine de Médicis provoque l'hostilité des grands aristocrates qui se trouvent écartés du trône. Le duc de Guise, en particulier, accepte mal de perdre sa charge de lieutenant général du royaume. S'il continue à professer une fidélité sans faille aux ordres de la couronne, il devient clair qu'il intrigue pour regagner le pouvoir qu'on lui a retiré.

Le 6 avril 1561, un scandale ébranle le château de Fontainebleau, où séjourne la cour. L'amiral de Coligny organise un prêche contre le saint sacrement dans la chambre du roi ; en outre, les couloirs du château résonnent des psaumes protestants chantés dans les appartements de l'amiral, dont les portes sont grandes ouvertes. C'en est trop pour les seigneurs catholiques, qui pensent que la couronne ne tardera plus à adopter la religion réformée. De grands aristocrates catholiques décident de mettre terme à leurs rivalités politiques et de former une association de défense de la foi romaine. Cette ligue nobiliaire rassemble le cardinal de Bourbon, le cardinal de Tournon, le duc de Montpensier, le maréchal de Cossé, et elle se trouve dirigée par les trois seigneurs les plus puissants du royaume : le duc François de Guise, le connétable Anne de Montmorency et Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André. Les huguenots surnommeront cette ligue le triumvirat, par allusion au pouvoir que se partagent les trois grands.

La formation du triumvirat est inquiétante à plusieurs chefs : en s'y associant, le connétable de Montmorency opte ouvertement pour le catholicisme et rompt avec ses neveux Châtillon, en particulier avec l'amiral de Coligny, à la tête du clan protestant. La rupture du clan Châtillon-Montmorency est un facteur de déséquilibre pour l'ensemble de la cour. En outre, les triumvirs créent la notion d'obéissance conditionnelle : ils jurent de rester fidèles au roi si celui-ci reste fidèle à la foi catholique. Aucun ultimatum explicite n'est adressé à la couronne, mais



il est clair que si le roi penche du côté protestant, les triumvirs font peser sur lui la menace d'une sédition de la grande noblesse catholique.

La situation se dégrade très nettement entre la couronne et le parti des triumvirs à cause de la politique de tolérance mise en place par la reine et Michel de L'Hospital. Pour lutter contre l'iconoclasme protestant, le duc de Guise prône la force : il propose de lever 25 000 à 30 000 hommes de guerre pour purger le royaume de toutes les bandes armées de huguenots. Mais comme la reine refuse et s'efforce de trouver une solution pacifique aux troubles, François de Guise proclame qu'il n'a plus rien à faire à la cour et qu'il prépare son départ. C'est alors que les Guise et leur allié, le duc de Nemours, entreprennent une manœuvre inquiétante. Ils approchent le jeune Henri d'Anjou (le jeune frère de Charles IX, d'abord nommé Alexandre-Édouard) et tentent de l'enjôler pour le persuader de faire un voyage secret en Lorraine… On fait miroiter à l'enfant qu'il pourrait gagner un beau cheval d'Espagne et passer son temps en jeux plutôt qu'en cours s'il se laisse emmener… Il s'agit tout simplement d'une tentative d'enlèvement sur un enfant royal, sur l'héritier direct de la couronne tant que son frère aîné Charles IX (qui n'a alors que 11 ans…) n'a pas d'enfant mâle ! Mais l'affaire est éventée ; les Guise sont soupçonnés de comploter contre la couronne. Tout le clan Guise, accompagné par le duc de Nemours et le cardinal de Tournon, quitte alors la cour avec fracas, le 19 octobre 1561, avec une suite de plus de sept cents gentilshommes catholiques. Le message est clair : ce départ tient plus de la démonstration de force que de la fuite. Quelques jours après, c'est le connétable de Montmorency qui abandonne la cour ; les chefs catholiques se retirent, mais leur absence est lourde de menaces.

À la cour, demeurent les chefs du parti protestant : le prince Louis de Condé ; son frère Antoine de Bourbon, duc de Vendôme ; Jeanne d'Albret, reine de Navarre et épouse d'Antoine de Bourbon ; Gaspard de Châtillon, amiral de Coligny ; son frère François d'Andelot, colonel général de l'infanterie. C'est sans doute sous leur influence que l'édit de Éanvier est composé. Mais même au sein du clan protestant, les tensions s'exacerbent : le couple formé par Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret va mal, et la mésentente entre les époux a des répercus-



sions politiques graves. Le jour de Noël 1561, Jeanne d'Albret abjure publiquement le catholicisme. Un mois plus tard, son mari, Antoine de Bourbon, sans doute manipulé par la diplomatie espagnole qui lui fait miroiter la souveraineté sur la Sardaigne, abandonne le protestantisme et se rallie aux triumvirs. Antoine de Bourbon est toujours le lieutenant général du royaume, le chef militaire suprême ; sa défection est donc un coup rude pour les protestants.

De leur côté, le duc François de Guise et son frère le cardinal Charles de Lorraine n'étaient pas restés inactifs ; leur diplomatie nationale et internationale porte rapidement ses fruits, puisque dès février 1562, Catherine de Médicis les invite de nouveau à la cour – et oublie la tentative inquiétante d'enlèvement du duc d'Anjou. Ce retour en grâce des chefs catholiques déplaît aux chefs protestants ; vers le 15 février 1562, l'amiral de Coligny et le colonel général d'Andelot quittent le roi et la gouvernante.

Mais les Guise ne se pressent pas de revenir vers Paris ; ils font d'abord un voyage à Saverne, où ils s'apprêtent à rencontrer un prince protestant du Saint Empire, le duc de Wurtemberg. Voyage paradoxal, au cours duquel les Guise, après avoir quasiment abjuré le catholicisme par calcul politique, provoqueront la première guerre de religion…

IX. Le massacre de Wassy (1er mars 1562)

Du 15 au 18 février 1562, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine rencontrent donc le duc de Wurtemberg en terrain neutre, à Saverne, sur les terres de l'évêque de Strasbourg. Le duc Christophe de Wurtemberg est un luthérien convaincu, qui va s'efforcer de convertir les deux champions du catholicisme français. Étrange entrevue : les Guise sont compréhensifs et charmants, François de Guise va jusqu'à dire qu'il se ferait volontiers luthérien, tandis que le cardinal affirme qu'il supporte à peine la messe… En fait, les deux hommes se livrent à une manœuvre diplomatique : ils veulent se concilier les bonnes grâces des



luthériens allemands pour les dissuader de porter secours aux calvinistes français… Ce calcul prouve que les Guise pensent déjà, très vraisemblablement, à la guerre civile.

À leur retour de Saverne, les Guise se dirigent vers la cour en traversant la Champagne. Ils s'arrêtent en leur château de Joinville, le fief de leur famille. Puis ils reprennent leur route, escortés par deux cents hommes d'armes. Ils s'arrêtent à quatre lieues de leur château, le dimanche 1er mars 1562, afin d'entendre la messe à Wassy. Wassy est alors une ville de trois mille habitants, qui dépend de leur autorité ; mais les protestants, depuis octobre 1561, y ont implanté une « église dressée » (une communauté comprenant un pasteur et un consistoire, c'est-à-dire un conseil d'anciens et de diacres). Antoinette de Bourbon, la mère du duc et du cardinal, est scandalisée par la présence des hérétiques dans une ville dépendant de son autorité ; à peine arrivé à Wassy, le duc rencontre le prieur local qui témoigne de son indignation et de son inquiétude.

Plus tard, alors que les Guise assistent à la messe, le bruit court que six cents huguenots se sont rassemblés dans une grange, à l'intérieur de l'enceinte de la ville, pour y célébrer leur culte. Les psaumes chantés en français s'entendent depuis l'église… Le duc de Guise envoie alors quelques gentilshommes, dont son guidon La Brosse, vers la grange occupée par les protestants. Voulait-il obtenir davantage d'informations ? Voulait-il rappeler aux protestants qu'ils violaient l'édit de Janvier en célébrant leur culte à l'intérieur de l'enceinte de la ville ?

On ne sait pas avec assurance ce qui se passe alors. Il est peu vraisemblable que le massacre ait été prémédité ; le duc voyageait avec Anne d'Este, sa femme enceinte, ainsi que son jeune fils Henri et sa mère Antoinette de Bourbon ; il est peu probable qu'il aurait délibérément risqué d'exposer toute sa famille dans une opération militaire. Il est même possible que c'est parce qu'il a senti les siens menacés qu'il a eu une réaction aussi violente…

Les gentilshommes du duc arrivent à la grange ; il semble que les protestants les aient invités à s'asseoir parmi eux pour écouter le sermon. La Brosse aurait alors crié qu'il fallait tout tuer ; les huguenots, pris de colère, repoussent les quelques gentilshommes catholiques en les couvrant d'insultes, en leur lançant des pierres. Alertés par la clameur,

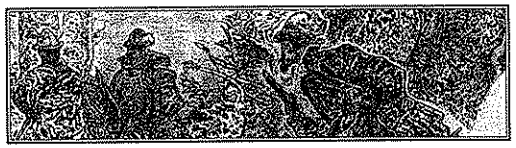


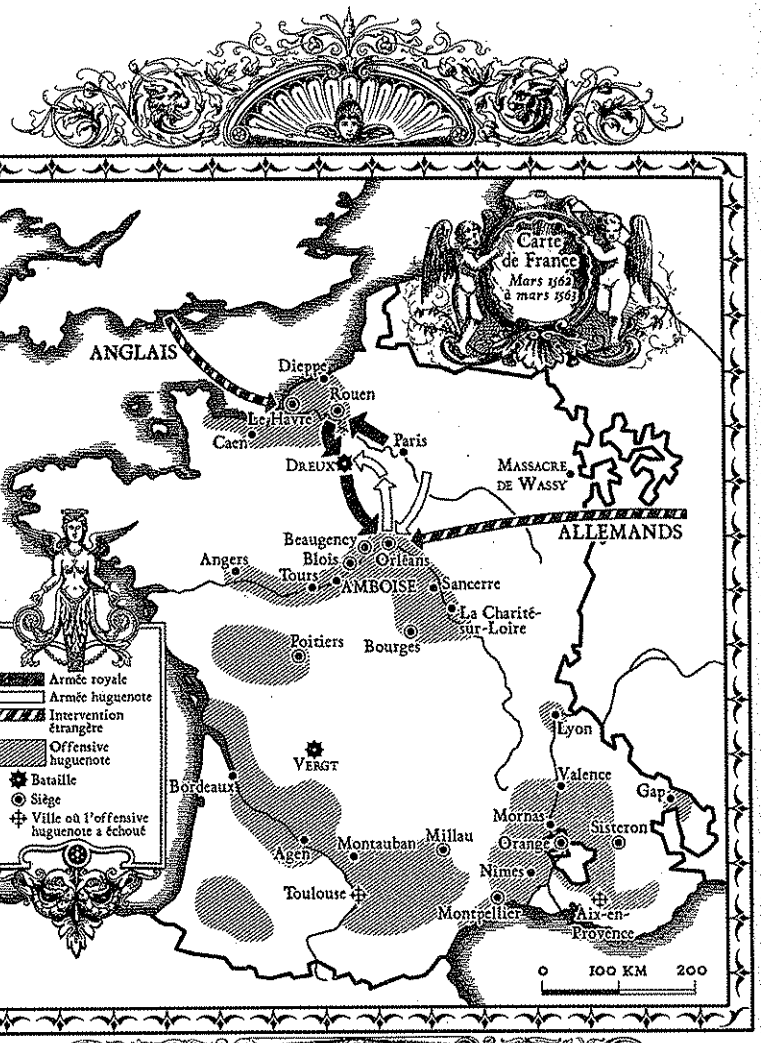


le duc et le cardinal arrivent avec leur escorte armée ; ils sont accueillis par une grêle de pierres. Le duc et ses hommes perdent leur sang-froid : ils ouvrent le feu dans la foule, encerclent la grange, bloquent les issues, puis forcent l'entrée et se ruent à l'intérieur l'épée au poing. Le carnage est terrible : on dénombrera environ 50 morts (dont cinq femmes et un enfant), et près de 150 blessés.

Dès la fin du massacre, François de Guise regrette sans doute son geste. Non par remords, mais parce qu'il craint d'avoir perdu son crédit politique, en particulier auprès des princes luthériens du Saint Empire. Il écrit immédiatement à Christophe de Wurtemberg pour justifier le carnage de Wassy. Il écrit également aux deux autres triumvirs pour leur demander de le rejoindre au plus vite, car il craint des opérations de représailles des protestants. Il est également probable qu'il a peur d'avoir perdu sa popularité de héros militaire et de chevalier courtois, acquise sur les champs de bataille sous Henri II.

Il se trompe. Quinze jours plus tard, Paris lui réserve une entrée triomphale.







Chapitre IV
La première guerre civile

1er mars 1562 — 19 mars 1563

I. L'enlèvement du roi et la chute d'Orléans

Le duc de Guise se dirige donc vers Paris ; en chemin, il fait plusieurs détours, car il craint des embuscades huguenotes. Mais il est très vite rejoint par de nombreux gentilshommes catholiques, qui, à cause du massacre de Wassy, reconnaissent en lui le champion de la foi romaine… Le 16 mars, les Guise font leur entrée à Paris, à la tête de mille cavaliers. La population fait un accueil délirant au duc, célébré comme un héros libérateur. Le prévôt des marchands (l'équivalent du maire de Paris) lui propose deux millions d'écus et une armée de 20 000 hommes pour lutter contre les hérétiques.

Pourtant, Paris est encore occupée par des protestants. Des prêches ont lieu régulièrement sur le pré aux clercs et à Popincourt. Le 16 mars, au moment de l'entrée du duc de Guise, le prince de Condé revient d'un office en compagnie de Théodore de Bèze et de deux cents hommes d'armes. Moment de grande tension : la troupe catholique et la troupe protestante se croisent en plein Paris, dans un



silence de mort. Le duc de Guise et le prince de Condé se saluent du pommeau de l'épée ; il s'agit de leur dernière entrevue avant la bataille de Dreux.

Quelques jours plus tard, le maréchal de Saint-André et le connétable de Montmorency rejoignent les Guise à Paris, à la tête de nouvelles forces catholiques. La situation devient explosive dans la capitale : selon Pierre de Paschal, un témoin, on s'y croirait dans une ville frontière, car on y entend régulièrement des arquebusades. À Fontainebleau, où se tient la cour, Catherine de Médicis sent que le contrôle de la situation lui échappe ; elle craint particulièrement un coup d'État des triumvirs, désormais en position de force. Du 16 au 26 mars, elle envoie quatre lettres au prince de Condé : elle lui ordonne de quitter Paris, car le rapport de force y est trop défavorable pour lui, et elle lui demande avec insistance de se rendre à Fontainebleau, pour protéger le roi du triumvirat. Le prince quitte effectivement Paris le 23 mars, mais il ne se rend pas à la cour. Il hésite ; il craint un traquenard de la reine mère, car il se souvient du rôle qu'elle avait joué dans son arrestation et dans sa condamnation à mort en automne 1560. À défaut de se rendre à Fontainebleau, il gagne Meaux, où il est bientôt rejoint par les autres chefs du parti protestant, les trois frères Châtillon (Coligny, d'Andelot et Odet). En tant que prince du sang, Condé devient naturellement le chef du parti huguenot.

Mais les chefs protestants sont divisés : Coligny veut foncer sur Fontainebleau, mettre le roi sous la protection des gentilshommes réformés et se retrancher avec lui à Orléans, ville facile à défendre qui verrouille la vallée de la Loire. Mais Condé, qui n'a pas confiance en Catherine de Médicis, hésite ; la plupart des capitaines protestants estiment leurs forces trop faibles et veulent lever des troupes mercenaires en Allemagne. Cette fois, c'est l'amiral de Coligny qui s'y oppose : il ne veut pas introduire d'armées étrangères sur le sol français, par fidélité à la couronne et pour épargner la population des ravages exercés par les mercenaires.

Pendant que les chefs protestants hésitent, les triumvirs entrent en action. Le 27 mars 1562, ils réussissent un coup de force : François de Guise, Anne de Montmorency, Jacques d'Albon de Saint-André et



Antoine de Bourbon entrent à Fontainebleau à la tête de mille cavaliers et prennent le contrôle du roi. L'opération se fait sans effusion de sang, mais les triumvirs dictent désormais leur volonté à Charles IX. Ils lui font quitter Fontainebleau et le forcent à gagner Melun, puis Paris et Vincennes. Le prince de Condé, de son côté, se décide enfin à agir à la fin du mois de mars ; à la tête de 1800 hommes, il marche sur Paris. Mais, alors qu'il arrive au pont de Saint-Cloud, il apprend que le roi est entre les mains des triumvirs, et trouve la capitale fermée sur ordre de son frère, Antoine de Bourbon. Le prince oblique alors brusquement vers la vallée de la Loire et fonce vers Orléans ; le 2 avril, il emporte la ville au galop, après une folle chevauchée de six lieues. La prise d'Orléans est le premier geste clairement insurrectionnel du prince ; désormais, la guerre civile a bien éclaté.

II. Les chefs militaires de la première guerre civile

Même si les triumvirs se piquent de fidélité au roi et de légalisme, il est évident que Charles IX et sa mère, Catherine de Médicis, ont moins de poids sur le cours des événements que les grands aristocrates qui s'affrontent désormais ouvertement.

1. Les chefs catholiques

Les quatre chefs du parti catholique disposent tous d'un grand poids politique, même si certains (comme le connétable de Montmorency ou le duc de Guise) l'emportent sur les autres par la puissance de leur clientèle, de leurs finances et par leur expérience militaire.

Le duc François de Guise a 43 ans quand la guerre éclate. C'est un homme blond, grand, élégant, qui s'habille avec recherche, avec une préférence particulière pour les pourpoints de satin blanc. Il est certes balafré, mais la vilaine cicatrice qui lui barre le visage est un de ses titres de gloire :



il s'agit d'une blessure reçue alors qu'il combattait à la tête des troupes royales lors de la prise de Calais. Car le duc de Guise est un très grand militaire : peut-être le plus grand stratège français du XVI^e siècle. Depuis 1542, il se signale dans toutes les guerres entreprises sous François I^er et Henri II ; la défense de Metz (1553), la prise de Calais (1558) et la reconquête de tout le nord du royaume en quelques mois, depuis la Manche jusqu'à Arlon, en font le général le plus glorieux de sa génération. Au demeurant, c'est un gentilhomme cultivé, courtois, très diplomate, qui charme son entourage et sait s'attacher des fidélités indéfectibles. Enfin, c'est un chef de parti réfléchi, qui établit sa stratégie militaire ou politique à long terme, pèse mûrement chaque décision, délègue le moins possible

François de Lorraine, duc de Guise

Grâces : Courtoisie, Émule de Jules César, Sens du panache, Sens politique
Providence : Animé par la Grâce (D10)
Bienveillance 6

Savoir : Mêlé (D8)

Mémoriser 3

Armurerie 3	Artillerie 6
Cosmographie 2	Droit 3
Héraldique 4	Intendance 4
Italien 5	Latin 1
Lire/Écrire 5	Stratégie 7
Tactique 9	Théologie 1

Sensibilité : Fin (D10)

Perception 4

Orientation 7	Perspicacité 5

Entregent : Galant (D12)

Charme 5

Commander 9	Danse 4
Éloquence 5	Étiquette 5
Intimidation 5	

Puissance : Vigoureux (D10)

Bonus dégâts +1
Pièces d'armure lourde 7 (+2)
Effort 4

Armes d'hast 4	Bagarre 3
Lutte 3	Saut 4

Complexion : Gaillard (D10)

Endurance 4

Adresse : Leste (D10)

Actions/tour 3
Course 4 **Initiative 4**

Arquebusade 3	Équitation 6
Escalade 5	Escrime 6
Esquive 4	Main gauche 3

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE IV
2 MARS 1562
AU
19 MARS 1563



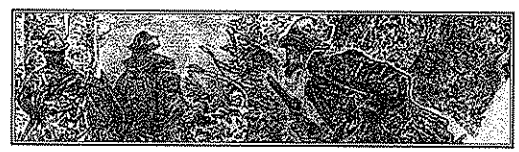
- François de Lorraine, duc de Guise -



ses pouvoirs afin d'avoir toujours la pleine maîtrise de ses actes. Il s'agit donc d'un chef redoutable, sans doute le meilleur du parti catholique. Même s'il lui arrive parfois de tenir des discours tolérants et mesurés (par pur calcul politique), c'est un catholique intransigeant.

Le connétable Anne de Montmorency a 69 ans quand la guerre éclate. Malgré son âge avancé, c'est un grand homme lourd, une force de la nature dépourvue de finesse, qui combat toujours avec fougue sur le champ de bataille. S'il est incontestablement courageux, ce n'est pas un bon diplomate. Les témoins insistent sur sa morgue de grand baron. C'est aussi un stratège et un politique médiocre ; il est responsable, en particulier, de la cuisante défaite de Saint-Quentin et du désastreux traité du Cateau-Cambrésis. Ce qui fait sa force, c'est sa fortune – la première fortune laïque de France, qui rivalise avec celle de la couronne – et sa clientèle, elle aussi la plus abondante du royaume. Bref, s'il n'apporte pas aux triumvirs un chef talentueux, il leur donne d'immenses ressources en argent et en hommes. Le connétable est lui aussi un catholique intransigeant.

Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André, a 57 ans quand la guerre éclate. Malgré son âge mûr, on le surnomme encore « le gallan de la court », car il est le modèle du grand courtisan qui s'est hissé jusqu'aux plus hautes faveurs grâce à ses qualités personnelles et grâce à son entregent. Jacques d'Albon de Saint-André est issu de la noblesse seconde ; à la différence des Guise et des Montmorency, dont le lignage est ancien et prestigieux, la famille d'Albon n'apparaît qu'au XIV^e^ siècle, et n'occupe qu'une modeste seigneurie. Mais Jacques d'Albon est un homme beau, sportif, spirituel et courtois : un modèle de gentilhomme. Son élégance – il mène si grand train et s'entoure d'un tel faste qu'il dispersera la fortune colossale construite sous le règne d'Henri II – et sa séduction en font une figure incontournable de la cour. En outre, c'est un bon chef militaire, qui sait se comporter avec beaucoup de bravoure sur le pré ; à la bataille de Saint-Quentin, il tenta de sauver l'armée française du désastre, et s'il fut capturé, on admira le courage avec lequel il s'efforça de redresser la situation. Mais la grande force du maréchal de



Saint-André, outre l'art de plaire et le panache guerrier, c'est de mesurer au mieux les rapports de force au sein de la cour et de savoir toujours se plier aux événements. Même s'il est moins puissant que le duc de Guise et que le connétable de Montmorency, il joue un rôle indispensable au sein des triumvirs : c'est lui qui sert d'intermédiaire entre les deux clans catholiques, et soude leur association. En effet, pendant tout le règne d'Henri II et de François II, le duc de Guise et le connétable de Montmorency ont été des adversaires politiques obstinés, rivalisant pour s'évincer mutuellement de l'entourage du roi. C'est le sens de la conciliation et la souplesse politique du maréchal de Saint-André qui leur permettent de s'allier à partir de 1561, dans une association qui paraît très étonnante aux yeux de tous les contemporains. Du reste, le catholicisme du maréchal de Saint-André est essentiellement politique ; en authentique grand courtisan, le maréchal ne s'encombre guère de scrupules ni de convictions religieuses…'

Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et roi (sans couronne) de Navarre est le dernier grand capitaine catholique. En 1562, il a 44 ans. C'est un homme plutôt agréable, mais dépourvu de caractère. Il a épousé Jeanne d'Albret, reine de Navarre – mais la Navarre, aux trois-quarts conquise par les Espagnols au début du siècle, se réduit au seul Béarn. Du reste, Antoine de Bourbon n'est que le prince consort ; c'est Jeanne d'Albret qui exerce effectivement la souveraineté sur le Béarn. Peu fortuné, militaire sans génie, le seul atout d'Antoine de Bourbon est d'être un prince du sang, plutôt populaire auprès de la vieille noblesse française. Son ralliement à la cause des triumvirs leur apporte une sorte de légitimité dynastique, puisque Antoine de Bourbon est à la fois membre de la famille royale et lieutenant général du royaume en 1562. Du reste, il s'avère assez facile à manipuler – ce que de grands politiques comme Catherine de Médicis, François de Guise ou le maréchal de Saint-André ne se privent pas de faire… Son catholicisme tient davantage du vernis religieux que de la conviction personnelle ; au début de la première guerre civile, il vient à peine d'abandonner la religion réformée, parce que l'Espagne a acheté son ralliement au catholicisme en lui offrant la couronne de Sardaigne.



2. Les chefs protestants

Dans le camp réformé, on dénombre également de grands capitaines. Moins fortunés que les catholiques, ils n'en disposent pas moins de grandes compétences militaires et d'une forte popularité au sein de la noblesse.

Louis de Bourbon, prince de Condé, est le frère cadet d'Antoine de Bourbon ; il a 32 ans quand la guerre éclate. C'est un petit homme brun, vif, pétillant de charme et d'esprit. En fait, le personnage est attachant mais tissé de contradictions : quoique spirituel, il reste trop brouillon et se fait souvent déborder par les calculs de fins politiques

Louis de Bourbon, prince de Condé

Grâces : Centaure, Piquant, Sens du panache, tête brûlée
Providence : Fils prodigue (D6)
Bienveillance 7

Savoir : Mêlé (D8)

Mémoriser 3
Armurerie 3 — Cosmographie 2
Droit 4 — Héraldique 2
Intendance 2 — Lire/Écrire 4
Stratégie 2 — Tactique 3

Sensibilité : Fin (D10)

Perception 4
Orientation 3 — Perspicacité 3

Entregent : Galant (D12)

Charme 5 — Baratin 4
Chant 3 — Commander 7
Danse 4 — Éloquence 5
Étiquette 5 — Pose 6

Puissance : Vigoureux (D10)

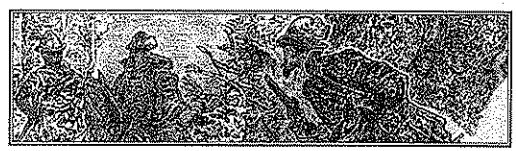
Bonus dégâts +1
Pièces d'armure lourde 7
Effort 4
Armes d'hast 4 — Bagarre 3
Lutte 3 — Saut 4

Complexion : Gaillard (D10)

Endurance 4 — Dive bouteille 3

Adresse : Preste (D12)

Actions/tour 3
Course 5
Initiative 5
Arquebusade 5 — Équitation 6
Escalade 2 — Escrime 5
Esquive 4 — Main gauche 4





- Louis de Bourbon, prince de Condé -

comme la reine mère. Brave au feu jusqu'à la témérité, il est adulé par ses soldats et par la noblesse d'épée, mais il manque de sens tactique et de sang-froid. Enfin, son adhésion à la Réforme elle-même semble un peu étrange ; car Louis de Condé est un bon vivant, un séducteur invétéré qui multiplie les maîtresses et dont la vie dissolue n'a rien à voir avec le puritanisme calviniste. Ajoutons à cela que le prince de Condé est complètement désargenté, grave handicap pour un chef de parti opposé aux premières fortunes du royaume (Montmorency & Guise). Louis de Condé doit donc sans cesse faire appel à des subsides extérieurs pour lever des troupes, les payer et les équiper.

Odet, cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, est l'aîné des trois frères Châtillon ; il est à la fois le neveu du connétable de Montmorency et l'oncle par alliance du prince de Condé. Il a 45 ans quand la guerre éclate. C'est un humaniste qui a reçu le chapeau de cardinal alors qu'il était encore adolescent, grâce à l'influence du connétable de Montmorency ; fin lettré, amateur d'art et mécène, il semble davantage attaché aux bénéfices ecclésiastiques que lui rapporte sa position dans la hiérarchie catholique qu'aux articles de la foi romaine… Il hésite un moment avant de se déclarer pour la religion réformée, sans doute poussé par ses frères, protestants convaincus. Il n'abandonne pas la pourpre ni les revenus de l'évêché de Beauvais une fois converti au calvinisme. Odet n'est pas un militaire ; c'est un politique, dont l'action est d'ailleurs assez trouble puisqu'il ne perd jamais de vue ses intérêts. À côté de ce personnage équivoque, ses deux frères semblent être deux capitaines beaucoup plus sûrs pour le parti huguenot.

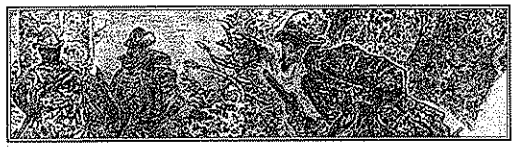
Gaspard de Châtillon, amiral de Coligny, est le puîné des Châtillon ; il a 43 ans quand la guerre éclate. C'est un homme de taille moyenne, dont la barbe blonde vire au gris. Il a la démarche noble, la voix posée et plutôt douce ; il est d'un naturel assez solitaire, et il aime le calme et la lecture. Il est cultivé – d'après Brantôme, il est plus instruit que le duc de Guise, car il maîtrise très bien le latin. Il est pieux (sa foi calviniste est profonde et sincère), et possède au plus haut point le sens du devoir : le fait de prendre les armes contre son roi représentera toujours pour

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE IV
2 MARS 1562
AU
19 MARS 1563



- Gaspard de Châtillon, comte de Coligny -



lui un déchirement terrible. Mais qu'on ne soit pas abusé par ce portrait d'un gentilhomme mesuré et calme : Coligny est un très grand militaire, sans doute le seul capable de rivaliser avec le duc de Guise. Doté d'un moral d'acier, il endure les souffrances extrêmes – deuils, épuisement, blessures – avec une résistance stupéfiante. Malade ou grièvement blessé, il reste un combattant redoutable, capable de se jeter dans la mêlée à la tête de ses hommes. En outre, c'est un excellent organisateur et un grand

Gaspard de Châtillon, amiral de Coligny

Grâces : Autorité, Blanchi sous le harnois, Santé de fer, Sens politique, stoïcisme
Providence : Animé par la Grâce (D10)
Bienveillance 7

Savoir : Lettré (D10)

Mémoriser 4

Armurerie 3	Artillerie 2
Cosmographie 4	Droit 4
Héraldique 2	Intendance 5
Latin 4	Lire/Écrire 4
Stratégie 7	Tactique 8
Théologie 2	

Sensibilité : Ouvert (D8)

Perception 3	Évaluation 2
Littérature 3	Navigation 2
Orientation 7	Perspicacité 6

Entregent : Disert (D10)

Charme 4	Chant 4
Commander 9	Éloquence 3
Enseigner 3	Étiquette 5
Intimidation 7	

Puissance : Vigoureux (D10)

Bonus dégâts +1
Pièces d'armure lourde 7 (+2)

Effort 4	Armes d'hast 3
Bagarre 3	Lutte 3

Complexion : Aguerrie (D20)

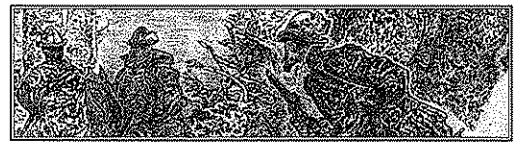
Endurance 6

Adresse : Leste (D10)

Actions/tour 3

Course 4	**Initiative 4**
Arquebusade 5	Équitation 6
Escalade 3	Escrime 5
Esquive 4	Main gauche 3

Trait particulier :
L'amiral ne se sépare jamais d'un beau cure-dent en argent, qu'il mâchonne en cas de nervosité ou qu'il glisse sur l'oreille.



stratège. Il fait régner une discipline de fer dans ses troupes, sait prendre des décisions rapides et sûres, improvise des tactiques pour renverser des désastres en victoires… Doté de principes humanistes, mû par une profonde honnêteté, c'est aussi un pragmatique qui sait faire taire la voix de sa conscience – voire faire preuve de cruauté – quand la nécessité le pousse. Toutes ces qualités en font non seulement un grand capitaine, mais aussi un grand politique. À la différence de la plupart des chefs de parti de l'époque – à part peut-être François de Guise – il sait exploiter ses victoires militaires dans le domaine politique. Les contemporains ne s'y trompent pas : les Guise et le maréchal de Saint-André le considèrent comme leur principal ennemi, et Catherine de Médicis elle-même se méfie de lui, alors qu'elle parvient souvent à manipuler le prince de Condé. La fascination que l'amiral de Coligny exerce chez tous les jeunes gens de la noblesse – y compris chez Charles IX, qui finira par en faire son favori – témoigne de son autorité morale, militaire et politique. Les tentatives d'assassinat répétées dont il sera victime par la suite montrent à quel point sa stature gênait l'ensemble de ses adversaires politiques – y compris la reine mère... Au XIX[e] siècle, Michelet le considérera comme le seul grand héros des guerres civiles.

François d'Andelot, colonel général de l'infanterie, est le troisième frère Châtillon. Il a 41 ans au début de la guerre. Au physique et au moral, il ressemble beaucoup à l'amiral. C'est avant tout un grand soldat, admiré par la noblesse pour son courage, son sens tactique, son réalisme pratique et une résistance de fer face à l'épreuve. En tant que cadet, il laisse la politique à ses deux aînés ; en revanche, c'est le calviniste le plus intransigeant du clan Châtillon. (Il est le premier membre de la haute noblesse à avoir déclaré publiquement son adhésion à la Réforme en 1558, au péril de sa vie, puisque Henri II le fit emprisonner pour ce motif.) Son association avec l'amiral dans le haut commandement des troupes huguenotes suffit à faire de l'armée insurgée une force d'insurrection dangereuse, malgré son infériorité numérique et sa composition disparate.



III. Le royaume ravagé

Dès la prise d'Orléans, Louis de Condé se proclame protecteur du roi et accuse les triumvirs de le garder prisonnier pour lui imposer une politique catholique. Le 8 avril, il publie une déclaration diffusée un peu partout dans le royaume : *Déclaration faicte par Monsieur le Prince de Condé, pour monstrer les raisons qui l'ont constrainct d'entreprendre la défence de l'authorité du Roy, du gouvernement de la Royne, et du repose de ce Royaume.* Le 11 avril, il signe avec soixante-treize gentilshommes (dont Coligny, d'Andelot, La Noue, le baron de Soubise) un traité d'association qui définit la politique générale de l'armée huguenote et affirme à nouveau défendre la « liberté du Roy soubs le gouvernement de la Royne mère ». Enfin, Condé emploie les lettres que lui a envoyées Catherine de Médicis pour persuader ses interlocuteurs (en particulier les princes protestants du Saint Empire) qu'il défend la légitimité royale. Toutefois, dès la prise d'Orléans, Catherine de Médicis l'a désavoué et s'est ralliée aux triumvirs. La confusion est donc complète dans le royaume.

Chaque parti prétendant défendre la légitimité politique et religieuse, des affrontements féroces éclatent dans tout le royaume. Le 12 avril, les catholiques massacrent la population réformée de Sens : la tuerie dure deux jours. Le 30 avril, une insurrection huguenote s'empare de Lyon au terme de deux jours de combat : la ville est bientôt occupée par François de Beaumont, baron des Adrets, qui la met au pillage. Celui-ci fait régner la terreur dans la vallée du Rhône au nom du prince de Condé. La vallée de la Loire est à feu et à sang : Tours, Angers, Beaugency, Blois, Sancerre, La Charité sont conquises par les protestants.

En Provence, les troupes protestantes sont dirigées par Paul de Mouvans, qui s'empare d'Orange, Sisteron, Nîmes et Montpellier. À Aix-en-Provence, Paul de Mouvans se heurte à la résistance victorieuse de Jean de Pontevès et de son frère le seigneur de Flassans, qui avait échappé au massacre de Barjols. Le 6 juin, Orange est reconquise par les forces catholiques, qui y massacrent les huguenots ; Sisteron retombe entre leurs mains en septembre, et ils assiègent Montpellier en septembre et octobre.



En Normandie, Rouen est prise par surprise par les huguenots dans la nuit du 15 avril. Depuis cette grande ville, l'une des plus riches du royaume, ils s'emparent de Caen et de Dieppe, et prennent le contrôle du pays de Caux.

IV. La guerre de Monsieur de Monluc

Dans le Sud-Ouest, l'insurrection huguenote est générale, dirigée par un gentilhomme protestant, Symphorien de Duras. Mais les protestants se heurtent à un vieil officier de la couronne, Blaise de Monluc, un vétéran des guerres d'Italie et de la campagne de reconquête de 1558. Monluc a 62 ans quand la guerre éclate ; il reprend aussitôt du service, se rend ventre à terre à la cour pour assurer Catherine de Médicis de sa fidélité inconditionnelle. La reine mère, sensible à sa loyauté, lui demande de rentrer en Guyenne et d'y assurer l'autorité du roi.

À la tête seulement de trois cents hommes, Monluc retourne dans le Sud-Ouest. Malgré la faiblesse de sa troupe, les protestants se méfient de ce vieux soldat, héros du siège de Sienne, ancien colonel général de l'infanterie, ami des Guise et fidèle serviteur de la reine mère. Ils tentent d'abord d'acheter sa neutralité, puis, ayant essuyé ses refus à plusieurs reprises, complotent pour l'assassiner. Prévenu, Monluc prend les armes contre les réformés. Sur toute l'étendue de la Guyenne, et dans une partie du Languedoc, il leur mène une guerre acharnée. Jusqu'en 1563, Monluc n'est officiellement que simple capitaine, mais il confisque littéralement la direction des opérations militaires au lieutenant général du roi en Guyenne, Charles de Coucis, seigneur de Burie. Il mobilise la noblesse catholique, fait appel aux capitaines qui ont servi sous ses ordres en Italie et lors de la guerre de 1558, aux magistrats catholiques des villes du Sud-Ouest. Il s'expose lui-même au combat avec son fils Pierre-Bertrand, surnommé le « capitaine Peyrot » ; et avec des forces inférieures et dispersées, remporte succès sur succès. Le 11 mai, les huguenots tentent de s'emparer de Toulouse : des combats de rue très violents ensanglantent

la ville jusqu'au 15 mai, date où les protestants apprennent que Monluc fonce sur la ville à la tête de quelques cornettes de cavalerie ; les insurgés prennent la fuite. Monluc les poursuit jusqu'à Montauban, où, le 24 mai, il a l'audace de mettre le siège devant une ville dont la garnison est supérieure à ses propres troupes… Peu de temps après, Bordeaux est menacée par des troupes réformées ; à la tête d'une centaine de cavaliers, Monluc revient à un tel train qu'il prend de vitesse jusqu'à l'infanterie et l'artillerie catholiques. Entouré d'une poignée de gentilshommes catholiques, il intercepte les réformés en rase campagne, au cours du combat de

Blaise de Monluc, lieutenant du roi en Guyenne

Grâces : Autorité, Blanchi sous le harnois, Santé de fer, Tête brûlée
Providence : Fils prodigue (D6)
Bienveillance 6

Savoir : Mêlé (D8)

Mémoriser 3

Armurerie 4	Artillerie 5
Comptabilité 3	Droit 4
Héraldique 4	Intendance 5
Allemand 2	Espagnol 2
Italien 5	Lire/Écrire 3
Stratégie 3	Tactique 7

Sensibilité : Ouvert (D8)

Perception 3

Évaluation 3	Littérature 6
Orientation 6	Perspicacité 4

Entregent : Fruste (D6)

Charme 2	Baratin 3
Commander 8	Éloquence 6
Étiquette 3	Intimidation 8

Puissance : Musculeux (D12)

Bonus dégâts +2
Pièces d'armure lourde 9 (+2)

Effort 5	Armes d'hast 7
Bagarre 6	Forcer 4
Lutte 5	Saut 3

Complexion : Sanguin (D12)

Endurance 5

Dive bouteille 3	Natation 4

Adresse : Leste (D10)

Actions/tour 3

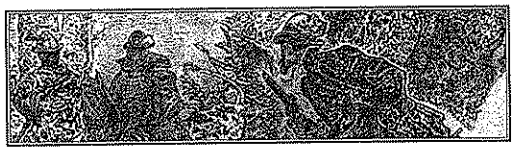
Course 4	**Initiative 4**
Arquebusade 4	Équitation 7
Escalade 5	Escrime 5
Main gauche 2	

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE IV
2 MARS 1562
AU
19 MARS 1563



- Blaise de Monluc -



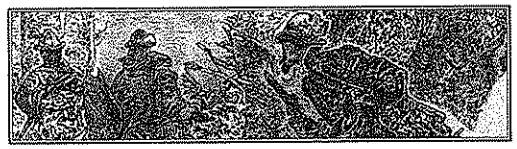
Targon (17 juillet). Il charge l'ennemi à un contre dix et parvient à faire battre en retraite les troupes adverses. Dans les jours qui suivent, enfin rejoint par les forces royales, il reprend toutes les places fortes huguenotes qui contrôlaient la Garonne. Pour compenser l'infériorité numérique de ses troupes, il adopte une stratégie de la terreur : sa politique, c'est « pas de prisonnier ». Il pend tout huguenot qui tombe en son pouvoir : aux arbres, aux fenêtres, aux charpentes des halles… Lui-même écrira : « On pouvoit cognoistre par là où j'estois passé, car par les arbres, sur les chemins, on en trouvoit les enseignes. Un pendu estonnoit plus que cent tuez. » Cette guerre d'escarmouches débouche sur l'une des deux grandes batailles de la première guerre civile : le 9 octobre, les troupes catholiques de Guyenne affrontent sous les ordres de Monluc les troupes protestantes de Symphorien de Duras à Vergt, près de Périgueux. Au cœur de la mêlée, assailli par trois piquiers, Monluc manque d'être tué, mais les catholiques remportent une victoire éclatante ; Symphorien de Duras prend la fuite pour Orléans à la tête des débris de ses troupes.

La reine, reconnaissante, nommera Monluc lieutenant du roi en Guyenne dès 1563.

V. La chevauchée sanglante du baron des Adrets

Si le Sud-Ouest reste catholique grâce à l'énergie de Monluc, la vallée du Rhône est soumise à une tornade protestante. Les troupes insurgées sont dirigées par un autre commandant à poigne, François de Beaumont, baron des Adrets.

François de Beaumont a 49 ans quand la guerre éclate. Il est lui aussi un vétéran des guerres d'Italie ; il s'est illustré sous le maréchal de Brissac en conduisant des troupes de choc dans les entreprises les plus risquées. En 1558, il est nommé colonel général des légions en Dauphiné, Provence, Auvergne et Lyonnais. C'est donc un officier particulièrement expérimenté. Son protestantisme est superficiel ; il est probable qu'il s'est rangé dans le camp réformé par hostilité pour les



Guise, qui avaient protégé un de ses ennemis personnels. Au moment où la guerre civile éclate, le prince de Condé en fait son lieutenant dans le sud-est du royaume.

À la tête d'une armée insurgée de 8 000 hommes, le baron des Adrets met d'abord le siège devant Valence ; la ville tombe le 27 avril 1562. Le gouverneur du roi, Blaise de Pardaillan, seigneur de la Mothe Gondrin, est poignardé par un gentilhomme huguenot et pendu à la fenêtre de sa maison. Le baron des Adrets s'octroie la charge du mort, lieutenant général du roi en Dauphiné, puis marche sur Lyon. La ville est déjà conquise par les réformés lyonnais lorsqu'il y entre ; il y installe une garnison, puis marche sur Grenoble dont il s'empare sans coup férir le 9 mai, grâce à l'aide des protestants locaux. Le 15 mai, il s'empare de Vienne dans les mêmes conditions. Partout, il interdit la messe.

Mais la guerre dans le sud-est connaît un dérapage atroce au cours du mois de juin. La ville d'Orange dépend théoriquement du pape ; cependant, sa population, majoritairement réformée, s'est déclarée en faveur du prince de Condé dès le début des troubles. Fabrice Sebelloni, commandant en chef des troupes pontificales dans le Comtat Venaissin, a alors levé des troupes de mercenaires en Italie ; ses forces ont été grossies par les troupes catholiques du marquis de Carcès, du comte de Suze et du duc de Sommerive. L'armée papale s'empare d'Orange le 5 juin 1562, à l'aube, avec la complicité des habitants catholiques. Il s'ensuit un massacre terrible ; les mercenaires italiens de Sebelloni mettent la ville au pillage, l'incendient, rivalisent de sadisme dans les supplices infligés aux habitants – tuant indistinctement catholiques et protestants. La boucherie atteint des sommets dans l'horreur – femmes violées et pendues, nourrissons fracassés contre les murs, hommes empalés, brûlés à petit feu ou sciés vifs. Le carnage dure jusque tard dans la nuit ; même la maison de l'évêque part en cendres. Seul un orage pourra éteindre l'incendie qui ravage la ville.

Lorsqu'il apprend la chute d'Orange, le baron des Adrets quitte le Dauphiné, « la vengeance au cœur », et redescend dans la vallée du Rhône. Il attaque d'abord Pierrelatte, tenue par les troupes du comte de Suze, l'un des massacreurs d'Orange. Pour galvaniser ses hommes, le baron monte le premier à l'assaut du rempart ; la ville semble prise, la garnison demande à capituler. Pendant les pourparlers, les soldats du baron s'emparent de



- François de Beaumont, baron des Adrets -

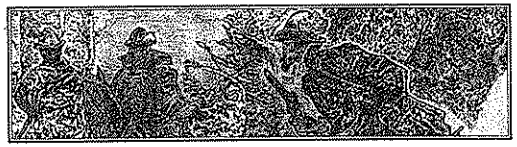
l'ennemi, et massacrent les prisonniers à coups de dague ou en les jetant du haut d'une falaise. Le baron des Adrets marche ensuite sur Avignon, s'empare de Bourg, de Pont-Saint-Esprit, de Bollène dont il fait massacrer la garnison. Ayant appris que Grenoble venait d'être reprise par la population catholique, il fait demi-tour et marche sur la capitale du Dauphiné. Non loin de Grenoble, il s'empare de Saint-Marcellin, et fait massacrer les trois cents hommes de la garnison. Épouvantés, les Grenoblois lui ouvrent leurs portes. Ayant restauré son autorité dans la ville, il repart pour Lyon, où la population réformée le contestait, puis il met à feu et à sang le Forez. La ville de Montbrison se rend à ses lieutenants, contre la vie sauve de la garnison. Une fois dans la place, le baron des Adrets fait passer par l'épée la garnison et force les douze gentilshommes qui la commandaient à se jeter du haut du donjon. D'innombrables femmes sont violées ; plus de huit cents morts catholiques seront décomptés.

Mais contesté pour ses atrocités jusque dans le camp réformé, le baron des Adrets est destitué de sa charge de lieutenant du prince de Condé et remplacé par le baron de Soubise. Ulcéré, il continue à lutter contre l'armée royale du duc de Nemours, qui menace Lyon avec des forces très supérieures. S'ensuit une longue guerre d'usure au nord de la vallée du Rhône, de la fin de l'été 1562 à l'hiver. Toutefois, le baron pense peut-être à changer de camp ; il entretient une tractation avec le duc de Nemours, ce qui finit par inquiéter les protestants. Le 10 janvier 1563, il est arrêté par ses anciens lieutenants Montbrun et Mouvans. Incarcéré jusqu'à la fin de la guerre par son propre camp, il ne retrouvera la liberté qu'à l'occasion de l'édit de pacification.

VI. Rumeurs de paix

Malgré leur pugnacité, les protestants sont handicapés par leur trésorerie insuffisante, leur infériorité numérique et les hésitations du prince de Condé.

Louis de Condé hésite à entrer en guerre ouverte contre son frère Antoine et contre Catherine de Médicis. Les camps catholique et protestant continuent une activité diplomatique intense alors qu'un peu



partout, les villes françaises sont disputées les armes à la main. Catherine de Médicis espère qu'une solution politique peut encore être trouvée avant que les grands du royaume ne s'affrontent directement : elle refuse d'employer la notion de guerre civile jusqu'en juin 1562, et organise des entrevues avec le prince de Condé et l'état-major protestant. La liberté de mouvement et d'initiative dont elle dispose alors semble d'ailleurs prouver qu'elle a convaincu les triumvirs de son adhésion à la cause catholique.

Le 9 juin 1562, une rencontre au sommet a lieu entre Catherine de Médicis et le prince de Condé. La scène, mélodramatique au possible, ressemble à une séquence de film. À Toury, dans la Beauce, les deux partis ont choisi une plaine dégagée ; chaque dirigeant ne peut être escorté que par cent gentilshommes, « la lance sur la cuisse », et peut envoyer une cornette de trente chevau-légers patrouiller sur la plaine pour prévenir toute embuscade. L'escorte de Catherine de Médicis est commandée par Henri de Montmorency-Damville, l'un des fils du connétable ; celle du prince de Condé est dirigée par l'un des plus vaillants capitaines huguenots, Charles de La Rochefoucauld. En outre, les trois frères Châtillon sont présents.

Lorsque les deux troupes arrivent en vue l'une de l'autre, ordre est donné aux gentilshommes de rester à 800 pas les uns des autres, pour éviter toute provocation. Seul le prince de Condé se détache du côté protestant ; du côté catholique, Catherine de Médicis et Antoine de Bourbon vont à sa rencontre. Il fait froid, le vent balaie la plaine et une pluie fine tombe. La reine met pied à terre, mais le prince reste en selle pendant tout l'entretien – deux heures. Tous deux s'abordent en faisant de l'esprit, mais Louis de Condé est sur la défensive et Catherine de Médicis se montre sèche. Elle refuse de renvoyer les triumvirs, affirme qu'il est désormais impossible d'appliquer l'édit de Janvier. Pendant ce temps, dans les deux escortes, on reconnaît des parents ou des amis dans la troupe adverse. Avec l'autorisation de leurs capitaines, des gentilshommes se détachent de part et d'autre, et catholiques et protestants se rejoignent pour s'embrasser et échanger des protestations d'amitié. Au milieu de cette fraternisation inattendue, l'entrevue entre la reine et le prince échoue, et chacun repart, l'amertume au cœur. Le



prince est affecté par la conversation qu'il a eue avec son frère aîné ; le 13 juin, il lui envoie une lettre pour exprimer ses regrets ; Antoine de Bourbon est si ému qu'il pleure en la recevant. La reine reprend alors les pourparlers : mais l'armée royale marche sur Orléans simultanément, et de nombreux chefs huguenots penchent pour une offensive immédiate. Le prince refuse cependant d'ouvrir les hostilités contre son frère ; il accorde une nouvelle entrevue à Antoine de Bourbon et accepte de lui laisser occuper Beaugency si les protestants sont épargnés. Cependant, à peine dans la place, les troupes catholiques mettent la ville au pillage. Les capitaines huguenots enragent, mais Louis de Condé s'obstine à parlementer : il revoit Antoine de Bourbon les 21 et 22 juin, et, à l'issue de ces conférences, il semble que la paix soit décidée. Le 25 juin, Catherine de Médicis écrit au parlement de Paris pour annoncer la paix ; le même jour, l'amiral de Coligny et son frère François d'Andelot écrivent à l'ambassadeur d'Angleterre pour lui communiquer la même nouvelle.

Le 29 juin, une nouvelle conférence au sommet a lieu entre les états-majors des deux camps. Elle se déroule dans une grange ouverte à tous les vents, à Talsy, dans le camp catholique. Prudents, les chefs huguenots arrivent lourdement armés ; Catherine de Médicis, quant à elle, porte un masque qu'elle conservera pendant tout l'entretien. Très vite, elle prend la direction des débats, et parvient à extorquer au prince de Condé la promesse de quitter le royaume avec ses principaux capitaines en échange de la paix. Au soir, quand les tractations sont interrompues, l'amiral de Coligny, fort mécontent, entraîne le prince de Condé avec lui, contrairement aux engagements de Louis de Condé qui devait rester dans le camp catholique ; mais les chefs protestants quittent la conférence dans une grande confusion, conscients d'avoir été manipulés de main de maître.

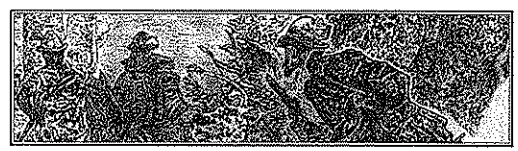
C'est l'amiral qui va renverser la situation. Il parvient à faire intercepter une lettre du duc de Guise, dans laquelle celui-ci crie victoire sur les protestants. Jouant sur le mécontentement des gentilshommes et de l'armée, il parvient à convaincre le prince de Condé de rompre les pourparlers avec le camp catholique. Catherine de Médicis a bien compris le rôle joué par l'amiral : sans lui, sa diplomatie aurait été couronnée de succès. Elle sait désormais que c'est Coligny qui représente son adversaire politique le plus dangereux.



VII. L'escalade : les interventions étrangères

Les pourparlers de juin ne sont qu'un demi-échec pour les catholiques : ils leur ont permis de gagner du temps. L'armée royale s'est avancée jusqu'à quelques heures de marche d'Orléans, et la diplomatie internationale de la reine lui a permis d'obtenir d'énormes secours de l'étranger : six mille Suisses ont été recrutés, le comte Rhingrave et le comte Roggendorf sont arrivés du Saint Empire à la tête de plusieurs milliers de lansquenets et de reîtres, le roi Philippe II d'Espagne envoie des régiments (des *tercios*) en renfort à Blaise de Monluc et de l'argent aux triumvirs, et le pape envoie des centaines de milliers d'écus à la gouvernante de France. Quand on ajoute à ces renforts les 99 compagnies d'ordonnance (cavalerie lourde) et les 86 enseignes de gens de pied de l'armée royale, on totalise une force qui dépasse très vraisemblablement 40 000 hommes. En face, le prince de Condé a pu rassembler de quatre à cinq mille cavaliers, pour l'essentiel des gentilshommes entraînés, et une dizaine de milliers de gens de pied, dont beaucoup de volontaires mal préparés à la guerre. Si la cavalerie et le commandement huguenots sont expérimentés, le rapport de force reste très défavorable. Comble d'infortune pour les protestants, la peste frappe Orléans. La mortalité est importante, et tue d'un bout à l'autre de l'échelle sociale. Au cours de l'été, on enregistre près de 10 000 morts ; Agrippa d'Aubigné frôle la mort, et le fils aîné de l'amiral de Coligny est emporté par la maladie le 14 juillet. À la fin de l'été, les forces du prince à Orléans ne sont plus que de 5 000 gens de pied et environ 1 200 cavaliers…

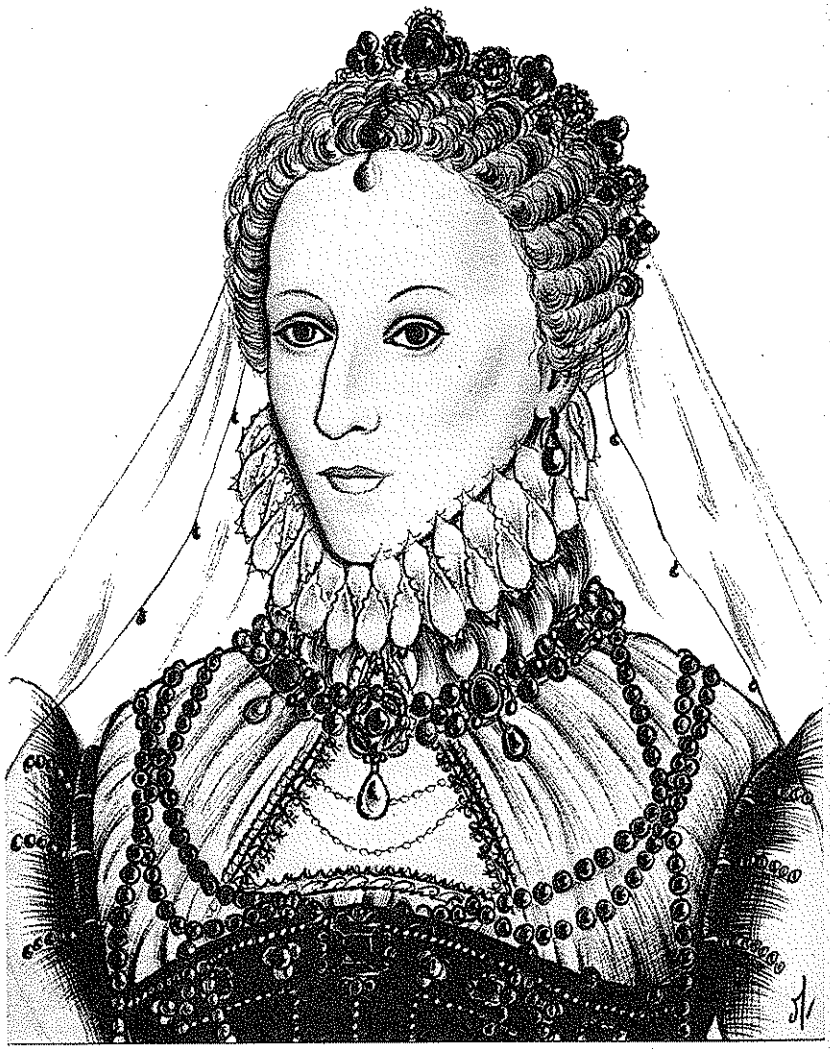
Dès lors, les protestants ont un besoin pressant de forces supplémentaires. Malgré les réticences de l'amiral de Coligny, l'état-major huguenot se résout à recruter des mercenaires. François d'Andelot se rend en Suisse et en Allemagne, le prince de Portien à Strasbourg pour lever des troupes dans les États protestants du Saint Empire ; malheureusement, les huguenots n'ont pas d'argent. Il est prévu que Lyon et



Rouen fourniront chacune 100 000 écus ; mais Rouen, assiégée par les triumvirs dès la fin de l'été, est incapable de faire parvenir l'argent. C'est alors qu'entre en jeu « Gloriana », la reine Elizabeth I[ère] d'Angleterre.

En 1562, Elizabeth a 29 ans et règne depuis quatre ans. Cette reine jeune, qui a encore du mal a imposer le pouvoir d'une femme au peuple anglais, est une grande névrosée, mais c'est surtout une très grande politique. Intelligente, remarquablement cultivée, séduisante, à la fois souple et orgueilleuse, elle commence à s'imposer comme une puissance incontournable sur l'échiquier européen. Or Elizabeth n'a pas pardonné la prise de Calais en 1558 ; elle voit dans la guerre civile française une occasion unique de reconquérir le territoire perdu sur le continent et de se venger du duc de Guise. Son ambassadeur, Nicolas Throckmorton, se livre à un double jeu ambigu entre la cour de Catherine de Médicis et les frères Châtillon. Plus trouble encore : dès le début de l'insurrection, l'amiral de Coligny avait envoyé une lettre de justification auprès de William Cecil, secrétaire d'État et éminence grise d'Elizabeth. Or Elizabeth se montre d'emblée très compréhensive avec les huguenots : elle envoie à Orléans un émissaire secret, Thomas Windebank, chargé de représenter la couronne anglaise auprès du prince de Condé et de renseigner Nicolas Throckmorton sur le parti protestant. Échange de bons procédés, le prince de Condé envoie une véritable délégation en Angleterre, dirigée par Jean de Ferrière, vidame de Chartres et gouverneur du Havre, et François de Beauvais, seigneur de Briquemault. La reine Elizabeth reçoit les gentilshommes protestants avec effusion, et pleure même à « grosses larmes » sur les malheurs des huguenots en France… Comédienne consommée, elle séduit les émissaires du prince. Aussi, lorsque les problèmes de trésorerie du prince deviennent critiques, celui-ci se tourne-t-il naturellement vers sa « tante » (nom de code employé par les huguenots pour désigner la reine d'Angleterre dans leur correspondance, même si la « tante » est plus jeune que le « neveu »…) Au cours du mois d'août, des tractations ont lieu entre la couronne anglaise et les insurgés français. Au final, Elizabeth est prête à envoyer 100 000 couronnes et 6 000 hommes au prince de Condé, mais exige des compensations en retour. La reine d'Angleterre veut la ville du Havre en garantie.





- Elisabeth I -



La condition imposée par Elizabeth est présentée de façon habile ; en 1559, le traité du Cateau-Cambrésis stipulait que la France devait restituer Calais à l'Angleterre en 1567 si la paix était respectée entre les deux nations. Mais Elizabeth se doute bien que la France ne se séparera plus de Calais ; aussi elle propose à Louis de Condé de lui céder Le Havre comme garantie que Calais sera bien restituée à l'Angleterre en 1567. Elle s'engage à rendre Le Havre à la couronne de France si Calais retourne aux Anglais. Pressés par la nécessité, enjôlés par la belle Gloriana – voire achetés par elle, puisque la reine offre une pension annuelle à Jean de Ferrière – les envoyés huguenots signent le traité de Hampton Court le 20 septembre 1562. Le 3 octobre, Jean de Ferrière ouvre Le Havre à une armée anglaise composée de 3000 gens de pied et 200 cavaliers ; la garnison huguenote du Havre abandonne la ville et part renforcer les assiégés de Rouen. Le même jour, le comte de Warwick débarque à Dieppe à la tête de 3000 fantassins anglais et marche lui aussi sur Rouen pour secourir le comte de Montgomery, son gouverneur protestant. Enfin, 100000 couronnes sont envoyées d'Angleterre à Strasbourg, pour permettre à François d'Andelot et au prince de Portien de payer leurs mercenaires. Les chefs huguenots entrent alors en France à la tête de 3500 reîtres et 4000 lansquenets.

La guerre civile est devenue une guerre européenne.

VIII. Une guerre de mouvement

Après l'échec des pourparlers de juin, la situation vire à la guerre ouverte entre les grands du royaume. Le 1er août, le maréchal de Saint-André reprend Poitiers aux huguenots. La prise de cette ville participe à une stratégie mise au point par le duc de Guise, qui consiste à encercler l'état-major protestant à Orléans pour lui donner ensuite le coup de grâce. L'armée royale met ensuite le siège devant Bourges. Au cours du mois d'août, à la tête de la cavalerie protestante, l'amiral de Coligny sort d'Orléans et tente un coup de main audacieux contre les troupes royales. Près de Châteaudun, l'amiral met en déroute une partie du train de l'artillerie catholique, s'empare de six canons et de quarante-



trois charrettes de munitions qu'il fait sauter en pleine campagne. À la faveur de ce coup de main, il capture Nicolas Throckmorton, l'ambassadeur d'Elizabeth d'Angleterre – à moins que le gentilhomme anglais n'ait spontanément rallié le camp huguenot... Ce coup d'éclat ne suffit pas à sauver Bourges ; la ville capitule le 31 août. Les mercenaires du Rhingrave entrent dans la place et y commettent de grandes violences ; seuls les capitaines et les meilleurs soldats protestants parviennent à prendre la fuite et à gagner Orléans.

Mais les triumvirs sont inquiets : la présence de Throckmorton à Orléans et les pourparlers entre Elizabeth et le prince de Condé leur font craindre – à juste titre – une intervention de l'Angleterre. Ils décident donc de reprendre la contrôle de la Normandie. Le duc de Guise, son frère le duc d'Aumale, le connétable de Montmorency et Antoine de Bourbon marchent alors sur Rouen, à la tête de 22 000 hommes de pied et 6 000 cavaliers. Jacques de Savoie, duc de Nemours, est chargé de reprendre Lyon. Enfin, François de Clèves, duc de Nevers, le comte Gaspard de Saulx-Tavannes et le maréchal de Saint-André sont chargés de garder la frontière est du royaume, pour empêcher les mercenaires allemands de François d'Andelot et du maréchal Roltzhausen de faire leur jonction avec les troupes du prince de Condé.

Dans la vallée du Rhône, Lyon soutiendra sans faiblir le siège du duc de Nemours – pourtant à la tête de 15 000 hommes. À l'est, Catherine de Médicis finit par renvoyer le duc d'Aumale en Bourgogne pour lever toutes les compagnies locales. Les chefs catholiques finissent par disposer de 7 000 hommes de pied pour tenter de stopper les mercenaires protestants, mais manquent de cavalerie. François d'Andelot, le prince de Portien et le maréchal Roltzhausen prennent les troupes catholiques de vitesse, traversent la région de Langres, passent la Saône, franchissent la Seine à Chanceaux, passent par Auxerre et arrivent à Orléans sans avoir été rattrapés par l'ennemi. Des rumeurs circulent dans le camp catholique ; une mésentente entre le duc de Nevers, le maréchal de Saint-André et le comte de Saulx-Tavannes serait cause du passage en force des huguenots. On chuchote aussi que les calculs de Catherine de Médicis ne seraient pas étrangers à l'échec des capitaines catholiques…



IX. La boucherie de Rouen

Les troupes catholiques, d'abord menées par le duc d'Aumale, ont commencé à menacer Rouen dès le mois de juillet. Mais c'est à partir du mois de septembre que la ville connaît un siège en règle. La défense n'est assurée que par 800 hommes et une poignée de gentilshommes huguenots, commandés par Gabriel des Lorges, comte de Montgomery (le meurtrier involontaire du roi Henri II). Avec l'aide de la population, cette maigre garnison tient pourtant tête aux 28 000 hommes de l'armée royale pendant un mois.

La ville est contrôlée par un fort situé devant le mont Sainte-Catherine. Le mercredi 30 septembre, à la tête de 200 cavaliers, le comte de Montgomery fait une sortie audacieuse, parvient à déloger les catholiques de leurs tranchées et occupe le mont Sainte-Catherine. Mais le roi Charles IX et la reine mère sont arrivés au camp, et les triumvirs ne peuvent admettre cette humiliation. À partir du jeudi 1er octobre, 52 pièces d'artillerie pilonnent les positions protestantes. Le 6 octobre, les troupes du connétable de Montmorency reprennent par surprise le mont Sainte-Catherine, à l'heure du déjeuner. Le roi et Catherine de Médicis se rendent dans les tranchées tout juste reconquises, au milieu des cadavres et des fumées du combat. Sur des messagers capturés au cours de l'assaut, les chefs catholiques s'emparent de lettres de l'amiral de Coligny destinées à Montgomery, qui lui annoncent l'entrée en France des mercenaires de François d'Andelot. Le 7 octobre, des pourparlers sont engagés entre Montgomery et le roi, mais ils échouent devant l'intransigeance de Charles IX et des triumvirs. Dès le 8 octobre, des combats très violents reprennent : l'artillerie catholique, qui domine désormais la ville, ouvre des brèches énormes dans les murailles. Pourtant, 800 hommes de guerre anglais et écossais, débarqués quelques jours plus tôt à Dieppe, parviennent à percer le blocus de l'armée royale et à s'engouffrer dans la ville assiégée. Grâce à ces renforts inespérés, le comte de Montgomery continue à tenir tête au roi.

Le 15 octobre, au cours d'un nouvel assaut contre les fortifications, Antoine de Navarre descend dans les tranchées. Il s'écarte un moment



- Gabriel des Lorges, comte de Montgomery -

pour uriner contre un mur, en tournant le dos à l'ennemi : une balle d'arquebuse le frappe alors à l'épaule gauche. Les protestants exultent et rient à gorge déployée. Chez les catholiques, on enrage ; sous une pluie battante, les soldats devenus fous se ruent à l'assaut, subissent de lourdes pertes et sont repoussés à deux reprises. Charles IX et Catherine de Médicis assistent à la boucherie sans mot dire.

La ville tient encore 11 jours. Le 26 octobre, l'artillerie royale bombarde les murs de l'aube jusqu'à une heure de l'après-midi, puis le dernier assaut est lancé. La défense, exsangue, cède de toute part, et les troupes catholiques se ruent dans la ville. Le comte de Montgomery, escorté par une poignée de défenseurs, parvient néanmoins à leur échapper, embarque sur un navire et fuit Rouen sur la Seine. Le roi et la reine mère entrent dans la ville livrée au pillage. Le sac durera trois jours, et sera accompagné d'un terrible massacre : plus de 4000 personnes seront passées au fil de l'épée par une soldatesque devenue folle. Le duc de Guise, épouvanté par les proportions du carnage, tentera vainement d'arrêter la tuerie. Quant à Antoine de Bourbon, il est mourant, mais on le promène en litière dans les rues livrées à la folie sanguinaire de ses hommes. Il rendra l'âme le 17 novembre suivant.

X. L'offensive de l'armée des princes

La chute de Rouen est un revers grave pour le parti protestant. L'étau se resserre autour d'Orléans ; mais les opérations militaires devraient être suspendues avec l'arrivée de la mauvaise saison. C'est alors que le prince de Condé tente un coup de dé complètement inattendu…

À Orléans, les principaux chefs protestants se sont rassemblés. Symphorien de Duras qui a réussi à fuir la Guyenne, Charles de La Rochefoucauld qui gagne la place avec trois cents cavaliers, les frères Châtillon à nouveau réunis, le prince de Portien ou des capitaines aussi prestigieux que François de La Noue, le « Bayard huguenot », font de l'entourage du prince de Condé une suite si prestigieuse que l'armée



INSPI SCÉNARIO POUR PJ HUGUENOTS, GENTILSHOMMES OU MILITAIRES

La chute de Rouen

Les personnages font partie des derniers défenseurs de Rouen quand la ville tombe, le 26 octobre 1562. Ils tentent de prendre la fuite avec le comte de Montgomery : pour cela, il leur faut abandonner le rempart pris d'assaut, traverser la ville envahie par les troupes catholiques et gagner une galère sur la Seine pour quitter Rouen par voie fluviale en direction du Havre. Il s'agit d'un scénario « action », avec combats de rue et combat naval.

Notez que les troupes royales avaient barré le fleuve avec un barrage de pilotis. Le comte de Montgomery le franchit en effectuant une véritable cascade navale : il fit nager les galériens au rythme le plus rapide droit sur le barrage, puis rassembla tous les gens de guerre à la poupe. La galère, dangereusement déséquilibrée vers l'arrière, souleva sa proue hors de l'eau, au-dessus des pilotis. Le comte de Montgomery fit alors courir tous les soldats vers la proue, ce qui fit plonger la galère vers l'avant, de l'autre côté du barrage. À vous de faire de cet exploit un point d'orgue du scénario de fuite !

huguenote se trouve surnommée « l'armée des princes ». Condé décide de profiter du moral que cette élite aristocratique et militaire donne à ses troupes, et il sort d'Orléans le 8 novembre. Il marche sur Pithiviers, y fait jonction avec les mercenaires fraîchement arrivés d'Allemagne, et s'empare de la ville le 11 novembre. Les prêtres y sont massacrés pour venger les tueries de Rouen, puis l'armée des princes marche sur Paris. La Ferté-Allais, Dourdan, Étampes tombent entre les mains des huguenots. Les triumvirs sont pris de court : le gros de leurs forces se



trouve encore en Normandie, dans la région de Rouen, et la capitale n'est pas assez bien défendue pour résister à un assaut en règle du prince de Condé. Les troupes catholiques reviennent alors à marches forcées vers l'Île-de-France. Depuis Rouen, le duc de Guise fonce sur Paris ; depuis la Champagne, le maréchal de Saint-André se jette vers la Beauce au-devant de l'armée des princes, espérant lui couper la route. Mais c'est Catherine de Médicis qui sauve véritablement Paris ; dès le 11 novembre, elle envoie Artus de Gonnor proposer au prince de Condé la charge de lieutenant général du royaume, et l'amnistie pour tous les autres chefs protestants ; de nouveaux pourparlers s'engagent, qui retardent les protestants. Le maréchal de Saint-André en profite pour s'emparer de Corbeil à la barbe des huguenots et organiser la défense de la petite ville. Le prince de Condé attaque la place le 17 novembre : l'artillerie catholique bombarde ses troupes, de violents combats ont lieu devant les remparts, et le maréchal de Saint-André résiste. Les huguenots apprennent alors que le duc de Guise a eu le temps de se jeter dans les murs de Paris et qu'il organise la défense de la capitale ; le prince de Condé abandonne alors le siège de Corbeil et reprend sa marche vers Paris.

Le 24 novembre, l'armée huguenote arrive à Juvisy, le 26, elle est aux portes de Paris, devant Charenton. Pendant deux jours, les pourparlers reprennent : Catherine de Médicis et le connétable de Montmorency se rendent dans le camp protestant pour négocier la paix : mais le prince de Condé est malade. C'est l'amiral de Coligny qui parle en son nom, et il est plus difficile de le manœuvrer… Le 28 novembre, l'amiral de Coligny s'empare des faubourgs Saint-Victor et Saint-Marceau et l'armée protestante encercle Paris. La situation reste explosive jusqu'au 1er décembre, où les négociations reprennent. L'amiral et le prince de Condé rencontrent à nouveau la reine mère et le connétable dans un moulin à cinq cents pas du faubourg Saint-Marceau. Mais les pourparlers piétinent pendant plusieurs jours, pour le plus grand mécontentement de l'amiral, qui soupçonne une manœuvre de Catherine de Médicis. Il a raison : des troupes espagnoles, envoyées par Philippe II, avancent à marches forcées vers la capitale pour prendre en tenailles les huguenots. En outre, les lansquenets et les reîtres du camp protestant commencent



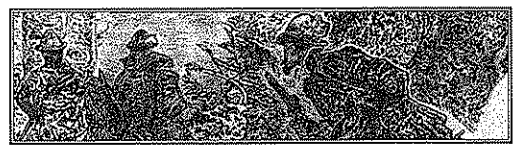
à murmurer : ils craignent une trahison de leurs employeurs français, qui témoignent trop d'affection à leurs adversaires… Le 5 décembre, une attaque de nuit contre Paris échoue ; le 6, un des capitaines protestants, François de Hangest, seigneur de Genlis, trahit son camp et passe à l'armée catholique. Il révèle tous les plans et toutes les positions de l'armée des princes à la reine mère.

Poussé par l'amiral, le prince de Condé lève alors le siège. La situation devient intenable à cause de l'hiver, de l'approche des Espagnols, de la méfiance des troupes mercenaires. L'armée des princes marche alors vers la Normandie : l'amiral et le prince de Condé veulent y renforcer les positions protestantes et faire la jonction avec les troupes anglaises pour toucher l'argent promis par Elizabeth. En effet, Le Havre est assiégé par Jean-Philippe de Salm, le comte Rhingrave, à la tête de 6 000 Allemands catholiques, et Dieppe, défendu par le comte de Montgomery, est encerclé par les troupes du maréchal de Brissac. L'armée des princes se retire donc, d'abord vers le sud, avant de prendre le chemin de la Normandie. Mais elle est talonnée par l'armée des triumvirs, sortie de Paris à leur poursuite. Le 19 décembre 1562, à l'aube, François d'Andelot se livre à une reconnaissance en périphérie du campement des huguenots, près d'Anet, dans la région de Dreux ; au sortir d'un bois, il tombe nez à nez avec l'armée des triumvirs disposée en ordre de bataille. Il retourne à bride abattue prévenir le prince de Condé.

Cette journée devait connaître l'affrontement le plus sanglant de la première guerre civile.

XI. La bataille de Dreux (19 décembre 1562)

Les protestants sont pris complètement au dépourvu. L'armée catholique a traversé l'Eure à l'insu des « enfants perdus » huguenots, et l'armée des princes n'est pas préparée au combat. L'amiral de Coligny et ses gentilshommes, qui bivouaquent à une lieue et demie, n'ont même pas le temps de revêtir leurs armures et s'apprêtent à combattre en



pourpoint. Seul le prince de Condé est prêt ; mû par un pressentiment, il s'est levé deux heures avant l'aube, et c'est lui qui a envoyé François d'Andelot en reconnaissance.

François d'Andelot est malade (une « fièvre quarte »), mais sa faiblesse n'a pas obscurci son sens tactique. Il conseille aussitôt au prince de Condé de se dérober au combat ; en effet, l'armée des princes ne compte que 7 000 hommes de pied, de 5 à 6 000 cavaliers et une faible artillerie (une couleuvrine et quatre canons de campagne). En face, l'armée des triumvirs aligne 2 000 cavaliers, au moins 17 000 gens de pied (dont un bataillon redoutable de 6 000 Suisses) et une puissante artillerie (au moins trente canons de campagne). D'Andelot sait qu'on gagne rarement une bataille avec la cavalerie ; or seule la cavalerie huguenote est plus forte que celle des catholiques. Il conseille donc au prince de Condé de se replier sur le village de Tréon, où il sera plus facile de se défendre.

Mais l'armée catholique avance, et il est risqué de battre retraite en désordre pour les huguenots. Le prince de Condé range donc son armée en ordre de bataille pour lui faire face. Chez les catholiques, le maréchal de Saint-André commande l'avant-garde, le connétable la « bataille » (le centre et l'artillerie) et le duc de Guise l'arrière-garde, retranchée un peu en retrait sur une colline. Chez les huguenots, il semble que l'amiral commande l'avant-garde, François d'Andelot la « bataille » et le prince de Condé l'arrière-garde. Les deux armées s'observent pendant deux heures, mais nul n'ouvre les hostilités. Le prince de Condé décide alors de battre retraite vers Tréon ; l'armée huguenote se met en marche, offrant le flanc à l'ennemi. Le connétable de Montmorency fait alors donner l'artillerie contre les huguenots ; le bombardement fait de nombreuses victimes dans les rangs des arquebusiers à cheval huguenots et provoque un début de panique. Puis l'armée catholique se met également en marche, parallèlement aux protestants. Le connétable de Montmorency tente en fait de leur couper le chemin et de fortifier sa position entre L'Épinay et Blainville ; mais l'espace entre ces deux villages est assez réduit pour une armée aussi forte. Il s'ensuit un moment de confusion dans les troupes catholiques, pendant lequel la bataille en marche se retrouve devant l'avant-garde.



Le prince de Condé saisit aussitôt l'opportunité. À la tête de sa gendarmerie et de quatre cornettes de reîtres, il charge la bataille catholique, sans avertissement. La surprise est totale dans les deux camps – même François d'Andelot et l'amiral de Coligny n'ont pas été prévenus par le prince. L'assaut de la cavalerie protestante est dévastateur : les Suisses, qui n'ont pas eu le temps de se former en carré, sont enfoncés. Le prince de Condé se dégage, rassemble sa cavalerie et se rue à nouveau à la charge.

Cette fois, les Suisses ont le temps de se mettre en ordre : ils forment le hérisson, sur douze rangs, les piques dardées sur l'ennemi. Mais la charge du prince est si impétueuse qu'il disloque une deuxième fois leur défense. Coligny en profite : à la tête de ses cornettes de cavalerie, il charge la gendarmerie du connétable. Le choc est rude : les gentilshommes catholiques sont décimés par la furia huguenote. Dans l'armée des triumvirs, la confusion est telle que François de Clèves, duc de Nevers, est mortellement blessé par un coup de feu de son meilleur ami. Une partie de la cavalerie du connétable prend la fuite vers Paris ; les troupes de l'amiral s'emparent de l'artillerie royale. Le connétable lui-même a la mâchoire brisée par un coup de pistolet, et il est capturé par un reître, Volpert von Derz. François d'Andelot, qui a mis en ordre de bataille ses enseignes de lansquenets, marche à son tour vers les catholiques en pleine débâcle. Les protestants exultent : on brandit épées, lances, pistolets et enseignes prises à l'ennemi, et toute l'armée des princes retentit du même cri : « Victoire ! Victoire ! »

Seul l'amiral de Coligny reste sombre au milieu de l'euphorie générale. En considérant la cavalerie du duc de Guise, restée immobile sur une hauteur, il dit à ses gentilshommes : « Nous nous trompons, car bientôt nous verrons cette grosse nuée fondre sur nous. » Guise, en effet, n'a pas bougé pendant tout l'engagement ; il a même fortifié sa position en l'entourant de chariots. Impassible, il a assisté à la déroute de la bataille catholique, à la perte de l'artillerie, à la capture du connétable. Comportement étrange, pour un grand général. Mais le duc de Guise est avant tout un calculateur : la déroute et la capture du connétable éliminent un de ses principaux rivaux politiques…



Le premier retournement de situation ne vient pourtant pas de Guise. Bousculés à deux reprises, les Suisses ne se débandent pas. Ils se regroupent une troisième fois ; humiliés par le prince de Condé, ils voient en outre avancer à leur rencontre leurs ennemis jurés : les lansquenets allemands. Dans un effort formidable, les Suisses contre-attaquent en hurlant d'une seule voix. Les lansquenets, bousculés, enfoncés, commencent à se débander au premier choc. François d'Andelot se démène pour rallier ses fantassins, et le prince de Condé accourt avec sa cavalerie pour le soutenir. C'est alors que le duc de Guise lance sa cavalerie ; en un mouvement tournant, il rallie le maréchal de Saint-André, et tous deux jettent leurs forces dans la bataille. C'est un carnage chez les protestants ; les lansquenets prennent la fuite, François d'Andelot échappe de justesse à la cavalerie ennemie. Le cheval du prince de Condé est touché par un coup d'arquebuse ; le prince tombe, est rattrapé, capturé.

Mais l'amiral avait bien anticipé l'assaut de Guise : à l'arrière, il rallie les gendarmes du prince et 1 000 reîtres. Il leur rend courage, et se lance dans une violente contre-offensive. Le maréchal de Saint-André, qui menait l'assaut catholique, voit ses gendarmes abattus ou repoussés ; son cheval est tué sous lui. Encerclé par des gendarmes huguenots, il se rend ; mais, parmi ses adversaires, se trouvent des gentilshommes dont il avait confisqué les terres à son propre profit. Par vengeance, on le tue à coups de pistolet. L'assaut de l'amiral de Coligny est si violent que le duc de Guise lui-même est menacé : seule une centaine de cavaliers le défendent encore. Mais Guise, en bon stratège, avait laissé des réserves : il s'agit de ses vieilles bandes du Piémont, ses vétérans des guerres d'Italie, d'une fidélité à toute épreuve. Les Piémontais chargent piques basses et dégagent le duc. L'amiral de Coligny dégage sa cavalerie, la regroupe, mais abandonne l'idée d'une nouvelle charge : la nuit tombe, et il devient impossible de distinguer les écharpes blanches des huguenots des écharpes rouges des catholiques.

Le duc de Guise fait sonner la retraite et va dresser son camp près de Dreux. L'amiral installe celui des protestants au village d'Aulneau. Au soir, aucune victoire nette ne s'est dessinée, et 7 000 à 8 000 morts jonchent le champ de bataille.



XII. La guerre s'enlise

La bataille de Dreux a fait des ravages dans les rangs des soldats et de la noblesse, mais n'a pas tranché le conflit. À Paris et à la cour, les fuyards de la cavalerie du connétable de Montmorency ont fait souffler un vent de panique, avant que les messages de victoire du duc de Guise ne viennent provoquer une euphorie tout aussi déplacée. Les seuls vrais bénéficiaires de la bataille sont en fait le duc de Guise et l'amiral de Coligny.

Guise est à nouveau nommé lieutenant général du royaume par Charles IX. Il bénéficie d'un immense prestige dans les rangs catholiques, et il dirige désormais sans entrave l'armée royale. Son rayonnement est tel que même des aristocrates huguenots l'admirent pour sa « courtoisie chevaleresque ». Au soir du 19 décembre, il a invité son prisonnier, le prince de Condé, à souper avec lui sous sa tente ; et comme l'intendance avait égaré une partie de son bagage au cours de la bataille, il a partagé son lit avec le prince. De plus, parmi ses prisonniers de marque, le duc de Guise a la surprise de retrouver… Nicolas Throckmorton, l'ambassadeur d'Elizabeth. Le diplomate anglais assure qu'il n'a pas combattu, et Guise, prudent, lui laisse le bénéfice du doute.

Coligny, de son côté, devient le chef des troupes huguenotes à la suite de la capture du prince. Désormais, il n'est plus freiné par les revirements ou les hésitations de Louis de Condé : il va s'employer avec efficacité à redresser une situation bien compromise par les pertes subies sur le champ de bataille et par les problèmes de trésorerie du camp protestant. Dès le 20 décembre, il revient à la tête de la cavalerie huguenote devant le camp de l'armée royale pour offrir le combat ; Guise, prudemment, ne répond pas à la provocation. L'amiral se retire alors ; il n'est pas sûr de la fidélité de ses reîtres, qui n'ont pas été payés, et ne veut pas se risquer dans une confrontation prolongée avec les catholiques. Il regagne Orléans.

Le duc de Guise repart en campagne en plein hiver : il reprend Étampes et Pithiviers, regagne le contrôle de toute la Beauce. Catherine de Médicis, de son côté, ouvre des négociations pour essayer



de conclure la paix ; les pourparlers sont conduits par deux chefs prisonniers, le prince de Condé et le connétable de Montmorency. Éléonore de Roye, l'épouse de Louis de Condé, sert d'intermédiaire entre les captifs. Mais Guise sent la victoire à portée de main : l'ambassadeur d'Espagne le pousse à une guerre totale, des fonds venus d'Espagne, de Venise, de Toscane et de Rome lui permettent de lever de nouvelles troupes. Dès le mois de janvier 1563, le duc de Guise marche sur Orléans. Sa progression n'en est pas moins pénible : le 13 janvier, au cours d'un violent accrochage, les troupes de l'amiral parviennent à repousser l'armée catholique à Cléry. Mais l'étau se referme peu à peu autour d'Orléans. L'Orléanais est ravagé par les bandes de mercenaires vivant sur le pays, voire par les gentilshommes français privés d'intendance. Coligny se rend compte que sa position devient de plus en plus délicate ; il tente alors un nouveau coup de dé. Le 1er février, laissant Orléans sous la garde de son frère d'Andelot et d'une maigre garnison, il prend la direction de la Normandie, à la tête de 2 000 reîtres, 500 gendarmes et 500 arquebusiers à cheval. Son objectif est de dégager les villes protestantes assiégées par des troupes royales et de rétablir le contact avec l'Angleterre. En six jours, en plein hiver, l'amiral et ses 3 000 hommes parcourent plus de 200 kilomètres ; ayant enfin reçu d'Elizabeth la solde de ses reîtres, un renfort de 1 000 soldats anglais et quelques canons le 25 février, Coligny met le siège devant la ville de Caen, qui tombe le 2 mars. Dans les semaines qui suivent, l'amiral s'empare de Saint-Lô, Avranches, Vire, Bernay, Mortagne, La Charité.

Si Coligny redresse peu à peu la situation en Normandie pour le camp réformé, Orléans est aux abois. Le 4 février, le duc de Guise met le siège devant la ville, défendue par François d'Andelot. Le 6 février, les troupes catholiques traversent la Loire et s'emparent du faubourg du Portereau ; le 9 février, le duc de Guise s'empare d'une partie des fortifications où il installe de l'artillerie et commence à bombarder la ville. Un assaut décisif est projeté pour le 18 février ; il n'aura jamais lieu. Le 17 février au soir, François de Guise est abattu en traître par un assassin huguenot.



XIII. L'assassinat du duc de Guise (17 février 1563)

Le 17 février 1563, le duc de Guise a inspecté les préparatifs de l'assaut qui doit être lancé le lendemain contre Orléans. Puis, il rentre pour son logis situé à Saint-Mesmin, accompagné par un seul gentilhomme. Un coup de feu part des taillis qui longent la route, à quelques pas du duc. Un cavalier s'enfuit aussitôt à bride abattue. François de Guise tombe, touché à l'épaule ou dans le dos. Il est toujours vivant, mais la blessure est affreuse : l'assassin l'a atteint avec une charge de deux plombs attachés par un fil de cuivre. La plaie, ouverte et déchiquetée, semble impossible à refermer.

Transporté à Saint-Mesmin, le duc entre en agonie. Il mettra une semaine à mourir, puisqu'il rendra l'âme le 24 février, à 10 heures du matin. Sa fin est édifiante. Il confesse ses fautes, se défend d'avoir voulu





le massacre de Wassy, pardonne à son meurtrier. Dans le camp catholique, le trépas du duc de Guise sera considéré comme un exemple de mort chrétienne et chevaleresque.

L'assassin du duc a été capturé dès le 18 février au matin. Il s'agit de Jean Poltrot de Méré, un gentilhomme huguenot originaire du Lyonnais. Sitôt l'attentat commis, Poltrot de Méré a pris la fuite et a chevauché toute la nuit ; mais il s'est égaré et a tourné en rond. Il est capturé alors qu'il se cache dans une ferme près d'Olivet. Poltrot de Méré a participé à la conjuration d'Amboise ; c'est un cousin de Godefroy du Barry, sieur de La Renaudie, qui avait organisé la tentative d'enlèvement de François II. Malgré le pardon du duc de Guise, Poltrot de Méré est soumis à la question. Sous la torture, il accuse Théodore de Bèze et Gaspard de Coligny d'avoir commandité le meurtre de François de Guise, mais il innocente le prince de Condé.

Étranges aveux… Il faut préciser que Catherine de Médicis a accouru au chevet du duc de Guise dès qu'elle a appris l'attentat, et qu'elle l'a veillé jusqu'à sa mort. Elle a également assisté, en compagnie des magistrats et des tourmenteurs, à l'interrogatoire de Poltrot de Méré. Or, au cours de l'été 1562, la politique de la reine mère avait été compromise non par le prince de Condé, mais par l'intransigeance et la pénétration de l'amiral. Peut-on imaginer que Catherine de Médicis a « orienté » les aveux de l'assassin pour discréditer son adversaire le plus dangereux ? Rien ne permet de l'affirmer avec certitude, mais la confession de Poltrot de Méré n'en reste pas moins un formidable moyen de pression politique entre les mains de Madame Catherine… Le 22 mars, l'amiral de Coligny envoie une lettre à la reine pour protester contre les accusations de Poltrot de Méré, mais il ne convainc guère dans le camp catholique. On se souvient de la longue inimitié qui l'a opposé à François de Guise depuis le règne de Henri II, et l'assassinat du lieutenant général du royaume tombe vraiment à point pour sauver Orléans … Le clan Guise est désormais convaincu que Coligny est à l'origine du geste criminel de Poltrot de Méré, et poursuivra l'amiral de sa haine pendant des années. En 1572, ce sont les hommes de main des Guise qui assassineront Gaspard de Coligny, mêlant la vendetta personnelle aux massacres de la Saint-Barthélemy…



La dépouille de François de Guise est ramenée en grande pompe à Paris, où le peuple et la cour la pleurent comme un vrai monarque. Poltrot de Méré est enchaîné près du corps, parfois sur le cercueil, et il est soumis à la colère de la foule. Le 18 mars 1563, il est supplicié devant l'Hôtel de Ville, à Paris ; sur l'échafaud, il innocente Coligny. Puis, on l'écorche avec des tenailles rougies au feu, on l'écartèle lentement entre quatre chevaux, son tronc est brûlé, ses membres sont livrés à la colère de la populace qui les met en pièces… Son exécution est celle d'un régicide plus que celle d'un assassin ordinaire. Le lendemain, la dépouille du duc de Guise prend le chemin de Joinville, pour être inhumée dans le fief familial.

XIV. L'édit d'Amboise (19 mars 1563)

La mort du duc de Guise privait le clan catholique de son meilleur général et du plus acharné partisan de la guerre. En dépit de la sollicitude (politicienne ?) que Catherine de Médicis avait montrée à François de Guise au cours de son agonie, la reine mère en profita pour reprendre en main la direction des opérations. Dès le début du mois de mars, Catherine de Médicis rassemble aux portes d'Orléans les principaux interlocuteurs des négociations de paix. Autour d'elle, à Saint-Mesmin et à l'Isle-aux-Bœufs, sur la Loire, se retrouvent Charlotte de Laval (épouse de l'amiral), Éléonore de Roye (épouse de Louis de Condé), le prince lui-même et le connétable de Montmorency. Fatigué par sa captivité, privé de la lucidité intransigeante de l'amiral, Louis de Condé se laisse déborder par le talent politique de Catherine de Médicis. Le 12 mars 1563, il convient avec la reine mère et le connétable de Montmorency d'un traité de paix, qu'il soumet pour la forme aux ministres et aux capitaines réformés. Le texte provoque un tollé chez les protestants : bien qu'il garantisse la liberté de conscience, il ne garantit plus la liberté de culte pour les réformés que dans une ville par bailliage et seulement chez les seigneurs hauts justiciers ; Paris est ville interdite au culte



réformé. C'est un recul très net des libertés accordées aux protestants par l'édit de janvier 1561. Depuis Caen, l'amiral de Coligny marque son désaccord avec ce projet de paix ; il est le porte-parole de tout le parti réformé, mais Condé passe outre. Le 19 mars 1563, l'édit d'Amboise est signé.

Les protestants s'estiment trahis par Louis de Condé. Jean Calvin traite le prince de « misérable » ; Coligny se soumet mais évoque son amertume dans sa correspondance. À Lyon, Jean de Parthenay-L'Archevesque, baron de Soubise, refuse de déposer les armes : il continue à défendre la ville jusqu'au 15 juin 1563 contre les troupes royales dirigées par le duc de Nemours.

Mais le trésor royal est vide, les deux camps sont épuisés. Catherine de Médicis a circonvenu le prince de Condé ; François de Guise, Antoine de Bourbon, le maréchal de Saint-André sont morts… Et les frères Châtillon, loyalement, respectent l'édit d'Amboise. La reine mère a obtenu la paix.



Chapitre V
La restauration de l'autorité royale

19 mars 1563 — 23 janvier 1564

I. Le siège du Havre (juillet 1563)

Dans un esprit de concorde, Catherine de Médicis restitue leurs charges et leurs prérogatives aux aristocrates huguenots qui ont guerroyé dans l'armée des princes. Elle réclame également la restitution du Havre à Elizabeth d'Angleterre ; c'est le prince de Condé et l'amiral de Coligny qui, responsables du traité de Hampton Court, sont chargés de régler le problème. Les deux aristocrates huguenots rencontrent dès fin mars 1563 sir Henry Middlemore, diplomate anglais, et sir Thomas Smith, secrétaire d'Elizabeth et nouvel ambassadeur. Condé et Coligny affirment qu'il n'était pas en leur pouvoir de céder une ville du royaume, et que Le Havre ne représentait qu'une garantie de la restitution de Calais à l'Angleterre ; Smith rétorque que les Français ayant envoyé des troupes en Écosse, ils avaient rompu le traité du Cateau-Cambrésis, et qu'Elizabeth ne restituerait Le Havre que si Calais était immédiatement rétrocédé. Les aristocrates français demandent à en référer au conseil du roi. Et interrompent les négociations.



Elles reprennent le 21 avril. Les choses tournent assez mal ; en privé, Elizabeth d'Angleterre estime que Condé et Coligny, en soutenant la couronne de France, trahissent leur parole. Elle maintient ses exigences. Du côté français, le conseil du roi prétend avec beaucoup de mauvaise foi que le « voyage en Écosse » (en fait, l'envoi de troupes pour soutenir la faction catholique, dirigée par Marie Stuart) n'est pas en violation avec le traité du Cateau-Cambrésis ; en revanche, l'occupation du Havre par l'armée anglaise est une agression qui prive la couronne d'Angleterre de ses droits sur Calais. Le ton monte entre les émissaires ; en privé, Coligny reproche à sir Thomas Smith la parcimonie et la lenteur avec laquelle les Anglais ont fourni des secours aux huguenots au cours de la guerre civile. Les négociations sont un échec ; le 6 juillet 1563, Catherine de Médicis déclare la guerre à sa « commère », Elizabeth, jusqu'à restitution du Havre.

Le 11 juillet 1563, l'armée royale vient mettre le siège devant Le Havre. Commandée par le connétable de Montmorency et par le prince de Condé, sous l'autorité directe de Catherine de Médicis et de Charles IX, également présents, l'armée française compte bon nombre de gentilshommes protestants, qui s'efforcent ainsi d'effacer le déshonneur du traité de Hampton Court. À lui seul, ce siège représente une victoire pour Catherine de Médicis, le chancelier Michel de L'Hospital et les partisans de la concorde : quatre mois après la fin de la guerre civile, catholiques et réformés combattent sous le même drapeau.

Elizabeth est décidée à faire payer chèrement Le Havre aux Français, mais les événements se liguent contre l'Angleterre. Depuis la mi-juin, la peste ravage Le Havre ; le 11 juillet, quand les troupes françaises arrivent devant les murs, il meurt cent personnes par jour dans la ville. Une flotte de secours est prête sur les côtes anglaises, mais le vent est contraire et empêche la traversée. Le gouverneur du Havre, le comte de Warwick, est acculé ; privé de renforts, ses troupes décimées par l'épidémie, il est forcé de négocier sa reddition.

À cette occasion encore, Catherine de Médicis déploie sa finesse diplomatique. Elle a obtenu sa victoire, mais elle juge dangereux d'humilier la reine d'Angleterre. Elle offre donc au comte de Warwick un délai de six jours pour préparer sa retraite, avec armes et bagages, en



exigeant simplement que les biens et les vies des sujets français soient épargnés. Le gouverneur anglais accepte des conditions aussi généreuses et signe la capitulation le 28 juillet.

Le 29 juillet, la flotte de secours arrive enfin ; le connétable de Montmorency envoie une barque au-devant du vaisseau amiral pour annoncer la capitulation. À l'instigation de Catherine de Médicis, il ajoute que la France ayant recouvré Le Havre, la reine mère ne s'estime plus en guerre contre l'Angleterre, et qu'elle invite donc les troupes anglaises à débarquer le temps de se reposer avant de reprendre le chemin de leur pays. La flotte anglaise vire aussitôt, sans aborder, mais la courtoisie française permet d'éviter une crispation trop vive entre les deux royaumes.

Elizabeth d'Angleterre conservera une solide rancœur contre les Français à la suite de l'affaire du Havre. Toutefois, en bonne politique, elle reprendra une correspondance régulière, voire familière et amicale, avec Catherine de Médicis. Au cours des guerres civiles françaises qui suivront, elle continuera à intervenir en France, mais seulement de façon indirecte. Jamais plus elle ne risquera des troupes dans de telles aventures.

Quant à Catherine de Médicis, elle gagne sur toute la ligne : elle a ressoudé la noblesse française (mais de façon bien fragile), elle a repris Le Havre, exploité l'erreur d'Elizabeth pour conserver Calais, et elle est parvenue à clore la guerre anglaise sans trop de dégâts diplomatiques. Aux yeux des ambassadeurs européens, la gouvernante de France est devenue l'une des pièces maîtresses de l'échiquier international.

II. La majorité du roi

La paix dans le royaume reste cependant précaire. Le parlement de Paris, ultra-catholique et proche du clan Guise, n'a enregistré qu'avec difficulté l'édit d'Amboise, en lui donnant une valeur temporaire, « jusqu'à la majorité du roi ». Catherine de Médicis sent bien toute la fragilité de la situation, d'autant plus que la cour reste déchirée entre les coteries. Les Guise et leurs alliés réclament justice pour l'assassinat de



François de Guise, et exigent que les Châtillon-Coligny soient traduits devant un tribunal. Prudemment, la gouvernante ajourne sa décision à l'année suivante ; en janvier 1564, les Guise quittent la cour avec fracas et regagnent Joinville. La reine mère est consciente que ce comportement ressemble à l'agitation qui a précédé la première guerre civile, et qu'un édit de pacification « temporaire » n'est pas fait pour garantir la stabilité du royaume.

Elle conçoit alors un plan pour neutraliser le parlement de Paris et assurer la paix. Il s'agit de reconnaître le plus rapidement possible la majorité de Charles IX, puis de le pousser à ratifier la paix d'Amboise. Le roi n'est encore qu'un enfant de 13 ans, timide, violent et malléable ; la reine mère est persuadée qu'il restera l'instrument de sa politique, sans désespérer d'en faire un véritable homme d'État. Le problème, c'est que le roi est bien jeune, et qu'il va être difficile de le proclamer majeur… Catherine s'entoure alors de conseillers modérés, politiquement brillants, pour établir une stratégie. Outre le chancelier Michel de L'Hospital, Catherine s'appuie au conseil sur l'évêque d'Orléans Jean de Morvillier et sur un diplomate remarquable, l'évêque de Valence Jean de Monluc (le frère de Blaise de Monluc). De plus, elle introduit parmi les chevaliers d'honneur de la maison de la reine mère des courtisans et des politiques habiles : son conseiller personnel Guy de Lézignan, seigneur de Lansac ; Jacques de Goyon, comte de Matignon, futur maréchal de France ; ou encore un gentilhomme d'origine florentine, Albert de Gondi, baron de Retz, l'étoile montante à la cour, qui passe pour être le favori du roi. Les membres du parti de la reine ne sont ni très nombreux, ni très puissants, mais ils sont intelligents et entreprenants. Madame Catherine va donc s'appuyer sur eux pour contourner en douceur les obstacles dressés par le parlement de Paris.

Michel de L'Hospital exhume une ordonnance de Charles V, publiée en août 1374, qui stipule que le roi est mineur « jusqu'à ce qu'il ait atteint sa quatorzième année ». Jusqu'alors, ce texte était compris en sorte qu'on ne déclarait le roi majeur qu'à son quatorzième anniversaire. Mais le chancelier de L'Hospital propose une nouvelle interprétation : le roi devient majeur à partir du moment où il entre dans sa quatorzième année, après l'anniversaire de ses treize ans. Or le 27 juin 1563,



Charles IX vient d'avoir 13 ans. La nouvelle interprétation de l'ordonnance de Charles V permettrait de proclamer la majorité du souverain.

Le problème, c'est que la proclamation de la majorité du roi doit être enregistrée au cours d'un « lit de justice », c'est-à-dire d'une assemblée associant le monarque et le parlement. Or les magistrats parisiens, qui ont deviné la manœuvre de Catherine de Médicis, risquent de s'opposer à la décision. La reine et le chancelier contournent la difficulté : le lit de justice a lieu le 17 août 1563… au parlement de Rouen. Le roi y proclame sa majorité, exige l'enregistrement de cet édit par tous les parlements de France, et confirme le jour même l'édit d'Amboise. La paix signée en mars est donc devenue définitive grâce à ce coup de force politique. Le parlement de Paris protestera contre ce procédé, mais se fera vigoureusement rappeler à l'ordre par le roi le 12 septembre. Il faut préciser que l'édit de majorité étendait le crime de lèse-majesté à quiconque contreviendrait à cet édit…

Le roi est donc proclamé majeur à 13 ans. C'est un jeune garçon maladif, brutal, incompétent, qui se repose sur sa mère pour le gouvernement. Charles IX est majeur, mais c'est la reine mère qui a renforcé son pouvoir. Quelque mois plus tard, l'ambassadeur de Toscane notera Catherine de Médicis « gouverne avec un plein et absolu pouvoir et comme si elle était roi. »

III. L'escadron volant

Assurer la pérennité légale de la paix est une chose. Maintenir une paix qui ne satisfait personne en est une autre. Les protestants comme les catholiques intransigeants sont hostiles à l'édit d'Amboise ; les uns estiment que le prince de Condé a bradé sa soumission, les autres soutiennent que la liberté de conscience reste un scandale blasphématoire. La guerre, en outre, a aiguisé les haines. Catherine de Médicis doit compter avec ces tensions exacerbées, et une cote de popularité très basse. Perçue comme une manipulatrice et une impie par les deux camps, surnommée « Madame la Serpente » par les huguenots, il lui arrive même d'être menacée personnellement. Des appels au meurtre contre la reine mère sont placardés à Paris à Noël 1563.



La première chose est de contrôler la cour. À cette fin, Catherine de Médicis met en place un système fondé sur le plaisir, la séduction… voire sur la concupiscence. Pour cela, elle fait de la cour un lieu de luxe et de fêtes somptueuses, où se multiplient bals, banquets, joutes et mascarades. Divertir les courtisans, c'est les détourner de leurs aigreurs et des controverses religieuses ou politiques. Mais les fêtes ne suffisent pas à contrôler des fanatiques, des vétérans ou des arrivistes. Madame Catherine s'entoure alors d'un « escadron volant » de jeunes beautés, chargées de transformer capitaines et comploteurs en courtisans énamourés.

L'escadron volant est un groupe d'une soixantaine de jeunes filles de haute naissance, qui occupent officiellement la fonction de dames de compagnie de la reine mère. Catherine de Médicis les trie sur le volet : elles doivent être jeunes, belles, élégantes, intelligentes, sans scrupules et de préférence cultivées. Elles doivent savoir séduire, mais aussi se montrer femmes de goût et éviter le scandale. S'il y eut quelques scandales malgré tout (le plus célèbre étant, en été 1564, l'accouchement d'Isabeau de Limeuil dans la garde-robe de la reine mère, où vit le jour un petit bâtard du prince Louis de Condé), les demoiselles de compagnie de Madame Catherine cultivent davantage la courtoisie amoureuse que





la débauche. La reine exige de ses « comettes de satin» qu'elles soient toujours présentes et magnifiquement habillées lorsque se présentent des visiteurs de marque et des ambassadeurs ; il faut éblouir, car un diplomate enivré par tant de charmes n'a plus les idées très claires pour négocier avec la reine… Catherine de Médicis encourage également ses demoiselles à nouer des liaisons pour neutraliser ou espionner gentilshommes, grands officiers et princes du sang. Bref, elle s'efforce de contrôler les grands (y compris ses propres fils) en exploitant leur faiblesse pour le beau sexe.

L'escadron volant comptera des séductrices redoutables. L'histoire a retenu quelques-unes de ces grandes courtisanes :

Louise de la Béraudière du Rouet, surnommée « la belle Rouet » devint, sur ordre de Catherine de Médicis, la maîtresse d'Antoine de Bourbon. Elle rapporta fidèlement à la reine mère les confidences que le roi de Navarre lui faisait sur l'oreiller, et joua un rôle important dans la manipulation du prince du sang après la mort de François II et au cours de la première guerre civile. Un bref esclandre l'ayant opposée à la cour à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, Louise de la Béraudière lui aurait adressé cette pique cinglante :

Madame, ce baiser refusé
En me tournant le cul
Vous en privera d'autres
Que votre mari, ne vous donnera plus.

Après avoir reçu son arquebusade au siège de Rouen, le roi de Navarre réclama sa maîtresse auprès de lui ; quoique blessé, il coucha avec elle, et l'on murmura que ces folies rouvrirent sa plaie et hâtèrent sa mort.

Catherine de Médicis avait une telle confiance en Mme de la Béraudière qu'elle lui confia, en 1563, la tâche de déniaiser le roi, sans doute pour fêter sa majorité… Mais Charles IX, tout majeur qu'il fût, était encore impubère, et tout l'art de Louise de la Béraudière se heurta à l'impuissance effarouchée du jeune roi… Qu'à cela ne tienne : en



1566, Mlle de la Béraudière devint la maîtresse de son jeune frère, le duc d'Anjou, et le futur Henri III. Elle y gagna au change : l'adolescent était spirituel et joli, et il aimait beaucoup les dames. En outre, c'était le fils préféré de Mme Catherine, laquelle avait de nouveau joué un rôle assez trouble d'entremetteuse entre le jeune prince et la courtisane…

Isabeau de La Tour-Limeuil n'était autre qu'une cousine de Catherine de Médicis, par la famille de La Tour-d'Auvergne. Née vers 1544, c'était une petite jeune fille blonde, aux yeux très bleus, vive et piquante ; elle aimait enjôler les hommes, et souffler le chaud et le froid. Au nombre de ses soupirants et de ses amants, elle remporta plus d'un trophée prestigieux : Florimond Robertet, secrétaire d'État, et Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme et grand écrivain dissolu, lui firent en vain une cour assidue ; Pierre de Ronsard se prit de passion pour elle, lui dédia en 1564 son recueil des *Nouvelles Poésies* et eut une liaison malheureuse avec elle (encore qu'il soupirât au même moment pour les beaux yeux de Françoise d'Estrée) ; enfin, il y eut Louis de Bourbon, prince de Condé. En 1559, âgée de quinze ans, Mlle de La Tour-Limeuil avait envoyé, par plaisanterie, une déclaration d'amour versifiée au prince de Condé. Celui-ci, qui était petit homme mais grand galant, la prit au mot. Leur liaison fut contrariée par la première guerre civile, mais reprit après la capture de Condé, et Mlle de La Tour-Limeuil s'offrit le luxe de mener de front sa liaison avec le prince et son aventure avec Ronsard. Les choses tournèrent court en 1564 lorsqu'Isabeau donna naissance à la cour, de façon impromptue, à un petit Condé… Pour étouffer le scandale, Catherine de Médicis fit enfermer sa cousine dans un cloître. Le prince reconnut l'enfant, et avec son goût du romanesque, envisagea de donner l'assaut au couvent et d'enlever sa maîtresse. Il lui écrivait des lettres passionnées en concluant par : « Hélas mon cœur ayés pityé de sele (celui) qui vous aime le plus. » Mais en 1565, il oublia la belle Isabeau pour une liaison avec la maréchale de Saint-André et pour épouser Françoise d'Orléans. Comme il avait demandé ses lettres et ses bijoux à Mlle de Limeuil, celle-ci ne lui renvoya que son portrait, orné de deux cornes dessinées à l'encre… (Allusion à la liaison avec Ronsard.)



LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE V
20 MARS 1563
AU
23 JANVIER 1564

Ayant épousé un riche banquier proche de la reine, Scipion Sardini, Isabeau de la Tour-Limeuil fut autorisée à revenir à la cour en 1567, où, si elle reprit ses intrigues, elle le fit avec plus de discrétion… Le 13 mars 1569, elle revit une dernière fois Louis de Condé. Le bruit avait couru que le prince avait été tué au cours de la bataille de Jarnac ; elle avait accouru sur place, et demandé au duc d'Anjou à contempler la dépouille de celui qui avait été son amant. Elle ne jeta qu'un regard au cadavre massacré, s'exclama « Enfin ! », et rentra chez elle.

Renée de Rieux, demoiselle de Châteauneuf était une jeune fille de la haute noblesse bretonne. D'après les contemporains, elle possédait un teint incomparable, une chevelure dorée, une allure majestueuse. Nombre d'écrivains et de poètes célébrèrent sa beauté : Jean-Antoine de Baïf, Philippe Desportes, et les deux galants incontournables, Brantôme et Ronsard. Brantôme fut fort amoureux de Mlle de Châteauneuf, mais sa passion ne toucha pas la belle et le rendit très malheureux. Quant à Ronsard, il écrivait :

Ce Châteauneuf, ce nouvel édifice
C'est un château fée de telle sorte
Que nul ne peut approcher de la porte
Si des grands rois, il n'a tiré sa race.

Ce quatrain fit bien jaser à la cour, car, à partir de 1570, il était de notoriété publique que Mlle de Châteauneuf était courtisée par Henri d'Anjou, revenu auréolé de gloire des batailles de la 3e guerre civile. Elle devint sa maîtresse, après une cour en règle du beau prince. Leur liaison fut régulière jusqu'en 1573 ; même lorsque Henri tomba amoureux de Marie de Clèves, il demeura l'amant de Mlle de Châteauneuf. Élu roi de Pologne, il entretint avec elle une correspondance régulière ; revenu en France, dont il était devenu roi, il se consola dans ses bras de la mort de Marie de Clèves. Il chercha à la marier en 1575 au duc de Luxembourg, qui préféra fuir la cour plutôt que d'épouser la maîtresse du roi. Finalement, Renée de Rieux épousa un gentilhomme italien, le sieur Altoviti, qui s'entretua avec un bâtard d'Henri II, le



chevalier d'Angoulême, au cours d'un duel en juin 1586. Jusqu'à la mort d'Henri III, la belle Châteauneuf ne rompit jamais complètement avec le monarque.

Hélène de Fonsèque, demoiselle de Surgères était une jeune beauté apparue à la cour en 1566. Elle appartenait à la haute noblesse, car elle était nièce du maréchal de Brissac. On lui prêtait une merveilleuse chevelure, qui lui tombait sur les talons, et une gorge ravissante… Mais c'était surtout une jeune fille très cultivée : elle lisait Platon dans le texte, se passionnait pour l'astronomie. À la cour, on la voyait toujours un livre à la main, et elle y gagna le surnom de « Minerve ». À la différence de beaucoup de filles d'honneur, la demoiselle de Surgères était fort

Hélène de Fonsèque, demoiselle de Surgères (« Minerve »)

Grâces : Érudition, Vénusté
Providence : Animée par la Grâce (D10)
Bienveillance 10

Savoir : Docte (D12)

Mémoriser 5

Arithmétique 3	Astronomie 4
Cosmographie 4	Grec ancien 5
Italien 3	Latin 5
Lire/Écrire 6	Philosophie 4
Stratégie 3	Théologie 3

Sensibilité : Spirituelle (D20)

Perception 6

Épinette 3	Littérature 6
Maquillage 2	Perspicacité 6

Entregent : Galante (D12)

Charme 5

Baratin 3	Chant 3
Danse 3	Discrétion 5
Éloquence 5	Étiquette 5
Intimidation 2	Pose 3

Puissance : Délicate (D6)

Bonus dégâts -1
Pièces d'armure lourde 3
Effort 2

Complexion : Languide (D6)

Endurance 2

Adresse : Ingambe (D8)

Actions/tour 2	**Course 3**
Initiative 3	Calligraphie 4
Couture 2	Équitation 3



sage : les choses de l'esprit l'intéressaient plus que les choses du corps.

En 1572, dans la fièvre qui précédait le mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois et les massacres de la Saint-Barthélemy, Ronsard tomba amoureux d'Hélène de Surgères. À cette époque, il avait plus du double de son âge, il était sourd, mais il était célébré comme « le prince des poètes », tous chantaient ses poèmes, jusqu'au duc de Guise, et il était favori du roi. Il entreprit une cour publique de la jeune fille, un assaut galant où il joua de toutes ses armes de vieux courtisan : les flatteries, les menaces, l'esprit d'Horace et les roses d'Épicure. En échange de son amour, il lui promit la gloire, l'immortalité – en poésie. Pour elle, il écrivit les *Sonnets pour Hélène*, un chef d'œuvre de la littérature française. Grâce aux poèmes de Ronsard, Hélène devint immédiatement et immensément célèbre : elle était la nouvelle Laure, et les sonnets où Ronsard la chante furent diffusés jusqu'en Pologne et en Moravie. De nos jours encore, qui ne se souvient de ces vers ?

Quand vous serez bien vieille, le soir à la chandelle,
Assise aupres du feu, dévidant et filant,
Direz, chantant mes vers, en vous esmerveillant,
Ronsard me celebroit du temps que j'estois belle…

Hélène aimait les vers, Hélène aimait la renommée, mais elle n'aimait pas le vieux galant. Il la courtisa pendant six ans : il n'obtint jamais rien de plus que la permission de lui écrire, de la visiter et de l'accompagner en ses promenades. À cinquante-quatre ans, le prince des poètes, le chef de la Pléiade, le fondateur de la langue française se sent vieux et ridicule dans ce rôle d'éternel soupirant. Amer, il abandonne la jeune fille.

Hélène de Surgères fut son dernier amour.

Claude-Catherine de Clermont, comtesse, puis maréchale (1573) et duchesse (1581) de Retz fut non seulement une dame galante, mais aussi un des plus brillants esprits du XVI^e^ siècle. Issue de la vieille noblesse française, elle était cousine de Brantôme. En 1565, elle épousa un proche de Catherine de Médicis, Albert de Gondi, promis à une très brillante carrière politique et militaire. Gondi était italien et de noblesse



- Claude-Catherine de Clermont, maréchale de Retz -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE V
20 MARS 1563
AU
23 JANVIER 1564

très récente : il adopta le titre de sa femme, comte de Retz ; en échange, il partagea avec elle sa fortune, son ascension sociale, et se montra un mari très complaisant… Très cultivée, la maréchale de Retz pratiquait plusieurs langues (l'ambassadeur d'Espagne la surnommait « la latin-grec ») et aimait à s'entourer d'humanistes et de poètes ; elle créa le premier grand salon, qui influença la civilisation et la culture du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. À partir de 1574, elle devint une amie très proche de Marguerite de Valois, qui aimait fréquenter son salon. La maréchale goûtait la poésie de Pétrarque, et prétendait cultiver le platonisme… Dans les faits, elle eut plusieurs liaisons. En 1574, elle participa avec son amant, Annibal de Coconnat, à la conspiration qui tenta en vain de donner le trône au duc d'Alençon plutôt qu'à Henri d'Anjou. En 1584, elle eut une fille hors mariage d'un des mignons les plus célèbres de l'époque, Charles de Balsac d'Entragues (« le bel Entraguet »). À partir de 1585, elle prit fait et cause pour la Ligue et s'écarta de la cour.

CHARLOTTE DE BEAUNE DE SEMBLANÇAY, baronne de Sauve, fut une très grande courtisane, mêlée de près à l'histoire de la fin du règne de Charles IX et de tout le règne de Henri III. Dotée d'un charme redoutable et d'un tempérament sulfureux, dénuée de scrupules, elle représentait un agent idéal pour Catherine de Médicis. En 1569, la reine mère arrangea son mariage avec Simon Fizes, secrétaire d'État et fraîchement nommé baron de Sauve ; Simon Fizes était en fait originaire du peuple, et il fut un mari complaisant pour une épouse de vieille noblesse. Mme de Sauve fut donc fort libre, et multiplia les amants. En 1574, il semble qu'elle mena de front cinq liaisons, avec Louis de Bérenger sieur du Guast, Gilles de Souvré, le duc Henri de Guise, Henri de Navarre (futur Henri IV), et Monsieur, le duc d'Alençon, le frère du roi. Elle rapportait régulièrement à M. de Matignon, un conseiller de Catherine de Médicis, des indiscrétions sur ses amants… Grâce à elle, Catherine de Médicis pouvait donc surveiller Guise, Navarre et ses deux fils survivants, Monsieur et Henri III (par l'intermédiaire de du Guast et de Souvré, qui étaient dans les confidences du roi). Elle servit également à jeter la discorde entre Henri de Navarre et le duc d'Alençon, dont Catherine de Médicis craignait une





- Charlotte de Beaune -



alliance : les deux princes faillirent même en découdre en 1575 pour les beaux yeux de Mme de Sauve. Ses renseignements apportés à M. de Matignon permirent également de faire échouer la première tentative d'évasion du duc d'Alençon. Quelques mois plus tard, Catherine de Médicis eut encore recours à ses services pour tenter d'amadouer son plus jeune fils, au cours des négociations qui précédèrent la paix de Monsieur.

Son empire sur les hommes était tel que Marguerite de Valois, la « reine Margot », l'avait surnommée « Circé ». Marguerite avait de quoi être jalouse : Charlotte de Sauve lui avait pris son mari (Henri de Navarre) et son premier soupirant (Henri de Guise)…

Dans les années qui suivirent, la belle Mme de Sauve continua à se faire remarquer. Le 9 juin 1577, Charlotte de Sauve fut l'une des maîtres-

Charlotte de Beaune, baronne de Sauve (« Circé »)

Grâces : Coquetterie, Courtoisie, Intrigante, Piquante
Providence : Pauvre pécheresse (D4)
Bienveillance 8

Savoir : Mêlée (D8)

Mémoriser 3 Italien 4
Lire/Écrire 4 Stratégie 4

Sensibilité : Fine (D10)

Perception 4
Maquillage 5 Perspicacité 5

Entregent : Sémillante (D20)

Charme 6 Baratin 5
Chant 5 Comédie 7
Danse 5 Discrétion 5
Éloquence 5 Étiquette 6
Marchandage 5 Pose 9

Puissance : Délicate (D6)

Bonus dégâts -1
Pièces d'armure lourde 3
Effort 2

Complexion : Gaillarde (D10)

Endurance 4

Adresse : Ingambe (D8)

Actions/tour 2
Course 3 **Initiative 3**
Détrousser 4 Équitation 3
Se cacher 4

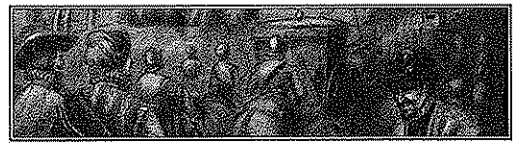


ses de cérémonie du banquet de Chenonceaux, où les dames firent le service à moitié nues et les cheveux délacés. En 1583, Monsieur avait une liaison avec un joli mignon, M. d'Avrilly, ce qui était fort gênant pour envisager un mariage. Charlotte de Sauve fut chargée par Catherine de Médicis de séduire M. d'Avrilly pour le détourner du prince. Elle coucha avec le mignon, mais échoua à le séparer de Monsieur. Le 9 février 1578, à la suite d'une méprise, un billet doux de Charlotte à Monsieur fut pris pour une preuve de conspiration par Henri III, qui menaça son frère en pleine nuit avant de réaliser le ridicule de la situation.

Dans la nuit du 22 au 23 décembre 1588, Henri de Guise passa sa dernière nuit d'amour dans le lit de Charlotte de Sauve avant d'être assassiné par les Quarante-cinq. Il n'avait dormi qu'une heure… Le duc d'Épernon, pour en avertir Henri de Navarre, lui envoya une bague prise au duc, cadeau de Charlotte de Sauve que le futur Henri IV reconnut fort bien…

On l'aura compris, ces « filles d'honneur » sont des manipulatrices nées, et représentent un véritable instrument de pouvoir pour Catherine de Médicis. Brantôme évoque joliment la stratégie de la reine mère : « Si quelque bourdon mène grand tapage dans la campagne, s'il effraie les petites mouches paisibles et écrase les fleurs, il rencontre tout à point les filets tendus de l'araignée où il s'englue, c'est fini du ronron formidable et des bruissements d'aile. » Mais quel filet délicieux que celui des dames et demoiselles de Madame Catherine ! Brantôme en sait quelque chose, lui qui s'englua dans les rets de la belle Rouet et de la Châteauneuf…

Contrôler la cour est une chose. Contrôler la France en est une autre, et Catherine de Médicis en est consciente. Toutefois, à l'issue de la première guerre civile, elle décide d'agir avec le royaume comme avec les aristocrates : pour régner, il faut séduire. Au peuple de France, elle veut offrir une personne à chérir : son roi. Va commencer alors un fabuleux voyage, de 1564 à 1566, destiné à sceller l'union entre Charles IX et la nation.



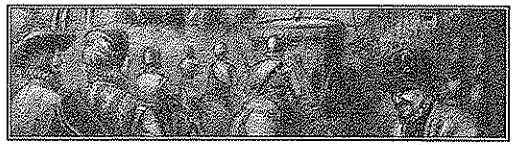
Chapitre VI
Le grand voyage

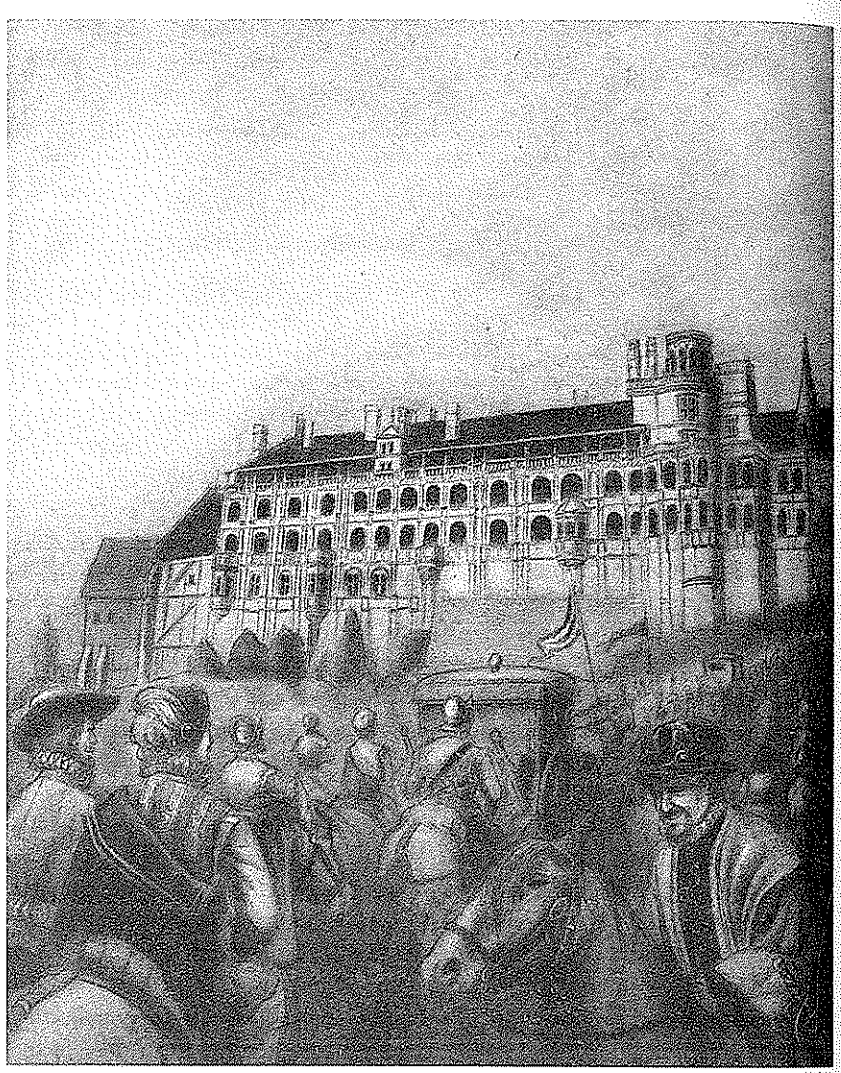
24 janvier 1564 – 1er mai 1566

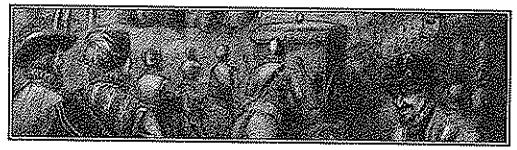
I. Motifs du grand voyage

En parcourant toute la France, Catherine de Médicis et le chancelier de L'Hospital poursuivent plusieurs buts. Il s'agit d'affirmer l'autorité de Charles IX en le présentant à son peuple, et restaurer le climat de confiance entre la couronne et le peuple, mis à mal par la guerre civile et les troubles religieux. Il s'agit également de réaffirmer le pouvoir du roi sur la noblesse : à son passage, Charles IX convoque les nobles de chaque région. Catherine de Médicis veut ainsi restaurer les relations presque familières entre le roi et la noblesse, telles qu'elles ont existé sous François Ier et Henri II, et lutter de la sorte contre l'influence séditieuse des conjurations protestantes ou des ligues et syndicats catholiques.

Enfin, il s'agit de reprendre en main les parlements. Les parlements, au cours du XVIe siècle, sont des cours de justice divisées en plusieurs chambres. Outre des fonctions de justice, les parlements sont également investis de fonctions exécutives, voire législatives. Dans les faits, les parlements doivent enregistrer et appliquer les lois édictées par le roi ; mais il arrive que certains parlements refusent d'enregistrer un édit ou lui fassent des aménagements. Souvent divisés entre magistrats catho-







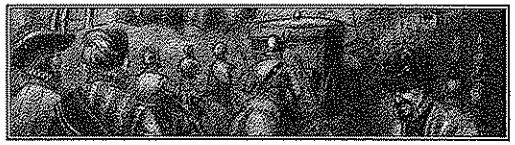
liques et réformés, ils sont le théâtre de dissensions parfois graves, ce qui entraîne des répercussions importantes dans l'application des lois et de la politique royale. Catherine de Médicis veut reprendre le contrôle des parlements pour restaurer l'autorité de la couronne sur l'ensemble du royaume ; c'est une raison majeure du grand voyage. Outre Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Aix et Rennes sont des villes parlementaires. Au cours du voyage, les parlements les plus rétifs (comme celui d'Aix) sont suspendus et remplacés par des assemblées provisoires, composées de parlementaires parisiens et de membres du conseil du roi. Dans chaque parlement, Charles IX tient un lit de justice qui réaffirme le pouvoir de la couronne sur les cours de justice ; le chancelier de L'Hospital rappelle presque systématiquement que les parlements n'ont pas de pouvoir législatif et ne peuvent donc qu'enregistrer les édits royaux.

Mais la reprise en main des parlements ne se limite pas à un cérémonial formel ; dans chaque ville, conseillé par Catherine de Médicis, Charles IX s'attache l'amitié et la faveur de magistrats et de commerçants influents. Ainsi dispose-t-il de tout un réseau privé de reconnaissance qui lui permet d'asseoir son autorité sur les factions parlementaires et politiques locales. Cette stratégie de « lobbying » est typique de la politique Médicis.

II. La grande caravane

La cour des Valois est traditionnellement itinérante ; mais d'ordinaire, elle ne se déplace guère en dehors de ses domaines de la vallée de la Loire et d'Île-de-France. Le grand voyage de 1564-1566 est une nouveauté car il amène la cour dans l'est, le centre, le sud et l'ouest du royaume.

Le roi et la cour séjourneront ainsi à Fontainebleau, Troyes, Châlons-en-Champagne, Bar-le-Duc, Langres, Dijon, Châlons-sur-Saône, Mâcon, Lyon, Crémieux, Roussillon, Valence, Étoile-sur-Rhône, Avignon, Aix-en-Provence, Hyères, Toulon, Marseille, Arles, Montpellier, Narbonne, Sigean, Carcassonne, Toulouse, Bordeaux,



INSPI SCÉNARIO POUR PJ NOBLES OU MILITAIRES - RELIGION INDIFFÉRENTE

PICORÉE ROYALE

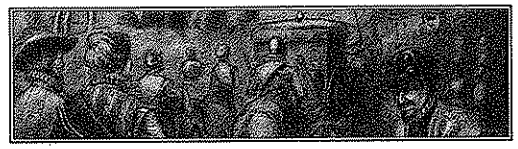
Depuis plusieurs semaines, la grande caravane subit des attaques de caïmans. Ce sont généralement des convois isolés ou égarés qui sont attaqués et dévalisés par une bande de cavaliers bien armés. Chose étrange, la bande armée suit la caravane dans ses déplacements.

Guy de Lézignan, seigneur de Lansac, convoque les PJ. Il leur demande de mener une enquête et de tenter d'identifier, voire d'arrêter, les truands. Dans la noblesse catholique, on commence à accuser les huguenots de monter ces embuscades, et il faut désamorcer la tension entre les deux partis.

L'enquête des PJ va les amener à découvrir de curieux indices. D'après les témoignages des victimes, les voleurs sont masqués, montent de beaux chevaux, et portent des armes de guerre de bonne facture. Leur comportement est souvent fantasque : ils dérobent bijoux et toilettes, mais délaissent chevaux, armes de prix ou même cassettes remplies d'or ! Ils aiment souvent tourner en ridicule prélats, dames douairières ou vieux aristocrates offusqués. Ils ont fait plusieurs blessés et un mort, mais ils ne se montrent violents qu'avec les gens qui se défendent. Certains témoins affirment que leur chef est un homme à l'accent italien, d'autres que c'est un enfant au ton capricieux.

D'une façon ou d'une autre, en remontant une piste ou en tendant une embuscade aux détrousseurs, les PJ finiront par découvrir l'identité des malfaiteurs. Il s'agit du roi, de son favori Albert de Gondi et d'une quinzaine de gentilshommes. Le roi s'amuse de ces attaques et pillages comme de bonnes farces faites dans le dos de sa mère...

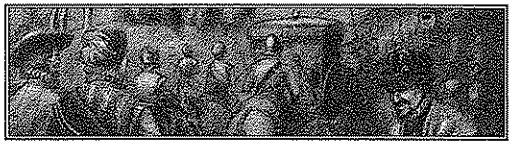
Encore une fois, aux PJ de montrer du doigté. Blesser Charles IX ou Albert de Gondi, ou encore répandre la vérité à la cour seraient de graves erreurs. Aviser discrètement le seigneur de Lansac et la reine mère restera le moyen le plus efficace pour faire cesser les pillages...



Mont-de-Marsan, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Nérac, Angoulême, Cognac, Marennes, Saint-Jean d'Angély, La Rochelle, Champigny, Angers, Nantes, Châteaubriant, Durtal, Plessis-lez-Tours, Chenonceaux, Blois, Cosne d'Allier, Clermont, Moulins…

Voyage immense, étalé sur vingt-sept mois. Caravane immense, attachée à la personne du roi et de la reine. Secrétaires d'État, princes du sang, grandes maisons du royaume, courtisans, militaires, artistes, commerçants suivent le roi dans son tour de France. Au total, c'est une cohue de dix à quinze mille personnes, renforcée par un à deux régiments de gardes françaises ou de soudards gascons, qui se déplace sur les mauvais chemins. La reine voyage en litière, le roi en carrosse, et la cour suit, tant bien que mal, avec une armée d'animaux de bât transportant meubles, toilettes et tapisseries. Le franchissement des fleuves peut s'étaler sur plusieurs journées, les ambassadeurs s'épuisent à poursuivre la cour dans tout le royaume, les gentilshommes se ruinent en frais de voyage et de fêtes… Les villes moyennes voient leur population doublée ou triplée par l'arrivée du roi et de la cour ; dans les régions peu urbanisées, il faut parfois chercher dans un rayon de trente kilomètres autour de l'étape royale pour trouver à se loger ; par défaut, grands seigneurs et dames de haute naissance échouent dans des taudis ou sous la tente…

L'atmosphère est celle d'une fête désordonnée et fastueuse, parfois célébrée en pleine poudrière. Les « filles d'honneur » de l'escadron volant font des ravages dans les cœurs, les aristocrates des deux bords se livrent à des tournois galants, mais sont aussi à deux doigts d'en découdre tout de bon lorsque les sensibilités religieuses se heurtent. Nombre de villes réservent des fêtes magnifiques pour l'entrée du roi : arcs de triomphe, tableaux allégoriques, chœurs d'enfants et de jeunes filles, ballets mythologiques, tauromachies dans les régions méridionales… Certaines, aussi, se montrent menaçantes ou hostiles : le Languedoc fortement protestant suscite des inquiétudes. La reine est insultée par la population de Beaucaire, et l'escorte royale est renforcée par Blaise de Monluc, accouru à la tête des vétérans gascons de la première guerre civile. Aux dangers des haines mal éteintes, il faut ajouter les incertitudes du climat. En novembre 1564, la cour est bloquée



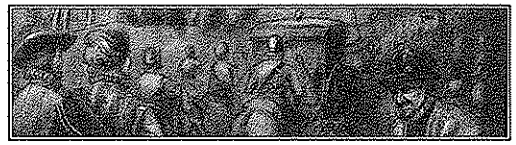
vingt et un jours à Arles par une crue du Rhône ; en janvier 1565, une tempête de neige bloque la cour dans la région de Carcassonne pendant dix jours, et le roi fera son entrée solennelle dans la ville entre les congères, sous des arcs de triomphe ruinés…

III. Une conférence au sommet : l'entrevue de Bayonne (14 juin – 2 juillet 1565)

L'une des étapes capitales du grand voyage doit être la rencontre entre les souverains de France et d'Espagne. Catherine de Médicis espérait pouvoir rencontrer Philippe II lui-même, mais le roi d'Espagne a trop haute opinion de lui-même pour se déplacer. Tout au plus envoie-t-il sa femme, Élisabeth, la fille aînée de Catherine de Médicis, que la reine mère est follement impatiente de revoir. Rendez-vous a été pris à la frontière entre les deux royaumes.

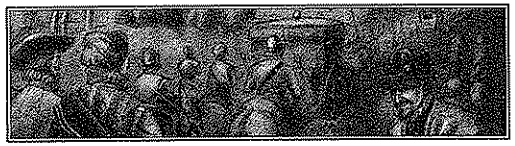
Outre les retrouvailles familiales, cette rencontre est aussi un sommet entre les deux États ; or Catherine de Médicis sait la couronne espagnole d'un catholicisme intransigeant, et elle ne peut s'engager dans une politique aussi fanatique que celle de Philippe II. Aussi bien pour célébrer ses retrouvailles avec sa fille que pour faire passer les tractations politiques au second plan, elle prépare des fêtes somptueuses. Elle emprunte à cette fin 700 000 écus aux banquiers lyonnais, se rend en secret à Bayonne dès le 28 mai 1565 pour superviser les préparatifs de la fête…

Le fils préféré de Catherine, Henri, pour l'heure encore duc d'Orléans, entre en Espagne avec cent vingt-cinq gentilshommes pour aller au-devant de sa sœur à Vitoria. Le 14 juin 1565, la reine « Isabella de la Paz » (surnom que les Espagnols ont donné à Élisabeth) embrasse son frère Charles IX à Hendaye, sur un ponton au milieu de la Bidassoa. Peu de temps après, la reine d'Espagne retrouve sa mère, la reine de France, à Saint-Jean de Luz. Une réelle émotion étreint les deux femmes, tandis



que la cour et la ville de Bayonne connaissent des festivités d'un luxe inouï : au cours de la procession de la Fête-Dieu le 21 juin, Charles IX reçoit la Toison d'Or des plénipotentiaires espagnols ; le 23 juin, une grande fête nautique est donnée sur l'Adour, où évoluent une tortue géante ornée de tritons, une baleine artificielle attaquée au harpon et à l'arquebuse par barques et galères de pêcheurs, trois sirènes qui chantent la gloire de l'Espagne et de la France, sans oublier Neptune sur son char marin… Le 25 juin a lieu le tournoi des Irlandais : une grande joute à l'italienne où s'affrontent le roi Charles IX et son frère Henri d'Orléans. Le roi est le champion de la Vertu, et il combat à la tête d'une troupe de chevaliers bretons ; Henri d'Orléans est le champion de l'Amour et combat à la tête d'une troupe de chevaliers irlandais. Le combat dure trois heures, dans un décor mythologique, entrecoupé d'intermèdes musicaux et poétiques – Ronsard est l'auteur des textes. Enfin, Charles IX et le duc d'Orléans réconcilient la Vertu et l'Amour au pied de la tribune royale, tandis que l'artillerie tire des salves d'honneur…

Catherine de Médicis a bien besoin de toutes ces réjouissances pour tenter d'occulter les tensions diplomatiques qui surgissent en coulisse entre la France et l'Espagne. Sa fille, Élisabeth, lui est profondément attachée, mais elle a été séduite par l'Espagne, et elle admire son mari Philippe II ; elle défend donc ses positions. L'écueil le plus important reste cependant le conseiller que lui a imposé son mari. Avec Élisabeth, il a envoyé Fernando Alvarez de Toledo, grand duc d'Albe. Militaire féroce, catholique intransigeant, le duc d'Albe représente la faction la plus extrémiste du conseil de Philippe II. Le roi d'Espagne l'a chargé de se montrer inflexible avec Catherine de Médicis ; or le message dont Philippe II a chargé sa femme et le duc d'Albe ressemble fort à un ultimatum. En effet, le roi d'Espagne affirme qu'il est disposé à envoyer des troupes et de l'argent à Catherine de Médicis si elle est prête à régler le problème religieux – à savoir, éliminer purement et simplement les réformés français, sur le modèle des purges féroces lancées par l'Inquisition espagnole contre toutes les minorités religieuses. Mais si Catherine de Médicis n'affiche pas une position claire, Philippe II laisse entendre qu'il pourrait mener les choses à son gré, quitte à ruiner ses relations avec la France. C'est une menace de guerre à peine voilée.



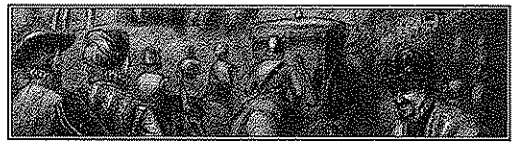
Or Catherine de Médicis ne veut ni d'une nouvelle guerre civile, ni d'une guerre franco-espagnole. Elle tente de faire glisser le débat sur son chapitre favori, la diplomatie matrimoniale. Elle propose la main de sa fille Marguerite à l'infant don Carlos, et propose que la sœur de Philippe II, doña Juana, épouse son cadet Henri d'Orléans. Mais ni les divertissements fastueux ni les alliances matrimoniales ne parviennent à distraire le duc d'Albe de sa mission : il exige que Catherine réponde aux questions du roi d'Espagne. La reine finit par lui accorder en secret plusieurs concessions : elle affirme qu'elle réunira un concile exclusivement catholique, qu'elle interdira le culte réformé et expulsera les prédicateurs calvinistes. Elle ne respectera aucun de ces engagements : son seul but était d'apaiser Philippe II dans son hostilité à la politique de tolérance.

L'entrevue de Bayonne se termine donc sur un marché de dupes. Pourtant, cette rencontre favorisera, paradoxalement, les troubles religieux de la décennie à venir. Le secret qui a entouré les tractations franco-espagnoles, la magnificence des fêtes offertes à la reine d'Espagne font craindre aux huguenots un accord secret entre Catherine de Médicis et Philippe II ; plus tard, les protestants attribueront même, bien à tort, la préméditation des massacres de la Saint-Barthélemy aux conférences entre Catherine de Médicis, la reine Élisabeth et le duc d'Albe. Cette rencontre jouera un grand rôle dans la légende noire que les propagandistes huguenots brosseront de la reine mère.

Ironie de l'histoire : à Bayonne, Catherine avait manœuvré au contraire pour couvrir les protestants…

IV. Une œuvre politique de grande ampleur

Si la cour sillonne le royaume dans une grande fête désordonnée, Catherine de Médicis et l'entourage du roi n'en perdent pas de vue l'effort de redressement du royaume. Une succession de réformes législatives de grande ampleur est lancée au cours des années 1563-1567, en grande partie inspirée par la reine mère et par le chancelier Michel de L'Hospital.

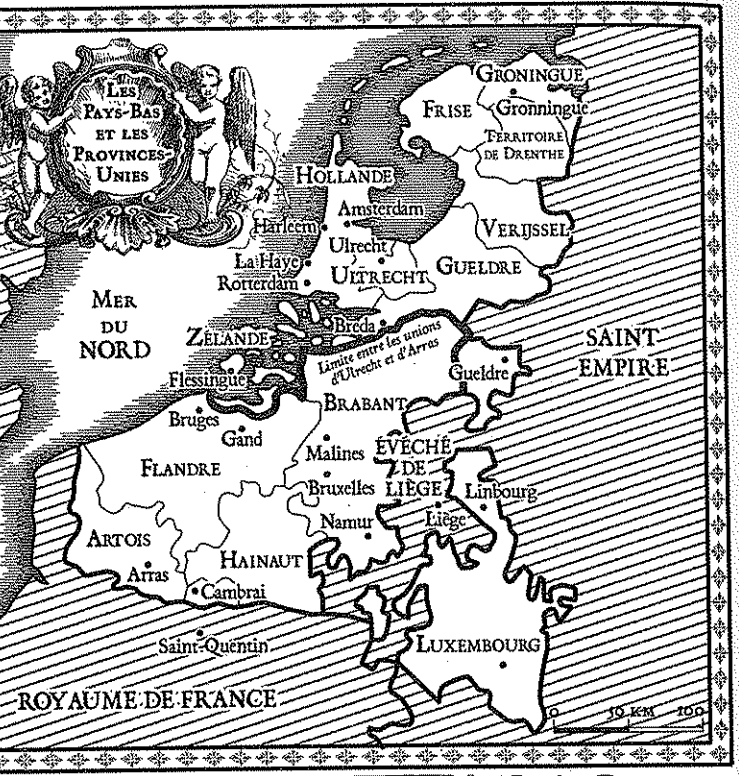


En septembre 1563, l'ordonnance de Mantes renforce le contrôle du pouvoir royal sur l'imprimerie, interdisant toute publication dépourvue du privilège royal (c'est-à-dire tout ouvrage n'ayant pas reçu l'agrément de la censure). À partir de novembre 1563, une succession d'édits crée à Paris et dans les principales villes du royaume les « tribunaux des juges consuls », les premiers tribunaux de commerce français. En janvier 1564, l'édit de Paris fixe le début de l'année le 1er janvier et non plus à Pâques. L'édit de Crémieu, en juillet 1564, renforce le contrôle du roi sur l'élection des magistrats municipaux des principales villes du royaume. Ce grand chantier législatif est couronné par l'ordonnance de Moulins, publiée en février 1566. Il s'agit d'un texte très étendu, qui restreint et définit avec précision les attributions des parlements, des gouverneurs de province, des juridictions municipales. Ce texte de loi a pour vocation d'unifier et d'harmoniser les organes de l'État sur l'ensemble du territoire national.

Parallèlement, Catherine de Médicis s'efforce d'éteindre les brandons de discorde au sein de la haute noblesse. Pour se concilier le dernier triumvir survivant, le connétable de Montmorency, la reine mère élève son fils aîné, François de Montmorency, à la charge de maréchal de France. Les frères Châtillon, et tout particulièrement l'amiral de Coligny, sont blanchis de l'accusation d'avoir commandité l'assassinat du duc François de Guise.

Bref, c'est une œuvre colossale de redressement national que la reine mère et le chancelier Michel de L'Hospital ont accompli en quelques années. En 1566, le royaume semble revenu à de meilleurs jours, et le pouvoir royal paraît restauré.

Hélas, les troubles vont éclater à nouveau ; cette fois, c'est l'instabilité de l'échiquier européen qui va faire basculer derechef la France dans la guerre civile.



LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE VII
DÉBUT 1560
À
FIN 1567

Chapitre VII
La crise des Pays-Bas espagnols

I. Mécontentement aux Pays-Bas

Les Pays-Bas, héritage bourguignon des Habsbourg, ont été légués par Charles Quint à son fils Philippe II d'Espagne en 1555. Il s'agit d'un territoire de dix-sept provinces, qui comprendrait actuellement la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la Flandre française. Philippe II y règne par l'intermédiaire de sa sœur, la gouvernante Marguerite de Parme.

Or le gouvernement espagnol aux Pays-Bas fait des mécontents, aussi bien dans le domaine religieux que sur le plan politique. Tout d'abord, Philippe II entend faire appliquer les « placards » (édits de religion) intransigeants promulgués par son père Charles Quint, et favoriser les purges de l'Inquisition dans le pays. À cette fin, il a obtenu du pape la création de quatorze évêchés, qui génèrent la création d'autant de tribunaux de l'Inquisition ; or le calvinisme s'est diffusé profondément aux Pays-Bas, et les protestants sont prêts à s'insurger contre la politique ultra-catholique de la couronne espagnole. En outre, la noblesse néerlandaise et flamande a le sentiment

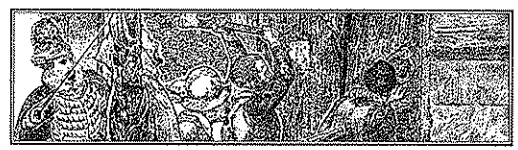


d'être peu à peu supplantée dans le gouvernement des provinces par les dignitaires pro-espagnols, comme le cardinal de Granvelle. Dès le début des années 1560, l'opposition gronde donc dans le pays, menée par de très grands aristocrates : le comte Lamoral d'Egmont, brillant général qui a donné aux troupes espagnoles l'éclatante victoire de Saint-Quentin sur l'armée française en 1557, et Guillaume de Nassau, prince d'Orange, un autre vétéran des guerres de l'Empire et d'Espagne, doté d'une fortune colossale et d'une immense clientèle aux Pays-Bas.

Ces aristocrates mènent tout d'abord une opposition modérée, à la tête d'un parti surnommé « ligue des Gueux » (sobriquet méprisant donné par un dignitaire espagnol, et récupéré par les Néerlandais) ; pour rappeler le dédain des Espagnols, les « Gueux » s'habillent de gris, se laissent pousser la barbe, adoptent pour emblèmes une bourse de mendiant ou un bonnet de fou. Grâce à des pétitions et à la levée de bandes armées, ils obtiennent quelques concessions sans recourir à la violence : le cardinal de Granvelle, principal conseiller de la gouvernante Marguerite de Parme, est ainsi démis de ses fonctions. Ils exigent la liberté confessionnelle, et permettent aux prêcheurs calvinistes de se déplacer dans toutes les provinces, malgré le catholicisme fanatique des Espagnols.

II. Vague de violence et d'iconoclasme aux Pays-Bas : le début de la guerre de 80 ans

Mais les chefs de la « ligue des Gueux » sont bientôt dépassés par le mouvement de protestation populaire qu'ils ont encouragé. En 1566, les récoltes ont été mauvaises en Europe, la disette règne, et le peuple supporte de plus en plus mal la lourde fiscalité espagnole. Des prédicateurs d'origine anglaise, allemande ou française exploitent le mécontentement populaire pour appeler à la rébellion armée.



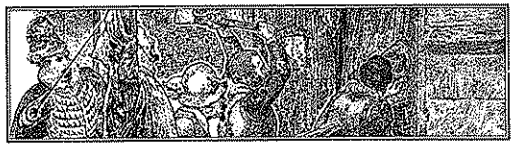
Les premières violences, dirigées contre le monastère Saint-Laurent de Steenvoorde, éclatent le 10 août 1566. C'est le début d'une vague de violence de grande ampleur, qui prend pour cible les édifices religieux : à Lille, à Louvain et à Bruges, les catholiques défendent victorieusement leurs églises ; mais à Bailleul, Poperinge, Middelburg, églises et monastères sont ravagés. Le 23 août 1566, débordée par les émeutes, abandonnée par la noblesse néerlandaise, la gouvernante Marguerite de Parme est forcée de concéder la liberté de culte.

En septembre, lorsque Philippe II apprend la furie iconoclaste de ses sujets néerlandais, il réunit un conseil de crise. Il décide d'avoir recours à la manière forte : il est prêt à lever une armée de 60 000 hommes pour noyer dans le sang la rébellion calviniste. Deux émissaires de la noblesse flamande à Madrid, le marquis de Berghes et le baron de Montigny, envoient des lettres affolées à Guillaume d'Orange. Le prince d'Orange et le comte d'Egmont réalisent le péril dans lequel ils se trouvent ; ils rallient alors le camp de la gouvernante Marguerite de Parme. Au cours de l'hiver 1566-1567, ils l'aident à écraser l'armée des « Gueux », dans une succession de combats livrés dans la région de Lille et dans celle d'Anvers, puis au cours du long siège de Valenciennes, où les calvinistes résistent pendant plusieurs mois aux troupes de la gouvernante et du comte d'Egmont. En avril 1567, Valenciennes tombe, et l'Espagne a restauré son pouvoir aux Pays-Bas.

La gouvernante Marguerite de Parme écrit à Philippe II qu'il est désormais inutile d'envoyer une armée de secours depuis la Méditerranée. Mais c'est compter sans l'intransigeance du Roi Catholique : il maintient l'ordre à ses troupes de marcher sur les Pays-Bas.

III. L'expédition du duc d'Albe et la tension franco-espagnole

En novembre 1566, Philippe II a confié à son conseiller le plus fanatique, le duc d'Albe, le commandement de l'armée de secours des Pays-Bas. Dix mille recrues sont levées et vont remplacer les *tercios* de



Inspi scénario pour PJ réformés – Classe sociale indifférente

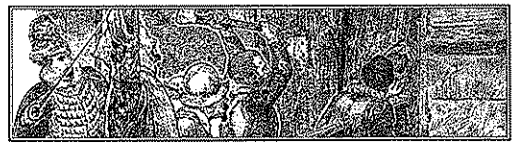
Le baiser de Judas

Les personnages peuvent être Flamands ou Français. S'ils viennent de France, ils viennent à Lille pour affaires, pour célébrer un mariage ou, s'ils sont nobles, pour verser la rançon d'un gentilhomme huguenot capturé au siège de Valenciennes.

Au début du mois de mai, la terreur règne sur les Flandres. Les troupes de la gouvernante Marguerite de Parme viennent d'écraser la rébellion, et la rumeur court selon laquelle le duc d'Albe lève une gigantesque armée en Italie pour marcher sur les Pays-Bas. À Lille, une communauté calviniste continue cependant clandestinement à célébrer le culte. Les PJ en font partie. Mais les troupes espagnoles multiplient les arrestations au sein des religionnaires : même les émissaires secrets de Genève finissent par être capturés. Selon toute évidence, il existe au sein des calvinistes un délateur. Dans un climat de suspicion, les PJ vont tenter de démasquer le traître avant d'être arrêtés à leur tour.

Trois pistes s'offrent à eux : un riche drapier de la rue de la Monnaie, maître Bartholomaüs Vermeijen, a abjuré le protestantisme quand les troupes loyalistes ont repris le contrôle de Lille. Il connaissait bien le milieu calviniste et son apostasie en fait un suspect de premier ordre. Il est possible aussi que les prisonniers des Espagnols soient soumis à la question, et qu'ils parlent sous la torture. Mais ils sont au secret, et pour s'en assurer, il faudrait pénétrer les geôles espagnoles. Enfin, un gentilhomme local, Floris de Wattignies, appartient à la clientèle du prince Guillaume d'Orange. Il est réformé, mais rallié à la gouvernante.

Au PJ d'enquêter pour remonter jusqu'au délateur. C'est bel et bien Floris de Wattignies qui donne des renseignements aux espagnols ; mais son but est politique. En éliminant ainsi les « Gueux » les plus intransigeants, il laisse la place libre à l'opposition plus modérée des partisans du prince d'Orange.

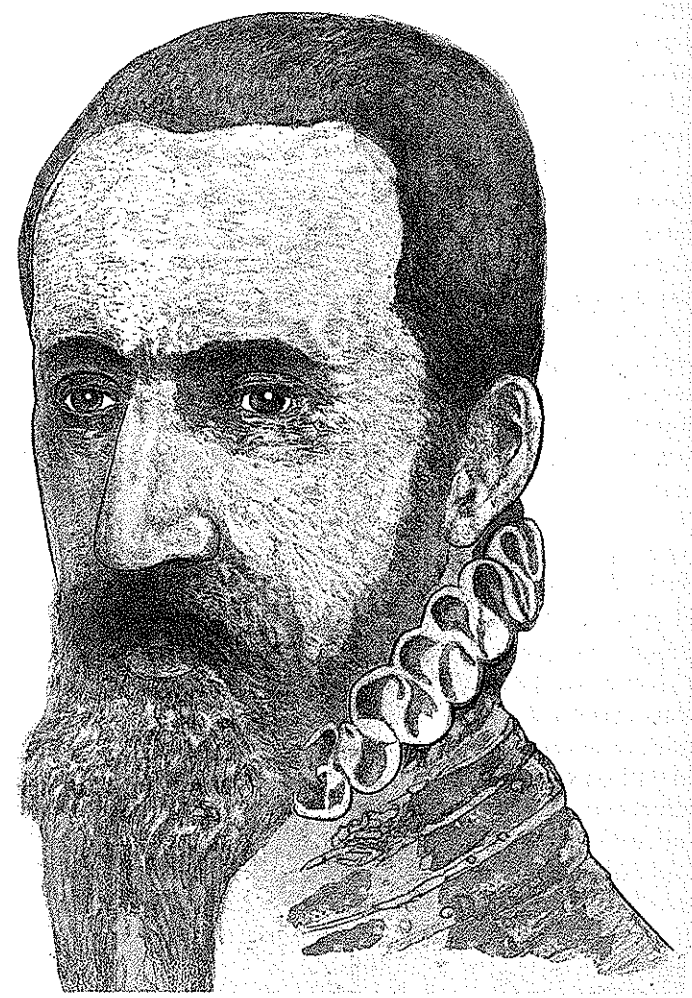


vétérans en garnison dans les provinces italiennes ; les vétérans, quant à eux, se rassemblent au cours de l'hiver dans le Milanais, prêts à marcher sur le nord de l'Europe. Ils sont rejoints par environ 6 000 mercenaires suisses et allemands. Au total, c'est une armée formée de 16 000 combattants d'élite qui s'apprête à partir au printemps.

Philippe II demande à Catherine de Médicis l'autorisation pour ses troupes de remonter la vallée du Rhône. L'affolement gagne la cour française : au cours de l'hiver, il apparaît évident que Marguerite de Parme n'aura pas besoin de cette armée redoutable pour redresser la situation aux Pays-Bas. Dès lors, on commence à soupçonner Philippe II de menacer le royaume et de se servir du prétexte néerlandais pour y faire entrer son armée sans coup férir. Le baron de Fourquevaux, ambassadeur de France en Espagne, met en garde la reine mère. Une vraie psychose s'empare des protestants français : ils se demandent si cette armée espagnole massée aux frontières du royaume n'est pas un premier pas dans le mystérieux plan d'extermination qui aurait été planifié à Bayonne entre Catherine de Médicis et le duc d'Albe… Mais l'inquiétude gagne aussi les milieux catholiques, qui craignent l'imminence d'une invasion espagnole. Le connétable de Montmorency, l'amiral de Coligny, le prince de Condé recommandent à la reine mère de fermer le royaume et de lever des troupes en toute hâte.

En bonne politique, Catherine de Médicis se montre prudente mais tente d'éviter les hostilités. Elle refuse le passage aux troupes espagnoles ; assez habilement, elle justifie son refus auprès de Philippe II en affirmant qu'elle craint de ne pouvoir contrôler les populations calvinistes de Provence et du Lyonnais, et qu'elle voudrait éviter à l'armée espagnole d'être harcelée par une véritable guérilla huguenote. Cependant, pour apaiser le roi d'Espagne, elle accepte de prendre à sa charge le ravitaillement des troupes espagnoles. En outre, elle recrute dès le printemps 6 000 Suisses qui gagnent la France à marche forcée, dans le but de renforcer la frontière.

Puisque la France refuse le passage aux troupes espagnoles, le duc d'Albe réclame – et obtient – un droit de passage par le duché de Savoie et par le duché de Lorraine ; entre les deux duchés, son armée traversera la Franche-Comté, province espagnole. Le 18 juin, le corps



- Fernando Alvarez de Toledo, duc d'Albe -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE VII
DÉBUT 1560
À
FIN 1567

expéditionnaire espagnol s'ébranle vers le nord, et gagne les contreforts des Alpes le 24. Jusqu'au 3 août, où le duc d'Albe entre enfin au Luxembourg, l'armée d'élite du roi d'Espagne remonte la frontière française, dans un climat de tension aiguë. Pourtant, aucun incident n'éclatera. L'objectif du duc d'Albe, c'est bien la reprise en main des Pays-Bas – tâche à laquelle il s'attellera dès le 22 août, en répandant la terreur dans le pays.

Mais en France, le mal a été fait. Les protestants, dont la dynamique insurrectionnelle avait été assoupie par le gouvernement mesuré de Catherine de Médicis et du chancelier Michel de L'Hospital, sont à nouveau en pleine effervescence.

IV. Répression espagnole aux Pays-Bas et agitation de la noblesse huguenote en France

En juillet 1567, alors que l'armée du duc d'Albe vient d'entrer en Lorraine et menace les Trois-Évêchés, le prince de Condé commet un grave impair. Le 10 juillet, il se rend à Fontainebleau où siège la cour ; il proclame devant Charles IX qu'il peut lever rapidement quatre à cinq mille cavaliers armés pour renforcer les troupes suisses sur la frontière lorraine. Or le conseil du roi relève le caractère illégal de cette proposition : seul Charles IX est investi de l'autorité légitime pour lever des troupes dans le royaume. La proposition du prince empiète donc gravement sur l'autorité royale.

Henri, le frère cadet de Charles IX, récemment élevé au rang de duc d'Anjou, rassemble une suite de gentilshommes et de gardes et intercepte le prince de Condé dans la galerie du château de Fontainebleau. Le jeune homme a quinze ans, et s'il est fort goûté par les dames et les esprits fins de la cour, il n'a jusqu'alors joué aucun rôle politique. Aussi le jeune duc d'Anjou stupéfie-t-il la cour en apostrophant rudement le prince de Condé, la main sur l'épée : il lui rappelle ses



devoirs de loyauté à la couronne et le réprimande pour avoir outrepassé ses pouvoirs. Louis de Condé reste maître de lui, affirme qu'il ne pensait qu'au service du roi et prend congé. Le lendemain, il quitte Fontainebleau. Sur le moment, Catherine de Médicis prend l'incident à la légère ; mais en l'occurrence, elle se trompe lourdement. Condé a été humilié et médite déjà une revanche ; quant aux partis catholiques, qu'ils soient français ou espagnols, ils découvrent dans le jeune duc d'Anjou un nouveau chef potentiel, qui pourrait peut-être remplacer le défunt François de Guise. Dans les années à venir, Henri d'Anjou ne décevra pas leurs attentes…

Mortifié, le prince de Condé a battu le rappel des aristocrates protestants. Plusieurs rencontres clandestines ont lieu au cours de l'été, dans son château de Valéry ou à Châtillon-sur-Loing, le fief de l'amiral de Coligny. Le prince et la plupart des chefs huguenots sont partisans de la reprise des hostilités, mais l'amiral s'y oppose. Toutefois, la situation en France à la fin de l'été va fléchir ses réticences loyalistes. Le 3 août, le duc d'Albe est entré dans les Pays-Bas ; le 22, il s'est emparé de Bruxelles, où il a installé ses troupes et où il impose un pouvoir fondé sur une terreur aveugle. Dès le mois d'août, il devient évident que l'armée espagnole ne menace plus la France. Or Catherine de Médicis ne licencie pas les 6 000 Suisses recrutés pour garder la frontière ; confiés au commandement du duc d'Aumale, l'un des frères de François de Guise, ils restent en Champagne. La rumeur court que la reine mère aurait lancé le recrutement de 6 000 nouveaux Suisses, et qu'elle projetterait de verrouiller les places stratégiques du royaume. L'affolement court à nouveau parmi les protestants, qui craignent toujours une collusion entre Catherine de Médicis et le duc d'Albe.

Aux Pays-Bas, le duc d'Albe a mené un véritable coup d'État, avec la bénédiction de Philippe II : il a outrepassé ses simples fonctions militaires en s'arrogeant le pouvoir judiciaire. Il a fondé un tribunal, le « conseil des troubles », vite surnommé le « tribunal du sang », effectué 12 000 arrestations, ordonné 1 000 exécutions. Les dix-sept provinces ont tremblé quand le comte d'Egmont lui-même, arrêté à Anvers, a été décapité en place publique. En Espagne, le baron de Montigny est jeté au cachot ; il sera étranglé secrètement en octobre 1570. Le

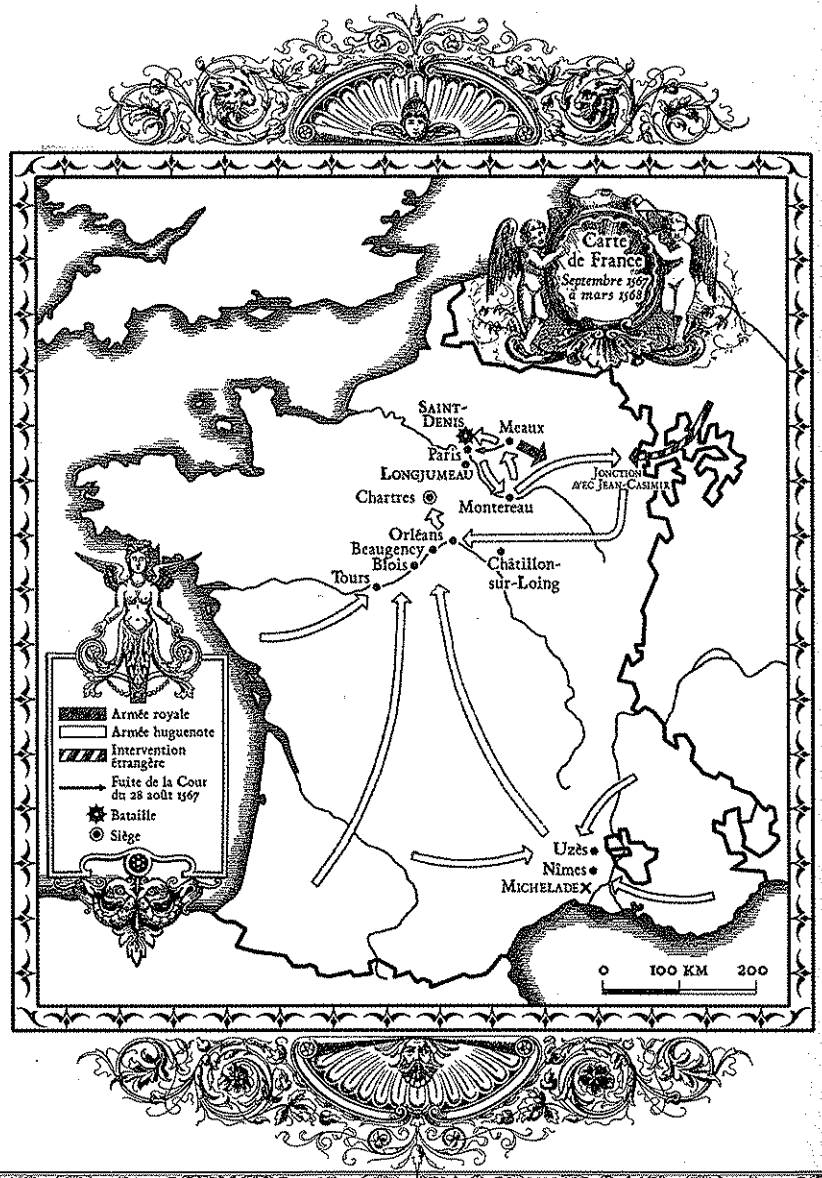


prince d'Orange fuit en Allemagne pour sauver sa tête. Face à ces excès, la gouvernante Marguerite de Parme a présenté sa démission au roi d'Espagne au cours du mois de septembre ; Philippe II nomme le duc d'Albe gouverneur général à sa place. Celui-ci a désormais tous les pouvoirs pour nettoyer les Pays-Bas par le fer et par le feu.

En France, les protestants craignent que la couronne ne suive l'exemple espagnol. Sir Henry Norris, diplomate anglais, fait courir le bruit que le roi pourrait casser l'édit de pacification. Les atrocités des Pays-Bas et la menace des Suisses finissent par venir à bout des réticences de l'amiral de Coligny. Il accepte, pour la deuxième fois, d'entrer en rébellion contre la couronne.

/







CHAPITRE VIII
LA DEUXIÈME GUERRE CIVILE

26 SEPTEMBRE 1567 — 23 MARS 1568

I. LE COMPLOT HUGUENOT

Au début du mois de septembre 1567, les chefs huguenots réunis au château de Valéry mettent au point leur stratégie. Ils définissent plusieurs objectifs : lever une « armée gaillarde », s'emparer de villes importantes, massacrer les Suisses, chasser le cardinal de Lorraine de la cour. Mais leur objectif principal est le roi lui-même : ils projettent de l'enlever pour le soustraire à son entourage catholique, puis exiger la liberté de culte et des garanties comme des places de sûreté. En cette fin d'été, la cour se trouve au château de Monceaux-en-Brie ; c'est une situation particulièrement vulnérable. Les conjurés décident d'en profiter : le coup de force qui devrait leur permettre de contrôler la personne royale sera l'une de leurs premières actions de guerre.

Le prince de Condé lève en secret les bandes armées de huguenots du royaume. Il fixe à Rozay-en-Brie, pour la fin du mois de septembre, le rendez-vous des insurgés qui chercheront à s'emparer de Charles IX. Une organisation particulièrement efficace, dotée d'un chiffre, s'appuyant sur le réseau des églises réformées de France, permet de faire appel en quelques semaines à tous les protestants du royaume. Des



Inspi scénario pour PJ catholiques
Classe sociale indifférente

Des cavaliers dans la nuit

Les personnages séjournent à la campagne, dans leur village s'ils sont paysans, dans le domaine de l'un d'eux s'il est un bourgeois fortuné ou un gentilhomme. C'est la moisson, en septembre 1567, et toute la paysannerie est aux champs.

Des rumeurs courent parmi les villageois : d'étranges lueurs apparaissent parfois, la nuit, dans les ruines de la chapelle Sainte-Marie aux Bois, et l'on chuchote qu'il s'y tient des sabbats de sorcières. En fait, la chapelle, isolée dans la forêt, sert de gîte d'étape aux bandes de cavaliers huguenots qui se rendent à Rozay-en-Brie, sur l'ordre du prince de Condé. Un laboureur local, Thomas Socquet, y laisse du bois de chauffage et des provisions dissimulées dans la vieille crypte romane.

Des PJ curieux découvriront dans les ruines des traces de bivouac et les réserves pour les bandes à venir. Mais ils attireront aussi l'attention des valets de ferme de Socquet, qui en préviendra le nouveau groupe de huguenots. Il s'agit d'une dizaine de gentilshommes commandés par Gaston de Boucagnères, seigneur de Mirepoulx. Le sieur de Boucagnères va tenter d'éliminer les PJ, en faisant passer leur assassinat pour une attaque de caïmans... À vous de monter l'embuscade. Pour rééquilibrer le rapport de force, les PJ pourront compter sur le soutien spontané de leurs voisins, s'ils sont attaqués chez eux.

Si le sieur de Boucagnères est capturé, il pourra échanger ses informations sur la prise d'armes de Rozay-en-Brie contre la vie sauve. S'il est tué, on pourra trouver sur lui des documents codés au sujet de cette prise d'armes, spécifiant l'itinéraire complet – et les complicités – dont Boucagnères et ses hommes disposaient. Il faudra juste parvenir à décrypter les papiers...



centaines de gentilshommes armés convergent en secret vers Rozay-en-Brie, en empruntant des chemins secondaires pour éviter d'alarmer les officiers royaux. On dort dans les granges ou dans les châteaux des protestants des régions traversées.

Malgré ces précautions, des rumeurs commencent à courir à la cour. Mais ni le roi, ni la reine, ni même le connétable de Montmorency ne leur accordent de crédit : les bandes huguenotes sont trop discrètes pour avoir été repérées. De plus, des agents de la couronne envoyés en éclaireurs à Châtillon-sur-Loing y ont vu l'amiral de Coligny participer paisiblement aux vendanges sur ses terres, habillé en paysan. Le coup de force huguenot semble donc sur le point de réussir. Mais le 26 septembre, Titus de Castelnau annonce que le prince de Condé et l'amiral de Coligny marchent vers Lagny escortés par une troupe serrée de gentilshommes en armes. Brusquement, la reine mère devine la vérité ; aussitôt, la cour prend la fuite et se réfugie à Meaux, ville dotée de remparts, où le roi sera plus facile à défendre.

II. La surprise de Meaux (28 septembre 1567)

Avec l'efficacité remarquable qui la caractérise en situation de crise, Catherine de Médicis prend les choses en main. Le prince de Condé avance à la tête de plusieurs centaines de cavaliers, et Charles IX ne dispose que des gentilshommes de la cour et de quelques archers pour se défendre.

Catherine de Médicis envoie donc dès le 26 septembre un appel pressant au colonel Ludwig Pfyffer, le commandant des 6 000 Suisses, cantonnés à Château-Thierry. Les mercenaires se mettent en route sur le champ, et foncent sur Meaux dans l'espoir de prendre les huguenots de vitesse. En même temps, la reine mère a envoyé le fils aîné du connétable, le maréchal François de Montmorency, pour parlementer. Le maréchal a en fait pour mission de retarder le prince afin de laisser le temps aux Suisses de gagner Meaux – une tactique





- Charles IX -



bien rôdée que Catherine de Médicis avait déjà employée pendant la première guerre civile.

Le stratagème réussit : retardés par les pourparlers avec le maréchal de Montmorency, les huguenots ne reprennent la route que lorsqu'ils apprennent l'approche des Suisses. Mais le colonel Pfyffer et ses 6 000 fantassins lourds sont déjà entrés dans la ville.

Le 28 septembre, à deux heures du matin, Charles IX, la famille royale et les principaux dignitaires de la cour prennent le chemin de Paris, escortés par les 6 000 Suisses du colonel Pfyffer. À l'aube, à la sortie de Chelles, les Suisses se retrouvent soudain entourés par demi-millier de cavaliers dont les armures sont couvertes de casaques blanches : ce sont les troupes du prince de Condé. Celui-ci les range en ordre de bataille, mais il s'avance, tête découverte, et demande également à parler au roi. On lui refuse cette faveur ; les cavaliers huguenots s'apprêtent alors à charger. Mais le colonel Pfyffer ordonne à ses troupes de former le carré autour du roi, et, piques basses, de marcher sur les insurgés. Avec une cavalerie dix fois moins nombreuse que les fantassins ennemis, Louis de Condé sait qu'il n'a aucune chance de vaincre. Il évite le combat, et se contente de longer la route avec ses cavaliers. Commence alors une étape très tendue, les Suisses formés en hérisson autour de la cour marchant vers Paris, menacés par les cinq cents cavaliers du prince de Condé.

Profitant du couvert d'un village traversé par les troupes, le connétable de Montmorency tente un coup de bluff. Il prend la fuite avec le roi, la reine et quelques gentilshommes, en direction de Paris. Leur petite troupe échappe à la vigilance des huguenots, qui continuent à serrer les Suisses de près. Le soir même, Charles IX et Catherine de Médicis entrent à Paris. L'alerte a été chaude ; ignorant que les protestants voulaient juste se rendre maîtres du roi, ils ont cru que le prince de Condé avait conspiré leur mort.

Encore sous le coup de la peur, ils projettent une guerre totale contre les protestants. Catherine de Médicis réclame même le secours du duc d'Albe. À la suite d'un malentendu absurde, les huguenots ont ainsi sabordé leur propre cause. Catherine de Médicis abandonne sa politique de tolérance, et devient l'ennemie farouche du protestantisme.





- François de la Rochefoucault -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE VIII
26 SEPTEMBRE
1567 AU
23 MARS 1568

III. Mobilisation générale des huguenots & massacre de la Michelade

Si l'enlèvement du roi a échoué, les autres volets du plan huguenot sont un succès. Dans le Quercy et le Haut Languedoc, une force importante, « l'armée des vicomtes », est en cours de recrutement sous les ordres d'Antoine de Monclar, du capitaine Caumont, du capitaine Bruniquel et du baron des Aimars (dit le capitaine Paulin) ; en Dauphiné, Jacques de Crussol lève des troupes ; en Provence, le seigneur de Mouvans fait de même. Depuis le Poitou, le comte de La Rochefoucault marche vers l'Île-de-France à la tête de renforts ; le comte de Gramont fait de même avec des troupes gasconnes ; à la tête d'un petit parti, le comte de Montgomery rejoint le prince de Condé peu après la surprise de Meaux.

Le 29 septembre, François de La Noue s'est emparé d'Orléans à la tête de bandes armées. Nîmes tombe le même jour sous le contrôle des insurgés huguenots. Le lendemain, au milieu de la nuit, les rebelles rassemblent dans la cour de l'évêché les religieux et les notabilités catholiques de la cité : le grand vicaire, les chanoines du chapitre cathédral, le prieur des Augustins, celui des Observantins, celui des Jacobins, plusieurs gardes albanais du comte Henri de Montmorency-Damville, le premier consul et d'autres membres de l'église ou de la bourgeoisie. Tous sont égorgés et jetés au fond d'un puits – selon les sources, de 20 à 200 morts... La tuerie ayant eu lieu le lendemain de la Saint-Michel, on l'appela le massacre de la Michelade.

IV. Le blocus de Paris

Malgré l'échec de la surprise de Meaux, le prince de Condé décide de talonner le roi et de menacer Paris. Sa petite armée, grossie de nombreux



renforts, s'empare de Saint-Denis le 1er octobre 1567. Pour couper le ravitaillement parisien, les protestants brûlent les moulins. La population parisienne, qui voit les lueurs d'incendie sur l'horizon nocturne, s'affole. La rumeur court que les huguenots parisiens rassembleraient du bois et de la poudre pour brûler la capitale. La psychose devient si violente que la populace et la milice bourgeoise prennent d'assaut les maisons des protestants notoires et massacrent sans distinction les occupants. Au début du mois d'octobre, il est dangereux de sortir en ville sans arborer une croix blanche sur son chapeau, signe d'adhésion au catholicisme.

Au cours du mois d'octobre, des tractations ont lieu entre l'état-major huguenot et la cour. C'est le connétable de Montmorency qui sert d'intermédiaire. De la part de Catherine de Médicis, ce choix est habile : oncle des Châtillon, le connétable semble leur interlocuteur privilégié. Mais la reine mère sait que le connétable, brusque et intransigeant, est un mauvais diplomate, qui ne pourra que faire traîner les pourparlers en longueur. Or Catherine de Médicis a besoin une fois de plus de temps, pour rassembler à Paris des renforts. Les exigences des huguenots, qui réclament le désarmement du roi, la liberté de culte, des places de sûreté, puis simplement le respect de l'édit d'Amboise, sont donc rejetées avec morgue. À partir du 8 octobre, le prince de Condé et l'amiral de Coligny comprennent que la reine mère tente à nouveau de se jouer d'eux ; il devient manifeste que des troupes très importantes ont rejoint la capitale. Ils rompent les négociations et reprennent les opérations militaires.

Avec une rapidité foudroyante, les troupes protestantes s'emparent de toutes les voies d'accès à Paris : Lagny, Charenton, Porche-Fontaine, Buzenval, Argenteuil, Saint-Ouen, Aubervilliers, Montereau, Étampes, Dourdan et Dreux tombent entre leurs mains. Leurs bandes armées ratissent les campagnes, brûlent moulins et granges, confisquent les réserves de vivres et pillent les églises pour renflouer le trésor de guerre. Les protestants construisent également un pont de bateaux sur la Seine, en amont de Paris, pour couper le ravitaillement par voie d'eau. Leur objectif est d'affamer la capitale.

À Paris, le peuple gronde. Ultra-catholique, il soupçonne le maréchal François de Montmorency, cousin des Châtillon, d'intelligence avec l'ennemi. C'est encore une fois une rumeur sans fondement, mais il



devient urgent d'agir pour la cour, sous peine de perdre tout contrôle de la population. En outre, au début du mois de novembre, il devient impératif de rompre le blocus, sans quoi Paris sera réduit à la famine. Le 6 novembre, le colonel Philippe Strozzi, cousin de Catherine de Médicis, fait une sortie victorieuse au cours de laquelle il détruit le pont de bateaux. Le lendemain, c'est Jacques de Savoie, duc de Nemours, qui sort de la capitale à la tête de ses troupes et reprend Buzenval. Dès lors, les escarmouches se multiplient entre les deux armées. Le 8 novembre, le prince de Condé commet une erreur stratégique : désirant parachever l'encerclement de la capitale, il envoie François d'Andelot occuper Poissy et le comte de Montgomery s'emparer de Pontoise. Il néglige les objections de son conseil, qui remarque que l'armée de Saint-Denis, déjà bien dégarnie par l'envoi de détachements dans toutes les positions occupées autour de Paris, sera réduite de façon drastique si les hommes du colonel général et du comte sont envoyés au loin.

Le 9 novembre, le connétable de Montmorency apprend ce nouveau mouvement de troupes. C'est une aubaine : il sait que la position du prince de Condé est désormais très vulnérable. Il décide de tenter une percée décisive, et de lancer toute l'armée royale à l'assaut de Saint-Denis le lendemain.

V. La bataille de Saint-Denis (10 novembre 1567)

Le 10 novembre au matin, l'armée royale sort de Paris au son du tambour. Grâce aux renforts venus des provinces, aux troupes italiennes de Philippe Strozzi et à la milice parisienne, c'est une force formidable qui se range en ordre de bataille dans la plaine s'étendant entre Paris et Saint-Denis. Les enfants perdus sont formés par la milice parisienne : il s'agit de plusieurs milliers de fantassins, aux armes et costumes chamarrés, qui ont réclamé la faveur de combattre en avant-garde. Sur l'aile droite est disposée la puissante artillerie royale. Au centre sont déployées les compagnies d'infanterie, en particulier le redoutable corps



des 6000 Suisses du colonel Pfyffer. Sur l'aile gauche prend place l'imposante cavalerie royale. Les chiffres sont controversés, mais l'armée royale compte au moins 15000 fantassins et de 4 à 8000 cavaliers. Malgré son grand âge – il a soixante-quatorze ans ! – c'est le connétable de Montmorency en personne qui assure le commandement, à cheval et en grand équipage. Le jeune roi Charles IX et son frère le duc d'Anjou assistent aux opérations depuis une tour du Vieux Louvre ; la population parisienne se masse sur les remparts pour assister au combat. Au milieu de la foule des spectateurs, on trouve même des diplomates envoyés par Soliman le Magnifique, maître de l'Empire ottoman !

À Saint-Denis, c'est le branle-bas de combat chez les huguenots. Les chefs de l'armée improvisent un conseil de guerre, « le cul sur la selle ». La situation est critique : ayant dispersé leurs forces dans toute l'Île-de-France, ils ne disposent sur place que d'environ 2000 cavaliers et 2000 arquebusiers. Ils n'ont pas de piquiers. Or il s'agit d'une arme essentielle pour stopper les charges de cavalerie ; les arquebusiers, isolés en rase campagne, deviennent très vulnérables une fois qu'ils ont tiré leur salve. On rassemble donc des gaules que l'on ferre à la hâte pour tenter d'improviser des enseignes de piquiers. Les protestants n'ont pas d'artillerie non plus. Enfin, les troupes royales occupent une position plus élevée que la leur. Des courriers sont envoyés ventre à terre à François d'Andelot pour qu'il abandonne Poissy et ramène son infanterie à marche forcée.

Au sein des officiers, les opinions sont contradictoires. Les plus prudents désirent abandonner Saint-Ouen et se retrancher à Saint-Denis pour attendre les troupes de François d'Andelot. L'amiral de Coligny, quant à lui, voudrait exploiter la légèreté des troupes huguenotes pour harceler l'armée royale en évitant une confrontation directe. Mais le prince de Condé, quant à lui, fait preuve une fois de plus de son panache insensé : puisqu'on lui propose la bataille, il l'accepte. Qu'importe si l'armée royale est six fois plus nombreuse que ses propres forces : le courage des protestants et le bras de Dieu suppléeront à leurs faibles effectifs.

L'amiral proteste contre cette charge téméraire, mais ne parvient pas à fléchir le prince. Il n'obtient qu'une concession : on se dérobera au combat jusque dans l'après-midi. Cela donnera le temps à François



d'Andelot de s'approcher, et si l'affaire tourne mal, cela permettra de battre en retraite sous le couvert de la nuit.

À trois heures de l'après-midi, les troupes protestantes quittent le village de Saint-Denis et se déploient face à l'armée royale. La cavalerie est rangée en trois corps : l'aile gauche est commandée par Jean de Hangest, seigneur de Genlis, l'aile droite par l'amiral de Coligny, et le centre par le prince de Condé. Les 2000 arquebusiers se disposent en appui, sur la droite de la cavalerie de l'amiral. Ces forces, inférieures à la seule cavalerie royale ou au seul corps des Suisses, paraissent dérisoires face au déploiement de puissance des bataillons royaux. Et pourtant, à peine en place, la cavalerie huguenote charge, laissant en arrière-garde ses arquebusiers ! Avec une audace stupéfiante, les 2000 gentilshommes huguenots se ruent sur des troupes dix fois plus nombreuses : l'amiral de Coligny brise les cornettes de chevau-légers qui tentent de l'arrêter et s'abat sur la milice parisienne. Les fantassins, peu aguerris, sont dispersés par les cavaliers de l'amiral, se débandent et se jettent dans les rangs des Suisses qu'ils désorganisent. Au même moment, le prince de Condé s'est jeté sur la cavalerie royale ; avec quelques centaines de gentilshommes, il disloque les rangs des milliers de gendarmes royaux. Le choc est si violent que le connétable lui-même se retrouve entouré par les cavaliers protestants ; un des compagnons du prince de Condé, Robert Stuart, tente de s'emparer de la bride de son cheval et le somme de se rendre. Pour toute réponse, le connétable lui abat la garde son épée sur le visage et lui casse trois dents ; un huguenot lui tire alors dans le dos. Mortellement touché aux reins, le vieux guerrier n'en reste pas moins en selle et continue de se défendre.

Sur le rempart, l'émissaire de Soliman le Magnifique est stupéfait par la vaillance de ces « Blancs » (les protestants). Il affirme qu'avec 2000 de ces combattants à la tête des armées turques, il ne faudrait pas deux ans à l'Empire ottoman pour conquérir l'univers.

Mais la bataille connaît un tournant. Dans l'armée royale, ce sont les fils du connétable qui réagissent et reprennent la situation en main. Le maréchal François de Montmorency aperçoit l'amiral de Coligny, qui s'est avancé imprudemment jusqu'au milieu des fuyards catholiques, et il



lui donne la chasse à la tête de ses hommes. Son frère, le comte Henri de Montmorency-Damville, a vu que leur père était entouré par l'ennemi. Il mène alors une vigoureuse contre-offensive à la tête de ses cornettes de gendarmerie. Au cours du choc, le cheval du prince de Condé est éventré par un coup de lance. La bataille se transforme alors en une mêlée confuse, les royaux tentant de secourir le connétable, les huguenots de dégager le prince. La nuit tombe alors que l'on s'entretue et vient interrompre le combat. Les huguenots, ayant réussi à sauver le prince de Condé, abandonnent le champ de bataille. Victorieux et mourant, le connétable rentre à Paris sous les acclamations de la foule. Au terme de deux jours d'agonie, il rendra l'âme le 12 novembre.

La victoire royale reste toutefois bien fragile : en dépit de leur infériorité numérique considérable, les protestants n'ont pas reculé, et se sont retranchés de nouveau à Saint-Denis. Et tandis que le connétable s'éteint, l'amiral de Coligny et le prince de Condé attendent de nouveaux renforts pour poursuivre la guerre.

VI. Henri d'Anjou, lieutenant général du royaume – Ses conseillers militaires

La mort du connétable de Montmorency provoque un vrai bouleversement dans le camp royal. D'une part, la disparition du dernier triumvir prive le parti ultra-catholique de son dernier chef naturel. D'autre part, l'armée royale se retrouve privée de son commandant en chef.

Bien qu'elle n'ait guère aimé le connétable, Catherine de Médicis lui octroie des funérailles royales. Sa mort héroïque, à soixante-quatorze ans, pour le service de la couronne, en fait une sorte d'icône nationale. Son fils aîné, le maréchal François de Montmorency, est élevé à la pairie et au rang de duc. Mais la reine mère se garde soigneusement de nommer un nouveau connétable ; elle va profiter de la disparition du vieux soldat pour renforcer le contrôle de la famille royale sur l'armée.



Le 14 novembre, elle réunit un conseil qui donne à son deuxième fils, le duc d'Anjou, la charge de lieutenant général du royaume. En procédant ainsi, Catherine de Médicis coupe court à toutes les rivalités qui opposent les grands aristocrates loyalistes pour le contrôle de l'armée ; elle discrédite également l'argumentation des princes huguenots, qui prétendent servir la famille royale et attribuent sa mauvaise politique à l'influence pernicieuse des Guise. Désormais, le pouvoir tout entier est concentré entre les mains du roi et de son frère – c'est-à-dire entre les mains de la reine mère. En effet, le lieutenant général est le substitut militaire et politique du roi en l'absence de celui-ci : son pouvoir outrepasse largement celui d'un connétable, simple commandant en chef des armées.

Henri d'Anjou a seize ans. C'est bien peu, et il est complètement inexpérimenté sur le plan militaire. L'ambassadeur d'Espagne, don Francès de Alava, le décrit comme « très haut de taille, mais bien jeune pour le pouvoir qu'il a en main ». Toutefois, il est clair que le duc d'Anjou possède déjà une personnalité complexe et bien plus affirmée que celles de ses frères Charles IX ou François d'Alençon.

Physiquement, c'est un beau jeune homme, un peu maigre mais très élégant ; il possède déjà un côté poseur et vaguement efféminé qui ne fera que s'accentuer avec l'âge. Il raffole de la compagnie des dames et les dames le lui rendent bien ; s'il sait avec aisance se couler dans les conversations féminines, c'est aussi un séducteur parfois pervers, qui aime dénuder ses conquêtes d'un soir devant ses familiers (sa « trouppe ») pour en discuter la pureté plastique. Du reste, avec sa sœur Marguerite, c'est le prince le plus intelligent et le plus instruit de la famille royale. S'il ne maîtrise pas le latin, il parle couramment l'italien, que lui a appris sa mère. C'est déjà un bon orateur, capable de mots d'esprit caustiques. Cela en fait un causeur à la fois séduisant et cruel – quelques mois plus tôt, le prince de Condé en a fait la cuisante expérience à Fontainebleau. En vrai prince de la Renaissance, c'est un amateur d'art, dont le goût est déjà très sûr. Son poète favori est Philippe Desportes, dont la langue épurée préfigure le classicisme du siècle suivant.



Mais le duc d'Anjou est surtout doté d'un goût précoce pour la politique, sans doute hérité de sa mère. Alors que Charles IX ne se rend à son conseil que lorsqu'il y est contraint et s'ennuie en traitant les affaires du royaume, le jeune duc d'Anjou est assidu au conseil depuis plusieurs années. Dépourvu de pouvoir politique jusqu'en 1567, il se contente d'écouter avec attention et intérêt les conseillers du roi. Il apprend ainsi l'exercice du pouvoir ; même une fois nommé lieutenant général du royaume, il continuera à accorder une oreille attentive à ses conseillers politiques ou militaires. Ainsi forme-t-il peu à peu sa capacité

Henri de Valois, duc d'Anjou, lieutenant général du royaume

Grâces : Coquetterie, Courtoisie, Polémiste, Sens politique
Providence : Fils prodigue (D6)
Bienveillance 8

Savoir : Lettré (D10)

Mémoriser 4

Comptabilité 3	Droit 4
Héraldique 3	Intendance 4
Italien 5	Lire/Écrire 5
Philosophie 2	Stratégie 4
Tactique 2	Théologie 2

Sensibilité : Subtil (D12)

Perception 5

Littérature 3	Maquillage 4
Orientation 3	Perspicacité 6

Entregent : Galant (D12)

Charme 5	Baratin 3
Comédie 6	Commander 3
Danse 6	Discrétion 4
Éloquence 6	Étiquette 6
Intimidation 5	Pose 8

Puissance : Délicat (D6)

Bonus dégâts -1
Pièces d'armure lourde 3
Effort 2

Armes d'hast 2	Bagarre 3
Lutte 3	Saut 3

Complexion : Dispos (D8)

Endurance 3	Natation 2

Adresse : Ingambe (D8)

Actions/tour 2

Course 3	**Initiative 3**
Arquebusade 3	Équitation 3
Escrime 4	Jeu de paume 3

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE VIII
26 SEPTEMBRE
1567 AU
23 MARS 1568



- Henri de Valois, duc d'Anjou -





- Jacques de Savoie, duc de Nemours -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE VIII
26 SEPTEMBRE
1567 AU
23 MARS 1568

à gouverner, qui lui permettra, à partir de 1575, de rivaliser avec sa mère et de lui reprendre en douceur le pouvoir. À la cour, on ne s'y trompe pas : il est le fils préféré de Catherine de Médicis, et nombreux sont les aristocrates qui pensent qu'il ferait un meilleur roi que son frère. Dès sa nomination à la charge de lieutenant général, il se lance d'ailleurs dans une correspondance internationale avec le Saint-Siège et la couronne d'Espagne, qui montre sa largeur de vue sur le plan politique. Il n'en est pas moins complètement novice sur le plan militaire. Catherine de Médicis le place sous l'autorité de trois grands capitaines loyalistes pour exercer le commandement de l'armée.

Jacques de Savoie, duc de Nemours, est son principal mentor. Par un curieux retournement de situation, il s'agit précisément du duc qui avait tenté d'enlever Henri à la veille de la première guerre civile. Jacques de Savoie a 36 ans en 1567. Issu de la haute noblesse, il est doté d'une excellente éducation et d'un physique d'athlète – encore qu'il commence à souffrir prématurément de la goutte. Vétéran des guerres de Henri II, il avait été nommé colonel général de la cavalerie légère en 1558 ; à la cour, on l'admirait fort pour ses performances sportives. C'était aussi un séducteur, qui eut un enfant illégitime de la princesse de Rohan. Tombé amoureux d'Anne d'Este, duchesse de Guise, il entra dans le parti des Guise. C'est à cette occasion qu'il participa à la tentative ratée d'enlèvement d'Henri d'Orléans-Anjou. Après l'assassinat de François de Guise, il parvint rapidement à gagner la main de la belle veuve, et l'épousa sans solliciter l'accord du nouveau chef de la famille, le cardinal de Lorraine. Toutefois, en 1567, c'est un guisard convaincu – il défend en particulier les intérêts de son beau-fils, le jeune duc Henri de Guise.

Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, est l'un des deux assistants nommés auprès du duc de Nemours pour encadrer le jeune lieutenant général. Le duc de Montpensier est issu de la branche cadette des Bourbons ; c'est un cousin du prince de Condé, et un cousin éloigné des Valois. Il a 54 ans en 1567 ; catholique fanatique, c'est un militaire sans génie, mais énergique. Il est capable d'une grande cruauté et de colè-



- Artus de Cossé, seigneur de Gonnor et comte de Secondigny -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE VIII
26 SEPTEMBRE
1567 AU
23 MARS 1568

res terribles. Il doit en fait sa faveur à sa femme, Jacqueline de Longvic, comtesse de Bar-sur-Seine, qui est une amie proche de Catherine de Médicis, et qui aurait eu quelque sympathie pour la Réforme. C'est par l'intermédiaire de son épouse que la reine mère compte manipuler ce vieux militaire.

Artus de Cossé, seigneur de Gonnor et comte de Secondigny, est le deuxième assistant nommé auprès du duc de Nemours. Issu d'une famille de la vieille noblesse, particulièrement influente à la cour depuis le règne de François Ier, il a 55 ans en 1567. Il possède une solide expérience, aussi bien dans le domaine politique que militaire. Premier pannetier du roi sous le règne de Henri II et celui de François II, il est nommé surintendant des finances sous celui de Charles IX. Vétéran des guerres de Henri II, il s'était particulièrement illustré dans la défense de Metz en 1552 contre les Impériaux. En 1567, il vient d'être élevé à la dignité de maréchal de France.

À la différence du duc de Nemours et du duc de Montpensier, le maréchal de Cossé est un modéré – ce que l'on appelle alors un « politique ». Des trois aristocrates, c'est alors le capitaine le plus loyal à Catherine de Médicis. La reine mère le place dans le conseil de son fils pour tempérer les ardeurs excessives du duc de Nemours et celles du duc de Montpensier. Quoique catholique, le maréchal de Cossé lutte contre l'influence des Guise à la cour, une influence qu'il juge trop extrémiste. Il ne s'entend donc guère avec le duc de Nemours…

VII. La marche vers l'est

Au lendemain de la bataille de Saint-Denis, les capitaines huguenots estiment leur position très délicate ; ils ont certes réussi à se maintenir à Saint-Denis, mais ils ne peuvent guère espérer s'y fortifier longtemps, compte tenu de la dispersion de leurs hommes. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny décident alors de lever le blocus de Paris





- Don Francès de Alava, ambassadeur d'Espagne -



pour rassembler leurs forces, de recruter des troupes mercenaires en Allemagne et de se diriger vers l'est pour aller au-devant des renforts étrangers. Dans le Saint Empire, les princes luthériens ont refusé d'envoyer des troupes aux huguenots, mais l'électeur Frédéric III, duc de Bavière, est calviniste, et il lève une véritable armée, composée de 3 000 lansquenets et de 6 500 reîtres. Il en confie le commandement à son fils Jean-Casimir, comte palatin. Celui-ci commence, à 24 ans, la carrière de l'un des princes mercenaires les plus redoutés des guerres de Religion. À la fin de 1567, il marche vers la Lorraine pour faire jonction avec les troupes du prince de Condé. En effet, Condé quitte Saint-Denis dès le 13 novembre, se dirige d'abord au sud vers Montereau, puis vers l'est vers la Champagne.

Toutefois, dès le lendemain de la bataille de Saint-Denis, le prince de Condé a également envoyé un émissaire auprès de la cour pour reprendre les négociations. Il s'agit de Charles de Téligny, gentilhomme à la cour, lieutenant et futur gendre de l'amiral de Coligny. Il demande derechef la restauration de l'édit d'Amboise et l'immunité pour les rebelles ; le roi et la reine mère refusent, mais ils conviennent d'une trêve pour poursuivre les pourparlers. Le duc d'Anjou s'empresse de violer cette trêve : il s'empare de Corbeil, fortifie la place et envoie des troupes sur les talons de l'armée du prince de Condé. Progressant droit vers l'est à la tête de la cavalerie royale, le maréchal de Cossé est particulièrement dangereux pour les huguenots : il les rattrape, les menace sur le flanc gauche et s'empare du château de Sarry, place forte située près de Châlons-en-Champagne qui peut lui permettre de leur couper le chemin vers la Lorraine. Le duc de Nemours lui ordonne alors de profiter de sa position pour accrocher les troupes de Condé et de Coligny et les stopper. Bizarrement, le maréchal de Cossé refuse : la cavalerie royale reste en garnison, et l'armée protestante poursuit sa route vers l'est sans être inquiétée.

Que s'est-il passé à Sarry ? Le duc de Nemours prend le refus du maréchal de Cossé comme un affront personnel, destiné à ternir son prestige militaire et celui des Guise. Don Francès de Alava, l'ambassadeur d'Espagne, accuse les conseillers du duc d'Anjou d'incompétence et suggère qu'ils soient remplacés par un vieil officier expérimenté,



le comte Gaspard de Saulx-Tavannes. Le peuple parisien gronde et accuse Cossé de trahison. En fait, le maréchal a reçu des ordres de Catherine de Médicis et les a appliqués loyalement : la reine mère ne voulait pas, pour lors, d'une nouvelle bataille entre l'armée royale et l'armée du prince de Condé.

Les motivations de Catherine de Médicis sont complexes. À Saint-Denis, elle a pu juger de la puissance des troupes huguenotes ; or l'armée qui marche vers la Lorraine n'est plus un détachement de 4 000 hommes, mais une force de plus de 10 000 hommes ; elle juge dangereux d'exposer la cavalerie royale à un combat à un contre un, alors que l'armée royale n'a pas obtenu d'avantage décisif à six contre un. Certes, les protestants vont faire jonction avec les troupes de Jean-Casimir de Bavière, mais de son côté, la reine attend des renforts plus nombreux encore. Le duc d'Albe lui envoie 2 000 cavaliers espagnols depuis les Pays-Bas ; Louis de Gonzague, duc de Nevers, remonte la vallée du Rhône vers Vitry-le-François à la tête d'une nouvelle armée de 13 000 mercenaires suisses et italiens ; François de Scépeaux, maréchal de Vieilleville, est envoyé à Metz pour recruter des mercenaires allemands : il achète les services de Jean-Philippe de Salm, le Rhingrave, et du duc Guillaume de Saxe qui commencent à lever 8 000 reîtres pour le compte de Charles IX… Si elle attend le mois de janvier, Catherine de Médicis pourra compter sur une armée (gigantesque pour l'époque) d'environ 70 000 hommes. La reine mère ne vise pas seulement l'avantage du nombre : elle pense déjà à la paix. Mais cette fois, elle a secrètement abandonné son idéal de tolérance. Elle a été sensible aux conseils du duc d'Albe, qui lui a écrit de se méfier de la fortune des armes, et lui a plutôt recommandé de couper quelques têtes judicieusement choisies. La reine mère, plus qu'une victoire sur le terrain, cherche à accumuler suffisamment d'atouts pour négocier la paix. Une fois les princes séditieux privés de leurs troupes, elle envisage sérieusement de violer les accords et de décapiter le parti réformé.

En Champagne, les troupes protestantes ont donc poursuivi leur route vers la Lorraine. Les huguenots n'en restent pas moins talonnés par l'armée du duc d'Anjou : le 23 décembre 1567, l'armée royale



quitte Châlons vers l'est ; le jour de Noël, les deux armées campent à une lieue l'une de l'autre, à Saint-Julien-de-Courtisols. Le duc d'Anjou veut engager le combat, mais le maréchal de Cossé refuse, toujours fidèle aux ordres de la reine. Les troupes du prince de Condé entrent en Lorraine en janvier 1568, et font la jonction avec les mercenaires de Jean-Casimir de Bavière vers le milieu du mois, près de Pont-à-Mousson. L'armée rebelle, désormais forte de 20 000 hommes, fait demi-tour et repart droit vers la France. L'armée royale elle aussi fait demi-tour, pour protéger Paris.

Au cours du mois de janvier, la situation s'inverse. Désormais, c'est l'armée royale qui marche vers l'ouest, talonnée par celle du prince de Condé.

VIII. Partie nulle

Bien que les troupes royales soient plus nombreuses, elles sont aussi plus dispersées que celles des huguenots. La stratégie définie par les conjurés au cours de l'été 1567, qui consistait à ne contrôler que quelques places stratégiques, s'avère payante.

Les opérations militaires ne permettent toutefois pas de dessiner un avantage précis. Vers la mi-décembre 1567, Timoléon de Cossé-Brissac, le neveu du maréchal de Cossé, remporte une belle victoire à Messignac sur les huguenots du Périgord ; toutefois, cela n'empêche pas l'armée des vicomtes et les renforts protestants du Poitou et de Provence de venir grossir les troupes de François de La Noue à Orléans. Désormais, c'est une armée de 10 000 insurgés qui tient la ville et menace la vallée de la Loire. Le 8 janvier, la municipalité réformée de La Rochelle entre en insurrection et prend le contrôle de la ville. Dans le sud du royaume, les protestants fortifient leurs positions à Albi, Montauban, Millau, Castres et Sancerre.

Le 19 février 1568, le duc d'Anjou vient s'enfermer dans Paris à la tête de l'armée royale ; l'armée du prince de Condé vient à nouveau menacer la capitale, mais les pourparlers reprennent. À Vincennes, les protestants délèguent Charles de Téligny, le comte de La Rochefoucauld



et le cardinal Odet de Châtillon pour réitérer leurs exigences auprès de Catherine de Médicis. Le roi exigeant le désarmement unilatéral des huguenots, les tractations échouent et la guerre reprend. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny disposent d'une armée deux fois plus nombreuse qu'en novembre pour menacer Paris, mais les finances des insurgés sont quasiment vides : il ne reste au prince de Condé que 2 000 livres, alors que ses mercenaires réclament 100 000 écus (soit 325 000 livres). Le margrave de Bade déserte d'ailleurs l'armée de Jean Casimir de Bavière et rejoint le Rhingrave dans le camp royal. Incapables de s'assurer la fidélité de leurs mercenaires, le prince de Condé et l'amiral de Coligny abandonnent Paris et gagnent Orléans, puis mettent le siège devant Chartres à partir du 24 février 1568. Cette ville est une place stratégique car elle commande le ravitaillement de la capitale. Le duc d'Anjou envoie le capitaine de La Valette à la tête de dix-huit cornettes de cavalerie pour tenter de percer le siège ; la cavalerie royale est sévèrement accrochée par celle de l'amiral, qui la met en fuite, s'empare de quatre drapeaux et prend en chasse M. de La Valette lui-même. Dans la vallée de la Loire, les protestants s'emparent de Blois et de Tours à la fin de l'hiver.

Mais les deux camps s'épuisent. Impayés, les mercenaires de Jean-Casimir sont au bord de l'insurrection : ils mettent au pillage la campagne, commettent les pires atrocités sur la population civile, menacent de mort les capitaines huguenots. Pour régler le problème, le prince de Condé et l'amiral de Coligny sont forcés d'avoir recours à un emprunt de 90 000 livres, fait auprès de leurs troupes françaises pour payer leurs troupes allemandes. En outre, marches, contremarches et sièges ont lieu au cœur de l'hiver : le froid a fait des ravages dans les deux camps. Pour aggraver le tableau, de petites bandes catholiques et protestantes sèment la terreur partout dans le royaume ; des gentilshommes désertent dans les deux armées pour veiller à la protection de leurs biens et de leurs familles. Au mois de mars, ce sont des cornettes de cavalerie entières qui s'éclipsent.

Il est temps d'arriver à un compromis, avant que la mauvaise saison, les désertions et les problèmes financiers ne figent la situation dans une interminable guerre d'usure.

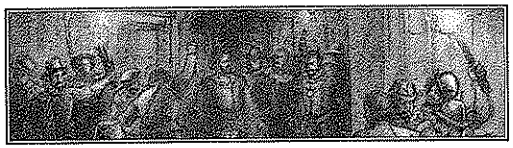


IX. L'édit de Longjumeau (23 mars 1568)

Le 22 février 1568, le prince de Condé envoie une lettre à la reine mère pour lui demander d'en finir avec la guerre. Catherine de Médicis, qui a gagné le duc d'Anjou à sa politique, accepte de reprendre les négociations. Le 25 février, à Longjumeau, une délégation de loyalistes menée par le maréchal François de Montmorency rencontre les émissaires protestants menés par le cardinal Odet de Châtillon. Les pourparlers durent un mois, pendant lequel les opérations de guerre continuent. La négociation est d'autant plus difficile que les deux camps sont divisés. Chez les catholiques, si la reine, ses fils et des modérés comme le maréchal de Cossé désirent la paix, le peuple parisien et le parti des Guise militent pour la guerre à outrance, soutenus par l'ambassadeur d'Espagne. Chez les protestants, l'amiral de Coligny craint – à juste titre – quelque manœuvre déloyale de Catherine de Médicis ; il a conscience que la surprise de Meaux avait bouleversé la reine mère et le roi, et que leur pardon ne peut être qu'un leurre.

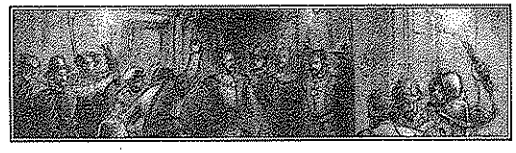
Mais les deux partis parviennent à un accord à la fin du mois de mars : l'édit de pacification des troubles de Longjumeau. Le roi s'engage à restaurer l'édit d'Amboise – et la liberté de culte – ainsi qu'à payer les mercenaires de Jean-Casimir ; en échange, les troupes allemandes doivent immédiatement quitter le royaume, et les protestants doivent restituer les villes occupées ainsi que rembourser la couronne au bout d'un an. L'édit de Longjumeau est signé le 22 mars par Charles IX, le 23 par le prince de Condé et l'amiral de Coligny.

Une paix fragile, truquée par les arrière-pensées de Catherine de Médicis, est ainsi rétablie.





- François de Montmorency -



Chapitre IX
La « meschante petite paix »

23 mars 1568 – août 1568

I. Violations de l'édit de Longjumeau

La paix de Longjumeau ne satisfait personne. Les protestants soupçonnent le prince de Condé d'avoir bradé la paix, et se méfient de Catherine de Médicis qui semble avoir les mains libres pour mener une politique de répression. Le parti catholique, dirigé par les Guise et par l'Espagne, voit la restauration de l'édit d'Amboise comme une véritable capitulation, d'autant plus scandaleuse que la guerre était loin d'être perdue. Le mécontentement est général. À peine signée, la paix de Longjumeau est violée.

C'est le parti catholique qui ouvre les hostilités ; le 29 mars, un conseil rassemblant les catholiques intransigeants a lieu au Louvre. Il est convenu de profiter de la démobilisation des protestants pour s'emparer d'Orléans, d'Auxerre, de Soissons et de La Rochelle, et d'envoyer des troupes à Blaise de Monluc pour qu'il puisse prendre le contrôle de tous les ports de Gascogne. Les négociateurs de la paix, le cardinal de Châtillon et le maréchal de Montmorency, sont renseignés



- Odet, cardinal de Châtillon -

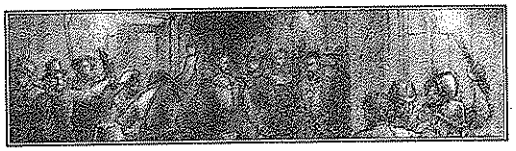
sur le complot dès le lendemain. Le maréchal de Montmorency envoie aussitôt une lettre de protestation auprès de Charles IX ; le cardinal de Châtillon, quant à lui, envoie le comte de La Rochefoucauld au grand galop vers le camp de Chartres pour suspendre la démobilisation. La guerre est sur le point de reprendre ; Charles IX apaise la situation en prétendant ignorer la machination, et en attribuant la responsabilité du complot à Charles de Guise, cardinal de Lorraine. La paix est sauvée, momentanément, mais la confiance est plus que jamais absente.

Le prince de Condé et l'amiral de Coligny licencient bien leurs troupes, mais le peuple protestant est loin de respecter l'édit de Longjumeau ; au sud de la Loire, les garnisons huguenotes refusent de rendre les villes occupées. Selon le mot de François de La Noue, les cités protestantes « faisoient compter les clous de leurs portes aux garnisons qu'on leur envoyoit. » Les bourgeois protestants de La Rochelle acceptent de recevoir Guy Chabot de Jarnac, le gouverneur nommé par le roi, mais refusent l'entrée des troupes royales ; pire, les Rochelais achètent une artillerie conséquente et arment des navires corsaires.

II. Multiplication des ligues catholiques et tueries endémiques

Face à l'insoumission huguenote, les catholiques réagissent avec vigueur, souvent à la frontière de la sédition.

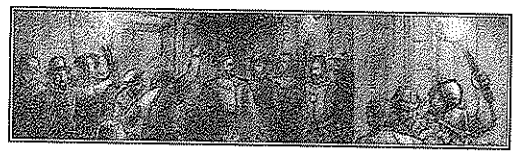
Quelques organisations, en particulier la ligue de Guyenne constituée en 1563 par Blaise de Monluc et les confréries du Saint-Esprit mises en place par le comte de Saulx-Tavannes en Bourgogne à partir de 1567, donnèrent l'exemple : dans tout le royaume, le peuple et les gentilshommes catholiques s'organisent en ligues, confréries ou syndicats, dotés de milices armées, entretenant parfois à leur solde de véritables bandes d'assassins professionnels. Charles IX



tente de revendiquer une autorité générale sur ces ligues catholiques, mais il est dépassé par la situation : il s'agit bel et bien de bandes armées et hors-la-loi, prêtes à en découdre avec toute personne suspecte d'hérésie.

Les violences, voire les massacres anti-huguenots se multiplient à mesure qu'apparaissent ces ligues. À Toulouse, le protestant Rapin, envoyé par Charles IX pour publier l'édit de Longjumeau, est arrêté par le parlement ; accusé d'avoir participé aux combats de 1562 du côté des insurgés, il est exécuté en place publique. À Auxerre, la garnison catholique s'empare de 50 000 livres destinées aux reîtres de Jean Casimir, brutalise les hommes de l'amiral qui convoyaient l'argent et les jette en prison ; l'amiral envoie un de ses gentilshommes, M. d'Amanzay, pour protester auprès du gouverneur, M. de Prie ; le gouverneur fait assassiner l'émissaire huguenot. Plus grave encore : à Bourges, les détenus protestants sont sommairement égorgés dans leur prison. À Fréjus, un aristocrate calviniste, le marquis de Cipierres, est massacré avec trente-cinq de ses hommes. À Sens, Amiens, Troyes, Issoudun, Angers, Blois, des émeutes populaires donnent l'assaut contre les maisons huguenotes : on égorge, on noie ou on brûle les malheureux qui tombent entre les mains de la foule.

Les chefs protestants eux-mêmes se sentent menacés. L'amiral de Coligny s'est retiré à Châtillon-sur-Loing, son frère François d'Andelot au château de Tanlay, et le prince de Condé à Noyers. Situés en Bourgogne, leurs domaines ne sont pas très éloignés les uns des autres, mais ils n'ont plus que quelques dizaines de gentilshommes pour les défendre, plus une cornette de gendarmerie à laquelle Gaspard de Coligny a droit en tant qu'amiral de France. C'est bien peu face aux bandes armées qui traquent les huguenots ; la Bourgogne est quadrillée par les confréries du Saint-Esprit, et le gouverneur de la province, le comte de Saulx-Tavannes, est soupçonné de comploter contre les chefs protestants. En juillet, c'est le lieutenant de François d'Andelot qui est assassiné, devant sa porte, par six tueurs masqués à la solde d'une confrérie du Saint-Esprit. Le prince de Condé et l'amiral envoient plusieurs lettres de protestation auprès du roi et de la reine mère ; ils réclament également des détachements de gardes pour veiller sur leur sécurité… Mais Catherine de Médicis fait la sourde oreille. Le bruit court même, au sein de la diplomatie anglaise et espagnole, qu'elle méditerait une opération pour assassiner les trois aristocrates.



III. Radicalisation catholique de la cour

En effet, la politique royale a pris un virage réactionnaire très net. L'idéal de tolérance est bel et bien abandonné par la reine, qui désire désormais prendre sa revanche sur les insurgés. Le chancelier Michel de L'Hospital, le plus actif ouvrier de la politique de concorde, est progressivement écarté du pouvoir : on lui refuse l'accès au conseil à partir du mois de juin 1568, et le roi le relève de ses fonctions en septembre. Cette disgrâce permet le retour au premier plan d'un des champions les plus redoutables du catholicisme : Charles de Guise, le cardinal de Lorraine.

Charles IX, qui se souvient du coup de force des triumvirs, n'a pas beaucoup d'amitié pour le cardinal, le frère du défunt François de Guise. Mais le cardinal de Lorraine est un intrigant fini : plutôt que de solliciter un retour en grâce auprès de Charles IX, il fait une cour en règle auprès de son frère, le duc d'Anjou. La manœuvre est habile à plus d'un titre : tout d'abord, Henri d'Anjou est lieutenant général du royaume, et il est plus assidu aux affaires que le roi, ce qui lui confère un poids politique majeur. En outre, le duc d'Anjou est le fils préféré de Catherine de Médicis : entrer dans les bonnes grâces du lieutenant général, c'est aussi entrer dans les bonnes grâces de la reine mère. Or le pouvoir réel est toujours détenu par Catherine de Médicis.

Au cours de l'été 1568, le cardinal de Lorraine fait tout pour séduire le duc d'Anjou. Élégant, intelligent, cultivé, il dispose de tous les atouts pour gagner la sympathie d'un adolescent attiré par le raffinement et la culture. Le cardinal est relayé dans ses efforts par son neveu, le jeune



- Philippe Strozzi -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE IX
23 MARS 1568
À
AOÛT 1568

duc Henri de Guise, fils de François de Guise. Henri de Guise a 18 ans, à peine deux ans de plus que le duc d'Anjou, et ils ont passé une grande partie de leur enfance ensemble. Le jeune duc de Guise a été envoyé un an en Italie par son oncle le cardinal, et il en est revenu avec un séduisant vernis de culture. Habileté suprême du cardinal : il laisse au duc d'Anjou le statut de chef du parti catholique en France. Ainsi, il s'attache l'amitié du jeune homme et de Catherine de Médicis, et assujettit sérieusement la couronne au parti dont il est l'éminence grise. Grâce à ce jeu subtil d'intrigues, le clan Guise regagne une influence déterminante au conseil du roi.

L'orientation catholique de la politique royale est renforcée par l'émergence d'un nouveau réseau : celui des Italiens. Catherine de Médicis s'entoure d'aristocrates d'origine italienne ; souvent de noblesse récente, ce sont des courtisans habiles, intelligents, ambitieux et farouchement catholiques. L'élimination de la vieille noblesse française gagnée par la Réforme leur permettrait de se substituer à elle et de gravir les échelons du pouvoir. Ces aristocrates commencent à former une coterie très puissante dans les années 1560. Quelques-unes de ses figures jouent un rôle déterminant à la cour.

Philippe Strozzi, cousin de Catherine de Médicis, a 28 ans. Son père, Pierre, remarquable officier, vétéran des guerres d'Italie et des guerres impériales, avait été élevé à la dignité de maréchal de France par Henri II. Philippe Strozzi est gentilhomme de la chambre du roi et colonel ; cultivé, courageux sur le champ de bataille, doué pour les affaires, il est alors en pleine ascension sociale.

René de Birague est un aristocrate milanais, âgé de 61 ans, qui a mené une longue et brillante carrière au service du roi de France en Italie. L'abandon des revendications de la France sur les États italiens a provoqué son émigration en France. Il paraît pour la première fois à la cour en 1564, à Lyon, au cours du grand voyage. En 1565, il est nommé lieutenant général du roi au gouvernement du Lyonnais, et Catherine de Médicis le fait entrer dans le conseil privé du roi en 1568. Il devient l'un des conseillers les plus écoutés de la reine mère.

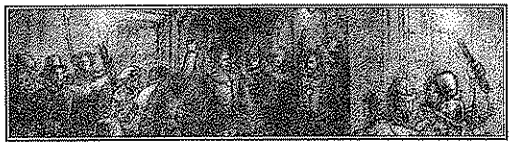


- René de Birague -

Louis de Gonzague, duc de Nevers, est le troisième fils d'un grand prince italien, Frédéric de Gonzague, duc de Mantoue. En 1568, il a 29 ans ; de haute taille, très soigné de sa personne, c'est l'un des aristocrates les plus élégants de la cour. Il est malheureusement boiteux : une arquebusade au genou, reçue dans une embuscade pendant la deuxième guerre civile, l'a laissé infirme à vie. Mais cette blessure même contribue à son charme. Louis de Gonzague a participé à la bataille de Saint-Quentin et aux guerres civiles. En 1565, il a épousé Henriette de Clèves, héritière du duché de Nevers ; la famille de Clèves était au bord de la ruine, et, en quelques années, Louis de Gonzague a redressé sa fortune. Militaire courageux mais sans génie, c'est en revanche un catholique d'une grande piété, un bon gestionnaire et un bon politique. À partir de 1567, il devient un ami et un modèle pour le duc d'Anjou – ce qui lui donne beaucoup d'influence à la cour.

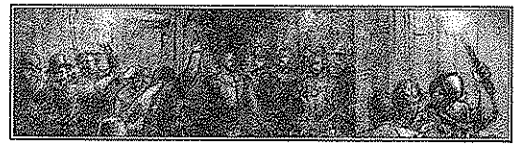
Albert de Gondi, comte de Retz, est un grand courtisan, âgé de 46 ans, qui passe pour un favori de Charles IX. De noblesse très récente – son père était un banquier florentin installé à Lyon, qui avait acheté des seigneuries pour accéder à la noblesse – il est assez mal vu par la vieille aristocratie d'épée. Il connaît une ascension remarquable : beau, cultivé, très mondain, très subtil, c'est à la fois un officier expérimenté et un intrigant patenté. Entré dans la carrière des armes en 1559, il épouse en 1565 Claude-Catherine de Clermont, qui lui apporte le titre de comte de Retz. L'année suivante, Albert de Gondi est nommé premier gentilhomme de la chambre du roi et devient l'intime de Charles IX ; il devient également l'un des agents les plus précieux de Catherine de Médicis, qui apprécie son intelligence, son sens de la diplomatie et son goût du faste. En 1568, l'étoile du nouveau comte de Retz est en pleine ascension.

À partir de 1568, le clan des Guise et la coterie des Italiens tendent à se rapprocher, sous la férule de la reine mère. Ils forment un parti catholique financièrement et politiquement très puissant, qui se ligue pour ruiner la cause protestante.





- Albert de Gondi, comte de Retz -

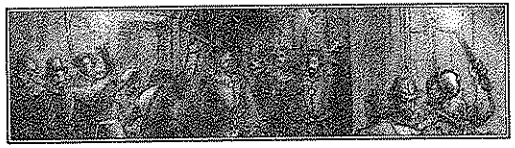


IV. La « Sainte Alliance » des protestants

L'évolution politique de la cour, la multiplication sauvage des ligues catholiques, les violences anti-protestantes inquiètent au plus haut point les princes réformés. La situation aux Pays-Bas, où le duc d'Albe mène une répression aveugle, décuple leurs angoisses. Resurgit à leurs yeux le spectre d'une politique commune entre les couronnes d'Espagne et de France – crainte qui n'est plus très éloignée de la réalité en 1568.

Or les insurgés néerlandais tentent de se soulever contre la tyrannie du duc d'Albe. Le prince Guillaume d'Orange et son frère Ludovic de Nassau ont fui dans le Saint Empire pour échapper à l'échafaud, et ils rassemblent une armée de mercenaires allemands, largement financée par Elizabeth d'Angleterre, afin de délivrer les Pays-Bas des troupes espagnoles. D'autres Néerlandais ont fui en Angleterre, où, avec la bénédiction de la reine Elizabeth, ils arment de véritables flottilles corsaires – les « Gueux de mer » – pour harceler les navires espagnols. En outre, les insurgés néerlandais font appel au soutien de leurs frères en religion, les protestants français, pour les rejoindre dans leur croisade anti-espagnole.

François de Cocqueville, un vétéran de la conjuration d'Amboise, organise alors près de la frontière flamande le rassemblement armé de plusieurs centaines de gentilshommes français qui doivent franchir la frontière des Pays-Bas pour renforcer l'armée de Ludovic de Nassau. Avertie, Catherine de Médicis entre dans une colère noire : cette participation de huguenots français à l'insurrection contre le duc d'Albe pourrait être perçue comme une déclaration de guerre à l'Espagne ! Elle envoie aussitôt le maréchal de Cossé et ses troupes avec l'ordre d'intercepter le sieur de Cocqueville et ses hommes. L'armée royale tombe sur les bandes protestantes à Saint-Valéry-sur-Somme et les neutralise aisément. Le maréchal de Cossé fait exécuter sur place François de Cocqueville et envoie sa tête à la reine ; Catherine de Médicis ordonne que les prisonniers soient livrés au duc d'Albe ou envoyés aux galères. La destruction brutale des renforts français prive Ludovic de



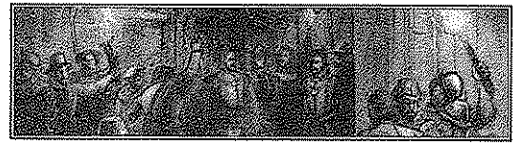
Nassau d'une force considérable ; à la tête de ses troupes allemandes, il entre néanmoins aux Pays-Bas, mais il est vaincu par le duc d'Albe à Jemmingen, le 21 juillet 1568.

Aux yeux des protestants européens, il est avéré qu'il existe une alliance catholique entre Catherine de Médicis et Philippe II. Dès lors, les protestants français et néerlandais décident de sceller une alliance internationale, pour lutter contre la France et l'Espagne. C'est le traité de la « Sainte Alliance », composé au cours du mois d'août 1568 par le prince de Condé, l'amiral de Coligny, le prince Guillaume d'Orange et Ludovic de Nassau. Il est désormais convenu qu'en cas de guerre, les protestants néerlandais soutiendront ceux de France, et les protestants français soutiendront ceux des Pays-Bas. Cette « Sainte Alliance » devait peser lourd au cours des guerres suivantes, et jouer un rôle déterminant dans l'explosion de violence de la Saint-Barthélemy.

V. Complots catholiques contre les princes protestants

À partir de l'été, les chefs protestants français sont en danger de mort. La correspondance de sir Henry Norris, diplomate d'Elizabeth d'Angleterre, rapporte une première conspiration. Le cardinal de Lorraine aurait planifié l'assassinat du prince de Condé, de l'amiral de Coligny et de François d'Andelot. M. de La Valette devait approcher le prince à Noyers, M. de Chavigny l'amiral à Châtillon-sur-Loing et le comte de Saulx-Tavannes ou M. de Barbezieux François d'Andelot à Tanlay. Les crimes devaient avoir lieu simultanément, le 5 juin, jour de l'exécution du comte d'Egmont par le duc d'Albe. Mais les chefs protestants, avertis, s'entourèrent étroitement de gentilshommes et ne purent être atteints par les assassins.

À la suite de cette première alerte, François d'Andelot supplia son frère Gaspard de Coligny de le rejoindre à Tanlay ; le château était plus facile à défendre, et plus proche de Noyers, la demeure du prince. À la fin du mois de juin, l'amiral suivit le conseil de son cadet ; voyageant



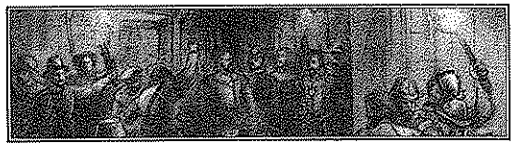
avec son train ordinaire, il fut reconnu par la garnison du château de Chandeley, qui, du haut des remparts, ouvrit sur lui et sur ses gens une arquebusade nourrie. Finalement, l'amiral rejoignit le prince de Condé à Noyers, tandis que François d'Andelot gagnait la Bretagne, officiellement pour régler une affaire de succession, en fait pour préparer la fuite de son frère et du prince. La situation devenait critique : cette fois, c'était la reine elle-même qui préparait un gigantesque coup de filet.

Au cours du mois d'août, il semble que Catherine de Médicis se soit décidée à appliquer les conseils du duc d'Albe : arrêter les chefs hérétiques pour décapiter leur parti. Voulait-elle aller jusqu'au meurtre, ou jusqu'à l'exécution ? Rien ne le prouve, mais certains aristocrates trop zélés auraient pu prendre des initiatives meurtrières…

Dès la fin du mois de juillet, les troupes royales prennent le contrôle des ponts sur la Seine et sur la Loire. Des espions viennent relever les mesures du château de Noyers, pour préparer un assaut contre la demeure du prince de Condé et de l'amiral. Jean de Losses, ancien gouverneur du jeune prince Henri de Navarre, est envoyé en Gascogne. Il a pour mission d'inviter la reine Jeanne d'Albret et Henri de Navarre à rejoindre la cour ; ses instructions secrètes stipulent qu'en cas de besoin, il peut recourir à la force en faisant appel à Blaise de Monluc. Le comte de Saulx-Tavannes, gouverneur de Bourgogne, est chargé de s'emparer du prince de Condé et de l'amiral de Coligny. Il est probable que Catherine de Médicis lui ait ordonné l'assassinat pur et simple des deux capitaines protestants. Des dispositions sont prises à Laval pour arrêter François d'Andelot, et pour s'emparer du cardinal de Châtillon à Bresles, en Normandie. Le coup de filet est prévu pour le 25 août.

VI. L'exode des princes protestants

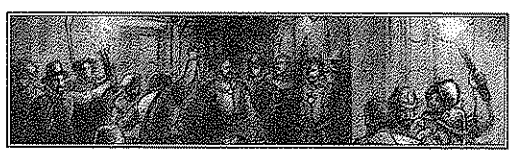
Mais des indiscrétions donnent l'alerte aux huguenots. Certains de leurs agents dérobent des lettres venant de la cour qui leur livrent certaines informations ; en outre, des soldats de passage devant Noyers se



vantent d'avoir été recrutés par le comte de Saulx-Tavannes pour assiéger le prince et l'amiral. Enfin, une lettre du comte de Saulx-Tavannes adressée à Catherine de Médicis est interceptée : les protestants y découvrent avec effroi que Gaspard de Saulx-Tavannes promet d'envoyer à la reine les têtes des chefs huguenots vers la fin du mois.

C'est le branle-bas chez les protestants. Le déploiement des troupes royales sur les principaux axes empêche une mobilisation de l'armée insurgée : il faut donc fuir. Dans le Sud-Ouest, Jeanne d'Albret s'enferme à Nérac avec ses enfants, dont Henri de Navarre, dès le 15 août. Des contingents de huguenots en armes affluent du Béarn et de Guyenne pour veiller sur sa protection. En Bourgogne, le 22 août, le prince de Condé et l'amiral chargent Charles de Téligny d'un mémoire pour le roi, afin de lui rappeler les engagements de la paix de Longjumeau. C'est un leurre : en chemin, Téligny fait courir le bruit que le prince et l'amiral attendent une réponse du monarque. En fait, Louis de Condé et Gaspard de Coligny prennent la fuite le 23 août, avec femmes et enfants, sous la protection de quatre-vingts arquebusiers à cheval et d'autant de gendarmes. En Normandie, le cardinal Odet de Châtillon s'esquive à la barbe des troupes venues l'arrêter. Il fuit au galop vers la mer, pris en chasse par deux cornettes de cavalerie, et n'a que le temps de se jeter dans une barque pour échapper à ses poursuivants. Il traverse ainsi la Manche, et gagne Londres le 13 septembre.

À l'exception du cardinal de Châtillon, qui reste en Angleterre pour représenter les protestants français auprès d'Elizabeth, tous les chefs du parti protestant décident de se rassembler. Ils choisissent La Rochelle, toujours occupée par des forces réformées, comme point de ralliement. Jeanne d'Albret quitte la Gascogne avec ses enfants et une escorte armée ; elle réussit à traverser la Guyenne au nez et à la barbe des troupes de Blaise de Monluc. L'amiral de Coligny, le prince de Condé, leurs familles et leur maigre escorte se retrouvent eux aussi en grand danger : des détachements de l'armée royale quadrillent le royaume et tiennent tous les ponts sur la Loire. La route de La Rochelle semble coupée ; la petite troupe de fugitifs parvient néanmoins à trouver un gué et à traverser la Loire. Ayant franchi le fleuve, les fugitifs tombent



à genoux et entonnent le psaume 114 : « Quand Israël sortit d'Égypte. » À mesure qu'ils poursuivent leur route vers l'ouest, ils sont rejoints par des milliers de protestants qui fuient avec eux les persécutions catholiques. Le maréchal de Vieilleville, sans doute ému par la détresse de cette cohue, les laisse traverser la région de Poitiers. C'est à la tête d'un immense convoi de réfugiés que le prince de Condé et l'amiral finissent par arriver à La Rochelle. Les Rochelais prennent en pitié la misère des réfugiés et leur ouvrent leurs portes.

À peine arrivé, le prince harangue les habitants et proclame une nouvelle prise d'armes. Il envoie des messagers dans tout le royaume ; partout, les églises, les capitaines et les gentilshommes protestants reforment leurs troupes et entrent en rébellion. Dans le Saint Empire, le prince Guillaume d'Orange et son frère Ludovic de Nassau répondent à l'appel de leurs alliés français.

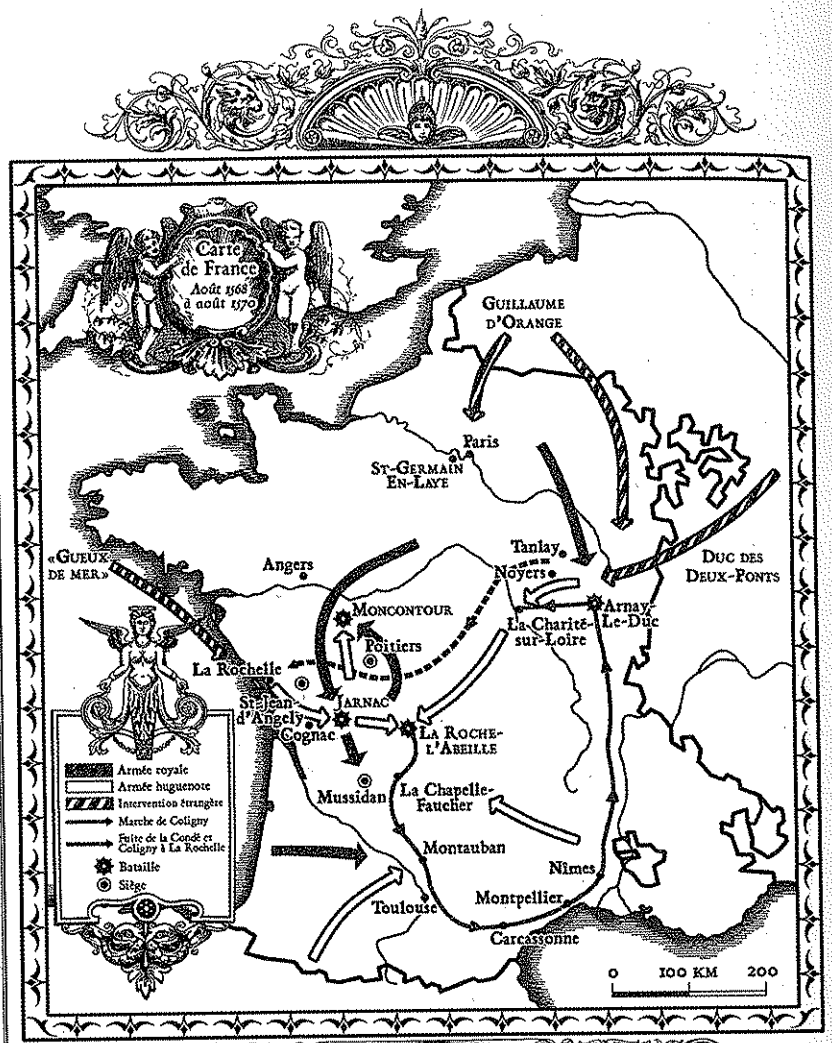
C'est le prélude à la troisième guerre civile. Elle va se révéler encore plus meurtrière que les deux précédentes.

Inspi scénario pour PJ nobles ou militaires - Religion réformée

Correspondance criminelle

Les PJ ont été sollicités par François d'Andelot pour surveiller à la cour le clan des Guise et le parti de la reine. C'est ainsi qu'ils surprennent des échanges très fréquents d'émissaires entre la reine mère, le cardinal de Lorraine et le comte de Saulx-Tavannes. Le colonel général leur demande alors d'intercepter certains de ces courriers pour en découvrir la teneur. Il s'agit en fait de l'élaboration des attentats contre la vie des princes huguenots. Mais les agents de la reine et du cardinal ont repéré les PJ, et ceux-ci, de chasseurs, se retrouvent cibles de spadassins et d'empoisonneurs.







Chapitre X
La troisième guerre civile

Août 1568 – 8 août 1570

I. Préparatifs de guerre

À peine arrivés à La Rochelle, les princes protestants travaillent à transformer la ville en une citadelle imprenable. Les remparts, déjà protégés par une zone marécageuse, sont renforcés. En association avec des armateurs locaux, l'amiral de Coligny monte une flottille de corsaires chargée d'attaquer les navires marchands catholiques et de ravitailler la citadelle huguenote. Le prince de Condé envoie Arnaud de Cavaignes auprès d'Elizabeth d'Angleterre pour lui demander dix vaisseaux, de l'artillerie et un prêt de 200 000 écus pour payer une armée mercenaire. Enfin, dès le 25 août, Condé justifie politiquement son insurrection : il publie un manifeste où il accuse les catholiques d'avoir violé l'édit de pacification ; il s'en prend plus particulièrement au comte de Saulx-Tavannes, qu'il accuse d'avoir comploté contre sa vie, et il rend responsable de la faillite de la paix le cardinal de Lorraine, dont les conseils factieux auraient jeté le roi dans l'erreur. Il s'agit de la position habituelle : les princes insurgés n'attaquent pas le roi, mais ses mauvais conseillers.

La riposte catholique ne tarde pas : le 30 août, à l'issue de la messe, le cardinal de Lorraine réfute les allégations de Condé, se dit prêt à répon-

dre de ses accusations devant le parlement de Paris – ce qui est une manœuvre purement rhétorique, puisque le parlement est ultra-catholique. Il affirme même être disposé à se retirer à Rome. Son objectif est simple : montrer que Condé se rebelle bien, directement, contre le roi.

Celui-ci n'a pourtant guère de prise sur sa propre politique... Pendant tout le mois d'août, Charles IX a été cloué au lit par la fièvre. C'est donc Catherine de Médicis, Henri d'Anjou et leur entourage catholique qui ont la haute main sur la couronne. Et la reine organise très vite de grandes manœuvres pour contrer la menace protestante.

François de Scépeaux, maréchal de Vieilleville, est jugé trop modéré pour rester sur le front de l'ouest : il est envoyé à Metz, pour garder la frontière contre l'entrée des mercenaires allemands. Le duc d'Aumale coordonne la surveillance des marches de l'est. Le duc de Montpensier, en garnison à Tours où il contrôlait la Loire, est envoyé à la tête d'une petite armée dans le sud, pour tenter de réduire les poches insurgées. Enfin, dès le 29 août, Henri d'Anjou est confirmé dans la charge de lieutenant général du royaume, et se trouve investi de la mission de lutter contre les insurgés protestants de l'ouest. Cependant, trop jeune pour exercer un commandement militaire, Catherine l'entoure d'un conseil d'officiers expérimentés : Henri de Montmorency-Damville est chargé du commandement de l'avant-garde ; Henri d'Orléans, duc de Longueville, est chargé du commandement de l'arrière-garde ; le capitaine Jean de Sansac et le comte Gaspard de Saulx-Tavannes dirigent la bataille. Parmi ces tuteurs militaires, c'est le comte de Saulx-Tavannes qui va gagner une influence déterminante sur le jeune duc d'Anjou.

Gaspard de Saulx-Tavannes a près de 60 ans quand la troisième guerre civile éclate. Issu de la vieille noblesse d'épée, c'est un vétéran des guerres de Henri II contre le Saint Empire. Il s'est particulièrement illustré à la bataille de Renty en 1554 et au cours de la défense de Metz en 1556, et a joué un rôle important au cours de la première guerre civile. C'est un officier expérimenté et réfléchi, doté de solides compétences tactiques et stratégiques, qui sait se montrer prudent ou audacieux en fonction des circonstances. Lieutenant général de Bourgogne, il a suscité les « confréries du Saint-Esprit » catholiques et sans doute

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE X
AOÛT 1568
AU
8 AOÛT 1570



- Gaspard de Saulx, comte de Tavannes -



conspiré contre le prince de Condé et les frères Châtillon. Mais s'il est un ardent catholique, Saulx-Tavannes n'appartient pas à la clientèle des Guise. C'est avant tout un fidèle serviteur de la couronne. Le cardinal de Lorraine se méfie de lui, car le loyalisme du comte de Saulx-Tavannes fait obstacle aux ambitions de sa famille. De son côté, Catherine de Médicis est elle aussi consciente de la loyauté du vieil aristocrate ; dangereux privilège, puisqu'elle se sert de lui contre l'influence des Guise et qu'elle l'implique dans ses manœuvres les plus tortueuses.

Le comte de Saulx-Tavannes jouera un rôle capital au cours de la troisième guerre civile, rôle qui lui rapportera un bâton de maréchal.

Gaspard de Saulx, comte de Tavannes

Grâces : Autorité, Blanchi sous le harnois, Émule de Jules César, Sens politique
Providence : Fils prodigue (D6)
Bienveillance 6

Savoir : Lettré (D10)

Mémoriser 4

Armurerie 4	Artillerie 3
Cosmographie 3	Droit 3
Héraldique 4	Intendance 6
Allemand 1	Italien 2
Latin 2	Lire/Écrire 4
Stratégie 7	Tactique 7

Sensibilité : Fin (D10)

Perception 4

Évaluation 3	Littérature 2
Orientation 5	Perspicacité 5

Entregent : Disert (D10)

Charme 4

Commander 6	Discrétion 6
Éloquence 5	Enseigner 6
Étiquette 6	Intimidation 5

Puissance : Membru (D8)

Bonus dégâts 0
Pièces d'armure lourde 5 (+2)
Effort 3

Armes d'hast 4	Bagarre 3
Lutte 3	Saut 3

Complexion : Gaillard (D10)

Endurance 4 Natation 4

Adresse : Leste (D10)

Actions/tour 3

Course 4	**Initiative 4**
Arquebusade 4	Équitation 6
Escalade 3	Escrime 5
Esquive 4	Main gauche 2



Eût-il joué son rôle de tuteur militaire jusqu'à la fin de la guerre, sans doute les protestants auraient-ils essuyé une défaite complète, et peut-être le cours des guerres civiles en eût-il été abrégé. Mais la sottise de Charles IX devait en décider autrement...

II. Premiers combats

Le premier objectif militaire des protestants est de faire la jonction de leurs forces ; objectif vital, compliqué par la position très excentrée de La Rochelle. Les troupes catholiques, de leur côté, vont tenter d'isoler et de détruire les renforts huguenots avant qu'ils n'aient rejoint la position du prince de Condé.

Dès le 30 août 1568, Henri d'Anjou donne l'ordre à Louis de la Trémoïlle, duc de Thouars, de s'emparer d'Orléans. Le jeune lieutenant général du royaume veut éviter de répéter l'erreur des deux guerres précédentes : cette fois, les troupes catholiques contrôlent Orléans dès le début des hostilités, verrouillant la vallée de la Loire et protégeant le bassin parisien des offensives protestantes. C'est à Orléans, au cours des semaines suivantes, qu'Henri d'Anjou va rassembler l'armée royale.

Chez les protestants, François d'Andelot avait levé de forts contingents chez les huguenots de Bretagne et de Normandie, et les dirigeait vers La Rochelle. Courant septembre, il est rattrapé par Sébastien de Luxembourg, sieur de Martigues, lieutenant du roi en Bretagne. Le sieur de Martigues est un officier impétueux : il accroche sévèrement les troupes de François d'Andelot sur la Loire, près d'Angers, alors que les protestants traversent le fleuve. Chez les huguenots, malgré les pertes, François d'Andelot parvient à se dégager et à ramener un important renfort à La Rochelle.

Dès la fin de l'été, les huguenots se sont emparés de Poitiers. À la tête d'une petite armée de troupes fidèles à la couronne, le duc de Montpensier quitte Tours et marche sur la capitale du Poitou. Après plusieurs semaines de siège, Poitiers fait sa reddition au début du mois d'octobre.

Mais l'armée royale met du temps à se rassembler à Orléans ; Henri d'Anjou ne quitte Paris que le 4 octobre, et n'arrive sur la Loire que le 11.



- Louis II de Bourbon, duc de Montpensier -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE X
AOÛT 1568
AU
8 AOÛT 1570

Avec sa vivacité habituelle, l'amiral de Coligny met à profit cette lenteur de l'adversaire pour reprendre l'initiative. Il conquiert la Saintonge et une importante partie du Poitou, s'empare de Niort, Fontenay-le-Comte et Saint-Maixent, et met le siège devant Angoulême. Isolé sur le front de l'ouest, le duc de Montpensier veut marcher sur les troupes de l'amiral pour protéger Angoulême, mais il apprend alors qu'un danger plus pressant le menace au sud. Une armée de 20 000 huguenots provençaux, dirigée par le baron d'Acier et par le sieur de Mouvans, deux vétérans retors, marche vers le Poitou. Avec sa petite armée de quelques milliers d'hommes, Montpensier risque de se trouver pris en étau entre les forces de Coligny et celles des huguenots méridionaux.

Avec beaucoup de panache, le duc de Montpensier décide néanmoins de s'interposer entre les deux armées insurgées. Il fonce sur Périgueux, au-devant des troupes très supérieures du baron d'Acier et de Paul de Mouvans ; le 26 octobre, il surprend l'avant-garde protestante à Mensignac et la taille en pièces. Cinq cents soldats provençaux restent sur le terrain ; Paul de Mouvans est tué au cours de l'engagement. Le baron d'Acier, toutefois, sauve une partie des troupes. Le prince de Condé, apprenant la mort du sieur de Mouvans, marche à son tour contre le duc de Montpensier, essayant un peu tard de le prendre à revers ; mais Louis de Montpensier évente la manœuvre et se dégage avant d'être pris en tenaille. Dès lors, des forces considérables se rejoignent dans les deux camps : en novembre, les provençaux du baron d'Acier font la jonction avec l'armée rochelaise de l'amiral et du prince de Condé, tandis que Louis de Montpensier rejoint l'armée royale d'Henri d'Anjou, enfin sortie d'Orléans.

III. Le terrible hiver 1568

Si l'armée royale d'Orléans a été retardée, c'est faute d'un commandement unifié. Henri d'Anjou dépend de l'expérience de ses tuteurs militaires ; or Sansac et Saulx-Tavannes ne s'accordent pas. Heureusement pour les catholiques, Henri d'Anjou est intelligent ; il va manifester une confiance de plus en plus marquée au comte de Saulx-Tavannes, dont



les conseils vont permettre à l'armée royale de gagner en efficacité. En outre, les troupes du jeune lieutenant général du royaume, déjà renforcées par l'armée de Louis de Montpensier, se trouvent grossies par celles du sieur de Martigues et du jeune duc Henri de Guise, par les arquebusiers italiens de Philippe Strozzi ainsi que par les reîtres du colonel Bassompierre et de Jean-Philippe de Salm, le Rhingrave. C'est un corps de 26 000 hommes qui se met en campagne.

Car Henri d'Anjou, malgré le froid rigoureux de l'arrière-saison, décide de marcher droit contre l'armée du prince de Condé et de l'amiral de Coligny. À la tête de 15 000 gens de guerre, les chefs protestants sont en plein mouvement ; en passant par le Berry, ils tentent de gagner la Bourgogne, pour opérer une jonction avec des renforts venus d'Allemagne. En effet, respectant le traité de la Sainte Alliance, Guillaume d'Orange a franchi la frontière à la tête de quelques milliers de cavaliers et déjoué la surveillance des troupes du duc d'Aumale et du duc de Nemours. Plus inquiétant encore, Wolfgang de Bavière, duc des Deux-Ponts, lève une énorme armée mercenaire : derrière la frontière allemande, une force de 10 000 reîtres et 8 000 lansquenets, grossie par environ 7 000 huguenots français, est en train de se constituer. Si les troupes du prince de Condé et de l'amiral font la jonction avec l'armée du duc des Deux-Ponts, le rapport de force se retournera contre l'armée royale. Henri d'Anjou veut intercepter et défaire les huguenots français avant une telle jonction. Le 17 novembre 1568, les deux armées se retrouvent en contact près de Saint-Maixent, de part et d'autre du village de Paimprou.

Numériquement inférieures, plus dispersées que les troupes royales, les forces protestantes sont en mauvaise posture. Une ruse de Coligny sauve la situation : il dispose des troupes devant un vallon vide, escomptant que les catholiques le croiront rempli de cavalerie et d'infanterie ; son astuce porte ses fruits. Incapables d'estimer les forces adverses, les catholiques préfèrent se retirer dans la nuit, pour chercher un terrain plus favorable au combat. L'armée protestante se lance alors à la poursuite de l'armée royale, Coligny dirigeant l'avant-garde, Condé menant la bataille. Mais un épais brouillard coupe toute visibilité ; Condé perd Coligny, s'égare, et butte par hasard dans le



camp catholique. À l'aveuglette, « pour la bonne mine », il attaque l'armée royale. Le vacarme du canon et des arquebusades permet à Coligny et à ses hommes de retrouver l'armée du prince, engagée dans un combat confus contre les troupes royales ; mais la tombée de la nuit et la brume toujours épaisse interrompent les combats sans aucun résultat.

Avec le mois de décembre, un froid mordant s'abat sur la France. La guerre piétine dans une succession de combats isolés et de tueries sauvages – les deux camps se trouvant entraînés dans un engrenage de représailles et de barbarie. Les deux armées souffrent en outre du gel ; selon Agrippa d'Aubigné, plus de 4 000 soldats provençaux meurent de froid et de maladie au cours de l'hiver. Le 26 décembre, les deux armées se trouvent de nouveau en contact devant Loudun. Pendant trois jours, les troupes se déploient face à face et se livrent à un duel d'artillerie ; mais le verglas immobilise la cavalerie des deux camps et empêche tout assaut.

Épuisées, les deux armées finissent par hiverner. Henri d'Anjou se retire à Chinon avec ses forces ; le prince de Condé cantonne ses troupes en Poitou. La lassitude est telle que des rumeurs de paix circulent à la cour et dans la diplomatie internationale. Mais c'est oublier les huguenots d'Allemagne : avec le soutien des princes protestants du Saint Empire et de Guillaume d'Orange, Wolfgang de Bavière, duc des Deux-Ponts, est en train de masser une énorme armée à la frontière allemande, et s'apprête à fondre sur le royaume.

III. Le contrôle de la Charente (mars 1569)

Le 22 février 1569, Guillaume d'Orange et Wolfgang de Bavière franchissent la frontière. Guillaume d'Orange n'a pu rassembler que 1200 cavaliers ; le duc des Deux-Ponts, quant à lui, dirige une force impressionnante, composée de 8 000 lansquenets, 10 000 reîtres, 20 canons et plus de 7 500 huguenots français, dont 2 500 cavaliers et



5 000 arquebusiers. À elle seule, l'armée de secours protestante est aussi forte que l'armée royale du duc d'Anjou. Apprenant que leurs alliés sont entrés dans le royaume, les troupes insurgées stationnées dans le Poitou se remettent en marche.

Mais le prince de Condé et l'amiral de Coligny hésitent sur la route à suivre : s'agit-il de foncer sur la Bourgogne pour rejoindre le plus vite possible Guillaume d'Orange et Wolfgang de Bavière, où faut-il faire un détour par le Quercy, pour renforcer les positions protestantes tenues par les insurgés locaux ? En définitive, l'amiral et le prince optent pour le sud, afin de garder la route du Midi ouverte.

Dans le camp royal, il devient vital d'arrêter l'armée du prince de Condé avant qu'elle ne prenne contact avec celle du duc des Deux-Ponts. Henri d'Anjou fonce vers le sud. Au début du mois de mars, les armées ennemies se trouvent dans la région de Cognac, où le contrôle des passages de la Charente devient un enjeu stratégique. Les protestants occupent Cognac, mais l'armée royale, arrivée du nord, menace toutes les routes à l'est. Pour l'essentiel, les troupes royales occupent la rive gauche du fleuve (au nord-est de Châteauneuf), mais les cornettes de cavalerie du duc de Guise et du sieur de Martigues écument la rive droite ; le 3 mars, un officier royal, le capitaine La Rivière, s'empare de Jarnac à la tête d'une poignée d'enfants perdus. Jarnac, situé à quelques kilomètres de Cognac, menace directement le flanc des troupes protestantes ; mais La Rivière est trop loin de ses bases. Le 4 mars, l'amiral de Coligny et son frère François d'Andelot viennent assiéger la ville avec une partie importante de l'armée huguenote. Submergé par le nombre, La Rivière se rend.

Forts de ce succès, l'amiral et le prince de Condé partent vers l'est à la tête de leur cavalerie et trouvent le camp royal le 10 mars. L'amiral fait battre le tambour derrière les cornettes pour faire croire aux royaux que l'infanterie huguenote suit la cavalerie. Dans le doute, Henri d'Anjou refuse le combat, mais fait marcher ses troupes vers l'ouest pour trouver des ponts sur la Charente, et s'empare de Châteauneuf. Le village dispose d'un pont, que les huguenots ont cependant détruit avant de se retirer. Prudents, François d'Andelot et Gaspard de Coligny décident cependant de déployer leurs troupes sur la rive droite, pour surveiller



les tentatives de franchissement de l'ennemi. Mais le lendemain, le 11 mars, l'armée royale se présente devant Cognac et se déploie en ordre de bataille, sur la rive gauche. Or la ville n'est défendue que par le prince de Condé et une poignée de gentilshommes, le gros des forces protestantes étant resté en arrière le long de la Charente. François d'Andelot revient à bride abattue renforcer la position du prince ; mais l'assaut contre Cognac était une feinte du comte de Saulx-Tavannes. Alors que les protestants dégarnissent la Charente, la cavalerie catholique tente une attaque brusquée sur le pont de Jarnac ; l'amiral réagit à temps. À la suite d'un gros accrochage entre les deux cavaleries, les protestants gardent le contrôle du pont. C'est sans compter l'acharnement d'Henri d'Anjou et de ses officiers ; le même jour, les pionniers de l'armée royale réparent le pont de Châteauneuf, et le comte de Saulx-Tavannes fait secrètement rassembler les barques et les charpentes pour construire un pont de bateaux.

Au soir du 11 mars, la situation tactique des deux armées semble claire : les troupes protestantes occupent la rive nord de la Charente, sur une position assez forte puisqu'ils occupent les coteaux. Les troupes royales occupent la rive sud, à l'exception de Cognac, où le prince de Condé est puissamment retranché. Non loin de Cognac, les troupes protestantes contrôlent le pont de Jarnac ; à l'est, les catholiques disposent du pont de Châteauneuf, mais une tentative de passage serait périlleuse, car les huguenots contrôlent le coteau qui domine le pont.

Conscient d'occuper une position forte, l'amiral de Coligny donne l'ordre de cantonner l'armée ; il laisse deux régiments d'arquebusiers et huit cents cavaliers près du pont de Châteauneuf, sous les ordres du maître de camp La Loue. La Loue doit laisser en permanence deux cornettes de cavalerie à la surveillance du pont ; or ce vieil officier va commettre une grossière erreur, et stationner son corps de garde trop loin du pont.

Le soir même, le comte de Saulx-Tavannes fait une reconnaissance sur la rive droite, escorté d'un seul compagnon, et aperçoit la faille dans le dispositif huguenot. Aussitôt, il fait prévenir Henri d'Anjou, et lui promet une victoire pour le lendemain s'il fait passer ses troupes dans la nuit.



IV. La bataille de Jarnac (13 mars 1569)

Se fiant au comte de Saulx-Tavannes, Henri d'Anjou rassemble aussitôt l'armée royale. De son côté, le comte de Saulx-Tavannes fait construire sur la Charente le pont de bateaux dont il avait organisé la préfabrication. Il ordonne également que les corps d'armée ne se massent pas sur la rive, risquant ainsi de donner l'alerte à l'ennemi, mais se présentent à intervalle régulier pour franchir en silence, sans encombrement, les deux ponts.

Ce n'est qu'un peu avant l'aube que les cavaliers de La Loue se rendent compte que l'ennemi est en mouvement. Il est déjà trop tard : les deux tiers de l'armée royale ont passé la Charente et se déploient en ordre de bataille. La Loue fait aussitôt prévenir l'amiral, qui a pris ses quartiers à Jarnac. Incapable de soutenir le choc de l'armée qui se présente, La Loue se replie avec sa cavalerie et ses deux régiments d'infanterie derrière une nouvelle ligne de défense, formée par un gros ruisseau, la Guérande, et renforcée par la tenue de Bassac, un hameau sur la route de Jarnac.

Aussitôt prévenu, Coligny envoie un message au prince de Condé et bat le rappel des troupes. Avec quelques cornettes, il prend position derrière Jarnac, attendant le reste de la cavalerie. Malheureusement, l'armée protestante bivouaque dans différents villages entre Cognac et Saint-Jean d'Angély, dispersés sur 24 km. Au bout de trois heures, alors que les combats sont déjà bien engagés, Coligny ne dispose que de la moitié de sa cavalerie. Le prince de Condé, conscient d'avoir perdu l'avantage, donne l'ordre de battre retraite vers Saint-Jean d'Angély. La bataille pour le contrôle de Jarnac n'a d'autre but que de couvrir cette retraite.

En fin de matinée, les escadrons de chevau-légers commandés par le duc de Guise et le sieur de Martigues attaquent l'infanterie huguenote retranchée derrière la Guérande. Décimés par l'arquebusade ennemie, les cavaliers catholiques ne parviennent pas à percer la défense adverse. Le duc d'Anjou dispose alors mille arquebusiers face aux huguenots

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE X
AOÛT 1568
AU
8 AOÛT 1570

pour les harceler, tandis qu'à la tête de plusieurs escadrons de gendarmerie, le duc de Montpensier lance un mouvement tournant, franchit le ruisseau, bouscule l'infanterie huguenote et s'empare de sa position. Coligny lance alors une contre-offensive, commandée par François de La Noue, à la tête de plusieurs cornettes de cavalerie. La Noue, officier redoutable, charge la gendarmerie royale du haut du coteau de Bassac, mais ne parvient pas à briser l'élan du duc de Montpensier. Au terme d'un engagement âpre, ses propres troupes sont disloquées et il est capturé par l'ennemi.

Le duc de Montpensier rassemble autour de sa cavalerie les cornettes du duc de Guise et du sieur de Martigues, puis charge Bassac. La défense protestante est submergée ; la cavalerie de Louis de Montpensier traverse le hameau, puis galope jusqu'à Triac, le dernier village sur la





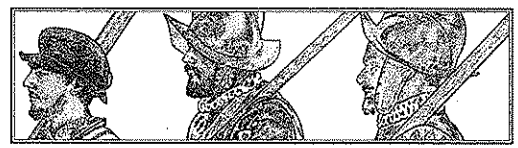
route de Jarnac. Face à la gravité de la situation, Coligny ordonne à son frère, François d'Andelot, de mener une contre-offensive, et envoie un appel à l'aide au prince de Condé, toujours cantonné à Cognac où il supervise le rassemblement de l'armée. Joignant l'infanterie en retraite de La Loue à ses propres cornettes de cavalerie, d'Andelot mène une vigoureuse contre-attaque. L'élan des troupes du duc de Montpensier, du duc de Guise et du sieur de Martigues est rompu ; la cavalerie royale recule, et, au terme d'un furieux assaut, d'Andelot reprend Bassac.

Dans le camp royal, le comte de Saulx-Tavannes réalise que ce sursaut huguenot est un tournant de la bataille. Il faut à tout prix briser la résistance de d'Andelot, sans quoi l'avantage tactique acquis pendant la nuit sera perdu. Il donne alors l'ordre au colonel Bassompierre et au Rhingrave de faire donner les reîtres. Soumis au feu roulant de milliers de pistoliers à cheval, les soldats de d'Andelot commencent à plier. C'est alors que le prince de Condé arrive enfin à la rescousse.

Mais Condé n'arrive qu'avec trois cents cavaliers, et Condé est blessé. La veille, il a fait une chute de cheval ; le jour même, alors qu'il mettait le pied à l'étrier, une ruade de la monture du comte de La Rochefoucauld lui a cassé la jambe. Que lui importe ! Avec le courage insensé qui en fait l'idole de ses soldats, le prince s'est écrié : « Doux est le péril pour le Christ. Noblesse française, voilà le moment tant désiré. » Et il est monté en selle pour partir au combat, l'os pointant sous la botte ! L'amiral, de son côté, voit que son frère ne pourra pas tenir Bassac, et sait la bataille perdue. Il recommande au prince de tourner bride et de fuir avec l'armée. Condé n'en a que faire : à la tête de trois cents cavaliers, il charge l'armée ennemie, tente de dégager Bassac.

Mais cette fois, Henri d'Anjou veut en finir. À la tête de sa propre cavalerie lourde, il se lance dans la mêlée, après avoir opéré un mouvement tournant pour arriver sur le flanc des cavaliers de Condé. L'engagement, bien que disproportionné, est terrible. Héroïques, les gentilshommes huguenots font rempart de leur corps autour du prince de Condé ; un vieil officier protestant, le capitaine Lavergne, se fait tuer avec quinze fils et neveux pour la défense du prince. Mais l'inévitable se produit : le cheval du prince est tué sous lui ; Condé, incapable de se relever, se met à crier : « Cent mille écus et la vie sauve ! » Deux gentilshommes catholiques s'approchent : il s'agit de M. de Saint-Jean et de M. d'Argens, auquel le prince avait sauvé la vie au siège d'Angoulême. Les deux cavaliers catholiques acceptent sa reddition, et lui recommandent de cacher son visage, car le prince a levé la visière de son armet pour se faire reconnaître. À ce moment, surviennent les gardes du duc d'Anjou, hurlant : « Tue ! Tue ! ». Condé se tourne alors vers M. d'Argens, et a le temps de lui dire : « Tu ne me sauveras pas, d'Argens. » François de Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, lui tire alors un coup de pistolet dans la nuque, qui traverse le crâne et ressort par l'œil droit.

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

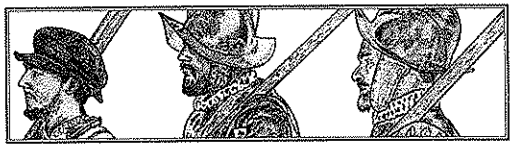


CHAPITRE X
AOÛT 1568
AU
8 AOÛT 1570

À peu près au même moment, le comte de Saulx-Tavannes a fait donner les Suisses du colonel Ludwig Pfyffer. C'est l'hallali pour les combattants huguenots encore engagés ; tous ceux qui ne peuvent fuir ou offrir de rançon sont impitoyablement massacrés. François d'Andelot parvient néanmoins à se dégager, et, avec son frère l'amiral, bat en retraite vers Cognac où il se fortifie avec les troupes rescapées.

V. Le cynisme du duc d'Anjou

Henri d'Anjou exulte : à 17 ans, il vient de remporter une victoire incontestable sur les protestants, alors que le duc François de Guise ou le connétable de Montmorency n'avaient jamais battu l'adversaire de façon aussi nette en rase campagne. Mais le principal motif de satisfaction du jeune lieutenant général du royaume, c'est la mort de Louis de Bourbon, prince de Condé. Pour toute oraison funèbre, Henri d'Anjou fit un mot d'esprit : « Hélas, que ce pauvre homme a causé de maux ! » On ricana dans l'entourage du duc, car c'était une allusion à la surprise de Meaux. Le cadavre du prince, par dérision, fut jeté sur une vieille ânesse et ramené à Jarnac, où le duc d'Anjou prenait ses quartiers. La dépouille fut exposée quelques jours au rez-de-chaussée de la maison où Henri d'Anjou s'était installé – d'après Brantôme, le lieutenant général dormait dans la pièce située juste au-dessus. Isabeau de Limeuil étant accourue pour reconnaître le corps de son ancien amant, le duc d'Anjou se fit un plaisir de lui montrer le cadavre et observa complaisamment, avec ses gentilshommes, la réaction de la jeune femme.



Henri d'Anjou avait-il commandité le meurtre de Condé ? Si tel était le cas, François de Montesquiou devait emporter le secret dans la tombe quelques mois plus tard, car il trouva la mort au siège de Saint-Jean d'Angély. Son trait d'ironie l'atteste, le duc d'Anjou n'avait pas oublié la grande peur de la famille royale à Meaux. En outre, il serait par la suite amené à tremper dans plusieurs assassinats politiques : sa participation au complot contre Coligny en 1572 est probable, sa responsabilité dans les massacres de la Saint-Barthélemy est avérée, et, en 1588, il n'hésitera pas à faire poignarder le duc Henri de Guise et le cardinal Louis de Guise. Reste qu'il semble encore bien jeune pour décider ainsi de l'assassinat d'un prince du sang. Peut-être devine-t-on derrière lui l'ombre de sa mère, Catherine de Médicis, qui savait se résoudre à employer le fer ou le poison en cas de nécessité.

VI. Les huguenots ne baissent pas les armes

Si incontestable qu'elle soit, la victoire catholique de Jarnac n'est pas déterminante. Seule une partie de l'armée protestante s'est retrouvée engagée entre Jarnac et Bassac ; l'essentiel des troupes rebelles, cantonnées trop loin, n'a même pas vu l'ennemi. L'amiral de Coligny et son frère d'Andelot, après avoir quitté le champ de bataille, ont regroupé l'armée réformée à Cognac, où elle s'est puissamment fortifiée. La mort même du prince de Condé, quoiqu'elle soit un symbole fort, est loin d'être catastrophique. Bien que les huguenots pleurent à chaudes larmes la disparition de leur chef, ils se rendent aussi compte que son caractère velléitaire les a desservis plus d'une fois. Par voie héréditaire, ce sont théoriquement Henri de Navarre, fils d'Antoine de Navarre et de Jeanne d'Albret, et Henri de Bourbon, fils de Louis de Bourbon-Condé, qui deviennent les chefs naturels de l'insurrection. Mais il s'agit de deux adolescents (Henri de Navarre a 16 ans, Henri de Bourbon-Condé en a 17), encore incapables d'assumer des responsabilités aussi lourdes.



C'est donc Jeanne d'Albret qui devient le chef politique de l'insurrection, et l'amiral de Coligny qui devient son chef militaire. Henri de Navarre et son cousin Henri de Bourbon-Condé ne sont que les pages de l'amiral. Paradoxalement, la mort de Louis de Condé est peut-être une opportunité pour le camp protestant, car son commandement est désormais assuré par des dirigeants intelligents, expérimentés et résolus. Tout aussi paradoxalement, le camp royal va souffrir de son succès : car les louanges entonnées en l'honneur du duc d'Anjou par la cour, l'Église et les grands poètes catholiques indisposent le roi. Charles IX, jaloux de la gloire gagnée sur le champ de bataille par son frère trop brillant, va désormais œuvrer pour le priver des fruits de sa victoire...

Dès le 19 mars 1569, le duc d'Anjou met le siège devant Cognac, que l'amiral défend à la tête de 4000 soldats, ayant évacué le reste de l'armée huguenote. L'armée royale est très supérieure en nombre, mais ne dispose pas de son artillerie. Pour gagner en rapidité dans la poursuite des troupes protestantes, le duc d'Anjou avait laissé ses 20 canons à Orléans ; dès le 17 mars, il envoie à Charles IX une demande pour lui envoyer l'artillerie. Mais le roi n'est guère pressé de donner à son frère le moyen d'une victoire complète sur l'amiral : les semaines passent, mais l'artillerie n'arrive pas.

Pendant ce temps, le duc des Deux-Ponts et le prince d'Orange avancent dans le royaume, à la tête d'une armée de plus de 25000 hommes. Catherine de Médicis s'est déplacée en personne à Metz pour superviser la défense de l'est ; mais les deux officiers chargés de la défense de la frontière, le duc d'Aumale et le duc de Nemours, ne parviennent pas à s'accorder. Ayant établi leur principale ligne de défense sur la Meuse, ils sont pris de vitesse par l'armée germanique qui les contourne par le sud, traversant le comté de Montbéliard et la Franche-Comté avant de pénétrer en Bourgogne. Le 25 mars, le duc des Deux-Ponts et le prince d'Orange s'emparent de Beaune et la mettent au pillage. Le 26 avril, ils campent devant Dijon. Puis ils remontent la vallée de la Loire, en dévastant villes et campagnes sur leur passage, mettent le siège devant La Charité le 10 mai, s'en emparent le 20, la mettent à sac et franchissent la Loire. Ils n'ont plus qu'à traverser le Berry pour tenter une jonction avec l'armée de l'amiral de Coligny.



- François d'Andelot -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE X
AOÛT 1568
AU
8 AOÛT 1570

VII. La guerre du duc d'Anjou et les poisons de la reine

Henri d'Anjou est conscient du danger représenté par l'armée des princes étrangers. Au début du mois d'avril, désespérant de recevoir l'artillerie bloquée à Orléans par son frère, il élabore une autre stratégie. Il abandonne le siège de Cognac, mais confie au comte de Lude, gouverneur militaire du Poitou, la mission de s'emparer de Parthenay, la Mothe-Saint-Héraye et Melle. Le lieutenant général du royaume établit son camp entre la Charente et la Dordogne ; il entend ainsi couper l'armée de Coligny du Quercy, terre huguenote, tout en se réservant la possibilité d'intervenir contre l'armée du duc des Deux-Ponts et du prince d'Orange si son approche est signalée. Le duc d'Anjou lance également toute une série d'opérations militaires pour contrôler les points de passage que pourraient emprunter les troupes huguenotes. Ces accrochages et ces sièges de bourgs ou de petites forteresses sont souvent le théâtre des horreurs de la guerre.

Ainsi en est-il du siège de Mussidan. Défendu par une garnison de 400 soldats huguenots, Mussidan contrôlait une route que pouvait emprunter l'amiral. Au cours du siège, les troupes royales parviennent à ouvrir une brèche dans la muraille. Les huguenots demandent alors à parlementer ; mais, pendant les tractations, le vicomte de Pompadour lance une attaque surprise par la brèche. Il est tué d'une arquebusade. Le colonel de l'infanterie royale, Timoléon de Cossé-Brissac, prend alors le relais. Âgé de 26 ans, Timoléon de Cossé était un gentilhomme lettré, sportif, courageux jusqu'à la témérité, toujours prêt à s'exposer au combat – au cours de la bataille de Jarnac, il commandait les enfants perdus qui, les premiers, avaient franchi les ponts sur la Charente. Adulé par les soldats et par la noblesse, il promettait de devenir un grand capitaine... Mais, monté sur la brèche, et faisant signe pour rallier ses hommes en tournant le dos à la ville, il est tué à son tour par une balle qui le frappe à la nuque et ressort par la bouche. Dirigée par le duc de Montpensier, toute l'armée catholique lance alors un assaut enragé :



la garnison et la population de Mussidan sont massacrées, le château et la ville sont rasés.

Les atrocités ne sont pas seulement le fait des militaires. Des complots criminels beaucoup plus tortueux sont élaborés dans l'ombre. Au début du mois de mai, Gaspard de Coligny et François d'Andelot se trouvent à Saintes ; étrangement, les deux frères tombent malades le même jour. Le mal est si violent que le bruit court que l'amiral est mort ; en fait, Coligny parvient à survivre, mais son frère, le vaillant d'Andelot, meurt le 4 mai. Soupçonnant un assassinat, l'amiral ordonne l'autopsie de son frère à La Rochelle ; des traces de poison sont relevées dans l'organisme. La diplomatie anglaise rapporte la rumeur selon laquelle un Italien se serait glissé dans la domesticité des Châtillon et aurait fait boire les deux frères à la même coupe. Dans sa correspondance, Catherine de Médicis se réjouit ouvertement de la mort de d'Andelot ; en Angleterre, Elizabeth prend peur et chasse les Italiens qui faisaient partie de son service personnel. La psychose du poison gagne un certain nombre de cours européennes. Mais rien ne permet de remonter jusqu'au commanditaire de l'attentat...

VIII. La jonction des armées protestantes

Malgré la mort de François d'Andelot et les opérations sanglantes de l'armée du duc d'Anjou, l'armée du duc des Deux-Ponts et du prince d'Orange avance inexorablement vers le sud-ouest. Catherine de Médicis s'en inquiète ; elle se rend elle-même dans le Berry où, le 1er juin, elle rassemble un conseil de guerre des grands officiers catholiques autour d'elle-même et du duc d'Anjou. Anjou défend la position du comte de Saulx-Tavannes : à ce point de la guerre, il serait préférable de laisser s'opérer la jonction des deux armées protestantes et de laisser pourrir la situation ; le comte de Saulx-Tavannes estime en effet (à juste titre) que l'amiral de Coligny n'a pas la trésorerie nécessaire au paiement d'une si grande armée mercenaire. Au bout de quelques mois sans solde, reîtres



et lansquenets déserteront et se mutineront, et l'armée royale pourra alors donner le coup de grâce aux huguenots.

Mais ce qui échappe au comte de Saulx-Tavannes, c'est que le trésor de la couronne aussi se vide de façon alarmante. Catherine de Médicis veut en finir avec la guerre au plus vite ; aussi, plutôt que d'écouter son fils préféré et le comte de Saulx-Tavannes, elle accorde crédit aux catholiques ultras qui veulent en découdre sans tarder. Une offensive à outrance est décidée contre les troupes protestantes. C'est une erreur, comme le pressentait le comte de Saulx-Tavannes. Les reîtres de l'armée royale refusent de marcher : ils prétendent n'avoir ni assez de pain, ni assez de vin pour entrer en campagne. En fait, ils répugnent à affronter leurs compatriotes marchant sous les ordres du duc des Deux-Ponts. Celui-ci profite du délai pour filer sur la Vienne.

Quand l'amiral de Coligny apprend que les Allemands ont pris La Charité et ont franchi la Loire, il tente le tout pour le tout. Il laisse La Rochelle sous le commandement de François de La Noue (libéré peu de temps après Jarnac au cours d'un échange de prisonniers), et marche vers l'est à la tête de l'armée protestante, accompagné par Jeanne de Navarre, Henri de Navarre et Henri de Condé. Le 6 juin, l'armée huguenote est à Angoulême ; le 10, elle écrase un détachement d'arquebusiers royaux et s'empare de Châlus. Au même moment, l'armée des mercenaires passe la Vienne à hauteur de Limoges. Conscient d'avoir quasiment opéré la jonction, le duc des Deux-Ponts se livre à une beuverie au cours de laquelle il a un malaise. Le 11 juin, l'amiral le rejoint à la tête d'un détachement de 200 cavaliers ; Wolfgang de Bavière est mourant, mais il a le temps de désigner le comte Wolrad de Mansfeld comme son successeur. Il meurt dans la journée. Le 12 juin, l'armée huguenote de l'amiral et l'armée des mercenaires font jonction à Saint-Yrieix.

L'armée royale, grossie par les troupes italiennes de Mario Sforza, comte de Santa-Fiore, a fini par vaincre les réticences de ses reîtres et s'est lancée sur les traces de l'amiral. Mais il est trop tard. Ce n'est que le 23 juin que les avant-gardes catholiques atteignent Saint-Yrieix ; pendant deux jours, la cavalerie royale livre des escarmouches à la cavalerie de l'amiral de Coligny et à celle du prince d'Orange. Le 24 juin, l'armée du duc d'Anjou installe son camp à La Roche-l'Abeille, à quel-



ques kilomètres au nord de Saint-Yrieix. Le lieutenant général compte rassembler ses troupes et charger l'armée insurgée...

Il va être pris de vitesse par l'amiral, décidé à venger les morts de Jarnac et de Mussidan.

IX. La bataille de La Roche-l'Abeille (25 juin 1569)

Dès l'aube du 25 juin, l'amiral est entré en mouvement. Le temps est mauvais : il pleut, et une brume épaisse coupe la visibilité. Les huguenots en profitent pour approcher discrètement l'armée royale. Habitué à commander l'avant-garde, l'amiral de Coligny a laissé le commandement de la bataille au comte de La Rochefoucauld et à Wolrad de Mansfeld. Il dirige sept régiments d'hommes de pied, dont un formé de lansquenets, sept cornettes de cavalerie, et un détachement de huit pièces de campagnes. Les cornettes du capitaine La Loue et de François de Beauvais, seigneur de Briquemault, ouvrent la marche. Sur l'aile droite, l'amiral déploie les enfants perdus d'Armand de Piles, ceux du capitaine de Rouvray sur son aile gauche, et couvre l'avance des fantassins avec le reste de sa cavalerie.

L'avant-garde protestante débouche de la brume par surprise face à l'armée royale ; aussitôt, un petit détachement d'arquebusiers catholiques s'interpose. La cavalerie du seigneur de Briquemault les charge ; à cause de la pluie, les arquebuses ne partent pas, et le combat devient un corps à corps confus. Philippe Strozzi, colonel général de l'infanterie royale, profite cependant du répit que lui offre cet engagement pour rassembler 1 500 arquebusiers et charger les huguenots. Il tombe sur les enfants perdus d'Armand de Piles, les bouscule. Armand de Piles se retranche dans un petit bois, jusqu'à ce que la cavalerie protestante le dégage. L'averse se transforme alors en déluge, qui rend définitivement inopérantes les armes à feu. On laisse arquebuses et pistolets au fourreau, et l'on en découd uniquement à l'arme blanche. Armand de Piles rassemble ses hommes, contre-attaque l'infanterie de Strozzi



mais ne parvient pas à la bousculer, en dépit d'une mêlée sauvage et de l'avantage du terrain – les royaux occupent le bas d'une pente. L'amiral décide alors d'intervenir : il rassemble sa cavalerie et charge les forces catholiques sur le flanc. Attaquée sur deux fronts, l'infanterie de Strozzi se disloque. Vingt-deux officiers et plusieurs centaines de soldats royaux sont massacrés ; Philippe Strozzi lui-même est capturé. Les huguenots poursuivent les fuyards jusqu'entre les tentes du camp du duc d'Anjou.

Celui-ci ne tentera rien pour sauver son cousin Strozzi ; pris de court par l'attaque surprise de l'amiral, il n'a pas pu mettre ses troupes en ordre de bataille à temps. Pourtant, l'amiral ne pousse pas son avantage plus loin ; le temps exécrable, la présence menaçante de la cavalerie royale et des Suisses du colonel Pfyffer contribuent sans doute à le dissuader de poursuivre l'engagement. Cette victoire, si partielle qu'elle puisse paraître, suffit à rétablir le moral des troupes réformées, si rudement éprouvé par la défaite de Jarnac. Pour bien marquer leur victoire, les huguenots se contenteront d'un « carnage », tranchant les mains des cadavres catholiques tombés sur le champ de bataille.

X. Courtoisies, massacres & empoisonneurs (été 1569)

Le lendemain de la bataille, l'amiral de Coligny fait porter un défi très médiéval à l'armée royale : il propose d'opposer quatre-vingts reîtres à cent Italiens du comte de Santa-Fiore ; Mario Sforza, piqué, renvoie le défi, mais propose cette fois d'envoyer cent reîtres affronter cent de ses hommes. Ces gants ne seront pas relevés ; dès le 27 juin, l'armée huguenote lève le camp et se replie, sans avoir pu exploiter sa victoire.

En fait, l'amiral est dans une situation financière délicate ; comme l'avait prévu le comte de Saulx-Tavannes, il est incapable de payer les mercenaires de Wolrad de Mansfeld, et il craint des désertions massives, voire des trahisons, en cas de nouvel affrontement. Il décide donc de « rafraîchir » ses troupes en mettant la campagne en coupe réglée. De son côté, le duc d'Anjou n'est pas non plus en très bonne position. La



Inspi scénario pour PJ catholiques – Paysans et gens du peuple

Guérilla papiste

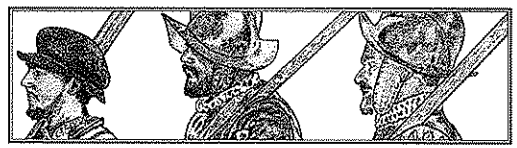
Ces personnages appartiennent au menu peuple du Périgord. Ils ont été secrètement armés par François de Montesquiou pour harceler les troupes huguenotes. Il est possible de jouer toute une série d'opérations de guérilla, depuis l'attaque de convois de blessés ou de valets isolés jusqu'à l'embuscade tendue à une cornette de reîtres.

Pour faire face aux patrouilles ennemies de plus en plus nombreuses, les PJ devront recruter de plus en plus de partisans dans la population rurale.

Les combats prendront un tour désespéré quand l'armée protestante lancera des représailles massives. Les PJ devront alors combattre pour leur village, leur église et leurs proches. S'ils perdent tout dans la guerre, ils pourront ensuite s'engager dans l'armée du duc d'Anjou.

défaite de La Roche-l'Abeille a porté un coup au moral de l'armée ; ses effectifs fondent comme neige au soleil. La plupart des gentilshommes français qui servent sous les drapeaux suivent encore la coutume féodale : ils ont une obligation de service armé de quarante jours par an, service qui peut être prolongé s'ils reçoivent une solde. Or ils combattent depuis huit mois, et le trésor de la couronne est lui aussi au plus bas ; bon nombre d'aristocrates quittent l'armée, accompagnés de leurs cornettes et de leurs enseignes, et, courant juillet, le duc d'Anjou se retrouve à la tête de troupes formées essentiellement de mercenaires suisses, allemands et italiens.

Le duc d'Anjou décide de passer l'été en Touraine, non sans laisser Poitiers sous la garde du jeune duc Henri de Guise. Les princes



protestants se retirent à Brantôme ; Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme (et grand écrivain), est alors un catholique convaincu qui a combattu dans l'armée royale. Mais, tombé malade, il vient de se retirer dans son domaine, où il a la surprise très embarrassante de voir débarquer tout l'état-major ennemi. L'amiral, le prince d'Orange, le comte de Mansfeld se montrent charmants, et Brantôme reçoit leurs visites de courtoisie sans avoir à déplorer le moindre incident sur son domaine. Même les églises de Brantôme sont épargnées par les protestants, et le seigneur catholique va jusqu'à se payer le luxe de tancer l'amiral pour la brutalité de certaines tueries faites par les huguenots.

Car, en dépit de ces épisodes courtois, la guerre et ses horreurs continuent. L'Église et certains officiers de la couronne fournissent des armes aux paysans du Périgord, qui entretiennent une guérilla féroce contre les détachements huguenots isolés. Des convois d'intendance, des malades et des blessés protestants sont ainsi abattus çà et là sur les chemins périgourdins ; pour finir, c'est une cornette de reîtres qui se trouve éreintée dans une embuscade. Les représailles sont sanglantes : des détachements de l'armée de l'amiral déciment la population des campagnes, en commençant par tuer les prêtres. Au château de Laroche-Faucher, les huguenots massacrent de sang-froid deux cent soixante personnes. Début juillet, c'est le château de Chabanais qui est pris par les huguenots et dont la garnison est mise à mort ; Châtellerault tombe le 12 juillet, Lusignan le 20. Niort, ville tenue par les protestants, se trouve attaquée au début du mois de juillet par le comte de Lude ; François de La Noue quitte La Rochelle à la tête de quelques troupes et lève le siège de l'officier de la couronne. De son côté, le comte de Montgomery a gagné le Quercy, où il a renforcé l'armée protestante des vicomtes ; il prépare en secret la reconquête du Béarn, occupé par des troupes catholiques.

Misant sur l'essoufflement de la couronne, Jeanne d'Albret, l'amiral, les deux jeunes princes et les principaux capitaines du parti huguenot envoient une requête au roi au cours du mois de juillet, demandant la liberté de culte sur l'ensemble du territoire. La proposition est rejetée par Catherine de Médicis et le cardinal de Lorraine, qui dirigent le gouvernement à la demande d'un Charles IX dépassé. Non seulement la couronne entend poursuivre la guerre, mais de nouveaux empoisonneurs sont



Inspi scénario pour PJ réformés – Classe sociale indifférente

Mort-aux-rats

Les personnages servent dans l'armée protestante en juillet 1569. Nobles, militaires ou bourgeois armés font partie des troupes, gens du menu peuple font partie des valets de l'intendance.

L'état-major protestant a pris son cantonnement au château de Bourdeilles, demeure de Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme. L'amiral de Coligny, Wolrad de Mansfeld et Ludovic de Nassau ont promis à M. de Brantôme que ses terres seraient épargnées. Or il semble que le bailli de Brantôme, Honoré Milhaguet, ait disparu. Les PJ sont chargés de le retrouver, pour agréer à M. de Brantôme.

Les recherches des PJ les conduiront à découvrir que le bailli Milhaguet menait lui-même une enquête peu de temps avant de disparaître. Le corps d'un ratier assassiné avait été découvert à Valeuil. En se rendant à Valeuil, les PJ découvriront dans la Dronne, la rivière locale, le corps gonflé d'eau du bailli, tué de plusieurs coups de dague. En se renseignant sur le ratier assassiné, ils apprendront qu'il se nommait Oudin Potron, et venait d'arriver d'Angoulême en même temps qu'un petit détachement de lansquenets. Il semble que le bailli Milhaguet ait eu aussi rendez-vous avec un officier allemand juste avant de disparaître.

Cet officier est le capitaine Haijz. Il a été secrètement recruté par François de Montesquiou pour éliminer l'amiral de Coligny. Son détachement a été accompagné par Oudin Potron, et, en discutant avec le bonhomme, Haijz a découvert qu'il transportait une bonne réserve d'arsenic pour éradiquer les rongeurs. Le lansquenet a assassiné le ratier pour lui voler son poison. Malheureusement, Milhaguet est ensuite remonté jusqu'à lui, et Haijz l'a tué à son tour. Au moment où les PJ commencent à le soupçonner, Haijz a cantonné ses hommes à Bourdeilles, et tente de s'introduire dans les cuisines du château. Aux PJ de l'intercepter avant qu'une salade assaisonnée à l'arsenic n'arrive sous la dent d'un des chefs de l'armée...



envoyés dans le camp protestant. À la mi-juillet, une rumeur circule dans la diplomatie anglaise sur le compte d'un certain capitaine Haijz, officier allemand qui aurait été payé pour empoisonner l'amiral de Coligny. Le mois suivant, c'est un certain Dominique d'Albe, soldat gascon, qui est arrêté dans le camp protestant en possession d'arsenic. Avant d'être envoyé au gibet, il avoue avoir été recruté par François de Montesquiou, le capitaine des gardes du duc d'Anjou – et l'assassin de Condé.

Non seulement l'amiral doit déjouer les tentatives d'assassinat, mais il doit aussi compter avec le mécontentement grandissant de ses mercenaires impayés. L'absence de trésorerie va lui coûter très cher, sur le plan stratégique, à la fin de l'été 1569.

XI. L'enlisement à Poitiers (été 1569)

Des gentilshommes poitevins réformés font pression sur l'amiral, au cours de l'été, pour reprendre Poitiers aux troupes royales. Ils sont appuyés par Wolrad de Mansfeld qui compte sur le pillage de la ville pour payer les mercenaires allemands. Comprenant qu'il s'agit du seul moyen pour garder les reîtres et les lansquenets, Coligny cède, à contrecœur. Il sait que Poitiers occupe une position très difficile à prendre, et doute que la ville, défendue par les troupes du duc Henri de Guise et de son frère le duc Charles de Mayenne, puisse être conquise.

À la fin du mois de juillet, l'armée réformée entreprend le siège de Poitiers. La ville, située sur un plateau, est flanquée par une rivière, le Clain ; les assiégés la font déborder et inondent les prés alentour. Malgré la difficulté représentée par cette défense, les protestants canonnent la ville, ouvrent plusieurs brèches dans le rempart. Les catholiques les comblent aussitôt. L'amiral tente un assaut contre le rempart, qui se solde par un échec cuisant. Conscient du caractère quasi-imprenable de la ville, il décide de l'affamer. Au bout de quelques semaines de blocus, les vivres deviennent rares chez les assiégés ; le duc de Guise chasse alors hors des murs les bouches inutiles. Mais l'amiral refuse de leur lais-



ser passer les lignes protestantes, et les contraint à rentrer dans la ville afin d'en hâter la chute. La situation, toutefois, est tout aussi pénible dans le camp protestant. La chaleur estivale et les eaux stagnantes qui bordent le rempart provoquent des épidémies de fièvre dans l'armée ; les soldats protestants meurent par centaines. L'amiral lui-même est malade. Nombre de gentilshommes français font défection ; le prince d'Orange en personne quitte l'armée, laissant le détachement néerlandais sous le commandement de son frère, Ludovic de Nassau. Le siège de Poitiers se transforme donc en une terrible guerre d'usure, où assiégés et assiégeants semblent sur le point de céder.

Le salut pour les deux armées vient du duc d'Anjou. Cantonné à Amboise, puis à Chinon, il a attendu un renfort de troupes italiennes et pontificales commandées par Louis de Gonzague, duc de Nevers. Il a dû également faire face aux pressions du cardinal de Lorraine, qui souhaitait destituer le comte de Saulx-Tavannes et le remplacer par son neveu Henri de Guise. Mais le lieutenant général est conscient de la valeur militaire du comte et des ambitions des Guise ; il refuse donc de se séparer de Gaspard de Saulx-Tavannes. À raison, puisque c'est le conseil du vieil officier qui va lui permettre de dégager Poitiers sans coup férir.

Plutôt que de venir s'embourber à Poitiers, Gaspard de Saulx-Tavannes recommande à Henri d'Anjou de conserver sa mobilité, et de faire une manœuvre de diversion pour inquiéter l'amiral. Au début du mois de septembre, l'armée royale fait donc mouvement vers Châtellerault, mal défendu par une petite garnison huguenote. Le calcul du comte de Saulx-Tavannes s'avère payant : le 7 septembre, l'amiral abandonne le siège de Poitiers pour se porter au secours de Châtellerault. En fait, Coligny est heureux d'avoir trouvé un prétexte pour persuader ses lieutenants et ses mercenaires d'abandonner la capitale du Poitou.

Le mois de septembre sera le théâtre d'une guerre de mouvement au nord de Poitiers. L'amiral désire gagner une ville où il pourra reposer ses troupes, Henri d'Anjou cherche systématiquement à lui couper la route. Les huguenots tentent de passer la Vienne à Port-de-Piles, mais sont repoussés. Ils se dirigent alors vers Mirebeau, sans doute dans le dessein de gagner La Charité, tenue par les leurs. C'est au tour de l'armée royale de franchir la Vienne le 26 septembre, à hauteur de Chinon ; le duc d'Anjou s'empare de Loudun. Les huguenots se rabattent alors vers le Sud, entre Loudun et Poitiers, à Moncontour. La région est riche, et l'armée, qui a besoin de repos, compte y refaire ses provisions. L'amiral lui-même est épuisé : miné par un an de guerre, les séquelles de l'empoisonnement de Saintes et les fièvres de Poitiers, il doit se faire transporter en litière. Mais Henri d'Anjou ne lâche pas sa proie. Le 30 septembre, l'armée royale rattrape l'armée réformée au sud de Moncontour, au sud-ouest de Saint-Clair. Une petite rivière, la Dive, sépare les deux camps, les royaux à l'est, les protestants à l'ouest. Le maréchal de Biron n'en lance pas moins immédiatement la cavalerie royale à l'assaut des troupes d'Artus de Vaudrey, seigneur de Mouy. Seul un passage étroit, qui force les royaux à passer par rangs de 20, permet au sieur de Mouy de sauver sa position. Un second engagement a lieu dans la soirée, tout aussi infructueux.

Le 1er octobre, les deux armées se font face, de part et d'autre de la Dive. Mais Henri d'Anjou répugne à traverser le cours d'eau sous le feu ennemi ; sur les conseils du maréchal Artus de Cossé, il remonte la rivière vers le sud, qu'il franchit à La Grimaudière le 2 octobre. Juste à temps pour empêcher les protestants de s'emparer du passage : des combats ont lieu dans la nuit du 2 au 3 octobre pour le franchissement de la Dive, combats au cours desquels des éclaireurs huguenots commandés par François de la Noue et Charles de Téligny sont refoulés vers le nord. Le 3 octobre, l'armée royale va pouvoir se déployer face aux troupes huguenotes, sans obstacle, au sud de Moncontour.

XII. La bataille de Moncontour (3 octobre 1569)

L'amiral sait qu'il est en mauvaise position. La trahison de deux gentilshommes catholiques, le 1er octobre, lui a permis d'apprendre que l'effectif de l'armée du duc d'Anjou se montait à environ 30 000 hommes ; or il ne dispose que de 18 000 soldats, dont des milliers de mercenaires qu'il a grand mal à contrôler. L'amiral, soutenu par François de La Noue, souhaite lever le camp dans la nuit du 2 octobre et battre



retraite vers l'ouest, pour franchir le Thouet à Airvault. Rivière plus importante que la Dive, le Thouet formerait une bonne ligne de défense. Mais une majorité de capitaines huguenots jugent qu'une retraite de nuit est déshonorante, et refusent de se mettre en marche avant le point du jour. Coligny doit s'incliner, en craignant le pire. Pour garantir le moral de l'armée, il demande aux deux jeunes princes, Henri de Navarre et Henri de Condé, de venir au camp. Les deux jeunes gens quittent Parthenay, où ils avaient pris leurs quartiers, et rejoignent les troupes.

Le 3 octobre, dès l'aube, l'amiral ordonne de lever le camp. Mais quatre mille lansquenets se mutinent, et refusent de marcher tant qu'ils n'ont pas été payés. Au bout de quelques minutes, cinq cornettes de reîtres mettent pied-à-terre et expriment les mêmes exigences. Il faut alors deux heures de négociations à l'amiral pour ramener les mercenaires à la raison. Enfin, les Allemands baisent le sol et promettent de mourir en gens d'honneur. Mais la matinée est bien avancée quand l'armée se met en marche. Tout au plus a-t-elle parcouru un kilomètre quand l'armée royale apparaît sur ses arrières et se déploie en ordre de bataille. L'avant-garde de l'armée du duc d'Anjou est formée de 2000 chevau-légers et 2000 gendarmes, appuyés par deux régiments de reîtres sur les flancs. Il serait suicidaire pour les protestants de continuer à marcher, avec le dos menacé par une si puissante cavalerie. L'amiral arrête les troupes et fait face. Craignant pour la vie des deux jeunes princes, il les fait évacuer sur Parthenay ; malheureusement, de nombreux gentilshommes français se portent volontaires pour assurer la protection d'Henri de Navarre et d'Henri de Condé, ce qui dégarnit d'autant la cavalerie réformée.

L'armée protestante s'organise sur une ligne nord-est / sud-ouest. L'amiral commande l'aile droite, plus exposée, où s'assemblent des unités d'élite : arquebusiers à pied et à cheval, reîtres de Wolrad de Mansfeld, cornettes de gendarmes du sieur de Mouy, de François de La Noue et de Tanneguy de Saint-Cyr, seigneur de Puygreffier, encore gaillard malgré ses quatre-vingt-cinq ans. L'aile gauche et le centre sont commandés par Ludovic de Nassau. Le centre est formé par les bataillons de lansquenets, appuyés par cinq régiments d'arquebusiers français et quatre cornettes de cavalerie protégeant les flancs. L'aile



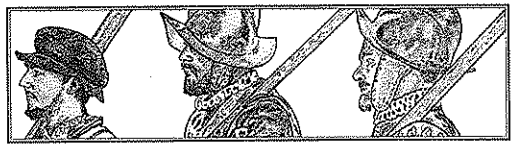
gauche est composée d'enseignes de piétons français légèrement armés, mais aussi d'un contingent important de reîtres et de lansquenets. L'artillerie, enfin, est déployée devant le centre de l'armée, protégée par un ravin : l'amiral ordonne d'ouvrir le feu sur l'ennemi. Bien qu'il ne dispose que de six canons et deux couleuvrines, ses artilleurs font des ravages dans les régiments adverses.

Mais les royaux s'emparent rapidement de positions stratégiques. Le maréchal Artus de Cossé, qui connaît bien la région, dirige avec efficacité le déploiement des troupes. Les catholiques occupent les villages de La Grimaudière, Maisoncelle et Assais. Malgré la canonnade protestante, l'armée avance et occupe une butte, la Motte-Puy-Taillé, d'où l'on embrasse toute la plaine de Moncontour. Assisté du maréchal de Cossé et du baron de Biron, le comte de Saulx-Tavannes y prend place et observe le dispositif ennemi. Comme à Jarnac, Gaspard de Saulx-Tavannes encourage le duc d'Anjou à attaquer, sûr que la journée serait leur.

L'armée royale se décompose en trois grands corps : la cavalerie qui menaçait la retraite des huguenots est suivie par le hérisson de fer des 6000 Suisses du colonel Pfyffer, encadrés par des arquebusiers espagnols et wallons. Derrière avancent les milliers d'hommes de l'infanterie française. Enfin, le comte de Saulx-Tavannes laisse en arrière d'importantes réserves : six enseignes d'infanterie sous les ordres du maréchal de Cossé, et l'arrière-ban de la noblesse française sous le commandement du baron de Biron. Mais ce sont les 16 canons de l'armée qui se trouvent déployés en première ligne. Jusqu'en début d'après-midi, la bataille se limite à un duel d'artillerie.

À quinze heures, le duc de Montpensier fait sonner la charge dans la cavalerie royale. Une clameur immense s'élève sur la plaine de Moncontour : les catholiques hurlent le cri de guerre rituel, « Dedans ! Dedans ! », les protestants entonnent des psaumes, et Suisses et lansquenets, avant le premier choc, s'inclinent et baisent le sol où ils reposeront peut-être. Des deux côtés, on écarte les canons pour se lancer sur l'ennemi.

Comme à Jarnac, c'est Sébastien de Luxembourg, sieur de Martigues, qui commande la première charge. Il se lance contre les enfants perdus de l'amiral, mais il est repoussé par l'arquebusade huguenote. Il recule, rassemble sa cavalerie et reçoit le renfort des Italiens du comte de Santa-



Fiore. Les troupes du sieur de Martigues et du comte de Santa-Fiore lancent un deuxième assaut, et réussissent à tourner l'aile droite huguenote. Deux cornettes de reîtres, qui devaient garder l'aile protestante, se débandent sans combattre ; les royaux tombent de plein fouet sur le flanc de la cornette du seigneur de Mouy. En dépit du renfort de deux capitaines protestants, les sieurs Renel et d'Autricourt, le seigneur de Mouy est complètement débordé. L'amiral se rend compte que toute l'armée catholique va porter son effort sur son aile, et risque de tourner complètement sa position. Il réclame d'urgence trois cornettes de reîtres à Ludovic de Nassau. Celui-ci accourt en personne à la tête des renforts réclamés ; malheureusement, ce faisant, il a laissé le centre et l'aile gauche sans commandement. Au sein de l'armée royale, le duc d'Aumale en profite aussitôt pour charger les lansquenets à la tête de la cavalerie légère. Derrière le duc, Jean-Philippe de Salm, le Rhingrave, rassemble ses reîtres et s'apprête à lancer un assaut meurtrier contre le centre protestant.

L'amiral de Coligny comprend que sans un sursaut décisif, la bataille est perdue. Laissant le commandement de l'aile droite à Wolrad de Mansfeld et Ludovic de Nassau, il rassemble la gendarmerie huguenote et se lance au cœur de la mêlée. La charge protestante est impétueuse : elle disperse la cavalerie du duc d'Aumale, disloque l'ordre des reîtres. Dévastateur, l'assaut de l'amiral est sur le point de renverser toute l'avant-garde royale. Comme à Dreux, six ans plus tôt, les huguenots crient déjà victoire ! Mais Coligny, qui mène l'attaque devant ses lignes, est trop exposé. En face, le Rhingrave le reconnaît. Il dégaine un pistolet et pique des deux sur le général protestant. Au plus fort de la mêlée, les deux officiers se chargent et se tirent dessus à bout portant. Le Rhingrave est tué sur le coup ; l'amiral a la bouche traversée par une balle. Grièvement blessé, il commence à se noyer dans son propre sang. Le plus tragique dans ce duel entre Coligny et le Rhingrave, c'est que les deux hommes avaient été compagnons d'armes sous Henri II, et que, malgré les guerres civiles, ils avaient continué à échanger une correspondance empreinte d'estime...

Mais l'amiral va être sauvé. Avec un grand courage, un de ses gentilshommes, M. de Plotinière, parvient à le sortir de la mêlée, et le fait évacuer sur Parthenay. L'élan huguenot, toutefois, semble brisé. Dans l'armée royale, le duc d'Aumale rassemble sa cavalerie, appuyé par le régiment de



reîtres du margrave de Bade. Les deux corps sont rejoints par la cavalerie lourdement cuirassée du duc d'Anjou ; dirigés par le lieutenant général en personne, les trois corps de cavalerie chargent les lansquenets du centre de l'armée huguenote. Cependant, si l'amiral est hors de combat, d'autres officiers de valeur s'emparent du commandement protestant. Le comte Wolrad de Mansfeld se jette au milieu des lansquenets et ordonne une décharge générale contre la cavalerie catholique ; Ludovic de Nassau rallie la cavalerie protestante qu'il fait couvrir par l'artillerie le temps de la ranger en ordre de combat. Dans la cavalerie royale, hommes et chevaux sont fauchés par l'arquebusade massive des lansquenets et par les boulets de canon. Ludovic de Nassau lance alors une contre-offensive à la tête de régiments de reîtres et de cornettes de gentilshommes français.

De nouveau, la furie protestante renverse l'ennemi. Le margrave de Bade est tué ; la mêlée est si violente que son corps ne pourra être retrouvé, faute d'être identifié. Bousculé par le choc, le duc d'Anjou lui-même vide les étriers. Un de ses officiers, le marquis de Villars, l'aide à se relever, mais la situation est critique pour le frère du roi.

Toutefois, resté sur la Motte-Puy-Taillé, le comte de Saulx-Tavannes veille. Voyant la cavalerie royale en difficulté, il demande au maréchal de Cossé de se lancer dans la mêlée à la tête des réserves d'infanterie. Simultanément, il donne l'ordre au colonel Pfyffer de faire avancer les 6 000 Suisses, piques basses. Artus de Cossé parvient à dégager le duc d'Anjou et ses compagnies ; puis, la cavalerie royale laisse le champ libre aux Suisses.

Les arquebusiers suisses, protégés par le hérisson de fer des piquiers, ouvrent un feu roulant sur la cavalerie de Ludovic de Nassau. Déjà éprouvée par trois engagements, la cavalerie protestante plie devant ce nouvel assaut. Ludovic de Nassau recule, abandonne son artillerie. Les Suisses s'en emparent, puis avancent inexorablement sur les lansquenets. Ceux-ci perdent courage, relèvent leurs piques, et crient, les larmes aux yeux : « Bons papistes ! Bons papistes ! » Mais rien n'arrête la brutalité de l'avance suisse : dans le soir qui tombe, au moins 4 000 lansquenets et 1 500 huguenots sont égorgés par les soldats de Ludwig Pfyffer. Malgré le carnage, Ludovic de Nassau ne perd pas son sang-froid ; avec un grand courage, il organise la retraite en ordre de la cavalerie. Nombre



de gentilshommes protestants font preuve d'héroïsme pour couvrir les leurs. Dans des combats d'arrière-garde désespérés, le baron d'Acier est capturé par le comte de Santa-Fiore, François de La Noue par le duc d'Anjou. Quant au sieur de Puygreffier, à 85 ans, il lance une dernière charge contre l'ennemi et se fait tuer pour retarder l'armée royale.

Au soir, alors que la brume se lève, l'armée protestante est brisée. Seul le courage de la noblesse et de Ludovic de Nassau l'a sauvée d'un anéantissement complet. Les Suisses poursuivent le massacre des prisonniers jusque tard dans la nuit ; environ 10000 morts jonchent le champ de bataille. Las de tant de tueries, le duc d'Anjou épargne François de La Noue, le baron d'Acier et une centaine de gentilshommes protestants.

Ludovic de Nassau

Grâces : Courtoisie, Intrigant, Sens du panache, Sens politique
Providence : Bon samaritain (D8)
Bienveillance 8

Savoir : Mêlé (D8)

Mémoriser 3	Armurerie 3
Artillerie 3	Droit 5
Intendance 5	Allemand 3
Français 4	Lire/Écrire 4
Stratégie 6	Tactique 5

Sensibilité : Subtil (D12)

Perception 5	Navigation 3
Orientation 5	Perspicacité 6

Entregent : Disert (D10)

Charme 4	
Baratin 4	Comédie 3
Commander 8	Éloquence 5
Étiquette 4	Intimidation 4
Marchandage 6	Mendier 3

Puissance : Vigoureux (D10)

Bonus dégâts +1
Pièces d'armure lourde 7
Effort 4

Armes d'hast 4	Bagarre 4
Lutte 3	Saut 3

Complexion : Aguerri (D12)

Endurance 5

Dive bouteille 5	Natation 4

Adresse : Ingambe (D8)

Actions/tour 2

Course 3	**Initiative 3**
Arquebusade 4	Équitation 6
Escalade 5	Escrime 5
Esquive 4	Main gauche 3





- Ludovic de Nassau -



Il rassemble les drapeaux pris à l'ennemi, et charge le comte de Saulx-Tavannes de les faire parvenir au roi. Il entend ainsi honorer, publiquement, celui qu'il considère comme le véritable artisan de sa victoire.

XIII. Une victoire sans lendemain

L'amiral, malgré sa blessure, tient un conseil de guerre à Parthenay au lendemain de la bataille. Il échange Philippe Strozzi contre François de La Noue, ce qui lui permet de récupérer un de ses lieutenants. Puis, les huguenots abandonnent la ville, déjà menacée par l'armée royale, et se dirigent vers Niort où ils sont rejoints par Jeanne d'Albret. Ils quittent rapidement la ville, elle aussi menacée, et gagnent Saint-Jean d'Angély, mieux fortifiée. L'amiral confie la défense de la place forte à Armand de Clermont, seigneur de Piles, et lui laisse près de 1 000 soldats. Puis, les huguenots gagnent Saintes ; sur place, l'amiral renvoie François de La Noue défendre La Rochelle aux côtés de Jeanne d'Albret et du comte de La Rochefoucauld. C'est aussi à Saintes que Gaspard de Coligny apprend que le parlement de Paris a émis contre lui une sentence de mort à la mi-septembre. Son château de Châtillon-sur-Loing a été pillé, son effigie pendue en place de Grève, ses armoiries traînées dans la boue par des chevaux, et ses enfants ont été privés de leurs quartiers de noblesse.

Autre coup dur pour les protestants : un des lieutenants de l'amiral, Arthus de Vaudray, seigneur de Mouy, est assassiné le 7 octobre. Un de ses gentilshommes, Charles de Louviers, seigneur de Maurevert, l'a abattu d'une balle dans le dos, puis s'est enfui et s'est livré au duc d'Anjou. Personnage trouble que ce Maurevert : ancien page de François de Guise, puis gentilhomme de son frère le duc d'Aumale, une affaire de meurtre l'avait fait fuir hors du royaume. Il y est rentré en servant dans l'armée du prince de Condé. Le meurtre du sieur de Mouy relève-t-il d'une vendetta familiale ? Les deux hommes, en effet, étaient apparentés. Ou ce meurtre a-t-il été commandité par la couronne ou par les Guise ? Maurevert, en effet, sera épargné par le duc d'Anjou et par Catherine de Médicis, malgré



le conseil du comte de Saulx-Tavannes qui voulait l'envoyer au gibet. On murmurera même chez les protestants que Maurevert n'a abattu Arthus de Vaudray que faute de mieux, sa véritable cible ayant été l'amiral.

Malgré cette succession terrible de revers et de tragédies, l'amiral ne désarme pas. Il décide de filer vers le sud, de faire jonction avec l'armée des vicomtes et le comte de Montgomery, qui viennent de reprendre le contrôle du Béarn. De l'aveu même de Brantôme, qui défendait pourtant la couronne, jamais l'amiral ne se montrait plus grand que dans l'adversité. Et dans cette adversité extrême où l'a plongé la défaite de Moncontour, il va révéler un ressort extraordinaire...

De son côté, le duc d'Anjou commence par donner la chasse aux débris de l'armée protestante. Il marche sur les talons de l'amiral, reprend Parthenay et Niort ; Châtellerault se rend à un détachement de l'armée royale. Mais, alors que l'armée approche de Saint-Jean d'Angély, des dissensions éclatent dans l'état-major catholique. Le comte de Saulx-Tavannes veut négliger la place forte protestante et rejoindre au plus vite Gaspard de Coligny pour l'écraser. Il pressent que si on laisse la bride sur le cou à l'amiral, il pourrait rafraîchir son armée, recevoir des renforts du Quercy et redresser la situation. Mais une majorité d'officiers réclame qu'on mette le siège devant Saint-Jean d'Angély. Les Montmorency, cousins de l'amiral, veulent lui éviter une ruine complète. Le parti du roi comme le parti des Guise veulent limiter le prestige déjà immense que le duc d'Anjou vient de gagner à Moncontour. Catherine de Médicis elle-même juge dangereux que son cadet remporte seul tous les lauriers de la victoire, et penche pour le siège. Le duc d'Anjou doit s'incliner, et décide d'investir Saint-Jean d'Angély.

Gaspard de Saulx-Tavannes est furieux : il comprend que la victoire est en train d'échapper à la couronne. Il demande au duc d'Anjou son congé pour aller voir Charles IX en personne et tenter de le persuader de reprendre la poursuite de l'amiral. Henri d'Anjou accepte, et le comte de Saulx-Tavannes se rend à la cour ; il y est très bien reçu, et il sera fêté à Paris comme un triomphateur. Mais ni le roi ni la reine ne se laissent fléchir. Amer, le comte de Saulx-Tavannes demande qu'on le relève de son commandement dans l'armée du duc d'Anjou et qu'on le renvoie dans son gouvernement de Bourgogne. Le roi, la reine et le duc d'Anjou le supplient de rester, mais Gaspard de Saulx-Tavannes a soixante ans,



et il est malade. Depuis plusieurs mois, il souffre de calculs rénaux et urine du sang. Il prétexte son état de santé pour se retirer.

Le départ du vieil officier pèsera lourd sur l'issue de la guerre.

XIV. Le siège de Saint-Jean d'Angély (16 octobre – 3 décembre 1569)

Le 12 octobre, le maréchal de Biron se présente devant Saint-Jean d'Angély et ordonne qu'on lui ouvre les portes, au nom du roi. Le gouverneur, Armand de Piles, refuse. L'armée royale marche alors sur la ville, et entreprend le siège le 16 octobre. Le duc d'Anjou et le maréchal de Biron installent les batteries d'artillerie, font creuser des tranchées. Mais l'armée qui a vaincu les protestants quinze jours plus tôt n'est plus que l'ombre d'elle-même. Amputée des nombreux morts et blessés de Moncontour, des gentilshommes qui, l'automne venu, rentrent chez eux et des mercenaires impayés qui désertent, elle se réduit à une troupe de 3 000 hommes. Charles IX lui-même la reconnaîtra bien « faiblette ». En outre, Henri d'Anjou manque de poudre, de chevaux, de canons. Il réclame avec insistance des moyens à son frère. Pour tout renfort, Charles IX décide de venir lui-même au camp, en compagnie de Catherine de Médicis et de la cour. On murmure que le roi, jaloux de la gloire de son frère, veut lui confisquer la direction des opérations.

Les assiégés, quant à eux, travaillent d'arrache-pied à la défense. Hommes, femmes et enfants consolident les fortifications. Des petits groupes de huguenots se glissent hors de la place pour rafler dans les faubourgs des matériaux de construction. Dès le début du siège, Armand de Piles tente coup sur coup deux sorties pour localiser avec précision l'artillerie royale. Puis, le 21 et le 22 octobre, les huguenots tentent de percer le siège. La sortie du 22 octobre, particulièrement violente, manque bien de réussir ; quantités de soldats catholiques trouvent la mort dans l'engagement.



Charles IX et Catherine de Médicis arrivent le 26 octobre. Le roi est charmant avec son frère, mais son attitude semble lourde d'arrière-pensées. Le lendemain, le duc d'Anjou tombe malade. Les mauvaises langues prétendent qu'il boude ; mais l'armée est réellement décimée par la maladie. Même les médecins de la cour meurent... Charles IX en profite pour s'emparer effectivement du commandement.

Le 27 octobre, il somme la ville de se rendre, et essuie un nouveau refus du seigneur de Piles. Il fait alors canonner le rempart jusqu'au matin du 31 octobre. Plusieurs brèches sont ouvertes, que les huguenots s'empressent de combler et de fortifier en creusant des tranchées occupées par des arquebusiers. Le 31, néanmoins, l'artillerie perce le rempart en un point facile d'accès. Sous les yeux du roi, l'armée royale se lance à l'assaut. Un combat terrible oppose les assaillants aux huguenots, jusqu'à la tombée de la nuit. Les pertes sont lourdes dans les deux camps, mais les catholiques, après avoir failli emporter le rempart, sont repoussés. Ils laissent sur la brèche le corps de François de Montesquiou, tué pendant l'assaut.

Les deux armées étant épuisées, des pourparlers sont engagés. Une trêve de 10 jours est signée le 4 novembre, qui sera dans les faits prolongée jusqu'au 18. Des relations courtoises s'établissent entre le roi et les officiers assiégés... et le temps passe. Le 19, Armand de Piles refusant toujours de rendre la ville, les hostilités reprennent. À partir du 21 novembre, l'artillerie royale reprend le bombardement de la ville. Sous la canonnade, la tour du Bourreau s'écroule, ainsi qu'un grand pan de muraille entre le château et la première brèche ouverte par l'artillerie. Mais les huguenots tiennent bon : alors qu'il organise les batteries de l'armée royale, Sébastien de Luxembourg, sieur de Martigues, est tué d'une arquebusade dans la tête.

Quant à Charles IX, il plastronne, en costume à la mode d'Allemagne, chapeau de reître sur le chef. Il descend dans les tranchées, s'expose au tir ennemi, prend plaisir à l'atmosphère du camp. Mais l'armée royale s'épuise, et l'hiver s'annonce. Au début du mois de décembre, les pourparlers reprennent avec la garnison. Le 2 décembre, une capitulation honorable est accordée à Armand de Piles : il aura le droit de quitter la ville le lendemain, avec ses hommes armés. Il devra juste s'engager à ne pas reprendre la lutte pendant quatre mois.



- Henri de Condé -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE X
AOÛT 1568
AU
8 AOÛT 1570

Les 800 soldats protestants sortent de Saint-Jean d'Angély le lendemain, à midi. Malgré la protection des maréchaux de Biron et de Vieilleville, les soldats du défunt sieur de Martigues les prennent violemment à parti : les huguenots sont dépouillés, certains sont tués et jetés à la rivière. La parole royale ayant été violée, Armand de Piles s'empresse de rejoindre l'amiral et de reprendre le combat...

XV. Le « voyage des princes »

Pendant que l'armée royale piétine devant Saint-Jean d'Angély, l'amiral de Coligny reprend l'initiative. À la tête des restes de l'armée protestante, il quitte Saintes le 16 octobre. Ludovic de Nassau, Wolrad de Mansfeld, Henri de Navarre et Henri de Condé lui servent de lieutenants. Les troupes ne comptent que quelques milliers d'hommes, pour l'essentiel des reîtres. En raison des pertes terribles de Moncontour, les mercenaires survivants ont pu recevoir l'intégralité de leur solde et se montrent désormais assez disciplinés.

La petite armée des princes atteint Montauban au début du mois de novembre. La fin du mois de novembre est consacrée à la prise de contrôle de la région où le Lot rejoint la Garonne. Diverses petites villes de l'Agenais se rendent ou sont conquises – Clairac, Aiguillon, Port Sainte-Marie. L'amiral veut traverser la Garonne pour rejoindre les troupes du comte de Montgomery, cantonnées à Condom. Charles IX ordonne à Henry de Montmorency-Damville, gouverneur du Languedoc, d'intercepter l'amiral. Mais Damville est un cousin de Coligny, et il ne se hâte guère d'intervenir... Seul Blaise de Monluc tente une opération de sabotage, détruisant un pont de bateaux que l'amiral a fait construire sur la Garonne. L'amiral le fait reconstruire aussitôt et franchit le fleuve. Le 3 janvier 1570, l'amiral fait la jonction avec les troupes du comte de Montgomery ; ils sont rapidement rejoints par Armand de Piles et le plus gros de la garnison de Saint-Jean d'Angély.

Pendant ce temps, Catherine de Médicis fait parvenir une proposition à Jeanne d'Albret à La Rochelle : le roi accepterait d'accorder la paix et la liberté de conscience aux protestants. Jeanne d'Albret exige la liberté de culte ; Charles IX refuse, et la guerre continue.



Dans le sud du royaume, l'armée des princes remonte sur Montauban, puis marche sur Toulouse. L'amiral publie un texte interdisant le pillage et la destruction des biens des gentilshommes, mais il sera le premier à violer cet édit. En approchant de la ville rose, les huguenots veulent régler leurs comptes avec les parlementaires toulousains, ultra-catholiques. Les officiers ordonnent qu'on incendie leurs domaines ruraux ; mais la soldatesque, incontrôlable, saccage l'ensemble des campagnes, brûle indistinctement fermes et villages. L'armée protestante ravage ainsi le pays toulousain pendant un mois. Après quoi, elle marche sur le Languedoc, menace Carcassonne, puis se paie le culot de franchir la frontière espagnole, ravage le Roussillon et s'empare de Montréal. En mars, après avoir brûlé les villages de la région, l'armée protestante s'empare de Montpellier. L'amiral y laisse une garnison de 1.800 hommes, puis marche sur Nîmes, qu'il prend par surprise. Il s'y repose quelques jours, recrute de nouvelles forces, puis se remet en marche le 16 avril. Décidé à menacer Paris, il remonte le Rhône, mettant à feu et à sang le Vivarais. Mais l'amiral lui-même est épuisé ; il n'a jamais eu le temps de soigner complètement sa maladie et sa blessure. Il s'arrête à Saint-Etienne, où son état est si grave qu'on le tient pour mort. C'est oublier que Gaspard de Coligny possède une détermination et une constitution de fer : au bout de quelques jours, il est de nouveau sur pied. Il peut recevoir les émissaires du roi, Henri de Mesmes, seigneur de Malassise, un humaniste proche de Catherine de Médicis, et Armand de Gontaut, baron de Biron, officier du duc d'Anjou. Charles IX propose cette fois trois places de sûreté pour trois ans, et la liberté de culte pour les gentilshommes protestants. Gaspard de Coligny refuse, et reprend la marche vers le nord. Pour être plus rapide, il ne prend avec lui que la cavalerie et des enseignes d'arquebusiers à cheval. Cela fait un corps d'à peine 4 500 hommes, mais il veut désormais prendre de vitesse la couronne.

XVI. Lassitude de la couronne

À la fin du siège de Saint-Jean d'Angély, en décembre 1569, Charles IX voulait poursuivre l'amiral. Mais il était trop tard, et l'armée royale était étique. Les capitaines, soutenus par le duc d'Anjou,



lui recommandèrent de licencier les troupes pour leur laisser le temps de se reposer. Peut-être Henri d'Anjou en profite-t-il, à son tour, pour empêcher son frère de reprendre le commandement militaire. En outre, les caisses royales sont en grave déficit : les impôts, en temps de paix, rapportent 13 millions de livres au trésor royal. En période de guerre, le trésor en dépense 18 par an, et les rentrées sont beaucoup plus maigres. La guerre, en se prolongeant interminablement, est en passe de ruiner l'état. Licencier les troupes pour l'hiver permet de limiter les dépenses.

Charles IX, du reste, est versatile. Une fois abandonné le camp, il passe l'hiver avec la cour dans la vallée de la Loire, et il ne pense plus, dès lors, qu'à faire la paix avec les protestants. Il reçoit en personne les émissaires de Jeanne d'Albret ou Charles de Téligny, le représentant de l'amiral, cherche à limiter l'influence de sa mère. Mais Charles IX n'est pas un politique : devant les exigences de Coligny, rapportées par Téligny, il se précipite pour poignarder le gentilhomme huguenot, et doit être maîtrisé par ses propres gentilshommes. En outre, il continue à traiter les affaires avec désinvolture, préférant passer son temps à la chasse plutôt qu'au conseil. Bien qu'il le jalouse, il se repose de plus en plus sur son frère, Henri d'Anjou. Celui-ci est nommé « intendant général du royaume » au lendemain de la reddition de Saint-Jean d'Angély. Cette charge, spécialement créée pour lui (sans doute sur le conseil de Catherine de Médicis), lui permet de contresigner tous les édits du roi. En fait, Henri d'Anjou remplace souvent le roi dans l'expédition des affaires courantes, et gagne un poids accru dans le gouvernement du royaume. Charles IX lui-même s'en aperçoit, se plaignant que son frère attire davantage de courtisans que lui-même.

La nomination du duc d'Anjou à cette charge est un signe fort à l'égard des Guise : la famille royale entend conserver le contrôle politique du royaume. Henri d'Anjou reste très hostile aux protestants, mais sa pratique des affaires et des caisses de l'état lui permet de réaliser que la guerre est dans l'impasse. Même le comte de Saulx-Tavannes, avec qui il entretient une correspondance régulière – et à qui il accorde une pension substantielle en mars 1570 – lui recommande la paix. Et puis Henri d'Anjou goûte la vie de cour : il y était déjà fort prisé par les dames dans son adolescence, mais maintenant qu'il revient en jeune Mars victorieux, étalant un luxe et une élégance inouïs, il devient l'idole



- François de La Noue -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE X
AOÛT 1568
AU
8 AOÛT 1570

des jeunes beautés, multiplie les aventures galantes, et trouverait bien amer de reprendre la vie de camp.

Catherine de Médicis aussi désire la paix. Elle est lasse de ces interminables tueries qui ne débouchent sur aucune solution. Du reste, elle n'a pas voulu ce conflit ; elle désirait seulement neutraliser les chefs rebelles. Deux d'entre eux sont déjà morts ; il n'est pas exclu que la reine mère pense que les autres, en particulier l'amiral, seront plus vulnérables en temps de paix qu'en temps de guerre... Et puis Catherine de Médicis est travaillée par sa faiblesse de mère de famille : en 1568, la mort de sa fille aînée, Élisabeth, reine d'Espagne, l'a beaucoup affectée. Pour tromper son chagrin, elle rêve de mariages somptueux pour ses enfants. Le roi, Charles IX, doit épouser Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II ; mais il reste à trouver de beaux partis pour Marguerite, Henri d'Anjou et François d'Alençon. La guerre civile ne se prête guère aux manœuvres diplomatiques, sur le plan international, que veut lancer la reine mère. Il lui faut donc la paix, pour marier ses enfants.

XVII. Les huguenots reprennent l'offensive

Malgré les terribles défaites de Jarnac et de Moncontour, les huguenots sont en train de renverser le cours des événements au début de 1570. Le sud du royaume est noyauté par leurs places fortes. François de La Noue et le comte de La Rochefoucauld, plutôt que de se laisser enfermer dans La Rochelle, se lancent à la reconquête de la Saintonge et du Poitou. Le 15 juin 1570, le capitaine Puygaillard, représentant du roi, est écrasé au combat de Sainte-Gemme, où deux régiments d'infanterie d'élite sont exterminés. François de La Noue reprend Marans, Luçon, Les Sables d'Olonne. Sa progression est arrêtée devant Fontenay, où il est grièvement blessé au bras ; amputé, il survit, et un artisan rochelais lui fabrique une prothèse métallique qui lui vaudra, désormais, le surnom « Bras de Fer ». De son côté, le comte de La Rochefoucauld reconquiert Niort, Marennes, Soubise, Brouage, Saintes. Il accule les



garnisons catholiques à se retrancher dans Saint-Jean d'Angély, inversant le rapport de forces de l'hiver.

Les protestants font également régner la terreur sur l'Atlantique. À La Rochelle, Jacques de Sores a organisé une flotte de quarante corsaires qui croisent sur tout le littoral atlantique, menacent parfois les côtes espagnoles et portugaises, et vont jusqu'à débarquer aux Canaries.

L'amiral de Coligny, de son côté, fonce vers la Bourgogne. Ses troupes peuvent abattre 40 km par jour. Pour intercepter cette menace, la couronne lève une nouvelle armée, dont le commandement est confié au maréchal de Cossé. Artus de Cossé dirige 13000 hommes contre l'amiral, mais, encombré par son infanterie et par son intendance, il peine à le rattraper. Le 18 juin, l'amiral met à sac l'abbaye de Cluny, qui fait partie des bénéfices du cardinal de Lorraine. Puis il ravage la région de Chalons-sur-Saône. Ce n'est que le 25 juin que le maréchal de Cossé atteint l'amiral, à Arnay-le-Duc.

Le 26 juin 1570, l'armée royale attaque celle de l'amiral. Les catholiques possédant une nette supériorité numérique (3 contre 1), l'amiral s'est retranché sur une position assez forte : il s'établit derrière un ruisseau, sur un coteau coupé de profondes ravines qui empêche l'ennemi d'attaquer en ligne. Gaspard de Coligny lui-même occupe un moulin, qui lui sert de fortin et de poste de commandement. Ayant divisé sa cavalerie en six corps, l'amiral lance successivement plusieurs assauts contre les troupes royales. La première charge est commandée par le jeune Henri de Navarre, sous la tutelle de Ludovic de Nassau. C'est le baptême du feu du jeune roi de Navarre, son premier contact avec l'art de la guerre où il excellera par la suite. Henri de Condé mènera également une charge ; ainsi la relève du commandement huguenot est-elle en train de se préparer... Le combat lui-même ne donnera aucun résultat décisif : au soir, voyant qu'il ne parvient pas à prendre la position de l'amiral, le maréchal de Cossé fait sonner la retraite, sans avoir subi de pertes importantes. Les protestants interpréteront cette retraite comme une défaite catholique, mais eux-mêmes videront les lieux le 28 juin. L'armée est à court de poudre, les hommes sont épuisés, beaucoup sont malades, et l'amiral craint un deuxième choc avec l'armée royale. Il file vers La Charité où il s'enferme le 4 juillet. Renforcé par des troupes et



de l'artillerie arrivées de Sancerre et de Vézelay, il peut à nouveau défier l'armée du maréchal de Cossé, et menacer la vallée de la Loire et le bassin parisien. Après deux ans de guerre, la situation militaire est dans l'impasse : les forces des belligérants s'équilibrent à nouveau.

XVIII. Victoire protestante : la paix de Saint-Germain (8 août 1570)

À la cour, un épisode burlesque va favoriser les tractations de paix. Depuis le printemps, Catherine de Médicis rêve de marier sa fille Marguerite avec le roi du Portugal. Mais Margot n'a d'yeux que pour le jeune Henri de Guise, rendu inséparable du duc d'Anjou par leur fraternité d'armes... Peut-être Henri d'Anjou lui-même a-t-il fait miroiter à sa sœur la possibilité d'un mariage avec le duc de Guise. Toujours est-il que Marguerite voit d'un mauvais œil d'éventuelles fiançailles avec Sébastien de Portugal, tiédeur que Catherine de Médicis lui reproche. Le scandale éclate le 26 juin 1570 ; les réseaux de la reine mère ont intercepté une lettre de Mme de La Mirandole, comtesse de Randan, adressée à Henri de Guise, lettre sur laquelle figure un post-scriptum de Marguerite. Quoiqu'il fût assez innocent, ce message jette le roi et la reine dans une colère noire. Ce que Marguerite n'a pas compris – mais que Catherine de Médicis et le cardinal de Lorraine, fins renards, saisissent parfaitement – c'est qu'en encourageant les prétentions du duc de Guise, elle rapproche à nouveau les Guise de la couronne. Or Catherine veut borner les ambitions de cette famille trop entreprenante. Tôt le matin du 26 juin, Margot est convoquée devant le roi et la reine, dans les appartements privés de Charles IX : fous de rage, son frère et sa mère produisent la lettre de Mme de La Mirandole, puis battent la princesse, lui défaisant son chignon et lui arrachant sa robe. Margot conservera, toute sa vie, une haine féroce pour sa mère à la suite de ces violences. Mme de La Mirandole est aussitôt chassée de la cour, et les Guise tombent en disgrâce. Henri de Guise



n'est autorisé à reparaître à la cour que marié : il se fiance rapidement à Catherine de Clèves pour assoupir le courroux royal. Quant au cardinal de Lorraine, il préfère disparaître quelque temps.

Cette scène de vaudeville aura plus de poids sur le dénouement de la guerre que l'incertain combat d'Arnay-le-Duc, qui a pourtant lieu le même jour. La disgrâce des Guise prive le parti ultra-catholique de son appui le plus puissant. La position du roi va s'assouplir d'autant dans les négociations avec les réformés.

Dès le 14 juillet, une trêve est signée. Le sieur de Malassise et le baron de Biron pour la couronne, Charles de Téligny pour les réformés, font de fréquents aller-retour entre la cour, installée à Saint-Germain, et La Charité. Le 29 juillet, les propositions soumises par Charles de Téligny semblent satisfaire le roi ; le duc d'Anjou affirme que la paix n'est plus qu'une question de jours. Le 5 août, l'édit de pacification est rédigé, et publié le 8. Charles IX accorde de nombreux droits aux protestants. La liberté de conscience est décrétée dans tout le royaume, et la liberté de culte est autorisée là où les protestants avaient déjà « dressé » des églises avant la guerre – mais elle reste proscrite à la cour, à Paris et dans un rayon de deux lieues autour des résidences royales. Les protestants sont admis à égalité de traitement dans les écoles, les universités et les hôpitaux, et ont droit de récuser des juges dans les parlements. On leur accorde des cimetières particuliers, et on annule toutes les condamnations qui ont été prononcées contre eux. Enfin, quatre places de sûreté leur sont octroyées pour une durée de deux ans : il s'agit de Cognac, La Rochelle, Montauban et La Charité.

Les protestants crient victoire ; incontestablement, à l'issue d'une terrible guerre, ils ont rétabli une situation qui s'annonçait dramatique en 1568. Le roi est satisfait : il proclame partout qu'il est fort content de « sa » paix, et invite même à la cour les princes réformés. Coligny décline prudemment l'invitation, mais Ludovic de Nassau visite Charles IX et en est fort bien reçu. Les catholiques ultras, quant à eux, enragent. Plein de dépit, Blaise de Monluc note : « Nous gagnons nous par les armes, eux par ces diables d'écritures. » Le peuple papiste ne veut pas de cette pacification cédée par le roi. On brocarde la politique royale ; comme la paix a été négociée par le baron de Biron, qui était boiteux, et le sieur de Malassise, on la surnomme « la paix boiteuse et mal assise »...



Chapitre XI
« La paix boiteuse et mal assise »

8 août 1570 – juillet 1572

I. Une paix fragile

La population catholique ne comprend pas l'étendue des concessions faites aux protestants. Les victoires de Jarnac et de Moncontour avaient été magnifiées par la propagande royale, et l'issue de la guerre est à peu près incompréhensible pour le peuple, qui ne soupçonne pas la détresse financière de la couronne et n'a pas réalisé que les huguenots étaient toujours en situation de résister au roi. Il résulte de ce malentendu une grande méfiance à l'encontre des conseillers du roi, et tout spécialement de la reine mère. Il en résulte aussi des tensions toujours très nettes entre réformés et catholiques.

Çà et là en France éclatent des incidents, parfois graves, entre les deux communautés. Il ne s'agit souvent que de simples échauffourées, qui peuvent toutefois se révéler meurtrières. Mais il arrive aussi que des troubles majeurs ensanglantent les provinces. Le 3 février 1571, les huguenots d'Orange tentent de prendre par surprise le château de la ville ; repoussés, ils sont pourchassés jusque chez eux par leurs voisins catholiques, et massacrés pendant une tuerie qui dure



plusieurs jours. Des bourgeois protestants parviennent à s'échapper et demandent justice au roi. Le nouveau gouverneur de la ville fait alors exécuter, en personne ou en effigie, les meneurs de l'émeute catholique. On peut ainsi voir pendus des mannequins représentant tous les supérieurs des ordres mendiants de la ville : le sacrilège ne fait qu'exaspérer la fureur catholique.

À Rouen, en mars 1571, des protestants gardent le chapeau en présence d'un vicaire qui porte les derniers sacrements à un mourant. Le dimanche 18 mars, par mesure de rétorsion, la populace catholique attaque un groupe de réformés de retour du prêche : une quarantaine de huguenots sont lynchés. Le guet arrête les meneurs, mais une émeute les libère. Il faut l'intervention armée du duc François de Montmorency pour rétablir l'ordre. Soixante-six condamnations à mort sont prononcées contre les émeutiers. La foule catholique ne comprend pas cette sentence qu'elle considère comme une iniquité.

Paris même est agité par l'affaire de la croix de Gastine. Pendant la troisième guerre civile, la famille protestante de Philippe Gastine a été arrêtée et exécutée ; sa maison, sise au 29 rue Saint-Denis, a été rasée, et l'on a édifié à la place une croix. Mais l'édit de Saint-Germain décrète la suppression des monuments rappelant les troubles religieux, ce que l'amiral de Coligny rappelle au roi pour demander la destruction de la croix de Gastine. Charles IX cède ; mais le peuple parisien se soulève alors et s'interpose entre la croix et les officiers royaux. Pour abattre le monument, le roi devra faire procéder aux travaux secrètement, à l'aube du 20 décembre 1571. Toutefois, au matin, quand les parisiens se rendent compte de la disparition du monument, une violente émeute éclate, qui dégénère en pillage. Le duc de Montmorency, gouverneur militaire de Paris, doit faire derechef donner la troupe et procéder à une pendaison sommaire pour rétablir l'ordre.

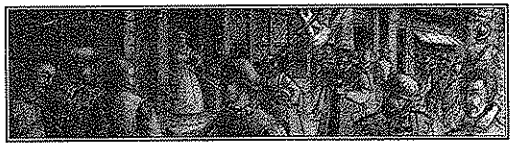
Un ordre bien fragile, cependant. Le peuple catholique ne comprend pas la politique royale, et sa violence, contenue à grand peine par les officiers du roi, est sans cesse entretenue par les prêches enflammés des ordres mendiants et par la propagande du parti catholique – en particulier par la clientèle des Guise. La France, et plus particulièrement Paris, restent une vaste poudrière.



II. Les intrigues du grand-duc Cosme de Médicis

Une fois de plus, la paix française va se trouver menacée par la situation internationale. En Italie, Cosme Ier de Médicis règne sur Florence depuis 1537 ; toutefois, son État de Toscane est théoriquement vassal du Saint Empire. Or, en février 1570, le pape Pie V déclare Cosme Ier grand-duc de Toscane, ce qui l'affranchit de la suzeraineté de l'Empire. Le problème, c'est que cette décision pontificale est unilatérale, et que l'empereur Maximilien n'a pas donné son accord... Maximilien est en outre soutenu par Philippe II d'Espagne, dont l'influence est déterminante en Italie. Cosme de Médicis se retrouve menacé par deux puissances européennes. Militairement, même avec le soutien du pape, il ne saurait lutter contre l'Espagne et le Saint Empire. Il décide alors d'allumer un contre-feu, et de ranimer la guerre dans le nord de l'Europe pour détourner les armées allemandes et espagnoles. C'est un diplomate habile, le sieur Gian-Galeazzo Fregoso, qu'il charge de rallumer les brandons de la discorde en Europe septentrionale...

Depuis 1567, le duc d'Albe fait régner une tyrannie sanglante aux Pays-Bas espagnols. Cosme de Médicis propose une grande alliance européenne pour libérer les Pays-Bas du despotisme de Philippe II. La France, l'Angleterre et le Saint Empire romain soutiendraient les « Gueux » contre l'Espagne : en chassant l'Espagnol, la France s'emparerait de la Flandre et de l'Artois, l'Angleterre prendrait le contrôle des ports hollandais et de la Zélande, et le reste des Pays-Bas, sous le gouvernement de Guillaume d'Orange, rentrerait dans le Saint Empire. Gian-Galeazzo Fregoso se rend d'abord en Allemagne ; mais l'empereur Maximilien évente la manœuvre de Cosme de Médicis et rejette le projet. Le sieur Fregoso se rend alors à La Rochelle, pour aller rencontrer Ludovic de Nassau. L'aristocrate néerlandais est enthousiasmé par le projet ; il en avertit Guillaume d'Orange, son frère, le chef des insurgés néerlandais, et partage son enthousiasme avec Charles de Téligny.



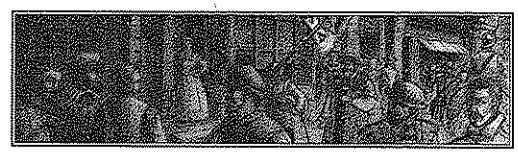
Or Téligny est à la fois proche de l'amiral et du roi. En effet, le 26 mai 1571, il épouse Louise de Coligny, la fille de l'amiral ; en outre, ses talents de négociateur lui ont permis de gagner l'amitié de Charles IX – malgré la scène violente où le roi avait tenté de le daguer en 1569... Téligny gagne une importance croissante, en favorisant la réconciliation entre Charles IX et l'amiral en 1571. C'est donc un avocat de poids pour la cause des « Gueux » et de Cosme de Médicis. Paradoxalement, c'est l'amiral qui se montre d'abord méfiant sur ce projet de guerre, et le roi enthousiaste. L'amiral devine l'entreprise risquée, sait que l'empereur ne bougera pas et se méfie d'Elizabeth d'Angleterre. Il réalise aussi que le parti catholique français, noyauté par les Guise, est pro-espagnol, et qu'il s'opposera farouchement à une attaque des Pays-Bas espagnols. Reste que Charles IX se montre tout feu tout flamme pour ce projet, malgré les réticences de son propre conseil.

Quant à Catherine de Médicis, elle hésite. La guerre contre l'Espagne lui paraît être une folie ; comme l'amiral, elle soupçonne qu'Elizabeth ne s'engagera jamais vraiment dans le conflit, et qu'une attaque des Pays-Bas laisserait la France seule face à l'Espagne. Mais elle éprouve aussi une certaine rancune contre Philippe II : son ancien gendre a refusé la main de Marguerite, et ses relations se sont refroidies avec son ex-belle-mère. En outre, Catherine de Médicis a besoin de se rapprocher de l'Angleterre et des protestants, fût-ce hypocritement, pour mener à bien ses propres projets.

III. « Gloriana » courtisée

À l'issue de la troisième guerre civile, Catherine de Médicis poursuit deux objectifs. Elle veut marier ses enfants célibataires et stabiliser le royaume. Or elle compte bien que le mariage des princes servira la pacification de l'état.

Le 21 novembre 1570, Charles XI a épousé à Mézières Élisabeth d'Autriche, la fille de l'empereur Maximilien. La jeune reine, très belle et très dévote, est loin d'avoir le caractère affirmé de sa belle-mère Catherine ou de sa belle-sœur Marguerite. Le roi la surnommera la



« déesse allemande », expression à double entente qui fait beaucoup ricaner à la cour. Toutefois, grâce à ce mariage, Catherine de Médicis a rapproché la couronne de France du Saint Empire. Il lui reste à compléter son réseau matrimonial et diplomatique.

Si, dans un premier temps, Catherine de Médicis ne se manifeste pas clairement contre le projet de son cousin Cosme de Médicis, c'est parce qu'elle rêve d'une alliance avec l'Angleterre. En ce sens, jusqu'en juillet 1571, elle travaille activement à marier son fils préféré, Henri d'Anjou, avec Elizabeth d'Angleterre. La reine vierge, en bonne comédienne, laisse entendre à Catherine de Médicis que ce mariage la séduirait... Mais de nombreux problèmes rendent le projet chimérique. La différence d'âge, tout d'abord : Henri d'Anjou vient d'avoir 19 ans, Elizabeth en a 37. Henri d'Anjou est le chef proclamé du parti catholique français, Elizabeth est le chef de l'Église anglicane. Et puis le duc d'Anjou prise bien trop les aventures galantes de la cour de France pour aller s'enterrer dans le statut d'un prince consort. Catherine de Médicis mobilise toutefois toutes les ressources de la diplomatie française pour parvenir à ses fins ; en bonne politique, elle s'appuie particulièrement sur des émissaires huguenots, qui ont leurs entrées auprès d'Elizabeth et verraient d'un bon œil le mariage anglais. Le cardinal de Châtillon lui-même, le frère de Coligny, intervient auprès d'Elizabeth et de ses ministres. Odet de Châtillon s'est exilé en Angleterre pendant la troisième guerre civile, où il a servi d'ambassadeur des huguenots auprès d'Elisabeth ; la reine vierge apprécie cet humaniste délicat, à la culture étendue.

Mais le cardinal de Châtillon disparaît avant d'avoir pu conclure un accord de mariage. Il meurt brutalement à Canterbury, le 21 mars 1571. Sa mort paraissant suspecte, Elizabeth fait arrêter toute la maisonnée, et jette en cul de basse-fosse les deux valets de chambre du cardinal. On autopsie sa dépouille. Les atteintes d'un poison sont soupçonnées dans l'estomac, le foie et les poumons. Qui aurait pu conspirer l'assassinat d'Odet de Châtillon ? Catherine de Médicis, cette fois, est exclue : le cardinal servait ses objectifs politiques quand il a disparu. Des rumeurs courent sur le compte des Guise et sur l'ordre des Jésuites, qui auraient servi ainsi les intérêts de la couronne espagnole. Toutefois, une fois de plus, aucune preuve ne sera produite.



- Marguerite de Valois -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE XI
9 AOÛT 1570
À
JUILLET 1572

Au mois de juillet 1571, le projet de mariage entre Henri d'Anjou et Elizabeth est abandonné. Le duc d'Anjou y est violemment hostile : en privé, il traite la reine d'Angleterre de « putain publique », ce qui consterne Catherine de Médicis, mais fait rire aux éclats Marguerite. Catherine ne désarme pas, cependant : elle propose alors à Elizabeth d'épouser son plus jeune fils, François d'Alençon. Proposition grotesque : le duc d'Alençon est encore plus jeune qu'Henri d'Anjou, il est laid – visage grêlé et jambes courtaudes – et ne dispose ni de l'élégance, ni de l'intelligence de son aîné. Elizabeth est cependant trop fine pour repousser brutalement ce prétendant contrefait : selon son habitude, elle fait traîner les négociations en longueur, se proposant même, non sans ironie, d'envoyer des médecins à François d'Alençon pour enjoliver son museau vérolé... La diplomatie si fantasque de Catherine de Médicis finit cependant par porter ses fruits : le 9 avril 1572, un traité d'alliance défensive est signé à Blois entre la France et l'Angleterre. Même si ses fils n'épouseront jamais « Gloriana », Catherine de Médicis est parvenue à l'objectif politique qu'elle s'était assigné : dix ans après le siège du Havre, la menace anglaise semble durablement écartée.

IV. Margot et le paysan du Béarn

Catherine de Médicis songe également à établir sa dernière fille, Marguerite. La jeune princesse, surnommée « Margot » par Ronsard, est une beauté de 18 ans. Elle est certes un peu ronde, mais les formes sont à la mode au XVI^e^ siècle ; Brantôme et Ronsard, fins connaisseurs en dames galantes, sont pantois d'admiration devant la jeune fille. On peut soupçonner les deux compères de courtisanerie ; c'est moins vrai pour Montaigne, qui n'en range pas moins Marguerite parmi « ces divines, supernaturelles et extraordinaires beautés qu'on voit parfois reluire comme des astres. » Et Margot n'est pas seulement belle : elle est élégante, intelligente et cultivée, d'une étoffe comparable à celle d'Henri d'Anjou, et fort éloignée de Charles IX.

Marguerite et Henri ont d'ailleurs été très proches l'un de l'autre – pendant la troisième guerre civile, exploitant l'admiration que la jeune



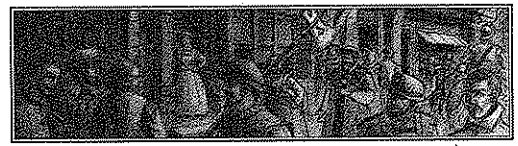
fille éprouvait pour son grand frère victorieux, le lieutenant général du royaume a fait de Margot son agent auprès de leur mère.

On ne grandit pas dans une cour brillante et licencieuse, au milieu des dames galantes de l'escadron volant et des courtisans entreprenants, sans gagner des idées sur la chose. Quand Marguerite s'habille, on prétend que ses filles d'honneur baisent ses seins, qui, selon ce vieux coquin de Ronsard,

« Comme deux coings gonflés se pommelaient
En deux tétins messagers de jeunesse. »

Madame Catherine se rend bien compte qu'il est temps de marier cette trop belle fille. En 1570, Marguerite s'est enflammée pour Henri de Guise, et cette foucade a eu des répercussions politiques importantes. À chaque repas, Catherine impose à sa fille du « jus de vinette », une décoction à base d'oseille supposée calmer son tempérament... Marguerite boit et tremble devant sa mère, mais n'en pense pas moins au beau Lorrain. Après l'échec des négociations pour un mariage avec le roi Sébastien de Portugal, Catherine se rabat sur la maison de Navarre. Si Marguerite épouse Henri de Navarre, cela pourrait sceller la réconciliation entre Valois et Bourbons, catholiques et protestants. À défaut d'apporter une alliance internationale, le mariage de Marguerite pourrait consolider la paix civile.

Mais Catherine de Médicis se heurte à trois problèmes. Tout d'abord, Margot est effarée à la seule perspective d'épouser Henri de Navarre : elle considère avec horreur le jeune prince comme un paysan mal dégrossi, parlant mieux le béarnais que le français, dont les aisselles sentent l'ail, et dont le royaume est grand « comme un carré de choux ». Margot est habile, et elle fait bon visage à sa mère ; mais Catherine de Médicis sent bien la révolte et le dégoût bouillonner derrière le gracieux minois... Les autres obstacles sont autrement importants. Le pape Grégoire XIII juge impie le mariage d'une fille de France avec un prince protestant ; or les deux jeunes gens étant cousins, ils ont besoin d'une dispense pontificale pour se marier selon la foi romaine. Catherine de Médicis multiplie les demandes auprès de Sa Sainteté, mais Sa Sainteté fait la sourde oreille.

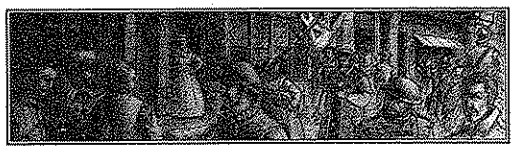


Enfin, Jeanne d'Albret, reine de Navarre et mère du fiancé potentiel, rejette d'abord avec hauteur le projet. Elle n'a que mépris pour la princesse catholique que l'on propose à son fils, princesse sur le compte de laquelle on colporte des ragots déjà très épicés... Et elle éprouve une grande méfiance à l'égard de Catherine de Médicis, qu'elle voit comme son ennemie jurée depuis le déclenchement des hostilités en 1568.

Mais Catherine de Médicis n'a pas peur de la difficulté. Sa fille, elle la contrôle. La dispense pontificale, elle trouvera bien un moyen pour l'extorquer. Le principal problème, c'est la réticence de Jeanne d'Albret à fournir son accord. La reine mère va alors mettre au point une manœuvre destinée à circonvenir la reine de Navarre...

Par l'entremise de Charles de Téligny, Catherine de Médicis invite Ludovic de Nassau à la cour, sous prétexte de discuter du projet de libération des Pays-Bas. Elle ne compte pas donner suite à ce projet, mais elle donne des espérances au gentilhomme néerlandais en lui laissant entendre que la France entrera en guerre contre l'Espagne si l'Angleterre et l'Empire font de même. Comme elle sait que ni Maximilien, ni Elizabeth ne bougeront, elle est secrètement sûre de ne pas s'engager. Son vrai but, c'est d'approcher l'amiral de Coligny et Jeanne d'Albret ; Ludovic de Nassau est devenu leur confident, et elle compte sur son intercession pour persuader la reine de Navarre de revenir sur sa position. Elle a vu juste : grâce à Ludovic de Nassau, l'amiral accepte de reparaître à la cour. Le 12 septembre 1571, Gaspard de Coligny se rend à Blois : la famille royale lui fait bon visage, on se réconcilie. Catherine de Médicis se montre charmante, et le duc d'Anjou lui-même, le vainqueur sanguinaire de Jarnac et de Moncontour, fait assaut de courtoisie avec l'amiral. Charles IX fait cadeau à Coligny d'un cheval sachant monter les escaliers, lui attribue une somme de 150 000 livres, la commende de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire qui rapporte 200 000 livres par an, et le réintroduit au conseil. La prudence de l'amiral s'émousse. Comme Ludovic de Nassau, il encourage désormais le projet du mariage de Navarre. Jeanne d'Albret cède en novembre 1571, et accepte de négocier avec Catherine de Médicis.

Mais la partie n'est pas jouée. La reine de Navarre entend obtenir le prix fort pour cette alliance, et les tractations vont durer de longs mois. Malade, elle diffère d'abord l'invitation de Catherine, qui lui propose de



se rencontrer à Blois pour discuter des clauses du contrat de mariage. Lorsqu'elle se met en route, en janvier 1572, elle est rattrapée et dépassée par le cardinal Alexandrini, légat du pape, envoyé auprès de la cour de France pour empêcher à tout prix le mariage protestant. Pour éviter une rencontre explosive, Catherine de Médicis demande à Jeanne d'Albret de différer son arrivée. Finalement, les deux reines se retrouvent à Chenonceaux, le 15 février 1572. Catherine accueille Jeanne avec de grandes effusions, dont l'austère huguenote se méfie. Elle prend également en horreur la « corruption » de la cour, et décrit à son fils les mœurs scandaleuses qu'elle découvre : « Ce ne sont pas les hommes ici qui prient les femmes, ce sont les femmes qui prient les hommes. » Mais la reine de Navarre est épuisée ; atteinte de tuberculose, elle se consume lentement, harcelée par les agents de Catherine de Médicis et par ses propres amis. Elle réussit cependant à extorquer une dot fabuleuse : Marguerite de Valois apportera à Henri de Navarre 300 000 écus (plus d'un million de livres tournois !) ainsi que les villes de Cahors et d'Agen. Épuisée, elle signe l'accord de mariage le 11 mars 1572. Elle s'éteindra trois mois plus tard à Paris, le 9 juin, sans avoir revu son fils. Avec elle disparaissait une grande figure politique du protestantisme. De la première génération des dirigeants huguenots, seul subsistait l'amiral de Coligny.

Catherine de Médicis semblait sur le point de restaurer la stabilité française.

V. La guerre des Flandres

Malheureusement, deux éléments vont fausser l'œuvre politique de la reine mère, et, par une mécanique tragique, mener le royaume à la catastrophe. Le premier impondérable, c'est Ludovic de Nassau. Catherine de Médicis a commis une erreur sur son compte : elle a sous-estimé ses compétences de négociateur. Le second impondérable, c'est Charles IX lui-même. Très maladroitement, le roi essaie d'échapper à la tutelle politique de sa mère... Mais il manque de réelle audace, son intelligence est médiocre, et il va commettre des erreurs gravissimes.

Ludovic de Nassau n'a pas perdu de vue son principal objectif :



libérer les Pays-Bas. À ses yeux, le mariage de Navarre et le traité franco-anglais représentent des garanties de l'engagement français contre l'Espagne. Il harcèle l'amiral de Coligny pour en faire le porte-parole du parti de la guerre contre l'Espagne. Gaspard de Coligny est lucide : il sait l'entreprise hasardeuse ; mais Ludovic de Nassau invoque le traité de la Sainte Alliance, qui engage les protestants français et néerlandais à se prêter mutuellement secours. Les princes néerlandais ont respecté leur part du marché : ils ont soutenu les huguenots français pendant la troisième guerre civile, et Ludovic de Nassau lui-même a sauvé l'armée quand tout semblait perdu à Moncontour... L'aristocrate néerlandais fait comprendre à l'amiral que c'est à son tour de remplir sa part du marché. Gaspard de Coligny, fidèle à la parole donnée, se résout à prôner la guerre au conseil du roi. Il scelle ainsi son destin.

Ludovic de Nassau n'est pas seulement parvenu à persuader l'amiral : il a aussi gagné l'oreille du roi. Ayant éventé les manœuvres dilatoires de Catherine de Médicis, il est parvenu à se ménager des entretiens secrets avec Charles IX, et l'a gagné à sa cause. Le roi l'a assuré qu'il s'engagerait dans la guerre. Le problème, c'est que Charles IX n'ose pas affirmer son autorité face à sa mère et face à son propre conseil. Or le conseil, malgré l'intervention de l'amiral, est opposé à la guerre. La politique royale s'embourbe alors dans un imbroglio des plus confus.

Le 7 octobre 1571, la flotte de la Sainte Ligue chrétienne, formée par la coalition de Venise, l'Espagne et les États du pape, a remporté une victoire éclatante à Lépante sur une immense flotte d'invasion ottomane. Cette victoire renforce le pouvoir espagnol sur la Méditerranée et fragilise la France : depuis le règne de François Ier, il existe une alliance franco-turque, qui est sérieusement affaiblie par la victoire de la Sainte Ligue. Dans ces conditions, le conseil de Charles IX rejette plus que jamais toute entreprise contre l'Espagne. Elizabeth d'Angleterre elle aussi prend peur devant la montée en puissance espagnole ; le 1er mars 1572, elle chasse des ports anglais les navires des « Gueux de mer », pirates néerlandais qui harcelaient les navires espagnols.

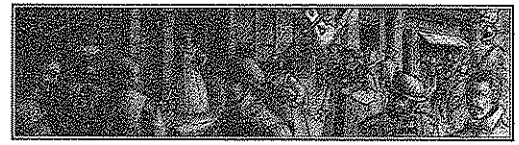
Toutefois, le 1er avril, la flottille des « Gueux » s'empare du port de Brielle, à l'embouchure de la Meuse ; quelques jours plus tard, les « Gueux » conquièrent Flessingue. C'est le signal d'une vaste insurrec-



tion spontanée contre l'Espagne, qui embrase d'abord tout le littoral des Pays-Bas, puis gagne l'intérieur des terres. Le prince Guillaume d'Orange quitte précipitamment le Saint Empire et rentre aux Pays-Bas pour soutenir la révolte. En France, Ludovic de Nassau harcèle le roi et les huguenots pour obtenir des renforts. L'amiral de Coligny s'engage à peser de tout son poids pour faire entrer le royaume en guerre, quitte à lever une armée à titre privé s'il échoue politiquement. Le roi, empêtré dans ses contradictions, ne déclare pas la guerre à l'Espagne, mais verse des fonds secrets à Ludovic de Nassau et l'autorise à lever des troupes en France. Assisté de deux capitaines huguenots, François de La Noue et Jean de Hangest, seigneur de Genlis, Ludovic de Nassau recrute quelques milliers de gentilshommes et soldats huguenots. Flanqué par les deux capitaines protestants et leur troupe française, il franchit la frontière à la fin du mois de mai, et s'empare sans coup férir de Mons et de Valenciennes.

Une véritable crise éclate alors à la cour de France ; tandis que l'amiral jure tout haut que le roi entrera en guerre, Catherine de Médicis adresse d'amers reproches à son fils, l'accusant de l'éviter et de prendre désormais ses conseils de l'ennemi. Elle doit également louvoyer avec l'ambassadeur d'Espagne, qui se fait menaçant. La situation devient tendue au conseil du roi : les vieux clivages des guerres civiles réapparaissent. Le comte de Saulx-Tavannes, nommé maréchal à la fin de 1570, prend la tête des opposants à la guerre ; en juin 1572, Coligny le prend violemment à partie en public. Charles IX, de son côté, ne sait plus très bien quelle position adopter ; Ludovic de Nassau reperd rapidement Valenciennes, et l'aventure française en Flandres s'annonce des plus hasardeuses. Officiellement, le roi déclare que les huguenots français qui sont entrés aux Pays-Bas sont des rebelles. En fait, il permet à Coligny de lever de nouvelles troupes pour apporter des renforts à Ludovic de Nassau.

Ces renforts sont formés de 4 000 hommes, commandés par François de Beauvais, seigneur de Briquemault, et par Jean de Hangest, seigneur de Genlis. La petite armée française franchit la frontière le 12 juillet 1572 ; le 17 juillet, elle est interceptée et écrasée à Saint-Ghislain par les troupes espagnoles de don Fadrique, le fils du duc d'Albe. Trois mille



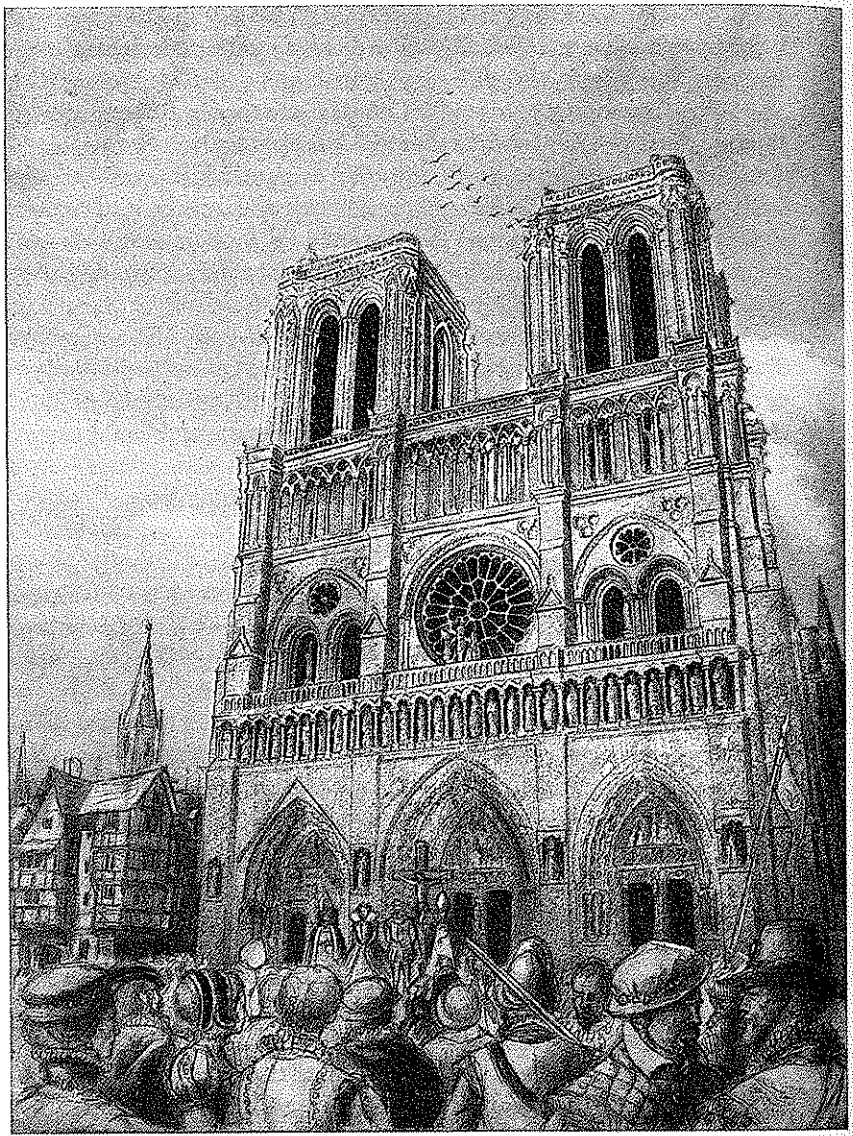
Français sont massacrés, le seigneur de Genlis est capturé ; François de Briquemault parvient à s'enfuir, avec à peine un millier d'hommes, et se réfugie à Mons.

Politiquement, cette défaite est un désastre : avant d'être exécuté, Jean de Genlis a été livré au duc d'Albe et soumis à la torture. Il a reconnu la complicité de Charles IX, et authentifié une lettre de soutien que le roi avait envoyé le 27 avril à Ludovic de Nassau. Philippe II fait comprendre à la couronne de France qu'il n'est pas dupe de ses mensonges. Humilié, Charles IX profère à nouveau des menaces de guerre.

On décide d'une nouvelle séance du conseil, au début du mois d'août, pour trancher définitivement la question. À la veille du mariage de Marguerite de Valois et d'Henri de Navarre, ni les catholiques pro-espagnols, ni les protestants favorables à la guerre ne semblent disposés à faire des concessions.

La poudrière n'attend plus qu'une étincelle pour exploser.





LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE XII
AOÛT 1572
À
OCTOBRE 15

Chapitre XII
Les noces de sang : les massacres de la Saint-Barthélemy

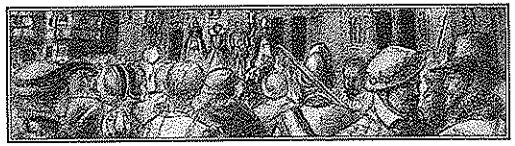
Août – octobre 1572

I. Paris, été 1572

La capitale du royaume est brûlante en août 1572. Au sens propre du terme : il règne une canicule terrible, qui transforme la ville d'ordinaire déjà bien malodorante en une immense infection. Mais la cité bourdonne également de violence à peine contenue, et la chaleur intense n'est pas faite pour apaiser les esprits.

Paris est surpeuplé : invités, clientèles des maisons nobles et curieux arrivent par milliers pour assister aux noces d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois. Les rues sont aussi remplies de miséreux chassés par la guerre et la disette ; elles ne sont guère sûres, et le luxe des maisons nobles catholiques attise les convoitises des pauvres démunis de tout. Une vague de crimes sadiques perpétrés sur des petits enfants, « fendus par le milieu », attise d'ailleurs le sentiment d'insécurité. On en accuse les Italiens, qui, du coup, craignent eux-mêmes pour leur vie.

Les protestants, quant à eux, arrivent en masse dans la capitale ; ils sont peut-être 10 000. La plupart sont armés, car ils pensent ensuite partir en guerre dans les Flandres. En outre, ils se remarquent de loin, sanglés



de pourpoints noirs pour porter le deuil de Jeanne d'Albret. Le peuple parisien les insulte volontiers, et les duels ne sont pas rares. Pour éviter d'être molestés ou de tomber dans des embuscades, les gentilshommes huguenots se déplacent en bandes. Mais la vindicte populaire ne s'élève pas seulement contre les protestants : le peuple conspue également le roi et la reine mère. Les guerres civiles ont coûté cher, et la pression fiscale accrue pèse lourdement sur les petites gens. En outre, le clergé vitupère violemment le mariage de Navarre : dans les sermons dominicaux, les

INSPI SCÉNARIO – RELIGION ET CLASSE SOCIALE INDIFFÉRENTES

LE MASSACRE DES INNOCENTS

Les personnages se trouvent à Paris au début du mois d'août 1572. Une série de meurtres atroces perpétrés sur des enfants émeut le peuple de la capitale. Le premier président du parlement, Christophe de Thou, demande aux PJ de faire une enquête discrète pour tenter d'identifier le ou les assassins.

Plusieurs pistes se présentent. On parle beaucoup du « chevalier de l'aiguillette », un maître caïman de la cour des miracles qui mutile des enfants pour en faire des mendiants travaillant pour son compte. Le chevalier de l'aiguillette n'est pour rien dans les meurtres sur lesquels enquêtent les PJ, mais si ceux-ci s'intéressent de trop prêt à sa filière de mendiants infirmes, le chevalier lancera quelques gros bras à leurs trousses.

Les rumeurs les plus insistantes concernent le comte de Montgomery. On l'aurait aperçu à plusieurs reprises non loin du théâtre des assassinats, et on rappelle que Gabriel de Montgomery s'est illustré à plusieurs reprises, pendant les trois guerres civiles, par les atrocités de sa soldatesque. En outre, un des enfants morts a été retrouvé avec quelques pages des psaumes traduits par Clément Marot enfoncées

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE XII
AOÛT 1572
À
OCTOBRE 15

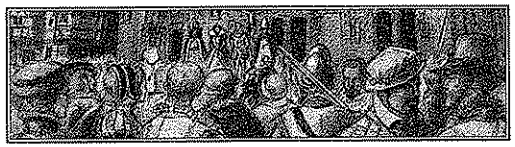
prêcheurs des ordres mendiants comparent Charles IX et Catherine de Médicis à Achab et Jézabel, souverains maudits par Dieu dans l'Ancien Testament. Il est vrai que la dispense pontificale n'arrive pas, et que le roi consulte les docteurs de la Sorbonne pour tenter de s'en passer... Le peuple, porté par son catholicisme fervent et stimulé par les sermons violents de ses prêtres, se montre hostile à la politique royale.

De son côté, Charles IX ne fait rien pour arranger les choses. Il s'entoure de plus en plus de gentilshommes huguenots, à tel point

dans la bouche. Cela oriente sérieusement les soupçons vers les huguenots. S'intéresser de près au comte de Montgomery est dangereux : Gabriel de Montgomery est un des meilleurs combattants du royaume, très sourcilleux sur le point d'honneur, et possède une clientèle d'une centaine de gentilshommes huguenots. Mais une enquête menée avec tact et discrétion permettra de découvrir que Montgomery est souvent au Louvre ou à l'hôtel de Rochefort quand des crimes sont commis.

Remonter vers l'origine des calomnies contre Montgomery ramène systématiquement à la même source : c'est un officier italien, Ercole Collardente, qui semble les répandre dans toutes les tavernes où il passe. Le capitaine Collardente est arrivé à Paris à la fin de l'hiver, au service du cardinal Alexandrini, légat du pape. Le légat devait tout faire pour empêcher le mariage de Marguerite de Valois et d'Henri de Navarre. Il a échoué, et, en repartant, il a ordonné à Collardente de rester et d'entretenir l'animosité entre catholiques et protestants, pour saborder le projet d'union. Or Collardente a fait partie des troupes pontificales lors des guerres civiles : c'est un boucher qui a participé au sac d'Orange sous les ordres de Fabrice Sebelloni en 1562. Il se sert de sa mission pour assouvir ses penchants criminels : c'est lui qui massacre des enfants, puis qui fait courir des rumeurs sur le comte de Montgomery pour attiser la haine des Parisiens contre les huguenots.

Ercole Collardente est protégé par le cardinal de Lorraine. Il faudra donc produire des preuves manifestes pour qu'il soit arrêté. En outre, s'il se sent serré de trop près, le spadassin italien n'hésitera pas à faire passer les PJ pour des agitateurs hérétiques afin d'exciter la haine des catholiques fanatiques contre eux.



que Catherine de Médicis craint de perdre toute influence sur lui. Outre Charles de Téligny, le roi a désormais comme « mignon » le comte François de La Rochefoucauld, l'un des grands officiers protestants des guerres civiles, et apprend à nager sous la direction d'Armand de Piles, qui l'avait défié pendant un mois au siège de Saint-Jean d'Angély. Charles IX se ménage également des entrevues particulières avec l'amiral de Coligny, dans la nuit, une fois qu'il a renvoyé les gentilshommes qui assistent à son coucher. La rumeur court que le roi est désormais sous influence protestante, ce qui avive le mécontentement populaire.

II. La crise du 10 août 1572

Alors que le mariage de la princesse de France et du roi de Navarre est prévu pour le 18 août, deux événements provoquent un regain de tension à la cour.

Le 9 août, Marguerite se présente devant Charles IX et Catherine de Médicis pour leur déclarer qu'elle refuse d'épouser Henri de Navarre. La scène a lieu dans les appartements du roi, d'où le roi et la reine mère chassent tous les courtisans. À huis clos, une confrontation familiale d'une grande violence a alors lieu, qui dure deux heures. Pour finir, Marguerite cède, en larmes, sans doute brutalisée par son frère.

Le même jour, le conseil du roi se réunit pour débattre à nouveau du projet de guerre des Flandres. Il reprend le 10 août, et voit s'affronter l'amiral, partisan du conflit, et l'évêque Jean de Morvillier, partisan de la paix. À l'issue du débat, le conseil tranche une fois de plus pour la paix. Gaspard de Coligny, mû par le dépit, tient alors des paroles imprudentes. Au roi, il lance : « Je ne puis plus m'opposer à votre volonté, mais je suis certain que vous vous en repentirez. » Puis, il apostrophe Catherine de Médicis : « Madame, le roi se refuse à entreprendre la guerre, Dieu veuille qu'il ne lui en survienne pas une autre, dont il ne sera pas en pouvoir de se retirer ! » Voilà qui sonne comme une menace. En tout cas, c'est ainsi que l'entend la reine mère.

C'est une menace de trop.



III. Il faut tuer l'amiral de Coligny

Catherine ne goûte pas la perspective d'une nouvelle guerre. Mais plus encore que la paix, c'est sa survie politique que la reine mère veut garantir. Elle voit l'ascendant pris par Coligny sur son fils, elle voit Charles IX musarder au milieu des aristocrates huguenots, et elle sait son fils suffisamment instable pour ruiner le royaume s'il n'est pas gouverné par les conseils maternels... Il lui faut renverser cette dynamique. Il faut éliminer l'amiral de Coligny.

Il n'existe aucune preuve de l'implication de la reine mère dans la tentative d'assassinat de l'amiral ; mais le recoupement des témoignages de l'époque laisse planer de fortes présomptions, et permet de risquer le scénario suivant.

Après le conseil du 10 août, Catherine de Médicis est résolue à liquider l'amiral. Elle s'en ouvre à trois personnes : son fils, Henri d'Anjou, le duc Henri de Guise et Albert de Gondi, comte de Retz. Gaspard de Coligny loge à l'hôtel de Rochefort, rue de Béthisy (maintenant la rue de Rivoli) ; on projette un attentat sur le trajet qui le mène du Louvre à son logis. L'amiral doit emprunter la rue des Poulies, qu'Anjou et Guise connaissent bien puisque le premier y a son hôtel particulier, et le second la maison d'un de ses familiers. On décide d'y placer un tireur en embuscade, dans la maison du chanoine Villemur, ancien précepteur d'Henri de Guise. L'assassin est choisi dans la clientèle des Guise : il s'agit de Charles de Louviers, seigneur de Maurevert, qu'Anjou avait protégé en 1569 après le meurtre du seigneur de Mouy.

Dans les jours qui précèdent le mariage, le duc d'Anjou et le comte de Retz rencontrent Maurevert, dans un château non identifié de la région parisienne. Les modalités de l'attentat sont sans doute définies au cours de cette entrevue. L'attentat est repoussé après le mariage de Marguerite de Valois et Henri de Navarre, pour éviter de courir le risque d'annuler les noces. Cette précaution est typiquement la touche de la reine mère...





- Henri de Navarre -



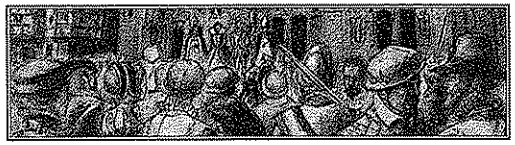
IV. Le mariage « contre-nature »

Le pape Grégoire XIII ayant déclaré le mariage de Marguerite de Valois et d'Henri de Navarre « contre-nature », il est difficile de trouver un prélat qui accepte de célébrer l'union. C'est finalement le cardinal de Bourbon qui accepte ; pour étouffer ses scrupules, le roi lui fait parvenir un faux, qui stipule que Grégoire XIII a enfin accordé la dispense et qu'elle est en chemin pour Paris...

Les fiançailles entre Marguerite de Valois et Henri de Navarre sont célébrées le dimanche 17 août, et le mariage le lendemain. Étrange cérémonie, qui, à plus d'un titre, annonce la tragédie du 24 août. La noblesse catholique arbore un luxe inouï, face aux huguenots vêtus de simple drap noir... Un échafaud, orné de draperies blanc et or, a été dressé sur le parvis de Notre-Dame de Paris : c'est là, devant le peuple, que les deux fiancés échangent leur consentement. Puis, le cortège nuptial entre dans la cathédrale, mais Henri de Navarre et les protestants s'éclipsent par une porte latérale, refusant d'assister à la messe. Avant de sortir, l'amiral de Coligny contemple la nef : elle est pavoisée par les drapeaux pris aux huguenots à Jarnac et Moncontour. Il fait alors une remarque malheureuse : « Dans peu on les arrachera de là et on en mettra d'autres en leur place, qui seront plus agréables à voir. » Nombre de dignitaires catholiques y perçoivent une nouvelle menace.

Les protestants sortis, c'est Henri d'Anjou qui conduit sa sœur à l'autel – situation des plus ironiques, quand on songe aux pamphlets colportant de piquants ragots sur leur soi-disant relation incestueuse. Marguerite est en larmes pendant toute la messe ; quand le cardinal de Bourbon lui demande, devant Dieu, si elle consent à prendre Henri de Navarre pour époux, elle ne répond pas. Charles IX lui donne alors un violent coup sur la nuque pour lui faire incliner la tête. Le cardinal de Bourbon interprète cela comme un signe d'assentiment et poursuit la cérémonie...

Les fêtes du mariage se dérouleront jusqu'au 21 août, déployant un faste extraordinaire. Toutefois, au milieu des bals, banquets et défilés allégoriques, ont lieu des divertissements plus équivoques...



Le 20 août a lieu une joute à l'italienne dont le scénario est très ambigu. Un vaste décor représente l'outremonde : l'enfer sur la gauche, le paradis sur la droite et les champs Élysées dans le fond, où batifolent de gracieuses nymphes... Henri de Navarre et Henri de Condé apparaissent sur scène, costumés en chevaliers errants, et tentent d'entrer au paradis. Le roi et Henri d'Anjou apparaissent alors, costumés en chevaliers célestes, et rossent Navarre et Condé avant de les rejeter en enfer. Puis, ils dansent pendant plus d'une heure avec les nymphes avant de libérer les princes huguenots... Le lendemain, nouvelle joute à l'italienne : le roi et Henri d'Anjou entrent dans la lice travestis en amazones, avec un sein découvert, et affrontent Henri de Navarre et Henri de Condé déguisés en infidèles « vêtus à la turque ».

Les protestants se sentent brocardés par ces mises en scène, ce qui exacerbe les tensions.

V. L'attentat de la rue des Poulies (22 août 1572)

Au cours des noces, l'amiral de Coligny a émis le souhait de quitter Paris et de se retirer dans son fief de Châtillon-sur-Loing à la fin de la semaine. Aussi, dès le lendemain de la fin des festivités, le vendredi 22 août, le conseil du roi est convoqué. L'ordre du jour doit expédier des affaires courantes, et Charles IX, selon son habitude, n'y assiste pas. C'est Henri d'Anjou qui préside.

Commencé vers dix heures du matin, le conseil siège à peine une demi-heure. En sortant, l'amiral croise le roi qui sort de la messe et se rend au jeu de paume, pour y jouer en double avec le duc de Guise contre ses deux favoris huguenots, Charles de Téligny et le comte de La Rochefoucauld. L'amiral les accompagne, bavarde un peu avec Charles IX, puis rentre chez lui pour prendre son repas. Il se déplace à pied, accompagné d'une quinzaine de gentilshommes, dont Armand de Piles. Lorsqu'ils empruntent la rue des Poulies, aucun ne prête attention à la maison du chanoine Villemur, qui paraît bien paisible, des draps mis



à sécher aux fenêtres. Gaspard de Coligny est absorbé dans la lecture d'une lettre arrivée de Mons, qu'il tient de la main droite, à hauteur de la poitrine. Maurevert est installé à la fenêtre du rez-de-chaussée, protégée par une grille de fer et en partie dissimulée par le linge à sécher. À quelques pas de sa cible, l'assassin a tout le temps de viser.

Un hasard sauve la vie de l'amiral. Une de ses chaussures tient mal au pied, et pour la rajuster, Gaspard de Coligny s'arrête et tape du talon, ce qui le projette un peu en arrière. Juste au moment où Maurevert tire : la balle, qui devait atteindre la poitrine, arrache en partie l'index droit avant de casser le bras gauche de l'amiral. Aussitôt, il s'écrie : « Voyez comment sont traités les gens de bien en France !... Le coup vient de la fenêtre où il y a de la fumée ! » Les gentilshommes de sa suite réagissent avec beaucoup d'efficacité. Deux d'entre eux entraînent l'amiral vers l'hôtel de Rochefort, Armand de Piles et le capitaine Monneins filent vers le jeu de paume pour avertir le roi ; les autres donnent l'assaut contre la maison du chanoine Villemur, l'épée à la main. Mais la demeure est déjà vide : l'assassin a vidé les lieux par une porte à l'arrière, qui donne sur le cloître Saint-Germain, où il a enfourché un cheval et pris la fuite. Deux gentilshommes, Jacques Pape de Saint-Aubin et René de Valsergues, seigneur de Séré, tentent vainement de lui donner la chasse. Les autres trouvent son arquebuse fumante sur le rebord de la fenêtre, et reconnaissent l'arme : elle appartient à un des gardes du duc d'Anjou. Le coup paraît signé.

Armand de Piles et le capitaine Monneins retrouvent le roi au jeu de paume ; quand celui-ci apprend qu'on a tiré sur l'amiral, il entre dans une rage terrible, brise sa raquette, s'écrie : « N'aurais-je jamais de repos ! Quoi, toujours de nouveaux troubles ! » Puis, il regagne le Louvre, où la reine mère est avisée elle aussi de l'attentat. Catherine de Médicis reste de marbre ; réaction étrange, chez cette comédienne si facilement démonstrative. L'ambassadeur d'Espagne, don Diego de Zuñiga, en déduit qu'elle « savait ce qui s'était passé ».

À l'hôtel de Rochefort, on a fait appel à Ambroise Paré pour soigner l'amiral. Le chirurgien se résout à amputer l'index droit de l'amiral, mais ses ciseaux n'ont pas été aiguisés, et il doit s'y reprendre à trois fois avant d'y parvenir. Puis il procède à deux incisions pour extraire la balle, logée



dans l'os du coude gauche. On pleure autour de Gaspard de Coligny, mais celui-ci supporte stoïquement les soins, et console même ses proches. Il murmure simplement au pasteur Merlin, qui l'assiste pendant l'opération : « Mon Dieu, ne m'abandonnez pas dans l'état où je suis. » Il précise aussi qu'il préfère mourir plutôt que d'être amputé du bras gauche.

La nouvelle de l'attentat se répand dans la capitale comme une traînée de poudre. Aussitôt, des gentilshommes huguenots se précipitent par centaines rue de Béthisy. Des appels aux armes courent parmi les huguenots ; Guise, Anjou et la reine mère sont d'emblée soupçonnés. En ville, les commerçants ferment leurs échoppes, « comme en plain jour de feste, voyans bien qu'il faloit venir aux mains et aux couteaux »...

Au Louvre, le roi ordonne aussitôt une enquête, qu'il confie au premier président du parlement de Paris, Christophe de Thou, et au conseiller du parlement de Toulouse Arnaud de Cavaignes. Catherine de Médicis s'isole dans ses appartements, au rez-de-chaussée de l'aile du Midi, en compagnie du seul duc d'Anjou. Tous les deux mesurent, d'emblée, la gravité de la situation. Si l'enquête du roi remonte jusqu'à eux, c'est leur ruine à tous deux, sans doute l'exil pour la reine mère, peut-être l'échafaud pour Anjou – l'occasion serait excellente pour Charles IX de se débarrasser d'un frère si jalousé. Mais la vieille reine et l'intendant général du royaume sont retors : ils ne se laisseront pas facilement abattre. Ils décident d'abord de donner le change, pour gagner du temps, et mettre en place une nouvelle stratégie.

La reine mère et le duc d'Anjou se joignent au roi pour condamner solennellement la tentative d'assassinat sur l'amiral. L'amiral ayant exprimé le souhait que Charles IX lui accorde une entrevue, la reine mère et le duc d'Anjou accompagnent le roi lorsqu'il rend visite au blessé, l'après-midi même. Dans la chambre de l'amiral, Charles IX exige que tous les huguenots sortent, à l'exception de son ami Charles de Téligny et de l'épouse de celui-ci, Louise, qui est aussi la fille de l'amiral. Gaspard de Coligny a sans doute demandé de voir le roi pour préparer son testament politique : les médecins ne sont pas sûrs qu'il puisse survivre à ses blessures, si celles-ci venaient à s'infecter.

L'amiral demande au roi de continuer à lui accorder sa confiance, malgré les calomnies dont ses ennemis le chargent. Charles IX le rassure



sur ce point. L'amiral revient ensuite sur le dessein de la guerre des Flandres, auquel le roi lui oppose un silence prudent. Enfin, Gaspard de Coligny insiste pour que l'édit de Saint-Germain soit maintenu et respecté ; derechef, Charles IX le rassure. S'ensuit un conciliabule à voix basse entre l'amiral, le roi et Catherine de Médicis, dont les témoins ne saisissent rien. Puis, Charles IX, qui ne veut pas fatiguer le blessé, s'apprête à partir. Il insiste alors pour que l'amiral se laisse transporter au Louvre, où il sera plus en sécurité qu'en ville. Gaspard de Coligny refuse, mais demande comme faveur qu'on permette aux gentilshommes protestants de se regrouper rue de Béthisy, ce que le roi accorde. Au moment de sortir, il lance à l'amiral : « La blessure est pour vous et la douleur est pour moi. »

Avant de quitter l'hôtel, Charles IX demande à voir la balle qui a frappé l'amiral. Sa mère et son frère l'examinent également. Catherine de Médicis se réjouit à haute voix que le projectile ait été extrait. Elle précise : « Je suis bien aise que la balle n'est point demeurée dedans ; car il me souvient que, lorsque M. de Guise fut tué devant Orléans, les médecins me dirent que, si la balle estoit hors, encore qu'elle eust été empoisonnée, il n'y avoit danger de mort. » Plus tard, ce propos sera considéré comme un indice de la duplicité de la reine mère : en évoquant l'assassinat de François de Guise, elle rappelait implicitement les soupçons qui planaient sur l'amiral d'en avoir été le commanditaire. Elle rappelait également la haine que les Guise vouaient à Coligny, et écartait donc les soupçons qui pouvaient peser sur elle...

Les Guise, justement, tiennent un long conseil de famille improvisé, dans la chambre de la duchesse de Nemours, veuve du duc François et mère du duc Henri. Pendant deux heures, on délibère. Le duc Henri est conscient de la gravité de la situation : il se sait menacé à la fois par l'enquête du premier président de Thou, par l'hostilité des protestants et, peut-être, par Catherine de Médicis elle-même, qui pourrait se servir de lui comme bouc émissaire pour masquer sa propre culpabilité. Rien ne perce de ce conseil de famille ; mais, le lendemain, Henri de Guise demandera son congé à Charles IX. Il semble donc que, dans un premier temps, il ait songé à fuir plutôt qu'à affronter ses adversaires.





- Anne d'Este, duchesse de Guise -

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE XII
AOÛT 1572
À
OCTOBRE 15

VI. « Qu'on les tue tous ! » (23 – 24 août 1572)

La visite de la famille royale à l'amiral ne suffit pas à apaiser les soupçons des huguenots. Dès le samedi 23 août, nombre de gentilshommes réformés adoptent une attitude menaçante au Louvre. Parmi eux, François de Ségur-Pardaillan crie à la reine que si on ne fait pas justice à l'amiral, les huguenots sauront faire justice par eux-mêmes. Rue de Béthisy, l'aristocratie huguenote tient conclave, au second étage de l'hôtel de Rochefort, hors de la chambre de Coligny pour éviter de le fatiguer. Jean de Ferrières, le vidame de Chartres, est le seul gentilhomme présent à affirmer qu'il faut évacuer l'amiral hors de Paris et fuir en force. Les autres capitaines veulent rester, quitte à soutenir un siège rue de Béthisy ; ils sont ainsi conseillés par Charles de Téligny et François de Beauvais, seigneur de Briquemault, qui ont confiance dans la faveur que leur accorde le roi. Les deux princes, Henri de Navarre et Henri de Condé, abondent dans leur sens. Les huguenots décident donc de rester, en réclamant la protection du roi. Charles de Téligny exige une garde pour veiller sur l'amiral : Charles IX lui octroie une enseigne d'arquebusiers. Mais il commet l'erreur de laisser à son frère, le duc d'Anjou, le soin de choisir l'officier qui la commandera. Henri d'Anjou désigne Jean de Montlezun, seigneur de Cosseins, fidèle aux Guise. Téligny connaît l'allégeance de Cosseins, proteste auprès du roi, mais Charles IX trouve l'idée bonne et maintient la décision de son frère. Il s'ensuit un nouveau conciliabule huguenot, qui maintient la décision initiale. Mais Henri de Navarre se méfie de Cosseins : il envoie cinq de ses Suisses pour compléter la garde de l'hôtel de Rochefort, et fournit armes, épieux et cuirasses.

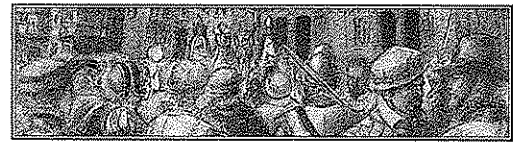
De son côté, le premier président du parlement de Paris, Christophe de Thou, avance rapidement dans son enquête. Tout converge vers les Guise. Il a découvert que le chanoine Villemur, locataire de la maison d'où est parti le coup de feu, était l'ancien précepteur du duc de Guise ; il a découvert que l'assassin avait été introduit dans cette maison par



un maître d'hôtel des Guise, et qu'il avait fui sur un genêt d'Espagne de l'écurie des Guise. Pour les conjurés catholiques, la situation devient critique !

Mais Catherine de Médicis possède encore quelques cartes dans son jeu. Dans la journée, elle a demandé au duc d'Anjou et à son demi-frère, Henri d'Angoulême (dit « le bâtard d'Angoulême »), de sonder la capitale. Les deux jeunes gens sont sortis dans un coche non armorié ; mais la population a reconnu Henri d'Anjou, et s'est assemblée autour du carrosse en hurlant : « Jarnac ! Moncontour ! » Les conjurés savent donc qu'ils peuvent s'appuyer sur le peuple parisien. En outre, deux gentilshommes huguenots, Bayancourt, seigneur de Bouchavannes, et le comte Antoine de Gramont, sont en fait les agents de la reine mère. Infiltrés à l'hôtel de Rochefort, ils lui rapportent par le menu les débats qui y ont lieu. Ils évoquent même une idée sans doute lancée par quelques huguenots extrémistes : le projet de tuer la reine mère et ses enfants. Il s'agit d'une proposition marginale, négligée par la majorité des aristocrates réformés ; mais Catherine de Médicis va saisir la balle au vol. Elle va se servir de ce prétexte pour contre-attaquer.

En fin d'après-midi ou en début de soirée, elle se rend discrètement dans les allées des Tuileries, où elle convoque les conjurés du complot contre l'amiral et quelques catholiques ultras en qui elle a toute confiance. Autour d'elle se rassemblent son fils, Henri d'Anjou ; Albert de Gondi, comte de Retz ; Henri de Lorraine, duc de Guise ; le comte Gaspard de Saulx, maréchal de Tavannes ; René de Birague, chancelier du royaume ; Louis de Gonzague, duc de Nevers. C'est ce conseil clandestin qui, après avoir examiné la situation, décide de l'élimination immédiate des chefs protestants. Plus tard, la plupart tenteront de se disculper – ou leurs proches essaieront de le faire – rejetant la faute sur les autres membres du conseil. Ainsi, le fils du maréchal de Tavannes assurera que son père avait été le seul à protester contre le massacre, et le médecin d'Henri III affirmera que le duc d'Anjou avait fait de même, contre l'avis de tous les autres – Tavannes compris. Contradictions éloquentes. Il est plus probable que les assassins furent unanimes. Catherine de Médicis, Anjou, Guise et Retz étaient déjà les instigateurs de l'attentat contre Coligny, et se trouvaient pris dans un engrenage



meurtrier ; le maréchal de Saulx-Tavannes avait sans doute trempé dans les tentatives d'assassinat du prince de Condé au cours de l'été 1568 et, après le carnage de Moncontour, n'en était plus à une tuerie près ; René de Birague avait déjà proposé un projet d'assassinat d'Henri de Navarre et d'Henri de Condé quelques jours auparavant, pendant les fêtes du mariage, et paraît avoir considéré que le poison était un recours politique parmi d'autres ; seul Louis de Gonzague n'avait jamais trempé dans des affaires troubles. Mais c'est un catholique fervent, un ami intime de la reine mère et du duc d'Anjou. Il obtient seulement qu'on épargne la vie d'Henri de Condé, qui était devenu son beau-frère quelques semaines auparavant en épousant la sœur de la duchesse de Nevers. Pour le reste, le duc de Nevers fournit son appui à la conjuration.

Reste un problème aux conjurés : le massacre des chefs huguenots ne peut se faire qu'avec l'aval du roi. L'opération est trop risquée, et demande un déploiement de forces trop important, pour pouvoir s'opérer sans l'appui de Charles IX. Mais le problème est aigu : comment retourner le roi qui, depuis des mois, penche si manifestement en faveur des huguenots ? C'est d'abord le comte de Retz qui approche Charles IX : il va le trouver dans ses appartements, sans doute vers 11 heures du soir. Il lui expose assez brutalement la participation de Catherine de Médicis et du duc d'Anjou à la conspiration contre l'amiral, et la justifie par la menace que représentent les huguenots contre la couronne. Pour preuve, il avance la dénonciation des sieurs de Bouchavannes et de Gramont.

La réaction de Charles IX est brutale et hostile : il refuse d'entendre les arguments du comte de Retz, et celui-ci bat en retraite devant une nouvelle crise de rage du roi. Mais Charles IX a été profondément ébranlé par ce qu'il vient d'entendre, et c'est Catherine de Médicis qui revient aussitôt à la charge, accompagnée de l'ensemble des conjurés. La reine mère mène un assaut en règle contre son fils, employant le chantage affectif, l'autorité maternelle, secondée par les arguments de ses complices. Au cours d'une scène terrible, le roi résiste ; mais Catherine, qui connaît les faiblesses de son fils, finit par insinuer que son refus n'est peut-être motivé que par la lâcheté. Ce disant, elle humilie Charles IX, elle le remet en concurrence ave son frère Anjou, si admiré pour sa



gloire militaire. C'en est trop pour l'esprit fragile du roi. Il cède alors, et s'écrie avec fureur : « Vous le voulez. Eh bien ! Qu'on les tue tous ! Qu'on les tue tous ! »

VII. La « sonaria » parisienne (24 août 1572)

Il est près de deux heures du matin quand le roi se range du côté des massacreurs. Désormais, Catherine de Médicis et ses affidés veulent agir vite, pour prendre de vitesse les huguenots. L'opération doit être lancée avant le matin, avant que Charles, pris de remords, ne puisse revenir sur sa décision.

La liste des aristocrates huguenots qui doivent être mis à mort est rapidement dressée ; elle avait déjà été préparée dans la soirée, dans les allées des Tuileries. Gaspard de Coligny, Charles de Téligny sont les premiers noms inscrits. À deux heures du matin, Charles IX convoque l'ensemble des gardes du Louvre : les cent gentilshommes du roi, les cinquante-six du duc d'Anjou et les cinquante du duc d'Alençon. Le roi leur fait jurer de respecter les ordres qui vont leur être donnés au cours de la nuit, et les menace de châtiments corporels s'ils ne les exécutent pas. Les gardes suisses du roi sont disposés dans la cour du Louvre, armés de hallebardes. Enfin, on convoque les représentants de la municipalité parisienne. Au cours de la semaine, le nouveau prévôt des marchands (l'équivalent du maire) venait d'être élu ; pour parer tout dysfonctionnement, le roi et les conjurés font venir au Louvre l'ancien prévôt, Claude Marcel, et son successeur, Le Charron. On leur demande de lever la milice bourgeoise immédiatement, d'interdire la sortie de Paris à quiconque n'est pas muni d'un sauf-conduit royal, et de soutenir les « exécutions extraordinaires » des chefs huguenots. C'est alors, dans la précipitation, que Catherine de Médicis, commet sans doute une de ses plus graves erreurs : elle a négligé le fanatisme de Claude Marcel, membre influent du parti guisard et violemment hostile aux protestants. Loin de limiter son soutien aux seules opérations lancées par la



couronne, Claude Marcel va rassembler ses hommes de main, noyauter la populace de la capitale, et dans les heures qui suivront, la lancer dans le massacre généralisé de tous les protestants...

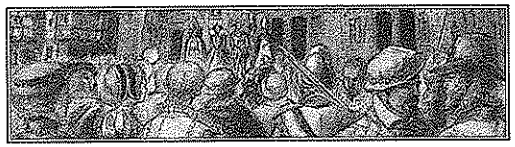
Reste à coordonner l'ensemble des opérations, pour ne laisser aucune chance aux cibles. Le procédé retenu porte la marque des « Italiens » ayant organisé le massacre : la tuerie doit commencer quand la cloche du palais sonnera le tocsin, à quatre heures du matin. C'est ce qu'on appelle, en Italie, une « sonaria », un signal qu'on donne à un ensemble de conjurés pour massacrer simultanément tous les adversaires politiques d'une cité. Mais la sonaria parisienne porte la marque de la précipitation : dès trois heures du matin, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois se met en branle, avant l'échéance prévue, bientôt suivie par toutes les cloches de Paris. La légende veut que Catherine de Médicis et son fils, Henri d'Anjou, aient voulu se raviser au dernier moment, prenant conscience de l'ampleur du désastre à venir. Mais cette sonaria anticipée les prive de la possibilité d'arrêter la tragédie.

Les massacreurs se répandent dans Paris. En guise de signe de reconnaissance, ils portent une croix blanche au chapeau.

VIII. La mort de l'amiral

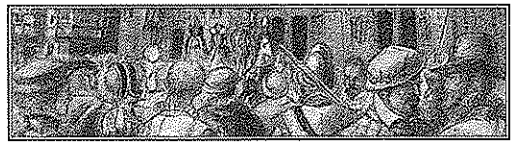
La première cible des tueurs, c'est Gaspard de Coligny. Trois aristocrates, entourés de leurs spadassins et de gardes suisses du duc d'Anjou, sont chargés de son élimination : il s'agit du duc Henri de Guise, de son oncle le duc d'Aumale, et du demi-frère du roi, le bâtard d'Angoulême. Lorsqu'ils arrivent rue de Béthisy, le capitaine Cosseins, chargé de la garde du logis de l'amiral, se range aussitôt du côté du duc de Guise avec ses cinquante arquebusiers. Mais il ne livre pas un assaut en règle, préférant la ruse. Il frappe à la porte de l'hôtel de Rochefort, criant qu'un messager du roi veut parler à l'amiral. M. de Labonne, maître d'hôtel de Gaspard de Coligny, ouvre alors la porte : Cosseins se rue sur lui et le poignarde.

Mais derrière le maître d'hôtel se trouvaient les cinq Suisses d'Henri de Navarre. Un combat confus les oppose aux spadassins pour la





- Duc Henri de Guise -

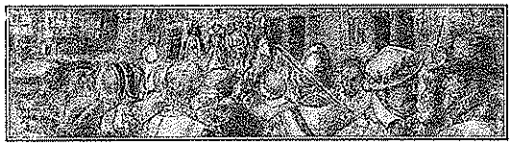


défense du portail ; l'un des Suisses est tué, mais les quatre autres parviennent à se dégager, se replient au travers de la première cour et se barricadent dans le logis principal, bloquant la porte en entassant des coffres contre le battant.

Les coups de feu échangés lors de l'accrochage au portail ont réveillé l'amiral et les proches qui logent avec lui. Blessé, rongé de fièvre, Coligny sait qu'il n'a plus la force de combattre ni de fuir ; mais il exhorte les siens à l'abandonner et à prendre la fuite par les toits. Charles de Téligny, sa femme Louise (la fille de l'amiral), Ambroise Paré, le pasteur Merlin et l'enseigne Cornaton parviennent ainsi à disparaître avant le dernier assaut des assassins. Seul Nicolas Müss, l'interprète allemand de l'amiral, refuse de l'abandonner et partage son sort.

En bas, les Suisses du duc d'Anjou défoncent la porte, repoussent les coffres ; dirigés par Cosseins, ils grimpent l'escalier quatre à quatre. Mais, à l'étage, ils se retrouvent à nouveau face aux quatre Suisses d'Henri de Navarre. Ils hésitent à ouvrir le feu sur leurs compatriotes : alors Cosseins leur ordonne de redescendre, et fait monter ses propres arquebusiers. Les soldats français massacrent les quatre défenseurs de l'amiral, puis enfoncent la porte de sa chambre. Deux spadassins appartenant au duc de Guise entrent alors dans la pièce : il s'agit d'Attin, un soldat picard, et de Yanowitz, surnommé Besme, un mercenaire originaire de Bohème. Ils sont suivis par une foule de soldats. L'amiral les attend, debout. Besme demande : « N'es-tu pas l'amiral ? » Coligny répond : « C'est moi. » Il jette alors un regard à l'épée d'estoc que le spadassin tient à la main, et lance : « Au moins si quelque homme et non ce goujat (valet) me faisait mourir. » Besme jure, et frappe alors Coligny en travers de la poitrine, puis à la tête. Attin et les soudards y vont également de leurs coups d'épée et d'épieu.

Les spadassins soulèvent ensuite le corps et le jettent par la fenêtre ; Coligny semble encore en vie, car il s'accroche faiblement au rebord avant de s'écraser sur les pavés de la cour. En bas, le duc de Guise et le bâtard d'Angoulême s'approchent du corps. Henri de Guise essuie le visage ensanglanté, et atteste : « Ma foi, c'est bien lui. » Puis, il se relève, donne un coup de pied à la dépouille et quitte l'hôtel avec Henri d'Angoulême. Des soldats coupent la tête de Coligny : ils doivent la



rapporter au Louvre, d'où Catherine de Médicis l'enverra au duc d'Albe, pour prouver à la couronne espagnole qu'elle s'est débarrassée du pire adversaire de Philippe II.

IX. Le massacre des chefs protestants

Charles de Téligny ne survit pas de beaucoup à l'amiral ; alors qu'il s'enfuit par les toits de l'hôtel de Rochefort, il est repéré par les gardes du duc d'Anjou, qui font feu sur lui. Blessé d'un coup d'arquebuse, il est rattrapé et étranglé. Rue de Béthisy, les maisons occupées par d'autres capitaines huguenots sont prises d'assaut. Armand de Piles, Antoine de Clermont d'Amboise, le baron de Pont sont tués au saut du lit. François-Nompar de Caumont-La Force est arrêté par les soldats du comte Annibal de Coconnat avec ses deux fils ; malgré l'escorte armée, il est assassiné en pleine rue avec son fils aîné Arnaud par des émeutiers. Seul le cadet, Jacques, survivra, couvert du sang de son père et de son frère, parce qu'il fera le mort entre leurs cadavres. Le comte de La Rochefoucauld trouve une mort dérisoire ; la veille, Charles IX a voulu le retenir dans sa chambre, mais le roi étant facétieux, La Rochefoucauld a cru qu'il tramait une plaisanterie, et refusé en arguant que le valet du roi puait trop des pieds... À l'aube du 24 août, quand La Rochefoucauld entend frapper violemment à la porte, il croit que c'est encore une farce du roi, et il ouvre en riant. Il est massacré sur le seuil de son logis.

Au Louvre, Henri de Navarre et Henri de Condé ont passé la nuit dans la chambre du roi de Navarre, en compagnie de Marguerite et d'une quarantaine de gentilshommes huguenots. Ils n'ont pas fermé l'œil, mais ont tenu toute la nuit un débat enflammé sur la conduite à tenir. Leur discussion a été si vive et si bruyante qu'ils n'ont pas entendu les échos du début du massacre. Au point du jour, ayant résolu de demander à Charles IX justice contre Henri de Guise, les deux princes protestants se rendent au jeu de paume avec leurs gentilshommes, laissant Marguerite s'assoupir. Condé et Navarre ne vont pas loin : ils sont interceptés dans



la cour du Louvre, brutalement séparés de leurs compagnons, qui sont livrés sous leurs yeux aux coups de hallebardes des Suisses. Ils voient ainsi mourir leurs serviteurs, leurs officiers et leurs amis. Puis, ils sont menés devant Charles IX, qui leur ordonne d'abjurer, sous peine de partager le sort de leurs compagnons dans les trois jours.

Marguerite, de son côté, est brutalement réveillée par l'irruption dans sa chambre de Gabriel de Lévis, comte de Léran. Le gentilhomme, couvert de sang, se jette sur elle en criant « Navarre ! Navarre ! » Il est poursuivi par les gardes du palais et leur capitaine, M. de Nançay. Marguerite prend la défense du gentilhomme huguenot ; comme le capitaine de Nançay l'a connue enfant, il accède à sa requête et épargne le comte de Léran. Puis la reine de Navarre court chez sa sœur, Claude de Lorraine ; dans les couloirs du Louvre, les pages de son mari la supplient de les sauver, elle voit un homme massacré à coups de hallebarde à trois mètres d'elle...

Certains aristocrates protestants parviennent néanmoins à échapper à la tuerie. La veille, Ségur-Pardaillan, le vidame de Chartes et le comte Gabriel de Montgomery ont été loger sur la rive droite de la Seine. Réveillés par le tumulte du début du massacre, ils croient qu'on se bat sur la rive gauche et prennent une barque pour traverser le fleuve ; mais une arquebusade nourrie part des rives, et ils comprennent qu'ils sont tombés dans un gigantesque traquenard. Ils parviennent cependant à regagner la rive droite, à enfourcher des chevaux et à prendre la fuite par le faubourg Saint-Germain. Avertis, le duc de Guise et le duc d'Aumale rassemblent des hommes et leur donnent la chasse pendant une bonne partie de la journée. Les gentilshommes huguenots parviendront cependant à leur échapper.

X. Le déchaînement populaire

Mais le massacre va très vite échapper au contrôle des conjurés, et prendre une immense ampleur. La population parisienne, en particulier le bas peuple, va se livrer à une terrible chasse au huguenot, et commettre les pires atrocités. Les maisons sont prises d'assaut ; vieillards, femmes,

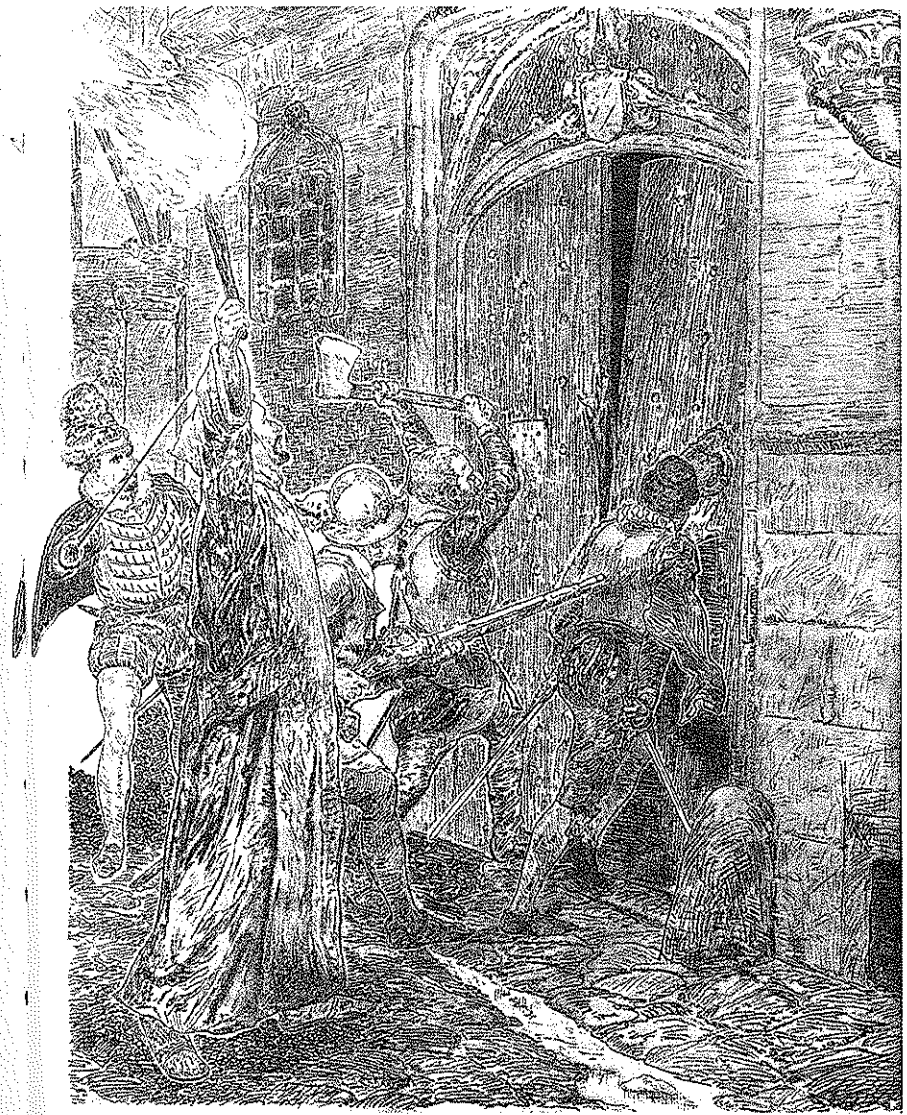
enfants sont massacrés ; les corps nus sont souvent défenestrés, jetés sur le pavé, traînés jusqu'à la Seine où ils sont lancés au milieu du cours du fleuve. Certaines victimes sont encore vivantes quand elles sont jetées à l'eau, en dépit de blessures par balle ou par dague. On les assomme à coups de rame, ou on les empêche de regagner la rive pour les voir se noyer. Des grappes de corps nus et ensanglantés s'accrochent aux piles des ponts. La capitale est remplie de scènes horribles : des femmes enceintes sont éventrées et bourrées de paille, des enfants catholiques traînent sur le pavé des nourrissons encore vivants qu'ils vont jeter dans le fleuve. Le traitement du corps de Coligny donne une idée de la sauvagerie de la populace. On s'empare du cadavre sans tête de l'amiral, on lui coupe les mains, on le castre, on le traîne jusqu'à la Seine où on le jette dans la journée du 24. Le lendemain, on le repêche, on le traîne à nouveau dans la ville, on le pend par les pieds au gibet de Montfaucon, et quelques émeutiers allument un feu sous la dépouille profanée...

À la tête de 1800 hommes de guerre, le duc d'Anjou est chargé de faire régner l'ordre dans la ville ; mais le contrôle de ses soldats lui échappe, et les hommes d'armes sont les premiers à se livrer au pillage. Ainsi mettent-ils à sac toutes les riches échoppes du pont Notre-Dame, l'une des artères commerciales les plus florissantes de Paris. Car l'émeute ne prend pas seulement les protestants pour cibles : nombre de bourgeois catholiques sont également massacrés. On profite du chaos pour voler les biens des riches, voire les tuer s'ils résistent. On profite également du chaos pour régler des comptes personnels ; Jacques Charpentier, professeur à la Sorbonne, envoie ainsi des meurtriers chez son contradicteur Pierre Ramus, professeur au collège royal. Ramus était un des plus grands philosophes et mathématiciens de l'époque : il n'en est pas moins rançonné, dagué, défenestré, traîné jusqu'à la Seine par des écoliers... Même certains aristocrates catholiques, soupçonnés de tiédeur religieuse, se trouvent menacés : ainsi le maréchal de Cossé, qui avait pourtant joué un rôle majeur à Moncontour auprès du duc d'Anjou, échappe-t-il de peu à la mort.

Le massacre va durer cinq jours. Au milieu de la journée du 24, un « miracle » a lieu. Au cimetière des Innocents, un buisson d'aubépine qui paraissait mort a refleuri, au beau milieu de la tuerie. Les prêtres

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE XII
AOÛT 1572
À
OCTOBRE 15





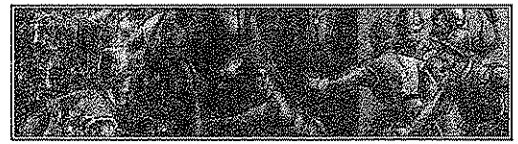
catholiques y voient le signe de l'assentiment divin, et la fureur populaire redouble. Dès le 24 août, le roi et Catherine de Médicis multiplieront les ordres pour arrêter l'hécatombe ; en vain. Il faudra attendre le 29 août pour que la tuerie prenne fin. La Seine charrie les corps par centaines, et le Louvre est couvert de corbeaux qui se repaissent des cadavres. Il est probable que le massacre parisien a fait 3000 morts. La violence de ce carnage a ébranlé l'esprit de Charles IX ; au début du mois de septembre, il lui semble toujours entendre le crépitement des arquebusades et la clameur des victimes...

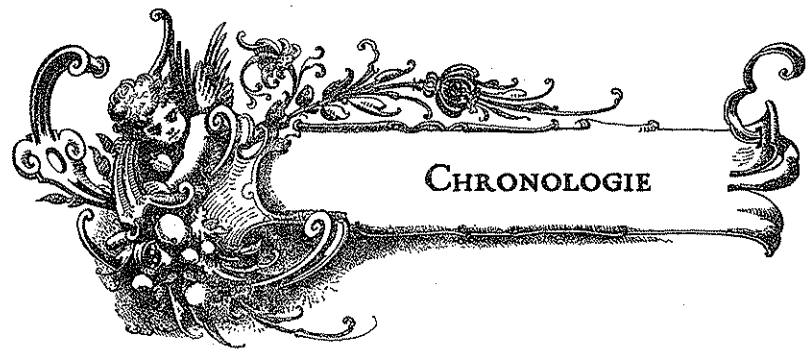
Mais, dans le royaume, la tuerie ne fait que commencer. Une « saison des Saint-Barthélemy » s'ouvre : sur le modèle parisien, de nombreuses villes organisent le massacre de leur population protestante. On extermine les huguenots à La Charité dès le 24 août, à Meaux les 25 et 26 août, à Bourges le 26 août, à Orléans les 26 et 27 août, à Angers les 28 et 29 août, à Lyon du 31 août au 2 septembre, à Troyes le 4 septembre, derechef à Bourges le 11 septembre, à Rouen du 17 au 20 septembre, à Bordeaux et Toulouse le 3 octobre, à Gaillac et Albi les 5 et 6 octobre. Au total, c'est sans doute 10000 huguenots qui sont ainsi assassinés en un peu plus d'un mois.

C'est en apprenant ces terribles nouvelles que le pape Grégoire XIII célèbre un Te Deum, pour célébrer l'extermination des protestants français. De son côté, Philippe II danse de joie quand on lui annonce le carnage. Henri de Navarre et Henri de Condé, prisonniers à la cour, abjurent la foi réformée en septembre 1572. Le parti protestant est décapité.

S'agit-il de la fin des troubles ? C'est oublier qu'il reste des places de sûreté aux mains des huguenots, en particulier la plus puissante de toutes : La Rochelle. C'est oublier aussi que deux capitaines redoutables ont échappé à la tuerie : le comte de Montgomery, et François de La Noue, « Bras de Fer », qui faisait office d'ambassadeur du roi en Angleterre en août 1572. Les protestants ont subi un coup terrible, mais ils ne sont pas complètement écrasés. Ils vont redresser la tête.

Les massacres de la Saint-Barthélemy n'auront, au final, rien résolu. Ils provoqueront au contraire la quatrième guerre civile.





Chronologie

1559

30 juin : Henri II mortellement blessé par Gabriel de Montgomery au cours d'un tournoi.

10 juillet : Mort de Henri II. Accession au trône de François II.

1560

8 mars : Édit d'apaisement.

10-18 mars : Tumulte d'Amboise.

17 mars : François de Lorraine, duc de Guise, nommé lieutenant général du royaume.

21-26 août : Assemblée de Fontainebleau.

31 août : Convocation des États généraux du royaume pour le mois de décembre.

Automne : Premiers mouvements insurrectionnels réformés.

31 octobre : Arrestation de Louis de Bourbon, prince de Condé.

Novembre : Condamnation à mort du prince de Condé.

5 décembre : Mort de François II. Accession au trône de Charles IX.

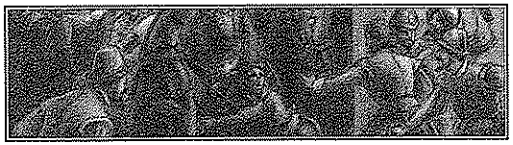
Décembre : Grâce de Louis de Condé. Antoine de Navarre et Catherine de Médicis régents.

13 décembre : Ouverture des États généraux à Orléans.

1561

31 janvier : Clôture des États généraux.

Mars : Catherine de Médicis gouvernante de France, Antoine de Navarre lieutenant général du royaume.



Avril : Formation du triumvirat : alliance catholique rassemblant le duc de Guise, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André.

31 juillet : Ouverture d'une assemblée d'évêques à Poissy.

1er-27 août : États généraux de Pontoise.

9 septembre – 14 octobre : Colloque de Poissy.

1562

17 janvier : Édit de Saint-Germain, dit « édit de Janvier ».

1er mars : Massacre de Wassy. Début de la première guerre civile.

16 mars : Entrée triomphale du duc de Guise à Paris.

23 mars : Le prince de Condé quitte Paris.

27 mars : Les triumvirs s'emparent de Charles IX et de Catherine de Médicis à Fontainebleau et les ramènent à Paris.

2 avril : Le prince de Condé s'empare d'Orléans.

12-14 avril : Massacre des réformés de Sens par la population catholique.

15 avril : Le comte de Montgomery, capitaine protestant, s'empare de Rouen par surprise.

27 avril : Le baron des Adrets, capitaine protestant, s'empare de Valence.

29-30 avril : Prise de Lyon par sa population protestante.

9 mai : Le baron des Adrets s'empare de Grenoble.

11-15 mai : Combats de rue à Toulouse ; la ville reste catholique.

15 mai : Le baron des Adrets s'empare de Vienne.

5 juin : Une coalition de troupes royales et pontificales s'empare d'Orange : sac de la ville et massacre de la population.

9 juin : Pourparlers de Toury entre Catherine de Médicis et le prince de Condé.

Été : Orléans ravagée par une épidémie de peste : l'armée du prince de Condé est décimée.

29 juin : Conférence de Talsy.

17 juillet : Combat de Targon, victoire des catholiques de Guyenne sous les ordres de Blaise de Monluc.

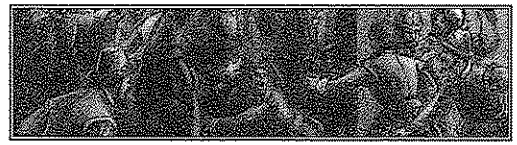
1er août : Le maréchal de Saint-André s'empare de Poitiers.

20 septembre : Traité de Hampton Court : les protestants cèdent Le Havre à Elizabeth d'Angleterre.

Fin septembre : Début du siège de Rouen par l'armée des triumvirs.

9 octobre : Bataille de Vergt, victoire des catholiques de Guyenne sous les ordres de Blaise de Monluc.

15 octobre : Antoine de Navarre grièvement blessé au siège de Rouen.



26 octobre : L'armée des triumvirs s'empare de Rouen.

26-28 octobre : Sac de Rouen et massacre de la population.

8 novembre : Début de l'offensive de l'armée des princes (protestants).

17 novembre : Mort d'Antoine de Navarre.

26 novembre : L'armée des princes met le siège devant Paris.

6 décembre : L'armée des princes abandonne le siège de Paris.

19 décembre : Bataille de Dreux. Laborieuse victoire des catholiques ; le maréchal de Saint-André est assassiné sur le champ de bataille, le connétable de Montmorency capturé par les protestants et le prince de Condé par les catholiques.

1563

1er février : L'amiral de Coligny lance une offensive contre la Normandie.

4 février : Le duc de Guise met le siège devant Orléans.

17 février : Jean Poltrot de Méré abat le duc de Guise d'une balle dans le dos.

24 février : François de Guise meurt à Saint-Mesmin.

25 février : L'amiral de Coligny met le siège devant Caen.

2 mars : Coligny s'empare de Caen.

19 mars : Édit d'Amboise. Fin officielle de la première guerre civile. Mais le baron de Soubise refuse l'édit et continue à défendre Lyon contre l'armée royale.

15 juin : Soumission du baron de Soubise au duc de Nemours. Fin effective de la première guerre civile.

6 juillet : Déclaration de guerre de la France à l'Angleterre.

11 juillet : Début du siège du Havre par l'armée royale, commandée par le connétable de Montmorency et le prince de Condé.

28 juillet : Capitulation du Havre. Fin de la guerre franco-anglaise.

17 août : Proclamation de la majorité de Charles IX au parlement de Rouen.

1564

Janvier : Édit de Paris, qui fixe le début de l'année civile le 1er janvier et plus le 1er mars.

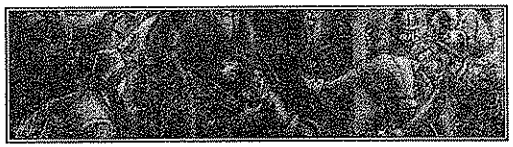
24 janvier : Début du « grand voyage ».

1565

14 juin – 2 juillet : L'entrevue de Bayonne.

1566

8 janvier : Violent accrochage, à Paris, entre les troupes du cardinale de Lorraine et la garnison de François de Montmorency.



1er mai : Fin du « grand voyage ».

10 août : Début de la vague d'iconoclasme aux Pays-Bas espagnols.

23 août : La gouvernante Marguerite de Parme concède la liberté de culte aux Pays-Bas.

Novembre : Sur ordre du roi Philippe II, le duc d'Albe lève une armée d'élite en Italie pour marcher sur les Pays-Bas.

Hiver : Ralliement du prince d'Orange et du comte Lamoral d'Egmont à Marguerite de Parme. Guerre des troupes de la gouvernante contre les « Gueux » calvinistes des Pays-Bas.

1567

10 juillet : Tension entre le duc Henri d'Anjou et le prince de Condé à Fontainebleau.

18 juillet : L'armée du duc d'Albe quitte l'Italie et remonte vers le nord, en longeant la frontière orientale du royaume de France.

3 août : L'armée du duc d'Albe entre aux Pays-Bas.

22 août : Le duc d'Albe entre à Bruxelles et instaure un régime de terreur.

Septembre : Complot des princes protestants au château de Valery.

28 septembre : Surprise de Meaux. Début de la deuxième guerre civile.

29 septembre : François de La Noue s'empare d'Orléans au nom du prince de Condé ; Nîmes tombe entre les mains des insurgés huguenots.

30 septembre : Massacre de la Michelade à Nîmes.

1er octobre : Le prince de Condé s'empare de Saint-Denis.

8 octobre : Début du blocus de Paris par l'armée des princes.

10 novembre : Bataille de Saint-Denis. Laborieuse victoire catholique. Le connétable Anne de Montmorency est grièvement blessé par Robert Stuart.

11 novembre : L'armée des princes lève le blocus de Paris et se replie vers l'est.

12 novembre : Mort du connétable Anne de Montmorency.

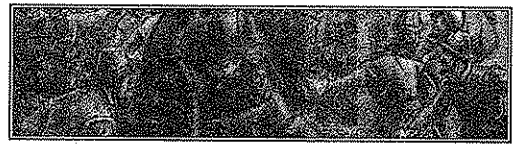
14 novembre : Henri d'Anjou nommé lieutenant général du royaume.

Mi-décembre : Victoire de Timoléon de Cossé-Brissac sur l'armée (protestante) des vicomtes à Messignac.

1568

Mi-janvier : Jonction de l'armée des princes avec l'armée mercenaire de Jean-Casimir de Bavière près de Pont-à-Mousson, en Lorraine.

24 février : L'armée des princes met le siège devant Chartres.



23 mars : Édit de Longjumeau. Fin de la deuxième guerre civile.

Juillet : Combat de Saint-Valéry-sur-Somme : le maréchal de Cossé écrase une troupe de huguenots, dirigée par François de Cocqueville, qui s'apprêtaient à soutenir la rébellion néerlandaise contre l'Espagne.

21 juillet : Le duc d'Albe écrase à Jemmingen l'armée insurrectionnelle de Ludovic de Nassau.

Août : Complots catholiques contre les princes protestants français. Traité de la « Sainte Alliance » entre calvinistes néerlandais et français.

23 août : Fuite des princes huguenots vers La Rochelle. Début de la troisième guerre civile.

26 octobre : Combat de Mensignac : le duc Louis de Montpensier écrase l'avant-garde de l'armée protestante du baron d'Acier et de Paul de Mouvans. Paul de Mouvans est tué au cours de l'engagement.

1569

22 février : Une armée mercenaire commandée par Guillaume d'Orange et le duc des Deux-Ponts pénètre dans le royaume pour porter secours à l'armée des princes.

13 mars : Bataille de Jarnac. Victoire de l'armée royale sous le commandement d'Henri d'Anjou. Le prince Louis de Condé est assassiné par François de Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou.

25 mars : Sac de Beaune par l'armée du prince d'Orange et du duc des Deux-Ponts.

4 mai : Gaspard de Coligny et François d'Andelot probablement empoisonnés à Saintes. Coligny survit, mais d'Andelot meurt.

10 mai : L'armée du prince d'Orange et du duc des Deux-Ponts met le siège devant La Charité.

20 mai : Chute de La Charité. Sac de la ville par l'armée du prince d'Orange et du duc des Deux-Ponts.

11 juin : Mort du duc des Deux-Ponts.

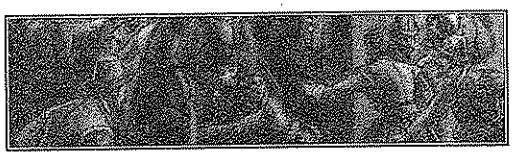
12 juin : Jonction de l'armée des princes et de l'armée mercenaire à Saint-Yrieix.

25 juin : Bataille de La Roche-l'Abeille. L'avant-garde royale est écrasée par l'amiral de Coligny. Philippe Strozzi, colonel général de l'infanterie et cousin de la reine mère, est capturé.

Fin juillet : L'armée des princes met le siège devant Poitiers.

7 septembre : L'armée des princes abandonne le siège de Poitiers.

3 octobre : Bataille de Moncontour. Victoire écrasante de l'armée



royale commandée par le duc d'Anjou. L'amiral de Coligny est grièvement blessé au cours du combat.

7 octobre : Artus de Vaudray, seigneur de Mouy, lieutenant de l'amiral de Coligny, est assassiné d'une balle dans le dos par Charles de Louviers, seigneur de Maurevert.

16 octobre : L'armée royale met le siège devant Saint-Jean d'Angély.

3 décembre : Capitulation de Saint-Jean d'Angély.

1570

3 janvier : Jonction entre l'armée de l'amiral de Coligny et l'armée du comte de Montgomery au sud de la Garonne.

15 juin : Combat de Sainte-Gemme : victoire des troupes protestantes de François de La Noue et du comte de La Rochefoucauld sur les troupes catholiques du capitaine Puygaillard. Reconquête de la Saintonge et du Poitou par les protestants, malgré la grave blessure reçue par François de La Noue au siège de Fontenay.

26 juin : Combat d'Arnay-le-Duc. Malgré une forte supériorité numérique, l'armée royale commandée par le maréchal de Cossé ne parvient pas à venir à bout de la petite armée de l'amiral de Coligny. Baptême du feu des jeunes princes Henri de Navarre (futur Henri IV) et Henri de Condé.

4 juillet : L'amiral de Coligny se fortifie à La Charité.

8 août : Paix de Saint-Germain. Fin de la troisième guerre civile.

21 novembre : Mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche à Mézières.

1571

3 février : Insurrection ratée de la population protestante d'Orange.

21 mars : Empoisonnement probable d'Odet de Châtillon à Canterbury.

12 septembre : Réconciliation de l'amiral de Coligny avec Charles IX à Blois.

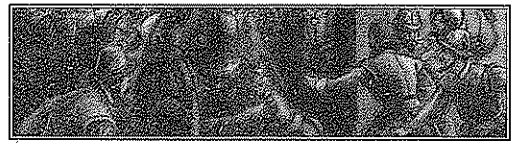
20 décembre : Émeute de la croix de Gastine, à Paris.

1572

15 février : Rencontre de Chenonceaux. Début des négociations entre Catherine de Médicis et Jeanne d'Albret pour le mariage de Marguerite de Valois et Henri de Navarre.

11 mars : Accords signés pour le mariage de Marguerite de Valois et Henri de Navarre.

1er avril : Les « Gueux de mer » s'emparent du port de Brielle, aux Pays-Bas. Début d'une nouvelle



insurrection généralisée des Pays-Bas contre l'Espagne.

9 avril : Traité franco-anglais d'alliance défensive.

9 juin : Mort de Jeanne d'Albret à Paris.

17 juillet : Défaite de Saint-Ghislain aux Pays-Bas : 4 000 huguenots français sont écrasés par l'armée de don Fadrique d'Albe. Les Espagnols obtiennent la preuve de la complicité de Charles IX avec les insurgés néerlandais.

18 août : Mariage à Paris de Marguerite de Valois et Henri de Navarre.

22 août : Tentative ratée d'assassinat sur l'amiral de Coligny, rue des Poulies, à Paris. Réaction menaçante des protestants.

24 août : Massacre de la Saint-Barthélemy à Paris. L'amiral de Coligny et la plupart des chefs protestants sont assassinés. Henri de Condé et Henri de Navarre sont arrêtés. Massacre des protestants à La Charité.

25 août : Deuxième jour du massacre parisien. Massacre des protestants à Meaux.

26 août : Troisième jour du massacre parisien, deuxième jour du massacre de Meaux. Massacre des protestants à Bourges et à Orléans.

27 août : Quatrième jour du massacre parisien, deuxième jour du massacre d'Orléans.

28 août : Cinquième jour du massacre parisien. Massacre des protestants à Angers.

29 août : Sixième jour du massacre parisien, deuxième jour du massacre d'Angers.

31 août : Massacre des protestants à Lyon.

1er septembre : Deuxième jour du massacre lyonnais.

2 septembre : Troisième jour du massacre lyonnais.

11 septembre : Nouveau massacre de protestants à Bourges.

17 septembre : Massacre des protestants à Rouen.

18 septembre : Deuxième jour du massacre de Rouen.

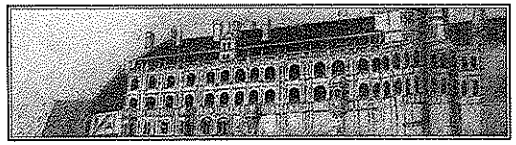
19 septembre : Troisième jour du massacre de Rouen.

20 septembre : Quatrième jour du massacre de Rouen.

3 octobre : Massacre des protestants à Toulouse et à Bordeaux.

5 octobre : Massacre des protestants à Gaillac et à Albi.

6 octobre : Deuxième jour des massacres de Gaillac et d'Albi.



Bibliographie indicative

Plusieurs articles fondamentaux parus dans des revues spécialisées ainsi qu'un certain nombre d'ouvrages anciens n'ont pas été référencés ici par manque de place. Sauf mention contraire, seules les dernières éditions connues à ce jour ont été indiquées.

Histoire générale de la France au XVIe siècle

• ***La France moderne de 1515 à 1789,*** **Jean Meyer, série « Histoire de France » sous la direction de Jean Favier, LGF - Le Livre de Poche, collection « Le Livre de Poche références », 1985**

Une vision synthétique de l'histoire de France à l'époque moderne ; plus intéressant pour resituer la deuxième moitié du XVIe siècle dans son contexte global que pour y chercher des détails précis.

• ***Le Livre et le glaive. Chronique de la France au XVIe siècle,*** **Joël Cornette, Armand Colin / SEDES, 1999**

Une chronique aisée à consulter, qui s'échelonne de 1498 à 1598. Chaque année propose une chronologie, des gros plans thématiques (événementiels, biographiques...) et une liste d'œuvres marquantes.

• ***Histoire de France, tome II : L'État royal, de Louis XI à Henri IV, 1460-1610,*** **Emmanuel Le Roy Ladurie, Hachette, 1987**

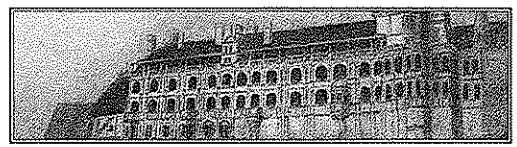
Consultez cette édition pour ses illustrations richement commentées, de préférence à l'édition de poche parue chez le même éditeur dans la collection « Pluriel ». Le chapitre « L'arbre de justice » propose l'analyse d'un organigramme (d'époque !) de l'appareil d'État, graphiques à l'appui.

• ***La France du XVIe siècle, 1483-1598,*** **Arlette Jouanna, PUF, collection « Quadrige Manuels », 2006**

Un excellent ouvrage destiné aux étudiants en histoire, technique mais clair, qui analyse les mentalités, l'économie et la société autant que les événements.

• ***La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire,*** **Arlette Jouanna, Philippe Hamon, Dominique Biloghi, Guy Le Thiec, Robert Laffont, collection « Bouquins », 2001**

Une somme importante sur la France du premier XVIe siècle, avec un dictionnaire très riche de personnages historiques, dont certains furent les acteurs des guerres civiles. Recommandé.



Histoire des institutions françaises au XVIe siècle

• ***Les institutions de la France au XVIe siècle,*** **Roger Doucet, Picard, 1948, 2 volumes**

• ***Les institutions de la France au XVIe siècle,*** **Gaston Zeller, PUF, collection « Dito », 1987**

• ***Dictionnaire de l'Ancien Régime,*** **(s.d.) Lucien Bély, PUF, collection « Quadrige Dicos Poche », 2003**

• ***Les institutions de la France sous la monarchie absolue, 1598-1789,*** **Roland Mousnier, PUF, collection « Quadrige Manuels », 2005**

• ***Histoire du droit pénal, Tome I : Le droit pénal, Tome II : La procédure criminelle,*** **André Laingui, Arlette Lebigre, Cujas, collection « Synthèse », 1979-1980**

• ***Le Parlement de Paris ou la voix de la raison (1559-1589),*** **Sylvie Daubresse, Droz, collection « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 2005**

Étude fondamentale de la cour souveraine où évolueront nombre de vos personnages exerçant un office de magistrat ou d'avocat.

Les guerres de Religion

Bien que centrés sur l'aspect politique et datés à certains égards (notamment sur le plan des études religieuses), les ouvrages de Lucien Romier demeurent des références historiographiques ainsi que d'agréables lectures :

• ***Les origines politiques des guerres de Religion. Tome I : Henri II et l'Italie (1547-1555). Tome II : La fin de la magnificence extérieure, le roi contre les protestants (1555-1559),*** **Lucien Romier, Perrin et Cie, 1913-1914. Réédition Slatkine, 1974**

www.archive.org

• ***Le royaume de Catherine de Médicis. La France à la veille des guerres de Religion, Tomes I et II,*** **Lucien Romier, Perrin, 1922**

• ***La conjuration d'Amboise. L'aurore sanglante de la liberté de conscience, le règne et la mort de François II,*** **Lucien Romier, Librairie académique Perrin et Cie, 1923**

• ***Catholiques et huguenots à la cour de Charles IX. Les États généraux d'Orléans, le colloque de Poissy, le « Concordat » avec les protestants, le massacre de Vassy (1560-1562),*** **Lucien Romier, Librairie académique Perrin et Cie, 1924**

• ***Histoire et dictionnaire des guerres de Religion,*** **Arlette Jouanna, Jacqueline Boucher, Dominique Biloghi, Guy Le Thiec, Robert Laffont, collection « Bouquins », 1998**

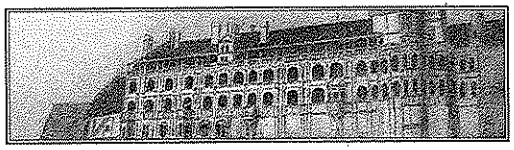
Une somme incontournable. L'histoire des guerres de Religion est assez dense et mise en perspective par l'histoire de toutes les grandes nations européennes de l'époque. Le dictionnaire est une mine de renseignement sur les personnages historiques que peuvent croiser vos joueurs, et la bibliographie est copieuse. Si vous ne deviez en acheter qu'un…

• ***Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion vers 1525 - vers 1610,*** **Denis Crouzet, Champ Vallon, collection « Les classiques », 2005**

Que peut bien mouvoir un massacreur au XVIe siècle ? Un fleuron de « l'histoire des mentalités » et un tournant dans l'historiographie des guerres de Religion, d'approche assez difficile.

• ***Les Français pendant les guerres de religion,*** **Jean-Marie Constant, Hachette, collection « La vie quotidienne », 2002**

Un ouvrage clair qui étudie les mentalités françaises durant les guerres de Religion.



BIBLIO-GRAPHIE

• ***Princes, Politics and Religion, 1547-1589*, Nicola Mary Sutherland, The Hambledon Press, 1984**

Un recueil d'articles sur les grandes figures de l'époque : Catherine de Médicis et sa légende noire ; les relations d'Elizabeth Ière d'Angleterre avec les huguenots de France et les « Gueux » des Pays-Bas ; l'assassinat du duc François de Guise ; le rôle du cardinal de Lorraine durant le colloque de Poissy ; l'amiral de Coligny pendant les guerres civiles…

• ***Le tour de la paix. Mission et commissions d'application des édits de pacification sous le règne de Charles IX (1560-1574)*, Jérémie Foa, Université Lumière Lyon 2, 2008**

http://demeter.univ-lyon2.fr/sdx/theses/lyon2/2008/foa_j

Une thèse novatrice, qui éclaire le rôle des commissaires nommés par la couronne afin d'appliquer les édits de pacification sur le terrain. Du plus haut intérêt pour incarner des PJ enclins à accepter des missions impossibles en temps de guerre civile...

• ***Guerres et paix de religion en Europe, XVIe-XVIIe siècles*, David El Kenz, Claire Gantet, Armand Colin, collection « Cursus », 2008**

Un ouvrage de synthèse, destiné aux étudiants ; clair et accessible en dépit de l'ampleur de son sujet.

Le Grand Voyage

• ***Catherine de Médicis présente à Charles IX son royaume, 1564-1566*, Pierre Champion, Bernard Grasset, 1937**

Une agréable narration des étapes du « grand voyage », essentiellement basée sur la correspondance de Don Francés de Alava, ambassadeur de Philippe II en France. Ouvrage vieilli selon la discipline historique, mais féconde source d'inspiration dans un cadre rôliste.

• ***Un tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Jean Boutier, Alain Dewerpe, Daniel Nordman, Aubier, 1984**

Brillante étude du périple de la cour à travers le royaume.

Le massacre de la Saint-Barthélemy

• ***Charles IX, la France et le contrôle de l'Espagne, Tome I : Avant la Saint-Barthélemy, Tome II : Après la Saint-Barthélemy*, Pierre Champion, Bernard Grasset, 1939**

Le récit du règne de Charles IX durant les sombres années qui précédèrent et suivirent le massacre. Approche méthodologique dépassée, mais la narration demeure captivante.

• ***Le massacre de la Saint-Barthélemy, 24 août 1572*, Philippe Erlanger, Gallimard, collection « Trente journées qui ont fait la France », 1960**

Le détail de la Saint-Barthélemy et son impact historique, par un prolifique conteur. Ouvrage grand public, assez daté ; d'intéressants documents reproduits en annexe.

• ***The Massacre of St. Bartholomew and the European Conflict*, Nicola Mary Sutherland, Barnes and Noble, 1973**

Mise en perspective des tensions religieuses à l'échelle européenne et remise en cause de la thèse traditionnelle qui incrimine la reine mère de l'attentat contre Coligny, « premier acte » du massacre.

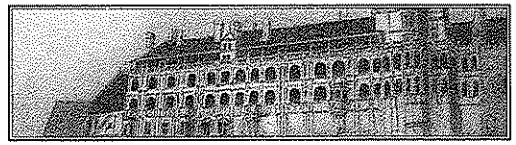
• ***1572, La Saint-Barthélemy*, Janine Garrisson, Complexe, collection « La Mémoire des siècles », 1987**

Par une historienne de confession protestante, une étude synthétique qui expose clairement la thèse traditionnelle (reprise dans *Te Deum*...). Nécessite une mise à jour suite au renouvellement de la recherche durant ces deux dernières décennies.

• ***Myths about the St. Bartholomew's Day Massacres, 1572-1576*, Robert McCune Kingdon, Harvard University Press, 1988**

Une enquête sur la profusion de libelles et pamphlets imprimés en réaction au massacre. L'auteur rend bien compte de la difficulté à écrire une histoire raisonnée de l'évènement historique à partir de sources polémiques.

BIBLIO-GRAPHIE



BIBLIO-GRAPHIE

• ***La nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance*, Denis Crouzet, Fayard, collection « Chroniques », 1994**

Relevant de l'anthropologie historique plutôt que de l'histoire événementielle, une enquête focalisée sur l'imaginaire néo-platonicien de la monarchie des derniers Valois. Lecture assez difficile, compliquée par le style parfois « incantatoire » de l'auteur.

• ***L'assassinat de Coligny*, Jean-Louis Bourgeon, Droz, collection « Travaux d'histoire éthico-politique », 1992**

• ***Charles IX devant la Saint-Barthélemy*, Jean-Louis Bourgeon, Droz, collection « Travaux d'histoire éthico-politique », 1995**

Ces deux ouvrages offrent un condensé de la thèse résolument révisionniste de J.-L. Bourgeon, déjà exposée dans une série d'articles parus dans des revues spécialisées. Adoptant un ton quasiment pamphlétaire, l'auteur entreprend d'innocenter la famille royale en présentant le massacre comme le résultat d'un complot espagnol, d'un putsch guisard et d'un soulèvement proto-ligueur orchestré par les notables parisiens. Certaines interprétations séduisantes et divers commentaires de bon sens n'empêchent pas l'ensemble d'être un échafaudage d'hypothèses fragiles et d'interprétations péremptoires étayées par une utilisation très sélective des sources. Nonobstant, J.-L. Bourgeon a le mérite d'avoir alimenté le débat historiographique en suscitant les clarifications d'historiens qui ont contesté sa relecture des sources (Marc Venard, Denis Crouzet, Éliane Viennot...) et, plus spécifiquement, réfuté ses thèses relatives à la responsabilité du parlement de Paris (Sylvie Daubresse) et de la bourgeoisie parisienne (Barbara B. Diefendorf).

• ***La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'État, 24 août 1572*, Arlette Jouanna, Gallimard, collection « Les journées qui ont fait la France », 2007**

Synthèse claire et mesurée des débats tenus ces dernières années. Recommandé.

La Ligue

• ***Le parti de Dieu. Étude sociale et politique des chefs de la Ligue parisienne, 1585-1594*, Élie Barnavi, Éditions Nauwelaerts, 1980**

• ***Qui étaient les Seize ? Mythes et réalités de la Ligue parisienne (1585-1594)*, Robert Descimon, Klincksieck, Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, tome XXXIV, 1983**

• ***La Sainte Ligue, le juge et la potence. L'assassinat du président Brisson (15 novembre 1591)*, Élie Barnavi et Robert Descimon, Hachette Littérature, collection « La Force des Idées », 1985**

Le chant du cygne des éléments les plus enragés de la Ligue parisienne. Cette étude importante est le fruit de la collaboration entre deux historiens spécialistes du sujet, qui avaient courtoisement croisé le fer au préalable dans une revue spécialisée.

• ***La Ligue*, Jean-Marie Constant, Fayard, 1996**

Synthèse bienvenue sur les différents mouvements ligueurs.

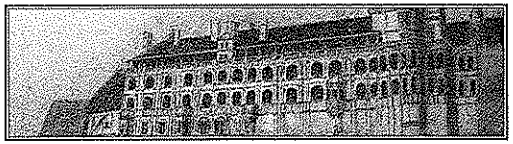
• ***1er août 1589. Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III*, Nicolas Le Roux, Gallimard, collection « Les journées qui ont fait la France », 2006**

L'édit de Nantes

• ***1598. L'édit de Nantes. Pour en finir avec les guerres de Religion*, Bernard Cottret, Perrin, 1997**

Une étude de l'édit de Nantes dans ses perspectives historiques, depuis ses causes au XVIe siècle jusqu'à ses suites au XVIIe siècle, en passant par son élaboration et son application sous Henri IV. Intéressant mais assez technique.

• ***L'édit de Nantes. Chronique d'une***



paix attendue, Janine Garrisson, Fayard, 1998

• *L'édit de Nantes*, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1998

Catalogue d'une exposition ; comporte plusieurs contributions sur l'édit de pacification.

Le traité de Vervins

• *Le Traité de Vervins*, (s.d.) Jean-François Labourdette, Jean-Pierre Poussou et Marie-Catherine Vignal, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, collection du Centre Roland Mousnier, 2000

Un colloque dédié au traité qui mit fin à la guerre ouverte entre Henri IV et Philippe II. Analyse de nombre d'enjeux politiques, militaires et religieux pour le royaume de France et hors de celui-ci.

• *La paix de Vervins, 1598*, (s.d.) Claudine Vidal et Frédérique Pilleboue, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne, 1998

Histoire religieuse

• *Naissance et affirmation de la Réforme*, Jean Delumeau et Thierry Wanegffelen, PUF, collection « Nouvelle Clio », 2003

• *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Jean Delumeau et Monique Cottret, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1996

• *Une difficile fidélité. Catholiques malgré le concile en France XVIe - XVIIe siècles*, Thierry Wanegffelen, PUF, collection « Histoires », 1999

• *La France et le concile de Trente (1518-1563)*, Alain Tallon, École française de Rome, collection « Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome » (B.E.F.A.R.), 1997

Une thèse monumentale sur les rapports ambigus entre le royaume « gallican » et le concile tridentin. La participation des émissaires français, groupés autour du cardinal Charles de Lorraine, offre matière à divers scénarios pour des PJ théologiens : conditions de voyage éprouvantes, inquiétantes rumeurs d'assassinat, oppositions romaines vivaces, atermoiements puis « conversion » finale aux vues du concile.

• *Ni Rome ni Genève. Des fidèles entre deux chaires en France au XVIe siècle*, Thierry Wanegffelen, Honoré Champion, collection « Bibliothèque littéraire de la Renaissance », 1997

Une enquête fascinante sur les hésitations confessionnelles exprimées par certains chrétiens (nicodémites, moyenneurs, iréniques...), autrement dit le « plat-pays des croyances ». Très utile si vous souhaitez interpréter un personnage aux choix religieux non tranchés, en butte aux suspicions des fanatiques de tous bords.

• *Les curés de Paris au XVIe siècle*, Vladimir Angelo, Cerf, collection « Histoire religieuse de la France », 2005

Art de vivre

• *La noblesse française aux XVIe et XVIIe siècles*, Jean-Marie Constant, Hachette, collection « La vie quotidienne », 1994

Une enquête sur les mentalités et sur le mode de vie de la noblesse à l'époque moderne.

• *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Arlette Jouanna, Fayard, 1989

Analyse magistrale des résistances nobiliaires aux progrès de l'absolutisme ; de nombreux développements sur les Malcontents, leurs idées politiques, leurs conjurations et soulèvements armés.

• *Les avenues de Fémynie. Les femmes et la Renaissance*, Madeleine Lazard, Fayard, 2001

Une enquête sur la condition féminine à la Renaissance.

• *Le Sire de Gouberville*, Madeleine Foisil, Flammarion, collection « Champs », 2001

Loin des fastes de la cour, la vie quotidienne d'un petit gentilhomme campagnard du Cotentin. Recommandé.

• *Bourgeois et gentilhommes. La réussite sociale en France au XVIe siècle*, George Huppert, Flammarion, collection « Nouvelle Bibliothèque Scientifique », 1992

• *Chancellerie et culture au XVIe siècle (les notaires et secrétaires du roi de 1515 à 1547)*, Sylvie Charton-Le Clech, Presses universitaires du Mirail, collection « Histoire notariale », 1993

• *Les fils de Caïn. L'image des pauvres et des vagabonds dans la littérature européenne du XVe au XVIIe siècle*, Bronislaw Geremek, Flammarion, collection « Champs », 1997

Miroirs littéraires pour P(N)J larrons et mendiants souhaitant jargonner de concert avec Till l'espiègle, Lazarillo de Tormes et le capitaine Ragot dans la Vallée de misère ou quelqu'autre cour des Miracles.

La cour royale

• *La cour de France au XVIe siècle. Vie sociale et architecture*, Monique Chatenet, Picard, collection « De Architectura », 2002

L'évolution de la vie curiale selon des perspectives architecturales, depuis le début du règne de Charles VIII (1483) jusqu'à l'assassinat d'Henri III (1589). Assez technique mais d'innombrables détails pittoresques à glaner sur l'étiquette et les usages de la cour (fêtes, voyages…) ainsi que sur les logis du roi, de sa famille et de ses courtisans.

• *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547 - vers 1589)*, Nicolas Le Roux, Champ Vallon, collection « Époques », 2001

Une mine de renseignements sur la cour des derniers Valois et le système des faveurs ; indispensable pour interpréter un courtisan ambitieux de manière crédible. Recommandé.

• *Société et mentalité autour de Henri III*, Jacqueline Boucher, Honoré Champion, collection « Bibliothèque littéraire de la Renaissance », 2007

Une thèse monumentale qui explore toutes les facettes de la vie curiale.

• *Les châteaux de la Loire au temps de la Renaissance*, Ivan Cloulas, Hachette, collection « Pluriel », 2003

L'histoire des châteaux de la Loire, où séjournent fréquemment les Valois.

La langue fleurie du XVIe siècle

Sans prétendre ressusciter le langage authentique de l'époque dans le cadre d'une partie de jeu de rôle, quelques termes choisis et expressions pittoresques peuvent pimenter agréablement votre « role play ».

• *Dictionnaire du Moyen français. La langue de la Renaissance de 1340 à 1611*, Larousse, collection « Grand dictionnaire », 2007

• *Le vocabulaire et la société du XVIe siècle*, Georges Matoré, PUF, 1988

• *Le dictionnaire des façons de parler du XVIe siècle. La lune avec les dents*, Pierre Enckell, CNRS Éditions, 2000

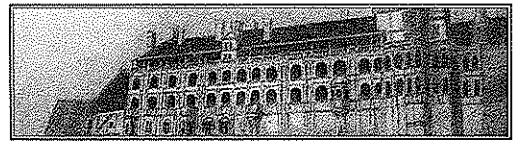
• *Traité des invectives au temps de la Réforme*, Claude Postel, Les Belles Lettres, 2004

Art de la guerre

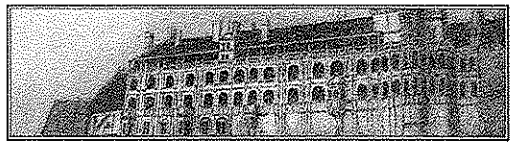
• *The King's army : Warfare, Soldiers, and Society during the Wars of Religion in France, 1562-1576*, James Wood, Cambridge University Press, 2002

Méticuleuse dissection des armées et soldats des cinq premières guerres de Reli-

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION



CHAPITRE XII
AOÛT 1572
À
OCTOBRE 15



gion. Malheureusement réservée aux anglophones, l'étude militaire de référence. Hautement recommandé.

• ***Les guerres de la Renaissance XVe-XVIe siècles*, Thomas F. Arnold, Éditions Autrement, collection « Atlas des guerres », 2002**

Agrémenté de cartes, de graphiques et d'une riche iconographie, un excellent ouvrage qui dépasse le cadre des guerres de Religion pour couvrir nombre de conflits du XVIe siècle. Recommandé.

• ***L'Avènement d'Henri IV, colloque I, Quatrième Centenaire de la bataille de Coutras (Coutras, 16-18 octobre 1987)*, (s.d.) Jacques Perot et Pierre Tucoo-Chala, Éditions J & D, Association « Henri IV 1989 », 1988**

Tenu lors de la commémoration de Coutras (20 octobre 1587), bataille qui vit l'armée du Béarnais écraser les troupes royales menées par l'« archimignon » Anne de Joyeuse, ce colloque est le premier d'une excellente série consacrée à Henri de Navarre. En toute logique, l'ouvrage regroupe de nombreuses communications abordant les sujets militaires.

• ***Croiser le fer. Violence et culture de l'épée dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Pascal Brioist, Hervé Drévillon & Pierre Serna, Champ Vallon, collection « Les classiques », 2008**

Une enquête passionnante, parfois très technique, sur l'histoire du duel à l'ère moderne.

• ***Le blanc de France. La construction des signes identitaires pendant les guerres de Religion (1562-1629)*, Denise Turrel, Droz, collection « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 2005**

Comment la couleur de l'écharpe huguenote a-t-elle fini par devenir celle de l'emblème royal français ? Une remarquable enquête sur les symboles usités par les « guerriers de Dieu ».

• ***Glossaire des termes militaires du seizième siècle. Complément du* Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle *d'Edmond Huguet*, Marine-Anne Michaux, Honoré Champion, 2008**

• ***L'homme de guerre au XVIe siècle, actes du colloque de l'association RHR Cannes 1989*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1992**

• ***Les armes de Minerve. L'Humanisme militaire dans l'Italie du XVIe siècle*, Frédérique Verrier, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, collection « Jalons », 1997**

• ***Le costume, l'armure et les armes au temps de la chevalerie, tome 2 : le siècle de la Renaissance*, Liliane & Fred Funcken, Casterman, 1978**

Par une série de planches en couleurs légendées, le bel album de vulgarisation du couple Funcken permet de visualiser l'infanterie, la cavalerie, la stratégie, les armes, les casques et armures des guerres de ce temps.

• ***Encyclopédie illustrée - Armes à feu anciennes*, Vladimír Dolínek, Gründ, 1998**

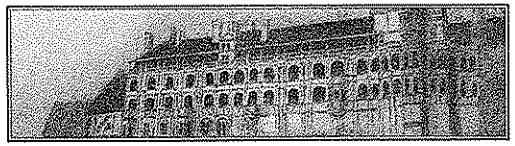
• ***Encyclopédie illustrée – Les armes blanches*, Jan Šach, Gründ, 1999**

Pour trouver de belles photographies de rapières, dagues et autres pistolets à rouet.

• ***The Landsknechts*, Douglas Miller, Gerry Embleton (illustrations), Osprey Publishing, collection « Men-at-Arms », 1976**

• ***Landsknecht Soldier 1486–1560*, John Harald Richards, Gerry Embleton (illustrations), Osprey Publishing, collection « Warrior », 2002**

• ***Renaissance Swordmanship: The Illustrated Use of Rapiers and Cut-and-Thrust Swords*, John Clements, Paladin Press, 1997**



Même s'il pèche par manque de précision (en particulier quant aux références historiques) ou à la subjectivité de certaines parties du discours de l'auteur, force est de reconnaître à cet ouvrage son caractère pionnier et son rôle de catalyseur pour la dynamique de la pratique actuelle de l'escrime Renaissance. Une façon sympathique de commencer à appréhender les éléments de base, avant de se plonger dans des livres plus précis et plus ardus.

• **The Martial Arts of Renaissance Europe, Sydney Angelo, Yale University Press, 2000**

Un des ouvrages de référence sur le patrimoine des arts de combat européens de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance.

• **Forums sur l'escrime de la Renaissance et sur sa pratique actuelle**

Tout curieux des traités d'escrime du XVIe siècle trouvera certainement son bonheur en consultant le *Schola Forum – Fiore dei liberi*, où il trouvera, en toute légalité, des liens vers des ouvrages au format PDF.

http://www.fioredeiliberi.org/phpBB3/viewforum.php?f=19

Il n'existe pas de forum francophone traitant de manière approfondie de l'escrime de la Renaissance. Néanmoins, quelques informations sur l'escrime ancienne et de duel peuvent être trouvées dans les rubriques « Histoire de l'escrime » et « L'escrime à travers le temps » du forum **Escrime Info** (http://www.escrime-info.com/), ou dans le forum ***Aux joueurs d'espée*** (http://odelanno.free.fr/forum/index.php).

L'offre est bien plus large en revanche, en termes de forums étrangers, comme dans le forum de l'***Order of the Seven Hearts*** (http://salvatorfabris.com/forum/), très orienté vers l'escrime italienne à la rapière, dans la rubrique sur l'escrime historique européenne du ***Sword Forum International*** (http://www.swordforum.com/forums/forumdisplay.php?f=15), ou encore dans le forum de l'***Asociación española de esgrima antigua*** (http://www.esgrimaantigua.com/).

Bonnes villes et provinces du royaume de France

Anjou

• ***Les nobles, la ville et le roi. L'autorité nobiliaire en Anjou pendant les guerres de Religion*, Laurent Bourquin, Belin, collection « Histoire et société. Essais d'histoire moderne », 2001**

Aunis

• ***Le Commerce rochelais de la fin du XVe siècle au début du XVIIe*, Étienne Trocmé et Marcel Delafosse, Armand Colin / École pratique des Hautes Études, Centre de recherches historiques, collection « Ports – Routes - Trafics », 1953**

Une minutieuse enquête centrée sur les aspects économiques.

• ***La Rochelle, fidèle et rebelle*, Pascal Rambeaud, Le Croît vif, collection « Documentaires », 1999**

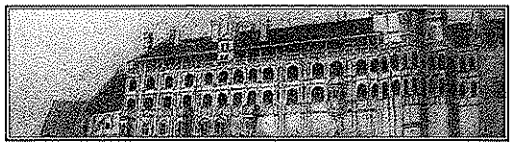
Une admirable petite étude de la cité portuaire huguenote et du fameux siège qu'elle soutint en 1573, durant la quatrième guerre de Religion.

• ***De La Rochelle vers l'Aunis. L'histoire des réformés et de leurs Églises dans une province française au XVIe siècle*, Pascal Rambeaud, Honoré Champion, collection « Vie des huguenots », 2003**

Bourgogne

• ***Mayenne et la Bourgogne : étude sur la Ligue (1587-1596)*, Henri Drouot, Éditions Picard, 1937, 2 volumes**

• ***Hands of Honor : Artisans and Their World in Dijon, 1550-1650*, James R. Farr, Cornell University Press, 1988**



Bretagne

• *Nantes et le Pays Nantais au moment de l'Édit de Nantes*, n° hors-série du Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, Département d'Histoire de l'Université de Nantes, 1999

• *Authority and Society in Nantes during the French Wars of Religion, 1558-98*, Elizabeth C. Tingle, Manchester University Press, collection « Studies in Early Modern European History », 2006

Champagne

• *Noblesse seconde et pouvoir en Champagne aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, Laurent Bourquin, Publications de la Sorbonne, 1994

• *A City in Conflict : Troyes during the French Wars of Religion*, Penny Roberts, Manchester University Press, 1996

• *Civic Agendas and Religious Passion : Châlons-sur-Marne during the French Wars of Religion, 1560-1594*, Mark W. Konnert, Sixteenth Century Journal Publishers, collection « Sixteenth Century Essays & Studies », 1997

• *Local Politics in the French Wars of Religion: The Towns of Champagne, the Duc de Guise, and the Catholic League, 1560-95*, Mark W. Konnert, Ashgate Publishing Limited, collection « St Andrews Studies in Reformation History », 2006

Dauphiné

• *Le carnaval de Romans. De la Chandeleur au mercredi des Cendres, 1579-1580*, Emmanuel Le Roy Ladurie, Gallimard, collection « Folio Histoire », 1986

Au terme de deux semaines carnavalesques, la cité de Romans devient le sanglant théâtre d'un affrontement entre deux partis adverses. Une étude historique majeure, digne d'un roman et quasiment prête à servir de scénario pour *Te Deum...*

• *Le Dauphiné devant la monarchie absolue : le procès des tailles et la perte des libertés provinciales, 1540-1640*, Éditions d'Acadie et Presses universitaires de Grenoble, 1993

• *Grenoble au temps de la Ligue. Étude politique, sociale et religieuse d'une cité en crise (vers 1562-vers 1598)*, Stéphane Gal, Presses universitaires de Grenoble, collection « La Pierre et l'Écrit », 2000

Île-de-France

• *Paris au XVI^e^ siècle*, Jean-Pierre Babelon, Hachette, collection « Nouvelle histoire de Paris », 1986

L'ouvrage de référence sur la plus grande ville d'Occident à la Renaissance. Recommandé.

• *Paris et Catherine de Médicis*, Marie-Noëlle Baudoin-Matuszek (dir.), Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, 1989

• *Paris City Councillors in the Sixteenth Century : The Politics of Patrimony*, Barbara B. Diefendorf, Princeton University Press, 1983

• *Beneath the Cross : Catholics and Huguenots in Sixteenth-Century Paris*, Barbara B. Diefendorf, Oxford University Press, 1993

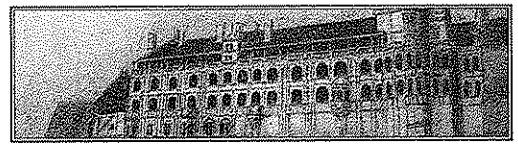
• *Une concorde urbaine. Senlis au temps des réformes (vers 1520-vers 1580)*, Thierry Amalou, Pulim, 2007

Limousin

• *Le temps des guerres de Religion. Le cas du Limousin (vers 1530-vers 1630)*, Michel Cassan, Publisud, collection « La France au fil des siècles », 1996

LIVRE 3
CHRONIQUES
DES GUERRE
DE RELIGION

CHAPITRE XII
AOÛT 1572
À
OCTOBRE 15



Lyonnais

• *Grand commerce et vie urbaine au 16^e^ siècle. Lyon et ses marchands (env. 1520-env. 1580)*, Richard Gascon, Éditions de l'EHESS, collection « Civilisations et sociétés », 1971, 2 volumes

Étude fondamentale de la capitale des Gaules, qui dépasse largement la perspective économique. Recommandé.

• *Le plan de Lyon vers 1550. Édition critique des 25 planches originales du plan conservé aux archives de la ville de Lyon*, Éditions Archives municipales de Lyon, 1990

• *Présence italienne à Lyon à la Renaissance. Du milieu du XV^e^ à la fin du XVI^e^ siècle*, Jacqueline Boucher, LUGD, 1998

• *Vivre à Lyon au XVI^e^ siècle*, Jacqueline Boucher, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2002

• *Lyon 1562, capitale protestante. Une histoire religieuse de Lyon à la Renaissance*, Yves Krumenacker (dir.), Éditions Olivétan, 2009

Une excellente lecture complémentaire à l'ouvrage de Richard Gascon ; plusieurs textes importants sur la prise de Lyon (fin avril-début mai 1562), « l'occupation huguenote » et ses suites. Recommandé.

• *Une province française à la Renaissance. La vie intellectuelle en Forez au XVI^e^ siècle*, Claude Longeon, Centres d'Études Foréziennes, 1975

Normandie

• *Rouen during the Wars of Religion*, Philip Benedict, Cambridge University Press, collection « Cambridge Studies in Early Modern History », 2004

• *The Rouen Campaign, 1590-1592 : Politics, Warfare and the Early-Modern State*, Howell A. Lloyd, Oxford University Press, 1973

• *The Formation of a Provincial Nobility : The Magistrates of the Parlement of Rouen, 1499-1610*, Jonathan Dewald, Princeton University Press, 1980

• *New World Merchants of Rouen, 1559-1630*, Gayle K. Brunelle, Truman State University Press, collection « Sixteenth Century Essays and Studies », 1991

• *Noble Power during the Wars of Religion. The Guise Affinity and the Catholic Cause in Normandy*, Stuart Carroll, Cambridge University Press, collection « Cambridge Studies in Early Modern History », 2005

• *The Nobility of the Election of Bayeux, 1463-1666 : Continuity through Change*, James B. Wood, Princeton University Press, 1980

Picardie

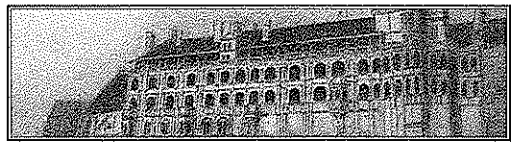
• *Word of Honor : Interpreting Noble Culture in Sixteenth-Century France*, Kristen Neuschel, Cornell University Press, 1989

Une analyse des liens de fidélité entretenus par le prince Louis de Condé dans son gouvernement de Picardie.

• *War and Government in the French Provinces : Picardy 1470-1560*, David Potter, Cambridge University Press, 2002

Étude militaire de la province ; traite uniquement la période antérieure aux guerres civiles.

• *Une République imaginaire. Amiens pendant les troubles de religion (1559-1597)*, Olivia Carpi, Belin, collection « Histoire et société », 2005



Poitou

• *Between Crown and Community : Politics and Civic Culture in Sixteenth-Century Poitiers*, Hilary J. Bernstein, Cornell University Press, 2004

Provinces du Midi : Béarn, Navarre, Guyenne, Gascogne, Languedoc, Provence

• *Protestants du Midi, 1559-1598*, Janine Garrisson, Bibliothèque historique Privat, 1991

• *Catholic Activism in South-West France, 1540-1570*, Kevin Gould, Ashgate Publishing Limited, collection « St Andrews Studies in Reformation History », 2006

• *« De l'Espagnol dedans le ventre ! » Les catholiques du Sud-Ouest de la France face à la Réforme (vers 1540-1589)*, Serge Brunet, Honoré Champion, collection « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine », 2007

Une enquête sur le panier de crabes où s'ébrouent réseaux d'espionnage espagnols et ligues de catholiques intransigeants ; inépuisable source d'inspiration pour vos scénarios tant diplomatiques que bellicistes. Hautement recommandé.

• *Henri de Navarre et le royaume de France, 1572-1589*, Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn, Cahiers de l'Académie de Béarn, numéro exceptionnel de la *Revue de Pau et du Béarn*, 1984, n°12

De nombreux articles sur le Béarnais et les provinces du Sud-Ouest : voyages et séjours du roi de Navarre en 1584 ; une seigneurie béarnaise gérée par la « Belle Corisande » ; les relations parfois houleuses entre Henri, alors gouverneur de Guyenne, et la cité de Bayonne ; les grandes et petites écuries du roi…

• *L'avènement d'Henri IV, Colloque II, Provinces et pays du Midi au temps d'Henri de Navarre, 1555-1589 (Bayonne, 7-9 octobre 1988)*, (s.d.) Jacques Perot et Pierre Tucoo-Chala, Éditions J & D, Association « Henri IV 1989 », 1989

Un colloque plein d'intérêt sur les relations entre Henri de Navarre, les protestants et plusieurs localités et provinces du Midi : Marmande, Pau, Bayonne, la Navarre française... Une communication porte sur l'administration des armées par le fameux gouverneur du Languedoc, Henri de Montmorency-Damville.

• *Histoire militaire de Bayonne, Tome I : De l'origine de Bayonne à la mort d'Henri IV*, Gabriel François Blaÿ de Gaïx, Harriet, 1980

• *Histoire de Bayonne, Tome I : Des origines à la révolution française de 1789*, Pierre Hourmat, Société des Sciences Lettres & Arts de Bayonne, 1986

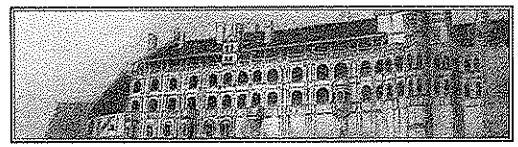
• *Les cadets de Gascogne. Une histoire turbulente*, Véronique Larcade, Éditions Sud-Ouest, collection « Histoire », 2005

• *Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596)*, Pierre-Jean Souriac, Champ Vallon, collection « Époques », 2008

• *Montpellier au temps des troubles de Religion. Pratiques testamentaires et confessionnalisation (1544-1622)*, Valérie Leclerc-Lafage, Honoré Champion, collection « Vie des huguenots », 2010

• *Huguenot Heartland : Montauban and Southern French Calvinism during the Wars of Religion*, Philip Conner, Ashgate Publishing Limited, collection « St Andrews Studies in Reformation History », 2002

• *Chroniques des frères ennemis. Catholiques et protestants à Nîmes du XVIe au XVIIIe siècle*, Robert Sauzet, Paradigme, collection « Varia », 1992



• *Marseille au temps des troubles, 1559-1596. Morphologie sociale et luttes de factions*, Wolfgang Kaiser, Éditions de l'EHESS, collection « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 1992

Genève

• *Calvin*, Bernard Cottret, Payot, collection « Petite Bibliothèque Payot », 2009

• *Théodore de Bèze*, Paul-Frédéric Geisendorf, Alexandre Jullien éditeur, 1967

• *Théodore de Bèze. Poète et théologien*, Alain Dufour, Droz, collection « Titre courant », 2009

• *Geneva and the Coming of the Wars of Religion in France, 1555-1563*, Robert McCune Kingdon, Droz, collection « Cahiers d'Humanisme et Renaissance », 2007

Une étude des pasteurs français formés à Genève puis renvoyés dans le royaume pour y prêcher la bonne parole, illustrant ainsi le précepte de Calvin adressé aux églises réformées de France : « Donnez-moi du bois, et je vous envoie des flèches ». Incontournable pour tout joueur interprétant un ministre. Une traduction française se fait attendre depuis 1956, date de la première édition.

• *Geneva and the Consolidation of the French Protestant Movement, 1564-1572 : A Contribution to the History of Congregationalism, Presbyterianism and Calvinist Resistance Theory*, Robert McCune Kingdon, Droz, collection « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 1967

La suite de l'étude susmentionnée : de nouveaux développements sur la compagnie des pasteurs de Genève, les querelles intestines des Églises réformées de France, l'attitude de la cité calviniste durant les trois premières guerres de Religion...

• *La vie quotidienne à Genève au temps de Calvin*, René Guerdan, Hachette Littérature, 1973

Italie

• *Histoire de l'Italie*, Catherine Brice, éditions Hatier, 1992. En particulier le chapitre « Du sac de Rome à Galilée ».

• *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Arlette Jouanna (sous la direction de), éditions Robert Laffont, 1998.

Plus particulièrement la partie « L'Italie espagnole » dans le chapitre « L'empire castillan et sa défense », et le chapitre « L'Italie non espagnole », de Dominique Biloghi et Guy Le Thiec.

• *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours*, Pierre Milza, éditions Fayard, 2005.

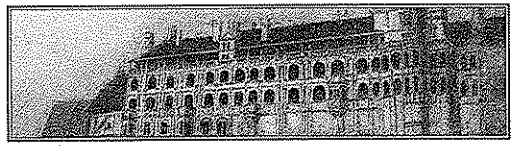
Notamment les chapitres « Les guerres d'Italie » et « Économie et société en Italie aux xvie et xviie siècles ».

Rome

• *Saint Pie V*, Nicole Lemaître, Fayard, 1994

• *La politique de St Pie V en France (1566-1572). Choix de pièces des archives vaticanes précédé d'une étude sur les relations de Rome et de la France à la veille de la Saint-Barthélemy*, Charles Hirschauer, Fontemoing & Cie, 1922
http://www.archive.org/

• *Ptolémée Gallio, cardinal de Côme. Étude sur la Cour de Rome, sur la secrétairerie pontificale et sur la politique des papes au XVIe siècle*, Per Olof von Törne, Librairie Alphonse Picard, 1907
http://www.archive.org/



• *Correspondance des nonces en France Lenzi et Gualterio, légation du cardinal Trivultio (1557-1561)*, éd. établie par J. Lestocquoy, Université pontificale grégorienne / École Française de Rome, collection « Acta Nuntiaturae Gallicae », 1977

• *Correspondance du nonce en France Fabio Mirto Frangipani (1568-1572 et 1586-1587), Nonce extraordinaire en 1574, 1575-1576 et 1578*, éd. établie par A. Lynn Martin, Université pontificale grégorienne / École Française de Rome, collection « Acta Nuntiaturae Gallicae », 1984

• *Correspondance du nonce en France Antonio Maria Salviati, 1572-1578*, éd. établie par Pierre Hurtubise et Robert Toupin, Université pontificale grégorienne / Éditions E. de Boccard, collection « Acta Nuntiarae Gallicae », 1975, 2 volumes

• *Correspondance du nonce en France Giovanni Battista Castelli (1581-1583)*, éd. établie par Robert Toupin, Presses de l'Université grégorienne / Éditions E. de Boccard, collection « Acta Nuntiarae Gallicae », 1967

• *Girolamo Ragazzoni évêque de Bergame, nonce en France. Correspondance de sa Nonciature, 1583-1586*, éd. établie par Pierre Bet, Presses de l'Université grégorienne / Éditions E. de Boccard, collection « Acta Nuntiaturae Gallicae », 1962

• *Rome au XVI^e siècle*, Jean Delumeau, Hachette Littératures, Collection « Pluriel », 2008

Les îles britanniques

• *Élisabeth I^ère d'Angleterre*, Michel Duchein, Fayard, 1992

Complexe et passionnant, à l'image de son sujet ; à lire absolument si vous comptez jouer dans le cadre de la diplomatie franco-anglaise.

• *Marie Stuart*, Michel Duchein, Fayard, 1987

Un ouvrage qui apporte un éclairage précieux sur les relations entre France, Écosse et Angleterre.

• *Tudor Knight*, Christopher Gravett, Graham Turner (illustrations), Osprey Publishing, collection « Warrior », 2006

• *Elizabethan Sea Dogs 1560–1605*, Angus Konstam, Angus McBride (illustrations), Osprey Publishing, collection « Elite », 2000

• *Tudor Warships (2), Elizabeth I's Navy*, Angus Konstam, Tony Bryan (illustrations), Osprey Publishing, collection « New Vanguard », 2008

• *Scottish Renaissance Armies 1513–1550*, Jonathan Cooper, Graham Turner (illustrations), Osprey Publishing, collection « Elite », 2008

• *Castles and Tower Houses of the Scottish Clans 1450–1650*, Stuart Reid, Graham Turner (illustrations), Osprey Publishing, collection « Fortress », 2006

• *The Border Reivers*, Keith Durham, Angus McBride (illustrations), Osprey Publishing, collection « Men-at-Arms », 1995

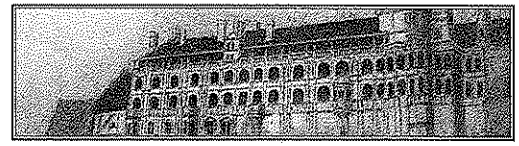
• *The Irish Wars 1485–1603*, Ian Heath, David Sque (illustrations), Osprey Publishing, collection « Men-at-Arms », 1993

Les Espagnes du Roi Catholique

Biographies

• *Philippe II*, Ivan Cloulas, Fayard, 1992

Une biographie complexe, austère et finalement assez inquiétante, à l'image de son sujet.



• *Alba : A Biography of Fernando Alvarez de Toledo, Third Duke of Alba, 1507-1582*, William S. Maltby, University of California Press, 1983

L'ouvrage de référence sur le redoutable duc d'Albe.

• *Don Juan d'Autriche*, Jean-Pierre Bois, Tallandier, 2008

Une étude du vainqueur de Lépante.

Études générales

• *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II*, Fernand Braudel, LGF - Le Livre de Poche, collection « Références », 1993, 3 volumes

Un monument historiographique ; incontournable pour qui souhaite comprendre les enjeux géographiques, politiques, économiques et culturels, au moment où la Méditerranée perd son statut de « centre du monde ».

• *Histoire des Espagnols*, Bartolomé Bennassar, Robert Laffont, collection « Bouquins », 1996

Une approche de l'histoire de l'Espagne qui met les hommes au centre du débat, plutôt que les évènements et les dates.

• *L'Espagne de Philippe II*, Joseph Pérez, Fayard, 1999

Une critique de « la leyenda negra », la légende noire espagnole qui entacha le règne philippin ; excellente lecture complémentaire à I. Cloulas.

• *L'Espagne de Philippe II*, Raphaël Carrasco, Éditions Ellipses Marketing, collection « Les essentiels de la civilisation espagnole », 1999

Pour la compréhension de l'engagement de l'Espagne dans la défense du catholicisme, ainsi que pour le portrait social et économique du pays.

• *Monarchies espagnole et française, 1550-1714*, Fanny Cosandey, Isabelle Poutrin, Atlande, collection « Clefs concours », 2001

Excellente étude croisée des monarchies du Roi Très Chrétien et du Roi Catholique.

La diplomatie et l'espionnage

• *Les chiffres de Philippe II (1555-1598) et du Despacho Universal durant le XVII^e siècle*, J.-P. Devos, Académie Royale de Belgique, 1950

Présentation et décryptage des chiffres qui protégeaient les secrets de la correspondance diplomatique espagnole.

• *Felipe II y Francia (1559–1598). Política, Religión y Razón de Estado*, Valentín Vázquez de Prada, Ediciones Universidad de Navarra, S.A. (EUNSA), 2004

Les rapports de Philippe II avec la royauté française via l'ambassade espagnole durant les guerres de Religion, de l'alliance équivoque à la guerre ouverte. Fondamental, mais réservé aux hispanophones.

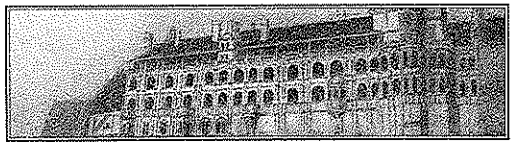
• *Don Francés de Álava y Beamonte. Correspondencia inédita de Felipe II con su embajador en París (1564-1570)*, Pedro Rodríguez y Justina Rodríguez, Sociedad Guipuzcoana de Ediciones y Publicaciones, 1991

Biographie de l'ombrageux représentant de Philippe II en France entre 1564 et 1572, suivie de l'édition d'une partie de la correspondance diplomatique du Roi Catholique.

• *Diplomacy and Dogmatism : Bernardino de Mendoza and the French Catholic League*, De Lamar Jensen, Harvard University Press, 1964

L'auteur tend à surestimer l'influence de l'ambassadeur d'Espagne sur la Ligue parisienne. Avant d'être nommé en France, Mendoza avait déjà défrayé la chronique comme diplomate en Angleterre.

• *Sebastián de Arbizu, espía de Felipe II. La diplomacia secreta española y la intervención en Francia*, Carlos



Carnicer et Javier Marcos, Nerea, 1998

Les agissements souterrains du docteur Arbizu, agent espagnol dans le Sud-Ouest. Prolongements de la ténébreuse affaire « Antonio Pérez », ex-secrétaire d'État de Philippe II, devenu l'un des plus farouches opposants à son souverain.

• ***Historia de la diplomacia española, Tome VI : La diplomacia de Felipe II*, Miguel Ángel Ochoa Brun, Ministerio de Asuntos Exteriores, Biblioteca diplomática española, 2003**

• ***Au service du roi catholique. « Honorables ambassadeurs » et « divins espions ». Représentation diplomatique et service secret dans les relations hispano-françaises de 1598 à 1635*, Alain Hugon, Casa de Velázquez, collection « Bibliothèque de la Casa de Velázquez », 2004**

Important ; traite seulement de la période postérieure au traité de Vervins mais certains procédés demeurent intemporels et plus d'un espion a fait ses premières armes durant les troubles de Religion avant de poursuivre ses activités sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII.

• ***Espías de Felipe II. Los servicios secretos del Imperio español*, Carlos Carnicer et Javier Marcos, La Esfera de los Libros, 2005**

L'ouvrage de référence sur « les tentacules de l'empire » du Roi Catholique. Malheureusement réservé aux hispanophones, *bis repetita non placent.*

• ***Diplomatie et espionnage. Les ambassadeurs du roi de France auprès de Philippe II du traité du Cateau-Cambrésis (1559) à la mort de Henri III (1589)*, Jean-Michel Ribera, Honoré Champion, collection « Bibliothèque littéraire de la Renaissance », 2007**

Un ouvrage indispensable si vous comptez jouer dans la diplomatie franco-espagnole ; les missions de chaque ambassadeur français sont décrites avec un grand luxe de détails. Hautement recommandé.

Aspects militaires et stratégiques

• ***Los Tercios*, René Quatrefages, Servicio de Publicaciones del Estado Mayor del Ejército, « Colección Ediciones Ejército », 1983**

L'ouvrage de référence sur les troupes d'élite de Philippe II.

• ***De Pavía a Rocroi. Los Tercios de infantería española en los siglos XVI y XVII*, Julio Albi de La Cuesta, Balkan Editores, 1999**

• ***The Grand Strategy of Philip II*, Geoffrey Parker, Yale University Press, 2000**

Une étude stratégique portant sur la préservation et l'expansion de « l'empire » du Roi Catholique.

• ***Le dossier de l'invincible armada*, Colin Martin et Geoffrey Parker, Tallandier, collection « Dossiers », 1988**

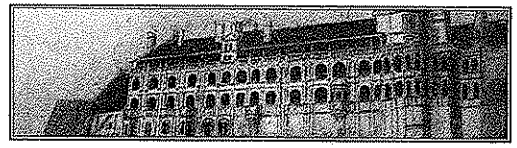
• ***Spanish Galleon 1530–1690*, Angus Konstam, Tony Bryan (illustrations), Osprey Publishing, collection « New Vanguard », 2004**

• ***Renaissance War Galley 1470–1590*, Angus Konstam, Tony Bryan (illustrations), Osprey Publishing, collection « New Vanguard », 2002**

• ***Lepanto 1571 : The Greatest Naval battle of the Renaissance*, Angus Konstam, Tony Bryan (illustrations), Osprey Publishing, collection « Campaign », 2003**

• ***The Armada Campaign 1588*, John Tincey, Richard Hook (illustrations), Osprey Publishing, collection « Elite », 1988**

• ***The Armada Campaign 1588 : The Great Enterprise against England*, Angus Konstam, Howard Gerrard (illustrations), Osprey Publishing, collection « Campaign », 2001**



L'Inquisition espagnole

• ***L'Inquisition espagnole, XVe-XIXe siècles*, Bartolomé Bennassar, Hachette Littératures, collection « Pluriel », 2002**

• ***Pouvoir et Inquisition en Espagne au XVIe siècle. « Soto contre Riquelme »*, Jaime Contreras, Aubier Montaigne, collection « Histoires », 1997**

• ***L'administration de la foi. L'Inquisition de Tolède, XVIe-XVIIIe siècle*, Jean-Pierre Dedieu, Casa de Velázquez, collection « Bibliothèque de la Casa de Velázquez », 2002**

• ***Frontiers of Heresy : The Spanish Inquisition from the Basque Lands to Sicily*, William Monter, Cambridge University Press, collection « Cambridge Studies in Early Modern History », 2003**

• ***Les inquisitions modernes dans les Pays-Bas méridionaux (1520-1633), Première partie : législation* et *Seconde partie : Les Victimes*, Aline Goosens, Université de Bruxelles, collection « Spiritualités Libres » 1997-1999, 2 volumes**

Franche-Comté

• ***Philippe II et la Franche-Comté. Étude d'histoire politique, religieuse et sociale*, Lucien Febvre, Perrin, 2009**

Une étude classique et toujours fondamentale, en dépit de la date de sa première publication (1912).

• ***Quand la Franche-Comté était espagnole*, Jean François Solnon, Fayard, 1989**

• ***La Franche-Comté espagnole. À travers les archives de Simancas, une autre histoire des Franc-comtois et de leurs relations avec l'Espagne de 1493 à 1678*, François Pernot, Presses universitaires de Franche-Comté, 2003**

• ***La Franche-Comté au temps de Charles Quint*, Paul Delsalle, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2005**

• ***Les Franc-Comtoises à la Renaissance*, Paul Delsalle, Éditions Alan Sutton, 2005**

• ***Vivre en Franche-Comté au siècle d'or, XVIe-XVIIe siècles*, Paul Delsalle, Éditions Cêtre, 2006**

• ***L'invasion de la Franche-Comté par Henri IV*, Paul Delsalle, Éditions Cêtre, 2010**

• ***La Franche-Comté et les anciens Pays-Bas, XIIIe-XVIIIe siècles, Tome 1 : Aspects politiques, diplomatiques, religieux et artistiques*, (s.d.) Laurence Delobette, Paul Delsalle, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010**

Pays-Bas

• ***Guillaume le Taciturne, Comte de Nassau, Prince d'Orange*, Yves Cazaux, Fonds Mercator, 1973**

Une biographie richement illustrée du chef de l'insurrection des Pays-Bas contre le roi Philippe II.

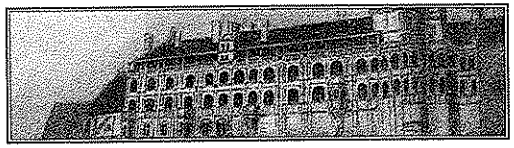
• ***Guillaume le Taciturne*, Bernard Quilliet, Fayard, 1994**

Une étude passionnée de la vie du stadhouder. Entraînant, bien que l'auteur recoure fréquemment aux jugements de valeur.

• ***Reformation, Revolt and Civil War in France and the Netherlands, 1555-1585*, actes du colloque d'Amsterdam (29-31 octobre 1997), Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1999**

http://www.knaw.nl/publicaties/pdf/981100_00.pdf

De précieuses communications sur les



soulèvements armés des huguenots en France et des « Gueux » aux Pays-Bas.

• ***Les Granvelle et les anciens Pays-Bas***, (s.d.) Krista de Jonge et Gustaaf Janssens, Universitaire Pers Leuven, 2000

• ***Lille and the Dutch Revolt : Urban Stability in an Era of Revolution, 1500-1582***, Robert S. DuPlessis, Cambridge University Press, collection « Cambridge Studies in Early Modern History », 2002

• ***Les Pays-Bas espagnols et les États du Saint Empire (1559-1579). Priorités et enjeux de la diplomatie en temps de troubles***, Monique Weis, Université de Bruxelles, 2003

• ***Le comte Lamoral d'Egmont, 1522-1568. Les aléas de la haute noblesse à l'aube de la révolte des Pays-Bas***, Aline Goosens, Hannonia, collection « Analectes d'Histoire du Hainaut », 2003

• ***The Nobility of Holland : From Knights to Regents, 1500-1650***, H.F.K. Van Nierop, Cambridge University Press, collection « Cambridge Studies in Early Modern History », 2009

• ***Calvinist Preaching and Iconoclasm in the Netherlands, 1544-1569***, Phyllis Mack Crew, Cambridge University Press, collection « Cambridge Studies in Early Modern History », 2008

Études militaires sur la guerre de Quatre-Vingts Ans

• ***The Army of Flanders and the Spanish Road, 1567-1659 : The Logistics of Spanish Victory and Defeat in the Low Countries' Wars***, Geoffrey Parker, Cambridge University Press, collection « Cambridge Studies in Early Modern History », 2004

• ***The Armada of Flanders : Spanish Maritime Policy and European War, 1568-1668***, R. A. Stradling, Cambridge University Press, collection « Cambridge Studies in Early Modern History », 2004

Les Indes occidentales

« France Antarctique » ou « Floride huguenote », les vaines tentatives de colonisation française en Amérique offrent un formidable filon d'aventures ainsi qu'une préfiguration exotique des guerres de Religion : affrontements maritimes et terrestres avec les Espagnols et les Portugais, parfois par l'intermédiaire de tribus cannibales alliées ; conflits sanglants entre colons français pour motif de religion ; « Saint-Barthélemy américaine » commise par la soldatesque de Philippe II en Floride, avec répercussions diplomatiques en France ; corsaires et pirates huguenots harcelant l'Espagnol honni sur la route des Indes…

Sources imprimées

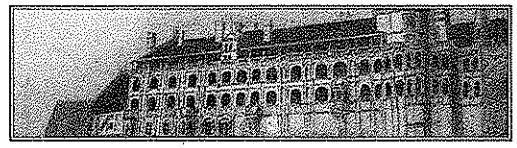
• **Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre de Brésil*, éd. établie par Frank Lestringant, LGF – Le Livre de Poche, collection « Bibliothèque classique », 1994**

La plongée vertigineuse d'un cordonnier huguenot au cœur des tribus cannibales Tupi-Guarani au Brésil. Chef-d'œuvre de la littérature de voyage, qualifié de « bréviaire de l'ethnologue » et d'« extraordinaire roman d'aventures » par Claude Lévi-Strauss, l'auteur de *Tristes Tropiques*.

• **André Thevet, *Le Brésil d'André Thevet. Les Singularités de la France Antarctique (1557)*, éd. établie par Frank Lestringant, Éditions Chandeigne, collection « Magellane », 1997**

• **Hans Staden, *Nus, féroces et anthropophages*, Métailié, collection « Suites », 2005**

La relation véridique de l'Allemand Hans Staden, capturé par des indiens anthropophages au Brésil en 1549.



• ***Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVIe siècle, Tome II : Les Français en Floride. Textes de Jean Ribault, René de Laudonnière, Nicolas Le Challeux et Dominique de Gourgues***, **éd. établie par Suzanne Lussagnet, PUF, collection « Pays d'Outre-Mer. Colonies, empires, pays d'aujourd'hui », 1958**

Travaux historiques

• ***Les voyages de découverte et les premiers établissements (XVe-XVIe siècles)***, **Charles-André Julien, Gérard Monfort Éditeur, 2003**

Un classique depuis sa première parution en 1948.

• ***L'expérience huguenote au nouveau monde (XVIe siècle)***, **Frank Lestringant, Droz, collection « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 1996**

Par le meilleur spécialiste français de la question, un recueil d'articles sur la « France Antarctique » du Brésil, la « Floride au cœur des ténèbres » et la Nouvelle-France.

• ***Le huguenot et le sauvage. L'Amérique et la controverse coloniale, en France, au temps des guerres de Religion (1555-1589)***, **Frank Lestringant, Droz, collection « Titre courant », 2004**

• ***La France-Amérique (XVIe-XVIIIe siècles), actes du XXXVe colloque international d'études humanistes***, **Frank Lestringant (dir.), Honoré Champion / Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, collection « Le savoir de Mantice », 1998**

Seules quelques communications (commerce des fourrures canadiennes à Paris ; Français et Amérindiens en Amérique du Nord au XVIe siècle ; etc.) intéressent directement la période de *Te Deum…*

• ***The Enterprise of Florida : Pedro Menéndez de Avilés and the Spanish Conquest of 1565-1568***, **Eugene Lyon, University Press of Florida, 1990**

Une étude de l'inflexible *adelantado* espagnol qui extermina la colonie protestante de Fort Caroline avant d'organiser la défense des côtes de Floride contre les pirates huguenots.

• ***The French in Early Florida : In the Eye of the Hurricane***, **John T. McGrath, University Press of Florida, 2000**

La Sublime Porte

• ***Soliman le Magnifique***, **André Clot, Fayard, 1983**

• ***Istanbul au siècle de Soliman le Magnifique***, **Robert Mantran, Hachette Littératures, collection « Pluriel », 2008**

• ***Dans l'empire de Soliman le Magnifique***, **Nicolas de Nicolay, éd. établie par Marie-Christine Gomez-Géraud et Stéphane Yérasimos, CNRS Éditions, collection « Singulier pluriel », 1989**

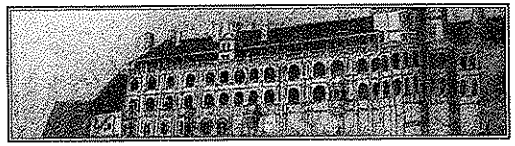
• ***Soliman. L'Empire magnifique***, **Thérèse Bittar, Gallimard, collection « Découvertes Gallimard », 1994**

• ***Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVIe et XVIIe siècles***, **Géraud Poumarède, PUF, Collection « Quadrige - Essais Débats », 2009**

• ***Les chrétiens d'Allah. L'histoire extraordinaire des renégats, XVIe et XVIIe siècles***, **Bartolomé Bennassar, Lucile Bennassar, Perrin, collection « Tempus », 2006**

• ***Guarding the Frontier : Ottoman Border Forts and Garrisons in Europe***, **Mark L. Stein, Tauris Academic Studies, collection « Library of Ottoman Studies », 2007**

• ***Armies of the Ottoman Turks 1300–1774***, **David Nicolle, Angus McBride (illustrations), Osprey Publishing, collection « Men-at-Arms », 1983**



• ***The Janissaries*, David Nicolle, Christa Hook (illustrations), Osprey Publishing, collection « Elite », 1995**

• ***Hungary and the Fall of Eastern Europe 1000–1568*, David Nicolle, Angus McBride (illustrations), Osprey Publishing, collection « Men-at-Arms », 1988**

Biographies & Colloques dédiés à des figures historiques

• ***The Duke of Anjou and the Politique Struggle during the Wars of Religion*, Mack P. Holt, Cambridge University Press, collection « Cambridge Studies in Early Modern History », 2002**

Malheureusement non traduite en français, une captivante biographie du duc François d'Alençon et d'Anjou, le turbulent frère cadet de Charles IX et d'Henri III.

• ***L'entreprise du duc d'Anjou aux Pays-Bas de 1580 à 1584. Les responsabilités d'un échec à partager*, Frédéric Duquenne, Presses universitaires du Septentrion, collection « Histoire et civilisation », 1998**

Moins une biographie du duc François d'Anjou qu'une excellente étude de l'implication des Valois dans la révolte des Pays-Bas.

• ***Agrippa d'Aubigné*, Madeleine Lazard, Fayard, 1998**

Une biographie de l'intransigeant gentilhomme huguenot, auteur des *Tragiques* et compagnon de guerre d'Henri de Navarre.

• ***Brantôme. Amour et gloire au temps des Valois*, Anne-Marie Cocula-Vaillières, Albin Michel, 1986**

Aventures et désillusions de Pierre de Bourdeille, gentilhomme périgourdin et auteur des *Dames galantes*.

• ***Catherine de Médicis*, Jean-Hippolyte Mariéjol, Tallandier, collection « Biographie », 2005**

Basée sur l'abondante correspondance de la reine mère, la première biographie sérieuse écrite au XX[e] siècle (1920). Forcément daté.

• ***Catherine de Médicis*, Ivan Cloulas, Fayard, 1979**

Un ouvrage de référence ; requiert certaines retouches aujourd'hui.

• ***Catherine de Médicis. Pouvoir royal, Amour maternel*, Robert Jean Knecht, Le Cri, collection « Histoire », 2003**

Une étude synthétique et assez critique envers la reine mère, qui offre un survol de l'actualité de la recherche. Intéressante lecture complémentaire à I. Cloulas.

• ***Le haut cœur de Catherine de Médicis. Une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Denis Crouzet, Albin Michel, collection « Bibliothèque Albin Michel Histoire », 2005**

Une étude de la pensée politique de la reine mère, approfondissant l'approche déjà exposée dans les précédents ouvrages de l'auteur. Novateur mais d'accès difficile.

• ***Charles IX*, Michel Simonin, Fayard, 1995**

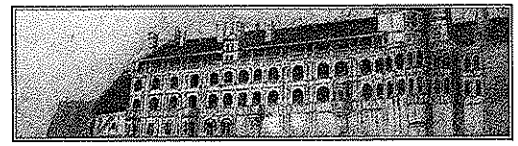
Une chronologie des faits et gestes de Charles IX plus qu'une biographie organisée ; assez brouillon, mais un lecteur attentif peut y découvrir des détails intéressants.

• ***Conflict of Loyalties. Politics and Religion in the Career of Gaspard de Coligny, Admiral of France, 1519-1572*, Junko Shimizu, Droz, collection « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 1970**

Une biographie solide et documentée, qui met l'accent sur les motivations politiques de l'amiral.

• ***Coligny*, Liliane Crété, Fayard, 1985**

La figure de l'amiral tend à s'effacer derrière un récit événementiel des guerres de Religion. Ouvrage déjà vieilli.



• ***Actes du colloque L'amiral de Coligny et son temps, Paris, 24-28 octobre 1972*, Société de l'histoire du protestantisme français, 1974**

Tenu à l'occasion du quatrième centenaire de l'assassinat de l'amiral, un important colloque consacré à Coligny, à la Saint-Barthélemy et à de nombreux thèmes connexes.

• ***Coligny, les protestants et la mer, actes du colloque organisé à Rochefort et La Rochelle, les 3 et 4 octobre 1996*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997**

Un colloque dont les précieuses communications abordent plusieurs aspects maritimes des guerres de Religion : les différents modes de navigation ; la charge d'amiral de France disputée par les Châtillon et les Guise ; les activités de Coligny à La Rochelle ; la course et la piraterie…

• ***Les Huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis- Mornay (1572-1600)*, Hugues Daussy, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 2002**

Une brillante thèse de doctorat consacrée au « pape des huguenots », gentilhomme attaché au service d'Henri de Navarre comme théologien, polémiste et homme de guerre.

• ***Le mécénat et l'influence des Guises. Actes du colloque organisé par le Centre de Recherche sur la Littérature de la Renaissance de l'Université de Reims et tenu à Joinville du 31 mai au 4 juin 1994 (et à Reims pour la journée du 2 juin)*, Yvonne Bellenger (sous la direction de), Honoré Champion, collection « Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance », 1997**

Un colloque consacré au clan des Lorrains. À consulter pour certaines communications indispensables à la compréhension du cardinal Charles de Lorraine et du duc Henri I[er] de Guise, son neveu.

• ***Les Guise*, Jean-Marie Constant, Hachette Littératures, 1984**

Un ouvrage synthétique sur la famille Guise au XVI[e] siècle, centré principalement sur le duc Henri I[er] et la période ligueuse. Parfois austère, mais enrichissant.

• ***Henri II*, Ivan Cloulas, Fayard, 1985**

Un ouvrage de référence, qui permet de mieux comprendre la France à la veille des guerres civiles.

• ***Henri III, roi shakespearien*, Pierre Chevallier, Fayard, 1985**

Un ouvrage passionnant, richement documenté, qui apporte un éclairage remarquable non seulement sur Henri III, mais aussi sur la plus grande partie des guerres de Religion. À actualiser à certains égards.

• ***Henri III et son temps : actes du colloque international du Centre de la Renaissance de Tours, octobre 1989*, Robert Sauzet (dir.), Librairie philosophique J. Vrin, collection « De Pétrarque à Descartes », 1992**

De nombreuses communications enrichissantes sur la légende noire du dernier souverain Valois, son expérience polonaise, le service de l'État, la guerre civile en France et l'expérience internationale…

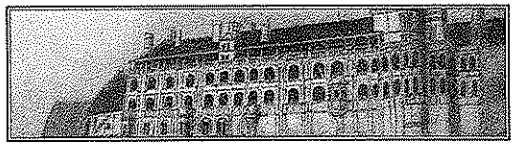
• ***Henri IV*, Jean-Pierre Babelon, Fayard, 2009**

L'ouvrage de référence parmi les innombrables biographies consacrées au Béarnais ; une belle plume soutenue par une érudition sans faille. Hautement recommandé.

• ***L'Avènement d'Henri IV, Colloque III, Henri IV. Le roi et la reconstruction du royaume (Pau, Nérac, 14-17 septembre 1989)*, (s.d). Jacques Perot et Pierre Tucoo-Chala, Éditions J & D, Association « Henri IV 1989 », 1990**

• ***Jeanne d'Albret, reine de Navarre (1528-1572)*, Nancy Lyman Roelker, Imprimerie nationale, 1979**

Traduite de l'anglais, une biographie incontournable de la souveraine huguenote. Plusieurs illustrations en prime.



• ***Jeanne d'Albret et sa cour*, actes du colloque international de Pau, 17-19 mai 2001, Evelyne Berriot-Salvadore, Philippe Chareyre et Claudie Martin-Ulrich (s.d.), Honoré Champion, collection « Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance », 2004**

Un colloque qui complète avantageusement la biographie susmentionnée. Certaines communications sont immédiatement exploitables dans un cadre ludique : personnel politique entourant Jeanne d'Albret, présentation d'une dynastie de corsaires huguenots en Bretagne, espions grenouillant dans le Sud-Ouest pour le compte du roi d'Espagne…

• ***Marguerite de Valois « la reine Margot »*, Perrin, collection « Tempus », 2005**

Par une historienne féministe, le portrait pondéré de la reine Marguerite suivi d'une étude fascinante du mythe de la « reine Margot », virago politique, nymphomane et incestueuse. Révision convaincante des clichés historiques façonnés par les pamphlets des XVI^e^-XVII^e^ siècles et la légende romantique.

• ***Le duc de Mercœur. Les armes et les lettres (1558-1602)*, (s.d.) Emmanuel Buron et Bruno Méniel, Presses universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2009**

Un colloque consacré aux facettes historiques et littéraires de Philippe-Emmanuel de Lorraine, beau-frère du roi Henri III et gouverneur du dernier grand bastion de la Ligue.

• ***Michel de Montaigne*, Madeleine Lazard, Fayard, collection « Biographies », 2002**

Un ouvrage documenté, qui casse les clichés sur le grand humaniste.

• ***Montgommery le régicide*, Alain Landurant, Cheminements, collection « Figures de proue », 2008**

L'histoire d'un des enfants terribles du XVI^e^ siècle, gentilhomme, aventurier, capitaine protestant et féroce guerrier.

• ***Anne de Montmorency, seigneur de la Renaissance*, Brigitte Bedos Rezak, Publisud, collection « La France au fil des siècles », 1990**

Une étude passant au crible les différentes facettes du « tout puissant » favori d'Henri II, homme de cour, diplomate, connétable et fastueux mécène.

• ***Le gouverneur de Languedoc pendant les premières guerres de religion (1559-1574), Henri de Montmorency-Damville*, Claude Tievant, Publisud, collection « La France au fil des siècles », 1993**

Une austère thèse de droit sur la charge de gouverneur languedocien et son exercice tumultueux par le fils préféré d'Anne de Montmorency.

• ***François de La Noue, 1531-1591*, Henri Hauser, Librairie Hachette, 1892. Réédition Slatkine Reprints, 1970**

Bien que reflétant les préoccupations nationalistes et laïcistes de la fin du XIX^e^ siècle, cette thèse (téléchargeable sur www.archive.org) demeure la meilleure biographie du Bayard huguenot. À nuancer toutefois par une importante étude de l'œuvre écrite de « Bras de Fer » :

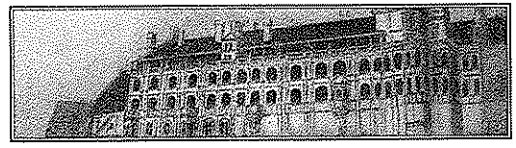
• ***La personnalité littéraire de François de La Noue, 1531-1591*, William H. Huseman, Librairie A.-G. Nizet, 1986**

• ***Les ducs de Nevers et l'État royal. Genèse d'un compromis (ca 1550 – ca 1600)*, Ariane Boltanski, Droz, collection « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 2006**

Bien plus qu'une simple biographie de Louis de Gonzague, une brillante étude des liens unissant la maison de Nevers à la monarchie des derniers Valois et du premier Bourbon.

• ***Pierre de Ronsard*, Michel Simonin, Fayard, 1990**

La biographie du poète de cour le plus célèbre du XVI^e^ siècle.



Sources du XVI^e^ siècle

Les éditions contemporaines accompagnées d'un appareil critique de qualité (annotations, index...) ont été mentionnées de préférence aux ambitieuses entreprises éditoriales du XIX^e^ siècle. Ces dernières (***Archives curieuses de l'histoire de France...*, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France...*, *Recueil des lettres missives de Henri IV...***, diverses ***Œuvres complètes***) sont désormais librement consultables en version numérique sur les sites Internet suivants :

www.gallica.bnf.fr
www.books.google.fr/books
www.archive.org

• **Agrippa d'Aubigné, *Histoire Universelle*, éd. établie par André Thierry, Droz, collection « Textes littéraires français », 1981-2000, 11 volumes**

• **Brantôme, *Discours sur les colonels de l'infanterie de France*, éd. établie par Étienne Vaucheret, Librairie philosophique J. Vrin, 1973**

• **Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. établie par Étienne Vaucheret, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1991**

• **Catherine de Médicis, *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. établie par le comte Hector de La Ferrière et le comte Gustave Baguenault de Puchesse., Imprimerie nationale, « Collection de documents inédits sur l'histoire de France », 1880-1943, 11 volumes**

• **Pierre de L'Estoile, *Registre-journal du règne de Henri III*, éd. établie par Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck, Droz, collection « Textes littéraires français », 1992-2003, 6 volumes**

• **Pierre de L'Estoile, *Registre-journal du règne de Henri IV, Tome I (1589-1591)*, éd. établie par Xavier Le Person Droz, collection « Textes Littéraires Français », 2010**

• **Pierre de L'Estoile, *À Paris pendant les guerres de religion, extraits de ses registres-journaux, présentés, annotés et mis en français moderne par Philippe Papin*, Arléa, collection « Histoire », 2007**

• **Claude Haton, *Mémoires de Claude Haton*, éd. établie par Laurent Bourquin, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2001-2007, 4 volumes**

• **Henri III, *Lettres de Henri III, roi de France*, éd. établie par Michel François (puis Jacqueline Boucher), Klincksieck (puis Droz), 1959-2006, 6 volumes**

• **Henri IV, *Lettres d'amour et écrits politiques*, éd. établie par Jean-Pierre Babelon, Fayard, 1988**

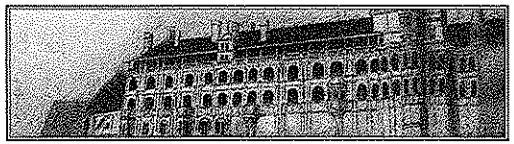
• **François de La Noue, *Discours politiques et militaires*, éd. établie par F.E. Sutcliffe, Droz, 1967**

• **Jean de Léry, *Au lendemain de la Saint-Barthélemy, Guerre civile et famine. Histoire mémorable du Siège de Sancerre (1573)*, éd. établie par Géralde Nakam, Éditions Anthropos, 1975**

• **Michel de L'Hospital, *Discours pour la majorité de Charles IX et trois autres discours*, éd. établie par Robert Descimon, Imprimerie nationale, collection « Acteurs de l'Histoire », 1993**

• **Marguerite de Valois, *Correspondance, 1569-1614*, éd. critique par Éliane Viennot, Honoré Champion, collection « Textes de la Renaissance », 1998**

• **Marguerite de Valois, *Mémoires et autres écrits, 1574-1614*, éd. critique par Éliane Viennot, Honoré Champion, collection « Textes de la Renaissance », 1999**



• Marguerite de Valois, *Mémoires et discours*, éd. établie par Éliane Viennot, Presses universitaires de Saint-Étienne, collection « La cité des dames », 2004

Une excellente édition de poche, au coût plus accessible.

• Blaise de Monluc, *Commentaires*, éd. établie par Paul Courteault, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1964

• Sully, *Les Œconomies royales de Sully*, éd. établie par David Buisseret et Bernard Barbiche, Klincksieck, 1970-1988, 2 volumes

• Jacques Auguste de Thou, *La vie de Jacques-Auguste de Thou. I. Aug. Thuani Vita*, éd. établie par Anne Teissier-Ensminger, Honoré Champion, collection « Textes de la Renaissance », 2007

Poètes du XVIe siècle

• *Les Tragiques*, Agrippa d'Aubigné, Poésie / Gallimard

• *Les Regrets*, précédé de *Les Antiquités de Rome* et suivi de *La Défense et Illustration de la langue française*, Joachim du Bellay, Poésie / Gallimard

• *Œuvres poétiques* précédées des *Rymes* de Pernette du Guillet avec un choix de *Blasons du corps féminin*, Louise Labé, Poésie / Gallimard

• *L'Adolescence clémentine*, suivi de *L'Enfer*, de la *Déploration* de Florimond Robertet et de quatorze *Psaumes*, Clément Marot, Poésie / Gallimard

• *Les Amours*, Pierre de Ronsard, Poésie / Gallimard

• *Délie objet de plus haute vertu*, Maurice Scève, Poésie / Gallimard

Musicographie

• B.O. de *La Reine Margot*, Goran Bregovic, Polygram Music

• *Danses de la Renaissance*, Clemencic Consort, dir. René Clemencic, Harmonia Mundi

• *Amours de Ronsard*, Anthoine de Bertrand, Ensemble Clément Janequin, Harmonia Mundi

• *Meslanges, Chansons & Fantaisies de violes*, Claude Lejeune, Ensemble Clément Janequin & Ensemble Les Éléments, Harmonia Mundi

Littérature

• *Chronique du règne de Charles IX* (1829), Prosper Mérimée, Gallimard, collection « Folio classique »

Bernard de Mergy, jeune gentilhomme huguenot, se rend à Paris afin de participer à l'expédition guerrière que Coligny projette de conduire aux Pays-Bas, peu de temps avant le massacre…

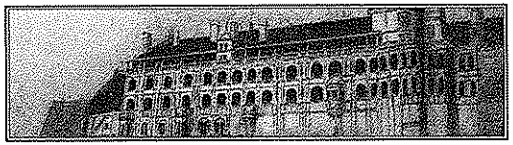
• *La Reine Margot* (1845), Alexandre Dumas, LGF - Le Livre de Poche, collection « Les Classiques de Poche »

Le célèbre roman qui peint la Saint-Barthélemy et les complots qui l'ont suivie ; une vision très romantique du XVIe siècle, mais pétrie de talent. Les notes et la postface d'Éliane Viennot fournissent de précieux compléments d'informations historiques et littéraires.

• *La Dame de Monsoreau* (1846), Alexandre Dumas, Robert Laffont, collection « Bouquins »

L'histoire très romancée de Bussy d'Amboise, amant tragique de la belle Françoise de Méridor et redoutable mignon au service du duc François d'Anjou.

• *Les Pardaillan* (1907-1926), Michel Zévaco, Robert Laffont, collection « Bouquins », 3 volumes



Aventurier flamboyant et proche du petit peuple – sympathies libertaires de Zévaco obligent, le chevalier de Pardaillan livre bataille à des traîtres de mélodrame, à un sorcier diabolique, à une femme fatale apparentée à la papesse Jeanne et aux Borgia… Roman-feuilleton rocambolesque qui fit les délices de Jean-Paul Sartre en ses jeunes années.

• *Le Tournoi de Vauplassans* (1895), Maurice Maindron, France-Empire, collection « Petites merveilles du XIXe siècle »

• *Saint-Cendre* (1898), Maurice Maindron

• *Monsieur de Clérambon* (1904), Maurice Maindron

Une série de romans historiques dont le style châtié et l'érudition pointilleuse contrastent avec la noirceur extrême de ses antihéros, gentilshommes soudards aux amours tragiques : le comte François de Bernage, le flamboyant marquis de Saint-Cendre et son compère à la triste figure, le grave Monsieur de Clérambon.

Une édition numérique admirablement préfacée, annotée et illustrée du *Tournoi de Vauplassans* est disponible sur le site Internet Éditions du XIXe : http://bibliotheque19.ens-lsh.fr/

• *Le Roman d'Henri IV* (1935-1938), Tome I : *La Jeunesse du roi*, Tome II : *Le Métier de roi*, Tome III : *Le Guerrier pacifique*, Heinrich Mann, Gallimard, 3 volumes

Intellectuel francophile opposé au régime nazi, le frère aîné du célèbre écrivain Thomas exalte une version idéalisée du « bon roi Henri », humaniste et adversaire de l'intolérance.

• *Saint-Germain ou la négociation* (1958), Francis Walder, Gallimard, collection « Folio »

Les négociations tendues qui aboutirent à la « paix boiteuse et mal assise » en août 1570. Une excellente source d'inspiration pour cerner la psychologie de personnages diplomates. Prix Goncourt 1958.

• *L'Œuvre au noir* (1968), Marguerite Yourcenar, Gallimard, collection « Folio »

Zénon, brillant médecin et alchimiste, est emprisonné par l'Inquisition à Bruges. Un chef-d'œuvre romanesque sur les problématiques humanistes du XVIe siècle : austère, mais envoûtant.

• *Fortune de France* (1977-1985), Robert Merle, LGF - Le Livre de Poche

Contées dans un style fleurant bon la verdeur rabelaisienne, les pérégrinations du huguenot Pierre de Siorac, cadet de famille périgourdin et médecin humaniste. La série romanesque contemporaine de référence sur l'époque des guerres de Religion (seuls les six premiers volumes couvrent directement cette période).

• *Dans l'ombre de la Reine* (1997), Fiona Buckley, éditions 10/18, collection « Grands détectives »

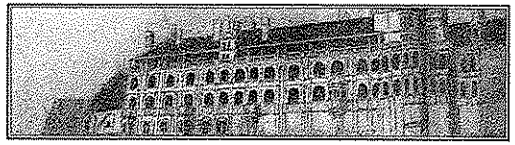
• *L'Affaire du pourpoint* (1998), éditions 10/18, collection « Grands détectives »

• *Le Prix du secret* (2000), Fiona Buckley, éditions 10/18, collection « Grands détectives »

Les trois premiers romans d'une série qui compte huit titres publiés de 1997 à 2004 en version originale. Ursula Blanchard, dame d'honneur de la reine Elizabeth d'Angleterre, se retrouve mêlée à des histoires secrètes et notamment aux manigances de William Cecil, conseiller et maître-espion de la « Reine Vierge ».

• *Rouge Brésil* (2001), Jean-Christophe Rufin, Gallimard, collection « Folio »

L'échec de l'implantation française dans la baie de Rio, vu à travers les yeux de deux jeunes « truchements ». Prix Goncourt 2001.



• ***Les Rapines du duc de Guise*** **(2008), Jean d'Aillon, Lattès, collection « Romans historiques », 2008**

• ***La Guerre des amoureuses*** **(2009), Jean d'Aillon, Lattès, collection « Romans historiques », 2009**

• ***La Ville qui n'aimait pas son roi*** **(2009), Jean d'Aillon, Lattès, collection « Romans historiques », 2009**

Une trilogie romanesque de la guerre des trois Henri, mêlant « petite » et « grande » Histoire, sur un rythme parfois inégal qui fait écho aux romans-feuilletons de cape et d'épée.

Bandes dessinées

Aventures dans le royaume de France

• ***Les Chemins de Malefosse*****, Daniel Bardet (scénario), François Dermaut (dessin, jusqu'au tome 12), Brice Goepfert (dessin, à partir du tome 13), éditions Glénat, collection « Vécu », 1983-2009, 18 volumes**

Truffée de comploteurs ligueurs, de moines paillards et de garces à la cuisse légère, une grande saga, belle et âpre, centrée sur deux mercenaires allemands en rupture de contrat, mêlés à la grande et à la petite histoire des débuts du règne d'Henri IV.

• ***Malefosse*****, François Dermaut (scénario et dessin), Xavier Gelot (scénario), éditions Glénat, collection « Vécu », 2007-2009, 2 volumes**

Une « préquelle » des ***Chemins de Malefosse*** sur fond d'espionnage industriel. Rejeton d'un armurier germanique assassiné, Gunther se voit contraint d'escorter le disciple favori de Calvin à travers un royaume de France déchiré par la guerre.

• ***La Reine Margot*****, Olivier Cadic (scénario), François Gheysens (scénario), Juliette Derenne (dessin), Theloma éditions, collection « Chapeau bas » , 2006-2008, 3 volumes**

Belle adaptation romancée des *Mémoires* de Marguerite de Valois plutôt que de l'œuvre d'Alexandre Dumas. Chaque volume est centré sur un homme et des événements qui ont compté dans la vie de la princesse : le duc Henri de Guise et les premières intrigues politico-sentimentales ; le roi Henri de Navarre et le massacre de la Saint-Barthélemy ; Joseph Boniface de la Môle et le complot des Malcontents.

• ***Les Tentations de Navarre*****, Patrick Cothias (scénario), Pierre Wachs (dessin), éditions Glénat, collection « Vécu », 1999, 2 volumes**

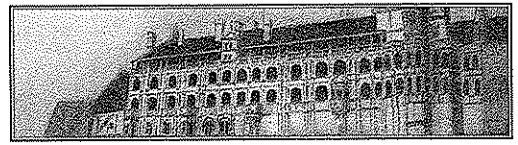
Contées par le mystérieux bateleur de l'inestimable saga de Cothias, **Les 7 vies de l'épervier**, les désillusions de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Navarre perçues à travers les yeux de leur jeune fils Henri. Un portrait touchant du couple géniteur du Vert Galant, malgré le déroulement trop didactique du fil de l'Histoire.

• ***Le chevalier, la mort et le diable*****, Patrick Cothias (scénario), Alain Robet (dessin), éditions Glénat, collection « Vécu », 1999-2000, 2 volumes**

Les aventures terrestres et maritimes du chevalier Yvon, père putatif d'Ariane de Troïl. Dessin passable et omniprésence pesante du narrateur Merlin ; la moins aboutie des séries dérivées des **7 Vies de l'épervier**.

• ***Margot l'enfant bleue*****, François Dimberton (scénario), Son (dessin), éditions Glénat, collection « Vécu », 1989-1990, 3 volumes**

Margot, fille illégitime du roi Henri II et de Diane de Poitiers, est poursuivie par la vengeance de l'affreuse Catherine de Médicis. Aventures rocambolesques dans la veine du roman populaire, agrémentées de quelques jolies reconstitutions de bâtisses parisiennes d'époque.



• ***La Licorne*****, Mathieu Gabella (scénario), Anthony Jean (dessin), éditions Delcourt, 2006-2009, 3 volumes**

Les étranges morts de plusieurs anatomistes plongent Ambroise Paré dans une enquête où l'entendement est mis à rude épreuve. Un récit qui franchit les portes du surnaturel.

• ***La Nuit rouge*****, Sirius (scénario et dessin), d'après Xavier Snoeck, série « Timour », tome 25, éditions Dupuis, 1987**

Série historique qui conduit son héros au travers des époques. Dans ce tome, Timour se retrouve pris dans les massacres de la Saint-Barthélemy à Paris. Un album placé sous la couleur rouge, pour l'épisode sanglant le plus emblématique des guerres de Religion.

Aventures hors de France

• ***Lady Tara Cornwall*****, Pascal Croci, éditions Emanuel Proust, 2003**

Une aventure écossaise tout en faux-semblants, un peu avant la période de ***Te Deum…***, mais tout à fait adaptable.

• ***Hidalgos*****, Michel Pierret (scénario), Marco Venanzi (dessin), éditions Glénat, collection « Vécu », 2003-2007, 2 volumes**

Où Don Quichotte raconte à Sancho... la vie de Miguel de Cervantès. Un voyage à la découverte de l'Espagne de Philippe II, en passant par la bataille de Lépante.

• ***Haro sur la bouchère !*****, Jeanne Puchol, Éditions de l'an 2, 2003**

• ***La Bouchère au bûcher*****, Jeanne Puchol, Éditions de l'an 2, 2004**

Aventures picaresques, philosophiques, parfois surréalistes, dans une Espagne où les bûchers inquisitoriaux ne sont pas rares.

• ***La Guerre des Rustauds - Alsace 1525*****, Roger Seiter (scénario), Christophe Carmona (dessin), éditions La Nuée bleue, 1990**

Un événement certes antérieur de plus de trente ans à la période couverte par ***Te Deum…***, mais marquant pour l'histoire du Saint Empire.

• ***Les Zurichois*****, Roger Seiter (scénario), Isabelle Mercier (scénario), Johannès Roussel (dessin), Claude Guth (dessin), éditions La Nuée Bleue, 1991**

Le pari des Zurichois de rejoindre Strasbourg en bateau en moins de deux jours pour célébrer une alliance militaire, et les aventures mouvementées qui en découlent.

• ***Sauvez Genève ! 1602 l'escalade*****, Daniel Bardet (scénario), Rachid Nawa (dessin), Glénat, 2002**

Reconstitution commémorative de « l'Escalade », désastreux coup de main savoyard visant à s'emparer de la Rome calviniste. Intéressant dossier historique en annexe.

• ***Les Aventures de Thyl Ulenspiegel. La révolte des Gueux. Fort-Amsterdam*****, Willy Vandersteen (scénario et dessin), éditions du Lombard, collection « Millésimes », 2009**

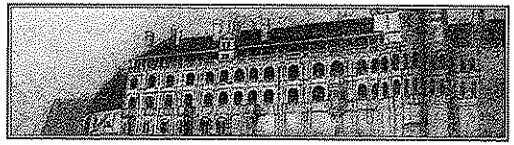
D'après le roman de Charles De Coster ; les aventures légendaires de Till l'espiègle, héros folklorique transfiguré en défenseur des libertés néerlandaises face aux troupes espagnoles du duc d'Albe.

• ***Le Captif*****, Jorge Zentner (scénario), Ruben Pellejero (dessin), éditions Mosquito, 2002**

L'adaptation du fameux récit de Hans Staden, victime sacrificielle d'une tribu cannibale au Brésil.

• ***Le Bois des vierges*****, Jean Dufaux (scénario), Béatrice Tillier (dessin), Delcourt, 2008-2010, 2 volumes**

Suite à l'échec sanglant d'un mariage de conciliation, hommes et bêtes s'entretuent dans un environnement Renaissance. Un joli conte parabolique sur les troubles de Religion.



Filmographie

• ***La Reine Margot*, Jean Dréville, 1954**

Fleuron représentatif d'un certain cinéma populaire français, cette adaptation de l'œuvre d'Alexandre Dumas hésite entre divers genres : cape et épée, comédie, drame… Jeanne Moreau y campe une fort belle Marguerite et Françoise Rosay une truculente Catherine de Médicis. VHS René Chateau, collection « Les années cinquante », 1991.

• ***La Dame de Monsoreau*, Yannick Andréi, 1971**

Adaptation télévisuelle du volume central de la trilogie dumassienne consacrée aux derniers Valois. Le charme suranné d'un illustre feuilleton historique de l'ORTF, rehaussé par un duel final mémorable. L'édition DVD (TF1 Vidéo, 2002), non remasterisée, est difficile à dénicher.

• ***Le Retour de Martin Guerre*, Daniel Vigne, 1982**

Film basé sur une célèbre affaire judiciaire du XVI^e siècle ; belle reconstitution de la vie paysanne d'antan, inspirée par les toiles de Pieter Bruegel l'Ancien. DVD TF1 Vidéo, 2007.

• ***L'Œuvre au noir*, André Delvaux, 1987**

L'adaptation cinématographique du roman de Marguerite Yourcenar, par le grand réalisateur belge. DVD La Vie est Belle Films, 2010.

• ***La Reine Margot*, Patrice Chéreau, 1994**

Marqué par les déchirements de la guerre civile en ex-Yougoslavie, le réalisateur et homme de théâtre P. Chéreau signe une œuvre qui doit tout autant au théâtre élisabéthain, à l'opéra et au ***Parrain*** de Coppola qu'à la légende noire romantique popularisée par le roman d'Alexandre Dumas. Un choc cinématographique pour l'auteur de ***Te Deum***…

Parmi les multiples versions du film, celle qui fut initialement diffusée dans les salles obscures est la seule à n'être pas assortie d'un long carton introductif et de nouvelles plages musicales plutôt maladroites. D'autre part, deux versions différentes ont bénéficié d'une édition DVD : une version courte « inédite » (Fox Pathé Europa 2000) et une version « *director's cut* » (Fox Pathé Europa 2007). Enfin, une version « longue » est parfois diffusée en deux parties dans les étranges lucarnes.

• ***Saint-Germain ou la négociation*, Gérard Corbiau, 2003**

On peut regretter le choix photographique de la vidéo HD, le rôle de bouffon octroyé au baron de Biron, l'inclusion superflue de la famille d'Henri de Malassise ainsi que la voix off omniprésente, travers courant des adaptations filmiques d'œuvres littéraires… Nonobstant, ce téléfilm austère s'inscrit dans la tradition des créations télévisuelles de qualité, telle ***La controverse de Valladolid***. DVD Koba Films Vidéo, 2005.

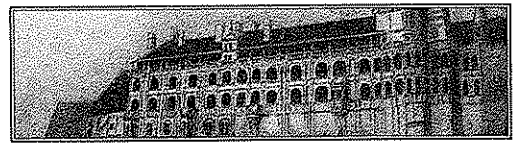
• ***La Verte Vallée : une ferme en 1620*, Peter Sommer, Lion TV, 2005**

Série documentaire en douze épisodes, parfois rediffusée sur la chaîne *Histoire*. Reconstitution « en conditions réelles » de la vie paysanne anglaise au début du XVII^e siècle, par des historiens et des archéologues. Bien que l'époque traitée soit légèrement postérieure à celle de ***Te Deum***…, il y a de quoi puiser plusieurs petites touches pour crédibiliser une chronique rurale et/ou un personnage d'origine paysanne. L'édition britannique du DVD (***Tales from the Green Valley***, Acorn Media UK, 2005) n'est malheureusement pas sous-titrée.

Iconographie

• ***Le Théâtre des cruautés de Richard Verstegan (1587)*, éd. établie par Frank Lestringant, Chandeigne, collection « Magellane », 1995**

Présentation d'un pamphlet catholique dont les gravures « gores » stigmatisent les violences commises par les protestants durant les troubles.



• ***Graphic History : The Wars, Massacres and Troubles of Tortorel and Perrissin*, Philip Benedict, Droz, collection « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 2007**

Présentation et analyse des célèbres gravures d'inspiration réformée, qui dépeignent les grandes scènes historiques des guerres de Religion.

• ***Les Clouet de Catherine de Médicis. Chefs-d'œuvre graphiques du musée Condé*, Alexandra Zvereva, Somogy éditions d'art / Musée Condé, château de Chantilly, 2002**

Le superbe catalogue d'exposition de la collection, hélas dispersée, des portraits au crayon conservés par la reine mère. D'intéressantes précisions sur un certain type d'œuvre susceptible d'être commandé à un PJ peintre attaché au service de Dame Catherine. L'auteur dispose également d'un site Internet, « Le portrait de la Renaissance française » : www.portrait-renaissance.fr/

• **« Les derniers Valois » : www.derniersvalois.canalblog.com**

Impressionnant recensement des portraits de la famille royale, dessinés, peints ou gravés durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Outre les observations pertinentes sur d'épineux problèmes d'identification, ce site Internet permet de dénicher les physionomies de ces PNJ historiques à tous âges, ce qui peut s'avérer fort utile selon la date où se déroule votre scénario.

• **Banque d'images de la Bibliothèque nationale de France : http://images.bnf.fr/**

Un joli vivier de figures pour vos P(N)J parmi les portraits non identifiés, notamment certains « seigneurs inconnus ». Tapez « Recueil. Portraits dessinés de la Cour de France » dans le moteur de recherche de la page d'accueil.

• ***Histoire de la vie française, XVI^e siècle. Tome III : l'Espoir*, Hélène Michaud, Patrice Boussel, Maria Deurbergue, Michel Richard et Henriette Vanier, Éditions de l'Illustration, 1971**

D'abondantes reproductions de tableaux, dessins, gravures et médailles.

Dans le même genre, on peut mentionner un certain nombre d'ouvrages grand public :

• ***Histoire de la France illustrée / 2000 ans d'images. Les guerres de Religion, 1547-1610*, Bernardine Melchior-Bonnet, Larousse, 1986**

• ***Catherine de Médicis et Henri III. La passion du pouvoir*, Ivan Cloulas, Tallandier-Historia, Sélection du Reader's Digest, collection « La France au fil de ses rois », 1999**

• ***Henri IV. Le roi de la paix*, Janine Garrisson, Tallandier, collection « La France au fil de ses rois », 2000**

• ***La parole et les armes. Chronique des guerres de Religion en France, 1562-1598*, Jean Paul Barbier-Mueller, Hazan, 2006**

• ***La France de la Renaissance*, Éditions du patrimoine / Gallimard, collection « Guides Gallimard / Encyclopédies du Voyage », 1999**

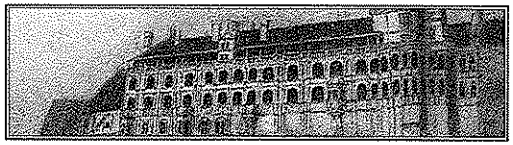
• ***Châteaux de la Loire. Blois, Chambord, Amboise, Chenonceau, Azay-le-Rideau*, Gallimard, collection « Guides Gallimard / Encyclopédies du Voyage », 2009**

Jeux de rôle

Aquelarre

• ***Rinascita*, Ricard Ibañez Ortí et al., Joc Internacional, 1993**

Ce supplément sort de l'habituel contexte « démoniaco-médiéval » du célèbre jeu espagnol, en offrant la possibilité de jouer dans la période de la Renaissance (1450-1600), pour des aventures en péninsule ibérique, et même en Afrique, où s'affrontent les haines des hommes et les ambitions des créatures infernales.



Mage : the Sorcerers Crusade

• ***Crusade Lore*, collectif, White Wolf, 1998**

• ***Companion*, collectif, White Wolf, 1999**

Quelques informations sur la vie quotidienne à la Renaissance.

Warhammer

• ***Marienburg à vau-l'eau*, Anthony Ragan, Descartes Éditeur, 2000**

Une grande cité portuaire à l'activité économique florissante, dans le monde de ***Warhammer*** ; superbe contexte urbain « low fantasy », qui peut servir de source d'inspiration pour une ville sise aux Pays-Bas.

Pavillon noir

• ***La Révolte*, Renaud Maroy, Black Book Éditions, 2007**

• ***À feu et à sang*, Renaud Maroy, Black Book Éditions, 2007**

• ***L'Art de l'escrime*, Renaud Maroy, Black Book Éditions, 2006**

• ***Entre ciel et terre*, Renaud Maroy, Black Book Éditions, 2007**

Richement documenté, le fameux jeu de pirates aborde à plusieurs reprises le thème des « prédateurs de l'empire espagnol » : corsaires huguenots français, « Sea Dogs » anglais et « Gueux de mer » des Pays-Bas. Mais, principalement centré sur l'âge d'or de la piraterie (le premier tiers du XVIII[e] siècle), il donne peu de détails sur la période de ***Te Deum pour un massacre***. Le supplément ***L'art de l'escrime*** apporte toutefois quelques détails sur l'escrime à la rapière et à la dague.

Les Secrets de la 7ème Mer

Gamme en version originale, Alderac Entertainment Group (AEG), 1999 à 2003

Gamme en version française, Asmodée Éditions – Siroz, 1999 à 2003

Bien que l'univers de ce jeu de rôle fasse carton-pâte et qu'une partie soit plutôt inspirée par notre XVII[e] siècle (les suppléments sur les « nations » ***Montaigne*** et ***Castille***, en particulier), une autre partie évoque assez le XVI[e] siècle : ***Avalon*** (Angleterre élisabéthaine), ***Vodacce*** (États italiens de la fin de la Renaissance), ***Ussura*** (la Russie d'Ivan le Terrible et des premières années du règne de Boris Godounov) ainsi que l'Empire du Croissant de lune (***Crescent Empire***, l'empire ottoman un peu intemporel).

Figurines

• **Gammes *Elizabethan Sea Dogs* et *Aztecs and Conquistadors*, Foundry**

• **Gamme *Wars of Religion 1550-1800*, Old Glory 25's**

• **Gammes *Elizabethan Foot*, *Elizabethan Cavalry* et *Elizabethan Artillery*, Pendraken Miniatures**

• **Gammes *Elizabethan* et *Border Reivers*, Vendel Miniatures**

• **Gamme *Border Reivers*, Monolith Designs**

• **Gamme *Border Reivers*, Perry Miniatures**

• **Gamme *Border Reivers C.1500-1600*, Dixon Miniatures**

• **Gamme *Border Reivers*, Outpost Wargame Service**

La gravure est un tantinet moins belle que celle des autres gammes.

• **Gamme *Conquistadors*, Ral Partha**

Très jolies figurines, difficiles à trouver de nos jours.

• Vous pouvez utiliser des figurines Games Workshop, en particulier la gamme du jeu *Mordheim* et certaines unités de l'armée de l'Empire du jeu *Warhammer Battle* (la « milice de l'Empire » et les « pistoliers à cheval »).

• Il existe également chez Gamezone Miniatures une gamme *Empire* (en référence à l'Empire de *Warhammer*) dans laquelle piocher.

• Enfin, bien que les figurines du jeu Hell Dorado (Asmodée) soient trop « fantastiques » pour vraiment coller à l'ambiance de *Te Deum...*, certaines d'entre elles peuvent s'y adapter sans trop de problèmes, en sus d'offrir des poses très dynamiques : séries « les Occidentaux » et « les Mercenaires ». Des joueurs qui mèneraient leurs PJ dans les terres ottomanes pourront trouver chaussure à leur pied dans la série « les Sarrasins ».